



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

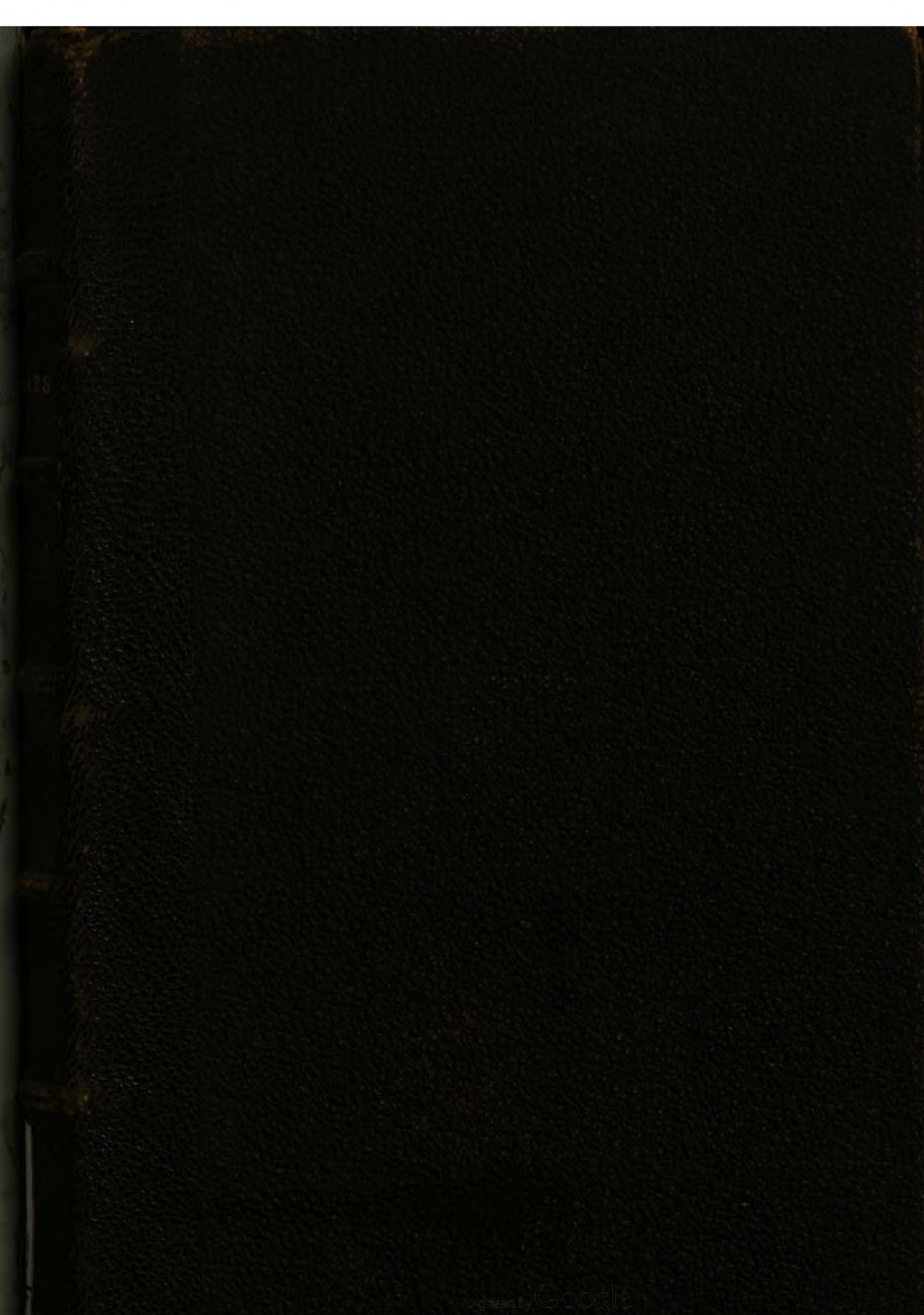
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

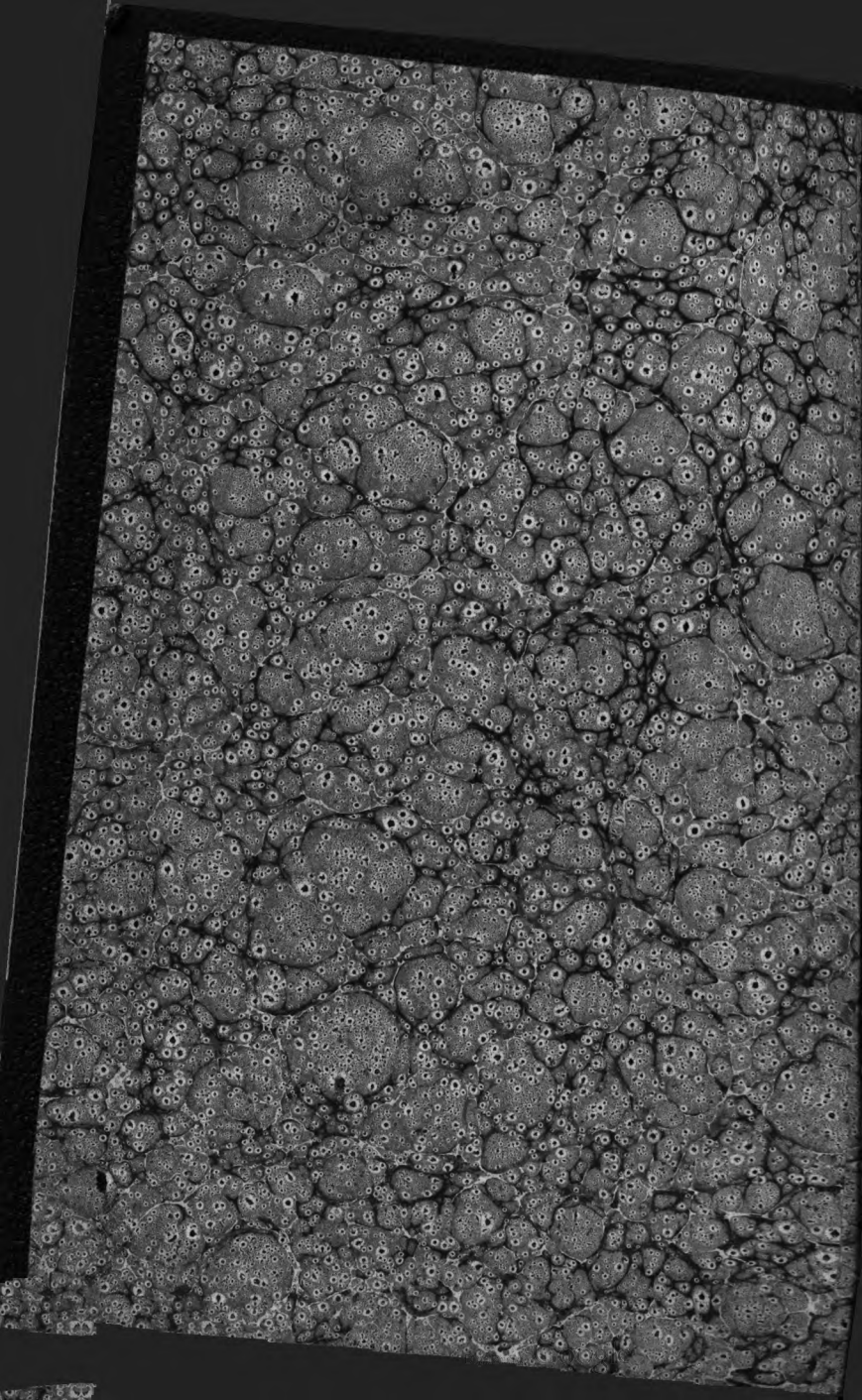
Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

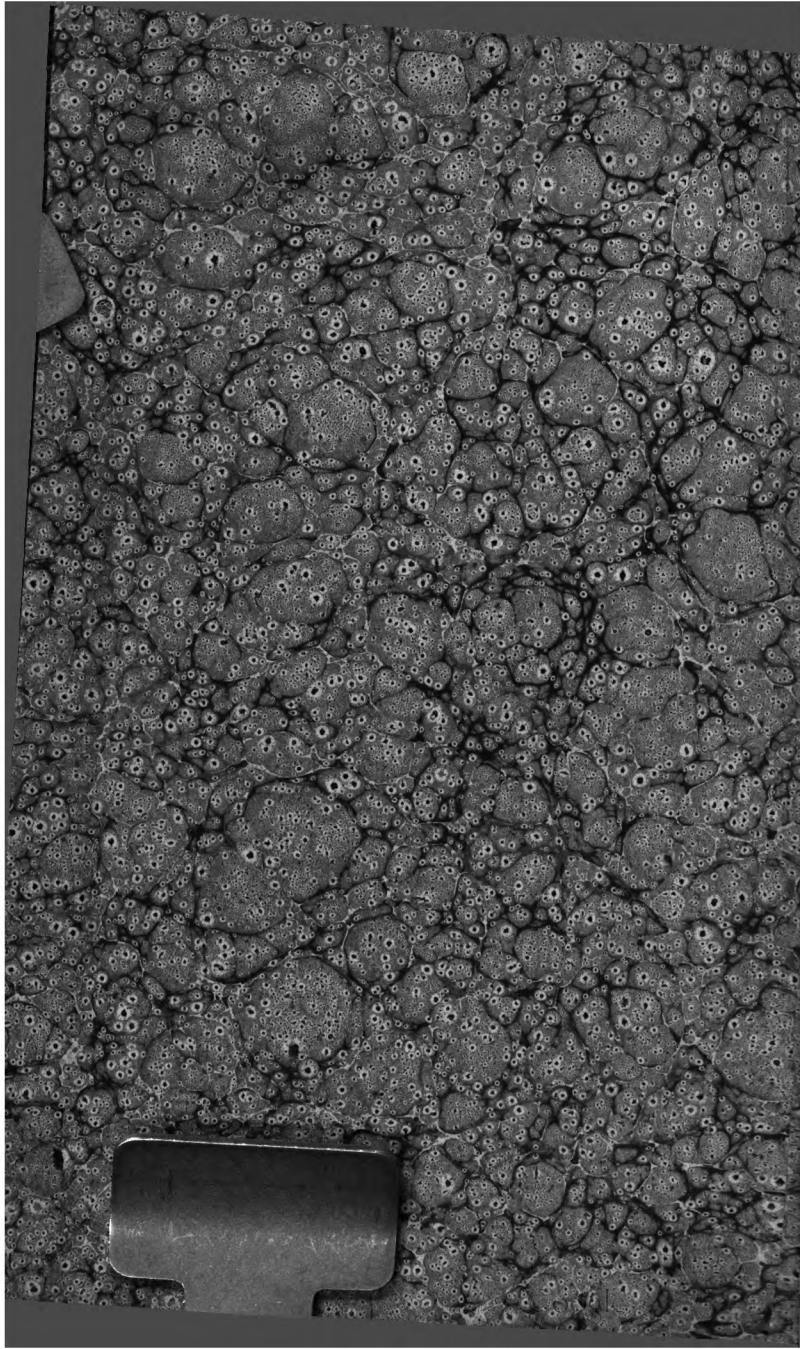
À propos du service Google Recherche de Livres

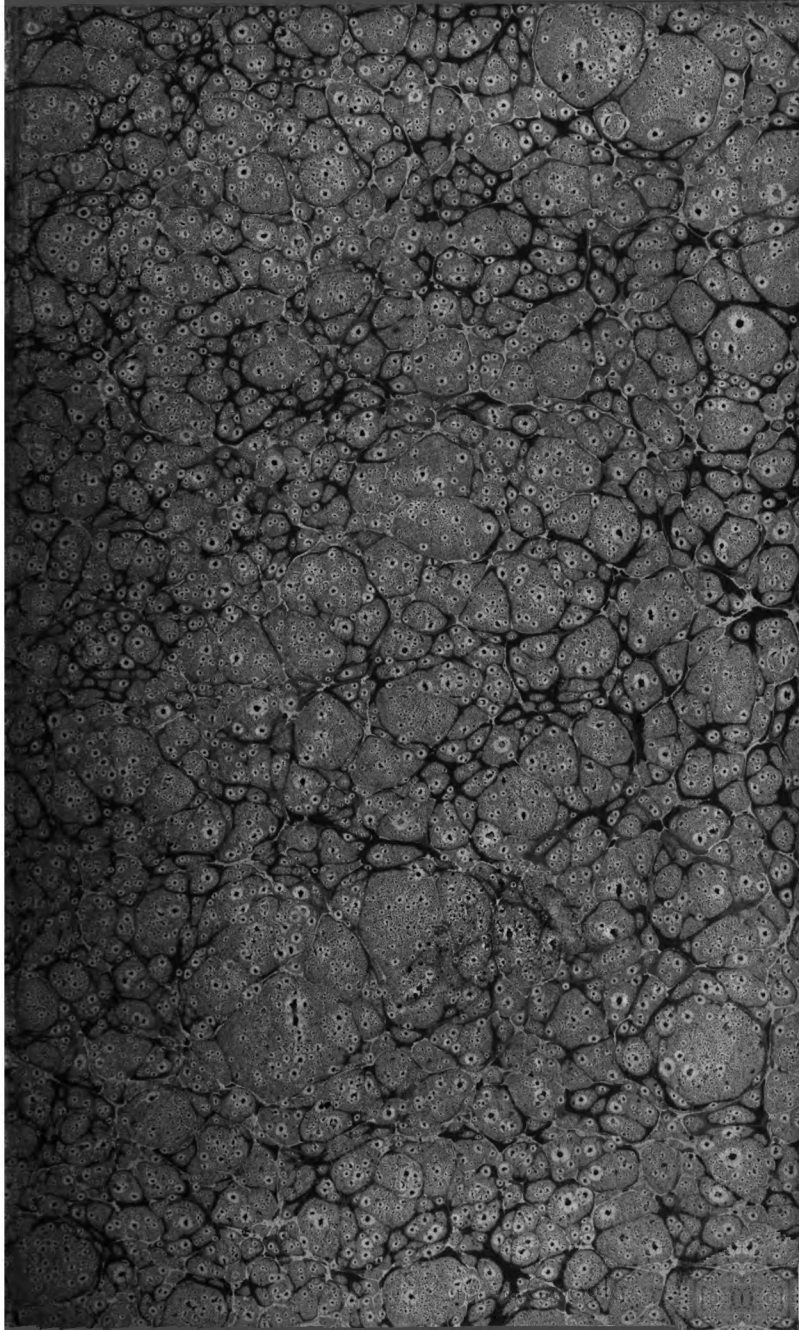
En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>











x

A429/465

LES
GLOIRES DE MARIE

BIBLIOTHÈQUE

"Les Fontaines"

S J

60 - CHANTILLY

PARIS-AUTEUIL

IMP. DES APPRENTIS-ORPHELINS — ROUSSEL

rua La Fontaine, 40.

LES
GLOIRES DE MARIE

PAR

S. ALPHONSE DE LIGUORI

DOCTEUR DE L'ÉGLISE

Traduction nouvelle d'après le meilleur texte italien

PAR

M. L'ABBÉ BERNARD



PARIS

P. LETHIELLEUX, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

4, RUE CASSETTE, ET RUE DE RENNES, 75

—
1880

AVIS DU TRADUCTEUR

Non, il n'est pas inutile, pas même téméraire, de donner, après tant d'autres, une nouvelle traduction des Gloires de Marie.

Sans vouloir déprécier les travaux de nos devanciers, nous croyons permis cependant d'y signaler respectueusement certains défauts que nous désirons éviter, ou l'absence de certaines qualités que nous espérons atteindre.

Un grand nombre de ces traductions sont des abrégés où la critique bien intentionnée, mais excessive, a tronqué ou fondu les citations jugées trop naïves ou hyperboliques, et même des développements très significatifs, les plus chers peut-être à la piété de l'auteur.

Avec ce système, on a voulu offrir un train de style plus rapide, ou une mesure *plus française* dans la dévotion; mais c'est aux dépens de la fidélité et du respect dû à la doctrine du saint Docteur, approuvée par l'Eglise.

D'autres, respectant le texte original, donnent une version trop servile de la phrase italienne, une forme trop vulgaire, une diction embarrassée, en ne prenant aucun soin pour la vérification des textes cités.

Parmi toutes les traductions, il en est une fidèle au plus haut degré, vérifiant toutes les citations, indiquant les sources avec l'exactitude la plus patiente et la plus consciencieuse. C'est la traduction du R. P. Dujardin dans la nouvelle édition complète des œuvres de S. Alphonse. Nous avons quelquefois profité de ce travail, comme il a pu lui-même profiter des travaux antérieurs. Mais il nous est permis de dire avec une sympathie respectueuse, que cette traduction n'a pas à un assez haut degré le mérite littéraire, et ne supporte pas glorieusement l'épreuve de la lecture solennelle à haute voix.

Nous avons pensé qu'il était possible, sans déroger à la simplicité de l'original, de prendre une allure plus rapide, un ton plus oratoire, un style plus satisfaisant pour le goût le plus sévère. Pourquoi ne pas donner à un livre de piété le niveau de l'art littéraire? Du moins, nous l'avons tenté; le lecteur jugera si nous avons réussi. La piété n'y perdrait rien; nous osons l'espérer.

DÉDICACE

DE CE LIVRE

A JÉSUS ET A MARIE

Mon très aimant Rédempteur et Maître, Jésus-Christ ! moi, votre misérable serviteur, attiré par les faveurs dont vous comblez ceux qui glorifient votre Sainte Mère, que vous aimez tant, que vous désirez tant voir aimée et honorée de tous, je veux mettre au jour un livre qui parle de ses Gloires. Je ne puis lui trouver une meilleure protection que la vôtre, puisque vous avez tant à cœur la gloire de cette auguste Mère ; ainsi, je vous l'offre et vous le recommande. Agréez ce faible hommage de mon amour pour vous et pour votre Mère chérie. Protégez ce livre ; pénétrez, enflammez ses pieux lecteurs de confiance et d'amour envers cette Vierge Immaculée, en qui vous avez placé l'espérance et le refuge de l'univers. Et, pour récompense de mon humble travail, daignez m'accorder pour Marie tout l'amour que je voudrais allumer dans les cœurs.

Je m'adresse ensuite à vous, ô ma douce Reine, et ma tendre Mère, ô Marie ! vous le savez, j'ai mis en vous, après Jésus, toute l'espérance de mon salut éternel ; car, tout mon bien, ma conversion, ma vocation religieuse, enfin toutes les grâces que j'ai reçues de Dieu, tout m'est venu par votre intercession. Vous le savez aussi, pour inspirer aux âmes tout l'amour que vous méritez, pour vous témoigner ma reconnaissance pour toutes vos faveurs, j'ai cherché toujours, en public et en particulier, à publier vos gloires, à répandre partout les douces et salutaires pratiques de votre culte. J'espère continuer jusqu'au dernier souffle de ma vie ; mais mon âge avancé et ma santé affaiblie font approcher la fin de mon pèlerinage et mon passage à l'éternité ; aussi, avant la mort, je veux laisser au monde ce livre, qui continuera pour moi de vous louer et d'exciter les autres à chanter vos grandeurs et votre incomparable bonté pour vos dévots serviteurs. J'ai la confiance, ô ma Reine bien-aimée !

que cette modeste offrande, trop inférieure à vos mérites, est agréable à votre cœur généreux, parce que c'est un don tout d'amour. Daignez étendre cette main si douce, qui m'a délivré du monde et de l'enfer ; acceptez mon livre, qui m'a votre propriété. Mais, pour ce faible hommage, je veux une récompense ; la voici : Que je vous aime à l'avenir plus que par le passé ; que tous mes lecteurs soient embrasés de votre amour, qu'ils sentent aussitôt croître en eux le désir de vous aimer et de vous voir aimée des autres, et qu'ils déploient en conséquence tout le zèle possible à publier vos louanges, à augmenter dans les cœurs la confiance dans votre toute puissante intercession. Amen. Ainsi je l'espère. Ainsi soit-il !

Votre très aimant, quoique très indigne serviteur,
Alphonse de LIGUORI
du très saint Rédempteur.

AVIS AU LECTEUR

Désirant que ce modeste ouvrage ne paraisse entaché d'aucune erreur au jugement même de la critique la plus sévère, je veux mettre dans un plus grand jour certaines propositions qui auraient pu sembler hasardées ou obscures. J'en note ici quelques-unes; et, si les autres passent sous vos yeux, mon charitable lecteur, veuillez croire que je les ai comprises dans le sens de la vraie et saine théologie, comme les comprend la sainte Eglise catholique romaine, dont je me déclare le fils très obéissant.

Par exemple, je dis dans l'Introduction, en renvoyant au chapitre v : « Dieu veut que toutes les grâces nous parviennent par les mains de Marie ». C'est une vérité bien consolante pour les âmes dévouées à la très sainte Vierge, et pour les pauvres pécheurs qui veulent se convertir; mais ce n'est pas une assertion hasardée contre la saine théologie. En effet, le Père de la théologie, S. Augustin, dit, en thèse générale, que Marie a coopéré, par sa charité, à la naissance spirituelle de tous les membres de l'Eglise : *Mater quidem spiritu, non Capitis nostri, quod est ipse Salvator, ex quo magis illa spiritualiter nota est; quia omnes qui in eum crediderint, in quibus et ipsa est, recte filii sponsi appellantur; sed plane Mater membrorum ejus, quod nos sumus, quia cooperata est charitate ut fideles in Ecclesia nascerentur, quæ illius Capitis membra sunt* (De S. Virginit. c. vi). Voici le témoignage bien expressif d'un auteur célèbre, qu'on ne peut soupçonner d'exagération ni d'enthousiasme pour les fausses dévotions : « Comme c'est proprement sur le Calvaire que Jésus-Christ a formé son Eglise, il est clair que la sainte Vierge a coopéré d'une manière excellente et singulière à cette formation; et ainsi, on peut dire que, si elle avait enfanté Jésus-Christ, chef de l'Eglise, sans douleur, elle n'a pas enfanté sans douleur le Corps de ce Chef. Ainsi, elle a commencé sur le Calvaire d'être d'une manière particulière la Mère de toute l'Eglise (Nicole, Instr. sur la Sal. Ang. ch. II). Ainsi, pour conclure en deux mots, Dieu, pour glorifier la Mère du Rédempteur, a déterminé et

disposé que la grande charité de Marie intercèderait en faveur de tous ceux pour lesquels son divin Fils a offert et versé le prix surabondant de son précieux sang, dans lequel seul est notre salut, notre vie et notre résurrection : *In quo est salus, vita, et resurrectio nostra.*

Cette doctrine, avec tout ce qui s'y rattache, est le fondement de mes propositions dans les chap. VI, VII, VIII et IX, de la première partie. De plus, les saints eux-mêmes ont parlé absolument de même, soit dans des colloques affectueux avec Marie, soit dans de chaleureux discours composés en son honneur. Un ancien Père, cité par le célèbre Vincent Contenson sous le nom de S. Jérôme, a écrit : « La plénitude de la grâce est en Jésus-Christ, comme dans la tête d'où elle découle ; elle est en Marie comme dans le cou qui la transmet aux membres : *In Christo fuit plenitudo gratiæ, sicut in capitæ influente; in Maria vero, sicut in collo transfundente* (Th. m. et cord. Lib. VI). Le Docteur Angélique, S. Thomas, enseigne en termes précis et confirme pleinement cette même vérité : *Dicitur autem Beata Virgo plena gratia, quantum ad tria... Tertio, quantum ad refusionem in omnes homines. Magnum enim est in quolibet sancto, quando habet tantum de gratiæ quod sufficit ad salutem multorum, sed quando tantum haberet quod sufficeret ad salutem omnium hominum de mundo, hoc esset maximum, et hoc est in Christo et in Beata Virgine. Nam in omni periculo potes salutem obtinere ab ipsa Virgine gloriosa. Unde : « Mille clypei », id est, remedia contra pericula, « pendent ex ea ». Item in omni opere virtutis potes eam habere in adiutorium ; et ideo dicit ipsa : « In me omnis spes vitæ et virtutis » (Exp. in Sol. Aug.).*

INTRODUCTION

QU'IL EST NÉCESSAIRE DE LIRE

Mon cher frère, qui êtes aussi mon frère en Marie, puisque la dévotion qui m'a porté à faire ce livre, et qui vous excite à le lire, nous rend l'un et l'autre heureux enfants de cette bonne mère ; si l'on vous dit que mon ouvrage est inutile, qu'il existe déjà bien des ouvrages savants et renommés sur le même sujet, répondez avec l'abbé Francon : La louange de Marie est une source inépuisable ; plus la fontaine s'écoule, plus elle se remplit ; et plus elle se remplit, plus elle s'écoule. *Laus Mariæ fons est indeficiens, qui, quanto longius extenditur, tanto amplius impletur ; quanto amplius impletur, tanto latius dilatatur.* En d'autres termes, l'auguste Vierge est si grande et si sublime que, après l'avoir comblée de louanges, on en trouve encore plus à lui donner. Dites aussi avec S. Augustin : Toutes les langues des hommes, quand même tous leurs membres se changeraient en langues, ne sauraient la louer dignement : *Etsi omnium nostrum membra verterentur in linguas, eam laudare sufficeret nullus* (Sm. 208, append.).

J'ai vu une quantité innombrable de livres, grands et petits, qui célèbrent les Gloires de Marie ; mais ils sont trop rares ou trop volumineux, ou étrangers à mon dessein ; dès lors, j'ai fait des extraits, et en ai composé un tissu, pour donner ce qu'il y a de plus exquis et de plus expressif dans les pensées des Pères et des Théologiens. Je crois pouvoir ainsi procurer aux personnes pieuses, à peu de frais et avec facilité, des lectures propres à les enflammer de plus en plus d'amour envers Marie ; j'ai voulu offrir spécialement aux prêtres les matériaux nécessaires pour étendre, par le ministère de la parole, la dévotion pour notre divine Mère.

L'amour parle souvent et avec enthousiasme de l'objet aimé, afin de le voir partout applaudi et célébré ; il faut donc supposer bien faible l'amour de ceux qui se vantent d'aimer Marie, et s'inquiètent peu de chanter ses gloires et de la faire aimer de tous les cœurs. Ainsi ne font pas les

dévoués serviteurs de cette aimable Reine; ils voudraient publier partout ses louanges et la voir aimée de tout l'univers; en toute occasion, en public et en particulier, ils tâchent d'allumer dans tous les cœurs les heureuses flammes dont ils se sentent embrasés pour leur bien-aimée souveraine.

Pour comprendre tout le bien que l'on se fait à soi-même et aux autres, en propageant la dévotion envers la Reine du ciel, il faut écouter ce qu'en disent les Docteurs. Selon saint Bonaventure, ceux qui publient les Gloires de Marie sont assurés de leur salut. Richard de S. Laurent confirme ainsi cette vérité : Honorer la Reine des Anges, c'est proprement acquérir la vie éternelle : *Honorare Mariam, thesaurizare est sibi vitam æternam*. Car, ajoute-t-il, cette Reine, pleine de reconnaissance, ne manquera pas d'honorer dans l'autre vie ceux qui l'auront honorée dans la vie présente : *Glorificabit in futuro honorificantes se in præsentibus* (De laud. B. M. 2). Qui ne connaît la promesse de Marie elle-même à ceux qui la font connaître et aimer sur la terre ? ils jouiront du bonheur éternel : *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt* (Eccli. 24). La sainte Eglise lui applique elle-même ce texte dans l'Office de son Immaculée Conception. Réjouis-toi, ô mon âme, disait S. Bonaventure, si zélé pour célébrer les gloires de Marie, tressaille de joie en elle; car des biens sans nombre sont préparés à ceux qui la glorifient : *Exulta, anima mea, et lætare in illa; quia multa bona sunt laudatoribus præparata*. Et puisque les divines Ecritures, ajoutait-il, sont remplies des louanges de Marie, faisons-nous un devoir de la célébrer de cœur et de bouche, afin qu'elle nous conduise un jour au royaume des Bienheureux : *Si enim omnes scripturæ loquuntur de ea, Deiparam perpetuo contemplemur corde, et lingua celebremus, ut ipsa ad gaudia perpetua perducamur*.

Le bienheureux Héming, évêque, commençait toujours ses sermons par un éloge de Marie. La Sainte Vierge dit un jour à Sainte Brigitte : Dites à ce prélat, qui commence toujours ses sermons par mon éloge, que je veux lui servir de Mère, que je présenterai son âme, et qu'il fera une bonne mort. En effet, Héming mourut comme un saint, au milieu d'une prière, et dans une paix céleste. Un dominicain terminant ses sermons en parlant de Marie, elle lui apparut au moment de la mort, le défendit contre les démons, le for-

tifa et conduisit elle-même dans le ciel son âme bienheureuse (Auriemma. Aff. Scamb. 1).

Le pieux Thomas à Kempis représente Marie recommandant à son Fils ceux qui publient ses louanges, et la fait ainsi parler : O mon fils ! ayez pitié d'une âme chrétienne, qui m'a aimée et glorifiée : *Fili! miserere animæ famuli tui, amatoris et laudatoris mei* (Ad Nov. 21).

Voyons aussi tous les biens que cette dévotion attire sur le peuple chrétien. Selon S. Anselme, l'auguste sein de Marie ayant apporté la Rédemption aux pécheurs, il est impossible que la prédication de ses louanges ne porte les pécheurs à se convertir et à se sauver : *Quomodo fieri potest ut ex memoria laudis ejus salus non proveniat peccatorum, cujus uterus factus via est ad sanandum peccatores?* (De Excell. v. 1) ? S'il est vrai, et même indubitable, comme je le pense, et comme je le prouverai au chapitre v^o de cet ouvrage, que toutes les grâces nous sont dispensées uniquement par les mains de Marie, et que toutes les âmes sauvées le sont par l'entremise de cette divine Mère, on peut dire, par une conséquence nécessaire, que le salut de tous les hommes dépend de la prédication des grandeurs de Marie, et de la confiance que l'on doit avoir en son intercession. Par ce moyen, S. Bernardin de Sienne sanctifia l'Italie; S. Dominique convertit tant de provinces; S. Louis Bertrand et tant d'autres ont produit de semblables merveilles en excitant les peuples à la dévotion envers Marie.

J'ai lu que le père Paul Segneri le jeune, célèbre missionnaire, faisait toujours dans ses missions un sermon sur la dévotion à Marie, et qu'il l'appelait son sermon favori. Notre Congrégation a aussi pour règle invariable de ne jamais omettre le sermon sur la Sainte Vierge; l'expérience nous atteste hautement que nul discours ne produit ordinairement autant de componction et de fruit que le sermon sur la miséricorde de Marie. Je dis : sur la miséricorde de Marie; car nous louons son humilité, nous admirons sa virginité, dirons-nous avec S. Bernard; mais, parceque nous sommes de pauvres pécheurs, nous sommes touchés et attirés surtout par l'éloge de sa miséricorde; et nous embrassons le plus affectueusement cette miséricorde; et nous la rappelons le plus souvent, et nous l'invoquons le plus fréquemment: *Laudamus virginitatem, humilitatem miramur; sed misericordia miseris sapit dulcius, misericordiam amplectimur*

carius, recordamur sæpius, crebrius invocamus (In Assumpt. 4).

Voilà pourquoi, dans la première partie de cet ouvrage, je me suis principalement attaché à célébrer la grande miséricorde et la puissante intercession de Marie, laissant à d'autres, ou réservant pour d'autres occasions le soin de glorifier ses vertus et ses prérogatives. J'ai recueilli, autant que je l'ai pu, par un travail de plusieurs années, tout ce que les SS. Pères et les plus célèbres auteurs ont dit de la miséricorde et de la puissance de l'auguste Vierge; et, comme cette miséricorde et cette puissance se trouvent merveilleusement caractérisées dans le SALVE REGINA, excellente prière approuvée par l'Eglise, et récitée pendant la majeure partie de l'année, par tout le clergé, régulier et séculier, j'ai entrepris d'expliquer d'abord cette dévote prière dans une série de chapitres. Ensuite, j'ai cru faire plaisir aux serviteurs de Marie en leur offrant des lectures ou discours sur les fêtes principales et sur les vertus de cette divine Mère, et en mettant à la fin les pratiques de dévotion les plus usitées et les plus approuvées par l'Eglise.

Pieux lecteur, si ce petit ouvrage plaît à votre dévotion, comme je l'espère, je vous prie de me recommander à la Sainte Vierge, afin qu'elle m'inspire une grande confiance à sa protection. Demandez pour moi cette grâce; et je promets de la demander aussi pour vous, pour toute personne qui me fera cette charité. Oh! heureux celui qui s'attache fortement, par la confiance et l'amour, à ces deux ancras de salut, Jésus et Marie! Certainement, il ne périra point. Disons donc, mon cher lecteur, répétons de tout notre cœur, avec le pieux Alphonse Rodriguez : Jésus et Marie, objets si doux de mon amour! je veux souffrir pour vous, et mourir pour vous; je veux être tout à vous et nullement à moi-même : *Jesu et Maria, amores mei dulcissimi! pro vobis patior, pro vobis morior; sic totus vester sim, nihil meus!* Aimons Jésus et Marie, et tâchons de nous sanctifier; c'est la plus grande fortune à laquelle nous puissions aspirer. Adieu! au bonheur de nous voir un jour aux pieds de cette tendre Mère, et de ce Fils qui nous a tant aimés; pour les louer, les remercier, et les aimer ensemble, en jouissant de leur douce présence pendant toute l'éternité! Ainsi soit-il!

PRIÈRE A LA B. VIERGE MARIE

POUR OBTENIR UNE BONNE MORT

O Marie ! doux refuge des misérables pécheurs , à cette heure où mon âme devra sortir de ce monde, je vous conjure, ô ma très douce mère, par la douleur que vous éprouvâtes en assistant à la mort de votre Fils en croix, daignez m'assister alors de votre miséricorde. Eloignez de moi les ennemis infernaux, et venez alors recevoir mon âme, et la présenter au juge éternel ; ô Reine de mon cœur, ne m'abandonnez pas ! C'est vous qui, après Jésus, devez être mon appui dans ce moment terrible. Priez votre Fils qu'il m'accorde, dans sa bonté, de mourir alors en embrassant vos pieds, et d'exhaler mon âme dans ses saintes plaies en disant : Jésus et Marie, je vous donne mon cœur et mon âme !

LES GLOIRES DE MARIE

PREMIÈRE PARTIE

PARAPHRASE DU SALVE REGINA

EXPOSITION DES GRACES NOMBREUSES ET ABONDANTES DISTRIBUÉES PAR LA MÈRE DE DIEU A SES SERVITEURS

CHAPITRE I

Salve, Regina, Mater misericordiæ

Salut! notre Reine! Mère de miséricorde!

§ 1.

Grandeur de notre confiance en Marie, fondée sur son titre de Reine de la miséricorde.

L'auguste Vierge Marie a la gloire d'être la mère du Roi des rois; aussi, l'Eglise, avec raison, lui donne, et veut que tous ses enfants lui donnent le titre glorieux de Reine. Si le Fils est roi, dit S. Athanase, il est bien juste que la Mère soit estimée et appelée Reine : *Si ipse rex est qui natus est de Virgine, mater quæ eum genuit, regina et Domina propria ac vere censetur* (S. de Deip.). A l'instant où Marie, ajoute S. Bernardin de Sienne, donna son consentement pour devenir la Mère du Verbe éternel, dès lors elle mérita d'être proclamée Reine du monde, Souveraine de toutes les créatures : *Hæc autem Virgo in illo consensu meruit primatum orbis, dominium mundi, sceptrum regni super omnes crea-*

turas (F. V. M. v. 3.). Arnaud de Chartres fait ce raisonnement : Si la chair de Marie fait une même chair avec celle du Christ, comment la divine Mère ne participerait-elle pas à la souveraineté de son Fils ? *Nec a dominatione filii mater potest esse sejuncta ; una est Mariæ et Christi caro.* Et le saint abbé conclut : La dignité royale est non seulement commune, elle est la même pour le Fils et pour la Mère : *Filii gloriam cum Matre non tam communem judica, quam eandem* (De laud. Virg.).

Et si Jésus-Christ est le Roi de l'univers, Marie en est aussi la Reine, et de plein droit, dit l'abbé Rupert : *Regina constituta, totum jure possidet filii regnum.* Ainsi, conclut S. Bernardin de Sienne, toutes les créatures qui servent la Trinité, sont autant de serviteurs de la glorieuse Vierge ; car les anges, les hommes, tous les habitants du ciel et de la terre, étant soumis à l'empire de Dieu, le sont également à la domination de la Vierge : *Tot creaturæ serviunt gloriosæ Virgini, quot serviunt Trinitati ; omnes namque creaturæ, sive angeli, sive homines, et omnia quæ sunt in cælo et in terra, quia omnia sunt divino imperio subjecta, gloriosæ Virgini sunt subjecta.* (F. V. M. v. 6.). Dans cette même pensée, l'abbé Gueric s'adresse à la divine Mère et lui dit : *Perge, Maria, perge segura in bonis filii tui ; fiducialiter age tanquam regina, Mater regis et sponsa ; tibi debetur regnum et potestas.* Continuez donc, ô Marie, continuez de régner en toute sécurité ; disposez à votre gré des biens de votre Fils ; puisque vous êtes la Mère et l'Épouse du Roi de l'univers, vous avez droit, en qualité de Reine, à l'empire, à la domination sur toutes les créatures.

Marie est donc Reine ! mais sachons tous pour notre consolation, qu'elle est une Reine de douceur, de clémence, pleine de bienveillance pour notre misère ! Voilà pourquoi l'Église, dans cette magnifique Prière, la propose à notre vénération, à notre

invocation sous ce beau titre : REINE DE MISÉRICORDE ! Le nom même de reine, selon la remarque d'Albert-le-Grand, éveille les idées de bonté, de providence pour les misérables, tandis que le titre d'impératrice signifierait plutôt rigueur et sévérité. La magnificence propre des rois et des reines, dit Sénèque, consiste à soulager les malheureux : *Hoc reges habent magnificum, prodesse miseris* (Medea). Ainsi, d'une part, les tyrans dominent pour leur propre intérêt ; de l'autre, les rois gouvernent pour le bien des peuples. Aussi, on sacre des rois, une onction d'huile se fait sur leurs tête, symbole de miséricorde, pour montrer que leur règne doit s'inspirer des plus doux sentiments de douceur et de bonté pour leurs sujets.

Les rois doivent donc principalement exercer les œuvres de miséricorde, mais sans oublier les droits de la justice, quand elle réclame contre les coupables. Telle n'est pas la royauté de Marie : oui, elle est reine, mais non reine de justice, pour châtier les malfaiteurs ; elle est Reine de miséricorde, attentive uniquement à compatir, à pardonner aux pécheurs. Aussi, l'Eglise l'appelle expressément : REINE DE MISÉRICORDE. Le grand chancelier de Paris, Jean Gerson, considérant ces paroles de David : J'ai entendu deux vérités : la puissance est à Dieu ; à Dieu est aussi la miséricorde ; *Duo hæc audivi : quia potestas Dei est ; et tibi, Domine, misericordia* (Ps. LXI.) ; nous donne ce touchant commentaire : Le règne de Dieu se compose de justice et de miséricorde ; le Seigneur a détaché les deux parts ; il s'est réservé le règne de la justice ; il a cédé à sa Mère le règne de la miséricorde, a réglé que toutes les grâces accordées aux hommes passeraient par les mains de Marie, et seraient réparties au gré de la Reine-Mère. Voici le texte même de Gerson : *Regnum Dei consistit in potestate et misericordia ; potestate Deo remanente, cessit quodammodo miseri-*

cordiæ pars Matri regnanti (Tr. IV. sup. Magn.). S. Thomas proclame la même doctrine dans la préface aux Epîtres canoniques, où il dit : Marie, quand elle conçut et mit au monde le Verbe divin, obtint la moitié du règne de Dieu ; elle devint Reine de miséricorde, comme Jésus-Christ resta le Roi de la justice : *Quando filium Dei in utero concepit, et postmodum peperit, dimidiam partem regni Dei impetravit, ut ipsa sit regina misericordiæ, cujus filius est rex justitiæ.*

Le Père éternel a établi Jésus-Christ roi de justice, et, par suite, juge universel du monde ; de là, ce chant du Prophète : O Dieu ! donnez votre jugement au roi, et votre justice au fils du roi ! *Deus, judicium tuum regi da, et justitiam tuam filio regis* (Ps. LXXI) ! « Seigneur, ajoute ici un docte interprète, vous réservez la justice à votre Fils, parce que vous avez confié la miséricorde à sa Mère ! » S. Bonaventure paraphrase ainsi, avec raison, les paroles du Psalmiste : O Dieu ! donnez votre justice au Roi, et votre miséricorde à la Reine, sa Mère ! *Deus, judicium tuum Regi da ; et misericordiam tuam Reginae, Matri ejus.* Dans le même esprit, Ernest, archevêque de Prague, dit que le Père éternel a remis au Fils le jugement et la punition, et confié à sa Mère la miséricorde et le pardon. *Pater omne judicium dedit Filio, misericordiæ vero officium dedit Matri.* Aussi, le roi-prophète voyait-il Dieu lui-même, pour ainsi dire, sacrer Marie Reine de miséricorde, en faisant couler sur son front l'huile d'une sainte allégresse : *Unxit te Deus oleo lætitiæ* (Ps. XLIV). Oui, Dieu nous donnait ainsi, à nous, malheureux fils d'Adam, un sujet d'allégresse, dans la pensée que nous avons au ciel cette glorieuse Reine, toute remplie d'une onction de miséricorde et de bonté pour nous ; ce sont les expressions mêmes de S. Bonaventure : *Maria plena unctione misericordiæ, et oleo pietatis ; propterea unxit te Deus oleo*

lætitia (Spec. VII). Le bienheureux Albert le Grand applique à ce sujet, et fort à propos, l'histoire de la reine Esther, l'une des figures de notre Reine Marie. Le roi Assuérus avait décrété la mort de tous les Juifs (Esth. IV). Mardochée, l'un des condamnés, recommanda leur salut à Esther, la priant de fléchir le roi, et d'obtenir la révocation de la sentence. D'abord, la reine s'y refusa, craignant d'irriter davantage encore le roi Assuérus. Mardochée insista, lui fit entendre qu'elle ne devait pas songer uniquement à sa propre conservation, puisque le Seigneur l'avait placée sur le trône pour obtenir le salut de tous : *Ne putes quod animam tuam tantum liberet, quia in domo regis es præ cunctis Judæis* (Est. IV). Ainsi parlait Mardochée à la reine Esther; ainsi pourrions-nous, pauvres pécheurs, parler à Marie, si jamais elle refusait de nous obtenir de Dieu la remise de la peine que nous avons méritée : *Ne putes quod animam tuam tantum liberet, quia in domo Regis es præ cunctis hominibus*. Ne pensez pas, ô Marie, que Dieu vous ait faite la Reine du monde uniquement pour assurer votre bonheur; en vous faisant si grande, il a voulu vous rendre plus capable de compâtrer aux misères humaines et de les soulager!

Assuérus, voyant Esther en sa présence, lui demande avec amour ce qu'elle désire? *Quæ est petitio tua?* La reine lui répond : *Si inveni gratiam in oculis tuis, ô rex! dona mihi populum meum pro quo obsecro*. O mon roi, dit-elle, si j'ai trouvé grâce devant vos yeux, accordez-moi le salut de mon peuple, pour qui je vous implore! Assuérus l'exauce; et révoque la sentence à l'instant même. Si Assuérus accorde le salut des Juifs à Esther, parce qu'il l'aime, comment Dieu, qui a pour Marie un amour immense, pourrait-il ne pas l'exaucer, quand elle le supplie pour les misérables pécheurs qui se recommandent à elle? Quand elle dit à Dieu même : « *Si inveni gratiam in oculis tuis, o Rex!* Mon Roi et mon

Dieu, si j'ai trouvé grâce devant vous, » elle sait bien, cette divine Mère, qu'elle est la Femme bénie, heureuse entre toutes les femmes, choisie seule pour retrouver aux hommes la grâce qu'ils ont perdue; elle sait qu'elle est la bien-aimée de son Seigneur, plus chère à son cœur que tous les Anges et les saints! Et quand elle poursuit : « Accordez-moi le salut de ces pauvres pécheurs, pour qui je vous implore : *Dona mihi populum meum, pro quo obsecro*; » est-il possible que Dieu ne l'exauce pas? Et qui donc ignore la force de ses prières sur le cœur de Dieu même? *Lex clementiæ in lingua ejus* (Prov. XXXI). Chacune de ses prières est comme une loi sanctionnée par le Seigneur, et garantissant un arrêt de miséricorde à tous ceux pour qui intercède Marie. S. Bernard demande pourquoi l'Eglise appelle Marie *Reine de miséricorde*? Il fait cette réponse : L'Eglise veut par là nous persuader que Marie ouvre l'abîme de la miséricorde divine à qui elle veut, quand elle veut, et comme elle veut; en sorte que nul pécheur, malgré l'énormité de ses crimes, ne peut se perdre, si la Très Sainte Vierge le protège : *Quod divinæ pietatis abyssum cui vult, quando vult, et quomodo vult, creditur aperire; ut nemo tam enormis peccator pereat; cui sancta sanctorum patrociniî suffragia prestat.*

Mais nous craignons peut-être que Marie ne dédaigne d'intercéder pour un pécheur, parce qu'elle le verrait trop souillé de crimes? Ou peut-être, serons-nous intimidés par la majesté et la sainteté de cette grande Reine? Non, dit S. Grégoire, plus elle est sainte et élevée, plus elle est douce et miséricordieuse envers les pécheurs qui désirent se corriger, et qui ont recours à elle : *Maria, quanto altior et sanctior, tanto clementior et dulcior circa conversos peccatores* (Greg. VII, Epist. I. 47). Les rois et les reines inspirent la terreur, par une fastueuse majesté; leurs sujets craignent de paraître en leur pré-

sence ; mais, dit S. Bernard, comment les malheureux craindraient-ils de se présenter devant cette Reine de miséricorde ? Elle n'étale rien de terrible ni d'austère ; toute sa personne respire la douceur et la bonté ! *Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas ? Nihil austerum in ea, nihil terribile ; tota suavis est, omnibus offerens lac et lanam* (Sup. Sign. m.). Oui, Marie nous donne, ou plutôt elle offre elle-même le lait et la laine ; le lait de la miséricorde, pour nous animer à la confiance ; et la laine de sa protection, pour nous défendre contre les foudres de la justice divine.

L'empereur Titus avait pour maxime de ne renvoyer personne sans espérance. Bien plus, ses amis lui représentant qu'il promettait plus qu'il ne pouvait tenir, il répondit que personne ne devait sortir mécontent d'une entrevue avec un empereur (Suet. Tit. VIII). Ainsi parlait Titus ; mais, dans le fait, il lui arrivait souvent, ou de mentir, ou de manquer à ses promesses. Mais notre Reine ne peut mentir, elle peut obtenir tout ce qu'elle veut à ses serviteurs. Elle a un cœur si bon et si compatissant, qu'elle ne peut renvoyer mécontent celui qui la prie : *Ita benigna est, ut neminem tristem redire sinat* (Lud. Blos. in Salve R.). Mais comment, dit S. Bernard, comment pourriez-vous, ô Marie, refuser votre secours aux misérables, vous, la reine de miséricorde ? Et quels sont les sujets de la miséricorde, sinon les misérables ? *Tu es Regina misericordiæ, et qui subditi misericordiæ, nisi miseri ? Tu Regina misericordiæ, et ego miserimus peccator, subditorum maximus. Rege nos ergo, o Regina misericordiæ* (In Salve, R.) ! Vous êtes la Reine de miséricorde, et je suis le plus misérable de tous les pécheurs ; je suis donc le premier de tous vos sujets, et vous devez prendre plus de soin de moi que de tous les autres. Ayez donc pitié de nous, ô Reine de miséricorde, et pensez à nous sauver. O Vierge très sainte ! pour-

rions-nous ajouter ici avec S. Grégoire de Nicomédie, ne dites pas que la multitude de nos péchés soit un obstacle à votre médiation; car vous avez une telle puissance, une telle bonté, que nos crimes les plus innombrables ne pourraient en dépasser les bornes. *Habes vires insuperabiles, ne clementiam tuam superet multitudo peccatorum. Nihil tuæ resistet potentiae; tuam enim gloriam creator existimat esse propriam* (Oratio de Ingr. B. V.). Rien ne résiste à votre puissance, puisque le Créateur, honorant en vous sa Mère, regarde votre gloire comme la sienne. Votre Fils, heureux de votre gloire, semble acquitter une dette, en exauçant vos prières : *Et Filius in ea exultans quasi exsolvens debitum, implet petitiones tuas* (Ibid.). C'est-à-dire, si Marie a une obligation infinie au Fils de Dieu, pour l'avoir élevée à la maternité divine; Jésus a incontestablement de grandes obligations à Marie, puisque, selon l'humanité, il lui doit l'être. De là, Jésus, désireux de rendre en quelque sorte à Marie tout ce qu'il lui doit, se réjouit de sa gloire, et l'honore spécialement en exauçant toujours toutes ses prières. Dès lors, quelle doit être notre confiance dans notre Reine, sachant combien elle est puissante auprès de Dieu, et combien elle est riche en miséricordes! En effet, il n'est personne sur la terre qui n'ait part aux bontés et aux faveurs de Marie! La bien-heureuse Vierge l'a révélé elle-même à Ste Brigitte : Je suis, dit-elle, la Reine du ciel, la mère de la miséricorde! je suis l'allégresse des justes; je suis la Porte qui donne aux pécheurs l'accès jusqu'à Dieu. Il n'est sur la terre aucun pécheur assez maudit pour se voir privé des effets de ma miséricorde; s'il ne reçoit d'autre grâce, au moins, il doit à mon intercession celle d'être moins tenté par les démons! *Ego Regina cæli, ego Mater misericordiæ; ego justorum gaudium, et aditus peccatorum ad Deum. Nullus est adeo maledictus, qui quamdiu vivit careat misericordia mea:*

quia propter me levius tentatur a dæmonibus, quam alias tentaretur. Elle ajoute : Aucun pécheur, tant qu'il n'a pas encouru la dernière malédiction (c'est-à-dire, la malédiction finale, irrévocable, qui prononce la damnation), aucun pécheur, dit-elle, n'est assez rejeté de Dieu pour ne pouvoir plus revenir à lui et obtenir miséricorde, s'il m'appelle à son secours : *Nullus est ita abjectus a Deo, nisi fuerit omnino maledictus, qui, si me invocaverit, non revertatur ad Deum, et habiturus sit misericordiam* (Rev. VI, 10.). Et plus loin : Tous les chrétiens m'appellent Mère de miséricorde; et, de fait, la miséricorde divine envers les hommes m'a faite à ce point miséricordieuse à leur égard : *Ego vocor ab omnibus Mater misericordiæ; et vere misericordia illius misericordem me fecit.* Enfin, elle conclut en disant : *Ideo miser erit, qui ad misericordem, cum possit, non accedit* (Rev. II, 23). Il sera donc malheureux, et pour l'éternité, celui qui, pouvant m'invoquer dans la vie présente et pouvant recourir à ma bonté, à mon immense désir de sauver les pécheurs, aura mérité la damnation par sa négligence !

Accourons donc, allons toujours nous jeter aux pieds de cette douce Reine, si nous désirons vraiment notre salut; si la vue de nos péchés nous effraie et nous décourage, rappelons-nous que Marie est établie Reine de miséricorde, précisément pour sauver par sa protection, les pécheurs les plus coupables et les plus désespérés, quand ils se recommandent à elle. Ces pécheurs formeront sa couronne dans le ciel, comme le lui promet le divin Epoux, l'invitant à venir du Liban, lui promettant pour couronne les cavernes des lions, les montagnes des léopards : *Veni de Libano, sponsa mea; veni de Libano; veni, coronaberis; de cubilibus leonum, de montibus pardorum* (Cant. IV). Que signifient mystiquement ces repaires de bêtes monstrueuses, sinon les misérables pécheurs dont les âmes sont les antres de

tous les péchés, les monstres de l'ordre moral? Oui, ces malheureux pécheurs, sauvés par votre médiation, seront votre couronne dans le Paradis, ô glorieuse Reine, Vierge Marie! Oui, leur salut sera votre couronne, couronne bien assortie et bien convenable à la Reine de miséricorde. Tel est le commentaire de l'abbé Rupert : *De talium leonum cubilibus tu coronaberis; eorum salus corona tua erit* (In Cant. III).

A notre sujet convient très bien l'histoire suivante :

EXEMPLE

Nous lisons dans la vie de la sœur Catherine de Saint Augustin, que cette servante de Dieu avait pour voisine une femme appelée Marie, scandaleuse dès son jeune âge, obstinée dans ses désordres jusqu'à sa vieillesse. Chassée par les habitants, confinée dans une grotte solitaire, tombée en putréfaction, même avant sa mort, elle mourut enfin, abandonnée de tous, et sans sacrements, et fut enterrée dans les champs comme un animal immonde. Sœur Catherine, ordinairement si empressée de recommander charitablement à Dieu les âmes de ceux qui passaient à l'autre vie, apprenant la triste fin de cette misérable, ne songea pas même à prier pour elle, la croyant, comme tout le monde, éternellement perdue. Quatre ans après, elle vit apparaître une âme du Purgatoire, qui lui dit : Sœur Catherine, quel malheur est le mien! vous recommandez à Dieu les âmes de tous ceux qui meurent, et mon âme est la seule dont vous n'avez pas eu pitié! — Qui êtes-vous? dit la servante de Dieu. — Je suis, répondit-elle, cette pauvre Marie qui mourut dans la grotte! — Et comment donc êtes-vous sauvée? reprit sœur Catherine. — Oui, je suis sauvée, répliqua l'infortunée, par la miséricorde de la Vierge Marie! — Et comment?

— Quand je vis approcher la mort, me trouvant si chargée de péchés, abandonnée de tout le monde, je me tournai vers la Mère de Dieu, et je lui dis : Notre-Dame ! vous êtes le refuge des pauvres délaissés ! Ah ! me voici délaissée de tous ! vous êtes mon unique espérance, vous seule pouvez me secourir, ayez pitié de moi ? La sainte Vierge m'obtint la grâce de faire un acte de contrition ; je mourus, et je fus sauvée ! Cette bonne Reine obtint même la grâce d'abréger ma peine, en rachetant par l'intensité de mes souffrances, une dette qui aurait exigé un bien plus grand nombre d'années. Il faudrait quelques messes pour me délivrer du Purgatoire ; je vous en prie, faites-les dire pour moi, et je vous promets de prier toujours Dieu et Marie pour vous.

Sœur Catherine fit aussitôt célébrer les messes pour elle ; et quelques jours après, cette âme lui apparut de nouveau, plus radieuse que le soleil, et lui dit : Je vous remercie, sœur Catherine, je vais en Paradis chanter les miséricordes de mon Dieu et prier pour vous !

PRIÈRE

O Marie, Mère de mon Dieu ? ô ma Souveraine ! tel se présenterait à une grande reine le dernier des misérables, couvert de plaies et de souillures ; tel je me présente à vous, qui êtes la Reine du ciel et de la terre ! Du trône sublime où vous êtes assise, ne dédaignez pas, je vous en prie, d'abaisser vos regards jusqu'à moi, pauvre pécheur ! Dieu vous a comblée de richesses pour secourir les pauvres ; il vous a établi Reine de miséricorde, pour le soulagement des misérables ! Regardez-moi donc, et prenez pitié de moi ! Regardez-moi ; ne me quittez pas que vous ne m'ayez changé de pécheur en saint ! Je le sais, je ne mérite rien, ou plutôt, je mériterais, par mon ingratitude, d'être dépouillé de toutes les

grâces que j'ai reçues du Seigneur par votre intercession. Mais vous qui êtes la Reine des miséricordes, vous ne cherchez pas les mérites, mais les misères, afin de secourir les nécessiteux. Mais qui est plus pauvre, plus nécessiteux que moi ?

O Vierge sublime ! Vous êtes la Reine du monde, et, par conséquent, ma Reine ; je le sais, mais je veux d'une manière plus spéciale me consacrer à votre service, afin que vous disposiez de moi comme il vous plaît. Ainsi, je vous dirai avec S. Bonaventure : *Domina, me tuæ dominationi committo ; ut me plenarie regas et gubernes ; non mihi me relinquas*. Gouvernez-moi, ô ma Reine ! et ne me laissez pas à moi-même ! Commandez-moi ; faites de moi ce qu'il vous plaira ; châtiez-moi quand je ne vous obéirai pas, car rien ne me sera plus salulaire que les châtimens venus de votre main ! Je trouve plus de bonheur dans votre service que dans l'empire de l'univers. *Tuus sum ego, salvum me fac*. Acceptez-moi, ô Marie ! pour votre propriété ; à ce titre je vous confie mon salut ! Je ne veux plus être à moi, je me donne à vous ! Jusqu'à ce jour, je vous ai mal servie, j'ai perdu les plus belles occasions de vous honorer ; mais je veux désormais m'unir à vos serviteurs les plus affectionnés et les plus fidèles. Non, telle est ma résolution, personne à l'avenir ne vous rendra plus d'honneur ou d'affection que moi ; ô ma très aimable Reine ! Telle est ma promesse ; j'espère y être fidèle avec votre secours. Ainsi-soit-il.

§ 2.

Combien doit s'augmenter notre confiance en Marie, par la pensée qu'elle est aussi notre Mère

Les serviteurs de Marie ne lui donnent pas au hasard ou sans raison ce titre de Mère ; ils semblent même ne pouvoir l'invoquer sous un autre nom ; ils

ne se lassent jamais de l'appeler : notre Mère ; car elle est véritablement, non selon la chair mais selon l'esprit, la Mère de notre âme et de notre salut. Le péché, en privant nos âmes de la grâce divine, les priva aussi de la vie spirituelle. Ainsi, elles étaient dans un misérable état de mort. Jésus-Christ, notre Rédempteur, par un excès d'amour et de miséricorde, vint nous rendre par sa mort sur la croix, la vie que nous avons perdue, comme il l'a déclaré lui même : *Veni, ut vitam habeant, et abundantius habeant*. Je viens leur rendre la vie, une vie plus abondante (Jean x). *Une vie plus abondante* ; en effet, disent les théologiens, Jésus-Christ, par la Rédemption, nous apporta plus de biens que le premier homme ne nous avait causé de mal par son péché. En nous réconciliant avec Dieu, il devint le Père des âmes dans la nouvelle loi de grâce, selon la prophétie d'Isaïe : *Pater futuri sæculi, princeps pacis* ; Père du siècle futur, prince de la paix (Is. ix). Mais si Jésus-Christ est le Père de nos âmes, Marie en est la Mère ; car, en nous donnant Jésus, elle nous a donné la véritable vie ; ensuite, offrant sur le Calvaire la vie de son Fils pour notre salut, elle nous enfanta de nouveau à la vie de la grâce divine.

Marie est devenue notre Mère spirituelle en deux circonstances principales, selon l'enseignement des saints docteurs. La première fois, quand elle conçut le Fils de Dieu dans son sein virginal, nous dit le bienheureux Albert-le-Grand, ainsi développé par S. Bernardin de Sienne : Dans le mystère de l'Incarnation, la Vierge, donnant le consentement que le Verbe éternel attendait d'elle pour devenir son Fils, demande à Dieu notre salut avec un immense amour, et se consacre d'une telle ardeur à notre rédemption, que, dès ce moment, elle nous porta dans son sein comme la plus tendre mère : *Virgo per hunc consensum in Incarnatione filii omnium salutem vigorocisissime expetiit et procuravit, et omnium sal-*

vationi per hunc consensum se dedicavit; ita ut ex tunc omnes in suis visceribus bajularet, tanquam verissima mater filios suos (De B. V. v. 8). Saint Luc, parlant de la naissance de notre Sauveur (ch. II), dit que Marie mit au monde son premier-né : *Peperit filium suum primogenitum* (Luc II). Un pieux auteur fait cette observation : Si l'Évangéliste appelle premier-né le Fils de la Vierge, ne donne-t-il pas à conclure qu'elle a eu d'autres enfants? *Si primogenitus, ergo alii fidi secuti sunt secundo geniti*. Or, continue le même auteur, il est de foi que Marie n'a qu'un fils selon la chair; donc ses autres enfants sont dans l'ordre spirituel et ces fils spirituels, c'est nous-mêmes : *Carnales nullos habet B. Virgo præter Christum; ergo spirituales habeat necesse est*. Dieu révéla cette même vérité à sainte Gertrude. Lisant un jour ce même passage de l'Évangile, elle se troubla, ne pouvant comprendre comment ce titre de premier-né pouvait se donner à Jésus, son Fils unique. Dieu lui révéla que Jésus est son premier-né selon la chair, et que les hommes sont ses puînés selon l'esprit.

Par là se comprend ce qui est dit de Marie dans les Cantiques : Votre sein est comme un monceau de froment entouré de lis : *Venter tuus sicut acervus tritici, vallatus liliis* (Cant. VII). Voici l'explication de S. Ambroise : Dans le sein très pur de Marie, il y eut un seul grain, Jésus-Christ, mais il est appelé un monceau, parce que dans ce seul grain étaient compris tous les élus, dont Marie devait être aussi la Mère. *Unum granum frumenti fuit in utero Virginis, Christus Dominus; et tamen acervus tritici dicitur, quia granum hoc virtute omnes electos continet, ut ipse sit primogenitus in multis fratribus* (De Inst. Virg.). L'abbé Guillaume dit aussi : *In illo uno fructu, in uno salvatore omnium Jesu plurimos Maria peperit ad salutem. Pariendo vitam, multos peperit ad vitam*. Marie, mettant au monde Jésus,

notre Sauveur et notre vie, nous a tous enfantés au salut et à la vie (In Cant. IV).

La seconde circonstance où Marie nous fit naître à la grâce, c'est le Calvaire, où son cœur brisé par la douleur, offrit au Père éternel, pour notre salut, la vie de son Fils bien-aimé. Marie, comme l'affirme S. Augustin, ayant coopéré par sa charité à la renaissance des fidèles dans la vie de la grâce, devint en même temps notre Mère spirituelle, à nous tous, qui sommes les membres de notre chef, Jésus-Christ : *Illa spiritu mater est membrorum salvatoris quia cooperata est charitate, ut fideles in Christo nascerentur* (De Virg. VI). C'est précisément le sens de ces paroles des Cantiques, appliquées à la Bienheureuse Vierge Marie : *Posuit me custodem in vineis; vineam meam non custodivi* (Cant. I.). Marie, pour sauver nos âmes, sacrifia la vie de son Fils, ou plutôt sa propre vie, suivant le commentaire de l'abbé Guillaume : *Ut multas animas salvas faceret, animam suam morti exposuit*. En effet, quelle pouvait être l'âme de Marie, sinon Jésus, son Fils, sa vie et tout son amour ? Voilà pourquoi S. Siméon lui annonça qu'un jour son âme bénie serait transpercée d'un glaive de douleur. *Et tuam ipsius animam doloris gradus pertransibit* (Luc II.). Ce glaive de douleur, c'est précisément la lance qui perça le côté de Jésus ; car Jésus était l'âme de Marie. Alors même, elle nous enfanta à la vie éternelle ; en sorte que nous pouvons tous nous appeler les fils des douleurs de Marie. Cette Mère si tendre fut toujours et parfaitement unie à la volonté divine ; ce qui fait dire à S. Bonaventure que, voyant le Père éternel pousser l'amour envers les hommes jusqu'à vouloir la mort de son Fils pour notre salut, et le Fils nous aimer jusqu'à vouloir mourir pour nous ; Marie, de son côté, pour se conformer à cet amour extrême du Père et du Fils pour le genre humain, offrit et donna de grand cœur son consentement à la mort de son

Fils, afin que nous fussions tous sauvés : *Nulla modo dubitandum est, quin Mariæ animus voluit etiam tradere filium suum pro salute generis humani, ut mater per omnia conformis fieret Patri et Filio* (S. Bon.).

Il est vrai que Jésus-Christ voulut mourir seul pour la Rédemption du genre humain : *Torcular calcavi solus* (Is. LXIII.). Mais, voyant le brûlant désir qu'avait Marie de se dévouer aussi pour le salut des hommes, il permit qu'elle y coopérât par l'offrande et le sacrifice de son cher Fils, et qu'elle devînt ainsi la Mère de nos âmes. Et notre Sauveur l'a témoigné, lorsque, avant d'expirer, voyant du haut de la croix sa mère et le disciple S. Jean, il dit d'abord à Marie : *Ecce Filius tuus*, voilà votre fils ; comme s'il eût dit : Voilà l'homme qui, par l'offrande que vous faites de ma vie pour son salut, vient de naître à la grâce. Puis, se tournant vers le disciple, il lui dit : *Ecce Mater tua* ; voici votre Mère ! Par ces paroles, dit S. Bernardin de Sienne, Marie devint alors la Mère, non seulement de S. Jean, mais de tous les hommes, à raison de son amour pour eux : *In Joanne intelligimus omnes quorum B. Virgo per dilectionem facta est Mater* (Serm. LI). Aussi, comme l'observe Silveira, S. Jean rapportant ce fait, se sert de ces mots : *Deinde dicit discipulo : Ecce mater tua*. Le Sauveur parle non pas à S. Jean comme individu, mais à son disciple, pour faire entendre qu'il donnait Marie pour Mère commune à tous ceux qui, en qualité de chrétiens, sont appelés ses disciples : *Joannes est nomen particulare, discipulus commune, ut denotetur quod Maria omnibus detur in matrem*.

Je suis la Mère du bel amour, dit Marie : *Ego Mater pulchræ dilectionis* (Eccli. xxiv.). C'est vrai, dit un pieux auteur, parce que son amour rend nos âmes belles aux yeux de Dieu, et fait qu'elle nous reçoit comme la plus tendre mère accueille ses en-

fants : *Quia tota est amor erga nos, quos recipit in filios* (Paciucch. B. V.). Et quelle mère, dit S. Bonaventure, quelle mère aime ses enfants et s'occupe de leurs intérêts, autant que vous nous aimez et que vous procurez notre avancement, ô notre douce Reine? *Nonne plus sine comparatione nos diligis, ac bona nostra procuras, quam mater carnalis?*

Oh! bienheureux ceux qui vivent sous la protection d'une Mère si tendre et si puissante! Le prophète David, longtemps avant la naissance de Marie, demandait à Dieu son salut, en se déclarant fils de Marie, et faisait cette prière : Sauvez, Seigneur, le fils de votre servante! *Salvum fac filium ancillæ tuæ* (Ps. LXXXV.)! Le fils de quelle servante, s'écrie S. Augustin? *Cujus ancillæ?* Et il répond : Le fils de celle qui a dit : Voici la servante du Seigneur! *Quæ ait : Ecce ancilla Domini* (In Ps. LXXXV). Et qui osera jamais, dit le cardinal Bellarmin, venir arracher du sein de Marie ses enfants qui vont y chercher un refuge contre leurs ennemis? Quelle rage infernale, quelle passion violente pourra les vaincre, s'ils mettent leur confiance dans le patronage d'une telle mère? *Quam bene nobis erit sub presidio tantæ matris? Quis detrahere audebit de sine ejus? Quæ nos tentatio aut turbatio superare poterit, confidentes in patrocinio Matris Dei et nostræ* (Bell. de Sept. verb.)? La baleine, dit-on, quand elle voit ses petits en danger, sous les attaques de la tempête ou des pêcheurs, ouvre la bouche et les reçoit dans son sein. Voilà précisément ce que fait Marie, dit Novarin : *Fidelium piïssima mater, furente tentationum tempestate, materno affectu eos velut intra viscera propria receptos protegit, donec in beatum portum reponat* (cap. XIV. ex. 81). Notre Mère, voyant ses enfants exposés à de trop grands périls, aux tempêtes des plus furieuses tentations, que fait-elle? Elle les cache avec amour comme dans ses propres entrailles ; les y protège, leur donne un

inviolable asile, jusqu'à ce qu'elle les ait rendus dans le port assuré du salut.

O la plus tendre Mère! O Mère la plus compatissante! soyez à jamais bénie! Béni soit à jamais le Dieu qui vous a donnée à nous pour notre Mère, et comme notre refuge dans tous les dangers de la vie! La bienheureuse Vierge a révélé elle-même à sainte Brigitte l'excès de sa tendresse : Une mère, voyant son fils sous le glaive des ennemis, ne trouverait rien d'impossible pour le sauver; ainsi, dit elle, ferai-je moi-même pour mes enfants, fussent-ils les plus grands pécheurs, toutes les fois qu'ils invoqueront mon secours! *Ita ego facio et faciam omnibus peccatoribus misericordiam meam petentibus* (lib. IV. 138). Voilà comment, dans tous nos combats contre l'enfer, nous pouvons vaincre Satan et le vaincre toujours : recourir à celle qui est la Mère de Dieu et la nôtre, en lui redisant toujours : *Sub tuum presidium confugimus, sancta Dei genitrix!* Nous nous réfugions sous votre protection, ô sainte Mère de Dieu! Ah! combien de victoires remportées sur les enfers par les fidèles assidus à implorer Marie par cette courte mais toute-puissante prière! Ce moyen donna toujours à l'illustre servante de Dieu, sœur Marie du Crucifix, la victoire sur les démons.

Ayez donc toujours bon courage, ô vous! les enfants de Marie! Sachez qu'elle reçoit pour ses enfants tous ceux qui veulent l'être. Oui, bon courage! pouvez-vous craindre de périr, quand une telle mère vous défend et vous protège? *Dic, anima mea : Cum magna fiducia exultabo et lætabor, quia quidquid judicabitur de me pendet ex sententia fratris et matris!* Voilà comment, selon S. Bonaventure, doit s'exprimer et s'encourager celui qui aime cette bonne Mère et se met sous sa protection : Que crains-tu, ô mon âme! La cause de ton salut éternel ne peut se perdre, puisque la sentence est entre les mains de Jésus qui est ton frère, et de Marie qui est ta Mère!

A cette même pensée, S. Anselme éclate en transports de joie, et nous encourage : *O beata fiducia ! ô tutum refugium ! Mater Dei est mater mea ! Quæ certitudine igitur debemus sperare, quoniam solus de boni fratris et piæ matris pendet arbitrio* (in depr. ad V) ! O heureuse confiance ! ô refuge assuré ! la Mère de Dieu est notre Mère ! Combien notre espérance doit être assurée, quand notre salut dépend de la volonté d'un bon frère et d'une tendre mère !

Ecoutez, d'autre part, notre Mère qui nous appelle, et nous crie : Qui est mon petit enfant ? qu'il vienne à moi ! *Si quis est parvulus, veniat ad me* (Prov. IX) ! Les enfants ont toujours sur les lèvres le nom de leur mère ; dans tout danger, dans toute épouvante, il élèvent la voix et s'écrient : Ma mère ! ma mère ! O très douce Marie ! ô la plus tendre des Mères ! c'est là précisément ce que vous désirez de nous ; vous désirez que, devenus enfants, nous vous appelions toujours dans nos dangers, que nous recourions sans cesse à vous, parce que vous voulez nous secourir et nous sauver, comme vous avez toujours fait pour vos enfants qui vous ont implorée.

EXEMPLE

L'histoire de la Compagnie de Jésus dans le royaume de Naples (lib. V. VII) rapporte le trait suivant d'un gentilhomme écossais, nommé Elphinstone. Parent du roi Jacques, né dans l'hérésie, il en suivait les fausses doctrines ; mais une lumière divine vint lui ouvrir les yeux sur son erreur. Il passe en France ; et, grâce aux instructions d'un bon Père Jésuite, écossais comme lui, et surtout grâce à l'intercession de la Bienheureuse Vierge, il reconnaît enfin la vérité, abjure l'hérésie et se fait catholique. Plus tard, il se trouvait à Rome ; un de ses amis le voit un jour tout affligé et tout en pleurs, et lui en demande la cause. Ma mère, répondit-il, m'est appa-

rue cette nuit, et m'a dit : « Mon fils, quel bonheur pour toi d'être rentré dans le sein de la véritable Eglise ! Et moi, je suis morte dans l'hérésie, et je suis perdue ! » Dès lors, il devint plus fervent que jamais dans la dévotion à Marie, et la choisit pour son unique Mère. Elle lui inspira la pensée d'embrasser la vie religieuse, et il en fit le vœu. Tombé malade, il vint à Naples, espérant que le changement d'air lui rendrait la santé. Mais Dieu permit qu'il y mourut, et dans l'état religieux ; car ayant su, peu après son arrivée, que sa maladie était mortelle, il obtint son admission, à force de prières et de larmes ; et, en présence du Saint-Sacrement qu'il recevait en viatique, il fut déclaré membre de la Compagnie de Jésus. A partir de ce moment, il attendrissait tout le monde par la manière affectueuse dont il remerciait Marie, sa Mère, de l'avoir arraché à l'hérésie, et de l'avoir conduit dans la véritable Eglise et dans la maison de Dieu, pour y mourir au milieu des religieux, ses frères. Il s'écriait : « Oh ! quelle gloire de mourir, environné de tous ces anges ! » On l'exhortait à prendre un peu de repos. « Ah ! répondait-il, il n'est pas temps de me reposer, quand je touche au terme de ma vie ! » Avant de mourir, il dit à ceux qui l'entouraient : « Mes frères, voyez-vous les anges du ciel qui m'assistent ? » Un des religieux, l'ayant entendu murmurer quelques paroles, lui demanda ce qu'il disait. Il répondit qu'un ange lui avait révélé qu'il passerait peu de temps en Purgatoire, et qu'il entrerait bientôt dans le ciel. Il reprit ensuite ses doux entretiens avec sa Mère, Marie, en répétant : « Ma Mère, ma Mère ! » Et, comme un enfant qui s'endort entre les bras de sa mère, il expira paisiblement. Peu après, un saint religieux sut, par révélation, qu'il était déjà en Paradis.

PRIÈRE

O Marie, ma très sainte Mère, comment est-il possible qu'ayant une si sainte Mère, je sois un si grand pécheur? une Mère toute embrasée de l'amour divin, et moi épris de l'amour des créatures? Une mère si riche en vertus, et moi si pauvre? Ah! ma très aimable Mère! il est vrai, je ne mérite plus d'être appelé votre fils, parce que je m'en suis rendu indigne par ma coupable vie! Je suis content, si vous m'acceptez pour votre serviteur; oui, pour être admis au nombre de vos dévoués serviteurs, je suis prêt à renoncer à tous les royaumes de la terre. Oui, je serai content à ce prix; mais ne me refusez pas la grâce de vous appeler ma Mère. Ce nom me console, m'attendrit, me rappelle l'obligation où je suis de vous aimer. Ce nom m'inspire à mettre ma confiance en vous. Quand je tremble à la pensée de mes crimes et de la justice divine, je me sens fortifié, en pensant que vous êtes ma Mère. Permettez-moi de vous dire : Ô ma Mère! ma très aimable Mère! Je vous donne ce nom, je veux vous le donner toujours. Après Dieu, soyez en tout temps mon espérance, mon refuge, mon amour dans cette vallée de larmes! J'espère mourir dans ces sentiments, remettre ainsi, à mon heure dernière, mon âme entre vos mains, en vous disant : Ma Mère! ô Marie, ma Mère! assistez-moi, ayez pitié de moi. Ainsi soit-il.

§ 3.

*Grandeur de l'amour que nous porte cette
tendre Mère.*

Puisque Marie est notre Mère, nous pouvons considérer combien elle nous aime. L'amour des parents pour les enfants est un amour nécessaire;

aussi, comme le remarque S. Thomas (Opusc. LX. 4), la loi divine commande aux enfants d'aimer leurs parents, et ne donne pas aux parents un précepte formel d'aimer leurs enfants. En effet, la nature a imprimé, avec tant de force, dans tous les animaux, l'amour de leur progéniture, que les plus sauvages mêmes, comme dit S. Ambroise, ne peuvent s'empêcher d'aimer leurs petits. *Natura hoc bestiis infundit. ut catulos parvulos ament* (Exam. VI. 4). On raconte même que les tigres, lorsqu'ils entendent les cris de leurs petits embarqués par des chasseurs, se jettent à la nage en pleine mer, jusqu'à ce qu'ils aient rejoint le navire qui les emporte. Si les tigres eux-mêmes ne peuvent oublier leurs petits, semble nous dire Marie, la plus tendre Mère, comment oublierai-je de vous aimer, vous, mes enfants? *Numquid oblivisci potest mulier infantem suum, ut non misereatur filio uteri sui? Et si illa obtita fuerit, ego tamen non obliviscar tui* (Is. XLIX). Non, ajoute-t-elle, si par impossible, une mère oubliait son fils, moi, je ne pourrais jamais oublier une âme qui est ma fille?

Marie est notre Mère, non par la chair, comme nous l'avons dit, mais par l'amour : *Ego Mater pulchræ dilectionis*. Ainsi, l'amour seul qu'elle nous porte, l'a rendue notre Mère; voilà pourquoi, dit un auteur, elle se glorifie d'être *Mère d'amour*; car, nous ayant adopté pour enfants, elle est tout amour pour nous. *Se dilectione esse matrem gloriatur, quia tota est amor erga nos, quos in filios recepit*. Qui pourrait expliquer l'amour que Marie nous porte dans toutes nos misères? A la mort de Jésus-Christ, dit Arnould de Chartres, Marie brûlait d'un immense désir de mourir avec son Fils, pour notre amour. *Flagrabat Virgo, æstuante charitate incensa, ut pro humani generis salute simul cum prole profunderet vitam*. Ainsi, ajoute S. Ambroise, pendant que le Fils expirait sur la croix, la Mère s'offrait aux bour-

reaux, et sacrifiait également sa vie pour notre amour. *Pendebat in cruce Filius, Mater persecutoribus se offerebat* (Instit. Virg. VII.).

Mais considérons les raisons de cet amour, pour en mieux comprendre la grandeur.

Le premier motif de l'amour de Marie envers les hommes, c'est le grand amour qu'elle a pour Dieu. L'amour de Dieu et l'amour du prochain, dit S. Jean, sont l'objet d'un même commandement. *Hoc mandatum habemus a Deo, ut qui diligit Deum, diligit et fratrem suum* (I Jean IV). Et le progrès de l'un de ces amours correspond au progrès de l'autre. Aussi les saints, parce qu'ils avaient le plus grand amour pour Dieu, que n'ont-ils pas fait pour l'amour de leurs frères? Pour les sauver, ils sont allés jusqu'à exposer et sacrifier leur liberté, et même leur vie. Lisez les travaux de S. François Xavier dans les Indes : pour secourir les peuples barbares, il gravissait en rampant des montagnes escarpées, bravait mille dangers, afin de trouver ces misérables dans les cavernes où ils vivaient comme des bêtes sauvages, afin de les amener à Dieu. Et S. François de Salles, pour convertir les hérétiques du Chablais, se hasarda, pendant une année entière, à passer chaque jour une rivière, en se cramponnant sur une poutre couverte de glaçons, afin d'aller sur l'autre rive prêcher à ces obstinés. S. Paulin prit la place d'un esclave, afin d'obtenir la liberté au fils d'une pauvre veuve. S. Fidèle de Siegmaringen, pour gagner à Dieu une population hérétique, s'estima heureux de perdre la vie pour la vérité. Ainsi, les saints, parce qu'ils aimaient Dieu avec ardeur, ont fait des choses héroïques pour le prochain. Mais qui plus que Marie a aimé Dieu? Elle a plus aimé Dieu au premier instant de son existence que tous les saints et tous les anges ne l'ont aimé dans tout le cours de leur vie, comme nous le verrons plus au long, en parlant des vertus de Marie. La sainte

Vierge révéla à sœur Marie du Crucifix (Vit. II. 5), que le feu dont elle brûlait pour Dieu eût suffi pour consumer en un instant le ciel et la terre, et que les ardeurs des séraphins, comparées aux siennes, étaient comme le souffle d'un frais zéphir. Par conséquent, si, parmi tous les esprits célestes, il n'en est pas un seul qui aime Dieu plus que Marie, nous n'avons et ne pouvons avoir personne qui nous aime plus, après Dieu, que cette tendre Mère. Ajoutez ensemble l'amour de toutes les mères pour leurs enfants, des époux pour leurs épouses, de tous les saints et de tous les anges pour leurs protégés, rien n'approcherait de l'amour que Marie porte à une seule âme. Le Père Nieremberg dit que l'amour de toutes les mères pour leurs enfants est une ombre en comparaison de l'amour que Marie a pour l'un de nous. Elle seule, ajoute-t-il, nous aime incomparablement plus que tous les anges et les saints ne nous aiment ensemble.

Voici un autre motif de cet immense amour de Marie pour nous : Jésus, son fils bien-aimé, nous a recommandés à elle, comme ses enfants, à la dernière heure, quand il lui dit : Femme, voilà votre fils, *Mulier ecce filius tuus*; en lui désignant tous les hommes dans la personne de S. Jean, comme nous l'avons déjà montré. Ce sont même les dernières paroles que son Fils lui adressa. Les dernières paroles des personnes aimées, prononcées au moment de la mort, sont les plus chères au cœur, et ne peuvent s'oublier.

Ensuite, nous sommes les bien-aimés enfants de Marie, parce que nous lui coûtions d'excessives douleurs. Les mères aiment toujours mieux les enfants à qui elles ont conservé la vie avec plus de peines et de sacrifices. Or, nous sommes ces enfants auxquels Marie n'a pu obtenir la vie de la grâce, qu'en acceptant le cruel supplice d'offrir elle-même à la mort la vie de son Jésus; en se résignant pour nous à le voir

mourir à ses yeux par l'excès des tourments. Grâce à cette héroïque offrande de Marie, nous avons pu renaître à la vie de la grâce divine. Ainsi, nous sommes pour elle des fils extrêmement chers, parce que nous lui coûtions d'excessives douleurs. Il est écrit que l'amour du Père éternel pour les hommes a été si grand qu'il a livré pour nous son Fils unique à la mort : *Sic Deus dilexit mundum ut filium suum unigenitum daret* (Jean III). De même, selon S. Bonaventure, on peut dire : Marie a tellement aimé le monde, qu'elle nous a donné son Fils unique : *Sic Maria dilexit nos, ut filium suum unigenitum daret*. Et quand nous l'a-t-elle donné? Elle nous l'a donné, dit le Père Niéremberg, d'abord, quand elle lui permit d'aller à la mort. Elle nous l'a donné quand, les autres manquant à leurs devoirs par haine ou par crainte, elle pouvait bien elle seule défendre auprès des juges la vie de son Fils. Assurément, les paroles d'une mère aussi sage et aussi tendre auraient pu faire assez d'impression au moins sur Pilate, pour le dissuader de condamner à mort un homme qu'il avait lui-même déclaré innocent. Mais non, Marie ne voulut même pas prononcer une seule parole en faveur de son Fils, pour ne pas empêcher cette mort, la source de notre salut. Enfin, elle nous l'a donné, mille et mille fois, aux pieds de la croix, durant les trois heures qu'elle assista au supplice de son Fils bien-aimé. Car alors, elle était absorbée dans un seul acte, à chaque instant : sacrifier pour nous la vie de son Fils, avec une extrême douleur, avec un immense amour pour nous. Et, telle fut alors sa constance, nous disent S. Anselme et S. Antonin, qu'elle l'eût crucifié elle-même, à défaut de bourreaux, pour obéir à la volonté du Père qui le dévouait à la mort pour notre salut. Si Abraham a eu la force de consentir à immoler son fils de sa propre main, nous devons croire que Marie s'y fût portée avec plus de constance encore, puisqu'elle

est plus sainte et plus obéissante qu'Abraham. Mais pour revenir à notre sujet, combien nous devons de reconnaissance à Marie pour un si grand amour, pour le douloureux sacrifice qu'elle a fait de la vie de son Fils unique, afin d'obtenir notre salut? Le Seigneur sut bien récompenser Abraham du sacrifice qu'il était tout disposé à lui faire de son cher fils Isaac; mais nous, que pouvons-nous rendre à Marie pour nous avoir sacrifié la vie de son Jésus, fils beaucoup plus précieux et plus aimé que le fils d'Abraham? Cet amour de Marie, dit S. Bonaventure, nous impose une grande obligation de l'aimer, puisqu'elle nous a témoigné un amour incomparable, en nous donnant son Fils unique qu'elle aimait plus qu'elle-même : *Nulla post eam creatura ita per amorem nostrum exardescet, quæ filium suum unicum, quem multo plus se amavit, nobis dedit et pro nobis obtulit.*

Nous trouvons ici même un nouveau motif pour lequel nous sommes aimés de Marie : elle voit en nous le prix de la mort de Jésus-Christ. Si une mère avait un serviteur racheté par son fils chéri, au prix de vingt années de prison et de souffrances, combien cette considération n'ajouterait pas à son affection pour ce serviteur? Or, Marie sait que son fils est venu sur la terre uniquement pour nous sauver de la perdition, comme il le dit lui-même : *Veni salvum facere quod perierat* (Luc. XIX.). Et pour nous sauver, il a daigné sacrifier sa vie même : *factus obediens usque ad mortem* (Philipp. II.). Si Marie nous aimait faiblement, elle ne montrerait pas assez d'estime pour le sang de son fils, qui est le prix de notre salut. Il fut révélé à sainte Elisabeth, religieuse, que Marie, durant tout le temps qu'elle passa dans le temple, ne faisait que prier pour nous, demandant à Dieu qu'il envoyât plus tôt son fils pour sauver le monde. Nous devons en conclure qu'elle nous aime bien plus encore, depuis qu'elle

a vu son Fils vous estimer jusqu'à daigner nous racheter à un si haut prix !

Et puisque tous les hommes ont été rachetés par Jésus-Christ, dès lors Marie les aime et les protège tous. Saint Jean la vit revêtue de l'éclat du soleil : *Et signum magnum apparuit in cælo, mulier amicta sole* (Apoc. XII).

Il est écrit : « Revêtue de soleil », pour signifier que, comme nul ne peut échapper à la chaleur du soleil : *Nec est qui se abscondat a colore ejus* (Ps. XVIII), ainsi personne ne peut être privé de l'amour de Marie, selon l'explication du pieux Idiota : *Et calore ejus, id est, a dilectione Mariæ* (Contempl.).

Ah ! qui pourrait comprendre le soin que cette bonne Mère prend de nous tous ? dit saint Antonin : *O quanta cura est Virgini matri de nobis !* Elle nous offre, elle prodigue à tous les effets de sa miséricorde. *Omnibus aperit sinum misericordiæ suæ.* Puisque notre Mère a désiré le salut de tous, et qu'elle a coopéré au salut de tous, il est certain, dit saint Bernard, qu'elle a été remplie de sollicitude pour tout le genre humain : *constat pro universo genere humano fuisse sollicitam.* Aussi, estimons comme très-utile cette pratique de certains serviteurs zélés de Marie dont parle Corneille de la Pierre ; elle consiste à prier Dieu de leur accorder simplement les grâces que la bienheureuse Vierge demande pour eux : *Domine, da mihi quod pro me postulat sanctissima virgo Maria.* Ils ont bien raison, ajoute le même auteur ; car notre bonne Mère désire pour nous des biens supérieurs à ce que nous pouvons souhaiter nous-mêmes : *Ipsa enim majora optat quam nos optare possumus.*

Le dévôt Benardin de Bustis assure que Marie souhaite plus ardemment de nous faire du bien et nous dispenser des grâces, que nous d'en recevoir : *Plus ipsa desiderat facere tibi bonum et largiri gratiam, quam tu accipere concupiscas.*

Aussi, le bienheureux Albert-le-Grand lui applique ces paroles de la sagesse : *Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat* (Sap. VI.). Marie prévient ceux qui recourent à elle; on la trouve avant de la chercher. L'amour de cette bonne mère pour nous est si grand, dit Richard de saint-Victor, qu'elle nous porte secours, dès qu'elle nous voit en détresse, avant même d'être invoquée : *Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur* (In cant. 23.).

Or, si Marie a tant de bontés pour tous, même pour les ingrats et ceux qui négligent de l'aimer et de l'invoquer, quelle sera sa tendresse pour ceux qui l'aiment, et l'invoquent ardemment! *Facile invenitur ab his qui diligunt illam* (Sap. VI.). Oh! Qu'il est facile, dit Albert-le-Grand, de trouver Marie quand on l'aime, et de la trouver pleine de tendresse et d'amour! Elle déclare qu'elle ne peut s'empêcher d'aimer ceux qui l'aiment : *Ego diligentes me diligo* (Prov. V.). Cette tendre souveraine chérit tous les hommes comme ses enfants, il est vrai; cependant, selon l'expression de saint Bernard, elle sait discerner et aimer : *Agnoscit et diligit*. Elle sait reconnaître et chérir spécialement ceux qui l'aiment plus parfaitement. Ces amis privilégiés de Marie, nous dit le pieux Idiota, non seulement sont aimés d'elle, ils sont servis par elle, et trouvent en elle toutes sortes de biens : *Inventa virgine Maria, invenitur omne bonum, ipsa namque diligit diligentes se, immo sibi servientibus servit* (Contempl. de V.).

Les chroniques des dominicains racontent que le frère Léonard avait coutume de se recommander deux cents fois par jour à cette mère de miséricorde. Sur le point de mourir, il vit à côté de lui une reine d'une merveilleuse beauté, qui lui dit : « Léonard, voulez-vous mourir et venir auprès de mon fils et de moi? » Le religieux répondit : « Qui êtes-vous? » L'auguste vierge répondit : « Je suis la mère de miséricorde, que vous avez invoquée

tant de fois; je viens pour vous prendre; allons en paradis! » Léonard mourut le jour même, et nous avons la confiance qu'il suivit la Reine au séjour des Elus.

O douce Marie! Heureux qui vous aime! Le vénérable frère Jean Berchmann, de la compagnie de Jésus, disait : « Si j'aime Marie, je suis assuré de la persévérance; et j'obtiendrai de Dieu tout ce que je voudrai. » Aussi, le pieux jeune homme renouvelait sans cesse la résolution de l'aimer; et répétait continuellement en lui-même : Je veux aimer Marie! je veux aimer Marie! Oh! Combien cette bonne mère surpasse en amour tous ses enfants! Qu'ils l'aiment de toutes leurs forces, elle les aimera toujours davantage, dit saint Ignace martyr : *Semper Maria cum amantibus est amantior*. Qu'ils l'aiment autant qu'un saint Stanislas Kotska; il aimait si tendrement cette mère tout aimable, qu'il suffisait de l'entendre parler d'elle pour désirer de l'aimer comme lui. Il avait imaginé des expressions nouvelles et de nouveaux titres pour l'honorer. En chacune de ses actions, il se tournait vers une image de Marie, et demandait sa bénédiction. Dans la récitation de l'office, du Rosaire, et d'autres oraisons, il mettait autant d'expression et de sentiment que s'il eût parlé face à face avec Marie. Le chant du *Salve, Regina*, embrasait son âme, enflammait son visage. Un père de la compagnie, allant visiter avec lui une image de la bienheureuse Vierge, lui demanda combien il l'aimait. « Père, répondit-il, que puis-je dire de plus? Elle est ma mère! » Le saint jeune homme, d'après le récit du Père, prononça ces mots d'une voix si tendre, d'un air si affectueux, et d'un cœur si pénétré, que l'on eût dit, non plus un homme, mais un ange parlant de l'amour de Marie. Que les enfants de Marie l'aiment autant que le bienheureux Hermann, qui l'appelait son épouse d'amour; Marie elle-même daigna l'honorer aussi

du nom d'époux. Qu'ils l'aiment autant que saint Philippe de Néri, qui était tout consolé à la seule pensée de Marie, et qui la nommait ses délices; autant qu'un saint Bonaventure, qui non seulement l'appelait sa Reine et sa mère, mais, pour témoigner toute la tendresse de son affection, allait jusqu'à l'appeler son cœur et son âme : *Ave, Domina mea, mater mea; imo cor meum, et anima mea* (Item. III)!

Qu'ils l'aiment autant que cet illustre serviteur de Marie, saint Bernard, qui aimait tant cette douce mère, qu'il l'appelait la Ravissante des cœurs; *Raptrix cordium*. Pour exprimer toute l'ardeur de son amour, il ajoutait : N'avez-vous pas ravi mon cœur? *Nonne rapuisti cor meum?* Qu'ils l'appellent aussi leur amante, comme saint Bernardin de Sienne, qui la visitait chaque jour, devant une pieuse image, et par de tendres colloques exprimait son amour à la Reine de son cœur! Et quand on lui demandait où il se rendait ainsi tous les jours, il répondait : Je vais faire visite à mon Amante! Qu'ils l'aiment autant que saint Louis de Conzague! Il brûlait continuellement d'un tel amour pour Marie, qu'il lui suffisait d'entendre prononcer le doux nom de sa mère chérie pour que son cœur s'enflammât au point de faire rougir son visage d'une manière visible pour tout le monde.

Qu'ils l'aiment autant que saint François Solano! Transporté d'une sainte folie d'amour envers Marie, il chantait parfois devant une de ses images, et s'accompagnait d'un instrument, et voulait ainsi, comme font les amants dans le siècle, donner une sérénade à sa Reine bien-aimée.

Qu'ils l'aiment comme l'ont aimée un si grand nombre de ses serviteurs, qui ne trouvaient rien de trop ardent pour exprimer leurs pieux sentiments! Le père Jérôme de Trexo, de la compagnie de Jésus, aimait à s'appeler l'esclave de Marie; en

signe d'esclavage, dans ses fréquentes visites à l'église, que faisait-il? A peine arrivé, il se livrait tellement aux tendres émotions de son amour envers Marie, qu'il arrosait le sanctuaire de ses larmes; puis il les essuyait de la langue et du visage; baisant mille fois le pavé, pensant qu'il était dans la maison de sa souveraine bien-aimée. Le père Diégo Martinez, de la même compagnie de Jésus, avait mérité par sa tendre dévotion à Marie, d'être dans toutes ses fêtes porté au ciel par les anges, pour voir avec quels honneurs elles y sont célébrées; et il disait : « Je voudrais avoir tous les cœurs des anges et des saints, pour aimer Marie comme ils l'aiment; je voudrais avoir les vies de tous les hommes, afin de les sacrifier toutes à l'amour de Marie! »

Que les enfants de Marie tâchent de l'aimer autant que l'aimait Charles, le fils de sainte Brigitte! Rien ne le consolait, disait-il, comme de savoir combien Marie est aimée de Dieu. Il aurait accepté de bon cœur, disait-il, toutes les peines, pour que Marie ne perdît pas, si elle avait pu le perdre, le moindre degré de sa gloire; et, si la grandeur de Marie lui eût appartenu, il y aurait renoncé pour elle, en considération de son incomparable mérite. Qu'ils désirent donner leur vie, en témoignage de leur amour envers Marie, comme le désirait Alphonse Rodriguez. Qu'ils aillent jusqu'à graver sur leur poitrine, avec une pointe de fer, l'aimable nom de Marie, à l'exemple d'un François Binans, religieux, et de sainte Radegonde, épouse du roi Clotaire; qu'ils l'y gravent avec un fer rouge, pour garder une empreinte plus forte et plus durable, comme les plus invincibles transports d'amour l'ont inspiré à des dévots serviteurs, Jean-Baptiste Archinto, et Augustin d'Espinosa, tous deux de la compagnie de Jésus!

Enfin, qu'ils fassent ou désirent faire tout ce que

peut entreprendre un amant pour témoigner au suprême degré son affection à la personne chère à son cœur; jamais ils n'aimeront Marie autant qu'elle les aime, suivant la pensée de saint Pierre Damien : *Scio, Domina, quia amantissima es, et amas nos amore invincibili* : Ma souveraine, je sais que vous êtes plus aimante que tous ceux qui vous aiment; votre amour pour nous ne peut être surpassé par aucun amour (Serm. 1. de Nat. B. V.) Le vénérable Alphonse Rodriguez, de la compagnie de Jésus, était un jour aux pieds d'une image de Marie; dans un transport d'amour pour la sainte Vierge, il laisse échapper ces paroles; « Ma très-aimable mère, vous m'aimez, je le sais bien! Mais vous ne m'aimez pas autant que je vous aime » Alors, Marie, comme blessée en amour, lui répondit du milieu de cette image : « Que dis-tu, Alphonse? Que dis-tu? Oh! combien mon amour pour toi est plus grand que celui que tu as pour moi! Crois-le, dit-elle, il y a moins de distance entre le ciel et la terre qu'entre mon amour et le tien! »

Saint Bonaventure a donc raison de s'écrier : « Heureux les fidèles serviteurs qui aiment cette tendre Mère! » *Beati quorum, corda diligunt Mariam! Beati qui ei famulantur!* Oui, ils sont heureux, parceque cette Reine généreuse ne se laisse jamais vaincre en amour par ses dévoués serviteurs. *Nunquam in hoc certamine a nobis ipsa vincetur. Amorem redhibet, et præterita beneficia semper novis adauget* (Baciucch. de B. V.). Marie, imitatrice de notre généreux Rédempteur, rendra double par ses bienfaits et ses faveurs, l'amour dont elle est aimée. Je m'écrierai donc avec l'ardent saint Anselme : *Vestri continuo amore langueat cor meum, liquefiat anima mea?* Que mon cœur brûle toujours, que mon âme se consume tout entière pour vous, ô mon bien-aimé sauveur Jésus! O ma chère Mère Marie! *Date itaque supplicanti animæ meæ, non propter meritum*

meum, sed propter meritum vestrum; date illi quantum digni estis, amorem vestrum. Accordez à mes vœux, ô Jésus? ô Marie! puisque, sans votre grâce je ne puis vous aimer; je vous en supplie par vos mérites et non par les miens, accordez-moi de vous aimer autant que vous le méritez. *O amator hominum! Tu potuisti reos tuos usque ad mortem amare, et poteris rogantis amorem tui et matris tuæ negare* (or. 51.)! O Dieu plein d'amour pour les hommes! Vous avez pu mourir pour vos ennemis; et vous pourriez me refuser à ma demande, la grâce de vous aimer, vous et votre Mère?

EXEMPLE

Le Père Auriemma raconte (Aff. scamb. p. II c. VIII) qu'une pauvre bergère avait pour Marie un tel amour, que toutes ses délices étaient d'aller à une petite chapelle de Notre-Dame, située sur une montagne, et de s'y retirer pendant que ses brebis paissaient à l'entour, afin d'y offrir ses prières et ses hommages à sa Mère chérie. Voyant la petite statue de la Vierge dénuée d'ornements, elle entreprit de lui faire un manteau du travail de ses mains. Un jour, ayant cueilli des fleurs dans la campagne, elle en composa une guirlande, monta sur l'autel, la posa sur la tête de l'image, en disant : « Ma Mère, je voudrais poser sur votre front une couronne d'or et de pierres précieuses; mais je suis pauvre, recevez de moi cette pauvre couronne de fleurs; acceptez-la comme un signe de mon amour. » Tels étaient les pieux hommages par lesquels cette pieuse vierge servait et honorait sa Reine bien-aimée. Voyons maintenant comment cette bonne Mère, de son côté, récompensa les visites et l'affection de sa fille. Deux religieux passant dans cette contrée, fatigués du voyage, se mirent sous un arbre pour s'y reposer; l'un s'endormit, l'autre resta éveillé; mais tous deux

eurent la même vision. Ils virent une troupe de vierges extrêmement belles ; l'une d'entre elles surpassait toutes les autres en beauté, en majesté. Un des religieux dit à celle-ci : « Auguste Dame, qui êtes-vous ? où allez-vous par ce chemin ? » — « Je suis, répondit-elle, la Mère de Dieu ; je vais avec ces saintes filles, dans le voisinage, voir à son heure dernière, une pauvre bergère qui bien souvent est venue me visiter. » Elle dit, et disparut avec ses compagnes. Aussitôt, les deux serviteurs de Dieu se dirent mutuellement : « Allons aussi la voir ». Ils partent, et trouvent le gîte de la pauvre mourante ; ils entrent dans la petite chaumière, et la voient couchée sur la paille. Elle répond à leur salutation : Mes frères, priez Dieu qu'il vous fasse voir la compagnie qui m'assiste. Ils s'agenouillent et voient Marie à côté de la mourante, une couronne à la main, des consolations sur les lèvres. En même temps, les vierges du cortège commencent à chanter ; cette âme bienheureuse se détache du corps ; Marie lui pose la couronne sur la tête ; et prenant l'âme avec elle, la transporte dans le Paradis.

PRIÈRE

O Domina, quæ rapis corda! Je vous dirai avec S. Bonaventure : O Reine, qui par l'amour et les bienfaits ravissez les cœurs de vos sujets ! ravissez aussi mon misérable cœur qui désire vous aimer beaucoup. Vous, ma Mère, vous avez touché le cœur de mon Dieu par votre beauté ; vous l'avez attiré du ciel dans votre sein ; et moi, je vivrais sans vous aimer ! Non, vous dirai-je avec un autre de vos enfants dévoués, le vénérable Berchmans, de la Compagnie de Jésus, non, je ne prendrai aucun repos jusqu'à ce que je sois certain d'avoir obtenu un tendre amour pour Marie, ma Mère ! *Nunquam quiescam, donec habuero tenerum amorem ergo ma-*

trem meam Mariam. Mais je veux un amour tendre et constant pour vous, ô ma Mère, qui m'avez si tendrement aimé, malgré mes ingratitude! Et que serais-je devenu, ô Marie, si vous ne m'aviez aimé, si vous ne m'aviez obtenu tant de grâces? Si vous m'avez tant aimé et favorisé quand je ne vous aimais pas, combien plus dois-je espérer de votre bonté, maintenant que je vous aime! Je vous aime, ô ma Mère! je voudrais un cœur capable de vous aimer pour tous ces malheureux qui ne vous aiment pas! Je voudrais avoir une langue capable de vous louer autant que mille langues, afin de proclamer à tous votre grandeur, votre sainteté, votre miséricorde et l'amour dont vous aimez ceux qui vous aiment. Si j'avais des richesses, je voudrais les consacrer à votre gloire; je voudrais, enfin, pour vous et pour votre gloire, sacrifier, s'il le fallait, ma vie même! Je vous aime donc, ô ma Mère! mais en même temps, je crains de ne pas vous aimer, car on dit que l'amour rend ceux qui aiment semblables à la personne aimée : *Amor similes invenit, aut facit.* Puisque je me vois si peu semblable à vous, je dois croire que je ne vous aime pas! Vous êtes si pure; et je suis si souillé! vous, si humble: moi, si orgueilleux! vous, si sainte; moi, si criminel! Mais c'est à vous de faire ce miracle; puisque vous m'aimez, rendez-moi semblable à vous! Vous avez toute la puissance de changer les cœurs; prenez donc mon cœur, changez mon cœur! faites éclater tout le pouvoir que vous avez en faveur de ceux que vous aimez; rendez-moi saint, faites que je sois votre digne enfant! Ainsi je l'espère! Ainsi soit-il!

§ 4.

Marie est aussi la Mère des pécheurs repentants.

Marie dit un jour à sainte Brigitte : « Je suis la Mère, non seulement des justes et des innocents,

mais aussi des pécheurs, pourvu qu'ils aient la volonté de s'amender : *Ego sum quasi mater omnium peccatorum volentium se emendare* (Rev. IV. 139). » Oh! quand un pécheur, qui veut se corriger, se jette à ses pieds, comme il trouve cette bonne Mère de miséricorde plus empressée à le secourir, à l'embrasser, qu'une mère selon la chair? C'est la pensée de S. Grégoire VII écrivant à la comtesse Mathilde : *Pone finem in voluntate peccandi, et invenies Mariam, indubitanter promitto, promptiorem carnali matre in tui dilectione* : Mettez fin à la volonté de pécher, et vous trouverez Marie, je vous le promets en toute assurance, plus empressée à vous prouver son amour, qu'une mère selon la nature (lib. I. ch. XLVII.).

Mais, celui qui aspire à la dignité d'enfant de cette auguste Mère, doit, avant tout, renoncer au péché; il peut ensuite être agréé pour son fils. Richard de Saint Laurent expliquant ces paroles des Proverbes : *Surrexerunt filii ejus* (cap. XXXI), fait observer que le mot *surrexerunt* est placé avant le mot *filii*, parce que l'on ne peut être fils de Marie, si l'on ne cherche avant tout à se relever de ses fautes : *Nec dignus est, qui in mortali peccato est, vocari filius tantæ matris*. En effet, suivant la remarque de S. Pierre Chrysologue, celui dont les œuvres sont contraires à celles de Marie, prouve par le fait qu'il ne veut pas être son fils : *Qui genitoris opera non facit, negat genus* (serm. CXXIII.). Marie est humble, et il veut être orgueilleux; Marie est pure et il veut être impudique; Marie est remplie de charité, et il veut haïr le prochain! C'est bien déclarer hautement qu'il n'est pas et ne veut pas être le fils d'une si sainte Mère. Les enfants de Marie, continue Richard de Saint Laurent, sont ses imitateurs par la chasteté, l'humilité, la douceur et la miséricorde : *Filii Mariæ, imitatores ejus in castitate, humilitate, mansuetudine, misericordia* (De laud. B. M. II).

Et qui oserait se dire enfant de Marie, s'il ne cessait de l'affliger par une vie coupable? Un pécheur disait à Marie : Montrez que vous êtes notre Mère ! *Monstra te esse matrem!* Elle lui répondit : Montrez que vous êtes mon fils : *Monstra te esse filium* (Auriem. aff. sc. III. 12). Un autre pécheur l'invoquait et l'appelait Mère de miséricorde, Marie lui dit : « Vous, pécheurs, quand vous désirez mon aide, vous m'appellez Mère de miséricorde; et puis, vous ne cessez, par vos péchés, de faire de moi une Mère de misère et de douleur (Pelb. Stell. XII.) » La Sainte Ecriture déclare maudit de Dieu celui qui afflige sa mère : *Maledictus a Deo, qui exasperat matrem* (Eccl. III.). Selon Richard, cette mère, c'est Marie : *Matrem suam, id est Mariam* (Ibid.). Oui, Dieu maudit celui qui, par sa mauvaise vie, ou plutôt, par l'obstination dans le péché, afflige cette bonne Mère.

J'ai dit : « par l'obstination dans le péché », car, si le pécheur, encore captif dans les liens du péché, s'efforce néanmoins d'en sortir, et réclame le secours de Marie, cette bonne Mère vient à son aide, et le rappelle à la grâce de Dieu. Sainte Brigitte entendit un jour cette vérité de la bouche de Jésus-Christ même, parlant à sa mère : *Conanti surgere ad Deum tribuis auxilium, et neminem relinquis vacuum a tua consolatione* (Rev. IV.). Ainsi, tant que le pécheur s'obstine, Marie ne peut l'aimer; mais si, enchaîné par une passion qui le retient dans l'esclavage de l'enfer, il implore la Vierge, la prie avec confiance et persévérance de le retirer du péché, indubitablement cette bonne Mère étendra sa main puissante, le dégagera de ses chaînes et lui rendra le salut.

C'est une hérésie condamnée par le Concile de Trente, de prétendre que toutes les prières et les œuvres faites en état de péché, soient des péchés. S. Bernard dit que la prière dans la bouche du pécheur, quoique défectueuse parce qu'elle n'est pas

accompagnée de la charité, est cependant utile et profitable pour sortir du péché. En effet, selon S. Thomas (II. II, 178.), la prière du pécheur est à la vérité sans mérite, mais elle contribue à obtenir la grâce du pardon; parce que l'efficacité de la prière est fondée, non sur le mérite de celui qui prie, mais sur la bonté divine, sur les mérites et sur les promesses de Jésus-Christ, qui a dit : *Quiconque demande, reçoit : Omnis qui petit, accipit* (Luc. IX.). Il en est de même pour les prières adressées à la divine Mère. Si la personne qui prie, dit S. Anselme, ne mérite pas d'être exaucée, les mérites de Marie qu'elle implore, lui obtiendront cette grâce : *Si merita invocantis non merentur ut exaudiatur, merita tamen matris intercedunt, ut exaudiatur*. Aussi, S. Bernard exhorte tous les pécheurs à prier Marie, à la prier avec une grande confiance, parce que, si le pécheur ne mérite pas ce qu'il demande, les mérites de Marie ont obtenu le privilège de faire accorder au pécheur toutes les grâces qu'elle sollicite pour lui auprès de Dieu : *Quia indignus eras, cui donaretur, datum est Mariæ, ut per illam acciperes quidquid haberes* (In Vig. Nat. 53.) Voyez, ajoute le même saint, la conduite d'une bonne mère; elle voit ses deux fils divisés par une haine mortelle, l'un veut attenter à la vie de l'autre; peut-elle s'empêcher d'employer tous les moyens pour les réconcilier? Ainsi Marie, Mère de Jésus et Mère de l'homme, voyant le pécheur ennemi de Jésus-Christ, ne peut supporter cette idée, et met tout en œuvre pour qu'ils fassent leur paix : *O felix Maria! tu mater rei, tu mater Judicis; cum sis mater utriusque, discordiam inter filios tuos nequis sustinere*.

Cette Reine si bonne exige seulement du pécheur, qu'il se recommande à elle, et qu'il ait l'intention de se corriger. Quand elle voit à ses pieds un coupable implorant sa miséricorde, elle ne regarde plus les péchés dont il est chargé, mais l'intention qui l'a-

mène; s'il vient avec bonne volonté, eût-il commis tous les péchés du monde, elle l'embrasse, la tendre Mère! elle daigne guérir toutes les plaies de son âme; car elle ne se contente pas d'être appelée Reine de miséricorde, elle est vraiment la Mère de miséricorde; elle justifie ce beau titre par l'amour et la tendresse qu'elle montre à nous secourir. Toutes ces vérités consolantes ont été expressément révélées à sainte Brigitte par la Bienheureuse Vierge : *Quantumcumque homo peccat, statim parata sum recipere revertentem; nec attendo quantum peccaverit, sed cum quali intentione redit; nam non dedignor, plagas ejus tangere et sanare; quia vocor et vere sum Mater misericordiæ* (Rev. II. 23).

Marie est la Mère des pécheurs qui veulent se convertir; son cœur maternel compatit irrésistiblement aux maux de ses pauvres enfants; bien plus, elle les ressent comme si c'étaient ses propres maux. La chananéenne, priant Jésus de délivrer sa fille, lui dit : Ayez pitié de moi, Seigneur, fils de David; car ma fille est cruellement tourmentée par le démon. *Miserere mei, Domine, fili David; filia mea male a demonio vexatur* (Matth. xv.). Mais, puisque la fille, et non la mère, était tourmentée par le démon, elle aurait dû dire, ce semble : Ayez pitié de ma fille, et non pas : Ayez pitié de moi! Au contraire, elle dit : Ayez pitié de moi! Et avec raison, parce que toutes les douleurs des enfants sont ressenties par les mères comme des peines personnelles. Voilà précisément, dit Richard de saint Laurent, comment Marie parle à Dieu, quand elle lui recommande le pécheur qui l'implore. Marie crie, au nom de l'âme pécheresse : Ayez pitié de moi : *Maria clamat pro peccatrice anima : Miserere mei* (De laud. v. vi). Comme si elle disait : Seigneur, cette pauvre âme tourmentée par le péché, c'est ma fille; ayez pitié, non pas tant d'elle que de moi, qui suis sa mère!

Ah! Plaise à Dieu que tous les pécheurs aient recours à cette douce Mère! Tous assurément obtiendraient le pardon! O Marie! S'écrie saint Bonaventure, dans un transport d'admiration, vous embrassez avec une affection maternelle un pécheur méprisé de tous; vous ne l'abandonnez pas, sans avoir réconcilié ce misérable avec son Juge! *O Maria! peccatorem toti mundo despectum materno affectu amplecteris; nec deseris quousque judici miserum reconcilies* (Spec. R. V. 5.)! Pénétrons toute la pensée du saint Docteur : Le péché livre le coupable à la haine, à l'aversion de tous les êtres; les objets inanimés, le feu, l'air, la terre, sont prêts à le châtier, à venger sur lui l'honneur de leur Seigneur outragé! Mais si le misérable implore Marie, Marie le repoussera-t-elle? Non; s'il vient avec l'intention d'obtenir un secours afin de s'amender, elle l'embrasse avec une tendresse maternelle, et ne le quitte point, que par sa puissante intercession, elle ne l'ait remis dans la grâce de Dieu.

Au second livre des Rois (xiv), une femme de Thécua, louée pour sa sagesse, dit à David : Seigneur, j'avais deux fils; malheureusement, l'un a tué l'autre; j'ai perdu un fils, et la justice veut m'enlever le seul qui me reste. Ayez pitié d'une pauvre mère! Faites que je ne sois pas privée à la fois de mes deux enfants? David compatit à cette mère affligée, fait grâce au coupable, et le rend à sa mère. Tel est aussi le langage de Marie, quand elle voit Dieu irrité contre un pécheur qui se recommande à elle : Mon Dieu, dit-elle, j'avais deux fils; Jésus et l'homme; l'homme a crucifié mon Jésus; votre justice veut condamner le meurtrier. Mais, Seigneur, j'ai vu mourir mon Jésus; ayez pitié de moi; c'est assez d'une mort, ne me condamnez pas à une double perte! Oh! Certainement, Dieu ne condamne pas les pécheurs qui recourent à Marie, et pour qui elle intercède; car Dieu même recommande ces

pêcheurs à Marie comme ses enfants. Le dévot Lansperge fait ainsi parler le Seigneur : J'ai recommandé les pécheurs à Marie comme ses enfants; aussi, dans son empressement à remplir son devoir de Mère, elle ne veut laisser périr aucun de ceux qui lui sont confiés, surtout s'ils l'invoquent; elle s'efforce, par tous moyens, de me les ramener tous : *Mariæ peccatores in filios commendavi; propterea adeo est sedula, ut officio suo satisfaciens neminem eorum qui sibi commissi sunt, præcipue illam invocantium, perire sinat, sed quantum valet, omnes mihi reducat* (All. I. 4. 12.). Qui pourra jamais exprimer, dit Louis de Blois, la bonté, la miséricorde, la fidélité et la charité avec lesquelles notre Mère veut nous sauver, quand nous l'appelons à notre secours? *Hujus matris bonitas, misericordia, fidelitas, caritas erga homines tanta est, ut nullis verbis explicari possit* (Sac. an. 3. 5.). Prosternons-nous donc devant cette bonne Mère, dit saint Bernard, embrassons ses pieds sacrés; ne la quittons pas qu'elle ne nous ait bénis et acceptés pour ses enfants. *Beatis illius pedibus provolvamur; teneamus eam, nec dimittamus donec benedixerit vobis* (In sig. mag.). Et qui pourrait se défier de la tendresse d'une telle Mère? Quand elle me donnerait la mort, dit saint Bonaventure, j'espérerais encore en elle! Plein de cette confiance, je désire mourir auprès de son image, et je serai sauvé : *Etiamsi occiderit me, sperabo in eam; et totus confidens, juxta ejus imaginem mori desidero, et salvus ero*. Voici la prière de tout pécheur qui a recours à cette Mère compatissante :

Ma souveraine et ma Mère, j'ai mérité par mes fautes que vous me repoussiez de votre présence! Eh bien! Mesurez mon châtement sur mon indignité! Mais, dussiez-vous me rebuter, me donner même la mort, je ne perdrais pas la confiance en vous, j'attendrais de vous mon salut! Oui, toute ma

confiance est en vous ; que j'aie seulement le bonheur de contempler une de vos images à ma dernière heure, et d'implorer votre miséricorde, et je suis assuré de n'être point perdu, mais d'aller un jour vous louer dans le ciel, en compagnie de vos nombreux serviteurs, qui sont morts en vous implorant, et doivent leur salut à votre puissante intercession !

Lisez l'exemple suivant, et voyez si un pécheur peut douter jamais de la miséricorde et de l'amour d'une si bonne Mère, lorsqu'il invoque sa protection

EXEMPLE

Vincent de Beauvais raconte (Spec. Hist.) qu'un jeune gentilhomme anglais, nommé Ernest, donna tous ses biens aux pauvres, et entra dans un monastère. Il y menait une vie si parfaite que ses supérieurs l'estimaient singulièrement, surtout pour sa grande dévotion à la sainte Vierge. La ville fut attaquée de la peste, et les habitants s'adressèrent aux moines, pour leur demander les secours de leurs prières. L'abbé donna ordre à Ernest d'aller prier devant l'autel de Marie, et de ne pas se retirer que la Vierge ne lui eût donné une réponse. Le jeune homme, ayant passé là trois jours, reçut enfin la réponse de Marie, ordonnant la récitation de certaines prières. On les récita, et le fléau disparut. Mais, plus tard, le jeune homme se refroidit dans sa dévotion à la sainte Vierge ; le démon l'assaillit de tentations, principalement contre la pureté et la persévérance monastique. Le malheureux, oubliant d'invoquer Marie, résolut de fuir, en sautant par dessus une muraille ; mais, en passant près d'une image de Marie dans le cloître, il entendit la voix de la Mère de Dieu : « Mon fils, pourquoi me quittes-tu ? » Interdit et confus, Ernest se prosterne et répond : « Mais, Notre Dame, ne voyez-vous pas que je ne puis plus y résister ? Pourquoi ne me soutenez-vous

pas ? » La Vierge réplique : « Et toi, pourquoi ne m'as-tu pas invoquée ? Si tu ne m'avais pas négligée, tu ne serais pas si découragé ! A l'avenir, invoque-moi, et ne crains rien ! » Ernest retourne dans sa cellule. Mais les tentations revinrent aussi ; il négligea encore de se recommander à Marie ; et finit par s'enfuir du couvent. Il se livra dès lors à une mauvaise vie ; de crime en crime, il se fit assassin, loua une auberge, où il tuait la nuit les voyageurs, et les dépouillait. L'une de ses victimes fut le cousin du gouverneur. Celui-ci fit des enquêtes, instruisit le procès, et condamna Ernest à la potence. Pendant le procès, un jeune cavalier vint à son auberge. L'hôtelier coupable, méditant le même crime, entra nuitamment dans la chambre pour assassiner le voyageur ; mais il ne le trouve plus sur le lit ; à sa place était un crucifix aux plaies saignantes ; le Christ regarde Ernest avec pitié et lui dit : « Ce n'est pas assez, ingrat, que je sois mort une fois pour toi ! Veux-tu de nouveau me faire mourir ? Eh bien ! Lève le bras, donne-moi la mort ? » Le malheureux tremble, verse des larmes, et s'écrie : « Seigneur, me voici ! Votre infinie miséricorde m'a vaincu, je reviens à vous ! » Il quitte à l'instant son auberge, pour aller faire pénitence au couvent ; mais il fut découvert par les ministres de la justice ; conduit au juge, il avoua tous ses crimes. Il fut condamné à mourir par la corde ; on ne lui donna même pas le temps de se confesser. Alors, il se recommande à Marie. On le mit à la potence, mais la sainte Vierge lui sauva la vie, le détacha, et lui dit : « Retourne au couvent, fais pénitence ; et quand tu me verras avec l'arrêt de ton pardon à la main, prépare-toi à la mort ! » Rentré au monastère, il raconta le tout à l'abbé, et fit une rigoureuse pénitence. Plusieurs années après, il vit Marie lui présenter la sentence du pardon ; aussitôt, il se prépara à la mort, et mourut saintement.

PRIÈRE

O ma Reine! O digne Mère de mon Dieu! Sainte Vierge Marie! En me voyant si méprisable, si dégradé par le péché, je ne devrais pas oser m'approcher de vous, et vous appeler ma Mère! Mais je ne veux pas que mes misères me privent de la consolation et de la confiance dont je suis pénétré, en vous donnant un nom si doux! J'ai mérité, il est vrai, d'être repoussé de votre présence; mais je vous prie de considérer ce que votre fils Jésus a fait et souffert pour moi; et puis, repoussez-moi, si vous le pouvez. Je suis un misérable pécheur, le plus coupable de tous contre la divine Majesté. Mais le mal est fait; je vous implore; vous pouvez me secourir, ô ma Mère! Venez à mon secours! Ne me dites pas que vous ne pouvez rien pour moi; car je sais que vous avez une toute-puissance, et que vous obtenez de Dieu tout ce que vous désirez. Si vous me dites que vous ne voulez pas me secourir, dites-moi du moins à qui je dois m'adresser pour être soulagé dans mon excessive détresse! Je vous dirai, à vous, et à votre divin Fils, avec saint Anselme : *Aut miseremini misero, tu parcendo, tu interveniendo; aut ostendite ad quos tutius fugiam misericordiores; aut monstrate in quibus certius confidam* (Or. 50). Ayez pitié de moi, vous, mon Rédempteur, en me pardonnant; et vous, ma Mère, en intercédant pour moi! Ou bien, dites-moi à qui je dois recourir; dites-moi en qui je trouverai plus de miséricorde, en qui je puis mettre plus sûrement ma confiance. Non, je ne puis trouver, ni dans le ciel, ni sur la terre, personne qui ait plus de miséricorde envers les malheureux, ou de puissance pour me secourir! O Jésus! Vous êtes mon Père! Vous, Marie, vous êtes ma Mère! Les plus misérables vous sont les plus chers; vous les recherchez pour les sauver! Je

suis un réprouvé, le plus misérable de tous les réprouvés; mais vous n'avez pas besoin de me chercher; je ne veux pas vous donner cette peine : Je me présente à vous, avec la ferme espérance que vous ne me délaisserez pas. Je suis à vos pieds, mon Jésus! Pardonnez-moi! Marie, ma Mère! secourez-moi!

CHAPITRE II

Vita, dulcedo!

Notre vie, notre douceur!

§ 3.

Marie est notre Vie, parce qu'elle rend la vie à nos âmes, par le pardon de nos péchés.

Afin de bien comprendre pour quelle raison l'Eglise nous fait appeler Marie notre Vie, il faut savoir que, comme l'âme donne la vie au corps, ainsi la grâce divine donne la vie à l'âme; en effet, une âme sans la grâce peut paraître vivante, mais en réalité, elle est morte, comme il est dit dans l'Apocalypse : Tu as la réputation d'être vivant, mais tu es mort : *Nomen habes quod vivas, et mortuus es* (Ap. III.). Ainsi Marie, en obtenant aux pécheurs, par son intercession, la grâce sanctifiante, leur rend la vie. Voici comment l'Eglise la fait parler, en lui appliquant les paroles suivantes, du livre des Proverbes : *Qui mane vigilant ad me, invenient me* (Prov. VIII.). Ceux qui s'empressent à m'invoquer dès le matin, me trouveront certainement. La version des Septantes ne dit pas : *me trouveront*; elle dit : *trouveront la grâce*. Ainsi, c'est la même chose, recourir à Marie, et retrouver la grâce de Dieu! Un peu plus loin, il est dit : *Qui me invenerit inveniet vitam, et*

hauriet salutem a Domino. Celui qui m'aura trouvée, trouvera la vie, et recevra de Dieu le salut éternel. Ecoutez, s'écrie S. Bonaventure, à l'occasion de ces paroles, écoutez, vous qui aspirez au royaume de Dieu ! honorez la Vierge Marie, et vous aurez la vie et le salut éternel : *Audite, qui ingredi cupitis regnum Dei ; Virginem Mariam honorate, et invenietis vitam et salutem æternam* (Psalt. B. V.). S. Bernardin de Sienne dit que Dieu n'a pas détruit l'homme après le péché, à cause de l'amour singulier qu'il avait pour cette Vierge qui devait naître du genre humain. Et il ajoute : Je ne doute pas que toutes les miséricordes et toutes les grâces reçues par les pécheurs dans l'ancienne loi, ne leur aient été accordées uniquement par l'amour de cette Vierge bénie : *Omnes indulgentias factas in veteri Testamento, non ambigo Deum fecisse solum propter hujus benedictæ puellæ virginis reverentiam et amorem* (Pro f. V. M. Serm. v.).

De là, S. Bernard nous adresse cette exhortation : *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus* (De Aquæd.). Si nous avons eu le malheur de perdre la grâce de Dieu, tâchons de la recouvrer ; mais cherchons-la par l'intercession de Marie ; car, si nous l'avons perdue, elle l'a trouvée. Aussi, le même saint l'appelle l'*Inventrice de la grâce : Inventrix gratiæ*. L'archange Gabriel l'a prononcé lui-même pour notre consolation, quand il a dit à Marie : Ne craignez pas, Marie, vous avez trouvé la grâce : *Ne timeas, Maria, invenisti gratiam* (Luc. I.). Mais, si Marie n'a jamais été privée de la grâce, comment l'Archange a-t-il pu dire qu'elle l'a trouvée ? Une chose est dite trouvée, quand on ne l'avait pas. Cette Vierge fut toujours avec Dieu, avec la grâce, et même avec la plénitude de la grâce, comme l'Archange même l'a déclaré, en la saluant : *Ave, gratia plena, Dominus tecum*. Si Marie n'a point trouvé la grâce pour elle-même, puis qu'elle en a toujours été rem-

plie, pour qui donc l'a-t-elle trouvée? Le cardinal Hugues, commentant ce passage, répond qu'elle l'a trouvée pour les pécheurs qui l'avaient perdue : *Currant igitur peccatores ad Virginem, qui gratiam amiserunt in peccando, et eam invenient apud ipsam, secure dicant : Redde nobis rem nostram, quam invenisti.* Qu'ils aillent donc à Marie, les pécheurs qui ont perdu la grâce; ils la trouveront certainement auprès d'elle! Qu'ils disent hardiment : « Notre-Dame! la chose trouvée doit être restituée à qui l'a perdue; vous devez donc nous rendre la grâce! Richard de Saint Laurent, développant la même pensée, conclut ainsi : *Cupientes invenire gratiam, quæramus inventricem gratiæ, quæ, quia semper invenit, frustrari non poterit* (De laud. V. II). Si nous désirons trouver la grâce du Seigneur, allons à Marie qui l'a trouvée et la trouve toujours; et, puisqu'elle a toujours été, et sera toujours chère à Dieu, notre attente ne saurait être frustrée. La vierge dit, dans les Cantiques, que Dieu l'a placée en ce monde pour être notre défense : *Ego murus, et ubera mea sicut turris* (C. VIII). Et dans ce dessein, elle a été constituée Médiatrice de la paix entre les pécheurs et Dieu : *Ex quo facta sum coram eo quasi pacem repertiens* (ibid.). S. Bernard s'appuie sur ces paroles, pour relever le courage du pécheur, en lui disant : *Vade ad matrem misericordiæ, et ostende illi tuorum plagas peccatorum; et illa ostendet pro te ubera. Exaudiet utique matrem filius.* Va donc à cette Mère de miséricorde, découvre-lui les plaies que le péché a faites à ton âme; elle ne manquera pas de solliciter ton pardon auprès de son Fils, en lui rappelant qu'elle l'a nourri de son lait; et le Fils, qui l'aime tendrement, l'exaucera. Aussi, dans une prière de l'Eglise, nous implorons le puissant secours de Marie pour notre fragilité; nous célébrons la mémoire de la Mère de Dieu, afin de nous relever de nos péchés, grâce à son intercession : *Concede, misericors Deus,*

fragilitati nostræ præsidium ; ut qui sanctæ Dei genitricis memoriam agimus, intercessionis ejus auxilio, a nostris iniquitatibus resurgamus.

C'est donc avec raison que S. Laurent Justinien l'appelle l'Espérance des malfaiteurs : *Spes delinquentium* ; car elle seule obtient leur pardon. S. Bernard l'appelle aussi justement l'échelle des pécheurs : *Peccatorum scala* ; puisque cette compatissante Reine donne la main à ces misérables, les retire de l'abîme du péché, et les fait remonter à Dieu. S. Augustin l'appelle avec raison notre unique Espérance, puisque par elle seule nous espérons la rémission de tous nos péchés : *Tu es spes unica peccatorum, quia per te speramus veniam omnium delictorum* (Serm. CXCV). S. Jean Chrysostôme dit aussi que les pécheurs reçoivent le pardon de leurs fautes par l'intercession de Marie : *Per hanc peccatorum veniam consequimur*. C'est pourquoi il s'adresse ainsi à elle au nom de tous les pécheurs : *Ave igitur, mater, cælum, thronus, Ecclesiæ nostræ decus ; assidue precare Jesum, ut per te misericordiam invenire in die judicii, et quæ reposita sunt iis qui diligunt Deum bona consequi possimus* (Offic. B. M. V.). Nous vous saluons, ô Mère de Dieu ! ô notre Mère ! Ciel où Dieu réside, Trône d'où le Seigneur dispense toutes les grâces ; salut, Ornement de notre Eglise ! Ne cessez de prier Jésus pour nous, afin que, par votre médiation, nous puissions trouver miséricorde au jour du jugement et la gloire des élus dans l'éternité ! Enfin, Marie est justement comparée à l'aurore : Quelle est celle qui monte du désert, comme l'aurore à son lever ? *Quæ est ista quæ ascendit quasi aurora consurgens* (Cant. VI.) ? En effet, dit le pape Innocent III, comme l'aurore met fin à la nuit et donne naissance au jour, ainsi, Marie, en naissant, a mis fin à la nuit des iniquités : *Cum aurora sit finis noctis et origo diei, vere per auroram designatur Virgo Maria, quæ fuit finis vitiorum* (II. de

Ass.). Et l'effet produit dans l'univers par la naissance de Marie se renouvelle dans une âme où naît la dévotion pour la glorieuse Vierge : elle met fin à la nuit du péché, et dirige l'âme dans la voie des vertus. Sur quoi S. Germain s'écrie : O Mère de Dieu ! votre protection donne l'immortalité ; votre intercession, c'est la vie (II in Dormit. B. V.) ! Dans un autre sermon à la gloire de la Vierge, il dit que le nom de Marie, prononcé avec affection, est un signe de vie, ou d'un prompt retour à la vie.

Marie a dit dans son Cantique : Désormais toutes les générations me diront bienheureuse. *Ecce enim ex hoc beatam me dicent omnes generationes* (Luc I). Oui, ma Souveraine, lui répond S. Bernard, dès ce jour, tous les hommes vous appelleront bienheureuse, parce que tous vos serviteurs obtiennent par votre intercession la vie de la grâce et la gloire éternelle : *Ex hoc beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti* (II in Pent.). En vous, les pécheurs trouvent le pardon, les justes la grâce de la persévérance et la vie pour l'éternité : *In te peccatores veniam, justi gratiam inveniunt in æternum* (de Nat. B. V.). Ne vous désespérez donc pas, ô pécheur, dit le pieux Bernardin de Bustis, quand vous auriez commis tous les péchés possibles ; si vous recourez avec assurance à cette glorieuse Reine, vous la trouverez toujours les mains pleines de miséricorde : *O peccator ! non dissidas, etiamsi commisisti omnia peccata ; sed secure ad istam gloriosissimam Dominam recurras. Invenies eam in manibus plenam misericordia et largitate*. Et il ajoute : Marie est plus empressée à vous accorder ses grâces, que vous à les demander : *Plus enim desiderat ipsa facere tibi bonum et largiri gratiam, quam tu accipere concupiscas* (Maria I. II, v 5). S. André de Crète appelle Marie la garantie des réconciliations divines : *Fidejussio divinarum reconciliacionum, quæ dato pignore fit*. C'est à dire, quand

les pécheurs ont recours à Marie, pour être réconciliés avec Dieu, il leur promet le pardon, et leur en donne même un gage; et ce gage, c'est Marie, qui nous est donnée pour Avocate et par l'intercession de laquelle, en vertu des mérites de Jésus-Christ, Dieu pardonne à tous les pécheurs qui l'implorent. Sainte Brigitte apprit d'un ange que les saints Prophètes étaient remplis de joie, en apprenant que Dieu, en considération de l'humilité et de la pureté de Marie, devait se laisser fléchir par les pécheurs et rendre ses bonnes grâces à ceux qui ont provoqué sa colère : *Exultabant autem prænoscentes quod ipse Dominus, ex tua humilitate et vitæ puritate, o Maria, stella præfulgida! placaretur, et quod reciperet eos in suam gratiam, qui ipsum ad iracundiam provocaverant* (Serm. aug. c. IX.).

Un pécheur ne doit jamais craindre un refus de Marie, quand il invoque sa miséricorde; non, car elle est une Mère de miséricorde, et à ce titre, elle désire sauver les plus misérables. Marie est cette arche heureuse, dit S. Bernard, dans laquelle on échappe au naufrage de la damnation éternelle : *Arca in qua naufragium evadimus*. Au temps du déluge, les animaux mêmes furent sauvés dans l'Arche de Noé; ainsi les pécheurs trouveront leur salut sous la protection de Marie. Sainte Gertrude vit un jour Marie tenant son manteau ouvert, où s'étaient réfugiés une multitude de lions, d'ours, de tigres et d'autres bêtes féroces; loin de les chasser, elle les accueillait avec bonté, et les caressait. La sainte comprit par là que les pécheurs les plus égarés, quand ils recourent à Marie, ne sont pas repoussés, mais sont recueillis et sauvés de la mort éternelle. Entrons dans cette arche, allons nous réfugier sous le manteau de Marie, bien assurés qu'elle ne nous rejettera point et qu'elle nous sauvera infailliblement.

EXEMPLE

Le Père Bovio raconte (Es. mir. 1, 2) qu'une femme de mauvaise vie, nommée Héléne, étant allée à l'église, entendit un sermon sur le Rosaire. Au sortir de l'office, elle en acheta un, mais le tint caché, ne le montra à personne. Elle le récita d'abord sans dévotion; mais la sainte Vierge lui fit goûter tant de consolations et de douceurs dans cet exercice, qu'elle ne pouvait plus l'omettre. Elle conçut par là une telle horreur de sa vie passée, qu'elle ne trouvait plus de repos, et se vit comme forcée d'aller à confesse. Elle reçut le sacrement de Pénitence avec une telle contrition que le confesseur en fut étonné. Après sa confession, elle alla se prosterner au pied d'un autel de Marie, pour remercier son Avocate. Elle y récita le Rosaire; et la divine Mère, faisant parler sa statue, lui dit : « Héléne, c'est assez avoir offensé Dieu et moi; change de vie dès ce jour, et tu auras une bonne part dans mes faveurs. » La pauvre pécheresse toute confuse, lui répondit : « Ah! Vierge sainte, il est vrai, jusqu'ici j'ai été trop coupable; mais vous qui pouvez tout, venez à mon secours; je me donne à vous, et je veux employer le reste de ma vie à faire pénitence de mes péchés. » Avec le secours de Marie, Héléne distribua tous ses biens aux pauvres et fit une rigoureuse pénitence. Elle éprouva de terribles tentations; mais, attentive à se recommander toujours à la Mère de Dieu, elle remportait toujours la victoire. Elle obtint même plusieurs grâces surnaturelles, comme des visions, des révélations et des prophéties. Enfin, à sa mort, qui lui fut annoncée par Marie plusieurs jours à l'avance, la Bienheureuse Vierge vint la visiter avec son Fils; et au décès de cette pécheresse, on vit son âme, sous la forme d'une belle colombe, s'envoler aux cieux.

PRIÈRE

Voici, ô Mère de mon Dieu, mon unique espérance, ô Marie! Voici à vos pieds un malheureux pécheur qui implore votre clémence. Toute l'Eglise et tous les fidèles vous proclament le refuge des pécheurs; vous êtes donc mon refuge, vous devez me sauver. Vous savez, ô très douce Mère de Dieu! Combien notre salut est cher à votre Fils : *Scis, dulcissima Dei mater, quantum placeat benedicto filio tuo salus nostra* (Guill. Paris. Rhet. div.). Vous savez ce que Jésus-Christ a souffert pour me sauver. Je vous présente, ô ma Mère! les souffrances de Jésus; le froid qu'il endura dans l'étable de Bethléhem; le voyage qu'il fit en Egypte, ses fatigues, ses sueurs, le sang qu'il répandit, la douleur qui le fit expirer à vos yeux sur la croix. Montrez combien vous aimez ce divin fils, puisque c'est au nom de votre amour pour lui que j'implore votre assistance. Tendez la main à un malheureux tombé, qui sollicite votre pitié! Si j'étais un saint, je ne demanderais pas grâce; mais je suis un pécheur, et j'ai recours à vous, la mère des miséricordes. Je sais que votre cœur compatissant trouve sa consolation à aider les misérables, quand leur obstination ne vous empêche pas de les secourir. Consolez donc votre cœur compatissant; consolez-moi aujourd'hui, puisque vous avez l'occasion de sauver un malheureux condamné à l'enfer, et vous pouvez me secourir, car je ne veux pas rester obstiné. Je me remets entre vos mains; dites ce que je dois faire, obtenez-moi la force de l'exécuter; car je veux faire tout mon possible pour rentrer dans l'amitié de Dieu. Je me réfugie sous votre manteau; Jésus veut que je recoure à vous, afin que, pour votre gloire et pour la sienne, car vous êtes sa Mère, je doive mon salut non seulement à son sang, mais encore à vos

prières. Il m'envoie lui-même à vous, afin que vous me secouriez. O Marie! Me voici! Je vous implore, je mets en vous ma confiance. Vous priez pour tant d'autres; priez aussi, dites aussi une parole pour moi! Dites à Dieu que vous voulez mon salut; et Dieu me sauvera certainement. Dites-lui que je suis à vous; je ne vous demande pas d'autre faveur.

§ 2.

Marie est encore notre vie, parce qu'elle nous obtient la persévérance.

La persévérance finale est une grâce divine, un don tellement grand qu'il est purement gratuit, et ne peut être mérité par nous, comme l'a déclaré le concile de Trente. Mais, comme l'enseigne saint Augustin, on l'obtient toujours de Dieu, quand on le demande; et selon le P. Suarez, on l'obtient infailliblement, quand on a soin de le demander jusqu'à la fin de sa vie. Car, dit Bellarmin, il faut demander tous les jours cette persévérance, pour l'obtenir tous les jours : *Quotidie petenda est, ut quotidie obtineatur*. Or, s'il est vrai, comme je le tiens pour certain, selon l'opinion commune aujourd'hui, comme nous le verrons dans la suite; s'il est vrai, dis-je, que toutes les grâces que Dieu nous accorde, passent par les mains de Marie, il sera vrai aussi que nous pourrons obtenir par la seule entremise de Marie, la grâce suprême de la persévérance. Et nous l'obtiendrons certainement, si nous la demandons toujours avec confiance à Marie. Elle-même a promis cette récompense à tous ceux qui la servent fidèlement en cette vie : Ceux qui agissent avec moi ne pécheront point : *Qui operantur in me, non peccabunt*. Ceux qui publient ma gloire, auront la vie éternelle : *Qui elucidant me, vitam*

eternam habebunt (Prov. VIII). Ainsi la fait parler la sainte Eglise (in off.).

Pour conserver la vie de la grâce, il nous faut la force spirituelle pour résister à tous les ennemis de notre salut. Or, cette force ne s'obtient que par le moyen de Marie : *Mea est fortitudo; per me reges regnant* (Prov. VIII, in off.). Je possède cette force spirituelle, dit Marie, Dieu a remis ce don entre mes mains, afin que je le dispense à mes serviteurs; *per me reges regnant*. Par moi, mes serviteurs sont rois, ils commandent à leurs sens, à leurs passions, et se rendent ainsi dignes de régner éternellement dans le ciel. Oh! quelle est la force des sujets de cette grande Reine pour vaincre toutes les tentations de l'enfer! Marie est cette tour dont parlent les Cantiques : *Sicut turris David collum tuum, quæ edificata est cum propugnaculis; mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium* (Cant. IV). Elle est, pour ceux qui l'aiment et qui l'invoquent dans le combat, comme une tour environnée de puissants moyens de défense; ses dévoués sujets y trouvent tous les boucliers et toutes les armes nécessaires pour se défendre contre l'enfer.

Pour la même raison la sainte Vierge est comparée au platane : *Quasi platanus exaltata sum juxta aquas in plateis* (Eccli. XXIV). Le cardinal Hugues fait observer que le platane a des feuilles semblables aux boucliers. *Platanus habet folia scutis similia*. Comprendons par là que Marie protège ceux qui se réfugient près d'elle. Le bienheureux Amédée donne une autre explication : Elle s'appelle platane; en effet, le feuillage de cet arbre met les voyageurs à couvert du soleil et de la pluie; de même, sous le manteau de Marie, les hommes trouvent un abri contre l'ardeur des passions et la fureur des tentations : *Virgo ramorum extensione se ubique expandit, ut filios Adæ ab æstu et turbine umbra desiderabili protegeret* (De laud. B. V. VIII).

Plaignons les âmes qui s'éloignent de cet abri protecteur, négligent la dévotion à Marie, et cessent de se recommander à elle dans les occasions ! Si le soleil cessait de paraître, dit saint Bernard, que deviendrait le monde, sinon un cahos de ténèbres, et d'horreurs ? *Tolle corpus hoc solare, ubi dies ? Tolle Mariam, quid nisi tenebræ relinquentur ?* (de Aquæd.). Qu'une âme perde la dévotion à Marie, elle est aussitôt remplie de ténèbres, de ces ténèbres dont parle l'Esprit-Saint : *Posuisti tenebras, et facta est nox; in ipsa pertransibunt omnes bestię sieræ* (Ps. 103). Dès qu'une âme rejette la divine lumière, la nuit s'y fait ; elle devient le repaire de tous les péchés et de tous les démons. Voilà ce qui faisait dire à saint Anselme : *Væ eis qui solem istum aversantur !* Malheur à ceux qui méprisent la lumière de ce soleil, c'est-à-dire, à ceux qui méprisent la dévotion envers Marie ! Saint François de Borgia craignait avec raison pour la persévérance de ceux qui ne témoignaient pas une dévotion particulière pour la bienheureuse Vierge. Il demandait un jour aux novices pour quel saint chacun d'eux avait une plus grande dévotion ; ne trouvant pas dans quelques-uns cette dévotion spéciale à Marie, il enjoignit au maître des novices de surveiller plus attentivement ces malheureux jeunes gens ; et, de fait, ils eurent le malheur de perdre leur vocation et de renoncer à la vie religieuse.

Saint Germain avait donc raison d'appeler Marie la Respiration des chrétiens ; en effet, le corps ne peut vivre sans respirer ; de même, l'âme ne peut vivre sans recourir, sans se recommander à Marie, en qui nous avons un moyen sûr d'acquérir et de conserver la vie de la grâce : *Sicut respiratio non solum est signum vitæ, sed etiam causa; sic Mariæ nomen, quod in sercorum Dei ore versantur, simul argumentum est quod vere vivunt, simul etiam sane vitam efficit, et conservat, omnemque eis opem im-*

pertitur (De zon. Deip.). Alain de la Roche, assailli un jour par une tentation violente, faillit se perdre, pour avoir négligé de se recommander à Marie; mais la Vierge lui apparut; et, pour le rendre plus attentif une autre fois, elle lui donna un soufflet, en lui disant : « Si tu m'avais invoquée, tu n'aurais pas couru un pareil danger. »

D'autre part, Marie nous adresse ces paroles : *Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad hostes ostii mei* (Prov. 8). Heureux qui écoute ma voix; qui vient avec un soin vigilant à la porte de ma miséricorde pour demander lumière et secours! Oui, Marie aura soin d'obtenir à son dévot client la lumière et la force nécessaires pour sortir du vice et marcher dans les voies de la vertu. C'est pourquoi Innocent III lui donna justement ces beaux titres : *Luna in nocte; aurora in diluculo; sol in die* (S. II. in Assumpt.). Marie est la lune pour le malheureux plongé dans la nuit du péché, pour l'éclairer sur le misérable état de damnation où il se trouve; c'est l'Aurore, avant-courrière du soleil, pour l'âme qui se reconnaît déjà, afin de l'aider à sortir du péché, et à rentrer dans l'amitié de Dieu; elle est le Soleil pour l'âme en état de grâce, afin qu'elle n'aille pas retomber dans le précipice.

Les docteurs appliquent à Marie ces paroles de l'Ecclésiastique : *Vincula illius, alligatura salutaris*. Ses liens sont une ligature salutaire (Eccli. VI). Pourquoi dire *ses liens*? dit Richard de Saint-Laurent; c'est parce que Marie attache ses serviteurs, pour les empêcher de s'égarer dans les sentiers du vice : *Quia servos ligat, ne discurrant per campos licentiæ* (De laud. R. V. 2). Saint Bonaventure explique dans le même sens ce texte qu'on lit dans l'office de Marie : *In plenitudine sanctorum detentio mea* (Eccli. XXIV). Marie, dit-il, non seulement se tient dans l'assemblée des saints, mais elle les

maintient, afin qu'ils ne retournent pas en arrière ; elle soutient leurs vertus, afin qu'ils ne viennent pas à défailir ; elle contient les démons, afin qu'ils ne leur nuisent pas : *Ipsa quoque non solum in plenitudine sanctorum detinetur, sed etiam in plenitudine sanctos detinet, ne eorum plenitudo minuatur ; detinet nimirum virtutes ne fugiant ; detinet demones, ne noceant* (Spec. R. V. 7).

C'est des serviteurs de Marie que l'on peut dire : Ils sont couverts d'un double vêtement : *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplici veste* (Prs. xxxi). Corneille de la Pierre explique aussi ce double vêtement : *Duplici veste ipsa ornat sibi devotos, quia tam Christi quam suis virtutibus eos induit* : Elle orne ses fidèles serviteurs des vertus de son fils ainsi que des siennes ; grâce à ce fort vêtement, ils conservent la sainte persévérance. Voilà pourquoi saint Philippe de Néri donnait sans cesse cet avis à ses pénitents : « Mes enfants, si vous désirez la persévérance, soyez dévots à Marie. » Le frère Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus, disait pareillement : « Celui qui aime Marie, aura la persévérance. » L'abbé Rupert fait à ce sujet une belle réflexion, sur la parabole de l'enfant prodigue : Si ce fils indocile avait encore eu sa mère, ou il n'aurait pas quitté la maison paternelle, où il serait revenu plus tôt : *Si prodigus filius viventem matrem habuisset, vel a paterna domo numquam discessisset, vel forte citius rediisset*. Il avait en vue cette application : Celui qui est enfant de Marie, ou ne s'éloigne jamais de Dieu ; ou, s'il a le malheur de s'en éloigner, il ne tarde pas à être ramené par l'entremise de Marie.

Oh ! si tous les hommes aimaient cette Reine si remplie de bonté et d'amour ; et si, dans les tentations, ils recouraient à elle tout de suite et toujours, en verrait-on un seul faire une chute ? Un seul se perdrait-il ? On tombe, on se perd, faute de recourir à

elle! Richard de Saint-Laurent applique à la sainte Vierge ce texte de l'Ecclésiastique : *In fluctibus maris ambulavi* (Eccli. XXIV). Et il ajoute : *Scilicet cum familiaribus meis, ut ipsos eriperem a naufragio peccatorum*. Je marche sur les flots de la mer, avec mes serviteurs; je les soutiens au milieu des tempêtes qui les attaquent, afin de les sauver, et de les préserver de l'abîme du péché.

Le P. Bernardin de Bustis raconte qu'un oiseau avait été dressé à dire : *Ave, Maria!* Attaqué par un épervier, il dit : *Ave, Maria!* Et l'épervier tomba mort. Ce fait providentiel nous fait comprendre que, si un oiseau privé de raison a pu être sauvé en prononçant le nom de Marie, nous sommes bien plus assurés d'échapper au démon, si, dans la tentation, nous avons soin d'invoquer Marie. Ainsi, dit saint Thomas de Villeneuve, lorsque les démons viennent nous tenter, faisons comme les poussins, qui, à l'aspect des milans, se réfugient aussitôt sous les ailes de leur mère; nous aussi, dès que la tentation vient nous assaillir, ne raisonnons pas avec elle, courons à l'instant nous réfugier sous le manteau de notre divine Mère : *Sicut pulli, volitantibus desuper milvis, ad gallinæ alas accurrunt, ita nos sub velamento alarum tuarum abscondimur* (S. III de Nat. V). Et vous, continue le même saint, vous, notre Reine et notre Mère, vous devez nous défendre; car, après Dieu, vous êtes notre unique refuge, vous êtes notre unique espérance, la seule protectrice en qui nous mettions notre confiance : *Nescimus aliud refugium, nisi te; tu sola es unica spes nostra, tu sola unica patrona nostra, ad quam omnes aspicimus*.

Concluons par ces paroles de saint Bernard : O homme! Qui que tu sois, tu sais bien qu'en cette vie il t'arrive plus souvent d'être ballotté par les orages et les tempêtes que de marcher sur la terre ferme; si tu veux n'être pas submergé, ne détourne jamais les yeux de cet astre tutélaire! C'est Marie,

regarde l'étoile des mers ! Invoque Marie ! *O quisquis te intelligis in hujus sæculi profluvio magis inter procellas et tempestates fluctuare quam per terram ambulare ! Ne avertas oculos a fulgore hujus sideris. Si non vis obrui procellis, respice stellam, voca Mariam !* Regarde l'Etoile de la mer, invoque Marie ! *In periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca.* Dans les dangers de pécher, dans la tourmente des tentations, dans les doutes et les perplexités, songe que Marie peut te secourir, implore aussitôt son assistance. *Non recedat ab ore; non recedat a corde.* Que son nom puissant reste en ton cœur avec la confiance, que ta bouche l'invoque toujours. *Ipsam sequens, non devias :* En suivant Marie, tu ne perdras jamais le chemin du salut ! *Ipsam rogans, non desperas :* Si tu te recommandes fidèlement à Marie, tu ne dois jamais désespérer ! *Ipsa tenente, non corrui :* Si elle te soutient, tu ne peux tomber ! *Ipsa protegente, non metuis :* Si elle te protège, ne crains pas de te perdre ! *Ipsa duce, non fatigaris :* Si elle te guide, tu te sauveras sans peine ! *Ipsa propitia, pervenis :* (De laud. 2). En un mot, si Marie prend ta défense, tu arriveras certainement au royaume des Bienheureux ! *Hoc fac, et vives :* Fais ainsi, et tu vivras !

EXEMPLE

L'histoire de sainte Marie Egyptienne est célèbre dans les vies des Pères du désert. A l'âge de douze ans, elle quitta la maison paternelle, se rendit à Alexandrie, et sa conduite devint le scandale de toute la ville. Après dix-sept ans de désordres, elle va, courant le monde, jusqu'à Jérusalem, pendant les fêtes de la sainte croix ; la curiosité, plutôt que la dévotion, la pousse à l'église avec la foule. Arrivée à la porte, elle se sent repoussée par une puissance invincible. Elle essaie d'entrer une seconde fois,

elle est repoussée de même; ainsi une troisième et une quatrième fois. Alors, la malheureuse, retirée dans un coin du parvis, rentre en elle-même, et comprend que Dieu, à cause de sa mauvaise vie, la rejette même de son temple. Mais, pour son bonheur, levant les yeux, elle voit un tableau représentant la sainte Vierge. Elle fond en larmes, et fait cette prière : « O Mère de Dieu! Ayez pitié de cette misérable pécheresse! Je le sais, mes fautes me rendent indigne d'un seul de vos regards; mais vous êtes le refuge des pécheurs; pour l'amour de Jésus, votre Fils, aidez-moi! Permettez que j'entre dans l'église, car je veux changer de vie, et aller faire pénitence en tel lieu que vous m'indiquerez. » Alors elle entend une voix intérieure, comme une réponse de la bienheureuse Vierge : « Eh bien! Puisque tu recours à moi, et veux changer de vie, entre dans l'église; la porte n'est plus fermée pour toi. » Elle entre, la pécheresse; elle adore la croix, en versant des larmes. Elle retourne ensuite à l'image de Marie, et lui dit : « Ma Reine, je suis prête à vous obéir; quel lieu prescrivez-vous à ma pénitence? » « Va, lui répondit la Vierge, passe le Jourdain; là tu trouveras le lieu de ton repos! » Elle se confesse, reçoit la sainte Communion, passe le fleuve, arrive au désert, et comprend qu'elle doit y rester pour faire pénitence. Or, pendant les dix-sept premières années que la sainte vécut dans le désert, quels assauts ne lui livrèrent pas les démons pour la faire retomber! Que faisait-elle dans ces tentations? Elle se recommandait à Marie; et Marie lui obtint la force de résister durant ces dix-sept ans; après quoi ses combats cessèrent. Enfin, après avoir passé cinquante-sept ans dans ce désert, parvenue à la quatre-vingt-septième année de son âge, elle fut découverte par l'abbé Zozime, que la Providence avait conduit en ce lieu. Elle lui raconta toute sa vie, et le pria de revenir l'année suivante et de lui

apporter la sainte Communion. Le saint abbé revint en effet, et la communia. La sainte lui réitéra sa prière de la visiter encore une fois. Zozime n'y manqua pas, mais il la trouva morte. Son corps était environné de lumière; près de la tête était tracée cette inscription : « Enterrez ici le corps d'une misérable pécheresse, et priez Dieu pour moi. » Le saint l'enterra dans une fosse qu'un lion venait de creuser. De retour au monastère, il raconta les merveilles de la divine miséricorde envers cette heureuse pénitente.

PRIÈRE

O tendre Mère! Vierge très sainte! Voici à vos pieds un traître, qui, payant d'ingratitude les grâces obtenues de Dieu par votre médiation, a trahi Dieu et vous! Mais l'excès de ma misère, ô notre souveraine! sachez-le, bien loin de diminuer ma confiance en vous, ne fait que l'augmenter; car, je vois que ma misère augmente aussi votre compassion pour moi! Montrez, ô Marie, que vous êtes pour moi ce que vous êtes pour tous ceux qui vous invoquent, c'est-à-dire, pleine de bonté et de miséricorde. Il me suffit que vous me répondiez, et que vous preniez pitié de moi. Si votre cœur compatit à mes maux, il ne manquera pas de me protéger; et, si vous me protégez, qu'ai-je à craindre? Non, je ne crains plus rien; ni mes péchés, puisque vous pouvez réparer tout le mal; ni les démons, puisque vous êtes plus forte que l'enfer; ni votre Fils justement indigné contre moi, puisqu'une seule de vos paroles suffira pour l'apaiser. Je crains seulement de me perdre par ma faute, en négligeant de me recommander à vous dans mes tentations. Mais voici la promesse que je vous fais aujourd'hui : Je veux recourir à vous toujours; aidez-moi à tenir cette résolution. Voyez la belle occasion que vous avez de

conténer votre désir, en soulageant un misérable comme moi !

O Mère de Dieu ! J'ai une grande confiance en vous. J'attends de vous la grâce de pleurer mes péchés comme je le dois ; j'espère de vous la force de n'y plus retomber. Si je suis malade, vous pouvez me guérir, le ciel vous a confié l'art de nous guérir ! Si mes fautes m'ont rendu faible, votre secours me fortifiera. O Marie ! J'espère tout de vous, parce que vous pouvez tout auprès de Dieu.

§ 3.

Dulcedo, notre douceur.

Marie rend la mort douce à ses serviteurs.

Omni tempore diligit qui amicus est; et frater in angustiis comprobatur (Prov. XVII). Les vrais amis et les vrais parents ne se reconnaissent pas dans la prospérité, mais dans les embarras et les infortunes. Les amis selon le monde se gardent bien de quitter un ami quand il est dans la prospérité; mais, s'il lui survient quelque disgrâce, et surtout, si la mort arrive, ils l'abandonnent. Telle n'est pas la conduite de Marie envers ses serviteurs. Dans leurs détresses, et principalement dans les angoisses de la mort, les plus terribles que l'on puisse éprouver ici-bas, Marie, bonne Reine et tendre Mère, n'abandonne jamais les clients fidèles; comme elle est notre Vie durant cet exil, de même elle devient notre douceur aux derniers moments, et nous obtient une mort douce et heureuse; car depuis ce grand jour, où Marie eut à la fois le bonheur et la douleur d'assister à la mort de Jésus, son Fils, le Chef des prédestinés, elle possède le privilège, d'assister tous les prédestinés à l'article de la mort. C'est dans cette fin que l'Eglise nous fait prier la bienheureuse Vierge de nous secourir spécialement à l'heure de

notre mort : *Ora pro nobis peccatoribus nunc et in hora mortis nostræ.*

Quelles sont terribles les angoisses des pauvres mourants, que tourmentent à la fois, et le remords des péchés commis, et l'horreur du jugement qui s'approche, et l'incertitude du salut éternel ! Dans ce moment surtout, les démons sont acharnés, et déploient toutes leurs forces pour gagner cette âme qui passe à l'éternité ; il sait que l'instant est décisif, et que, s'il la perd alors, c'est pour toujours : *Descendit diabolus ad vos, habens iram magnam, sciens quod modicum tempus habet* (Apoc. XII). Aussi, le démon qui tentait cette âme pendant la vie, ne se contente pas de lui-même pour l'attaquer à la mort, il appelle des compagnons à son aide : *Implebuntur domus eorum draconibus* (Is. XIII). La maison du moribond se remplit d'esprits infernaux coalisés contre cette âme, pour la perdre.

La vie de saint André d'Avelline raconte que dix mille démons vinrent au moment de sa mort, pour le tenter ; il soutint dans son agonie un combat si terrible contre l'enfer, qu'il fit trembler tous les religieux qui l'assistaient. Ils virent le visage du saint s'enfler par l'agitation, jusqu'à devenir tout noir ; il virent tous ses membres trembler et se débattre, ses yeux verser un torrent de larmes, sa tête éprouver de violentes secousses ; autant de signes de l'horrible assaut que lui livrait l'enfer. Tous les assistants pleuraient de compassion, redoublaient leurs prières, et tremblaient d'épouvante, en voyant un saint mourir ainsi. On se consolait néanmoins, en voyant que le saint, comme pour implorer secours, tournait souvent les yeux vers une image de Marie ; et l'on se rappelait qu'il avait prédit pendant sa vie, que la sainte Vierge devait être son refuge à l'heure de sa mort. Enfin, grâce à Dieu, le combat se termina par une glorieuse victoire ; les convulsions cessèrent, le visage désenflé reprit sa première

couleur; on vit le saint, tenant tranquillement les yeux fixés sur l'image, faire une pieuse inclination, comme pour remercier Marie, que l'on croit lui être apparue en ce moment; ensuite, exprimant sur ses traits une joie céleste, il rendit paisiblement son âme bienheureuse entre les bras de Marie. Au même instant, une religieuse capucine, à l'agonie, se tournait vers les sœurs qui l'assistaient, leur disant : *Récitez l'Ave, Maria*, car un saint vient de mourir.

Oh! comme à la présence de cette Reine les esprits rebelles sont mis en fuite! Si Marie est avec nous, à l'heure de notre mort, comment pouvons-nous craindre nos ennemis infernaux? David, redoutant les angoisses de la mort, se fortifiait par les sentiments de confiance que lui inspiraient la mort du Rédempteur futur et l'intercession de la Vierge sa Mère : *Et si ambulavero in medio umbræ mortis,...* *Virga tua et baculus tuus, ipsa me consolata sunt* (Ps. xxii). Le cardinal Hugues dit que le bâton, *baculus*, signifie le bois de la croix du Sauveur; et que la tige, *virga*, c'est l'intercession de Marie, cette tige prédite par Isaïe : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* (Is. xi). La divine Mère, dit saint Pierre Damien, est cette tige, cette verge puissante, qui réprime toutes les violences des esprits infernaux : *Hæc est virga illa, qua retunduntur impetus adversantium demoniorum* (S. de Ass.). Aussi, saint Antonin nous encourage, en nous disant : Si Marie est pour nous, qui est contre nous? *Si Maria pro nobis, quis contra nos?* Le P. Manuel Padial, de la compagnie de Jésus, à sa dernière heure, fut honoré d'une apparition de Marie qui lui dit pour le consoler : « Voici enfin le moment où les Anges vont te féliciter, et te dire : Heureux travaux, mortifications bien récompensées! » On vit ensuite une armée de démons qui s'enfuyaient désespérés, en s'écriant : « Ah! nous n'y pouvons rien; parce qu'il est défendu par

celle qui est sans tache. » De même, le P. Gaspard Layewood fut assailli par les démons dans ses derniers moments, et violemment tenté contre la foi; il se recommanda aussitôt à Marie; et peu après on l'entendit s'écrier : « Je vous rends grâce, ô Marie! qui êtes venue à mon secours! » (Pa. Menol. 28 apr.).

Saint Bonaventure dit que Marie envoie saint Michel et tous ses anges au secours de ses serviteurs mourants. Ils courent aussitôt les défendre contre les tentations des démons, et reçoivent les âmes de tous ceux qui n'ont cessé de se recommander à elle d'une manière toute spéciale : *Michaël, dux et princeps militiæ cœlestis, cum omnibus spiritibus administratoriis, tuis, Virgo, paret præceptis, in defendendis in corpore, et suscipiendis de corpore animabus fidelium specialiter tibi, Domina die ac nocte se commendantium* (Spec. R. V. III).

Quand une âme va quitter ce monde, l'enfer se trouble, dit Isaïe, et envoie les plus terribles d'entre les démons, pour la tenter avant la sortie du corps, et pour l'accuser au tribunal de Jésus-Christ lorsqu'elle s'y présente pour être jugée : *Infernus subter conturbatus est in occursum adventus tui; suscitabit tibi gigantes* (Is. XIV). Mais, selon Richard de Saint-Laurent, si cette âme est défendue par Marie, les démons n'oseront pas l'accuser, sachant bien que le divin Juge n'a jamais condamné et ne condamnera jamais une âme protégée par son auguste Mère : *Quis apud judicem accusare audeat, cui viderit matrem patrocinantem* (De laud. R. M. II. 1)? Saint Jérôme, écrivant à sainte Eustochie, dit que Marie non seulement vient secourir ses chers serviteurs au moment de la mort, mais qu'elle vient à leur rencontre lorsqu'ils passent à l'autre vie, pour les encourager et les accompagner au divin tribunal : *Morientibus beata Virgo non tantum succurrit, sed etiam occurrit* (Ep. II.). Cela est con-

forme à ce que la bienheureuse Vierge dit à sainte Brigitte, au sujet de ses serviteurs, quand ils sont à l'heure de la mort : *Ideo, ego carissima eorum Domina, et mater, occurram eis in morte, ut in ipsa consolationem et refrigerium habeant* (Rev. 1). Saint Vincent Ferrier ajoute : La bienheureuse Vierge recueille les âmes des mourants : *Beata virgo animas morientium suscipit* (Serm. de Ass.). Oui, cette Reine pleine de tendresse les reçoit sous son manteau, les présente elle-même à son fils qui est leur Juge, et leur obtient infailliblement la grâce du salut. Charles, fils de sainte Brigitte, éprouva précisément ce bonheur (Rev. lib. vii). Il était mort dans le périlleux métier des armes, et loin de sa mère; aussi la sainte craignait pour son salut. Mais la bienheureuse Vierge lui révéla que Charles était sauvé, grâce à l'amour qu'il avait eu pour elle; ajoutant qu'elle-même l'avait assisté dans ses derniers moments, et lui avait suggéré les actes que tout chrétien doit faire en cette circonstance. La sainte vit en même temps Jésus-Christ sur son trône, et le démon qui portait deux accusations contre la sainte Vierge : premièrement, elle l'avait empêché de tenter Charles au moment de sa mort; secondement, Marie avait elle-même présenté son âme au jugement, et l'avait ainsi sauvée, sans donner même au démon le temps d'exposer les raisons par lesquelles il prétendait montrer que cette âme était à lui. Sainte Brigitte vit ensuite le démon chassé par le divin Juge, et l'âme de Charles portée au ciel.

Les chaînes de Marie sont des liens salutaires; au dernier jour, elle vous donnera le repos : *Vincula ejus, alligatura salutaris; in novissimis invenies requiem in ea* (Eccli. vi). Quel bonheur pour vous, mon frère, si, à la mort, vous êtes attaché par les douces chaînes de l'amour à la mère de Dieu. Ces chaînes sont vraiment des liens de salut, qui vous assureront le salut éternel, et vous feront

goûter à la mort cette paix bienheureuse qui sera le commencement de votre repos et de votre bonheur dans l'éternité. Le père Binet rapporte qu'un dévot serviteur de Marie, assisté par lui à l'article de la mort, exprima ces beaux sentiments : « O mon Père ! Si vous saviez quel contentement on sent en son âme, au moment de la mort, d'avoir essayé de bien servir la très sainte Mère de Dieu, durant le cours de sa vie, vous en seriez étonné et consolé ; je ne saurais dire la joie que je ressens en mon cœur à l'heure où vous me voyez » (Chef-d'œuvre de D. III. 6). Le P. Suarez avait pour Marie une telle dévotion qu'il aurait donné, disait-il, toute sa science pour le mérite d'un seul *Ave, Maria* ; aussi sa mort fut accompagnée d'une telle joie qu'il disait : *Non putabam tam dulce esse mori !* Il ne se serait jamais imaginé, s'il ne l'eût éprouvé, que la mort pût être si douce !

Cette même allégresse, ce même contentement vous sont assurés, pieux lecteurs, si à votre heure dernière vous pouvez dire aussi que vous avez aimé cette bonne Mère, toujours empressée de récompenser ceux de ses enfants qui ont été fidèles à la servir, à l'honorer par des visites, par la récitation du Rosaire, par des jeûnes, et surtout à la remercier, à la louer, à invoquer souvent sa puissante protection. Vos péchés passés ne seront même pas un obstacle à cette consolation, si dès ce jour vous tachez de bien vivre et de servir fidèlement cette aimable et clémentine Souveraine. Dans les angoisses de la dernière heure, dans les tentations par lesquelles Satan voudra vous pousser dans le désespoir, elle vous fortifiera, jusqu'à venir vous assister elle-même à votre mort. Saint Pierre Damien raconte (Opusc. 33). que son frère Martin, ayant un jour offensé Dieu, se rendit devant un autel de Marie pour se consacrer à elle comme esclave, et lui dit, en passant sa ceinture autour de son cou en signe

de servitude : « Ma Reine, miroir de pureté, je suis un misérable pécheur coupable contre mon Dieu et la vertu de chasteté; je connais un seul remède : de m'offrir à vous comme esclave; me voici donc à vos pieds, je me consacre à votre service! Recevez un enfant rebelle, ne me dédaignez pas! » Ensuite, il déposa sur le marche-pied de l'autel une certaine somme d'argent qu'il promit de payer chaque année comme l'hommage de sa servitude à Marie. Quelque temps après Martin se trouvait au lit de la mort; il s'écriait un matin : « Levez-vous tous, levez-vous! Saluez ma Souveraine! » Il ajouta : « Quelle est votre bonté, Reine du ciel! Vous daignez visiter votre pauvre esclave! Bénissez-moi, ma Reine? Ne permettez pas que je me perde, après que vous m'avez honoré de votre présence. » Dans ce moment entra son frère, Pierre Damien; Martin lui raconta comment la sainte Vierge était venue et l'avait béni; il se plaignit ensuite de ce que les assistants ne s'étaient pas levés à la présence de Marie; peu après, il passa doucement dans le Seigneur.

Telle aussi sera votre mort, mon cher lecteur, si vous êtes fidèle à Marie, bien que par le passé vous ayez eu le malheur d'offenser Dieu; elle comblera vos derniers instants de joie et de bonheur. Si, dans ce moment suprême, la vue de vos péchés vous inspirait une terreur excessive, et vous jetait dans le désespoir, elle viendrait soutenir votre courage, comme elle fit autrefois pour Adophe, comte d'Alsace. Il avait quitté le monde, s'était fait religieux de saint François, comme il est raconté dans les chroniques de l'ordre; et avait une grande dévotion à la Mère de Dieu. A la fin de ses jours, considérant la vie qu'il avait menée dans le siècle, et la rigueur des jugements de Dieu, il se mit à redouter la mort, et à douter de son salut éternel. Marie, qui veille quand ses serviteurs sont dans la peine, se présente à ce pauvre moribond, escortée d'une multitude de

saints, et l'encourage par ces tendres paroles : « *Adulphé. mi carissime, mori cur times, meus cum sis?* » Adolphe bien-aimé, tu es à moi ; tu t'es donné à moi ; et pourquoi maintenant redouter la mort ? A ces mots, le serviteur de Marie fut tout consolé ; ses terreurs s'évanouirent, et il mourut dans une paix profonde et un doux contentement.

Prenons aussi courage, bien que pécheurs ; ayons la confiance que Marie viendra nous assister à la mort, et nous consoler par sa présence, si nous la servons avec amour le reste de notre vie sur la terre. Notre Reine, parlant un jour à sainte Mechtilde, lui assura qu'elle était dans la disposition d'assister à la mort tous ceux qui la servent fidèlement pendant leur vie : *Ego omnibus qui mihi pie deserviunt, volo in morte fidelissime tanquam mater piissima adesse, eosque consolari ac protegere* (Ap. Blos. concl. an. fid. p. 2. c. XII). Oh ! quelle consolation pour nous, dans ce moment suprême où devra bientôt se décider notre sort éternel ! quelle consolation de voir à nos côtés la Reine du ciel, nous assister, nous consoler, nous promettre sa protection ! Nous avons déjà cité de nombreux exemples de cette assistance ; on en trouve une multitude innombrable consignés dans les livres. Cette faveur fut accordée à sainte Claire, à S. Félix de Cantalice, à sainte Claire de Montefalco, à sainte Thérèse, à S. Pierre d'Alcantara. Mais pour notre commune consolation, rapportons-en quelques autres encore.

Le père Grasset raconte (Dév. à la Sainte Vierge, I, 1, II), que sainte Marie d'Oignies vit la Bienheureuse Vierge au chevet d'une pieuse veuve de Villembroe, qui souffrait beaucoup des ardeurs de la fièvre : Marie auprès de la malade, la consolait, et la rafraichissait avec un éventail. S. Jean de Dieu, dans ses derniers moments, attendait la visite de Marie, objet de sa plus fervente dévotion ; ne la voyant point paraître, il s'affligeait, il allait se plaindre même.

Tout à coup, lorsque le moment fut arrivé, la divine Mère lui apparut ; et, comme pour lui reprocher son manque de confiance, elle lui adressa ces tendres paroles bien capables d'encourager tous ses serviteurs : « *Joannes, non est meum, in hac hora, meos devotos relinquere* ». Comme si elle lui eût dit : « Mon cher Jean, quelle était votre pensée ? Moi, vous abandonner ! Vous ne savez pas que je ne puis abandonner mes serviteurs à l'heure de la mort ? Je ne suis pas accourue plus tôt, parce que le temps n'était pas encore venu ; maintenant qu'il est arrivé, me voici disposée à vous prendre ! Allons en Paradis ! Peu après, le saint expira, et s'envola au ciel pour y remercier à jamais sa Reine bien-aimée.

EXEMPLE

Terminons cet entretien par cet autre exemple, où cette bonne Mère a montré jusqu'où va sa tendresse envers ses enfants au moment de la mort.

Un curé assistait un homme riche dans ses derniers instants ; il mourait dans une maison bien meublée, entouré de domestiques, de parents et d'amis ; mais le prêtre vit en même temps les démons sous la forme de chiens, qui attendaient sa mort pour emporter son âme ; ils l'eurent en effet, car cet homme mourut dans son péché. Le curé fut, dans ce moment, appelé par une pauvre femme qui désirait recevoir les derniers sacrements. Le pasteur, ne pouvant abandonner ce riche dans ce moment si critique, y envoya un autre prêtre qui prit le saint Ciboire et partit. Arrivé au logis de cette bonne femme, il n'y trouva ni domestiques, ni compagnie, ni meubles précieux ; la malade était pauvre, et n'avait guère qu'un lit de paille, mais que voit-il ? dans cette chambre, une grande lumière ; au chevet du lit, la Sainte Vierge consolant cette moribonde, essuyant avec un linge la sueur de l'agonie. Le

prêtre, apercevant Marie, n'osait entrer ; mais la Sainte Vierge lui fait signe d'approcher ; il entre, et Marie lui présente un escabeau et l'invite à s'asseoir, pour entendre la confession de sa servante. La malade se confesse, reçoit le saint Viatique avec grande dévotion, et rend doucement son âme entre les bras de Marie (Grisog. Mond. Mar. II).

PRIÈRE

O ma très-douce Mère, quelle sera la mort d'un pauvre pécheur comme moi ? Dès aujourd'hui, quand je pense au moment redoutable où je devrai mourir et paraître au tribunal de Dieu, et me souvenant d'avoir écrit moi-même tant de fois la sentence de ma condamnation par mes péchés, je tremble, je suis confondu, et je crains tout pour mon salut. O Marie ! le sang de Jésus et votre intercession sont mon unique espérance. Vous êtes la Reine du ciel, la Souveraine de l'univers ; et, ce qui dit tout, vous êtes la Mère de Dieu ! Vous êtes élevée bien haut, mais votre élévation ne vous éloigne pas de nous ; au contraire, elle vous dispose à mieux compatir à nos misères. Les amis selon le monde, une fois montés en dignité, se tiennent sur la réserve, et dédaignent même de regarder leurs anciens amis réduits à une humble fortune. Votre noble et tendre cœur n'agit pas ainsi ; plus notre misère est profonde, plus vous êtes empressée à nous secourir. A peine invoquée, vous venez aussitôt à notre secours ; vous prévenez même nos prières par vos faveurs, vous nous consolez dans nos afflictions, vous dissipez les tempêtes, vous terrassez nos ennemis ; en un mot, vous ne négligez aucune occasion de nous faire du bien. Bénie soit à jamais la divine bonté qui a réuni dans votre personne tant de majesté et de tendresse, tant de grandeur et d'amour ! J'en remercie éternellement le Seigneur, je m'en réjouis moi-même, parce que

je mets toute ma félicité dans la vôtre, et votre bonheur est le mien. O consolatrice des affligés, consolez un affligé qui se recommande à vous. Je me sens déchiré par une conscience chargée d'innombrables péchés ; j'ignore si je les ai pleurés comme je devais ; je vois toutes mes œuvres pleines de défauts et de souillures ; l'enfer attend ma mort, pour m'accuser ; la divine justice outragée veut être satisfaite. O ma Mère ! que deviendrai-je ? Si vous ne m'assistez pas, je suis perdu. Dites ! voulez-vous me secourir ? O Vierge compatissante, consolez-moi ; obtenez-moi une véritable douleur de mes péchés ; obtenez-moi la force de me corriger, et d'être fidèle à Dieu tout le reste de ma vie : et, quand je me trouverai dans les dernières angoisses de la mort, ô Marie, mon espérance, ne m'abandonnez pas ; alors plus que jamais assistez-moi ; fortifiez-moi, afin que je ne désespère pas à la vue de mes péchés que le démon viendra me mettre sous les yeux. Ma Reine, pardonnez ma témérité ; venez vous-même, dans ce moment, me consoler par votre présence. Vous avez fait cette grâce à tant d'autres ; je la réclame aussi pour moi. Si mon audace est grande, plus grande encore est votre bonté qui va chercher les plus misérables pour les consoler ; en elle repose toute ma confiance ; soyez éternellement glorifiée d'avoir sauvé de l'enfer un misérable damné, et de l'avoir conduit dans votre royaume, où j'espère un jour avoir le bonheur de me tenir à vos pieds, de vous remercier, de vous aimer éternellement. O Marie, je vous attends, ne me privez pas de cette consolation. fiat ! fiat ! Amen. Ainsi-soit-il.

CHAPITRE III

Spes nostra, salve!**Notre espérance, salut!**

§ 1.

Marie est l'espérance de tous les hommes.

Les hérétiques modernes sont dépités de nous entendre saluer et proclamer Marie notre espérance : *Spes nostra, salve!* A leur avis, Dieu seul est notre espérance ; il maudit celui qui met son espérance dans la créature : *Maledictus homo qui confidit in homine* (Jerem. xvii). Marie, s'écrient-ils, est une créature ; et comment une créature peut-elle être notre espérance ? Voilà ce qu'ils disent ; mais, malgré cette objection, l'Eglise veut que chaque jour les ecclésiastiques et les religieux élèvent la voix, et qu'au nom de tous les fidèles ils invoquent et saluent Marie de ce doux nom : *Notre espérance ! Espérance de tous ! Spes nostra, Salve !*

Nous pouvons, dit S. Thomas, l'ange de l'école, mettre de deux manières notre espérance en une personne, ou comme cause principale, ou comme cause intermédiaire. Ceux qui espèrent du roi quelque grâce, l'espèrent de lui comme souverain, ils l'espèrent de son ministre ou favori, comme intercesseur. La grâce accordée vient principalement du roi, mais par l'intermédiaire du favori ; dès lors, le solliciteur appelle avec raison l'intercesseur son espérance. Le Roi du ciel, parce qu'il est une bonté infinie, désire infiniment nous enrichir de ces grâces ; mais, comme la confiance est nécessaire de notre part, voulant augmenter en nous cette confiance, il nous a donné pour mère et pour avocate, sa propre mère, à qui il a donné tout pouvoir pour nous ap-

puyer : dès lors il veut que nous mettions en elle toute espérance de salut et de bonheur. Si nous mettions notre espérance uniquement dans les créatures, sans remonter à Dieu, comme font les pécheurs qui, pour gagner l'amitié ou la faveur d'un homme, consentent à offenser Dieu, assurément nous mériterions la malédiction de Dieu proclamée par le prophète. Mais, si nous espérons en Marie, comme Mère de Dieu, assez puissante pour nous obtenir la grâce et la vie éternelle, nous serons bénis, et agréables au cœur de Dieu ; car le Seigneur se plaît à voir honorer cette auguste créature qui l'a aimé et honoré dans ce monde plus que tous les hommes et tous les anges ensemble.

C'est donc à juste titre que nous appelons la Vierge notre espérance, puisque, selon le cardinal Bellarmin (De Beat. ss. II. 2), nous espérons obtenir par son intercession ce que nous n'obtiendrions pas par nos prières seules. Nous la prions, dit Suarez, afin que la dignité de la médiation supplée ce qui nous manque : *Ut dignitas intercessoris suppleat inopiam nostram* (De Inc. II. 23, 3). Ainsi, ajoute le même docteur, prier Marie avec une telle espérance, ce n'est pas nous défier de la miséricorde divine, c'est trembler pour notre propre indignité. *Unde Virginem interpellare non est de divina misericordia diffidere, sed de propria indignitate formidare.*

Ainsi, l'Eglise applique justement à Marie le texte de l'Ecclésiastique, et l'appelle Mère de la sainte espérance ; *Mater sanctæ Spei* (Eccli. XXIV). C'est-à-dire la mère qui nous inspire, non pas l'espérance vaine des biens misérables et passagers de cette vie, mais la sainte espérance des biens infinis et éternels de la vie bienheureuse. S. Ephrem salue ainsi la divine mère : *Ave, animæ spes ! Ave, Christianorum firma salus ! Ave, peccatorum adjutrix ! Ave, vallum fidelium et mundi salus* (De laudibus Virg.) ! Je vous salue, espérance de mon âme ! refuge assuré des

chrétiens ! Secours des pécheurs ! Rempart des fidèles ! Salut du monde ! S. Bonaventure nous avertit qu'après Dieu Marie est notre unique espérance : *Post Deum, sola spe nostra*. Considérant l'ordre présent de la Providence, par lequel Dieu a voulu, comme l'affirme S. Bernard, et comme nous le démontrerons bientôt longuement, que tous ceux qui se sauvent soient redevables de leur salut à la médiation de Marie, S. Ephrem lui dit : O Reine très-pure, ne cessez de nous garder et de nous couvrir du manteau de votre protection, puisque, après Dieu, toute notre espérance est en vous : *Nobis non est alia quam a te fiducia, o Virgo sincerissima ! sub alis tue pietatis protege et custodi nos* (De laud. Virg). S. Thomas de Villeneuve à la même pensée, quand il l'appelle notre unique refuge, notre unique secours, et notre unique asile : *Tu unicum nostrum refugium, subsidium et asylum* (De Nativ. V. M.). S. Bernard en donne la véritable raison, quand il dit : *Intuere, homo, consilium Dei, consilium pietatis ; redempturus humanum genus, universum pretium contulit in Maria* (De Aquæd.). Considère, ô homme ! le dessein de Dieu ; dessein qui a pour but de nous dispenser sa miséricorde avec plus d'abondance : voulant racheter le genre humain, il a remis entre les mains de Marie le prix entier de la rédemption, afin qu'elle en dispose à son gré.

Dieu ordonna à Moïse de faire le Propitiatoire d'un or très pur ; disant que c'était de là qu'il lui parlerait à l'avenir : *Facies Propitiatorium de auro mundissimo ; inde præcipiam et loquar ad te* (Ex. xxv). Un grave auteur nous assure que Marie est ce Propitiatoire, d'où le Seigneur parle aux hommes et d'où il nous accorde le pardon, les grâces et tous ses bienfaits : *Te universus mundus continet commune Propitiatorium ; inde pientissimus Dominus loquitur ad cor ; inde responsa dat benignitatis et veniæ ; inde munera largitur ; inde nobis omne bonum emanat*

(Pacinech. Ex. 20.). Voilà pourquoi, dit S. Irénée, le Verbe divin, avant de s'incarner dans le sein de Marie, envoya l'Archange pour demander son consentement; il voulait que les bienfaits de l'Incarnation vinsent à la terre par l'entremise de Marie : *Quid est quod sine Mariæ consensu non perficitur Incarnationis mysterium! quia nempe vult illam Deus omnium bonorum esse principium* (Vid. C. à Lap. in Prov. XXXI). Et l'abbé de Celles conclut : *Per ipsam habet mundus et habiturus est omne bonum* (Præf. contempl. de B. V.). Tous les biens, tous les secours, toutes les grâces, que les hommes ont reçus, et qu'ils recevront de Dieu jusqu'à la fin du monde leur ont été et leur seront toujours accordés par l'entremise de Marie. Le pieux Louis de Blois s'écriait donc avec raison : *O Maria! quis te non amet? Tu in dubiis es lumen, in mœroribus solatium, in periculis refugium* (Endol. 1). O Marie, vous qui êtes si aimable et si gracieuse envers ceux qui vous aiment, quel sera l'insensé, le malheureux qui ne vous aimera pas? Vous éclairerez l'esprit de ceux qui recourent à vous dans leurs doutes et leurs embarras. Vous êtes leur consolation, s'ils sont affligés; leur refuge, quand ils sont en péril. *Tu, post unigenitum tuum, certa fidelium salus*. Après votre divin Fils, vous êtes le salut assuré de vos serviteurs fidèles. *Ave desperantium spes; ave, destitutorum adjutrix*. Je vous salue, Espérance des désespérés; Secours des abandonnés. *Cujus honori tantum tribuit filius, ut quodvis mœx fiat*. O Marie! vous êtes toute-puissante, puisque votre Fils vous honore au point de faire à l'instant toutes vos volontés.

S. Germain, reconnaissant Marie comme la source de tout bien et la délivrance de tout mal, l'invoque en ces termes : *O Domina mea, sola mihi ex Deo solatium, itineris mei directis, debilitatis mea potentia, mendicitatis meæ divitiæ, vulnerum meorum medicina; dolorum meorum revelatio, vinculorum*

meorum solutio, salutis meæ spes; exaudi orationes meas, miserere suspiriorum meorum, Domina mea, refugium, vita, auxilium, spes et robur meum (Encom. Deip.). O ma souveraine, seule, vous êtes la consolation que Dieu me donne; l'étoile qui dirige mon pèlerinage; la force de ma faiblesse; la richesse de mon indigence; le remède à mes blessures; le soulagement de mes douleurs; ma libératrice dans mon esclavage; l'espérance de mon salut! Exaucez mes prières, ayez pitié de mes soupirs, ô ma Reine, mon refuge, ma vie, mon secours, mon espérance et ma force!

S. Antonin a donc raison d'appliquer à Marie ce passage de la Sagesse : *Venerunt autem mihi omnia bona pariter cum illa* (VII. 11). Tous les biens me sont venus avec elle. Oui, dès lors que Marie est la mère et la dispensatrice de tous les biens, le monde, et spécialement les dévots serviteurs de cette grande Reine, peuvent dire que tous les biens leur sont venus avec la dévotion envers Marie : *Omnium bonorum mater est, et venerunt mihi omnia bona cum illa, scilicet Virgine, potest dicere mundus* (Anton. p. III. tit. 15). Aussi, l'abbé de Celles dit d'une manière absolue : *Inventa Maria, invenitur omne bonum* : « On trouve avec Marie tous les biens, toutes les grâces, toutes les vertus; » car sa puissante protection nous obtient tout ce qu'il nous faut pour être riches de la grâce divine. Elle-même nous proclame qu'elle a dans les mains toutes les richesses de Dieu, c'est-à-dire, les divines miséricordes, pour les distribuer à ses fidèles amis : *Mecum sunt divitiæ et opes superbæ, ut ditem diligentes me* (Prov. VIII). Voilà pourquoi S. Bonaventure nous recommande d'avoir sans cesse les yeux fixés sur les mains de Marie, afin de recevoir par son entremise les biens que nous souhaitons : *Oculi omnium nostrum ad manus Mariæ sempsr debent respicere ut per manus ejus aliquid boni accipiamus* (Spec. B. V.).

Oh ! combien d'orgueilleux ont trouvé l'humilité par la dévotion à Marie ! combien de colères, la mansuétude ! combien d'aveugles, la lumière ! combien de désespérés, la confiance ! combien d'âmes perdues, le salut ! Elle-même l'a prophétisé, dans sa visite à Elisabeth, par ces paroles de son sublime Cantique : Dès ce jour, toutes les nations me proclameront bienheureuse. *Beatam me dicent omnes generationes*. S. Bernard lui redit ces mêmes paroles, en les développant : Oui, toutes les générations vous appelleront Bienheureuse, car vous avez donné à toutes les générations la vie et la gloire ; car c'est en vous que les pécheurs ont trouvé le pardon et les justes la persévérance dans la grâce divine : *Ex hoc Beatam te dicent omnes generationes, quæ omnibus generationibus vitam et gloriam genuisti ; in te peccatores veniam, justi gratiam inveniunt in æternum* (In Pentec. II). Dans le même dessein, le dévot Lansperge introduit Notre-Seigneur, parlant ainsi aux hommes : *Matrem meam veneratione præcipua venerate*. Comme s'il disait : Hommes, malheureux fils d'Adam, environnés de tant d'ennemis et de tant de misères, honorez avec une affection particulière celle qui est ma Mère et la vôtre ! *Ego enim hunc mundo dedi in puritatis exemplum, in præsidium tutissimum, ut sit tribulatis asyllum*. Car j'ai donné Marie au monde comme votre modèle, afin que vous appreniez d'elle à vivre comme vous le devez ; je l'ai donné comme votre refuge, afin que vous recouriez à elle dans vos afflictions : *Quam nemo formidet, nemo ad eam accedere trepidet. Propterea namque adeo feci eam mitem, adeo misericordem, ut neminem aspernetur, nullo se neget ; omnibus pietatis sinum apertum teneat, neminem a se redire tristem sinat* (Alloq. I, IV. 12). Elle est mon ouvrage, dit le Seigneur, je l'ai formée telle, que personne ne puisse la craindre, n'avoir de répugnance à l'invoquer ; aussi je l'ai créée avec un naturel si plein de bonté

et de compassion, qu'elle ne saurait mépriser aucun de ceux qui ont recours à elle, ni refuser une faveur qu'on lui demande. Elle tient ouvert à tous le sein de sa miséricorde et ne laisse aucun de ses clients se retirer sans consolation. — Louée soit donc à jamais et bénie pour toujours, l'infinie bonté de Dieu qui nous a donné cette incomparable Mère, cette Avocate si tendre, si remplie d'amour !

Oh ! quels sentiments de tendre confiance avait S. Bonaventure, cette âme si embrasée de l'amour divin pour notre bien-aimé Rédempteur Jésus et notre bien-aimée Avocate Marie ! Le Seigneur m'eût-il réprouvé, disait-il, je sais qu'il ne peut se refuser à celui qui l'aime et le recherche de cœur : *Quantum cumque me Deus præsciverit, scio quod seipsum negare non potest*. Je l'embrasserais avec amour ; s'il refusait de me bénir, je le serrerais encore dans mes bras et il ne pourrait se retirer sans m'entraîner avec lui. *Eum amplexabor ; et etiamsi non mihi benedixerit, nec tunc dimittam, et sine me recedere non valebit*. Si je ne puis faire autrement, je me cacherai dans ses plaies et, tant que j'y demeurerai caché, il ne pourra me trouver hors de lui. *In cavernis vulnerum suorum me abscondam, ibique extra me invenire non poterit*. Enfin, ajoutait-il, si mon Rédempteur, à cause de mes péchés, me chasse loin de sa présence, je me jetterai aux genoux de sa Mère et j'y resterai prosterné jusqu'à ce qu'elle m'ait obtenu mon pardon. *Ad Matris suæ pedes provolutus stabo, ut mihi veniam impetret*. Car cette Mère de miséricorde ne sait et n'a jamais su être insensible aux misères, ni refuser d'exaucer les misérables qui ont recours à elle. *Ipsa enim non miseri ignorat, et miseris non satisfacere nunquam scivit*. Ainsi, concluait S. Bonaventure, elle ne peut manquer, sinon par obligation, du moins par compassion, d'incliner son Fils à me faire grâce. *Ideoque ex compassione mihi ad indulgentiam filium inclinabit* (Stim. d. am.

III. 13.). Disons donc, en terminant, avec Euthymius : Inclinez vers nous vos regards miséricordieux, ô Mère de miséricorde ! puisque nous sommes vos serviteurs et que nous avons mis en vous toute notre espérance ! *Respice, o Mater misericordissima ! respice servos tuos, in te enim omnem spem nostram collocavimus* (Or de Deip.).

EXEMPLE

On lit dans le *Trésor du Rosaire* (iv. 85), qu'un gentilhomme très dévot envers la Mère de Dieu, lui avait consacré dans son palais un pieux oratoire, où il allait souvent prier devant une belle image de Marie, non seulement pendant le jour, mais encore pendant la nuit, interrompant son repos pour aller rendre hommage à sa Reine bien-aimée. Or, son épouse, personne d'une grande piété, voyant qu'il se levait ainsi dans le plus profond silence de la nuit, sortait de la chambre et ne revenait que longtemps après, conçut malheureusement de mauvais soupçons. Un jour, pour se délivrer de cette cruelle pensée, elle hasarda de demander à son mari s'il aimait une autre femme qu'elle. Il lui répondit en souriant : « Sache que j'aime la femme la plus aimable du monde. Je lui ai donné tout mon cœur ; et j'aimerais mieux mourir que cesser de l'aimer. Si tu la connaissais, tu me dirais toi-même de l'aimer encore davantage. » Il parlait de la Sainte Vierge qu'il aimait d'un amour si tendre ; mais la pauvre femme, tombant dans une plus grande inquiétude, voulant mieux encore s'assurer de la vérité, lui demanda si c'était pour aller trouver cette femme qu'il se levait la nuit et sortait de l'appartement. Oui, lui répondit le gentilhomme, ignorant la violente agitation de son épouse. Que fit alors la dame, croyant faussement ce qui n'était pas, et aveuglée par la

passion? Une nuit que son mari était sorti de la chambre à son ordinaire, elle prit un couteau, dans son désespoir se coupa la gorge et mourut peu après. Le mari, ayant fini sa dévotion, revient, va pour se remettre au lit et le trouve tout trempé. Il appelle son épouse, elle ne répond pas; il la secoue de la main et la trouve insensible. Enfin, il prend un flambeau, voit le lit plein de sang et son épouse étendue morte. Il comprend alors qu'elle s'est tuée dans un accès de jalousie; et que va-t-il faire? Il ferme la chambre à la clef, revient à la chapelle, se prosterne devant la Sainte Vierge, pleure à chaudes larmes, et s'écrie : « Ma Mère! voyez quelle est mon affliction! Si vous ne me consolez, à qui pourrai-je avoir recours? Songez que c'est ma dévotion pour vous qui me réduit à voir mon épouse morte et damnée! O ma Mère! vous pouvez réparer, ah! réparez ce malheur! » Quand on invoque avec confiance cette Mère de miséricorde, on obtient tout ce qu'on veut. A peine a-t-il achevé cette prière, qu'il entend une servante de la maison l'appeler et lui dire : « Monsieur, retournez à la chambre, madame vous appelle. » Dans l'excès de sa joie, il n'ose croire cette heureuse nouvelle. « Allez, dit-il à la servante, allez voir s'il est vrai qu'elle me désire. » La servante revient et lui dit : « Oui, venez vite, madame vous attend. » Il va vers la porte et voit sa femme pleine de vie, qui se jette à ses pieds, les baigne de ses larmes et lui demande pardon, en disant : « Ah! mon fidèle époux! la Mère de Dieu, grâce à vos prières, m'a délivrée de l'enfer. » Tous deux pleurent de joie et vont remercier la Bienheureuse Vierge dans l'oratoire. Le lendemain, le mari invita tous ses parents à un festin et leur fit raconter le fait par son épouse elle-même; celle-ci leur montra la marque de la blessure qui était encore visible. Et toute la famille fut pénétrée des plus vifs sentiments d'amour envers la Mère de Dieu.

PRIÈRE

O Mère du saint amour ! O vie, ô refuge, ô espérance de tous les hommes ! Vous savez que Jésus-Christ, votre Fils, non content d'être notre perpétuel Avocat auprès de son Père, veut aussi que vous intercédiez auprès de lui pour nous obtenir les divines miséricordes. Il a décrété que vos prières nous aideraient à nous sauver ; et il leur a communiqué tant de force, qu'elles obtiennent tout ce qu'elles sollicitent. Je m'adresse donc à vous, ô espérance des malheureux, moi le plus misérable des pécheurs. J'espère, ma Reine, que par les mérites de Jésus-Christ, et par votre intercession, je parviendrai au salut. Telle est ma confiance ; voyez même jusqu'où elle va : Si mon salut éternel était en mes mains, je le remettrais dans les vôtres, parce que j'ai plus de confiance dans votre miséricorde et votre protection que dans toutes mes œuvres.

O ma Mère, et mon espérance ! Ne m'abandonnez pas comme je le mériterais ; voyez ma misère, laissez-vous toucher de compassion ; secourez-moi et sauvez-moi ! Trop souvent, je l'avoue, mes péchés ont fermé la porte aux lumières et aux secours que vous m'avez obtenus de Dieu ; mais votre bonté pour les misérables et votre pouvoir auprès de Dieu, surpassent le nombre et la malice de toutes mes iniquités. Le ciel et la terre le proclament : celui que vous protégez est assuré de ne pas se perdre. Que toutes les créatures m'oublient ! Mais ne m'oubliez pas, vous, ô Mère du Dieu Tout-Puissant ! Dites à Dieu que je suis votre serviteur, dites-lui que vous me protégez, et je serai sauvé. O Marie ! je me confie en vous ; je vis dans cette espérance ! Je veux vivre et mourir dans cette même espérance, et redire éternellement : Mon unique espérance est en Jésus !

Et, après Jésus, en la Vierge Marie! *Unica spes mea Jesus; et, post Jesum, virgo Maria!*

§ 2.

Marie est l'Espérance des pécheurs.

Après avoir créé la terre, Dieu fit deux luminaires, l'un plus grand, l'autre moindre; savoir, le soleil, pour présider au jour; la lune, pour présider à la nuit : *fecitque Deus duo luminaria magna : luminare majus, ut præset diei, et luminare minus, ut præset nocti* (Gen. 1. 16). Le soleil, dit le cardinal Hugues, fut la figure de Jésus-Christ dont la lumière éclaire les justes qui vivent dans le jour de la grâce sanctifiante; la lune fut l'emblème de Marie, par qui sont éclairés les malheureux plongés dans la nuit du péché. *Luminare majus Christus, qui præst justis; luminare minus beata Maria, quæ præst peccatoribus.* Puisque Marie est cette lune propice aux misérables pécheurs, si un malheureux se trouve plongé dans les ténèbres du péché, que doit-il faire? Innocent III répond : Celui qui a perdu la lumière du soleil, en perdant la grâce de Dieu, doit se tourner vers la lune, et invoquer Marie. Elle lui donnera de la lumière pour lui faire connaître l'horreur de son état; et de la force pour en sortir. *Qui jacet in nocte culpæ, respiciat lunam, deprece- tur Mariam* (S. de Assump.). S. Méthode assure que les prières de Marie opèrent à chaque instant des conversions innombrables : *Mariæ virtute et precibus pene innumeræ peccatorum conversiones fiunt.*

De tous les titres que l'Eglise nous propose comme motifs de recourir à Marie, celui qui inspire plus de confiance aux pauvres pécheurs, c'est le titre de *Refuge des pécheurs* que nous lui donnons dans les Litanies. Il y avait autrefois dans la Judée des villes de refuge, où trouvaient la franchise les coupables

qui parvenaient à s'y retirer. Aujourd'hui, il nous reste une seule cité de refuge, c'est Marie, dont la Prophète a dit : Cité de Dieu, des choses admirables ont été dites sur toi : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei* (Ps. 86.). Mais il y a une différence : les anciennes villes n'étaient pas un asile pour tous les coupables, ni pour tous les délits; mais sous le manteau de Marie tous les pécheurs, sans distinction de personnes et de fautes, sont assurés d'échapper au châtement; à une seule condition : il suffit qu'ils aient recours à sa protection. Je suis la cité de refuge pour tous ceux qui ont recours à moi; ainsi la fait parler saint Jean Damascène : *Ego civitas refugii omnium ad me confugientium* (Or 2. de Dorm.). Il suffit de recourir à Elle; dès qu'on a le bonheur d'entrer dans cette cité, on n'a pas besoin de parler pour être sauvé. Accourez promptement, dit Jérémie, entrons dans la ville forte, et restons en silence : *Convenite celeriter, et ingrediamur civitatem munitam, et sileamus ibi* (Jer. VIII.).

Cette place forte, dit le bienheureux Albert le Grand, c'est la sainte Vierge, que la grâce et la gloire environnent comme un rempart. Et il ajoute, en citant la glose : *Sileamus ibi; quia non audemus deprecari Dominum quem offendimus, ipsa deprecatur et roget*. Puisque nous n'osons pas demander nous-mêmes à Dieu le pardon de nos péchés, il suffit de nous réfugier dans la citadelle, en gardant le silence; car alors Marie parlera et intercédera pour nous. Voilà pourquoi un pieux auteur exhorte ainsi tous les pécheurs à se réfugier sous le manteau de Marie : *Fugite, ô Adam, et Eva! Fugite, ipsorum liberi, intra sinum Matris Mariæ; ipsa est civitas refugii, spes unica peccatorum* (Ben. Fernandez in Gen. III.). Réfugiez-vous, ô Adam, ô Eve! Réfugiez-vous aussi, vous, leurs enfants, dans le sein de Marie! Elle est la cité de refuge, l'unique Espérance des pécheurs. Ce titre lui est aussi donné par

saint Augustin : *Spes unica peccatorum* (S. 18 de sanctis.).

De même, saint Ephrem lui adresse ces paroles : Vous êtes l'unique Avocate des pécheurs, et de ceux qui sont privés de tout secours. Ensuite, il ajoute : Je vous salue, Refuge des pécheurs; en vous seule ils peuvent trouver une retraite et un asile : *Ave, peccatorum refugium et hospitium, ad quam nimirum confugere possunt peccatores* (De laud. Virg.). Et David, selon un pieux auteur, exprimait la même vérité, quand il disait : Le Seigneur m'a protégé dans le secret de son tabernacle : *Protegit me in abscondito tabernaculi sui* (Ps. XXVI). Quel est, en effet, ce tabernacle, si ce n'est Marie, comme l'appelle saint André de Crète : *Tabernaculum a Deo fabricatum, in quo solus Deus ingressus est, sacris mysteriis operaturus in te pro salute omnium hominum*. Tabernacle que Dieu lui-même a dressé, dans lequel Dieu seul est entré, pour accomplir les grands mystères de notre Rédemption! Saint Basile, illustre Père de l'Eglise, dit à ce propos que le Seigneur nous a donné Marie comme un hôpital public, où peuvent être reçus tous les malades pauvres et dénués de tout autre secours. *Aperuit nobis Deus publicum valetudinarium*. Or, dans les hôpitaux destinés spécialement aux pauvres, je le demande, quels malades ont les plus grands droits d'y être admis, sinon les plus pauvres et les plus infirmes? Ainsi, plus on est misérable, dépourvu de mérites, accablé sous les maux de l'âme, qui sont les péchés, plus on a le droit de dire à Marie : O Reine! Vous êtes l'asile des pauvres malades; ne me rejetez pas, puisque, plus pauvre et plus malade que les autres, j'ai plus de titres pour être admis! Disons-lui avec saint Thomas de Villeneuve : *Nescimus aliud refugium, nisi te; tu es unica spes nostra, in qua confidimus; tu sola patrona nostra, ad quam omnes aspiciamus* (De nat. V. M. III). O Marie! Nous, pau-

vres pécheurs, nous ne connaissons pas d'autre refuge que vous; vous êtes notre seule espérance dans l'affaire de notre salut; vous êtes pour nous auprès de Jésus-Christ l'unique Avocate vers laquelle nous tournions nos regards.

Dans les révélations de sainte Brigitte, Marie est appelée : Astre qui précède le soleil : *Sidus vadens ante solem*. Nous devons comprendre par là que, dès l'instant où la dévotion envers Marie fait apparition dans une âme pécheresse, c'est un signe infaillible que Dieu viendra bientôt l'enrichir des dons de sa grâce. Le glorieux saint Bonaventure, pour ranimer la confiance des pécheurs en la protection de Marie, nous représente une mer orageuse où les pécheurs déjà précipités hors du navire de la grâce, déjà ballottés par les remords de la conscience et la crainte de la justice divine, sans lumière et sans guide, se voient au moment de perdre le dernier souffle d'espérance; ils vont se décourager; à cet instant le Seigneur leur montre Marie, appelée communément l'Etoile de la mer, il élève la voix, et leur dit : *Respirate ad illam, perditii peccatores, et perducet vos ad portum* (Ps. R. V. 18).

Pauvres pécheurs, qui vous croyez perdus, ne désespérez pas; levez les yeux vers cette radieuse étoile; reprenez haleine, rassurez-vous; elle vous sauvera de la tempête, et vous conduira au port du salut. S. Bernard exprime la même pensée : *Si non vis obrui procellis, respice stellam, voca Mariam* (De laud. V. M. 2). Si vous ne voulez être submergés par la tempête, regardez l'étoile, invoquez Marie. En effet, ajoute Louis de Blois, Marie est l'unique refuge de ceux qui ont eu le malheur d'offenser Dieu : *Ipsa peccatorum singulare refugium*. Elle est l'asile de ceux qui sont en proie aux tentations et aux tribulations : *Ipsa omnium quos tentatio urget, aut calamitas aut persecutio, tutissimum asylum*. Cette mère de miséricorde est la bonté, la douceur même,

non seulement pour les justes, mais encore pour les pécheurs et les désespérés : *Tota mitis est, tota sua-vis, non solum justis, verum etiam peccatoribus ac desperatis*. Aussi, dès qu'elle voit ceux-ci recourir à elle, dès qu'elle les entend implorer de bon cœur son assistance, elle s'empresse de les secourir, les accueille, et les réconcilie avec le Souverain Juge : *Quos ut ad se ex corde clamare conspexerit, statim adjuvat, suscipit et judici reconciliat*. Elle ne méprise aucun pécheur, fût-il le plus indigne ; elle ne refuse à aucun sa protection, elle les console tous ; à peine l'a-t-on invoquée, on est à l'instant secouru : *Nullum aspernatur, nulli se negat ; omnes consolatur ; et, vel tenuiter invocata, præsto adest*. Par sa douceur, elle attire souvent à la dévotion, et ranime les pécheurs les plus éloignés de Dieu, et le plus profondément ensevelis dans la léthargie du péché ; elle les dispose ainsi à recouvrer la grâce divine, et à se rendre enfin dignes de la vie éternelle : *Sua bonitate sæpe eos qui Deo minus afficiuntur ad sui cultum blande allicit, potenterque excitat, ut per hujusmodi studium præparentur ad gratiam, et tandem apti reddantur ad regnum cælorum*. Dieu, en formant cette fille de prédilection, l'a douée d'un cœur si compatissant et si prévenant, qu'il est impossible d'hésiter à invoquer son intercession : *Talis a Deo facta est, ut nemo ad eam accedere trepidet*. Le pieux auteur conclut ainsi : *Fieri non potest ut pereat qui Mariæ sedulus et humilis cultor extiterit*. Finalement, les serviteurs humbles et zélés de Marie ne peuvent se perdre (In Can. vit. n. 18).

Marie est comparée au platane : *Quasi platanus exaltata sum* (Eccli XXIV). Consolant emblème offert aux pécheurs : Le platane offre aux voyageurs son ombre pour les protéger contre les ardeurs du soleil ; ainsi Marie, quand elle voit la colère divine allumée contre les pécheurs, les invite à se réfugier sous l'ombre de sa protection. S. Bonaventure observe que

le prophète Isaïe se désolait de son temps et disait : *Ecce tu iratus es, et peccavimus; non est qui consurgat et teneat te* (Is. LXIV). Seigneur, vous êtes justement irrité contre nous à cause de nos péchés; il n'est personne qui puisse vous fléchir en notre faveur. Oui, dit S. Bonaventure, parce que Marie n'était pas encore venue au monde : *Ante Maria non fuit qui sic Deum detinere auderet*. Mais si Dieu est irrité aujourd'hui contre un pécheur, elle retient son fils afin qu'il ne le châtie pas; et elle le sauve : *Detinet filium, ne peccatores percutiat*. Et nulle créature, continue le saint Docteur, ne pourrait si bien que Marie s'avancer jusqu'à mettre la main sur le glaive de la justice divine, pour l'empêcher de frapper les pécheurs : *Nemo tam idoneus qui gladio Domini manus objiciat* (Spec. Bull. 7-14). Suivant la même pensée, Richard de Saint-Laurent dit que Dieu, avant la naissance de Marie, se plaignait qu'il n'y eût personne pour retenir son bras contre les pécheurs; mais que Marie était venue au monde pour l'apaiser : *Querebatur Dominus ante Mariam : Non est qui consurgat et teneat me; donec inventa est Maria quæ tenuit eum, donec emolliret* (De Laud. Bull. II).

S. Basile de Séleucie encourage aussi le pécheur, en lui disant : *Ne diffidas, peccator, sed in cunctis Mariam sequere et invoca, quam voluit Deus in cunctis subvenire* (De Annunc.). Pécheur, ne perds pas confiance; mais implore Marie dans toutes tes angoisses; invoque son assistance, tu la trouveras toujours prête à te secourir; car c'est la volonté de Dieu qu'elle nous assiste en tous nos besoins.

Cette mère de miséricorde a un tel désir de sauver les pécheurs les plus désespérés, qu'elle va les chercher elle-même pour les secourir; et, s'ils invoquent son secours, elle sait bien trouver le moyen de les rendre agréables à Dieu. Isaac désirait manger du gibier, et promit à Esaü sa bénédiction, s'il lui en

apportait; Rebecca, voulant au contraire que son autre fils Jacob reçût cette bénédiction, lui ordonna d'apporter deux chevreaux qu'elle apprêterait au goût d'Isaac : *Pergens ad gregem, affer mihi duos hædos*. Selon S. Antonin, Rebecca est la figure de Marie, et les chevreaux représentent les pécheurs; Marie dit aux anges : Apportez-moi les pécheurs, en leur obtenant la douleur et le ferme propos, je saurai les apprêter de manière à les rendre agréables au Seigneur (P. IV tit. 15. 2). L'abbé François, développant la même pensée, dit que Marie sait si bien apprêter ses chevreaux, qu'ils deviennent parfois non seulement comparables, mais supérieurs aux cerfs : *Vere sapiens mulier, quæ novit sic hædos condire, ut gratiam cervorum coæquent, aut etiam superent* (De gratia III).

La Bienheureuse Vierge révéla elle-même à sainte Brigitte, qu'il n'est pas de pécheur tellement ennemi de Dieu, qu'il ne puisse, en recourant à elle, en invoquant sa protection revenir à Dieu, et rentrer en grâce avec lui : *Nullus ita abjectus a Deo, qui, si me invocaverit, non revertatur ad Deum*. La même sainte entendit un jour Jésus-Christ dire à sa Mère, qu'elle serait disposée à demander grâce pour Lucifer même; si celui-ci pouvait s'humilier jusqu'à implorer sa protection : *Etiam diabolo misericordiam exhiberes, si humiliter peteret*. Jamais cet esprit superbe ne s'humiliera jusqu'à invoquer Marie; mais s'il pouvait faire un tel acte, elle aurait assez de compassion et de crédit pour lui obtenir de Dieu, par ses prières, le pardon et le salut. Mais ce qui ne peut se réaliser au sujet des démons se réalise en faveur des pécheurs qui ont recours à cette mère de miséricorde.

L'arche de Noé fut certainement une figure de Marie. En effet, l'arche offrit un abri à tous les animaux terrestres; de même, le manteau de Marie sert de refuge à tous les pécheurs que leurs vices et

leurs péchés sensuels rendent semblables aux brutes; avec une différence pourtant, observe un auteur : *Quot arca animalia suscepit, animalia servavit* (Paciuch. in sal. angel. 4). Les animaux entrés dans l'arche demeurèrent ce qu'ils étaient; le loup demeura loup, le tigre demeura tigre; mais sous la protection de Marie, le loup devient agneau, le tigre devient colombe. Sainte Gertrude vit un jour la Bienheureuse Vierge avec son manteau ouvert; sous ce manteau venaient se réfugier des bêtes féroces de toute espèce : des léopards, des lions, des ours; la Vierge non seulement ne les chassait pas, mais elle les recevait avec douceur, et les caressait de la main. La sainte comprit que ces bêtes féroces sont les malheureux pécheurs, qui, dès l'instant où ils recourent à Marie, en sont accueillis avec douceur et amour.

S. Bernard avait donc bien raison de dire à Marie : O Reine! Vous ne repoussez aucun pécheur, même le plus abominable et le plus souillé, dès qu'il se réfugie vers vous; mais, pourvu qu'il vous implore, vous ne dédaignez pas d'étendre votre main miséricordieuse pour l'arracher à l'abîme du désespoir : *Tu peccatorem, quantumlibet fœtidum, non horres; si ad te suspiraverit, tu illum a desperationis barathro pia manu retrahis*. O tout aimable Marie! que Dieu soit à jamais béni et remercié de vous avoir faite si douce et si bonne envers les misérables pécheurs! Malheureux celui qui ne vous aime pas; et qui, pouvant recourir à vous, ne vous donne pas toute sa confiance! Celui qui n'a pas recours à Marie se perd; mais qui donc s'est perdu, après l'avoir invoquée?

L'Écriture Sainte raconte que Booz permit à Ruth de recueillir les épis échappés aux mains des moissonneurs. *Colligebat spicas post terga metentium* (Ruth. II). S. Bonaventure fait ce commentaire : *Ruth in oculis Booz, Maria in oculis Domini hanc gratiam invenit, ut ipsa spicas, id est animas, a messoribus*

derelictas colligere ad veniam possit (Spec. B. V. 5).

De même que Ruth trouva grâce aux yeux de Booz, ainsi Marie a trouvé grâce aux yeux du Seigneur, pour ramasser les épis échappés aux moissonneurs, ce sont les ouvriers évangéliques, les missionnaires, les prédicateurs, les confesseurs, dont les travaux gagnent chaque jour des âmes à Dieu. Mais il est des âmes rebelles et endurcies qu'ils sont forcés d'abandonner. Marie seule a obtenu de sauver par sa puissante intercession ces épis délaissés. Malheureuses, les âmes qui ne se laissent point prendre par cette douce Médiatrice ! Assurément, elles sont tout à fait perdues et maudites ! Bienheureuses, au contraire, celles qui ont recours à cette tendre Mère ! Il n'y a pas au monde, dit le pieux Louis de Blois, un pécheur tellement désespéré et plongé dans la fange du vice, que Marie le dédaigne et le repousse. Ah ! qu'il vienne seulement implorer son assistance, et cette bonne mère prouvera qu'elle a la volonté et le pouvoir de le réconcilier avec son fils, et de lui obtenir son pardon : *Nullum tam execrabilem peccatorem orbis habet, quem ipsa abominatur et a se repellat ; quemque dilectissimo Nato suo, modo suam precetur opem, non possit, sciat, et velit reconciliare* (De dict. P. III. 5).

C'est donc avec raison, ô ma très douce Reine ! que S. Jean Damascène vous salue et vous appelle l'Espérance des désespérés : *Salve, spes desperatorum*. A juste titre, S. Laurent Justinien vous nomme l'Espérance des malfaiteurs : *Delinquentium spes* ; S. Augustin, l'unique refuge des pécheurs : *Spes unica peccatorum* ; S. Ephrem, le port le plus sûr aux naufragés : *Naufragorum portus tutissimus*. Le même saint vous appelle même la protectrice des damnés : *Protectrix damnatorum*. Enfin, S. Bernard exhorte avec raison les désespérés eux-mêmes à ne pas se désespérer ; et, plein de joie et de tendresse envers cette bien-aimée mère, il lui dit amoureuse-

ment : O Reine ! Qui donc ne mettra sa confiance en vous, si vous assistez même les désespérés ? Je ne doute pas que l'on n'obtienne de vous tout ce qu'on voudra, chaque fois que l'on implorera votre assistance ; ainsi, quand on a perdu tout espoir, on doit espérer en vous : *Quis non sperabit in te, quæ etiam adjuvas desperatos ! Non dubito quod, si ad te venerimus, habebimus quod volemus. In te ergo speret qui desperat* (In salve R.). S. Antonin raconte qu'un pécheur, dans la disgrâce de Dieu, crut, dans une vision, être cité au tribunal de Jésus-Christ. Le démon l'accusait, Marie prenait sa défense. Son ennemi présente la liste de ses péchés ; leur poids, mis dans la balance de la justice divine, surpassait celui de ses bonnes œuvres. Que fit alors sa puissante Avocate ? Elle étendit sa douce main, l'appuya sur l'autre bassin de la balance, et la fit pencher en faveur de son client. Par là, elle voulut lui faire entendre qu'elle lui obtiendrait son pardon, s'il changeait de vie. En effet le pécheur, après cette vision, se convertit et vécut en bon chrétien.

EXEMPLE

Le bienheureux Jean Hérold, qui par humilité prit le nom de *Disciple* raconte (in Prompt.) qu'un homme marié vivait dans la disgrâce de Dieu. Sa vertueuse femme, ne pouvant lui persuader de renoncer au péché, le pria de vouloir au moins, dans cet état misérable, pratiquer quelque acte de dévotion envers la Mère de Dieu, par exemple, réciter un *Ave* toutes les fois qu'il passerait devant une de ses images. Il fut fidèle à cette pratique. Une nuit que ce malheureux allait commettre un crime, il aperçut de loin une lumière. Il s'approche et reconnaît une lampe qui brûlait nuit et jour devant une image de Marie portant dans ses bras l'Enfant-Jésus. Il dit l'*Ave Maria*, selon sa coutume ; mais tout à

coup, ô merveille! il voit l'Enfant-Jésus couvert de plaies fraîchement ouvertes et sanglantes. Epouvanté et attendri, considérant que ses péchés avaient ainsi couvert de plaies son Rédempteur, il donne un libre cours à ses larmes, mais il voit en même temps que Jésus lui tourne le dos. Tout confus, il recourt à la très sainte Vierge, et lui dit : « Mère de Miséricorde, votre Fils me repousse, je ne puis trouver d'Avocate plus bienveillante et plus puissante que vous, sa Mère; ô ma Souveraine! assistez-moi; intercédez pour moi! » La Mère de Dieu lui répondit : « Vous autres, pécheurs, vous m'appelez Mère de miséricorde, mais vous faites de moi une mère de misères, en renouvelant chaque jour la passion de mon Fils et mes propres douleurs! » Néanmoins, Marie ne pouvant renvoyer sans consolation un seul pécheur prosterné à ses pieds, se tourne vers son Fils et le supplie de pardonner à ce misérable. Jésus continuait à montrer de la répugnance à pardonner; mais la sainte Vierge, déposant son cher Enfant dans la niche, se prosterne devant lui, et dit : « Mon fils, je ne me relève pas, je reste à vos pieds, si vous ne pardonnez à ce pécheur. » Jésus lui répond : « Ma Mère, je ne vous puis rien refuser; vous voulez son pardon! Pour l'amour de vous, je l'accorde; faites-le venir, pour qu'il baise mes plaies. » Le pécheur s'approche, fondant en larmes; à mesure qu'il les baise, les plaies se guérissent. Enfin, Jésus l'embrasse en signe de réconciliation. Dès ce moment, cet homme change de conduite, mène depuis une vie édifiante, ardemment dévoué à la très sainte Vierge qui lui avait obtenu une si grande faveur.

PRIÈRE

O très pure Vierge Marie! je vénère votre Cœur très saint, qui fut les délices et le repos d'un Dieu; ce Cœur si plein d'humilité, de pureté et d'amour

divin. Moi, misérable pécheur, je viens à vous, le cœur rempli d'ulcères et d'ordures ! O Mère de miséricorde ! ne me dédaignez pas pour mes péchés ; mais qu'ils soient un titre de plus à votre compassion, à votre assistance ! Ne cherchez en moi ni vertus ni ni mérites pour me secourir ! je suis perdu, je mérite l'enfer ! Voyez uniquement, je vous prie, ma confiance en vous et ma résolution de me corriger. Voyez ce que Jésus a fait et souffert pour moi ; et puis, abandonnez-moi, si vous le pouvez ! Je vous offre toutes les peines de sa vie ; le froid qu'il endura dans l'étable, le voyage d'Égypte, son sang répandu, la pauvreté, les sueurs, les tristesses, la mort qu'il souffrit en votre présence pour l'amour de moi ! Et vous, pour l'amour de Jésus, aidez-moi à me sauver ! Ah ! Ma Mère ! je ne veux, je ne puis craindre que vous me repoussiez au moment où je vous invoque, où j'implore votre assistance ! Si j'avais une telle crainte, je ferais injure à votre miséricorde qui cherche les malheureux pour les secourir. Vierge sainte, ne refusez pas votre pitié à celui à qui Jésus-Christ n'a pas refusé son sang. Mais les mérites de ce sang ne me seront point appliqués si vous ne me recommandez à Dieu. En vous repose tout l'espoir de mon salut. Je ne demande ni richesses, ni honneurs, ni aucun des biens terrestres ; je vous demande la grâce de Dieu, l'amour de votre Fils, l'accomplissement de sa volonté et le Paradis pour l'aimer éternellement. Pourriez-vous ne pas m'exaucer ? Non, certes ; vous m'exaucerez à cet instant même, j'en ai la confiance.

Déjà vous priez pour moi ; déjà vous me procurez les grâces que je sollicite ; déjà vous me prenez sous votre protection. O ma Mère ! ne m'abandonnez pas : oui, continuez de prier pour moi, jusqu'à ce que vous m'ayez vu sauvé, reçu dans le ciel, prosterné à vos pieds pour vous bénir et vous remercier pendant l'éternité. Ainsi soit-il.

CHAPITRE IV

Ad te clamamus, exules filii Evæ.

Nous criions vers vous, enfants d'Ève, exilés.

§ 1.

Combien Marie est prompte à secourir ceux qui l'invoquent.

Misérables enfants de la malheureuse Eve, et, comme tels, coupables de la même faute aux yeux de Dieu et condamnés à la même peine, nous errons dans cette vallée de larmes, exilés de notre patrie, gémissant et pleurant sous le poids des peines qui affligent et nos corps et nos âmes ! Mais, parmi tant de misères, heureux celui qui tourne souvent ses regards vers la Consolatrice du monde, vers le Refuge des misérables, vers l'auguste Mère de Dieu et qui l'invoque et la prie avec confiance ! *Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie !* (Prov. VIII). Heureux, dit Marie, celui qui écoute mes conseils, qui veille continuellement aux portes de ma miséricorde, implorant mon intercession et mon appui !

La sainte Eglise enseigne hautement à ses enfants, avec quelle attention et quelle confiance ils doivent recourir toujours à cette bienveillante protectrice. En effet, elle décerne à Marie un culte spécial, elle célèbre en son honneur un grand nombre de fêtes dans le cours de l'année ; un jour de la semaine est particulièrement consacré au service de Marie ; elle a ordonné que, chaque jour, dans l'office divin, tous les ecclésiastiques et les religieux l'invoquent au nom de tout le peuple chrétien, et que, trois fois le jour, la cloche appelle en son honneur le salut de tous les fidèles. Pour comprendre l'intention

de l'Eglise, il suffirait d'observer que, dans les calamités publiques, elle ordonne toujours de recourir à la Mère de Dieu, par des neuvaines, des prières, des processions et des visites dans ses églises ou devant ses images. Marie demande que nous lui adressions ainsi nos prières et nos invocations, non pour mendier nos hommages et nos respects, trop inférieurs à son mérite, mais afin de voir croître par là notre confiance et notre dévotion, et de pouvoir, dans la même mesure, redoubler de zèle à nous secourir et à nous consoler; c'est la pensée de S. Bonaventure : *Ipsa tales quærit, qui ad eam devote et reverenter accedant; hos enim diligit, hos nutrit, hos in filios suscipit* (Stim. d. am. III. 16). Le même saint Docteur dit que Ruth fut une figure de Marie. Ruth signifie : *qui voit et qui se hâte, videns et festinans*; et Marie, voyant nos misères, se hâte de nous secourir par sa miséricorde. *Videns enim nostram miseriam est, et festinans ad impendendam suam misericordiam* (Spec. B. V.). Novarin ajoute que Marie, poussée par le désir de nous faire du bien, ne peut souffrir de retard et que, loin d'être avare à dispenser les grâces, cette Mère de miséricorde n'a rien de plus pressé que de répandre sur ses serviteurs les trésors de sa libéralité : *Nescit nectere moras, beneficiendi cupida, nec gratiarum avara custos est; tarda nescit molimina misericordiæ Mater, beneficentiæ tuæ thesauros in suos effusura* (Umbra Virg. x, 75).

Oh! comme cette bonne Mère est prompte à secourir celui qui l'invoque! *Duo ubera tua sicut duo hinculi capreæ* (Cant. iv. 5). Richard de Saint-Laurent, expliquant ce passage, dit que les mamelles de Marie sont aussi promptes à donner le lait de la miséricorde, que les jeunes chevreaux sont prompts à bondir; et il nous assure qu'un simple *Ave, Maria*, suffit pour le faire jaillir abondamment : *Compressione levissima devotæ salutationis, larga distillabit stillicidia* (De laud. B. M. i. 8). Aussi, Novarin dit

que la Bienheureuse Vierge ne court pas seulement, mais qu'elle vole au secours de celui qui l'invoque. Dans l'exercice de la miséricorde, dit-il, elle imite le Seigneur : Dieu vole au secours de ceux qui l'implorent, fidèle à sa promesse : *Petite, et accipietis*; demandez et vous recevrez; ainsi Marie, dès que nous l'invoquons, vole à notre secours : *Alis utitur Deus; ut suis opituletur statim advolat; alas sumit et Virgo in nostri auxilium advolatura* (Umbra Virg. Ex. 73). Par là on comprend quelle est cette femme de l'Apocalypse, dont il est dit : Deux ailes d'aigle lui furent données pour voler au désert : *Et datæ sunt mulieri alæ duæ aquilæ magnæ, ut volaret in desertum* (Ap. XII. 14). Ces deux ailes, dans l'explication de Ribeira, sont l'amour par lequel Marie s'éleva toujours à Dieu : *Pennas habet aquilæ, quia amore Dei volat*. Mais le bienheureux Amédée, conformant son explication à notre sujet, nous montre dans ces ailes d'aigle, la promptitude avec laquelle Marie, plus rapide que les Séraphins même, vole toujours au secours de ses enfants : *Mota celerrimo Seraphim alas excedens, ubique suis ut mater occurrat* (De Laud. B. V. VIII).

Aussi, nous lisons, dans S. Luc, que Marie, allant visiter sainte Elisabeth et combler de grâces toute cette famille, ne marcha pas avec lenteur, mais fit grande diligence durant tout le trajet : *Exurgens Maria abiit in montana cum festinatione*; ce qui n'est pas dit de son retour. Nous lisons aussi dans les Cantiques sacrés, que les mains de Marie sont faites au tour : *Manus illius torntatiles* (Cant. v. 14). En effet, nous dit Richard de Saint-Laurent, l'art du tour est la manière de travailler la plus facile et la plus prompte; ainsi Marie est plus prompte que les autres saints à secourir ses serviteurs : *Sicut ars tornandi promptior est aliis artibus, sic Maria ad benefaciendum promptior est omnibus sanctis* (De laud. B. M. V.). Elle a le plus vif désir de nous con-

soler tous, dit Louis de Blois; à peine invoquée, elle exauce notre prière et vient à notre secours : *Omnes consolatur, et, vel tenuiter invocata, præsto adest* (In Cant. vit. spir. 18). S. Bonaventure a donc raison d'appeler Marie, le salut de ceux qui l'invoquent. *O salus te invocantium!* Signifiant par là que, pour être sauvé, il suffit d'invoquer cette divine Mère, toujours prête, selon Richard de Saint-Laurent, à secourir ceux qui l'invoquent : *Invenies semper paratam auxiliari*. En effet, dit Bernardin de Busto, cette grande Reine est plus désireuse de nous accorder ses grâces, que vous de les recevoir : *Plus vult illa facere tibi bonum, quam tu accipere concupiscas* (Marial. II. 5).

La multitude même de nos péchés ne doit pas diminuer la confiance que nous avons d'être exaucés de Marie quand nous allons nous jeter à ses pieds. Elle est Mère de la miséricorde; or la miséricorde, pour s'exercer, doit trouver des misères à soulager. Une bonne mère ne peut refuser ses soins à son enfant infecté de la lèpre, malgré les dégoûts et les peines attachés à de tels soins; ainsi, notre bonne Mère ne peut nous abandonner quand nous l'implorons, quelle que soit l'infection des vices dont elle veut nous guérir. Ce sont les expressions mêmes de Richard de saint-Laurent : *Non enim mater hæc dedignatur peccatores; sicut nec bona mater filium scabiosum; quia propter peccatores factam se recolit misericordiæ genitricem; ubi enim non est miseria, misericordia non habet locum* (De laud. B. V. IV).

Voilà précisément ce que Marie voulut signifier quand elle apparut à sainte Gertrude, étendant son manteau pour recevoir tous ceux qui avaient recours à elle. La sainte comprit en même temps que les anges s'empressent à défendre les serviteurs de Marie contre les attaques de l'enfer (Révél. IV. 49).

Telle est même la charité de cette bonne Mère pour nous, tel est son amour, qu'elle n'attend pas

nos prières pour nous secourir : *Præoccupat qui se concupiscunt, ut illis se prior ostendat* (Sap. vi). S. Anselme, appliquant à Marie ce texte de la sagesse, dit qu'elle prévient de ses secours ceux qui désirent sa protection. Par là, nous devons comprendre qu'elle nous obtient de Dieu beaucoup de grâces, avant que nous l'ayons priée. C'est pourquoi, selon Richard de Saint-Laurent, Marie est comparée la lune, *pulchra ut luna*; car, non-seulement elle a la rapidité de la lune dans sa course pour soulager le fidèle qui l'invoque, *velocitate præstat*; de plus, elle est si zélée pour notre bien, que dans nos détresses elle prévient nos prières; et sa miséricorde est plus prompte à nous secourir que nous ne sommes empressés à l'invoquer. *Velocius occurrit ejus pietas, quam invocetur, et causas miserorum anticipat*. Et cela vient, ajoute le même auteur, de ce que le sein de Marie surabonde tellement de commisération, que la seule connaissance de nos misères suffit pour en faire couler le lait de la miséricorde; cette bonne Reine ne peut connaître le besoin d'une âme, sans la secourir aussitôt : *Adeo replentur ubera tua misericordia, ut alicujus miseriæ notitia tacta lac fundant misericordiæ; nec possis miserias scire et non subvenire* (In cant. c. 23).

Cette générosité si vive de Marie pour compatir à nos peines, et les adoucir, lors même que nous ne la prions pas, se manifesta dès le temps de sa vie mortelle, aux noces de Cana, dans l'évangile de saint Jean (Joan. ii). Cette tendre Mère, voyant le cruel embarras des deux époux, désolés et confus de voir le vin manquer sur la table des conviés, n'attendit point que l'on eût recours à elle; mais, cédant à l'inclination de son cœur qui ne peut voir une affliction sans y compatir, elle vient prier son Fils de consoler cette famille; et pour cela, elle se contente d'exposer simplement leur détresse : Ils n'ont plus de vin; *vinum non habent*. Alors, son divin

Fils, pour les consoler, ou plutôt pour contenter le cœur compatissant de sa Mère, fit le miracle que nous connaissons tous. Voici comment le docte Novarin raisonne sur ce fait : Si Marie, même sans être priée, se montre si ardente à nous secourir dans le besoin, combien le sera-t-elle plus pour consoler ceux qui l'invoquent et réclament son assistance : *Si tam prompta ad auxilium currit non quæsitâ, quid quæsitâ præstitura est?* (Umbr. Virg. 72).

Si vous craignez de n'obtenir pas le secours de Marie quand vous l'invoquez, écoutez la parole d'Innocent III : Qui donc a jamais invoqué cette aimable Reine, sans avoir été exaucé? *Quis invocavit eam, et non est exauditus ab ipsa?* (De Assumpt. II). Ecoutez aussi le bienheureux Eutychien qui s'écrie : O glorieuse Vierge! Qui donc a recouru à votre intercession, assez puissante pour soulager les plus misérables, pour sauver les pécheurs les plus désespérés, qui vous a invoquée et s'est vu abandonné de vous? *Quis, o Domina! fideliter omnipotentem tuam rogavit opem, et fuit derelictus?* Non, vous n'avez abandonné, et vous n'abandonnerez jamais votre client! *Revera nullus unquam* (vita s. Theoph.). Saint Bernard dit aussi : Je consens, ô Vierge sainte, que l'on ne parle plus de votre miséricorde, que l'on n'en fasse plus l'éloge, si une seule âme, vous ayant invoquée dans la détresse, se souvient d'avoir été délaissée par vous : *Sileat misericordiam tuam, Virgo beata, qui in necessitatibus te invocatam meminèrit defuisse.* (De Assumpt. IV).

On verra plutôt, dit le pieux Louis de Blois, le ciel et la terre crouler ensemble, que Marie manquer de secourir ceux qui, avec une bonne intention, réclament son secours et mettent en elle leur espérance : *Citius cælum cum terra perierit, quam Maria aliquem serio se implorantem sua ope destituat* (In spec. c. 12).

S. Anselme augmente encore notre confiance en ajoutant : Quand nous recourons à cette divine Mère, non-seulement nous devons être assurés de sa protection, mais parfois nous serons plus vite exaucés et sauvés en invoquant le saint nom de Marie qu'en invoquant le saint nom de Jésus : *Velocior est nonnunquam salus memorato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu*. Et il en donne la raison : Au Christ, comme juge, appartient le droit de punir; à la Vierge comme avocate, celui de faire grâce : *Quia ad Christum tanquam judicem pertinet etiam punire, ad Virginem tanquam patronam nonnisi misereri* (De excell. V. 6). C'est-à-dire, nous trouvons le salut dans l'invocation de la Mère plus vite que dans l'invocation du Fils; non pas que Marie ait plus de puissance que son divin Fils pour nous sauver; car Jésus-Christ, nous le savons bien, est notre unique Sauveur; seul, par ses mérites, il nous a obtenu et nous obtient le salut; mais parce que, en recourant à Jésus-Christ, le considérant aussi comme notre juge, à qui il appartient de châtier les ingrats, nous pouvons manquer de la confiance nécessaire pour être sauvés. Au contraire, en nous adressant à Marie, dont l'unique office est de compatir à nos peines comme une mère miséricordieuse, et de nous défendre, comme notre avocate, notre confiance paraît devoir être plus entière, plus inébranlable.

Beaucoup de prières adressées à Dieu ne sont pas exaucées; si on les adresse à Marie, elles sont exaucées. D'où vient cette différence? S. Nicéphore nous donne la réponse : Marie, sans doute, n'est pas plus puissante que Dieu; mais Dieu le veut ainsi pour honorer sa Mère : *Multa petuntur a Deo, et non obtinentur; multa petuntur a Maria, et obtinentur; non quia potentior, sed quia Deus eam decrevit sic honorare* (Niceph. apud dep. Gandez). Le Seigneur lui-même en fit entendre la con-

solante promesse à sainte Brigitte. On lit dans les Révélations (I. 50), qu'elle entendit un jour Jésus parler ainsi à sa Mère : « Ma Mère, demandez-moi tout ce que vous voudrez, je ne refuserai jamais rien à votre demande. Sachez aussi que je promets d'exaucer tous ceux qui me demanderont quelque grâce pour l'amour de vous, fussent-ils de grands pécheurs. » *Nulla erit petitio tua ad me, quæ non exaudiatur, et per te omnes qui petunt misericordiam cum voluntate emendandi, gratiam habebunt.* La même révélation fut faite à sainte Gertrude. Elle entendit le Rédempteur lui-même dire à Marie qu'il lui accordait, par sa toute-puissance, d'appliquer comme il lui plairait les trésors de la miséricorde aux pécheurs qui invoqueraient son intercession : *Ex omnipotentia mea, Mater, tibi concessi propitiationem omnium peccatorum qui devote invocant tuæ pietatis auxilium, qualicumque modo placeat tibi* (Insin. IV. 53).

Adressons donc avec confiance, à cette Mère de miséricorde, l'invocation que lui adressait saint Augustin : *Memorare, piissima Maria, a sæculo non fuisse auditum quemquam ad tua presidia confugientem esse derelictum.* Souvenez-vous, ô Reine compatissante ! que l'on n'a jamais oui dire, depuis l'existence du monde, que vous ayez abandonné personne. Pardonnez-moi donc si je déclare que je ne veux pas être le premier malheureux abandonné par vous, après avoir imploré votre protection !

EXEMPLE

S. François de Sales éprouva bien l'efficacité de cette prière, comme il est raconté dans sa vie (Liv. I. ch. 4). A l'âge d'environ dix-sept ans, faisant ses études à Paris, il se livrait en même temps à la dévotion et au saint amour de Dieu ; il goûtait les douces joies du Paradis, quand le Seigneur, pour

l'éprouver mieux et se l'attacher plus parfaitement, permit que le démon lui représentât que toutes ses œuvres de sanctification étaient inutiles, puisqu'il était réprouvé par les décrets de Dieu. Sa tentation était rendue plus affligeante encore pour le cœur du saint jeune homme par l'obscurité et la sécheresse où Dieu le laissa pendant ce même temps, au point qu'il était insensible aux pensées les plus douces sur la bonté divine; les terreurs et les désolations allèrent si loin, qu'il en perdit l'appétit, le sommeil, le teint, la gaiété; il faisait compassion à tous ceux qui l'observaient.

Durant cette horrible tempête, toutes ses pensées, toutes ses paroles étaient inspirées par le désespoir et la douleur. Il s'écriait : « Je serai donc privé de la grâce de mon Dieu, qui s'était montré jusqu'ici pour moi si aimable et si doux ! O Amour, ô beauté à qui j'ai consacré toutes mes affections ! Je ne jouirai donc plus de vos consolations ? O Vierge, mère de Dieu, la plus belle de toutes les filles de Jérusalem, je ne vous verrai donc jamais en Paradis ? Ah ! S'il ne m'est pas donné de contempler vos traits ravissants, ne permettez pas, du moins, que je sois réduit à vous blasphémer, à vous maudire dans l'enfer ! » Tels étaient les tendres sentiments de ce cœur affligé, enflammé d'amour pour Dieu et pour la Vierge. La tentation dura un mois, mais enfin le Seigneur voulut bien l'en délivrer par l'entremise de la Consolatrice du monde, la très-sainte Vierge, à qui le saint avait déjà consacré sa virginité, en qui il disait avoir placé toutes ses espérances. Il revenait un soir; il entre dans une église, aperçoit une tablette fixée au mur; il y arrête ses yeux, et lit l'oraison suivante de S. Augustin : *Memorare, piissima Maria, a sæculo non esse auditum quemquam ad tua præsidia confugientem esse derelictum.* « Souvenez-vous, ô très-pieuse Marie, que jamais un pécheur, recourant à votre protection, n'a été

délaissé! » Aussitôt, il se prosterne devant l'autel de la Mère de Dieu, récite cette prière avec ferveur, renouvelle son vœu de virginité, promet de réciter chaque jour le chapelet, et termine par ces mots : « Ma Reine! Soyez mon avocate auprès de votre divin Fils, à qui je n'ose m'adresser. O ma Mère! si j'ai le malheur de ne pouvoir aimer mon Dieu dans l'autre monde, quoique je le sache si digne d'être aimé, du moins obtenez-moi que je l'aime ici-bas de toutes mes forces! C'est la grâce que je vous demande, et j'espère l'obtenir de vous! » Telle fut sa prière à la Vierge, puis il s'abandonna entre les bras de la divine miséricorde, entièrement résigné à la volonté de Dieu. Mais à peine sa prière est finie, qu'il est délivré de la tentation par sa bonne Mère. Aussitôt il reprend la paix intérieure, et avec elle la santé du corps. Depuis, il conserva toujours la plus vive dévotion envers Marie, dont il ne cessa, dans toute sa vie, de publier les louanges et les miséricordes dans ses prédications et dans ses écrits.

PRIERE

O Mère de Dieu! Reine des Anges, Espérance des hommes, écoutez celui qui vous invoque et vous implore. Me voici aujourd'hui prosterné à vos pieds; moi, misérable esclave de l'enfer, je me consacre pour toujours à vous comme votre serviteur, et je m'offre à vous servir et à vous honorer de tout mon pouvoir pendant toute ma vie. Je le sais, vous n'êtes pas honorée par l'hommage d'un esclave aussi vil, aussi pervers que moi, si coupable envers Jésus, votre Fils et mon Rédempteur; mais, si vous me recevez, malgré mon indignité, pour votre serviteur; si votre médiation me change et me rend digne de vous servir, ce chef-d'œuvre de votre miséricorde vous procurera l'honneur que ne peut vous rendre un misérable comme moi. Agrérez-moi donc, ô ma

Mère, et ne me refusez pas. Pour chercher les brebis perdues, le Verbe éternel est descendu du ciel sur la terre ; pour les sauver, il s'est fait votre Fils et vous dédaigneriez une brebis égarée qui a recours à vous pour retrouver Jésus ! Déjà le prix de mon salut est acquitté ; déjà mon Sauveur a répandu son sang pour moi, ce sang qui suffit pour sauver une infinité de mondes ; il reste à m'en appliquer les mérites ; et cet acte dépend de vous, ô Vierge bénie ! Oui, c'est à vous, dit S. Bernard, c'est à vous de dispenser les mérites de ce sang divin à qui il vous plaît. Oui, dit aussi S. Bonaventure, vous pouvez sauver qui vous voulez : *Quem ipsa vis, salvus erit.*

Ainsi, ô ma Reine, assistez-moi ; ô ma Reine, sauvez-moi ! Je remets aujourd'hui toute mon âme entre vos mains. Songez à la sauver ! ô salut de ceux qui vous invoquent. *O salus te invocantium !* vous dirai-je avec le même saint pour finir, sauvez-moi !

§ 2.

Puissance incomparable de Marie pour défendre ceux qui l'invoquent contre les attaques du démon.

La très sainte Vierge n'est pas seulement Reine du ciel et des saints, elle l'est encore de l'enfer et des démons, dont elle a triomphé par l'héroïsme de ses vertus. Dès le commencement du monde, Dieu prédit au serpent infernal la victoire et l'empire que notre Reine aurait sur lui, lorsqu'il lui annonça qu'il viendrait au monde une femme par qui il serait vaincu : *Inimicitias ponam inter te et mulierem... ipsa conteret caput tuum* (Gen. III). Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme ; elle te brisera la tête. Or, quelle fut cette femme ennemie du serpent, si ce n'est Marie, qui, par son admirable humilité et sa sainte vie, le vainquit toujours et anéantit ses forces ? C'est la doctrine de S. Cyprien : *Mater Domini nostri Jesu*

Christi in illa muliere promissa est. Un auteur fait observer que Dieu ne parle pas au présent, mais au futur : Je mettrai l'inimitié entre toi et la femme, pour signifier que cette femme victorieuse n'était pas Eve, encore vivante : *Ne ad Evam pertinere videatur* ; mais, que ce devait être une autre femme qui descendrait d'elle et qui apporterait à nos premiers parents, selon la parole de S. Vincent Ferrier, un plus grand bien que celui qu'ils avaient perdu par le péché : *Quod afferret majus bonum, quam ipsi perdidissent* (Serm. de Com. B. M.). Marie est donc cette femme forte qui a vaincu le démon, lui a écrasé la tête en abattant son orgueil, comme Dieu l'avait prédit : *Ipsa conteret caput tuum*. Quelques interprètes doutent si ces paroles se rapportent à Marie ou à Jésus-Christ, parce que les Septante ont traduit : *Il brisera* ; mais la Vulgate, seule approuvée par le Concile de Trente, nous fait lire : *Elle brisera, Ipsa conteret*. C'est l'interprétation de S. Ambroise, S. Jérôme, S. Augustin, S. Chrysostôme et du plus grand nombre. Quoi qu'il en soit, croyons que le Fils a vaincu Satan par sa Mère, ou que la Mère en a triomphé par la puissance de son Fils ; aussi, l'esprit superbe s'est vu, à son grand dépit, abattu et foulé aux pieds par cette Vierge bénie, dit S. Bernard, et, comme un vaincu fait esclave par le droit de la guerre, il est pour toujours condamné à subir les ordres de notre Reine : *Sub Mariæ pedibus conculcatus et contritus, miseram patitur servitutem* (In sign. m.). Eve, en se laissant vaincre par le serpent, nous apporte la mort et les ténèbres, dit S. Bruno, mais Marie, domptant le démon, nous rendit la vie et la lumière : *In Eva mors et caligo, in Maria vita constitit et lux. Illa a diabolo victa est, hæc diabolum vicit et ligavit* (De B. V. s. II). La Bienheureuse Vierge enchaîna notre ennemi de manière qu'il ne peut plus nuire à ceux qui la servent fidèlement. Richard de Saint-Laurent

donne une belle explication de ces paroles des Proverbes : *Confidit in ea cor viri sui, et spoliis non indigebit* ; le cœur de son époux se confie en elle. et il ne manquera pas de dépouilles (Prov. xxxi). Dieu a confié, dit-il, le cœur de Jésus entre les mains de Marie, afin qu'elle prenne soin de le faire aimer des hommes, suivant la pensée de Corneille de la Pierre ; or, de cette manière, il ne saurait manquer de conquérir des dépouilles, c'est-à-dire, des âmes, parce que Marie l'enrichit de toutes celles que ravit à l'enfer sa puissante protection. *Confidit in ea cor viri sui, scilicet Christi ; et spoliis non indigebit : ipsa enim quasi ditat sponsum suum quibus spoliatur diabolus.*

La palme est l'emblème de la victoire ; aussi, notre Reine est placée sur un trône sublime, à la vue des potentats, comme une palme, signe de la victoire promise à tous ceux qui se mettent sous sa protection. J'ai été élevé comme une palme en Cadès : *Quasi palma exaltata sum in Cades* (Eccli. xxiv). C'est pour vous protéger, ajoute le bienheureux Albert le Grand : *Scilicet ad defendendum*. Mes enfants, semble-t-elle nous dire par ces paroles, quand l'ennemi vous attaque, recourez à moi, fixez les yeux sur moi et prenez courage ; car en moi vous verrez votre défense et votre victoire. Ainsi, recourir à Marie est un moyen très sûr de vaincre tous les assauts de l'enfer. En effet, dit S. Bernardin de Sienne, elle est souveraine sur l'enfer même, elle règne sur les démons, les dompte et les terrasse. *Beata Virgo dominatur in regno inferni ; merito ergo Domina dicitur, quasi domans dæmonum manus* (Serm. III de gl. Nom. M.). Aussi, on dit que Marie est terrible pour les puissances de l'enfer comme une armée rangée en bataille : *Terribilis ut castrorum acies ordinata* (Cant. vi). Oui, rangée en bataille, car Marie dispose merveilleusement son pouvoir, sa miséricorde et ses prières pour confondre ses ennemis,

pour sauver ses serviteurs qui invoquent dans les périls son secours tout-puissant.

Ego, quasi vitis, fructificavi suavitatem odoris (Eccli. xxiv). Semblable à la vigne, lui fait dire l'Esprit-Saint, je pousse des fleurs d'une odeur suave. Lorsque la vigne fleurit, dit S. Bernard, tous les animaux vénimeux s'en éloignent : *Aiunt de flo-rescentibus vitibus, omne reptile venenatum excedere loco* (In Cant. v. 60). De même, les démons fuient les âmes heureuses qui répandent l'odeur de la dévotion envers Marie. Elle est aussi comparée au cèdre : *Quasi cedrus exaltata sum in Libano* (Eccli. xxiv) ; non-seulement parce que Marie, comme un cèdre incorruptible, fut exempte de péché, mais encore pour une autre raison donnée dans le Commentaire du cardinal Hugues sur ce passage, savoir : la sainteté de Marie chasse les démons, comme l'odeur du cèdre met en fuite les serpents : *Cedrus odore suo fugat serpentes, et Beata Virgo demones*.

Les Israélites obtenaient la victoire par l'Arche d'alliance ; Moïse comptait sur son secours pour voir les ennemis en déroute : *Cumque elevaretur arca, dicebat Moyses : Surge, Domine, et dissipentur inimici tui* (Num. x). Ainsi tombèrent les murs de Jéricho ; ainsi furent vaincus les Philistins : *Erat enim ibi arca Dei* (I Reg. xiv). Or, on voit que l'Arche était la figure de Marie : *Arca continens manna, idest Christum, est beata Virgo, quæ victoriam contra homines et demones largitur* (Corn. à L.). Comme l'Arche contenait la manne, ainsi Jésus est en Marie, également figurée par la manne, et par le moyen de cette Arche, nous obtenons la victoire sur les ennemis que la terre et l'enfer arment contre nous. Aussi, comme nous l'assure S. Bernardin de Sienne, quand Marie, Arche du nouveau Testament, fut élevée à la dignité de Reine du ciel, le pouvoir de l'enfer sur les hommes fut affaibli et ruiné : *Quando elevata fuit gloriosa ad cælestia Regna, demonis*

potentia imminuta est et dissipata (De B. Virg. S. XII).

Oh ! combien Marie, l'auguste nom de Marie, fait trembler l'enfer et les démons, dit S. Bonaventure : *O quam tremenda est Maria dæmonibus* (Spec. v. 3). Le même saint compare ces ennemis des âmes à ceux dont parle Job : *Perfodit in tenebris domos ; si subito apparuerit aurora, arbitrantur umbram mortis* (Job. XXIV). Les voleurs s'avancent dans les ténèbres pour piller les maisons ; mais à l'approche de l'aurore, ils fuient comme s'ils voyaient l'image de la mort. Ainsi font les démons, dit le saint Docteur, ils envahissent nos âmes à la faveur des ténèbres de l'ignorance : *Perfodiunt in tenebris ignorantie domos mentium nostrarum* ; mais, ajoute-t-il, dès que la grâce et la miséricorde de Marie apparaissent dans une âme, les ténèbres se dissipent devant cette belle aurore, et les ennemis infernaux fuient à son aspect, comme à l'aspect de la mort : *Si subito apparuerit aurora, si supervenerit Mariæ gratia et misericordia, sic fugiunt sicut homines fugiunt umbram mortis*. Oh ! heureux celui qui, dans ses combats contre l'enfer, invoque le beau nom de Marie !

Cela est confirmé par une révélation faite à sainte Brigitte. La puissance donnée à Marie sur les démons est telle que, si un de ses serviteurs, assailli par eux, réclame son secours, ils s'éloignent à l'instant, saisis d'épouvante, au moindre signe de cette auguste Reine ; ils aimeraient mieux voir redoubler leurs supplices que sentir ainsi la puissance de Marie : *Super omnes etiam malignos spiritus ipsam sic Deus potentem effecit, quod, quotiescumque ipsi hominem Virginis auxilium implorantem impugnaverint, ad ipsius Virginis nutum illius pavidî procul diffugiunt ; volentes potius suas pœnas multiplicari, quam ejusdem virginis potentiam super se taliter dominari* (Serm. Aug. xx).

L'époux divin, faisant l'éloge de sa bien-aimée, dit : Comme le lis est parmi les épines, ainsi ma bien-aimée est parmi les autres vierges : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias* (Cant. II). Corneille de la Pierre fait sur ce passage la réflexion suivante : *Sicut lilium valet adversus serpentes et venena, sic Beatæ Virginis invocatio singulare est remedium in omni tentatione, præsertim libidinis, uti experientia constat*. De même que le lis est un remède contre la morsure des serpents et contre les poisons, de même aussi l'invocation de Marie est un remède incomparable contre les tentations, surtout contre l'impureté, comme l'éprouvent ceux qui en font usage.

S. Jean Damascène disait à Marie : *Insuperabilem spem tuam habens, ô Deipara! servabor : persequor inimicos meos, solam habens, ut thoracem, protectionem tuam, et omnipotens auxilium tuum* (In Annunc. Dei gen.). O Mère de Dieu ! si j'espère en vous, certainement je ne serai pas vaincu ; car, défendu par vous, je poursuivrai mes ennemis, et, leur opposant comme un bouclier votre protection et votre secours tout-puissant, je suis assuré de les vaincre. Tous ceux qui ont le bonheur de servir cette grande Reine, peuvent tenir le même langage. Le moine Jacques, connu parmi les Pères grecs, s'exprime ainsi, parlant de Marie au Seigneur : *Tu arma omni vi belli potentiora, trophæumque invictum præstisti* (Orat. in Nat. Deip.). Vous nous avez donné cette bonne Mère comme l'arme la plus puissante pour vaincre tous nos ennemis.

Il est raconté dans l'ancien Testament que le Seigneur guida son peuple depuis l'Égypte jusqu'à la terre promise, par une colonne de nuées pendant le jour, et par une colonne de feu pendant la nuit : *Per diem in columna nubis, et per noctem in columna ignis* (Exod. 13). Richard de saint-Laurent dit que cette colonne miraculeuse, tantôt nuée et

tantôt flamme, est la figure de Marie, et du double office qu'elle exerce continuellement pour notre bien. Comme nuée, elle nous protège contre les flammes de la justice divine; comme feu, elle nous protège contre les démons : *Ecce duo officia ad quæ datu est nobis Maria : Scilicet, ut nos protegat a fervore solis justitiæ, tanquam nubes; et tanquam ignis, ut omnes nos protegat contra diabolum* (De laud. R. M. L. 7). S. Bonaventure ajoute : La cire se fond devant le feu; ainsi, les démons perdent leur force contre les âmes qui se rappellent fréquemment le nom de Marie, et l'invoquent avec dévotion, surtout si elles s'efforcent de l'imiter : *Fluunt sicut cera a facie ignis; ubicumque invenerint crebram hujus nominis recordationem, devotam invocationem, sollicitam imitationem* (Spec. R. V. 3). Oh! Comme les démons tremblent, nous assure S. Bernard, dès qu'ils entendent seulement prononcer le nom de Marie! *In nomine Mariæ omne genu flectitur; et demones non solum virginem pertimescunt; sed, audita hac voce, Maria, omnes contremiscunt* (Apud Syræum).

Thomas à Kempis ajoute : Les esprits malins redoutent la Reine du Ciel; à son nom ils fuient, comme à la vue d'un feu vengeur. Comme les mortels tombent à la renverse, quand la foudre éclate près d'eux, ainsi les démons sont terrassés au seul nom de Marie : *Expavescunt cæli Reginam spiritus maligni, et diffugiunt audito nomine ejus, velut ab igne. Tanquam tonitru de cælo factum sit, prosternuntur ad sanctæ Mariæ vocabulum* (Ad Nov. s. 25). Et combien de glorieuses victoires, remportées sur ces ennemis par les serviteurs de Marie, sont dues à la seule vertu de ce saint nom! Ainsi les ont vaincus S. Antoine de Padoue, le bienheureux Henri Suzo, et tant d'autres amants de Marie! Les missionnaires du Japon racontent qu'un jour, dans ce pays, une troupe de démons apparurent à un chré-

tien, sous la forme d'animaux féroces, pour l'épouvanter et lui faire des menaces; mais il leur répondit : « Je n'ai point d'armes pour vous effrayer; si le Très-Haut vous le permet, faites de moi ce qu'il vous plaira; j'appellerai seulement à ma défense les doux noms de Jésus et Marie. » A peine avait-il dit ces mots; à peine le son de ces noms redoutables avait-il frappé les airs; aussitôt la terre s'ouvrit, et ces orgueilleux démons y furent précipités à l'instant. Saint Anselme atteste aussi, par sa propre expérience, avoir vu et entendu nombre de personnes délivrées de grands périls par la seule invocation du nom de Marie : *Sæpe vidimus et audivimus plurimos homines in suis periculis nominis recordari Mariæ, et illico omnes periculi malum evasisse* (De Excell. V. 6).

Gloriosum et admirabile est nomen tuum, ô Maria! Qui illud retinent, non expavescunt in puncto mortis; nam dæmones audientes hoc nomen Mariæ statim relinquunt animam (Psalt. R. V. P. 110). Que votre nom est glorieux et admirable, ô Marie! Ceux qui l'invoquent à l'article de la mort, n'ont pas à craindre l'enfer, même tout entier; car les démons abandonnent une âme dès l'instant qu'ils entendent prononcer le nom de Marie. Ainsi parle S. Bonaventure; il ajoute même : « Une armée nombreuse est moins retoutable à des peuples ennemis, que le nom et la protection de Marie aux puissances de l'enfer » : *Non sic timent hostes visibiles castrorum multitudinem copiosam, sicut aereæ potestates Mariæ vocabulum et patrocinium*. O Reine, dit S. Germain; par la seule invocation de votre nom, vous mettez en sûreté vos serviteurs contre les assauts de leurs ennemis : *Tu hostis contra servos tuos invasiones, sola tui nominis invocatiæ tutos servas* (De Zonâ Virg.).

Ah! Si les chrétiens s'empressaient, dans les tentations, d'invoquer avec confiance le nom de Marie,

certainement ils ne tomberaient jamais. En effet, dit le bienheureux Alain, dès que le tonnerre de ce nom auguste retentit, les démons tuent, l'enfer tremble : *Satan fugit, infernus contremescit, cum dico : Ave, Maria.* Cette grande Reine révéla à Sainte Brigitte que les pécheurs même les plus désespérés, les plus éloignés de Dieu, les plus vendus au démon, voient l'ennemi s'éloigner, dès qu'ils invoquent le secours de ce nom tout-puissant, avec le désir sincère de s'amender; *dæmones, audito nomine meo, statim relinquunt animam, quasi territi.* Mais elle ajoute : Si l'âme pécheresse ne se corrige pas, ne se délivre pas du péché par le repentir, les démons reviennent à elle, et continuent de la tenir sous leur joug : *Sed revertuntur ad eam, nisi aliqua emendatio subsequatur* (Rev. L. I. c. 9).

EXEMPLE

Au monastère de Reichersberg vivait un chanoine régulier, nommé Arnold, très-dévoit à la Sainte Vierge. A l'article de la mort, il reçut les derniers sacrements; après avoir appelé ses confrères, il les pria de ne pas l'abandonner dans ce dernier passage. A peine il a fini de parler, il tremble de tous ses membres en leur présence; les yeux lui roulent dans la tête, une sueur froide découle de son corps; il leur dit d'une voix tremblante : « Voyez-vous ces démons qui veulent m'entraîner dans l'enfer? » Puis il s'écrie : « Mes frères, implorez pour moi l'assistance de Marie; j'espère qu'elle me donnera la victoire. » A l'instant, les assistants récitent les litanies de la Sainte Vierge; et quand ils disent ces mots : *Sancta Maria, ora pro eo*; le moribond reprit : « Répétez, répétez le nom de Marie, car je suis déjà au tribunal de Dieu. » Après quelques instants, il ajoute : « C'est vrai, j'ai commis ce péché; mais j'en ai fait pénitence. » Il s'adresse alors à la divine

Mère, et lui dit : « O Marie ! Je serai délivré, si vous venez à mon aide. » Les démons lui donnèrent un nouvel assaut, mais il se défendit en invoquant Jésus crucifié et Marie. Il passa ainsi la nuit entière. Le matin venu, Arnold, reprenant un air serein, s'écria, plein de joie : « Marie, ma protectrice, mon refuge, m'a obtenu le pardon et le salut. » Et, regardant la Vierge qui l'invitait à la suivre, il dit : « Je viens, ô ma Reine ! Je viens ! » Puis, il fit un effort pour se lever, et expira doucement. Son corps ne put suivre Marie ; mais son âme, nous en avons la confiance, suivit la Vierge au royaume du bonheur éternel (Auriema. Aff. scamb. II. c. 8).

PRIÈRE

O Marie, mon espérance ! Voici à vos pieds un pauvre pécheur, devenu trop souvent, et par sa faute, esclave de l'enfer. Je le reconnais, j'ai été vaincu par les démons, pour avoir négligé de vous invoquer, ô mon Refuge ! Si j'avais eu recours à vous, si je vous avais invoquée, jamais je n'aurais succombé. La confiance, ô mon aimable Reine, que votre secours m'a arraché au démon, m'a rendu la grâce de Dieu ; mais je tremble pour l'avenir ; je puis retomber dans leurs chaînes ; mes ennemis espèrent me vaincre encore une fois ; et déjà ils me préparent de nouveaux assauts, de nouvelles tentations. O ma Reine et mon Refuge ! Secourez-moi ; prenez-moi sous votre protection ; ne me laissez pas redevenir leur esclave. Oui, je le sais, vous m'assisterez, vous me donnerez la victoire, toutes les fois que je vous invoquerai ; mais j'éprouve une crainte : Je crains de ne pas me souvenir de vous dans les tentations, et de ne pas songer à vous invoquer. Voici donc la grâce que je sollicite, et que je désire de vous, ô Vierge très-sainte ! Faites que je me souvienne toujours de vous, et particu-

lièrement dans les tentations. Rendez-moi fidèle à vous invoquer fréquemment, en disant : Marie, secourez-moi; secourez-moi, ô Marie! Et quand viendra ma dernière lutte contre l'enfer, à l'heure de ma mort; ô ma Reine! assistez-moi plus puissamment encore; inspirez-moi vous-même l'ardeur de vous invoquer plus instamment, et de bouche, et de cœur; afin qu'en expirant avec votre doux nom et celui de votre Fils Jésus, sur les lèvres, je sois admis à vous bénir, à vous louer en Paradis, et que je reste à vos pieds pendant toute l'éternité. Ainsi soit-il!

CHAPITRE V

Ad te suspiramus, gementes et fientes in hac lacrimarum valle.

Nous soupirons vers vous, gémissant et pleurant, dans cette vallée de larmes.

§ 1.

L'intercession de Marie nous est nécessaire, pour le salut.

Invoquer et prier les saints, et particulièrement la Reine des saints, Marie, afin qu'ils nous obtiennent la grâce de Dieu, c'est une chose non seulement licite, mais encore utile et sainte. C'est une vérité de foi, définie par les conciles contre les hérétiques qui condamnent l'invocation des saints comme injurieuse à Jésus-Christ, notre unique Médiateur. Si Jérémie, après sa mort, pria pour Jérusalem (II Mach. 15); si les vieillards de l'Apocalypse présentent à Dieu les prières des saints (Ap. 6); si S. Pierre promet à ses disciples de se souvenir d'eux après sa mort (II Petr. 1); si S. Etienne pria pour ses persécuteurs (Act. 7); si S. Paul prie pour ses compagnons; en un mot, si les saints

peuvent prier pour nous, pourquoi ne pourrions-nous pas supplier les saints d'intercéder en notre faveur? Saint Paul se recommande aux prières de ses disciples : *Orate pro nobis* (1 Thessal. 5). S. Jacques exhorte les fidèles à prier les uns pour les autres : *Orate pro invicem, ut salvemini* (Jac. 5). Nous pouvons donc faire ainsi, nous-même.

Il est vrai, Jésus-Christ est notre unique Médiateur de justice; seul, il nous a obtenu par ses mérites, la réconciliation avec Dieu; qui le nie? Mais, d'autre part, c'est une impiété de nier que Dieu se plaise à octroyer ses grâces, d'après l'intercession des saints, et surtout de Marie, Mère du Sauveur, Marie, que son divin Fils désire tant voir aimée et honorée de nous. Qui ne sait que l'honneur rendu aux parents rejait sur leurs enfants? *Gloriam filiorum, patres eorum* (Prov. 17, 6). Ainsi, dit S. Bernard, ne pensez pas obscurcir la gloire du fils, en louant beaucoup la mère; car, plus vous honorez la Mère, plus vous louez le Fils : *Non est dubium, quidquid in laudibus matris profertur, ad filium pertinere* (De laud. V. M. 4). Saint Ildephonse dit aussi que tout l'honneur rendu à la Mère et à la Reine est rendu au Fils et au Roi : *Redundat ad filium quidquid impenditur Matri; transit honor in regem, qui defertur in famulatum Reginae* (De Virg. S. M. c. 12). En effet., les mérites de Jésus-Christ, sans aucun doute, sont pour Marie la source de cette dignité sublime qui la rend Médiatrice de notre salut; non pas Médiatrice de justice, mais Médiatrice de grâce et d'intercession. C'est le nom que lui donne saint Bonaventure : Marie, la fidèle Médiatrice de notre salut : *Maria, fidelissima mediatrix nostræ salutis*. Ainsi s'exprime aussi S. Laurent Justinien : Comment ne serait-elle pas pleine de grâce, celle qui est devenue l'échelle du Paradis, la porte du ciel, la Médiatrice véritable entre Dieu et les hommes? *Quomodo non est plena*

gratia, quæ effecta est Paradisi scala, cœli janua. Dei et hominum verissima Mediatricæ (s. de Annunc.)?

Aussi, d'après la judicieuse remarque de Suarez, quand nous demandons des grâces par l'intercession de la Sainte Vierge, nous ne montrons pas un manque de confiance en la miséricorde divine, mais plutôt la défiance de nous-mêmes, à cause de notre indignité; nous nous recommandons à Marie, afin que sa dignité supplée à notre misère : *Ut dignitas intercessoris suppleat inopiam nostram; unde, virginem interpellare, non est de divina misericordia diffidere, sed de propria indignitate timere* (De Incar. II. 23. 3).

Ainsi, l'invocation de Marie est une œuvre utile et sainte; vérité contestée seulement par ceux qui renoncent à la foi. Mais nous voulons aller plus loin; montrer que l'intercession de Marie est nécessaire pour notre salut; nécessaire, disons-nous, non pas absolument, mais moralement, pour parler avec l'exactitude théologique. Et nous disons que cette nécessité découle de la volonté même de Dieu qui veut que toutes les grâces accordées par sa bonté passent par les mains de Marie, selon le sentiment de S. Bernard, que l'on peut appeler aujourd'hui le sentiment commun des théologiens et des docteurs, comme l'appelle déjà l'auteur du *Règne de Marie*. C'est la doctrine de Vega, Mendoza, Paciucchelli, Segneri, Poiré, Crasset, et un très-grand nombre d'autres savants auteurs; et même le père Noël Alexandre, si réservé dans ses propositions, affirme que la volonté de Dieu est que nous attendions toutes les grâces par l'intercession de Marie : *Deus vult ut omnia bona ab ipso expectemus, potentissima virginis Matris intercessione, cum eam, ut par est, invocamus, impetranda* (Ep. 50. in calce Th.). Et il cite à l'appui le célèbre passage de S. Bernard : Telle est la volonté de Dieu, qui veut que tout nous vienne par l'entremise de Marie : *Sic est*

voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam (De Aquæ ductu). C'est aussi le sentiment de Contenson; expliquant les paroles adressées par Jésus crucifié à S. Jean : Voilà votre Mère, il ajoute ce commentaire : C'est comme si Jésus disait : Nul ne participera aux mérites de mon sang répandu, si ce n'est par l'intercession de ma Mère. Mes plaies sont les sources de la grâce; mais les ruisseaux ne couleront pas autrement que par le canal de Marie. Jean, mon cher disciple, vous serez aimé de moi en proportion de l'amour filial que vous aurez pour elle : *Quasi diceret : Nullus sanguinis mei particeps erit, nisi intercessione Matris meæ. Vulnere gratiarum fontes sunt; sed ad nullos derivabuntur rivi, nisi per Marianum canalem. Joannes discipule, tantum a me amaberis, quantum eam amaveris* (Theol. m. et cordis. L. 10. 4. 1).

Un auteur contemporain est choqué de nous entendre dire que toutes les grâces du Seigneur nous parviennent par l'intermédiaire de Marie. Il traite *de la vraie et de la fausse dévotion* avec science et piété; mais, dans le chapitre sur la dévotion envers la Mère de Dieu, il s'est montré singulièrement avare à l'endroit de cette gloire que lui reconnaissent avec empressement S. Germain, S. Anselme, S. Jean Damascène, S. Bonaventure, S. Antonin, S. Bernardin de Sienne, le vénérable abbé de Celles et tant d'autres docteurs, qui affirment sans difficulté, suivant les raisons exposées ci-dessus, que la médiation de Marie est non seulement utile, mais encore nécessaire. Selon cet écrivain, notre affirmation, que Dieu nous donne toutes les grâces par Marie, est une hyperbole, une exagération échappée à la ferveur de quelques saints, susceptible d'une seule explication saine, savoir : que nous avons reçu de Marie Jésus-Christ, par les mérites duquel nous recevons ensuite toutes les grâces. Et il ajoute : Ce serait une erreur de croire que Dieu ne puisse nous accorder ses

grâces sans l'intercession de Marie, puisque l'Apôtre déclare que nous reconnaissons un seul Dieu et un seul médiateur entre Dieu et les hommes, Jésus-Christ (I Tim. 2). Telles sont les réclamations de cet auteur.

Mais, avec sa permission, je lui répondrai, comme il l'enseigne lui-même dans son livre, qu'il faut distinguer la médiation de justice, par voie de mérites, et la médiation de grâce, par voie de prières ; qu'il y a une différence entre dire : *Dieu ne peut*, et dire : *Dieu ne veut pas* accorder les grâces sans l'intercession de Marie. Certes, nous confessons hautement que Dieu est la source de tout bien, et le Maître absolu de toutes les grâces, que Marie est une pure créature, recevant gratuitement du Seigneur, tout ce qu'elle obtient. Mais qui pourrait nier la raison et la convenance de cette assertion, savoir : que Dieu, pour glorifier cette sublime créature, qui l'a honoré et aimé plus que toutes les autres pendant sa vie et qu'il a choisie pour être la Mère de son Fils, notre commun Rédempteur, veut que toutes les grâces destinées aux âmes rachetées passent et soient distribuées par les mains de Marie ? Oui, nous le confessons, Jésus-Christ est le seul médiateur de justice, selon la distinction que nous avons faite, le seul qui nous obtienne par ses mérites les grâces et le salut ; mais nous disons que Marie est la médiatrice de grâce et, tout en reconnaissant que les grâces obtenues par elle, ont leur source dans les mérites de Jésus-Christ et viennent d'une prière faite au nom de Jésus-Christ, nous maintenons que toutes les grâces sont accordées à notre prière, par son intercession.

Cette doctrine n'a rien de contraire au dogme ; elle est conforme au sentiment de l'Eglise qui, dans les prières publiques, approuvées par elle, nous enseigne à recourir toujours à la Mère de Dieu, à l'invoquer comme la guérison des infirmes : *Salus*

infirmorum; le refuge des pécheurs : *Refugium peccatorum*; le secours des Chrétiens : *Auxilium christianorum*; notre vie, notre espérance : *Vita, spes nostra*. Cette même Eglise, dans l'office consacré aux fêtes de la Sainte Vierge, lui appliquant les paroles de la Sagesse, nous fait entendre que nous trouvons en Marie toute espérance : *In me omnis spes vitæ et virtutis*; toute grâce : *In me gratia omnis viæ et veritatis* (Eccli. XXIV); en un mot, la vie et le salut : *Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino* (Prov. VIII). Ailleurs encore, le moyen d'éviter le péché : *Qui operantur in me non peccabunt*; et enfin, la vie éternelle : *Qui elucidant me, vitam æternam habebunt* (Eccli. XXIV). Tous ces textes montrent clairement combien nous est nécessaire l'intercession de Marie. Notre sentiment est confirmé par une multitude de théologiens et de saints Pères, à qui on ferait injure, si on disait, comme notre contradicteur, qu'ils ont donné dans les hyperboles et proféré des exagérations démesurées, pour exalter la divine Mère. L'exagération, l'hyperbole, sort des limites du vrai. Dire une telle chose des saints, serait inconvenant; car ils sont guidés par l'Esprit-Saint, l'Esprit de vérité. Permettez-moi ici une courte digression : je veux exprimer mon sentiment personnel. Dès qu'une opinion est en quelque manière honorable pour la Sainte Vierge, dès qu'elle a quelque fondement, si elle ne répugne ni à la foi, ni aux décrets de l'Eglise, ni à la vérité, la négliger ou la rejeter par la raison que l'opinion contraire peut aussi être vraie, c'est montrer peu de dévotion à la Mère de Dieu. Or, je ne veux pas être dans le nombre de ceux qui professent une dévotion parcimonieuse, je ne veux pas y voir non plus mes lecteurs; soyons plutôt de ceux qui embrassent de grand cœur et fermement tout ce que l'on peut croire sans erreur, sur les grandeurs de Marie, suivant la pensée de l'abbé Rupert, qui, parmi les hommages

les plus agréables à la divine Mère, compte celui de croire fermement tout ce qui relève sa gloire : *Ejus magnalia firmiter credere.*

Du reste, l'autorité de S. Augustin, n'y en eût-il pas d'autre, suffirait pour nous ôter la crainte d'ex-céder les bornes dans les louanges de Marie. Il assure que nos louanges, même au plus haut degré, seront toujours incomparablement inférieures à ses mérites, à cause de sa dignité de Mère de Dieu (Serm. CCVIII app.). Telle est la pensée de l'Eglise, quand elle nous fait dire, dans son office, que Marie est digne de toute louange pour avoir mis au monde notre divin Sauveur : *Felix namque es, sacra Virgo Maria, et omni laude dignissima, quia ex te ortus est sol justitiæ, Christus, Deus noster.*

Revenons à notre sujet, écoutons le langage des saints. Voici la doctrine de S. Bernard : Dieu a comblé Marie de toutes les grâces, afin qu'elle soit comme le canal par lequel les hommes reçoivent tout ce qui leur vient de bien. *Plenus aquæductus, ut accipiant cæteri de plenitudine* (Serm. de Aq.). Et le saint fait cette réflexion remarquable : Avant la naissance de la Bienheureuse Vierge Marie, il n'y avait pas dans le monde le grand courant de la grâce, parce que cet aqueduc si désirable n'existait pas encore : *Ideo tanto tempore humano generi fluentia gratiæ defuerunt, quia necdum intercederet hic aquæductus.* Il ajoute : Marie a été donnée au monde afin que les grâces divines descendent continuellement jusqu'à nous par ce canal : *Ad hoc enim data est ipsa mundo, quasi aquæductus, ut per ipsam a Deo ad homines dona cœlestia jugiter descenderent.*

Holopherne, pour réduire la ville de Béthulie, fit couper les aqueducs; ainsi le démon tâche, par tous moyens, de tarir dans les âmes la dévotion pour la Mère de Dieu; en effet, ce canal une fois fermé, il lui est facile de les subjuguier. Considérez donc, âmes chrétiennes, poursuit le saint Docteur, considérez

avec quelle affection et quelle dévotion le Seigneur veut que nous honorions notre Reine en recourant toujours avec confiance à sa protection ; car il a mis en elle la plénitude de tous les biens, afin que, désormais, tout ce que nous avons d'espérance, de grâce et de salut, nous reconnaissons le tenir des mains de Marie : *Intuemini quanto devotionis affectu a nobis eam voluerit honorari, qui totius boni plenitudinem posuit in Maria ; ut proinde, si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare* (Ibid.). S. Antonin dit pareillement : Toutes les grâces départies aux hommes, leur viennent par l'entremise de Marie : *Per eam exivit de cælis, quidquid gratiæ venit in mundum* (Part. IV, tit. XX). Pour cette raison, elle est comparée à la lune. En effet, dit S. Bonaventure, la lune, placée entre le soleil et la terre, renvoie à celle-ci ce qu'elle reçoit du soleil ; ainsi Marie reçoit du soleil divin les célestes influences de la grâce, pour nous les transmettre sur la terre : *Quia, sicut luna inter corpora cælestia et terrena est media, et quod ab illis accipit, ad inferiora refundit ; sic et Virgo Regina inter nos et Deum est media, et gratiam ipsa nobis refundit* (S. LXXIV de Nat. Dom.). Pour la même raison, l'Eglise l'appelle : Porte du ciel ; *Felix cæli porta*. En effet, suivant la réflexion de S. Bernard, toute lettre de grâce émanée du roi, passe par la porte de son palais ; ainsi, nulle grâce ne descend du ciel sur la terre, sans passer par les mains de Marie : *Nulla gratia venit de cælo ad terram, nisi transeat per manus Mariæ*. S. Bonaventure ajoute : Marie est appelée Porte du ciel, parce que nul ne peut entrer dans le ciel, sans passer par Marie : *Nullus potest cælum intrare, nisi per Mariam transeat, tanquam per Portam* (In Luc. IV).

Nous sommes affermis dans ce même sentiment par S. Jérôme, ou, comme plusieurs critiques le prétendent, par un auteur ancien, à qui l'on doit le

Sermon sur l'Assomption annexé aux œuvres de ce saint Père. Voici sa pensée : La plénitude des grâces est en Jésus-Christ comme dans la tête, d'où se répandent sur nous qui sommes ses membres, tous les esprits vitaux, c'est-à-dire, tous les secours divins pour obtenir le salut éternel ; la même plénitude se trouve en Marie, comme dans le cou, par lequel les esprits vitaux descendent dans les membres : *In Christo fuit plenitudo gratiarum, sicut in capite influente; in Maria, sicut in collo transfundente.* S. Bernardin de Sienne, citant ces paroles, confirme et développe la pensée. Les fidèles, dit-il, qui sont le corps mystique de Jésus-Christ reçoivent par l'intermédiaire de Marie, toutes les grâces de la vie spirituelle qui leur arrivent de Jésus-Christ, leur Chef : *Per Virginem a capite Christo, vitales gratie in ejus corpus mysticum transfunduntur* (Serm. LXI de Nat. V. 8).

S. Bonaventure cherche à indiquer la raison de ceci, en disant : *Cum tota natura divina intra Virginis uterum extiterit, non timeo dicere quod in omnes gratiarum effluxus quamdam jurisdictionem habuerit hæc Virgo, de cujus utero, quasi de quodam Divinitatis oceano, flumina emanant omnium gratiarum* (In Spec. c. B.). Depuis qu'il a plu à Dieu d'habiter dans le sein de la bienheureuse Vierge, elle a acquis, en quelque sorte, une certaine juridiction sur toutes les grâces ; car, Jésus-Christ, en sortant de ses chastes entrailles, fit en même temps sortir d'elle, comme d'un céleste réservoir, tous les courants des grâces divines. S. Bernardin de Sienne exprime la même pensée et en termes plus formels : Du moment où la Vierge Mère conçut le Verbe éternel dans son sein, elle acquit, pour ainsi dire, un droit spécial sur tous les dons que nous recevons du Saint-Esprit, de sorte que nulle créature n'a reçu depuis aucune grâce sans la médiation de Marie : *A tempore quo Virgo Mater concepit in utero Ver-*

bum Dei, quamdam, ut sic dicam jurisdictionem obtinuit in omni Spiritus Sancti processione temporali; ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuerit gratiam nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem (Pro festis M. f. 5).

Un pieux auteur explique dans le même sens le passage où le prophète Jérémie, parlant de l'Incarnation et de Marie, Mère de Dieu, dit qu'une femme doit environner l'Homme-Dieu : *Femina circumdabit Virum* (Jer. xxxi). Voici cette explication : Une ligne tirée du centre d'un cercle ne peut en sortir sans passer par la circonférence ; ainsi, aucune grâce ne peut nous venir de Jésus-Christ, centre de tout bien, si elle ne passe par Marie, qui, en recevant le Fils de Dieu dans son sein, l'a réellement environné de toute part (Crasset, Vérit. div. I. 1. 5. 2).

Concluons, avec S. Bernard, que tous les dons, toutes les vertus et toutes les grâces sont dispensés par les mains de Marie, à qui elle veut, quand elle veut, comme elle veut : *Ideo omnia dona, virtutes et gratiæ, quibus vult, quando vult, et quomodo vult, per ipsius manus dispensantur* (Pro festis V. M. s. v). Richard de Saint-Laurent dit également : Dieu veut que tout bien accordé à ses créatures passe par les mains de Marie : *Deus, quidquid boni dat creaturis suis, per manus Mariæ Virginis vult transire* (De laud. B. M. L. II). Aussi, le vénérable abbé de Celles nous exhorte à recourir à cette Trésorière des grâces, comme il l'appelle : *Thesauraria gratiarum*, puisqu'elle est pour nous l'unique moyen d'obtenir tout le bien que nous pouvons espérer : *Accede ad Virginem, quia per ipsam mundus habiturus est omne bonum* (Cont. de V. M. in Prol.).

On voit clairement que ces différents saints et ces divers auteurs, en affirmant que toutes ces grâces nous viennent par l'entremise de Marie, ne se contentent pas de signifier que nous avons reçu de

Marie Jésus-Christ, la source de tout bien, comme le prétend notre contradicteur; mais ils veulent assurer que Dieu, après nous avoir donné Jésus-Christ, a voulu faire passer par l'intercession et les mains de Marie, toutes les grâces qui ont été et seront dispensées aux hommes jusqu'à la fin du monde, en vertu des mérites de notre divin Sauveur.

Suarez aussi, conclut comme nous, que le sentiment universel de l'Eglise c'est que l'intercession de Marie nous est non seulement utile, mais encore nécessaire : *Sentit Ecclesia Virginis intercessionem esse utilem ac necessariam* (De Inc. II. 23. 3). Nous disons nécessaire, non d'une nécessité absolue, car cette qualification est propre à la médiation de Jésus-Christ; mais d'une nécessité morale, parce que, selon la pensée de l'Eglise et de S. Bernard, Dieu a décrété que nulle grâce ne nous serait accordée sans l'entremise de Marie : *Nihil nos Deus habere voluit, quod per Mariæ manus non transiret* (In vigil. Nat. D. III). Avant S. Bernard, S. Ildephonse avait affirmé la même vérité, parlant ainsi à la Vierge : O Marie! le Seigneur a voulu remettre en vos mains tous les biens qu'il a préparés aux hommes; il vous a confié tous les trésors et toutes les richesses de ses grâces. *Omnia bona quæ illis summa majestas decrevit facere, tuis manibus voluit commendare; commissi quippe sunt tibi thesauri et ornamenta gratiarum* (De Cor. Virg. XV). Selon S. Pierre Damien, Dieu n'a pas voulu se faire homme sans le consentement de Marie; premièrement pour que nous eussions envers Marie la souveraine obligation pour ce grand bienfait; secondement, pour nous enseigner que le salut de tous les hommes est entièrement remis à sa décision. (Apud Pacinch. in Ps. LXXXVI).

S. Bonaventure, méditant le passage d'Isaïe, où ce prophète annonce que, de la race de Jessé doit sortir une tige, c'est-à-dire Marie, et de cette tige,

une fleur, c'est-à-dire le Verbe Incarné, sur lequel reposait l'Esprit de Dieu : *Egredietur Virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet; et requiescet super eum Spiritus Domini* (Is. xi), fait cette réflexion : Quiconque désire obtenir la grâce du Saint-Esprit, doit chercher la fleur dans la tige, c'est-à-dire Jésus dans Marie; car la tige nous fait arriver à la fleur et la fleur nous fait trouver Dieu : *Quicumque Spiritus Sancti gratiam adipisci desiderat, florem in Virga quærat; per Virgam enim ad florem, per florem ad Spiritum pervenimus*. Et il ajoute : Si vous voulez avoir cette fleur, tâchez, par vos prières, d'incliner vers vous la tige de la fleur et vous l'obtiendrez : *Si hunc florem habere desiderat, Virgam floris precibus flectas* (Spec. B. V. lect. 6-12).

Sur ces paroles de l'Évangile pour l'Épiphanie ; *invenerunt puerum cum Maria matre ejus* (Matth. 2), le docteur Séraphique dit encore : On ne trouve jamais Jésus qu'avec Marie, et par Marie : *Nunquam invenitur Christus, nisi cum Maria, nisi per Mariam*; et il conclut que l'on cherche vainement Jésus-Christ, si on ne le cherche avec Marie : *frustra igitur quærit, qui cum Maria invenire non quærit*. Ce qui fait dire à S. Ildephonse : *Ut sim servus filii, servitutem appeto genitricis* (De Virg. M. 12). Je désire être serviteur du Fils; et comme on ne peut être serviteur du Fils, sans l'être de la mère, je veux me consacrer au service de Marie.

EXEMPLE

Vincent de Beauvais (Spec. hist. 7. 105) et César (Dial. 2. 12) racontent qu'un jeune gentilhomme, à qui son père avait laissé de grandes richesses, fut réduit, par ses dérèglements, à la plus extrême indigence et à la mendicité. Il quitta son pays, se réfugia dans un pays lointain où, n'étant pas connu, il aurait moins à rougir. Il rencontra en

chemin, un ancien serviteur de son père. Celui-ci, le voyant si affligé de sa misère, lui dit de se consoler, et promet de le conduire à un prince généreux qui subviendrait à tous ses besoins. Ce serviteur, devenu un infâme magicien, conduit l'infortuné dans un bois, près d'une mare, et se met à parler avec un personnage invisible. Le jeune homme lui demande à qui il parle. « Avec le démon, » lui répond-il; et le voyant épouvanté, il l'engage à ne rien craindre. « Seigneur, dit-il ensuite à l'esprit malin, ce jeune homme est réduit à la plus profonde misère, et voudrait revenir à son premier état. » Le démon lui répond : « S'il veut m'obéir, je le rendrai plus riche qu'auparavant, mais il faut d'abord qu'il renie Dieu. » A cette proposition, le jeune homme est saisi d'horreur; mais, pressé par le magicien, il y consent, et renie son Dieu. « Cela ne suffit pas, dit le démon, il faut encore qu'il renie Marie; parce que c'est elle qui nous inflige les plus nombreuses défaites. Oh! Combien d'âmes elle nous arrache des mains, pour les ramener à Dieu et les sauver! » Le jeune homme répond : « Oh! Non, je ne renierai point ma Mère; elle est toute mon espérance; j'aimerais mieux mendier toute ma vie! » Là-dessus, il prend la fuite; dans sa course, il passe devant une église consacrée à Marie; il y entre tout désolé; s'agenouille devant la sainte image, en pleurant, et supplie Marie de lui obtenir le pardon de ses péchés. La sainte Vierge intercède aussitôt près de son Fils, en faveur de ce misérable. Jésus lui dit d'abord : « Mais cet ingrat, ma Mère, vient de me renier. » Voyant que sa mère insiste, il lui dit enfin : « O ma Mère! je ne vous ai jamais rien refusé! Je lui accorde sa grâce, puisque vous la demandez. » Cette scène était observée par celui-là même qui avait acheté les biens de ce prodigue. Voyant la tendre commisération de Marie pour ce pécheur, il lui donne sa fille unique en mariage, et

le constitue héritier de toute sa fortune. Ainsi, ce jeune homme, grâce à la médiation de Marie, recouvrera la grâce de Dieu, et même ses biens temporels.

PRIÈRE

O mon âme! tu vois quelle belle espérance de salut et de vie éternelle, le Seigneur t'a donnée, lorsque, dans sa miséricorde, il t'a inspiré la confiance en la protection de sa mère, après que tes péchés t'ont mérité si souvent sa disgrâce et l'enfer. Remercie ton Dieu, et ta Protectrice, Marie, qui a daigné te prendre sous sa garde, comme tu en as l'assurance, par les innombrables faveurs dues à sa médiation. Oui, je vous remercie, ô ma tendre Mère, de tout le bien que vous avez fait à un misérable comme moi, trop digne de l'enfer. O puissante Reine! A combien de périls ne m'avez-vous pas arraché? Combien de lumières et de miséricordes ne m'avez-vous pas obtenues de Dieu? Quel bienfait, quel grand honneur aviez-vous donc reçu de moi, pour mettre tant d'ardeur à me combler de vos bienfaits? Ah! j'en suis redevable à votre seule bonté! Oh! quand je donnerais pour vous mon sang et ma vie, ce serait trop peu pour tout ce que je vous dois; car vous m'avez sauvé de la mort éternelle, vous m'avez fait recouvrer, comme je l'espère, la grâce divine; en un mot, je vous dois tout. Aimable Bienfaitrice, une seule reconnaissance est possible à ma pauvreté : vous louer toujours, vous aimer à jamais! Ah! ne dédaignez pas l'hommage affectueux d'un pauvre pécheur, brûlant d'amour pour votre bonté. Si mon cœur, trop plein de souillures et d'affections terrestres, est indigne de vous aimer, vous pouvez le changer; de grâce, changez ce cœur. Ah! serrez de nouveau les liens qui m'attachent à Dieu; serrez-les si étroitement que je ne puisse plus jamais me séparer de son amour. Vous demandez de moi

que j'aime votre Dieu; c'est aussi ce que je vous demande. Obtenez-moi de l'aimer, de l'aimer toujours, voilà mon unique désir. Ainsi-soit-il.

§ 2.

Suite du même sujet

Un homme et une femme ont coopéré à notre ruine, dit S. Bernard; il convenait qu'un autre homme et une autre femme coopérassent à notre réparation; ces deux personnages sont Jésus et Marie. Sans doute, dit le saint, Jésus-Christ suffisait tout seul, et pleinement, pour nous racheter; mais le concours de l'un et de l'autre sexe pour notre rédemption était bien plus convenable, puisqu'ils avaient concouru à notre dégradation: *Congruum magis ut adesset nostræ reparationi sexus uterque, quorum corruptioni neuter defuisset* (In sign. m.). Pour cette raison, le bienheureux Albert-le-Grand appelle Marie, la coopératrice de notre rédemption: *Adjutrix redemptionis*. Elle l'a révélé elle-même à Ste Brigitte: Comme Adam et Eve ont vendu le monde pour un seul fruit; ainsi mon fils et moi, nous l'avons racheté d'un même cœur: *Sicut Adam et Eva vendiderunt mundum pro uno pomo; sic filius meus et ego redemimus mundum quasi cum uno corde* (Rev. I. 35). Dieu a pu créer le monde de rien, dit S. Anselme; mais le monde s'étant perdu par le péché, Dieu n'a pas voulu le rétablir sans la coopération de Marie: *Qui potuit omnia de nihilo facere, noluit ea violata sine Maria reficere* (Alloq. cœl. n. 27).

C'est de trois manières, d'après Suarez, que la mère de Dieu a coopéré à notre salut: premièrement, parce qu'elle a mérité *de congruo* l'Incarnation du Verbe; secondement, parce qu'elle a beaucoup prié pour nous pendant sa vie mortelle; troisièmement,

parce qu'elle a consenti à devenir la Mère du Sauveur, et a sacrifié volontiers à Dieu la vie de son fils pour notre rédemption. Aussi, le Seigneur, pour récompenser cette coopération de Marie à notre salut, coopération si affectueuse pour le genre humain, si glorieuse pour Dieu, a justement décrété que son intercession nous serait nécessaire pour arriver au salut.

La Bienheureuse Vierge est appelée la Coopératrice de notre justification, dit Bernardin de Bustis, parce que Dieu lui a confié toutes les grâces qu'il voulait bien nous faire : *Auxiliatrix nostræ justificationis ; Deus enim omnes gratias faciendas Mariæ commisit* (Marial. 3. 1). De là S. Bernard conclut que tous les hommes, passés, présents et futurs, doivent regarder Marie comme la médiatrice qui négocie le salut : *Ad illam, sicut ad medium, sicut ad negotium sæculorum, respiciunt, et qui præcesserunt, et nos qui sumus, et qui sequentur* (In Pent. S. 2). Jésus-Christ a dit : Nul ne peut venir à moi, si mon père ne l'attire : *Nemo potest venire ad me, nisi Pater qui misit me, traxerit eum* (Jean VI). Il dit pareillement, selon Richard de Saint Laurent : Nul ne vient à moi, si ma mère ne l'attire par ses prières : *Nemo potest venire ad me, nisi Mater mea suis precibus traxerit eum* (De laud. B. M. L. 12). Jésus est le fruit des entrailles de Marie, suivant l'expression de Ste Elisabeth : *Benedicta tu inter mulieres, et benedictus fructus ventris tui* (Luc. 1). Or, qui veut le fruit, doit aller à l'arbre ; de même, qui veut Jésus, doit aller à Marie ; et, quand on trouve Marie, on trouve aussi certainement Jésus. Ste Elisabeth, voyant la Ste Vierge la visiter dans sa maison, ne sachant comment la remercier, se livra tout entière aux sentiments de son humilité, et s'écria : Comment ai-je mérité que la mère de mon Dieu vienne me visiter ? *Et unde hoc mihi, ut veniat Mater Domini mei ad me*. Mais quoi, demandera-t-on, Ste Elisabeth ne

savait-elle pas que non seulement Marie, mais encore Jésus était dans sa maison? Pourquoi se déclarer indigne de recevoir la Mère, et non pas plutôt de voir le fils lui faire visite? Ah! Ste Elisabeth comprenait parfaitement que Marie amène partout Jésus avec elle; ainsi il lui suffisait de remercier la mère, sans mentionner le fils.

La femme forte ressemble à un vaisseau marchand, qui apporte son pain de loin : *Facta est quasi navis institoris, de longe portans panem suum* (Prov. xxxi). Marie est cet heureux navire qui nous apporta du ciel Jésus-Christ, pain vivant, descendu sur la terre, pour nous donner la vie éternelle, comme il le dit lui-même : *Ego sum panis vivus, qui de cælo descendi; si quis manducaverit ex hoc pane, vivet in æternum* (Jean vi). Richard de Saint-Laurent fait cette réflexion : Sur la mer du monde, seront perdus ceux qui n'auront pas été admis sur ce navire, c'est-à-dire, qui n'auront pas été protégés par Marie : *In mare mundi submerguntur omnes illi quos non suscipit navis ista*. Ainsi, ajoute-t-il, toutes les fois que nous sommes en danger, assaillis par les tentations ou les passions de la vie présente, nous devons recourir à Marie, et lui crier : Hâtez-vous, ô Marie, secourez-nous! sauvez-nous; si vous ne voulez pas nous voir périr! *Ideo, quoties videmus insurgentes super nos fluctus hujus maris, clamare debemus ad Mariam : Domina, salva nos, perimus* (De laud. B. M. 11)!

Remarquons, en passant, que le pieux auteur dit hardiment à Marie : Sauvez-nous! *Salva nos, perimus!* Evidemment, il n'a point les scrupules de l'auteur précédemment réfuté, qui condamne cette manière de parler à la Ste Vierge, parce que, dit-il, Dieu seul peut nous sauver. Mais, si un condamné à mort peut dire à un favori du roi : Sauvez-moi, en intercédant près du prince pour me garder la vie; pourquoi ne pourrions-nous pas dire aussi à

la Mère de Dieu : Sauvez-nous, en nous obtenant la grâce de la vie éternelle? S. Jean Damascène lui dit hardiment : Sauvez-moi, délivrez-moi de la damnation éternelle. *Regina immaculata et pura, salva me, libera me ab æterna damnatione* (Paracl. in Deip.). S. Bonaventure l'appelle aussi franchement : Salut de ceux qui vous invoquent; *O salus te invocantium!* D'ailleurs, l'Eglise nous donne cette invocation : Salut des infirmes, *S'alus infirmorum!* Et nous nous ferions un vain scrupule de dire qu'elle nous sauve, tandis que personne ne parvient au salut que par elle, comme le dit si bien un pieux auteur : *Nemini, nisi per eam, patet aditus ad salutem;* (Paciuch. in Ps. 86). Et comme S. Germain l'avait dit plus anciennement encore, parlant à Marie elle-même : Toute âme sauvée est sauvée par vous, ô Marie! *Nullus est qui salvus fiat, nisi per te* (De Zona Deip.).

Écoutons, sans nous lasser, les maximes des saints sur le besoin que nous avons de l'intercession de Marie. Nous pouvons bien demander les grâces, disait le glorieux S. Gaétan, mais nous ne pourrions jamais les obtenir sans l'intercession de Marie. S. Antonin confirme cette vérité par cette belle comparaison : Demander les grâces sans l'intercession de Marie, c'est prétendre voler sans ailes : *Qui petit sine ipsa duce, sine alis tentat volare* (P. 4. t. 15. c. 22). Pharaon avait donné à Joseph un plein pouvoir sur la terre d'Égypte : *Terra Egypti in manu tua est;* il envoyait vers lui ceux qui l'imploreraient, et leur disait : Adressez-vous à Joseph; *Ite ad Joseph* (Gen. 41). De même, quand nous sollicitons des grâces, Dieu nous dit : Allez à Marie. *Ite ad Mariam.* En effet, dit S. Bernard, Dieu a décrété qu'il n'accorderait de grâces que par l'entremise de Marie : *Totum nos habere voluit per Mariam* (De Aquæd.). Ainsi, selon la conclusion de Richard de S. Laurent, les chrétiens peuvent dire à cette

grande Protectrice, avec bien plus de raison que les Égyptiens à Joseph : Notre salut est entre vos mains : *Salus nostra in manu Mariæ est; ut ei dicere multo melius valeamus nos christiani quam dixerint Ægypti Joseph : salus nostra in manu tua est* (De laud. V. II. 1). Le vénérable Idiota exprime la même pensée : *Salus nostra in manu illius est* (Cant. de V. M.). Cassien avait dit la même vérité, avec plus de force encore : Le salut du genre humain, dit-il absolument, consiste dans la faveur et la protection de la Ste Vierge : *Tota salus humani generis consistit in multitudine gratiæ Mariæ et favoris*. Ainsi, celui qui est protégé par Marie, se sauve; celui qui n'en est pas protégé, se perd. S. Bernardin de Sienne dit à la Vierge : *Tu dispensatrici omnium gratiarum; salus nostra in manu tua est* : Puissante Reine, vous êtes la dispensatrice des grâces; la grâce du salut ne peut nous arriver qu'en passant par votre main; ainsi notre salut dépend de vous (Pro festis M.). Richard de S. Laurent a donc bien raison de dire : Semblable à la pierre qui tombe, dès qu'on enlève ce qui la soutient, une âme privée de l'appui de Marie, tombe d'abord dans le péché, et puis dans l'enfer : *Sicut lapis, subtracta terra, delabitur in profundum, ita subtracto nobis adjutorio Mariæ, statim labimur in peccatum, et inde in infernum* (De laud. B. M. L. 8). S. Bonaventure ajoute que Dieu ne nous sauvera pas sans l'intercession de Marie : *Ipse sine ea non salvabit te*. Ensuite : Comme un enfant ne peut vivre sans nourrice, ainsi une âme ne peut se sauver sans le secours de Marie : *Quemadmodum infans sine nutrice non potest vivere; ita, nec sine Domina nostra potes habere salutem*. De là cette conclusion pratique : Ayez soin d'exciter en votre âme la soif de la dévotion à Marie; attachez-vous à elle, ne la quittez point que vous n'ayez reçu la bénédiction en Paradis : *Sitiat ergo anima tua ad ipsam; tene eam, nec*

dimitte, donec benedixerit tibi (Cant. p. Ps.). Qui donc, s'écrie S. Germain, qui connaîtra Dieu, si ce n'est par vous, ô très Sainte Mère? Qui donc se sauvera sans vous, ô Mère de Dieu? Qui peut, sans vous, échapper aux périls de cette vie, ô Vierge féconde? Qui peut, sans vous recevoir une grâce de Dieu, ô Reine de grâce? *Nemo est, ô sanctissima, qui ad Dei notitiam venit, nisi per te; nemo qui salvus fiet, nisi per te, Dei parens; nemo liber a periculis, nisi per te, virgo mater; nemo donum Dei suscipit, nisi per te, gratia plena!* Il lui dit encore : Si vous ne nous ouvriez la voie du salut, nous ne pourrions échapper aux atteintes de la chair et du péché : *Nisi enim tu iter aperires, nemo spiritualis evaderet* (In dorm. V. M.).

Nous n'avons accès vers le Père éternel, que par Jésus-Christ; ainsi, dit S. Bernard, nous n'avons accès vers Jésus-Christ que par Marie. Et voici, selon ce docteur, l'excellente raison pour laquelle Dieu a décrété notre salut par l'intercession de la bienheureuse Vierge : Afin que ce divin sauveur donné aux hommes par l'intermédiaire de Marie, les reçoive aussi par l'intermédiaire de Marie; d'où le saint Docteur appelle Marie la Mère de la grâce et de notre salut : *Per te accessum habeamus ad filium, ô inventrix gratiæ, Mater salutis. Ut per te nos suscipiat, qui per te datus est nobis* (De adv. D. s. 2). Quel serait donc notre sort, reprend S. Germain, quel espoir de salut nous resterait, si vous nous abandonniez, ô Marie, vous, la vie des chrétiens? *Si nos deserueris, quid erit de nobis, ô vita christianorum?* (De Zona Deip.).

Mais, réplique notre contradicteur, si toutes les grâces passent par Marie, il faut donc, quand nous implorons l'intercession des saints, qu'ils aient eux-mêmes recours à l'intercession de la Vierge pour nous obtenir les grâces; or, voilà une conséquence que personne n'admet, que personne n'a rêvée. Je

réponds qu'il n'y a aucune erreur, aucun inconvénient à l'admettre, quelle inconvenance voyons-nous à dire que Dieu, voulant honorer sa Mère, l'établissant Reine de tous les saints, réglant que toutes les grâces passeront par ses mains, veut que les saints aient recours à elle pour obtenir les grâces qu'ils sollicitent en faveur de leurs clients? Personne, dit-il, n'a jamais rêvé rien de semblable. — Au contraire, j'en trouve l'affirmation expresse dans S. Bernard, S. Anselme, S. Bonaventure, le père Suarez et d'autres encore. Voici les textes de S. Bernard : *Frustra alios sanctos oraret, quem ista non adjuvaret* : On prierait en vain les autres saints pour obtenir une grâce, si Marie ne venait en aide. Un auteur explique dans ce même sens le passage où David nous représente les riches du peuple se prosternant devant la Reine, pour la prier : *Vultum tuum deprecabuntur omnes divites plebis* (Ps. 44). Les riches du grand peuple de Dieu sont les saints, qui, voulant obtenir quelques grâces pour leurs clients, se recommandent tous à Marie, afin qu'elle la fasse octroyer. Ainsi, nous avons raison, dit le docte Suarez, de prier les saints d'être nos intercesseurs près de Marie, leur Maîtresse et leur Reine : *Inter alios sanctos non utimur uno ut intercessore ad alium, quia omnes sunt ejusdem ordinis; ad Virginem autem, tanquam ad Reginam et Dominam, alii adhibentur intercessores*. Telle est précisément la promesse faite par S. Benoît à Ste Françoise Romaine, comme le rapporte le père Marchese (Diario di Maria, 21 mars). Le saint apparut un jour à Françoise, et, la prenant sous sa protection, il lui promit d'être son avocat auprès de la Mère de Dieu. A l'appui de notre croyance, S. Anselme dit à la bienheureuse Vierge : *Quod possunt omnes isti tecum, tu sola potes sine illis omnibus* (Orat. 45 ad V. M.).

O Reine! ce que peut l'intercession de tous les

saints réunis avec vous, votre intercession seule, sans leur concours, le peut également. *Quare hoc potes?* Pourquoi donc, vous seule, avez-vous tant de pouvoir? Parce que vous êtes seule la Mère de notre Sauveur, l'Épouse de Dieu, la Reine de l'univers : *Quia mater es salvatoris nostri, Sponsa Dei, Regina cæli et terræ.* Si vous vous taisez, aucun saint ne priera pour nous, et ne nous assistera; *te tacente, nullus orabit, nullus juvabit.* Mais si vous priez pour nous, tous les saints s'empresseront d'intercéder pour nous, et de nous secourir : *Te, Domina, orante, omnes orabunt, omnes juvabunt.*

Ainsi, dit le père Segneri (Div. di M. I. 7), appliquant à Marie, avec la sainte Église, ces paroles de la Sagesse : J'ai fait seule tout le tour du ciel : *Gyrum cæli circuiivi sola* (Eccli. 24); de même que la première sphère des cieux, par son mouvement, fait mouvoir toutes les autres sphères, ainsi Marie, priant pour une âme, fait que tout le paradis se joint à elle pour prier. Bien plus, selon la forte expression de S. Bonaventure, en sa qualité de Reine, elle commande à tous les anges et à tous les saints de l'accompagner, et d'unir tous ensemble leurs prières aux siennes : *Quando sanctissima virgo procedit ad Deum pro nobis deprecandum, imperat angelis et sanctis, ut eam comitentur, et simul cum ipsa Altissimum pro nobis exorent* (Spec. v. 3).

Nous voyons enfin pourquoi l'Église nous prescrit d'invoquer et de saluer la Mère de Dieu, en lui donnant ce titre magnifique : Notre Espérance : *Spes nostra, salve!* L'impie Luther ne pouvait souffrir que l'Église catholique donnât ce titre à une créature : *Ferre nequeo ut Maria dicatur spes et vita nostra;* car disait-il, Dieu seul, Jésus-Christ seul, notre médiateur, sont notre espérance; et le Seigneur maudit celui qui met son espérance dans la créature : *Maledictus homo qui confidit in homine* (Jer. 17). Mais, au contraire, l'Église nous ensei-

gne à invoquer Marie en toute occasion, à l'appeler notre Espérance : *Spes nostra, salve!* Sans doute, celui qui met son espérance dans la créature indépendamment de Dieu, encourt la malédiction; puisque Dieu est l'unique source, le seul dispensateur de tous les biens; sans Dieu la créature n'a rien et ne peut rien. Mais si le Seigneur a décrété, comme nous l'avons établi, que toutes grâces passeront par Marie, comme par un canal de miséricorde, nous pouvons, nous devons même affirmer que Marie, par qui nous recevons les grâces divines, est notre espérance.

Aussi S. Bernard l'appelle tout le fondement de son espérance : *Filioli, hæc mea maxima fiducia est, hæc tota ratio spei meæ* (De Aquæd.). S. Jean Damascène exprime la même croyance, quand il dit à la bienheureuse Vierge : *In te spem meam collocavi ex animo, et intentis oculis ex te pendeo* (Paracl. in Deip.). Ma Reine, j'ai mis en vous toute mon espérance, et, les yeux fixés sur vous, j'attends de vous mon salut. S. Thomas assure aussi que Marie est toute l'espérance de notre salut : *Omnis spes vitæ* (Op. 7). S. Ephrem lui parla ainsi : Très Sainte Vierge, prenez-nous sous votre protection, si vous voulez nous voir sauvés; car nous n'avons pas d'autre espérance de salut : *Nobis non est alia quam a te fiducia, ô virgo sincerissima! Sub alis tuæ pietatis protege et custodi nos* (De laud. D. G.).

Concluons donc avec S. Bernard : *Totis medullis cordium Mariam hanc veneremur; quia sic est voluntas ejus qui totum nos habere voluit per Mariam* (De Aquæd.). Empressons-nous d'honorer par les hommages les plus intimes de nos cœurs, Marie, notre divine Mère; car telle est la volonté de celui qui a décidé que toute grâce nous viendrait par son intercession. Ainsi, toutes les fois que nous désirons et demandons quelque grâce recommandons-nous à Marie, avec la ferme confiance que

nous l'obtiendrons par elle : *Queramus gratiam, et per Mariam queramus*. Car, si nous en sommes indignes ; Marie méritera toujours de l'obtenir quand elle demandera pour nous : *Quia indignus eras cui donaretur, datum est Mariæ, ut per illam acciperes quidquid haberes* (In Vig. nat. D.). Enfin, le même saint nous indique le moyen à prendre pour n'être jamais repoussés, quand nous voulons présenter au Seigneur une œuvre ou une prière : c'est de remettre le tout entre les mains de Marie : *Quidquid Deo afferre paras, Mariæ commendare memento, si non vis sustinere repulsam* (De Aquæd.).

EXEMPLE

L'histoire de Théophile est très connue ; elle a été écrite par Eutychien, patriarche de Constantinople, témoin oculaire. Elle est confirmée par S. Pierre Damien, S. Bernard, S. Bonaventure, S. Antonin et plusieurs autres, cités par le Père Crasset (Vérit. div. I. 4. 10).

Théophile, archidiacre de l'église d'Adanas, en Cilicie, jouissait d'une si grande estime que le peuple le voulait pour évêque ; mais il refusa par humilité. Dans la suite, il fut dépouillé de sa charge par suite de calomnie ; son chagrin fut si grand, que, poussé par la passion, il alla trouver un magicien juif, qui le mit en relation avec Satan, pour trouver remède à sa disgrâce. Le démon accorda son secours, à condition qu'il renoncerait à Jésus et à Marie, sa Mère, et qu'il lui remettrait l'acte de renoncement écrit de sa main. Théophile traça l'écrit abominable. Le jour suivant, l'évêque, reconnaissant l'injustice commise contre l'archidiacre, lui demanda pardon et le rétablit dans sa charge. Dès lors, Théophile, déchiré par les remords, pleurait continuellement son énorme péché. Enfin, que fait-il ? Il se rend dans une église, se jette aux pieds d'une image de Marie et lui dit, tout

baigné de larmes : « O Mère de Dieu ! je ne veux pas me livrer au désespoir, puisque je vous ai pour refuge ! ô Mère compatissante, si puissante pour me secourir ! » Il passa ainsi quarante jours à pleurer sa faute et à prier la Vierge. Enfin, la Mère de miséricorde lui apparaît une nuit et lui adresse ces paroles : « O Théophile, qu'as-tu fait ? tu as renoncé à mon amitié, à celle de mon Fils, et pour qui ? pour ton ennemi et le mien ! » Théophile répondit : « O Marie ! ne pensez qu'à me pardonner, à m'obtenir le pardon de votre Fils. » Marie, voyant sa confiance, lui dit : « Reprends courage, je vais prier Dieu pour toi. » Fortifié par cette promesse, Théophile redouble ses larmes, ses pénitences et ses prières, et ne peut quitter la sainte image. Marie lui apparaît de nouveau et lui dit d'un visage serein : « Courage, Théophile, j'ai présenté à Dieu tes larmes et tes prières ! Il les a reçues, il te pardonne ; sois-lui désormais reconnaissant et fidèle ! » — « Vierge sainte, répliqua Théophile, ce n'est pas encore assez pour me consoler pleinement ; l'ennemi tient encore en mains l'écrit impie, où je vous ai reniée, vous et votre Fils ; vous pouvez me le faire rendre. » Trois jours après, le pénitent s'éveille au milieu de la nuit et trouve l'écrit sur sa poitrine. Le lendemain, tandis que l'évêque était dans l'église, en présence d'un peuple nombreux, Théophile se jette à ses pieds, lui raconte son histoire en pleurant à chaudes larmes et lui remet entre les mains l'abominable écrit. L'évêque le fait brûler en présence de la multitude qui pleurait de joie, en exaltant la bonté de Dieu et la miséricorde avec laquelle Marie avait traité ce malheureux pécheur. Le pénitent retourna à l'église de la Vierge, y demeura trois jours, au bout desquels il mourut tout consolé, remerciant Jésus et sa Sainte Mère.

PRIÈRE

O Reine et Mère de miséricorde, qui distribuez les grâces à vos clients, avec la libéralité d'une Reine et l'amour de la plus tendre Mère, je me jette à vos pieds, moi, si indigent de mérites et de vertus, et si chargé de dettes envers la justice divine. O Marie! vous tenez la clef de la miséricorde; ne dédaignez pas ma pauvreté; ne m'abandonnez pas dans une si grande misère. Vous êtes si libérale envers tous, vous donnez plus qu'on ne vous demande; montrez-vous de même à mon égard. Vierge puissante, protégez-moi, c'est tout mon désir; si vous me protégez, je ne crains rien. Je ne crains pas les démons, puisque vous êtes plus puissante que tout l'enfer; je ne crains pas mes péchés, puisque, d'une seule parole dite à Dieu, vous pouvez m'en obtenir le pardon; je ne crains même pas la colère de Dieu, si vous m'êtes favorable, parce qu'une seule de vos prières peut l'apaiser. En un mot, si vous me protégez, j'espère tout, parce que vous pouvez tout. O Mère de miséricorde, vous aimez à secourir les plus misérables, je le sais, vous vous en faites gloire; tant qu'ils ne sont pas obstinés vous pouvez les secourir. Oh! je suis pécheur, mais je ne suis pas obstiné; je veux changer de vie. Vous pouvez donc me secourir, secourez-moi, sauvez-moi! Aujourd'hui, je me remets tout entier entre vos mains. Dites ce que je dois faire pour plaire à Dieu, je veux le faire; j'espère y réussir par votre intercession, ô Marie, ma Mère, ma lumière, ma consolation, mon refuge, mon espérance! Amen! Ainsi soit-il!

CHAPITRE VI

Eia ergo, Advocata nostra.**Venez donc, ô notre Avocate.**

§ 1.

Marie est une Avocate assez puissante pour nous sauver tous.

L'autorité des mères sur les fils est si grande, qu'elles ne peuvent devenir leurs sujettes, même quand ils deviennent monarques, et lorsqu'ils ont un pouvoir absolu sur toutes les personnes de leur empire. Aujourd'hui, Jésus-Christ est assis à la droite de Dieu le Père dans les cieux, et comme Dieu et comme homme, à cause de l'union hypostatique avec le Verbe, ainsi que l'explique S. Thomas ; il a le souverain domaine sur toutes les créatures, sans excepter Marie ; néanmoins, il sera toujours vrai aussi qu'il fut un temps où notre divin Rédempteur, vivant sur la terre, s'humilia jusqu'à obéir à Marie, comme l'atteste S. Luc : *Erat subditus illis* (Luc. II). S. Ambroise dit même que Jésus-Christ, ayant une fois daigné choisir Marie pour sa Mère, était vraiment obligé, en qualité de Fils, à lui obéir. C'est pourquoi, selon Richard de Saint-Laurent, on dit des autres saints qu'ils sont avec Dieu ; mais Marie est la seule dont on puisse dire qu'elle a eu le bonheur, non seulement d'être soumise à la volonté de Dieu, mais encore, de voir Dieu se soumettre à la sienne : *Cum de cæteris sanctis dicatur eos esse cum Deo, Maria majus aliquid sortita est, ut, non solum ipsa subjiceretur voluntati Domini, sed etiam Dominus voluntati ipsius.* Il continue : On dit des autres vierges qu'elles suivent partout le divin Agneau : *Sequuntur Agnum quocumque ierit* (Ap. XIV). On

peut dire de la Vierge Marie, que l'Agneau la suivait sur la terre, puisqu'il lui était soumis : *De Virgine autem Maria secure potest dici, quod Agnus sequebatur eam quocumque ivit : unde Lucas : « Erat subditus illis (De laud. B. M. I. 5). »*

De là nous concluons : Sans doute, Marie, dans le ciel, ne commande plus à son Fils, mais ses prières sont toujours les prières d'une mère, et par conséquent, bien puissante pour obtenir tout ce qu'elle demande. Marie, dit S. Bonaventure, a le privilège d'être toute puissante auprès de son Fils : *Grande privilegium Mariæ, quod apud Deum potentissima est (Spec. Bill. VI)*. Et précisément, pour la raison que nous venons d'indiquer et que nous développerons bientôt, savoir, que les prières de Marie sont les prières d'une Mère. De là, cette belle parole de S. Pierre Damien : La Bienheureuse Vierge peut tout ce qu'elle veut dans le ciel et sur la terre ; elle peut consoler même les plus désespérés, en les élevant de nouveau à l'espérance du salut : *Data est tibi omnis potestas in cælo et in terra ; nihil tibi impossibile, cui possibile est desperatos in spem beatitudinis relevare*. Il ajoute : Quand l'auguste Mère va solliciter pour nous Jésus-Christ, cet Autel de miséricorde où les pécheurs reçoivent de Dieu leur pardon, son Fils a tant d'égards pour les prières de sa Mère, et désire si vivement faire ce qui lui est agréable, que sa prière semble plutôt un commandement, et qu'elle a plus l'air d'être Reine que sujette : *Accedis omnia ante illud humanæ reconciliationis Altare, non solum rogans, sed imperans, Domina, non ancilla*. Parce que Jésus-Christ veut honorer cette Mère chérie, qui l'a tant honoré sur la terre, en lui accordant sans délai tout ce qu'elle demande ou désire : *Nam filius nihil negans honorat te (In Nat. B. V. I)*. S. Germain confirme admirablement cette vérité : O Mère de Dieu ! vous êtes toute-puissante pour sauver les pécheurs ; votre qualité est une re-

commandation suffisante, car vous êtes la Mère de la véritable vie (In Dorm. V. M. II).

S. Bernardin de Sienne dit sans hésiter : L'empire de Marie s'étend sur tout, sur Dieu même : *Imperio Virginis omnia famulantur, etiam Deus* (Pro Fest. V. M. v). Ce qui signifie proprement que le Seigneur exauce ses prières, comme s'il exécutait des ordres. Aussi, S. Anselme s'écrie : O Vierge sainte ! le Seigneur vous a exaltée au point que vous pouvez obtenir à vos clients toutes les grâces possibles : *Te, Domina, Deus sic exaltavit, et omnia tibi secum possibilis esse donavit* (De Exult. v. 12). Car votre protection est toute-puissante. Ce sont les propres paroles de Côme de Jérusalem : *Omnipotens auxilium tuum, o Maria* (Hymne VI). Oui, Marie est toute-puissante, reprend Richard de Saint-Laurent, puisque la reine, d'après toutes les lois, doit jouir des mêmes privilèges que le roi : *Iisdem privilegiis secundum leges gaudent Rex et Regina*. Il ajoute : La Mère est devenue toute-puissante par la toute-puissance de son Fils : *Cum autem eadem sit potestas matris et Filii, ab omnipotenti filio omnipotens Mater est effecta* (De laud. B. M. IV). C'est si vrai que, selon S. Antonin, Dieu a mis l'Eglise entière, non seulement sous le patronage, mais encore sous le domaine de Marie : *Ecclesia est non tantum sub Virginis patrocinio, verum etiam sub dominatione et potestate* (P. IV. t. 15).

Ainsi, la Mère devant avoir la même puissance que son Fils, Jésus-Christ tout-puissant a dû rendre Marie toute-puissante, toutefois avec une différence : le fils est tout-puissant par nature et la mère seulement par grâce. Les actes justifient cette toute-puissance : le Fils ne refuse jamais une seule demande de la Mère, comme il fut révélé à Ste Brigitte, qui entendit un jour Jésus disant à Marie : *Pete quod vis a me; non enim inanis potest esse petitio tua*. Ma Mère, vous savez combien je vous aime; demandez tout ce

qu'il vous plaira, chacune de vos prières est sûre d'être exaucée ! Et le Seigneur en donna l'excellente raison que voici : *Quia tu nihil mihi negasti in terra, ego tibi nihil negabo in cælo* (Rev. L. VI. — L. I). C'est-à-dire : Ma Mère, quand vous étiez sur la terre, vous n'avez jamais refusé de faire quoi que ce soit pour l'amour de moi ; maintenant que je suis dans le ciel, il est juste que je ne refuse jamais de faire ce que vous demandez. Marie est donc toute-puissante autant qu'on peut le dire d'une créature, qui ne peut posséder un attribut divin ; sa toute-puissance signifie qu'elle obtient tout ce qu'elle veut par ses prières.

C'est donc avec raison, ô notre grande Avocate, que S. Bernard vous dit : *Velis tu, et omnia fiunt* ; si vous voulez élever à une haute sainteté le pécheur le plus désespéré, il ne tient qu'à vous. S. Anselme vous dit de même : *Tantum modo velis salutem nostram, et vere nequaquam salvi esse non poterimus* (De Exult. v. 12). Et le bienheureux Albert le Grand fait ainsi parler Marie : *Roganda sum ut velim ; quia si volo, necesse est fieri* : Il faut qu'on me prie de vouloir ; car, si je veux, la chose se fera nécessairement (De Laud. B. M. II. 1).

Aussi, considérant cette souveraine puissance de Marie, S. Pierre Damien implore ainsi sa miséricorde pour nous : *Moveat te natura, potentia moveat ; quia, quanto potentior, tanto misericordior esse debebis* (In Nat. B. V. 1). O Marie ! notre chère Avocate, puisque votre cœur si tendre ne peut voir les malheureux sans compatir à leurs maux ; puisque votre crédit auprès de Dieu est tout-puissant pour sauver tous vos protégés, ne dédaignez pas de nous défendre dans notre extrême misère ; nous mettons en vous toutes nos espérances ! Si nos prières sont indignes de vous toucher, suivez du moins l'impulsion de votre bon cœur, et celle de votre puissance ; car le Seigneur vous enrichit de si grands dons, afin que votre tendre empressement à nous secourir soit

proportionné à l'immensité de votre pouvoir. Mais S. Bernard nous donne la même assurance : Marie est infiniment riche en puissance et en miséricorde; la grandeur de sa charité n'a d'égale que sa toute-puissance pour nous aider; elle nous en donne continuellement des preuves effectives : *Potentissima et piissima charitas Dei Matris, et affectu compatiendi, et subveniendi abundat effectu; æque locuples in utroque* (In Assumpt. 4). Durant sa vie terrestre, l'unique pensée de Marie, après la gloire de Dieu, était de secourir les malheureux. Alors déjà, elle jouissait, nous le savons, du privilège d'être exaucée en tout ce qu'elle demandait, comme le prouve le miracle arrivé aux noces de Cana. Le vin manquait, la Sainte Vierge, touchée de la confusion de la famille, prieson divin Fils de la consoler par un miracle, et dit ces simples paroles : Ils n'ont plus de vin : *Vinum non habent* (Joan. II). Jésus répondit : Que vous importe à vous et à moi, ô femme ? mon heure n'est pas encore venue. *Quid mihi et tibi est, mulier ? nondum venit hora mea*. Remarquez bien : le Seigneur semble refuser cette grâce à sa mère ; mon heure n'est pas venue, c'est-à-dire, le temps de ma prédication n'est pas arrivé, ce temps où je devrai confirmer ma doctrine par des miracles. Néanmoins Marie, se regardant comme exaucée, dit aux personnes de la maison : Faites ce que mon Fils ordonnera, et vous serez consolés. En effet, on remplit de grandes urnes d'eau, et Jésus, pour complaire à sa mère, change cette eau en un excellent vin. Mais comment cela doit-il s'entendre ? Si le temps fixé pour tous les miracles était celui de la prédication, comment un premier miracle a-t-il pu être anticipé contre le décret divin ?

Nous répondons : Rien ne se fit contre les décrets divins; généralement parlant, le temps des miracles n'était pas arrivé; mais, de toute éternité, Dieu avait arrêté, par un autre décret général, que nulle prière

de Marie n'éprouverait un refus. Voilà pourquoi, Marie, connaissant son privilège, ne s'inquiéta pas de ce que son fils avait paru rejeter sa demande, et fit comme si la grâce lui eût été accordée. Ainsi l'a compris S. Jean Chrysostôme, qui, sur ce texte : *Quid mihi et tibi est, mulier?* dit que Jésus-Christ, après une telle réponse, obtempère cependant à cette demande, pour honorer sa Mère : *Et licet ita responderit, maternis tamen precibus obtemperavit* (In Joan. h. 22). S. Thomas confirme cette explication, quand il dit : Par ces paroles : « Mon heure n'est pas venue », le Seigneur veut montrer qu'il différerait le miracle, si un autre le demandait ; mais à la prière de la Mère, il le fait à l'instant : *Per illa verba : « Nondum venit hora mea », ostendit se dilaturum fuisse miraculum, si alius rogasset ; quia tamen rogabat Mater, fecit.* S. Cyrille et S. Jérôme, au rapport de Barrada, expriment le même sentiment ; ainsi que Jansénius de Gand sur ce passage de Jean : Afin d'honorer sa mère, il devance le temps fixé pour ses miracles : *Quo matrem honoraret, prævenit tempus miraculi faciendi.*

Il est certain, en un mot, que nulle créature ne peut nous obtenir, à nous misérables pécheurs, autant de grâces que cette excellente Avocate : elle est ainsi honorée de Dieu, non seulement comme sa servante chérie, mais encore comme sa véritable mère. Ce sont les propres expressions de Guillaume de Paris, s'adressant à elle-même : *Nulla creatura et tot et tanta impetrare posset apud Filium tuum miseris, quanta tu impetras eisdem ; in quo, procul dubio, non tanquam ancillam, sed tanquam Matrem verissimam te honorat* (De Rhet. div. 18). Il suffit que Marie parle, pour que son divin fils exécute tout ce qu'elle désire. Le Seigneur, parlant à l'Épouse des Cantiques, figure de Marie, lui dit : Vous qui habitez dans les jardins, nos amis écoutent, faites-moi entendre votre voix : *Quæ habitas in hortis, amici*

auscultant; fac me audire vocem tuam (Cant. VIII). Ces amis sont les saints; quand ils sollicitent une grâce pour leurs clients, ils attendent que la Reine la demande à Dieu et l'obtienne; car nulle grâce n'est accordée sans l'intercession de Marie, comme nous l'avons démontré précédemment. Comment Marie obtient-elle les grâces? Il suffit qu'elle fasse entendre sa voix : *Fac me audire vocem tuam*; dès qu'elle parle, son fils l'exauce à l'instant. Guillaume de Paris, expliquant ce passage des Cantiques, fait ainsi parler Jésus à Marie : O vous qui habitez les jardins célestes, intercédez avec confiance pour vos protégés; or, je ne puis oublier que je suis votre Fils, au point de refuser quelque chose à ma Mère : *Quæ habitas in hortis cælestibus fiducialiter pro quibuscumque volueris intercede; non enim possum obliviscime Filium tuum, ut Matri quidpiam denegandum putem*. Et pour obtenir, ajoute un auteur citant ces paroles, elle n'a qu'à prononcer un mot; être entendue de son Fils, c'est être exaucée (Paciucch. In sal. ang. 20). Selon l'abbé Geoffroy, la prière de Marie tire de sa qualité de Mère une certaine autorité impérative; d'où nous pouvons conclure avec une pieuse certitude que toutes ces demandes et ses désirs sont exaucés : *Virgo Maria, ex eo quod ille homo est, et natus ex ea, quasi quodam Matris imperio apud ipsum impetrare quidquid voluerit, pia fide non dubitatur* (In fest. B. M. 8).

D'après le récit de Valère-Maxime (L. V, c. iv), Coriolan tenait Rome assiégée, et demeurait inflexible aux prières de ses amis et de ses concitoyens; mais, à la présence suppliante de sa mère Véturie, il se laissa fléchir, et leva le siège de sa patrie. Or, les prières de la Sainte Vierge sont autrement efficaces que celles de Véturie; elles le sont d'autant plus que Jésus est un fils plus reconnaissant, plus affectionné envers cette tendre Mère. D'après le père Justin de Miéchow, un seul soupir de Marie a

plus de valeur auprès de Dieu que les suffrages de tous les saints ensemble : *Unicum suspirium ab ea oblatum superat omnium sanctorum preces* (Sup. Lit. I. 270). Le démon lui-même, contraint par l'ordre de S. Dominique, fit cet aveu par la bouche d'un possédé, comme le rapporte le père Paciucchelli (In Sal. ang. 3).

S. Antonin dit que les prières de la Bienheureuse Vierge, étant celles d'une mère, ont quelque chose qui tient du commandement; en sorte qu'il est impossible que sa prière manque d'être exaucée : *Oratio Deiparæ habet rationem imperii; unde impossibile est eam non exaudiri* (P. 4. t. XV. c. XVII). C'est pourquoi S. Germain lui tient ce langage qui doit encourager les pécheurs à se recommander à cette Avocate : Comme vous avez, ô Marie! l'autorité d'une mère auprès de Dieu, vous obtenez le pardon aux plus grands pécheurs; car le Seigneur, vous reconnaissant toujours pour sa mère, ne peut repousser une seule de vos demandes : *Tu autem materna in Deum auctoritate pollens, etiam iis qui enormiter peccant, gratiam concilias; non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi, ut veræ et intemeratæ Matri, in omnibus morem gerat* (In Dorm. D. 2). Aussi Ste Brigitte entendit un jour les Bienheureux dire dans le ciel à la Sainte Vierge : *Domina benedicta, quid est quod non poteris? quod enim vis, hoc factum est* (Rev. 4. 74). Reine bénie! qu'y a-t-il au-dessus de votre pouvoir? tout ce que vous voulez se fait. Ce vers bien connu résume très bien notre doctrine :

Quod Deus imperio, tu prece, Virgo, potes!

O Marie! tout ce que Dieu peut par sa volonté, vous le pouvez par votre prière! Eh quoi! s'écrie S. Augustin, n'est-il pas digne de la bonté du Seigneur, d'honorer ainsi sa mère, puisqu'il a déclaré : Je suis venu au monde, non pour abroger, mais pour accomplir la loi; or, la loi commande d'honorer ses parents :

Numquid non pertinet ad benignitatem Domini, Matris honorem servare, qui legem non solvere venerat, sed adimplere? Bien plus, ajoute S. George, évêque de Nicomédie, si Jésus exauce toutes les demandes de sa Mère, c'est pour acquitter en quelque sorte la dette de la reconnaissance envers celle qui lui a donné, par son consentement, l'être humain : *Filius, quasi exsolvens debitum, petitiones tuas implet* (Or. de Ingr. B. V.). S. Méthode, martyr, s'écrie dans le même sens : *Euge, euge, quæ debitorem habes Filium, qui omnibus mutuatur! Deo enim universi debemus; tibi autem etiam ille debitor est* (De Sim. et Anna). Réjouissez-vous, ô Marie! Vous avez le droit de regarder comme votre débiteur un tel Fils, qui donne à tout le monde, et ne reçoit rien de personne. Nous sommes tous redevables à Dieu, car nous tenons tout de lui ; mais Dieu même a voulu être votre débiteur en recevant de vous sa nature humaine. S. Augustin dit aussi : *Quæ meruit pro liberandis proferre pretium, posse plus sanctis omnibus, liberatis impendere suffragium* (Or. 2. de Ass.). Cette Vierge qui a mérité de donner un corps au Verbe divin, et de préparer ainsi le prix de notre rédemption, est certainement plus puissante que tous les saints pour nous aider à obtenir le salut éternel. S. Théophile, patriarche d'Alexandrie, qui vivait du temps de S. Jérôme, a écrit : Le fils aime à être prié par sa mère, puisqu'il veut accorder à la demande tout ce qu'il accorde aux hommes, et reconnaître ainsi le bienfait dont il lui est redevable pour en avoir reçu un corps. Ce qui fait dire à S. Jean Damascène, s'adressant à la Bienheureuse Vierge : O Marie! puisque vous êtes Mère de Dieu, vous pouvez nous sauver tous par vos prières, qui tirent un si grand prix de votre autorité maternelle : *Potes quidem omnes salutare, ut Dei Altissimi Mater, precibus materna auctoritate pollutibus* (Men. græc. 20 janv.).

Concluons avec S. Bonaventure : Considérant quel

immense bienfait Dieu accorda aux hommes quand il leur donna Marie pour Avocate, il lui parle en ces termes : *O certe Dei nostri mira benignitas, qui suis reis te Dominam tribuit Advocatam, ut a Filio tuo quod volueris, valeas impetrare!* O bonté immense et admirable de notre Dieu, qui a daigné vous donner pour Avocate, vous, notre Souveraine, à de misérables pécheurs comme nous, afin que, par votre puissante intercession, vous puissiez nous obtenir tout le bien que vous voudrez ! Il poursuit : *O mirabilis erga nos misericordia Dei nostri, qui, ne fugeremus pro sententia, voluit Matrem suam ac Dominam gratiæ nostram instituere Advocatam!* (Stim. d. a. 3. 19). O ineffable clémence de notre Dieu, qui, ne voulant pas nous voir fuir d'épouvante à la sentence qu'il doit prononcer dans notre cause, nous a destiné pour Avocate sa propre Mère, et la Reine de la grâce !

EXEMPLE

Le père Razzi, camaldule, raconte (Mir. dell. Mad. 40) qu'un jeune homme, après la mort de son père, fut envoyé par sa mère à la cour d'un prince. En lui faisant ses adieux, la pieuse mère, très dévote envers Marie, lui fit promettre qu'il réciterait chaque jour un Ave, Maria, avec ces paroles à la fin : « Vierge bénie, assistez-moi à l'heure de ma mort ». Le jeune homme, arrivé à la cour, se livra bientôt à ses mauvais penchants, au point que le prince se vit forcé de le congédier. Alors, désespéré et ne sachant comment vivre, il se fit brigand, assassina sur les grands chemins, fidèle pourtant à la recommandation de sa mère. Enfin, il est pris par la justice et condamné à mort. Jeté en prison, pour être exécuté le lendemain, pensant à son déshonneur, à la douleur de sa mère, à la mort qui l'attendait, il pleurait et ne pouvait se consoler. Le démon, voulant profiter de son accablement, lui apparut sous la forme d'un

beau jeune homme, et promet de le délivrer de la mort et de la prison, s'il voulait faire ce qu'il lui dirait. Le condamné se montre disposé à tout. Alors, le faux jeune homme lui dit qu'il est le démon, et qu'il vient à son secours. Il lui demande, en premier lieu, de renier Dieu et les sacrements; le prisonnier y consent. Secondement, il faut renier la Sainte Vierge, et renoncer à sa protection. Oh! je ne le ferai jamais, répond le jeune homme; et s'adressant à Marie, il répète la prière accoutumée : « O Vierge bénie! assistez-moi à l'heure de ma mort! » A ces paroles, le démon disparut. Mais l'infortuné restait extrêmement affligé du crime énorme qu'il avait commis en reniant Jésus-Christ. Il eut recours à la Sainte Vierge, obtint une vive douleur de tous ses péchés, et se confessa avec contrition et larmes. Il sortait pour aller au supplice; il passa devant une statue de Marie, et la salua par sa prière habituelle : « O Vierge bénie! assistez-moi à l'heure de ma mort! » La statue, à la vue de tout le monde, incline la tête pour lui rendre son salut. Alors il demande avec émotion la permission de baiser les pieds de la sainte image. Les exécuteurs s'y opposaient; mais le peuple fit du bruit, et ils y consentirent. Le jeune homme se baisse pour baiser les pieds, alors, Marie animant la statue, étend le bras, prend le condamné par la main, et le retient avec tant de force qu'il est impossible de l'arracher de là. A ce spectacle, tout le monde crie : « Grâce, grâce! » et la grâce est accordée. Le jeune homme revint dans son pays, mène une vie exemplaire, et demeure, tout le reste de sa vie, dévoué à Marie qui l'avait délivré de la mort temporelle et éternelle.

PRIÈRE

Auguste Mère de Dieu, je vous dirai avec S. Bernard : *Loquere, Domina, quia audit Filius tuus; et*

quæcumque petieris, impetrabis. Votre divin Fils vous écoute; tout ce que vous lui demanderez vous sera donné; parlez donc, parlez, ô Marie, notre Avocate! parlez pour nous, misérables pécheurs! Souvenez-vous qu'une telle puissance, une telle dignité vous a été accordée, non-seulement pour vous, mais encore pour nous! Si Dieu a voulu être votre débiteur en prenant de vous la nature humaine, c'est afin que vous puissiez, à votre gré, communiquer aux pauvres pécheurs, les richesses de la divine miséricorde. Nous sommes vos serviteurs, serviteurs attachés d'une manière spéciale à votre service; et j'ose me croire de ce nombre. Nous nous faisons gloire de vivre sous votre protection. Si vous faites du bien à tous, même à ceux qui ne vous connaissent pas, qui même vous outragent et vous blasphèment, combien plus devons-nous espérer de votre bonté qui cherche les malheureux pour les secourir, nous qui vous honorons, vous aimons, nous confions en vous! Nous sommes de grands pécheurs, mais la commisération et la puissance dont Dieu vous a enrichie, surpassent toutes nos iniquités. Vous pouvez, vous voulez nous sauver; et nous voulons d'autant plus l'espérer que nous en sommes plus indignes; afin de vous glorifier davantage dans le ciel, quand nous y entrerons par votre intercession. O Mère de miséricorde! nous vous présentons nos âmes, autrefois lavées et embellies par le sang de Jésus-Christ, mais depuis horriblement défigurées par le péché. Nous vous les présentons, c'est à vous de les purifier. Obtenez-nous un sincère amendement; obtenez-nous l'amour de Dieu, la persévérance, le Paradis. Nous vous demandons de grandes choses, mais ne pouvez-vous pas nous obtenir tout? Serait-ce trop pour l'amour que Dieu vous porte? Il vous suffit d'ouvrir la bouche, de prier votre divin Fils, il ne vous refuse rien. Priez donc, ô Marie! priez pour nous! priez, vous serez certainement exaucée et nous serons infailliblement sauvés!

§ 2.

Marie est une Avocate compatissante, empressée à défendre la cause des plus misérables.

Si l'univers entier chantait les louanges de Marie, si tous les orateurs se consacraient uniquement au panégyrique de Marie, si tous les hommes donnaient leur vie pour Marie ; tout cela serait peu de chose en face des innombrables motifs qui nous invitent à aimer cette affectueuse Reine, en comparaison de la reconnaissance et du dévouement que nous lui devons pour le tendre amour qu'elle porte à tous les hommes, même aux plus misérables pécheurs qui conservent pour elle quelque sentiment de dévotion.

Le bienheureux Raymond Jourdain, qui, par humilité, prenait le nom d'Idiot, disait que Marie ne peut manquer d'aimer ceux qui l'aiment, qu'elle sert même ceux qui la servent, et qu'elle emploie, s'ils sont pécheurs, toute la puissance de son intercession pour les réconcilier avec son divin Fils : *Maria diligit diligentes se, imo sibi servientibus servit ; ipsa benedicto Filio suo irato potentissime reconciliat servos et amatores suos*. Il continue : Telle est sa bonté, telle est sa miséricorde, que nul pécheur, même le plus désespéré, ne doit craindre de se jeter à ses pieds ; car elle ne repousse jamais celui qui recourt à sa protection : *Tanta est ejus benignitas, quod nulli formidandum est ad eam accedere ; tantaque misericordia, ut nemo ab ea repellatur*. Marie, comme notre Avocate dévouée, offre elle-même à Dieu les prières de ses serviteurs, et spécialement celles qui lui sont adressées ; car, de même que le Fils intercède pour nous auprès du Père, ainsi elle intercède pour nous auprès du Fils, traite, près de l'un et de l'autre, sans se lasser, la grande affaire de notre salut, et nous obtient les grâces que nous solli-

citons : *Ipsa preces servorum suorum, maxime quæ sibi exhibentur, repræsentat in conspectu divinæ Majestatis; quia est Advocata nostra apud Filium, sicut Filius apud Patrem; imo apud Patrem et Filium procurat negotia et petitiones nostras* (Cant. de V. M. in prolo.).

C'est donc avec raison que Denis le Chartreux appelle Marie l'unique Refuge des âmes abandonnées, l'Espérance des malheureux, l'Avocate de tous les pécheurs qui recourent à elle : *Singulare refugium perditorum, spes miserorum, advocata omnium iniquorum ad eam confugientium* (De Laud. V. II. 23).

Si un pécheur, assuré de la puissance de Marie, se défiait de sa miséricorde et de sa bonne volonté, à cause de l'énormité de ses fautes, S. Bonaventure lui rendrait le courage par ces belles paroles : Il est bien grand ce privilège par lequel Marie obtient de son Fils, par ses prières, tout ce qu'elle veut ; mais de quoi nous servirait cette grande puissance de la Sainte Vierge, si elle ne prenait soin de nous ? *Grande privilegium Mariæ, quod apud Deum potentissimum est; sed, quid tanta Mariæ potentia prodesset nobis, si ipsa nihil curaret de nobis?* Et il conclut ainsi : Non, n'en doutons pas, soyons-en bien sûrs, et rendons de continuelles actions de grâces au Seigneur et à sa divine Mère ; car, si elle est auprès de Dieu plus puissante que tous les saints, elle est également l'Avocate la plus bienveillante et la plus zélée pour nos intérêts : *Carissimi, sciamus indubitanter, et pro hoc gratias agamus incessanter; quia, sicut ipsa apud Deum omnibus sanctis est potentior, ita pro nobis est sollicitior* (Spec. B. V. L. VI). Et qui jamais, s'écrie S. Germain, avec des transports de joie, qui jamais, ô Mère de miséricorde ! après votre Fils Jésus, eut autant de zèle que vous pour nous et notre bien ? *Quis, post Filium tuum, curam gerit generis humani, sicuti tu?* Qui nous protège comme vous dans les

maux dont nous sommes affligés ? Qui, comme vous, prend la défense des pécheurs, jusqu'à combattre en quelque sorte pour eux ? *Quis ita nos defendit in nostris afflictionibus? quis pugnat pro peccatoribus?* Aussi, votre patronage, ô Marie ! est plus puissant et plus affectueux que nous ne saurions le comprendre : *Propterea, patrocinium tuum majus est, quam comprehendere possit* (De Zona Deip.). Car, tous les autres saints, assure le savant Idiota, protègent plus spécialement ceux qui les honorent ; mais la Mère de Dieu, étant la Reine de tous les hommes, est également l'Avocate de tous et prend soin de tous : *Cæteri sancti, jure quodam patronii, pro sibi specialiter commissis plus possunt prodesse, quam pro alienis ; Beatissima vero Virgo, sicut est omnium Regina, sic est omnium patrona et advocata ; et cura est illi de omnibus* (Cont. de V. prol.).

Oui, elle s'intéresse à tous, même aux pécheurs ; c'est même de ceux-ci qu'elle se glorifie de plus d'être appelée l'Avocate, comme elle l'a déclaré à la vénérable sœur Marie Villani : « Après le titre de Mère de Dieu, je me fais gloire d'être nommée l'Avocate des pécheurs. »

Le bienheureux Amédée dit : Notre auguste Reine se tient sans cesse en la présence de la divine Majesté ; elle intercède continuellement pour nous par ses puissantes prières : *Adstat Beatissima Virgo vultui conditoris, prece potentissima semper interpellans pro nobis*. Du haut des cieux, ajoute-t-il, elle connaît parfaitement nos misères et nos besoins ; elle ne peut s'empêcher d'être émue de compassion ; et, avec son cœur de Mère, plein de bonté et de tendresse, elle cherche toujours à nous secourir et à nous sauver : *Videt enim nostra discrimina, nostrique clemens Domina materno effectum miseretur* (De Laud. V. VIII). Aussi, Richard de Saint-Laurent engage chacun de nous, si misérable qu'il soit, à invoquer avec confiance cette douce Avocate, et à

tenir pour certain qu'il la trouvera toujours prête à l'assister : *Inveniet semper paratam auxiliari* (De Laud. B. M. II. 1). Car, selon l'abbé Geoffroi, Marie est toujours disposée à prier pour tout le monde : *Ipsa pro universo mundo paratissima est ad precandum*.

Oh ! avec quel amour, avec quel succès, dit S. Bernard, cette excellente Avocate traite l'affaire de notre salut ! *Suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit* (In Ass. I. 1). S. Augustin, considérant l'affection et l'empressement avec lesquels Marie demande à Dieu pour nous le pardon de nos péchés, les secours de la grâce, la délivrance des périls, le soulagement de nos misères, lui dit à elle-même : *Te solam, o Maria ! pro sancta Ecclesia sollicitam præ omnibus sanctis scimus* (Ap. S. Bonav. Spec. B. M. l. VI). C'est-à-dire : Il est vrai, ma Souveraine, que tous les saints veulent notre salut et prient pour nous ; mais la charité et la tendresse que vous nous témoignez du haut des cieux en nous obtenant par vos prières tant de miséricordes, nous forcent à dire que nous avons au ciel une seule Avocate, c'est vous-même ; oui, seule, vous avez un vrai zèle, une vraie sollicitude pour notre bonheur. Oui, qui pourrait comprendre le zèle insatiable avec lequel Marie intercède pour nous auprès de Dieu ? Cette belle expression est de S. Germain : *Non est satiety defensiois ejus* (De Z. Deip.). Oui, telle est sa compassion pour nos misères, tel est son amour, qu'elle prie toujours, et recommence de prier, et ne se rassasie jamais de prier, afin de nous préserver du mal et de nous combler de biens : *Non est societas defensiois ejus*.

Que nous serions à plaindre, misérables pécheurs, si nous n'avions pas cette grande Avocate ! Elle est si puissante, si tendre, si prudente et si sage, dit Richard de Saint-Laurent, que le divin Juge, son Fils, ne peut condamner les coupables dont elle prend la défense : *Tam prudens et discreta est Advo-*

cata Maria quod non potest Filius vindicare in eos pro quibus ipsa allegat (De laud. B. M. II. 1). Aussi, Jean le Géomètre la salue comme la Justice qui tranche les procès : *Salve, Jus dirimens lites* (In V. Deip. hymn. IV)! En effet, toutes les causes défendues par cette sage Avocate sont des causes gagnées. Voilà pourquoi Marie est appelée par S. Bonaventure, la sage Abigaïl : *Abigail sapiens*. Cette femme, comme il est raconté dans le premier livre des Rois, sut si bien, par ses éloquentes prières, apaiser David irrité contre Nabal, que ce prince lui-même la bénit, comme pour la remercier de ce que ses bons procédés l'avaient empêché de se venger de ses propres mains : *Benedicta tu, quæ prohibuisti me hodie, ne ulciscerer me manu mea* (I Reg. xxv). Voilà précisément ce que fait Marie dans les cieux en faveur d'innombrables pécheurs ; par ses sages et tendres prières, elle sait si bien apaiser la justice divine, que le Seigneur lui-même la bénit et la remercie, en quelque sorte, de ce qu'elle l'empêche de rejeter les pécheurs et de les châtier comme ils le méritent. Le Père éternel, selon S. Bernard, voulant déployer envers nous sa plus grande miséricorde, avec Jésus-Christ notre principal Avocat près de lui, nous a donné aussi Marie pour Avocate auprès de Jésus-Christ lui-même. Sans doute, dit-il, Jésus est l'unique Médiateur de justice entre Dieu et les hommes ; en vertu de ses propres mérites il peut, il veut, selon ses promesses, nous obtenir le pardon de nos fautes et la grâce de Dieu ; mais, en Jésus les hommes reconnaissent et redoutent la majesté divine qui réside en lui comme Dieu ; dès lors, il faut nous assigner un autre avocat, à qui nous puissions recourir avec moins de crainte et plus de confiance. Or, c'est à Marie que Dieu a confié cet office ; nous ne pouvons trouver d'Avocate plus puissante auprès de la divine Majesté, ni plus miséricordieuse pour nous : *Fidelis et præpotens Mediator Dei et ho-*

minum, Christus Jesus ; sed divinam in eo reverentur homines majestatem ; opus est mediatore ad mediatorem istum ; nec alter nobis utilior quam Maria (In Sign. m.). On ferait injure à la bonté de Marie, continue le saint Docteur, si l'on redoutait aussi d'aller se jeter aux pieds de cette douce Avocate ; loin d'avoir rien de sévère et de terrible, elle n'est que prévenance, amabilité et tendresse : *Quid ad Mariam accedere trepidat humana fragilitas ? nihil austerum in ea, nihil terribile ; tota suavis est.* Lisez, relisez, tant que vous voudrez, toute l'histoire des Evangiles, si vous y trouvez un seul acte de sévérité de la part de Marie, craignez alors de vous approcher d'elle : *Revolve diligentius Evangelicæ historiæ seriem ; et, si quid forte durum occurrerit in Maria, accedere verearis.* Mais vous n'en trouverez pas un seul ; recourez donc à elle de grand cœur ; elle vous sauvera par son intercession.

Guillaume de Paris met ce discours touchant dans la bouche d'un pécheur qui implore Marie : *Adibo te, imo etiam conveniam, gloriosissima Dei genitrix quam Matrem misericordiæ vocat, imo clamitat omnis ecclesia sanctorum.* O Mère de mon Dieu, dans l'état misérable où vous me voyez réduit par mes péchés, je vais à vous plein de confiance ; si vous me rejetez, je vous représenterais que vous êtes tenue de m'assister, parceque toute l'Eglise des fidèles vous proclame la Mère de miséricorde ! *Tu inquam, cujus gratiositas nunquam repulsam patitur, cujus misericordia nulli unquam defuit, cujus benignissima humanitas nullum unquam deprecantem, quantumcumque peccatorem, desepxit :* O Marie, vous êtes celle que Dieu chérit au point de l'exaucer toujours ; votre incomparable bonté n'a manqué jamais à personne ; votre douce affabilité n'a jamais dédaigné un seul pécheur, fût-il le plus coupable, dès qu'il vous a implorée. Eh quoi ! l'Eglise vous nommerait-elle en vain son Avocate et le Refuge

des malheureux? *An falso et inaniter vocat te omnis Ecclesia Advocatam suam, et miserorum Refugium?* Non, ma Mère, non, mes fautes ne pourront jamais vous empêcher d'accomplir l'auguste ministère de bonté dont vous êtes chargée, et par lequel vous êtes à la fois l'Avocate et le Médiateur de paix entre Dieu et les hommes, et après votre Fils, l'unique Espérance et le Refuge assuré des misérables : *Absit ut peccata mea possint suspendere te a tdm salubri officio pietatis, quo et Advocata es et Mediatricæ hominum, post filium tuum, spes unica et Refugium tutissimum miserorum.* Tout ce que vous avez de grâce et de gloire, la dignité même de Mère de Dieu, vous en êtes redevable, s'il est permis de le dire, aux pécheurs; car c'est à cause d'eux que le Verbe divin s'est fait votre Fils : *Totum siquidem quod habes gratiæ, totum quod habes gloriæ, et etiam hoc ipsum quod es Mater Dei, si fas est dicere, peccatoribus debes.* Loin de cette divine Mère, qui a donné au monde la source de la miséricorde, loin d'elle la pensée qu'elle doive refuser sa miséricorde, même au plus misérable qui l'invoque : *Absit hoc a Matre Dei, quæ fontem pietatis toti mundo peperit, ut cuiquam miserorum suæ misericordiæ subventionem unquam deneget.* Ainsi, ô Marie, puisque votre office est de réconcilier les hommes avec Dieu, n'écoutez, pour venir à mon aide, que votre miséricorde plus grande que tous nos péchés : *Officium ergo tuum est mediam te interponere inter ipsum et homines; moveat te, gloriosa Dei Mater, benignissima misericordia tua, quæ major incogitabiliter est omnibus vitiis meis et peccatis* (De Rhet. div. 18).

Consolez-vous donc, ô âmes pusillanimes, dirai-je avec S. Thomas de Villeneuve; respirez, prenez courage, misérables pécheurs! Cette auguste Vierge, Mère de votre Juge et de votre Dieu, est l'Avocate du genre humain : Avocate capable, qui peut tout ce qu'elle veut près du Seigneur; Avocate pleine

de sagesse, qui connaît tous les moyens de l'apaiser; Avocate universelle, qui accueille tout le monde, et ne rejette personne! *Consolamini, pusillanimes; respirate, miserabiles; virgo Deipara est humani generis Advocata, idonea, sapientissima, universalis* (In rog. pro exp. adv. T.).

EXEMPLE

La tendre compassion de notre céleste Avocate envers les pauvres pécheurs s'est révélée merveilleusement en faveur de Béatrix, religieuse de Fontevrault; cette histoire est rappelée par Césaire (Dial. VII, 35), et par le père Rho (In ex.). Entraînée par une folle passion pour un jeune homme, elle fit le complot de s'enfuir avec lui; elle déposa un jour devant une statue de Marie, les clefs du couvent, dont elle était portière, et partit sans pudeur. Arrivée dans un autre pays, elle devint femme publique, et resta quinze ans dans ce misérable état. Elle rencontra, par hasard, le pourvoyeur du couvent; et, sûre de n'être pas reconnue, elle lui demanda des nouvelles de sœur Béatrix. « Je la connais très-bien, dit-il, c'est une sainte religieuse; elle est aujourd'hui maîtresse des novices. » A ces mots, la pécheresse demeura confuse et stupéfaite, ne pouvant comprendre ce que cela signifiait. Voulant éclaircir la chose, elle se travestit et se rendit au couvent. Elle demande sœur Béatrix; et la Sainte Vierge se présente à elle sous les traits de cette image aux pieds de laquelle, en partant du couvent, elle avait déposé les clefs et son habit. Et la Mère de Dieu lui parla ainsi : « Béatrix, pour sauver votre honneur, j'ai pris vos traits; et pendant les quinze années de votre apostasie, je vous ai remplacée. Revenez, ma fille, faites pénitence; mon Fils vous attend; et tâchez de conserver, par une vie édifiante, la bonne réputation que je vous ai

faite ici. » Elle dit et disparut. Béatrix rentra au couvent, reprit le saint habit, et, pénétrée de reconnaissance par l'extrême bonté de Marie, elle vécut comme une sainte; et découvrit à sa mort toute l'histoire, pour glorifier la Reine de miséricorde.

PRIÈRE

Auguste Mère de mon Jésus, ma longue ingratitude envers vous et envers Dieu mériterait, je le reconnais, que vos dons me fussent retirés par le plus juste des châtimens; car l'ingrat n'est plus digne de vos bienfaits. Mais j'ai une haute idée de votre bonté, ô ma Reine, je suis persuadé qu'elle surpasse de beaucoup mon ingratitude. Continuez donc, ô Refuge des pécheurs, ne cessez pas de secourir un pauvre pécheur qui se confie en vous. O Mère de miséricorde, tendez une main secourable à ce pauvre tombé qui implore votre pitié. Défendez-moi, ô Marie, ou dites-moi où je dois m'adresser pour trouver une Avocate qui me défendrait mieux que vous. Mais où puis-je trouver une Avocate plus compatissante et plus puissante auprès de Dieu, que vous qui êtes sa Mère? En devenant Mère du Sauveur, vous avez été destinée à sauver les pécheurs; vous m'avez été donnée pour mon salut; ô Marie, sauvez celui qui vous implore. Je suis indigne de votre amour; mais le désir que vous avez de sauver ceux qui périssent me fait espérer votre amour; et, si vous m'aimez, puis-je me perdre? O Mère chérie, si vos soins me sauvent, comme je l'espère, je ne serai plus ingrat; des actions de grâces continuelles, et les plus vives affections compenseront mon ingratitude passée, et l'amour dont vous m'avez prévenu. Dans le ciel, où vous réglez, où vous régnerez éternellement, je chanterai toujours avec bonheur vos miséricordes, et je baiserais cette main charitable qui m'a

délivré de l'enfer que j'ai tant de fois mérité par mes crimes. O Marie, ô ma Libératrice, ô mon Espérance, ô ma Reine, ô mon Avocate et ma Mère, je vous aime, je vous aime, et je veux vous aimer à jamais! Amen, amen! Ainsi je l'espère! Ainsi-soit-il!

§ 3.

La grâce de Dieu est pour une âme le trésor le plus précieux et le plus désirable.

L'Esprit-Saint l'appelle un trésor infini, parceque nous sommes élevés par la grâce divine, à l'honneur d'être les amis de Dieu : *Infinitus enim thesaurus est hominibus, quo qui usi sunt participes facti sunt amicitiae Dei* (Sap. 7). Aussi, Jésus-Christ, notre Rédempteur et Dieu, n'a point dédaigné d'appeler ses amis ceux qui sont en état de grâce : *Vos amici mei estis* (Joan. 15). Ah! maudit soit le péché qui rompt les liens d'une si belle amitié! *Iniquitates vestrae dividerunt inter vos et Deum vestrum* (Is. 59). Maudit soit le péché qui jette une âme dans la haine de son Dieu, et d'amie qu'elle était la rend l'ennemie du Seigneur! *Odio sunt Deo et impietas ejus* (Sap. 14).

Que doit donc faire un pécheur qui a le malheur d'être l'ennemi de Dieu? Il doit chercher un Médiateur qui lui obtienne son pardon et lui rende la grâce du ciel. Ah! consolez-vous, malheureux qui avez perdu votre Dieu, dit S. Bernard, votre Seigneur lui-même vous donne ce Médiateur, son propre Fils Jésus, pour vous obtenir ce que vous désirez : *Jesum tibi dedit mediatorem; quid non apud talem patrem, filius talis obtineat?* (De Aquæd.). Mais, grand Dieu! s'écrie le saint, comment les hommes peuvent-ils se représenter comme sévère ce bon

Rédempteur, qui, pour les sauver, a donné sa vie? Pourquoi ce Dieu tout aimable leur paraîtrait-il terrible? Ames déifiantes, que craignez-vous? Si vos péchés vous effraient, sachez que Jésus, de ses mains déchirées, les a lui-même attachés à la croix, qu'il a satisfait pour vous à la justice divine, et a déchargé vos âmes : *Severum imaginantur qui pius est; terribilem, qui amabilis est! Quid timetis, modicæ fidei? Peccata affixit cruci cum suis manibus!* (In Cant. s. 38). Après tout, si vous craignez de vous adresser directement à Jésus-Christ, parceque la majesté divine vous épouvante, parceque, se faisant homme, il n'a pas cessé d'être Dieu; vous voulez peut-être un autre intermédiaire auprès de ce Médiateur? *Sed forsitan et in ipso majestatem vereare divinam, quod, licet factus sit homo, manserit tamen Deus; advocatum habere vis et apud ipsum?* Recourez à Marie, car elle intercédera pour vous auprès de son Fils, et sera certainement exaucée. Et Jésus intercédera auprès de son Père qui ne peut rien refuser à un tel fils : *Ad Mariam recurre; exaudiet utique Matrem filius, et exaudiet filium Pater.* Et le saint Docteur conclut ainsi : *Filioli, hæc peccatorum scala; hæc mea maxima fiducia est; hæc tota ratio spei meæ* (De Aq.). Cette divine Marie, ô mes enfants, est l'échelle des pécheurs; par elle ils peuvent remonter à la hauteur de la grâce divine; Marie est ma confiance la plus assurée; elle est tout le fondement de mon espérance.

Le Saint-Esprit fait ainsi parler la Bienheureuse Vierge dans le cantique des cantiques : *Ego murus, et ubera mea sicut turris, ex quo facta sum coram eo quasi pacem reperiens.* (Cant. 8). Je suis la défense de ceux qui m'invoquent, ma miséricorde est pour eux une tour de refuge; c'est pourquoi Dieu m'a établie Médiatrice de paix entre Dieu et les pécheurs. Le cardinal Huguès explique ainsi ce texte : Marie est précisément la grande Pacificatrice

qui fait trouver la paix aux ennemis de Dieu, le salut aux âmes perdues, le pardon aux pécheurs, la miséricorde aux désespérés : *Ipsa reperit pacem inimicis, salutem perditis, indulgentiam reis, misericordiam desperatis*. Pour cette raison même la divine épouse se compare aux pavillons de Salomon : *Formosa sicut pelles Salomonis* (Cant. 1). Sous les pavillons de David, on traitait de guerre, sous les pavillons de Salomon, se traitaient les affaires de la paix. L'Esprit-Saint nous fait ainsi entendre que cette Mère de miséricorde ne parle jamais de guerre et de vengeance contre les pécheurs, mais seulement de paix et de pardon pour leurs fautes.

Voilà pourquoi aussi Marie a été figurée par la colombe de Noé, qui rentra dans l'arche portant dans son bec un rameau d'olivier, comme signe de la paix que Dieu accordait aux hommes. A ce sujet, S. Bonaventure lui dit : *Tu enim es illa fidelissima Columba Noe, quæ inter Deum et mundum, diluvio spirituali submersum, Mediatrix fidelissima extitisti* (Spec. 9). Vous êtes la fidèle colombe de Noé ; car, par votre entremise auprès de Dieu, vous avez obtenu au monde, après sa ruine, la paix et le salut. — Oui, Marie, céleste Colombe, apporta au monde, perdu par le péché, le rameau d'olivier, symbole de miséricorde, en nous donnant Jésus-Christ, la source de la Miséricorde, et en nous obtenant ensuite, par les mérites de ce divin Sauveur, toutes les grâces que Dieu nous accorde : *Nam ipsa Christum nobis detulit, fontem misericordiæ* (Spinelli).

La paix du ciel a été donnée au monde, selon l'expression de S. Epiphane : *Per te pax cælestis data est mundo* (In Laudes B. M.) ; de même, par le moyen de Marie, les pécheurs continuent d'être réconciliés avec Dieu. Pour cette raison le bienheureux Albert-le-Grand met ces paroles dans la bouche de la Sainte Vierge : *Ego sum Columba Noe, Ecclesiæ ramum olivæ et pacis deferens universalis* (Bibl. Mar.

Cant. XVI). Je suis la colombe de Noé, qui apporte à l'Eglise la paix universelle.

Nous trouvons aussi une figure expresse de Marie dans l'arc-en-ciel que S. Jean vit autour du trône de Dieu : *Et iris erat in circuitu sedis* (Apoc. IV). Voici l'explication du cardinal Vitale : *Iris in circuitu sedis est Maria quæ mitigat Dei judicium et sententiam contra peccatores* (Spec. S. Ser. de B. V.). Cet arc-en-ciel est Marie, toujours présente au tribunal de Dieu pour adoucir les sentences et les châtimens réservés aux pécheurs. D'après S. Bernardin de Sienne, Dieu parlait de cet arc-en-ciel quand il promit à Noé de placer dans les nuées l'arc de la paix, comme un mémorial de la paix perpétuelle qu'il venait de conclure avec les hommes : *Arcum meum ponam in nubibus, et erit signum fœderis inter me et inter terram; videbo illum, et recordabor fœderis sempiterni* (Gen. IX). Marie, dit S. Bernardin, est précisément cet arc d'alliance éternelle : *Ipsa est Arcus fœderis sempiterni* (Serm. I de No. M. 1. 3).

En effet, si Dieu, à la vue de l'arc-en-ciel, se souvient de la paix promise à la terre, de même, à la prière de Marie, il remet aux pécheurs les offenses, et conclut la paix avec eux : *Fructus iridis est recordatio divini fœderis; sic per Virginem gloriosam offensa eis remittitur, fœdus stringitur* (In Apoc. IV).

Par la même raison, Marie est aussi comparée à la lune : *Pulchra ut luna*. En effet, dit S. Bonaventure, comme la lune est entre le ciel et la terre, ainsi Marie s'interpose continuellement entre Dieu et les pécheurs, afin d'apaiser le Seigneur irrité contre eux, et de faire briller à leurs yeux la lumière qui doit les ramener à Dieu : *Sicut luna inter corpora cœlestia et terrena est media, et quod ab illis accipit, ad inferiora refundit; sic et Virgo Regina inter nos et Deum est media, et gratiam ipsam nobis refundit* (S. 14 de Nat. D.).

Et certes, le principal office donné à la Sainte Vierge,

quand elle fut mise sur la terre, fut de relever les âmes déchues de la grâce divine, et de les réconcilier avec Dieu : *Pasce hædos tuos*, paisez vos chevreaux (Cant. 1), lui dit le Seigneur en la créant. Les pécheurs sont figurés par les chevreaux ; dans la vallée du jugement, ils doivent rester à la gauche ; et les élus, figurés par les brebis, seront à la droite. Or, ces chevreaux, dit l'abbé Guillaume de Paris, vous sont confiés, ô puissante Reine, afin que vous les changiez en brebis, c'est-à-dire, afin que les coupables dignes d'être jetés à la gauche, soient admis à la droite, par votre intercession : *Pasce hædos tuos, quos convertis in oves ; et, qui a sinistris in judicio erant collocandi, tua intercessione collocentur a dexteris*. Ceci explique une révélation, faite à Ste Catherine de Sienne ; le Seigneur lui déclara qu'il avait créé Marie, cette fille bien aimée, comme un doux attrait pour prendre et attirer à lui les hommes et particulièrement les pécheurs : *Ipsa est a me velut esca dulcissima electa pro capiendis hominibus, et animabus præcipue peccatorum* (Dial. c. 139).

Mais remarquons ici la belle réflexion de Guillaume sur le texte sacré que nous venons de citer : Dieu recommande les chevreaux qui sont à elle : *Hædos tuos* ; parce que la Sainte Vierge ne sauve pas tous les pécheurs, mais seulement ceux qui la servent et l'honorent. Au contraire ceux qui vivent dans le péché, sans honorer Marie d'un hommage spécial, sans jamais se recommander à elle pour sortir de leur triste état, ne sont point ses chevreaux ; mais au jour du jugement ils seront placés misérablement à la gauche avec les damnés : *Suos vocat, quia non omnes hædi vocantur Mariæ, sed qui Mariam colunt ac venerantur, licet sceleribus contaminati. Qui vero peccatis irretiti sunt, nec beatam Virginem speciali obsequio prosequantur, nec preces fundunt in ejus cultum, ut aliquando resipiscant, hædi profecto sunt, non Mariæ, sed ad sinistram judicis sistendi*.

• Un gentilhomme, désespérant de son salut, à cause de l'énormité de ses fautes, fut engagé par un religieux à implorer l'assistance de la Sainte Vierge, devant une de ses statues vénérées dans une certaine église. Il s'y rendit ; à la première vue de l'image, il se sentit comme invité à se prosterner et à reprendre confiance. Il court, se prosterne, se dispose à baiser les pieds de la statue. Marie anime la statue, étend la main pour la lui donner à baiser. Sur cette main, il lit ces mots : *Ego eripiam te de affligentibus te.* C'est comme si la divine Mère lui eût dit : Mon fils, ne désespérez pas ! je vous délivrerai de vos péchés et de toutes les craintes qui vous accablent. En lisant ces douces paroles, ce pauvre pécheur conçut une si grande douleur de ses fautes, et fut pénétré d'un si ardent amour envers Dieu et sa tendre mère, qu'il mourut là même, aux pieds de Marie.

Oh ! combien de pécheurs obstinés sont tous les jours attirés à Dieu par cet aimant des cœurs, comme elle s'est appelée elle-même, parlant à Ste Brigitte : *Sicut magnes attrahit ferrum, sic ego attraho Deo dura corda* (L. III. c. xxxii). Comme l'aimant attire le fer, ainsi j'attire les plus endurcis, pour les réconcilier avec Dieu. Or, ce prodige se renouvelle, non pas rarement, mais chaque jour. Je pourrais, moi-même, citer un grand nombre de ces merveilles arrivées dans nos missions ; certains pécheurs, restant plus insensibles que le fer, à tous les autres sermons, sont touchés de repentir et reviennent à Dieu, dès qu'ils entendent un sermon sur la miséricorde de Marie. S. Grégoire dit que la licorne est si féroce que nul chasseur ne peut la prendre ; mais qu'à la voix d'une vierge elle devient docile, s'approche, et se laisse lier sans résistance (Mar. I. XXXI. c. xiii). Oh ! combien de pécheurs, plus intraitables que les animaux, fuient loin de Dieu ; et accourent aussitôt, à la voix de l'auguste Vierge, et se laissent doucement enchaîner par elle au joug du Seigneur !

La Sainte Vierge, dit encore S. Jean Chrysostôme, a été choisi pour Mère de Dieu, afin que les misérables dont la mauvaise vie ne pourraient trouver grâce devant la justice divine, obtiennent le salut par la douce miséricorde et la puissante intercession de Marie : *Ideo Mater Dei præelecta es ab æterno, ut, quos justitia filii salvare non potest, tu per tuam salvares pietatem.* Il en est ainsi, assure S. Anselme, parce que Marie a reçu une telle gloire bien plus pour les pécheurs que pour les justes ; car Jésus-Christ a déclaré qu'il était venu appeler, non les justes, mais les pécheurs : *Scio illam magis propter peccatores, quam propter justos, factam esse Dei Matrem ; dicit enim ipse bonus filius ejus, se non venisse vocare justos, sed peccatores* (De Exult. V. 1). Aussi la Sainte Eglise permet de chanter : Vous n'avez pas horreur des pécheurs, sans lesquels vous n'eussiez jamais été trouvée digne d'un tel fils :

Peccatores non exhorres,
Sine quibus nunquam fores
Tali digna filio. (V. Crasset, Vérit. Dév.)

Guillaume de Paris lui tient même ce langage pressant : O Marie, vous êtes obligée d'assister les pécheurs ; car, tout ce que vous avez de dons, de grâces et de grandeurs, tout ce que renferme la dignité de Mère de Dieu, vous le devez, pour ainsi dire, aux pécheurs ; car, c'est à cause d'eux que vous avez été rendue digne d'avoir un Dieu pour fils : *Totum quod habes, si fas est dicere, peccatoribus debes ; omnia enim propter peccatores tibi collata sunt* (De Rhet.). Et S. Anselme conclut : Si c'est pour les pécheurs que Marie est devenue Mère de Dieu, comment puis-je désespérer du pardon, malgré l'énormité de mes péchés ? *Si ipsa propter peccatores facta est Domini Mater, quomodo immanitas peccatorum meorum cogere me poterit desperare veniam* (De Exult. V. 1) ?

Dans la messe pour la vigile de l'Assomption, l'E-

glise nous apprend que la Mère de Dieu a été transportée au ciel, afin qu'elle intercède pour nous auprès du Seigneur avec une entière assurance d'être exaucée : *Quam idcirco de præsentî sæculo transtulisti, ut pro peccatis nostris apud te fiducialiter intercedat.* Pour cette raison, S. Justin donne à Marie le nom de Sequestra : *Verbum usum est Virgine sequestra.* Ce mot signifie un arbitre à qui deux parties en procès confient tous leurs titres. Par là il faut comprendre que Marie est notre Médiatrice auprès de Jésus, comme Jésus est notre Médiateur auprès du Père éternel, et que le Fils remet à la Mère tous les titres qu'il a contre nous comme Juge.

Elle est aussi appelée par S. André de Crête : Caution et garantie de nos réconciliations avec Dieu : *Fidejussio divinarum reconciliationum, quæ dato pignore fit* (In Dorm. B. M. 3). Le saint nous enseigne par là que Dieu, recherchant les pécheurs pour les réconcilier, et voulant donner l'assurance du pardon, leur présente un gage en Marie ; en conséquence il lui adresse cette salutation : *Salve, divina hominibus reconciliatio* : Je vous salue, ô réconciliation entre Dieu et les hommes ! S. Bonaventure, à son tour, s'adresse aux pécheurs pour les encourager : *Si propter tuas nequitias Dominum videris indignatum, ad spem peccatorum confugas ; sibi pro miseris satisfacere ex officio est commissum* (Stim. d. a. 3. 12). Si vous craignez que la colère de Dieu ne tire vengeance de vos crimes, recourez à Marie, l'espérance des pécheurs. Si vous craignez qu'elle ne refuse de prendre votre cause, sachez que ce refus est impossible, car Dieu lui-même lui a donné l'office de secourir les misérables.

Mais quoi, s'écrie Adam, abbé de Perseigne, un pécheur doit-il craindre de périr, quand la mère de son juge s'offre à lui pour mère et pour avocate ? *Timerene debet ut pereat, cui Maria se Matrem exhibet et Advocatam ?* Il ajoute : Et vous, Marie, vous,

Mère de Miséricorde, dédaignerez-vous de prier votre Fils, notre juge, en faveur d'un autre fils qui est pécheur? Refuserez-vous d'intercéder en faveur d'une âme rachetée, auprès de son Rédempteur mort sur la croix précisément pour sauver les pécheurs? *Tu misericordiæ Mater, non rogabis pro filio filium, pro redempto Redemptorem?* Non, non, vous ne refuserez pas; mais vous vous emploierez avec toute l'ardeur de votre zèle à prier pour tous ceux qui vous invoquent, car vous savez que le Seigneur qui a établi votre Fils Médiateur entre Dieu et l'homme, vous a établie en même temps Médiatrice entre le juge et l'accusé : *Rogabis plane, quia qui filium tuum inter Deum et homines posuit Mediatorem, te quoque inter reum et judicem posuit Mediatricem* (Marial. I. 1).

Et S. Bernard conclut ainsi : O pécheur, quelque tu sois, le plus enfoncé dans la fange du péché, le plus vieilli dans le crime, ne perds pas confiance! rends grâce à ton Seigneur qui, pour se montrer miséricordieux envers toi, non-seulement t'a donné son fils pour avocat, mais, pour t'inspirer encore plus de courage et de confiance, te présente une telle Médiatrice qui obtient tout par ses prières : *Age gratias ei qui talem tibi Mediatricem providit* (In sig. m.). Va, recours à Marie, et tu seras sauvé.

EXEMPLE

Alain de la Roche (Ros. 1) et Bonifacius (Hist. V) racontent qu'il y avait à Florence une jeune fille nommée Benoîte, ou *Bénie*, mais qu'on pouvait bien plutôt appeler *Maudite*, à cause de sa vie scandaleuse. Par bonheur pour elle, S. Dominique vint prêcher dans cette ville; et cette malheureuse alla un jour l'entendre par curiosité. Mais Dieu lui toucha tellement le cœur pendant le sermon, qu'elle fondit en larmes, et se présenta au saint pour se

confesser. Elle reçut l'absolution, et eut pour pénitence la récitation du Rosaire. Mais bientôt la force de l'habitude la replongea dans le désordre. Le saint en est informé; il va la trouver, et obtient qu'elle se confesse de nouveau. Dieu, pour l'affermir dans le bien, lui fit voir un jour l'enfer, et ceux qui à cause d'elle étaient déjà damnés. Il la força ensuite de lire, dans un livre ouvert sous ses yeux, l'épouvantable série de ses péchés. A cette vue, la pénitente est saisie d'horreur; mais, pleine de confiance en la Sainte Vierge, elle l'invoque, et bientôt elle entend une voix intérieure lui annoncer que la divine Mère lui obtient du Seigneur le temps nécessaire pour pleurer tant d'énormités. La vision finit là, et Benoîte commença une vie exemplaire; elle avait toujours devant les yeux ce catalogue désolant qui lui avait été montré; et elle adressa un jour cette prière à sa Consolatrice : « O ma Mère, il est trop vrai; pour expier mes dérèglements, je devrais être au fond de l'enfer; mais puisque votre intercession m'en a délivrée, et m'a obtenu le temps de faire pénitence, ô Reine compatissante! je vous demande encore une grâce : Je veux toujours pleurer mes péchés; mais faites qu'ils soient effacés de ce livre. » A cette prière, Marie lui apparut et lui dit que, pour obtenir ce qu'elle demandait, elle devait conserver toujours présent le souvenir de ses péchés et de la miséricorde avec laquelle Dieu l'avait traitée, et de la passion que son fils avait soufferte pour l'amour d'elle; de plus elle devait considérer combien de malheureux étaient damnés pour des fautes moindres que les siennes. Elle lui révéla en même temps qu'un enfant de huit ans devait être précipité ce jour-là en enfer pour un seul péché. Benoîte obéit fidèlement à la Sainte Vierge; elle vit un jour Jésus lui apparaître, et lui montrer le livre en lui disant : « Vos péchés sont effacés; le livre est blanc; écrivez-y maintenant des actes

d'amour et de vertu. » Benoîte obéit, et mena depuis une sainte vie, couronnée par une sainte mort.

PRIÈRE

Ainsi, ma très-douce Souveraine, si votre fonction, comme vous l'a dit Guillaume de Paris, est de vous porter Médiatrice entre Dieu et les pécheurs; *officium tuum est mediam te interponere inter Deum et homines* (Rhet. div.), je vous dirai avec S. Thomas de Villeneuve : *Eia ergo, Advocata nostra, officium tuum imple!* O notre Avocate, remplissez aussi votre office pour moi! Ne me dites pas que ma cause est trop difficile; car je sais, tout le monde me l'assure, que jamais une cause défendue par vous, si désespérée qu'elle fût, n'a été perdue; et la mienne le serait? Oh! non, je ne le crains pas; seulement, si je ne regardais que la multitude de mes péchés, je devrais craindre un refus de votre part : mais, si je pense à votre immense miséricorde, à cet extrême désir qui porte votre bon cœur à secourir les pécheurs les plus désespérés, je n'ai plus de crainte. Et, qui s'est jamais perdu, après avoir imploré votre secours? Je vous appelle donc à mon secours, ô Marie, ma puissante Avocate, mon Refuge, mon Espérance, ma Mère! je remets entre vos mains la cause de mon salut éternel. Je vous confie mon âme; elle était perdue, mais vous la sauvez! Je remercie toujours le Seigneur de ce qu'il me donne cette grande confiance en vous; car, malgré mon indignité, je sens que cette confiance doit assurer mon salut. Une seule crainte me reste et m'afflige, ô ma Reine bien-aimée! je pourrais un jour perdre, par ma négligence, la confiance que je dois avoir en vous. Je vous prie donc, ô Marie! par tout l'amour que vous avez pour votre Jésus, de conserver et d'augmenter de plus en plus en moi cette douce confiance en votre protection, qui me fera certai-

nement recouvrer l'amitié de mon Dieu. J'ai follement méprisé et perdu cette amitié de mon Dieu; mais, une fois recouvrée, j'espère la conserver par votre secours; en la conservant j'espère qu'un jour, grâce à vous, j'aurai enfin le bonheur d'aller vous en remercier en Paradis, et y chanter les miséricordes de Dieu et les vôtres pendant toute l'éternité. Amen! Oui, je l'espère; ainsi-soit-il!

CHAPITRE VII

Illos tuos misericordes oculos ad nos converte.

Tournez vers nous vos yeux miséricordieux.

§ unique

Marie est tout œil pour compatir à nos misères et les soulager.

S. Epiphane appelle Marie *multocula*, c'est-à-dire, celle qui est toute œil pour voir nos misères ici-bas. Un jour, en exorcisant un possédé, on demanda au démon : « Que fait Marie »? Et l'ennemi répondit : « Elle descend et elle monte. » Par là il voulait dire que cette bonne Reine est continuellement occupée à descendre sur la terre pour y apporter les grâces, et à remonter dans les cieux pour présenter à Dieu et faire exaucer nos humbles prières.

C'est donc avec raison que S. André d'Avellino appelait la Sainte Vierge *chargée d'affaires du Paradis*, parce qu'elle traite sans cesse les affaires de miséricorde, obtenant des grâces pour tous, justes et pécheurs. Le Seigneur, dit David, a les yeux ouverts sur les justes : *Oculi Domini super justos* (Ps. 33). Mais les yeux de Notre-Dame, selon Richard de Saint-Laurent, sont également fixés sur les justes

et sur les pécheurs : *Oculi Domine super peccatores et justos*. Et il en donne la raison : Les yeux de Marie sont des yeux de mère ; et une mère regarde son enfant, non seulement pour l'empêcher de tomber, mais encore pour le relever s'il tombe : *Sicut oculi matris super puerum, ne cadat ; et, si ceciderit, ut eum relevet*.

Cette même qualité de Marie fut indiquée à Ste Brigitte, quand Jésus permit qu'elle l'entendit ainsi parler à sa Mère : *Mater, pete quid vis a me !* Ma Mère, demandez-moi tout ce que vous désirez ! (Langage que Jésus tient sans cesse à Marie, dans le ciel ; car il aime à contenter cette mère chérie en tout ce qu'elle lui demande). Et Ste Brigitte entendit la réponse de la tendre Mère : *Misericordiam peto pro miseris* (Rev. 1. 50). Comme si elle eût dit : Mon Fils, vous m'avez établie Mère de miséricorde, Refuge des pécheurs, Avocate des malheureux ; et vous m'invitez à demander tout ce que je désire ; mais que puis-je désirer, sinon que vous fassiez miséricorde aux malheureux ? *Misericordiam peto pro miseris*. Ainsi donc, ô Marie, lui dit tendrement S. Bonaventure, vous êtes si miséricordieuse, si attentive à soulager les malheureux que vous semblez avoir un seul désir, une seule sollicitude : les assister ! *Undique sollicita es de miseris, misericordia vallaris ; solum misereri videris appetere* (Stim. 3). Et comme, de tous les malheureux, les pécheurs sont les plus à plaindre, le vénérable Bède assure que Marie est continuellement en prière auprès de son divin Fils pour les pécheurs : *Stat Maria in conspectu Filii sui, non cessans pro peccatoribus exorare* (In Luc. cap. 1).

Au temps même de sa vie mortelle, Marie avait le cœur si compatissant et si tendre pour nous, que personne, dit S. Jérôme, ne souffrit jamais de ses propres peines autant que cette bonne Mère souffrit de celles des autres : *Nullum in hac vita adeo tor-*

serunt pœnæ propriæ, sicut Mariam alienæ (Ep. ad Eust). Elle donna une belle preuve de cette profonde commisération pour les souffrances d'autrui, dans le trait déjà cité des noces de Cana : voyant le vin manquer, elle se chargea de l'office de consoler les affligés, même sans en être priée, comme le remarque S. Bernardin de Sienne : *Officium piæ auxiliatricis assumpsit non rogata*; et par compassion pour les jeunes époux, elle intercédéra près de son Fils, et obtint le miracle de l'eau changée en vin.

Mais peut-être, s'écrie S. Pierre Lamien, depuis que vous êtes élevée à la dignité de Reine du ciel, peut-être avez-vous oublié les malheureux de la terre : *Nunquid, ô beata virgo! Quia ita deificata es, ideo nostræ humilitatis oblita es?* A Dieu ne plaise, répond-il aussitôt. Une miséricorde comme celle qui règne dans le cœur de Marie, ne saurait oublier une misère comme la nôtre : *Absit! non enim convenit tantæ misericordiæ, tantam miseriam oblivisci* (In Nat. B. V. 1). On ne peut appliquer à Marie ce proverbe commun : les honneurs changent les mœurs; *honores mutant mores*. Il est vrai pour les mondains : parvenus à une dignité, ils se gonflent d'orgueil, oublient leurs anciens amis restés dans la médiocrité; Marie, au contraire, se réjouit de sa grandeur, parce qu'elle lui offre plus de puissance pour secourir les malheureux. Par cette considération, S. Bonaventure lui applique ces paroles dites à Ruth : *Benedicta filia, priorem misericordiam posteriore superasti* (Ruth 3). Fille bénie de Dieu, vous avez surpassé la première miséricorde par la seconde. Voici l'explication du saint Docteur : La compassion de Marie pour les malheureux fut grande pendant qu'elle vivait sur la terre; aujourd'hui qu'elle règne dans les cieus, elle est bien plus grande : *Magna erga miseros fuit misericordia Mariæ adhuc exulantis in mundo; sed multo major*

est regnantis in cœlo. Et il en donne la raison : Cette divine Mère nous témoigne maintenant, par les innombrables grâces qu'elle nous obtient, une plus grande miséricorde, parce qu'elle connaît mieux nos misères : *Majorem per beneficia innumerabilia nunc ostendit misericordiam, quia magis nunc videt hominum miseriam.* Aussi, ajoute-t-il, autant l'éclat du soleil surpasse l'éclat de la lune, autant la compassion de Marie pour nous, maintenant qu'elle est au ciel, surpasse la compassion qu'elle avait sur la terre : *Nam, quemadmodum sol lunam superat magnitudine splendoris, sic priorem Mariæ misericordiam superat magnitudo posterioris.* Il conclut : Est-il au monde un seul homme pour qui le soleil ne luise pas ? De même est-il sur terre un pécheur pour qui ne brille la miséricorde de Marie ? *Quis est super quem misericordia Mariæ non resplendat* (Spec. B. V. 10) ? Elle est donc justement comparée au soleil : *Electa ut sol* (Cant. 6). En effet, nul n'est exclu de sa chaleur, dit encore S. Bonaventure, empruntant les paroles du Psalmiste : *Nec est qui se abscondat a calore ejus.*

Telle est aussi la révélation par Ste Agnès à Ste Brigitte : Notre Reine, dit-elle, aujourd'hui réunie à son divin Fils, ne peut oublier sa bonté innée ; et conséquemment elle étend sa commisération à tout le monde, même aux pécheurs les plus impies. En sorte que, ajoute-t-elle, comme tous les corps terrestres reçoivent la lumière du soleil aussi bien que les corps célestes, ainsi, grâce à la douceur de Marie, il n'est personne au monde qui par son entremise ne participe à la divine miséricorde, pourvu qu'il la demande : *Nunc autem conjuncta Filio, non obliviscitur innatæ bonitatis suæ, sed ad omnes extendit misericordiam suam, etiam ad pessimos ; ut, sicut sole illuminantur cœlestia et terrestria, sic, ex dulcedine Mariæ, nullos est qui non per eam, si petitur, sentiat pietatem* (Rev. 3. 30).

Un grand criminel du royaume de Valence, craignant de tomber entre les mains de la justice, avait résolu dans son désespoir de se faire mahométan. Il allait s'embarquer; il passait devant une église où le père Jérôme Lopez, de la compagnie de Jésus, prêchait sur la miséricorde divine. Le pécheur se convertit à ce sermon et se confessa au père même, qui lui demanda s'il avait conservé quelque pratique de dévotion, pour laquelle Dieu lui aurait accordé cette insigne faveur. Il répondit qu'il n'avait point pratiqué d'autre dévotion que de prier chaque jour la Sainte Vierge de ne point l'abandonner. Le même père Lopez trouva dans un hôpital un pécheur qui ne s'était pas confessé depuis cinquante-cinq-ans, et n'avait conservé que ce léger reste de dévotion : quand il apercevait une image de Marie, il la saluait, et la priait de ne pas le laisser mourir en état de péché mortel. Il raconta que dans une rixe son épée se rompit, et qu'alors, s'adressant à la Sainte Vierge, il s'écrie : Hélas ! me voilà mort et damné ! Mère des pécheurs, secourez-moi ! En disant ces mots, il se trouva, sans savoir comment, transporté en lieu sûr. Cet homme, après avoir fait une confession générale, mourut plein de confiance (Patrig. Menol. 2 febr.).

Marie se fait tout à tous, dit S. Bernard, elle ouvre à tous les hommes le sein de sa miséricorde, afin que tous reçoivent de sa plénitude, l'esclave son rachat, le malade la santé, l'affligé la consolation, le pécheur son pardon; et Dieu est glorifié, parce que tous ressentent la chaleur de ce soleil : *Maria omnia omnibus facta est; omnibus misericordiae suae sinum aperit; de plenitudine ejus accipiant universi: captivus redemptionem; aeger curationem; tristis consolationem; peccator veniam; ut non sit qui se abscondat a calore ejus* (In Sign. m.). Qui donc pourrait ne pas aimer une si aimable Reine? s'écrie S. Bonaventure: elle est plus belle que le soleil, plus douce que le

miel ; elle est un trésor de bonté, se montre toujours agréable et pleine d'affabilité envers tous : *Quis te non diliget, ô Maria! pulchriorem sole, dulciorem melle? omnibus es amabilis; omnibus affabilis!* Je vous salue donc, continue le saint dans son transport, je vous salue, ô ma souveraine et ma Mère ! Je dirai même, mon cœur, mon âme ! pardonnez-moi, si j'ose dire que je vous aime ; car, si je ne suis pas digne de vous aimer, vous êtes assurément bien digne d'être aimée de moi : *Ave ergo, Domina mea, Mater mea; imo, cor meum, anima mea! Mihi parce, Domina, quod me amare dicam te; si non sum dignus te amare, tu non es indigna amari a me* (Stim. d. am. III. 19).

Il fut révélé à Ste Gertrude que Marie ne peut repousser la prière de ceux qui l'invoquent en lui adressant ces paroles : *Eia ergo advocata nostra, illos tuos misericordes oculos ad nos converte*. De grâce, ô notre Avocate ! tournez vers nous vos yeux miséricordieux (Insin. IV. 53) ! Oui, dit S. Bernard, l'immense miséricorde de Marie embrasse tout l'univers : *Latitudo misericordiæ ejus replet orbem terrarum* (In Ass. 54). Et, selon S. Bonaventure, cette Mère si tendre a un tel désir de faire du bien à tout le monde, qu'elle se croit offensée, non seulement quand on lui fait une injure formelle, comme il arrive à certains esprits pervers, spécialement aux joueurs, qui vont parfois dans leurs excès jusqu'à blasphémer et outrager une si douce Reine, mais encore quand on néglige de lui demander une grâce : *In te, Domina, peccant, non solum qui tibi injuriam irrogant; sed etiam qui te non rogant* (Spec. V.). Ainsi, ô Marie, suivant la pensée de S. Hildebert, vous nous enseignez à espérer des grâces au-dessus de nos mérites, puisque vous ne cessez de nous en distribuer qui dépassent de beaucoup ce que nous méritons : *Doces nos sperare majora meritis, quæ meritis majora largiri non desistis* (Ep. 20).

Le prophète Isaïe avait prédit que dans la grande œuvre de la Rédemption il serait préparé à l'homme malheureux un trône de miséricorde : *Præparabitur in misericordia solium* (Is. xvi). Et quel est ce trône ? S. Bonaventure répond : *Solium divinæ misericordiæ est Maria in qua omnes inveniunt solatia misericordiæ*. Le trône de la divine miséricorde, c'est Marie, en qui tous les hommes, justes et pécheurs, trouvent les consolations de la miséricorde. Et il ajoute : *Nam, sicut misericordiosissimum Dominum, ita misericordiosissimam Dominam habemus : Dominus noster multæ misericordiæ est invocantibus se et Domina nostra multæ misericordiæ invocantibus se* (Spec. B. V. ix). Notre Roi est plein de miséricorde, notre Reine l'est aussi ; et la Mère, comme le Fils, est incapable de refuser miséricorde à celui qui l'invoque. C'est dans ce sens que l'abbé Guéric met ce langage dans la bouche de Jésus parlant à sa Mère : *In te mihi regni sedem constituam : per te preces exaudiam, communicasti mihi quod homo sum ; communicabo tibi quod Deus sum* (De Ass. I. 2). Ma Mère, je placerai en vous le siège de mon empire ; par vous j'accorderai les grâces qui me seront demandées ; vous m'avez donné ce que j'ai d'humain, je vous donnerai ce que j'ai de divin ; c'est-à-dire, la toute-puissance, en vertu de laquelle vous pourrez aider au salut de qui vous voudrez.

Un jour, Ste Gertrude adressait affectueusement à la Mère de Dieu ces paroles déjà citées : *Illos tuos misericordes oculos ad nos converte* ; la Bienheureuse Vierge lui apparut, lui montra les yeux de son divin Fils qu'elle tenait dans ses bras, et lui dit : *Isti sunt misericordiosissimi oculi mei, quos ad omnes me invocantes salubriter possum inclinare* (Insin. IV. 55). Voici les yeux pleins de miséricorde que je puis incliner à sauver tous ceux qui m'invoquent.

Un pécheur fondait en larmes devant une image de Marie, la priant de lui obtenir son pardon ; il

entendit la Bienheureuse Vierge dire à son Fils qu'elle portait dans ses braes : *Fili! et istæ lacrymæ peribunt?* Mon Fils, ces larmes seront-elles perdues? Et il comprit que Jésus lui pardonnait.

Comment pourrait périr celui qui se recommande à cette bonne Mère, quand son Fils a promis comme Dieu qu'il ferait miséricorde pour l'amour d'elle à tous ceux qui imploreraient son intercession? Dieu l'a révélé à Ste Gertrude lorsqu'il lui permit d'entendre ces paroles, qu'il adressait à sa Sainte Mère : *Ex omnipotentia mea, Mater reverenda, tibi concessi potestatem propitiandi omnium peccatis, qui devote invocant tuæ pietatis auxilium, qualicumque modo placet tibi* (Ins. IV. 53).

En conséquence, l'abbé Adam de Perseigne, considérant le grand crédit de Marie auprès de Dieu et sa grande bonté pour nous, lui dit plein de confiance : O Mère de miséricorde, votre bonté égale votre puissance ; vous avez autant de charité pour nous procurer le pardon de nos fautes, que de crédit pour l'obtenir : *Mater misericordiæ! tanta est pietas tua, quam potestas! tam pia es ad parcendum, quam potens ad impetrandum.* Et quand pourriez-vous, ajouta-t-il, manquer de compassion envers les malheureux, vous, la Mère de la Miséricorde même? Ou quand pourriez-vous être impuissante à les secourir, vous, la Mère du Tout-Puissant? Il vous est aussi facile de nous obtenir tout ce que vous voulez, que de connaître nos misères! *Quando non compatieris miseris, Mater misericordiæ? Aut quando illis opem conferre non poteris, cum sis Mater omnipotentis? Eadem facilitate obtines quodcumque vis, qua facilitate nostra innotescit miseria* (Marial. 1)?

Rassasiez-vous donc, ô grande Reine! s'écrie l'abbé Guéric ; rassasiez-vous de la gloire de votre Fils et daignez, non pour nos mérites, mais par bonté, nous envoyer ici-bas les restes de ce céleste festin, à nous, vos pauvres serviteurs et vos enfants :

O Mater misericordiæ! saturare gloria filii tui, et dimitte reliquias parvulis tuis (De Ass. I. 4).

Si jamais nos péchés nous jetaient dans le désespoir, disons à la Vierge avec Guillaume de Paris : *Ne alligaveris peccata mea contra me, qui misericordiam tuam alligo contra ea; absit ut stent in judicio peccata mea contra misericordiam tuam, quæ omnibus vitiis fortior est* (Rhet. div. XVIII). O ma Reine ! n'alléguez pas mes péchés contre moi, car j'allègue contre eux votre miséricorde ! non, qu'il ne soit jamais dit que mes péchés puissent contrebalancer votre miséricorde ; elle parle plus haut, pour obtenir ma grâce, que mes péchés pour m'attirer un arrêt de condamnation !

EXEMPLE

Les Annales des Capucins (Ann. 1552. n. 69) racontent qu'il y avait à Venise un célèbre avocat enrichi par de mauvais moyens et dans un état de conscience déplorable. Il avait de bon une seule habitude : réciter tous les jours une prière à la Sainte Vierge ; et ce léger acte de dévotion le fit échapper à la mort éternelle, grâce à la miséricorde de Marie. Par bonheur, il s'était lié avec le Père Matthieu de Basso ; et il le pressa un jour de venir dîner chez lui. Quand le bon religieux fut arrivé, l'avocat lui dit : Mon Père, je vais vous montrer ce que vous n'avez pas vu. J'ai un singe admirable qui me sert comme un domestique ; il lave les verres, met la table, ouvre la porte. Prenez garde, dit le Père, que ce ne soit pas un singe, mais quelque chose de pire ; faites-le venir. On appelle le singe, on l'appelle encore, on le cherche partout, et il ne paraît pas. Enfin, on le trouve caché sous un lit, dans le bas de la maison, mais il ne veut point sortir de là. Eh bien ! dit le religieux, allons le chercher. Arrivé avec l'avocat, il crie au singe : « Bête infernale, sors de là ! Au nom de

Dieu, je t'ordonne de nous dire qui tu es. » Le prétendu singe répond aussitôt qu'il est le démon : « J'attends, dit-il, que ce pécheur omette un jour de réciter sa prière accoutumée ; la première fois qu'il y manquera, j'ai la permission de l'étrangler et de l'emporter en enfer. » A ces mots, le pauvre avocat se jette à genoux pour réclamer l'assistance du serviteur de Dieu. Celui-ci le rassure et commande à l'esprit malin de quitter la maison sans faire aucun mal. « Je te permets seulement, ajoute le religieux, de percer le mur, comme signe de départ. » Il avait à peine dit, que l'on vit une ouverture faite avec un grand fracas dans le mur, et Dieu permit que cette ouverture demeurât visible pendant longtemps, malgré plusieurs tentatives pour la fermer avec de la chaux et des pierres ; on finit, d'après le conseil du serviteur de Dieu, par y mettre une figure d'ange en marbre. L'avocat se convertit ; et nous avons la confiance qu'il persévéra jusqu'à la mort dans cette nouvelle vie.

PRIÈRE

O Vierge très-sainte ! la plus grande et la plus sublime de toutes les créatures ! de cette vallée d'exil, je vous salue, moi, misérable et rebelle à mon Dieu, moi qui mérite des châtimens et non des grâces, justice et non miséricorde. Ma Reine, si je parle ainsi, ce n'est point par défiance de votre bonté, je sais que vous vous glorifiez d'être aussi bienfaitante que vous êtes puissante ; je sais que vous vous félicitez de posséder tant de richesses, parce que vous pouvez les communiquer à des misérables comme nous ; je sais que l'extrême misère de vos clients est un titre de plus pour que votre cœur les protège et les sauve ! O ma Mère ! vous qui avez un jour pleuré votre Fils mort pour moi ; offrez, je vous prie, vos larmes à Dieu et obtenez-moi une vraie douleur de

mes péchés. Les pécheurs vous ont alors causé tant de peine et je vous ai tant affligée moi-même par mes iniquités! Obtenez-moi, ô Marie! que, du moins, dès ce jour, je cesse de vous affliger vous et votre divin Fils, par mon ingratitude! A quoi me serviraient les larmes que vous avez versées pour moi, si je persévérais dans mon ingratitude contre vous? à quoi me servirait votre miséricorde, si je vous étais de nouveau infidèle et si je me damnais? Non, ma Reine, non, ne le permettez pas. Vous avez suppléé à tout ce qui manque, vous obtenez de Dieu tout ce que vous voulez, vous exaucez tous ceux qui vous prient. Eh bien! voici deux grâces que je vous demande, je les attends de vous avec assurance, je les veux: Obtenez-moi d'être fidèle à Dieu, en ne l'offensant plus; et de l'aimer le reste de ma vie autant que je l'ai offensé.

CHAPITRE VIII

Et Jesum, benedictum fructum ventris tui, nobis post hoc exilium ostende.

Après cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles.

§ 1.

Marie préserve de l'enfer ceux qui l'honorent.

Un serviteur de Marie, pourvu qu'il la serve fidèlement et se recommande à elle, ne peut se damner. Au premier aspect, cette proposition semblera peut-être un peu hasardée; mais je vous prie de ne la point condamner, avant d'entendre les observations préliminaires. D'abord, cette proposition rassurante **peut s'appliquer à ceux qui se prévaudraient de**

leur dévotion pour pécher avec plus de sécurité. Ceux qui publient la miséricorde de Marie envers les pécheurs seraient donc l'objet d'un injuste reproche, si on prétendait que ces malheureux s'en autorisent pour pécher plus librement; car nous disons hautement que de tels présomptueux, par leur téméraire confiance, sont dignes de châtiments et non de miséricorde. Ainsi notre sentence favorable s'applique uniquement à ceux qui, au désir de s'amender, joignent la fidélité à servir, à invoquer la Mère de Dieu. Voilà ceux dont je proclame la damnation moralement impossible : Cette doctrine a été professée avant moi par le Père Crasset, dans son livre de la Véritable Dévotion (p. 1. tr. 1, 9, 7); et avant lui déjà par Véga (Theol. Mar.), Mendoza (Virid. I. p. 9) et d'autres théologiens. Pour nous assurer qu'ils n'ont point parlé témérairement, examinons ce que nous disent les docteurs et les saints. Ne soyez point surpris si plusieurs de nos citations paraîtront se ressembler; j'ai voulu offrir tous les textes, afin de faire mieux éclater l'unanimité de nos maîtres spirituels.

Selon S. Anselme : comme il est impossible de se sauver sans la dévotion à Marie, sans la protection de Marie; ainsi, l'on ne peut se damner si on se recommande à elle, et si elle nous regarde avec amour : *Sicut, o Beatissima, omnis a te aversus, et a te despectus necesse est ut intereat; ita omnis ad te conversus, et a te respectus impossibile est ut pereat* (Or. 51). S. Antonin nous offre presque les mêmes expressions et va jusqu'à dire que les serviteurs de Marie se sauvent nécessairement. *Sicut impossibile est quod illi, a quibus Maria oculos misericordiae suae avertit, salvantur; ita necessarium quod hi, ad quos convertit oculos suos, pro eis advocans, justificentur et glorificentur* (P. 4. t. XV. c. XIV). Remarquez la première partie de cette proposition; elle doit faire trembler qui déprisent la dévotion à la Mère de Dieu,

ou l'abandonnent par négligence : Les deux saints nous assurent qu'il est impossible de se sauver, si l'on n'est point protégé par Marie. La même affirmation y est donnée par d'autres, par exemple, Albert le Grand : Tous ceux qui ne sont pas vos serviteurs, ô Marie, périront : *Gens quæ non servierit tibi, peribit* (Bibl. Mar. n. 20). Et S. Bonaventure : *Qui neglexerit illam, morietur in peccatis suis* : Celui qui néglige le service de Marie, mourra dans son péché. Ailleurs : *Qui te non invocat in hac vita, non perveniet ad regnum Dei* : Celui qui ne recourt pas à vous en cette vie, ô Vierge Sainte ! n'entrera point en Paradis. Le docteur séraphique ne dit pas seulement que ceux dont Marie détournera la face, ne seront pas sauvés ; mais qu'il n'y aura pas même d'espérance de salut pour eux : *A quibus averteris vultum tuum, non erit spes ad salutem* (In Ps. CXVI, 86, 99). Longtemps avant lui, S. Ignace martyr affirmait pareillement que nul pécheur ne peut se sauver sans le secours de cette glorieuse Vierge, dont la miséricordieuse intercession en sauve un grand nombre, qui selon les lois de la justice divine, seraient damnés : *Impossibile est aliquem salvari peccatorem, nisi per tuum, o Virgo, auxilium et favorem ; quia quos non solvat Dei justitia, salvat sua intercessione Maria misericordia infinita* (Ap. Celada). Selon plusieurs critiques, S. Ignace n'est plus l'auteur de cette pensée ; mais, du moins, dit le Père Crasset, S. Jean Chrysostôme se l'est appropriée (Depr. ad Virg.). Elle se trouve aussi répétée par l'abbé de Celles (Cont. de V. M. in prol.). Dans le même sens, l'Eglise applique à Marie ce texte des Proverbes : *Omnes qui me oderunt, diligunt mortem* (Prov. VIII). Tous ceux qui ne m'aiment point, aime la mort éternelle. En effet, selon l'observation de Richard de Saint-Laurent sur cet autre passage : *Facta est quasi navis institoris* (Prov. XXXI), la mer de ce monde engloutira tous ceux qui se trouveront hors de cette

arche de salut : *In mare mundi submerguntur omnes illi, quos non suscipit navis ista* (De laud. B. M. 11). Enfin, l'hérétique Œcolampade lui-même regardait comme un signe certain de réprobation dans une personne le peu de dévotion envers la Mère de Dieu : *Nunquam de me audietur quasi averser Mariam, erga quam minus bene affici, reprobatae mentis certum existimem indicium* (De laud. D. in M.).

D'un autre côté, Marie nous déclare elle-même : *Qui audit me non confundetur* (Eccli xxiv). Celui qui a recours à moi et qui m'écoute, ne se perdra point. S. Bonaventure lui répond : Oui, notre Dame, celui qui s'attache à vous servir, s'éloigne de la damnation. Il en sera toujours ainsi, dit S. Hilaire, quand même, par le passé on aurait gravement offensé Dieu : *Quantumcumque quis fuerit peccator, si Mariæ devotus extiterit, nunquam in æternum peribit* (In Matth.).

Aussi, le démon fait les plus grands efforts sur les pécheurs, afin qu'après la grâce divine, ils perdent encore la dévotion à Marie. Sara, voyant qu'Israël jouant avec Isaac lui faisait contracter de mauvaises habitudes, voulut qu'Abraham le congédiât avec sa mère Agar : *Ejice ancillam hanc et filium ejus* (Gen. xxi). Ce n'était point assez pour elle de bannir le fils, si la mère n'était renvoyée avec lui ; car elle pensait bien que l'enfant, venant voir sa mère, aurait toujours entrée à la maison. De même, le démon ne se contente pas de voir Jésus-Christ chassé d'un cœur ; il veut que l'on bannisse aussi la Mère : *Ejice ancillam hanc et filium ejus*. Sans cela, il craint que la mère n'y attire de nouveau son fils par son intercession. Et sa crainte est fondée ; car, selon la doctrine du Père Pacciuchelli, si l'on est fidèle à honorer la Mère de Dieu, on recevra bientôt Dieu lui-même, par son entremise : *Qui Dei Genitrici perseveranter obsequitur ; non multa mora, et Deum ipsum in se recipiet* (In Salve R. ex. 5).

S. Ephrem appelle donc très justement la dévotion à Marie ; le sauf-conduit qui garantit de l'enfer : *Charta libertatis* ; et Marie elle-même la Protectrice contre la damnation : *Patrocinatrix damnatorum* (de Laud. V.). C'est l'exacte vérité ; car, selon l'expression de S. Bernard, Marie a la puissance et la volonté de nous sauver : *Nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas* (In Ass. S. 1). La puissance ne lui manque pas, puisqu'il est impossible que ses prières ne soient pas exaucées, comme parle S. Antonin : *Impossibile est Deiparam non exaudiri* (P. 4. t. XV. c. XVII), et, selon la parole de S. Bernard : Elle obtient tout ce qu'elle veut, sa demande ne peut être vaine : *Quod querit invenit ; et frustrari non potest* (De Aq.). La volonté de nous sauver ne lui manque pas non plus : elle est notre Mère et désire notre salut plus que nous-mêmes. Et nous disons vrai ; et comment donc un serviteur de Marie pourrait-il se perdre ? Vous direz : c'est un pécheur ! Mais je suppose qu'il désire se corriger, et se recommande avec persévérance à notre bonne Mère ; alors elle se chargera de lui obtenir les lumières nécessaires pour sortir de son triste état, et la douleur de ses péchés, et la persévérance dans le bien, et enfin une bonne mort. Quelle mère, ayant la facilité de garantir son fils de la mort, en demandant seulement sa grâce au juge, ne le sauverait pas ? Et nous pourrions penser que Marie, la plus tendre des mères, pouvant arracher un de ses enfants à la mort éternelle, et pouvant le sauver si facilement, le laisserait périr ?

Ah ! pieux lecteur, remercions le Seigneur, si nous sentons, grâce à Dieu, dans nos cœurs la confiance et l'amour envers la Reine des cieux ; car il n'accorde cette faveur qu'à ceux qu'il veut sauver ; croyons-en ces magnifiques paroles de S. Jean Damascène qui ranime ainsi son espérance et la nôtre : O Mère de Dieu ! si je me confie en vous, je serai sauvé ! si je suis sous votre protection, je n'ai rien à

craindre ; car, vous être dévoué, c'est avoir des armes qui assurent la victoire, armes que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il veut sauver (V. Crasset V. Dév. I, 1). Dans cette même pensée, Erasme salue ainsi la Sainte Vierge : *Salve inferorum formido, christianorum spes! quo major est tua præcellentia, hoc certior est nostra fiducia* (Pœn. ad Virg.). Je vous salue, Terreur de l'enfer, Espérance des chrétiens ! la confiance en vous donne l'assurance du salut !

Oh ! quel tourment pour le démon, quand il voit une âme persévérer dans la dévotion de la Mère de Dieu ! On lit dans la vie du père Alphonse Alvarez, grand serviteur de Marie, que le démon, le tourmentant par des tentations impures dans son oraison, lui dit : « Cesse de pratiquer cette dévotion à Marie, et tu ne seras plus tenté ».

Le Seigneur daigna révéler à Ste Catherine de Sienne, comme le rapporte Louis de Blois, qu'il avait eu la bonté d'accorder à Marie, en considération de son fils unique, dont elle est la mère, que tout pécheur, se recommandant à elle échapperait à l'enfer : *Mariæ, Filii mei Genitrici, a bonitate meo concessum est, propter incarnati Verbi reverentiam, ut quicumque, etiam peccator, ad eam cum devoto veneratione recurrit, nullo modo diripiatur a dæmone infernali* (In min. spir.). David lui-même, fondait l'espérance de son salut sur le zèle qu'il avait pour la gloire de Marie : *Domine, dilexi decorem domus tuæ; ne perdas cum impiis, Deus, animam meam* (Ps. xxv). Il l'appelait la Maison du Seigneur : *Domus tuæ* ; car elle fut la demeure que Dieu s'était préparée lui-même pour y habiter, y trouver son repos en se faisant homme, selon ce texte des Proverbes : *Sapientiu ædificavit sibi domum* (Prov. ix).

Non, disait S. Ignace martyr, le serviteur dévoué et fidèle de la Vierge Mère ne se perdra jamais : *Nunquam peribit, qui Genitrici Virgini devotus sedulusque extiterit* (Lohner Bibl. 70) : S. Bonaven-

ture confirme cette même vérité : O Marie ! ceux qui vous aiment jouissent d'une paix profonde en cette vie ; et dans l'autre, ils ne verront point la mort éternelle : *Pax multa diligentibus te, Domino ! anima eorum non videbit mortem in æternum* (Ps. B. V.). On n'a jamais vu, dit Louis de Blois, on ne verra jamais un fidèle et humble serviteur de Marie se perdre éternellement : *Fieri non potest ut pereat, qui Mariæ sedulus et humilis cultor fuerit* (Par. an. f. 1).

Oh ! combien de pécheurs seraient damnés, ou seraient demeurés dans l'obstination, si Marie n'avait intercédé auprès de son divin Fils pour leur obtenir miséricorde ! Ce sont les propres paroles de Thomas à Kempis : *Quot fuissent æternaliter condemnati vel in desperatione permansissent obstinati ; nisi benignissimo virgo Maria pro eis interpellasset ad filium !* (Ad Nov. 25). Aussi, plusieurs théologiens, et particulièrement S. Thomas, disent que la Mère de Dieu a obtenu pour certaines personnes mortes en état de péché mortel, suspension de la sentence et retour à la vie pour faire pénitence. De graves auteurs citent nombre d'exemples. Flodoard, historien du dixième siècle, raconte qu'un diacre nommé Adelman, que l'on croyait mort et qu'on allait ensevelir revint à la vie, dit qu'il avait vu dans l'enfer le supplice auquel il était condamné, mais que les prières de la Sainte Vierge l'avaient renvoyé au monde pour faire pénitence. (Chron. Rem. ann. 934, v. Crasset). Surius rapporte (L. 1 ch. 35) qu'un romain, nommé André, était mort dans l'impénitence, et que Marie lui avait obtenu de revenir à la vie, pour recouvrer la grâce de Dieu. Pellart raconte même (Stell. B. V. 12. 2) que, de son temps, comme l'empereur Sigismond traversait les Alpes avec son armée, une voix sortit d'un squelette, demandant un confesseur, et disant que la Mère de Dieu, à laquelle il avait eu beaucoup de dévotion pendant qu'il était soldat, lui avait obtenu de vivre

dans ses ossements jusqu'à ce qu'il se fût confessé. Cet homme se confessa en effet, et mourut.

De tels exemples ne doivent pas autoriser les téméraires qui voudraient vivre dans le crime, avec l'espérance que Marie les délivrera de l'enfer, quand même ils mourraient en état de péché. En effet, ce serait folie de se jeter au fond d'un puits dans l'espérance que Marie préserverait de la mort, ainsi qu'il est arrivé quelquefois ; et ce serait une folie plus grande encore de s'exposer à mourir en péché mortel, avec la présomption qu'elle nous arrachera des mains du démon. Mais ces exemples doivent ranimer notre confiance, par la pensée que, si l'intercession de la divine Mère a pu délivrer de l'enfer ceux mêmes qui sont morts en état de péché, elle pourra, à plus forte raison, empêcher de périr ceux qui recourent à elle pendant leur vie, avec l'intention de se corriger, et la servent fidèlement.

Disons-lui avec S. Germain : O notre Mère ! que devons-nous attendre, nous, pécheurs ; qui voulons nous amender et recourir à vous, qui êtes la vie des chrétiens ? *Quid autem de nobis fiet, ô sanctissima virgo, ô vita christianorum ?* (De Zona Deip). A cette question, ô Marie ! nous entendons S. Anselme nous dire que celui pour qui vous aurez une fois offert vos prières, ne sera point condamné : *Æternum vœ non sentiet ille, pro quo semel oraverit Maria*. Priez donc pour nous, et nous serons sauvés. Nous entendons pareillement Richard de Saint-Victor s'écrier : *Si accedam ad judicium, et Matrem misericordiæ in causa habuero mecum, quis judicem denegabit propitium* (In Cant. c. 39) ? Qui osera me dire qu'au divin tribunal je ne trouverai pas mon Juge favorable, si je vous ai pour Avocate, ô Mère de miséricorde ? Le bienheureux Henri Suzon déclarait qu'il vous avait remis son âme, et que, si le divin Juge voulait le condamner, il demandait que la sentence passât par vos mains : *Si judex servum*

sum damnare voluerit, per manus tuas piissimas hoc faciat (Hor. sap. 1. 16). Il espérait que la sentence passant par les mains miséricordieuses de Marie, n'aurait certainement pas son exécution. Je le dis aussi pour moi, j'ai la même espérance pour moi, ô ma très-sainte Reine! Aussi, je veux vous répéter sans cesse avec S. Bonaventure : *In te Domina, speravi; non confundar in æternum* (Ps. B. M. ps. 30). O ma Souveraine! J'ai mis en vous tout mon espoir; et j'ai la ferme confiance de ne point périr, mais de me voir un jour sauvé dans le ciel, et assuré de vous y aimer et louer pendant l'éternité.

EXEMPLE

En 1604, dans une ville de Flandre se trouvaient deux jeunes étudiants, qui, au lieu de s'appliquer aux sciences, passaient tout leur temps dans la débauche et les plaisirs. Une nuit, entr'autres, ils s'étaient livrés au crime chez une femme de mauvaise vie; l'un deux, nommé Richard, se retira avant l'autre. Arrivé à la maison, tout en se déshabillant, il se ressouvient qu'il n'a pas récité ce jour-là quelques *Ave, Maria*, selon son habitude. Accablé de sommeil il ne se sentait pas trop disposé; mais il fait un effort sur lui-même, et s'en acquitte, avec peu de dévotion, et presque en dormant; ensuite il se couche. Dans son premier sommeil, il entend frapper rudement à la porte; immédiatement après, la porte restant fermée, il voit devant lui son compagnon, tout défiguré, tout hideux. « Qui es-tu! » lui dit-il. « Eh quoi! tu ne me reconnais pas » répond le malheureux? « Mais comme tu es changé! tu ressembles au démon! » — Ah! plains-moi; je suis damné! — Comment cela? — « Au sortir de cette maison infâme, un démon s'est jeté sur moi et m'a étranglé! mon corps est au milieu de la

rue; mon âme est en enfer. Le même châtement t'attendait; mais la Vierge t'en a préservé, pour les quelques *Ave, Maria* que tu lui récites. Heureux, si tu sais profiter de cet avis que te fait donner par moi la Mère de Dieu! » Aussitôt, le réprouvé entr'ouvre son vêtement, laisse voir les flammes et les serpents qui le tourmentent; et disparaît. Alors, le jeune homme fond en larmes, se jette la face contre terre, pour remercier Marie, sa Libératrice; et, pendant qu'il réfléchit à ce qu'il doit faire pour changer de vie, il entend sonner matines au couvent des franciscains. Il s'écrie : « C'est là que Dieu m'appelle, pour faire pénitence. » A l'instant même, il se rend au couvent, et prie les frères de le recevoir. Ceux-ci font difficulté, à cause de sa mauvaise vie; mais il leur raconte son histoire avec larmes; deux religieux vont dans la rue indiquée, y trouvent en effet le cadavre de son malheureux compagnon, noir comme du charbon. Richard est admis, et mène une vie exemplaire. Il alla ensuite aux Indes, prêcher la foi; il passa enfin au Japon, où il eut le bonheur d'être martyr, en subissant le supplice du feu pour Jésus-Christ.

PRIÈRE

O Marie, ô ma Mère bien-aimée! dans quel abîme de maux ne serais-je pas plongé, si votre main miséricordieuse ne m'avait tant de fois préservé! Et même, depuis combien d'années ne serais-je pas en enfer, si vos prières toutes-puissantes ne m'avaient délivré! L'énormité de mes péchés m'y poussait; la justice divine m'avait déjà condamné; les démons frémissants cherchaient à exécuter la sentence; mais vous êtes venue à mon secours, ô ma Mère! même sans être priée, sans être appelée par moi; et vous m'avez sauvé! O ma chère Libéra-

trice! que vous rendrai-je pour un tel bienfait, pour une telle charité? Ensuite, vous avez triomphé de la dureté de mon cœur, vous m'avez amené à vous aimer, à prendre confiance en vous! Et dans quels précipices ne serais-je pas retombé depuis, si votre main compatissante ne m'avait tant de fois soutenu dans mes périls! Continuez, ô mon Espérance! continuez de me préserver de l'enfer, et surtout des péchés que je pourrais commettre encore! ne permettez pas que j'aïlle vous maudire avec les démons! Chère Souveraine! je vous aime! Comment votre bonté pourrait-elle voir au milieu des réprouvés un serviteur qui vous aime! Ah! obtenez-moi la grâce de n'être plus ingrat envers vous, envers un Dieu qui m'a comblé de grâces, pour l'amour de vous! Parlez, ô Marie! serai-je damné: Oh! je me damnerais, si je vous abandonnais! mais puis-je vous abandonner? Puis-je oublier l'affection que vous m'avez témoignée? Après Dieu, vous êtes l'amour de mon âme; je ne puis plus vivre sans vous aimer! Je vous aime, oui, je vous aime! J'espère vous aimer toujours, dans le temps, et dans l'éternité, ô vous, la Créature la plus belle, la plus sainte, la plus douce, la plus aimable qui soit au monde! Amen!

§ 2.

Marie assiste ses serviteurs dans le Purgatoire.

Heureux les serviteurs dévoués de cette Reine compatissante! Non seulement elle les assiste dans cette vie mortelle; mais sa protection s'étend sur eux en Purgatoire, où elle les soulage et les console. Et, comme les âmes, en Purgatoire ont encore plus besoin de secours, puisqu'elles sont dans les tourments et ne peuvent se soulager elles-mêmes, cette Mère de miséricorde redouble de zèle pour les

secourir. Or, selon S. Bernardin de Sienne, dans cette prison où gémissent les âmes épouses de Jésus-Christ, Marie a comme un haut domaine et une pleine puissance, et pour les soulager, et même pour les délivrer entièrement : *Beata virgo in regno Purgatorii Dominum tenet* (S. B. de Nom. Mar.).

Premièrement, Marie les soulage. S. Bernardin lui applique ce texte de l'Écclésiastique : *In fluctibus maris ambulavi* (24). J'ai marché sur les flots de la mer ; et l'interprète ainsi : J'ai visité et soulagé dans leurs besoins et leurs tourments mes serviteurs qui sont mes enfants : *Scilicet visitans et subveniens necessitatibus et tormentis devotorum meorum ; quia filii sunt* (ibid). Le saint Docteur compare les peines du Purgatoire « aux flots », parce qu'elles sont passagères, à la différence des peines de l'enfer qui ne passent pas ; « aux flots de la mer » parce qu'elles sont pleines d'amertume. Les serviteurs de Marie, condamnés à ces peines, reçoivent souvent sa visite et ses consolations. Voyez donc, observe Novarin, combien il nous importe d'honorer cette excellente Reine, puisqu'elle n'oublie pas ses clients dans les flammes du Purgatoire ; si elle secourt toutes les âmes qui y souffrent, elle obtient pourtant plus d'indulgences et d'allègements pour celles qui lui ont été plus dévouées : *Vides quantum referat hic Virginem colere, cum cultorum suorum in purgatorii flammis existentium non obliviscatur ; et licet omnibus opem et refrigerium ferat, id tamen præcipue erga suos præstat* (Umbra v. 88).

Cette divine Mère fit cette révélation à Ste Brigitte : Je suis la mère de toutes les âmes retenues dans le Purgatoire, car toutes les peines qu'elles doivent endurer pour les fautes commises pendant la vie, sont à toute heure, par mes prières, mitigées d'une manière ou d'une autre : *Sum Mater omnium qui sunt in purgatorio ; quia omnes pænæque debentur purgandis pro peccatis suis, in qualibet hora*

propter preces meas quodammodo mitigantur (Rev. IV. 138). Cette Mère compatissante ne dédaigne même pas d'entrer quelquefois dans cette sainte prison, afin de consoler par sa présence ses enfants affligés. S. Bonaventure nous l'assure, en appliquant à Marie ce texte : J'ai pénétré dans les profondeurs de l'abîme : *Profundum abyssi penetravi* (Eccli. 24). J'ai pénétré dans l'abîme du purgatoire, pour soulager ces âmes saintes : *Abyssi, id est, purgatorii, adjuvans illas sanctas animas*. Et S. Vincent Ferrier nous dit : Oh ! que Marie est bonne et prévenante pour les âmes qui souffrent en purgatoire ! Par son entremise elles sont à chaque instant rafraîchies et consolées : *Maria bona animabis de purgatorio ; quia per eam habent suffragium* (De Nat. B. V. 2).

Et quelle autre consolation peuvent-elles avoir dans leurs peines, si ce n'est Marie, et l'assistance de cette Mère de miséricorde ? Ste Brigitte entendit un jour Jésus-Christ dire à la Sainte Vierge : Vous êtes ma Mère, la Mère de miséricorde, la consolation de ceux qui sont en purgatoire : *Tu es Mater mea, tu Mater misericordiæ, tu consolatio eorum qui sunt in purgatorio*. Et la Bienheureuse Vierge dit à la même sainte, que son nom seul suffit pour réjouir ces âmes affligées, comme une parole de consolation relève le courage d'un pauvre malade souffrant et abandonné sur son lit : *Qui in purgatorio sunt, gaudent audito nomine meo, tanquam cæger in lecto jacens, si audierit verbum solatii* (Rev. I, 16-19). Oui, reprend Novarin, le seul nom de Marie, nom d'espérance et de salut, que ces bonnes âmes invoquent souvent au fond de leur prison, est pour elles une grande consolation : *Virginis nomen illarum penarum refrigerium est* ; mais les prières que cette tendre Mère adresse ensuite à Dieu, dès qu'elle s'entend invoquer, sont comme une rosée céleste qui vient les rafraîchir et les fortifier dans les vives ardeurs qui les consomment : *Addit virgo preces,*

quibus, veluti supero quodam rore, cruciatus illi magni mitigantur (Umbra V. ex. 86).

Non seulement Marie console et soulage ses serviteurs dans le purgatoire, elle les délivre encore de prison par ses prières. Le jour de sa glorieuse Assomption, Gerson l'assure, cette prison des âmes resta vide : *Totum purgatorium fuisse evacuatum*. Novarin confirme cette affirmation : D'après des auteurs graves, dit-il, Marie, sur le point de monter en Paradis, demanda à son Fils la grâce d'y conduire avec elle toutes les âmes détenues alors en purgatoire : *Ferunt quippe bonæ notæ auctores Virginem, in cælum ituram, a filio hoc petiisse, ut omnes animas quæ in purgatorio detinebantur, secum ad gloriam ducere posset* (Umbra V. exc. 86). Depuis ce jour, suivant Gerson, Marie possède ce privilège de délivrer ses serviteurs. Ceci est affirmé aussi d'une manière absolue par S. Bernardin de Siemie : La Bienheureuse Vierge, dit-il, exerce ce pouvoir, et par l'offrande de ses prières, et par l'application de ses mérites, en faveur de toutes les âmes et principalement de ses fidèles serviteurs : *Abiist tormentis liberat Beata Virgo, maxime devotos suos* (Serm. 3 de Nom. Mariæ a. II, c. 3). Novarin exprime le même sentiment : Je crois, dit-il, que, par les mérites de Marie, les peines du purgatoire sont, non-seulement adoucies, mais encore abrégées ; et son intercession peut devancer le moment de leur délivrance : *Crediderim omnibus qui in illis flammis purgantur, Mariæ meritis, non solum leviores fuisse redditas illas pœnas, sed et breviores, adeo ut cruciatuum tempus contractum Virginis ope illis sit* (Umb. v. 86). Il suffit que Marie se présente pour intercéder.

S. Pierre Damien (Opusc. xxxiv, 3) rapporte qu'une femme nommée Marosie apparut après sa mort à une de ses amies, et lui dit que le jour de l'Assomption elle avait été délivrée du purgatoire avec d'autres âmes dont le nombre dépassait celui

des habitants de Rome. Il arrive de même aux fêtes de Noël et de Pâques, selon Denis le Chartreux : Ces jours-là, dit-il, Marie descend dans le purgatoire, accompagnée de légions d'anges, et délivre de ces tourments une multitude d'âmes : *Beatissima Virgo, singulis annis, in festo Nativitatis Christi, ad purgatorii loca cum multitudine angelorum descendit ; et multas inde animas eripit ; etiam in nocte Dominicæ Resurrectionis solet descendere ad purgatorium, pro educatione animarum* (In Ass. II). Novarin est porté à croire qu'il en est de même à toutes les fêtes de la Sainte Vierge : *Facile autem crediderim in quocumque Virginis festo solemni, plures animas ab illis pœnis eximi* (Umb. v. 86).

On connaît la promesse faite par Marie au Pape Jean XXII. Elle lui apparut, et lui ordonna de proclamer que tous les porteurs du saint Scapulaire du Carmel seraient délivrés du purgatoire le premier samedi après leur mort. Le Pontife fit cette déclaration dans une Bulle, comme le dit le Père Crasset (Vér. Dév. p. II, t. VI, pr. 4). Cette bulle fut confirmée par Alexandre V, Clément VII, Pie V, Grégoire XIII et Paul V, qui s'exprime ainsi dans un décret de l'an 1613 : « Le peuple chrétien peut croire pieusement que la Bienheureuse Vierge assistera de sa continuelle intercession, de ses mérites et de sa protection spéciale après leur mort, et principalement le samedi, jour qui lui est consacré par l'Eglise, les âmes des confrères de Notre-Dame du Mont-Carmel, pourvu qu'ils soient sortis de ce monde en état de grâce, qu'ils aient porté le Scapulaire, en gardant la chasteté selon leur état, et qu'ils aient récité le petit office de la Sainte Vierge, ou s'ils n'ont pu le réciter, qu'ils aient observé les jeûnes de l'Eglise, et se soient abstenus de chair les mercredis et les samedis, excepté le jour de Noël. » Dans l'office spécial pour la fête de Notre-Dame du Mont-Carmel, on lit que, selon une croyance pieuse, la Sainte Vierge console

les confrères du Mont-Carmel avec la tendresse d'une mère, et que son intercession les introduit bientôt dans la céleste patrie : *Materno plane affectu, dum igne purgatorii expiantur, solari ac in cœlestem patriam obtentu suo quantocius pie creditur efferre* (Die 16 jul.).

Pourquoi ne pas espérer aussi les mêmes faveurs, si nous montrons une même dévotion à cette bonne Mère? Si nous la servons avec une affection spéciale, pourquoi ne pas espérer même d'être admis dans le ciel aussitôt après la mort, sans passer par le purgatoire? Espérance toute conforme à ce que Marie envoya dire par frère Abond au bienheureux Godefroi : « Dis au frère Godefroi qu'il avance dans la pratique des vertus, ainsi, il sera à mon Fils et à moi ; et quand son âme se séparera de son corps, je ne la laisserai point aller en purgatoire ; je la prendrai et l'offrirai à mon Fils » (De gest. vir. ill. sol. villar.).

Si nous désirons aider de nos suffrages les saintes âmes du purgatoire, recommandons-les soigneusement à Marie dans toutes nos prières ; appliquons-leur spécialement le saint rosaire, qui leur donne un grand soulagement, comme nous le montre l'exemple suivant.

EXEMPLE

Le Père Eusèbe Nieremberg (Troph. Mar. iv. 29) rapporte qu'il y avait dans une ville d'Aragon une jeune personne, nommée Alexandra, d'une famille noble et d'une grande beauté, et recherchée avec passion par deux jeunes gens. Un jour, par suite de leur jalousie, ils se battirent en duel et périrent tous les deux. Les parents, aveuglés par le ressentiment, tuèrent la demoiselle, comme cause de ce désastre ; lui coupèrent la tête et la jetèrent dans un puits. S. Dominique passa quelques jours après dans cette

ville; inspiré de Dieu, il s'approche du puits, et s'écrie : « Alexandra, sortez ! » La tête de la morte sort à l'instant, se place sur le bord du puits et prie le saint d'entendre sa confession. Elle se confesse; et le saint lui donne la Communion à la vue d'un peuple immense accouru pour voir ce prodige. S. Dominique lui ordonne de dire pourquoi elle avait reçu une telle grâce. Elle répond qu'elle était en état de péché mortel au moment de sa mort, mais que Marie lui avait conservé la vie, en récompense de sa dévotion pour la récitation du Rosaire. La tête demeura ainsi vivante pendant deux jours, sur la margelle du puits, à la vue de tout le monde; et l'âme se rendit ensuite en purgatoire. Quinze jours après, l'âme d'Alexandra apparut à S. Dominique, belle et resplendissante comme une étoile, et lui dit que la récitation du rosaire est un des meilleurs moyens de secourir les âmes dans les peines du purgatoire; et qu'elles prient à leur tour, dès qu'elles sont en paradis, pour ceux qui leur ont appliqué cette puissante prière. Puis le saint vit cette âme bienheureuse monter joyeusement vers le royaume des élus.

PRIÈRE

O Reine du ciel et de la terre, ô Mère du souverain Maître de l'univers, ô Marie, la plus grande, la plus sublime, la plus aimable de toutes les créatures! il en est trop, hélas! dont vous n'êtes ni aimée, ni connue; mais, dans le ciel, combien de millions d'anges et de bienheureux vous aiment et vous louent sans cesse! Même ici-bas, combien d'âmes ont le bonheur d'être embrasées d'amour pour vous et tout éprises de votre bonté! Ah! puissé-je aussi vous aimer, ô ma très-aimable Souveraine! puissé-je toujours penser à vous servir, à vous louer, à vous honorer, à vous faire aimer de tous! Votre beauté a gagné le cœur d'un Dieu; elle l'a, pour ainsi dire, ar-

raché du sein de son Père éternel, et l'a attiré sur la terre, pour se faire homme et devenir votre Fils. Et moi, misérable vermisseau, je ne vous aimerais pas? Oh non, ma tendre Mère! c'est impossible; je veux vous aimer et vous aimer beaucoup; et je ferai tout mon possible pour que tous vous aiment avec moi! Agréez donc, ô Marie, mon désir de vous aimer, secondez mes efforts pour y parvenir! Je sais que vos ardents serviteurs sont l'objet des complaisances de Dieu; après sa propre gloire, rien ne lui est si cher que la vôtre; voilà pourquoi il veut que tous vous honorent et vous aiment. De vous j'espère tous les biens, ô ma Reine! vous devez m'obtenir le pardon de tous mes péchés et le don de la persévérance; vous m'assisterez à l'heure de ma mort; vous me tirerez du purgatoire et me conduirez en paradis! C'est l'espérance de ceux qui vous aiment, et leur espérance n'est point déçue; c'est aussi mon espérance, à moi qui vous aime de tout mon cœur, et par dessus tout, après Dieu!

§ 3.

Marie conduit ses serviteurs en paradis.

Oh! le beau signe de prédestination, la dévotion à Marie! La sainte Eglise applique à cette divine Mère le texte de l'Ecclésiastique (xxiv, 11) et lui fait dire pour la consolation de ses serviteurs: J'ai cherché en tous mon repos, et je fixerai mon séjour dans l'héritage du Seigneur. *In omnibus requiem quæsivi, et in hereditate Domini morabor* (Eccli. xxiv). Le cardinal Hugues s'écrie, en commentant ce texte: Heureux celui en qui Marie a trouvé son repos! *Beatus, in cujus domo beata Virgo requiem invenerit!* C'est-à-dire, Marie, par amour pour nous, s'efforce de faire régner dans tous les cœurs la dévotion envers elle-même; mais beaucoup ne la reçoivent pas,

ou ne la conservent pas; heureux celui qui la reçoit et la conserve! La suite du texte : *Et in hæreditate Domini morabor*, est ainsi interprété par le même Docteur : *Id est, in illis qui sunt hæreditas Domini* : La dévotion à Marie demeure dans tous ceux qui sont l'héritage du Seigneur, c'est-à-dire, qui le loueront éternellement dans les cieux. Marie continue de parler dans le passage de l'Ecclésiastique déjà cité : *Qui creavit me requievit in tabernaculo meo, et dixit mihi : In Jacob inhabita, et in Israel hæreditare, et in electis meis mitte radices*. Ce qui signifie : Mon Créateur a daigné venir reposer dans mon sein; il veut que j'habite dans les cœurs de tous ses élus, dont Jacob fut la figure et qui sont mon héritage; il a décrété que la dévotion et la confiance envers moi s'enracineraient dans le cœur de tous les prédestinés. Ah! combien de bienheureux ne seraient pas dans le ciel, si la puissante intercession de Marie ne les y avait introduits!

Le cardinal Hugues met aussi dans la bouche de Marie cet autre verset de l'Ecclésiastique : *Ego feci in cælis ut oriretur lumen indeficiens* (Eccl. XXIV), et il l'explique ainsi : J'ai fait briller dans les cieux autant de lumières éternelles que je compte de serviteurs. Puis il ajoute : Combien de bienheureux ne seraient pas dans le ciel, si la puissante intercession de Marie ne les y avait introduits : *Multi sancti sunt in cælis intercessione ejus, qui numquam ibi fuissent, nisi per eam*. S. Bonaventure dit que la porte du ciel s'ouvrira devant tous ceux qui se confient en la protection de Marie : *Qui speraverit in illos porta paradisi reserabitur ei*. Aussi, la dévotion à la Mère de Dieu est appelé par S. Ephrem, la clef de la céleste Jérusalem, *Reseramentum cælestis Jerusalem* (De Laud. Dei Gen.). Et le dévôt Louis de Blois, conversant avec la Sainte Vierge, lui dit : O Reine! à vous sont confiés les trésors et les clefs du royaume des cieux : *Tibi regni cælestis claves thesaurique commissi sunt*.

Répétons-lui donc continuellement la prière de S. Ambroise : *Aperi nobis, o Virgo! cœlum, cujus. claves habes!* O Marie! ouvrez-nous les portes du paradis, puisque vous en avez les clefs; ou plutôt, vous en êtes vous-même la Porte, comme vous appelle la sainte Eglise : *Janua cœli.*

De même, cette auguste Mère est appelée par la sainte Eglise : Etoile de la mer : *Ave, maris stella!* car, dit S. Thomas, comme les navigateurs se dirigent vers le port à la faveur des étoiles; ainsi, les chrétiens sont guidés vers le paradis par le moyen de Marie : *Stella maris, quia, sicut per stellam maris navigantes diriguntur ad portum, ita Christiani diriguntur per Mariam ad gloriam* (op. VIII).

S. Pierre Damien l'appelle de même, l'Echelle du ciel, parce que Dieu est descendu des cieux par Marie, afin que par elle les hommes puissent monter de la terre au ciel : *Scala cœlestis, quia per ipsam Deus descendit ad terras, ut per ipsam homines mereantur ascendere ad cœlos.* Et S. Anselme le Sinaïte lui dit : Vous êtes remplie de grâce, ô Marie, afin que vous deveniez pour nous la voie du salut et la montée de la céleste patrie : *Ave, gratia plena, quod facta sis nobis salutis via, ascensusque ad superos* (in Annuntiat. 1)! Dans la même pensée, S. Bernard l'appelle le Char qui nous porte au ciel : *Vehiculum ad cœlum.* Et S. Jean le Géomètre la salue ainsi : Salut, ô char illustre : *Salve, clarissime currus!* S. Bonaventure s'écrie de même : Heureux ceux qui vous connaissent, ô Mère de Dieu! car vous connaître, c'est trouver le chemin de l'immortalité; publier vos vertus, c'est marcher dans la voie du salut éternel! *Scire et cognoscere te, o Virgo Deipara! est via immortalitatis, et narrare virtutes tuas est via salutis* (Psalt. B. V. 85).

Les chroniques franciscaines racontent que frère Léon vit un jour une échelle rouge sur laquelle se tenait Jésus-Christ, et une échelle blanche sur la-

quelle se tenait sa Sainte Mère. Plusieurs essayèrent de monter par l'échelle rouge, après quelques degrés ils tombèrent; ils recommencèrent à monter et tombèrent de nouveau. S. François les exhorta à monter par l'échelle blanche; par cette voie, ils arrivèrent heureusement, car la Vierge leur tendait la main; et ils entrèrent ainsi sans obstacle en paradis.

Denis le Chartreux fait cette question : Qui donc est sauvé? qui donc règne dans le ciel? et il répond : Le salut et le trône sont à ceux pour qui la Reine de miséricorde offre à Dieu ses prières : *Illi sane pro quibus Regina misericordiae interpellat*. Et Marie l'affirme elle-même : *Per me reges regnant* (Prov. VIII). Par mon intercession, les âmes règnent d'abord durant leur vie mortelle sur la terre, en dominant leurs passions; ensuite, elles règnent éternellement dans les cieux, dont tous les habitants sont autant de rois, selon l'expression de S. Augustin : *Quot cives, tot reges*. En un mot, Marie est la souveraine du ciel, car, elle y commande comme elle veut, elle y introduit qui elle veut; c'est l'expression de Richard de Saint-Laurent, qui lui applique ces paroles de l'Ecclésiastique : *In Jerusalem potestas mea*, et ajoute : *imperandi scilicet, quod volo, et quos volo introducendi* (De Laudib. B. M. IV). Et de fait, ajoute l'abbé Rupert, comme elle est la Mère du Souverain dans le royaume céleste, il est juste qu'elle y soit aussi la Souveraine : *Totum jure possidet filii regnum* (In Cant. I. III).

Cette divine Mère, par la puissance de ses prières et de ses secours, si nous n'y mettons pas obstacle, nous procure infailliblement le paradis, selon l'expression de S. Antonin : *Cæleste nobis regnum, suo interventu, auxiliis et precibus, impetravit* (P. IV, tit. XV). Ainsi, le serviteur de Marie, et pour qui Marie intercède, est aussi sûr du paradis que s'il y était déjà : *Qui Virgini famulatur, ita securus est de paradiso, ac si esset in paradiso* (l'abbé Gueric).

Servir Marie et faire partie de sa cour, c'est le plus grand honneur que nous puissions avoir, dit Richard de Saint-Laurent, car servir la Reine du ciel, c'est déjà régner dans le ciel; et vivre sous ses lois, c'est plus que régner : *Summus honor, servire Mariæ et de ejus esse familia; etenim ei servire, regnare est; et ejus agi frenis, summa libertas*. Et, d'autre part, ajoute le même auteur, ceux qui ne servent point Marie, ne se sauveront point; car, être privé des secours de cette auguste Mère, c'est manquer aussi des secours de son divin Fils et de toute la cour céleste : *Gens quæ non servierit illi, peribit; gentes destitutæ tantæ matris auxilio, destituuntur auxilio filii, et totius curiæ cælestis* (De Laud. B. V. L. II, p. 1).

Louons à jamais l'infinie bonté de notre Dieu, qui nous a donné dans le ciel une avocate telle que Marie; car, selon la pensée de S. Bernard, elle est à la fois Mère de notre Juge et Mère de miséricorde, elle peut dès lors intercéder efficacement pour nous dans la grande affaire de notre salut : *Advocatam præmisit peregrinatio nostra, quæ tanquam judicis mater et mater misericordiæ, suppliciter et efficaciter salutis nostræ negotia pertractabit* (In Assumpt. 1). Et S. Jacques, le moine dont les doctes ouvrages se trouvent parmi les Pères grecs, dit que Dieu a prédestiné Marie comme un pont de salut, sur lequel nous pouvons traverser la mer agitée du monde et arriver à l'heureux port de l'éternité : *Eam tu pontem fecisti, quo, a mundi fluctibus trajicientes, ad tranquillum portum tuum perveniamus* (In Nat. Deip.). Ecoutez donc, ô vous qui désirez le paradis! s'écrie S. Bonaventure; servez, honorez Marie et vous trouverez sûrement la vie éternelle : *Audite, gentes; qui ingredi cupitis regnum Dei, Virginem Mariam honorate, et invenietis vitam et salutem perpetuam* (Psalt. p. 48).

Les pécheurs, même dignes de l'enfer, s'ils se mettent au service de la Reine du ciel, ne doivent

pas désespérer de la vie bienheureuse. O Marie ! lui dit S. Germain, des pécheurs ont cherché Dieu par votre intercession et ont été sauvés. *Peccatores per te Deum exquisierunt, et salvi facti sunt* (In Dorm. V. M. 1, 2). Richard de Saint-Laurent observe que, d'après S. Jean, la glorieuse Vierge est couronnée d'étoiles : *Et in capite ejus corona stellarum duodecim* (Apoc. XII). Tandis que les Cantiques nous montrent dans sa couronne des bêtes féroces, des lions, des léopards : *Coronaberis de cubilibus leonum, de montibus pardorum* (Cant. IV). Et comment faut-il comprendre cette différence ? Richard nous répond : Les bêtes féroces sont les pécheurs qui deviennent des étoiles du paradis, grâce à l'intercession de Marie, et forment, pour couronner le front de la Reine de miséricorde, un ornement plus convenable que toutes les étoiles matérielles qui brillent dans les cieux : *Et quid est hoc, nisi quod feræ, per gratiam et orationes Mariæ, fiunt stellæ, ut convenient capiti tantæ Reginæ* (De Laud. B. M.).

La sœur Séraphine de Capri, servante de Dieu, priaït la Sainte Vierge dans la neuvaine de l'Assomption, et demandait la conversion de mille pécheurs ; elle craignit ensuite d'avoir trop demandé ; mais la Vierge lui apparut et la reprit de cette vaine appréhension : « Pourquoi crains-tu ? lui dit-elle ; ne suis-je pas assez puissante pour obtenir de mon Fils le salut de mille pécheurs ? C'est obtenu, les voilà. » Ensuite, elle la conduisit en esprit dans le paradis, et lui montra des âmes sans nombre qui avaient mérité l'enfer, et qui, sauvées par son intercession, jouissaient du bonheur éternel.

Tant que nous sommes ici-bas, nous ne pouvons être sûrs de notre salut, c'est vrai ; l'homme ne sait s'il est digne d'amour ou de haine, et tout reste incertain jusqu'au dernier jour : *Nescit homo utrum odio vel amore dignus sit, sed omnia in futurum servantur incerta* (Eccli. IX). Mais à cette question du

Psalmiste : Seigneur, qui sera sauvé ? *Domine, quis habitabit in tabernaculo tuo* (Ps. XIV) ? S. Bonaventure répond : *Amplectamur Mariæ vestigia, peccatores, et ejus beatis pedibus provolvamur; teneamus eam fortiter, nec dimittamus donec ab ea mereamur benedici* (Ps. B. V. ps. 14). C'est-à-dire : Pécheurs, prosternons-nous devant Marie, embrassons ses pieds sacrés, tenons-la fortement et ne la quittons pas qu'elle ne nous ait bénis ; car sa bénédiction nous assure la possession des cieux. O Reine, lui dit S. Anselme, il suffit que vous vouliez notre salut, et dès lors, nous sommes sûrs d'être sauvés : *Tantummodo velis salutem nostram, et vere nequaquam salvi esse non poterimus* (De Exc. v. 2). S. Antonin ajoute : Les âmes protégées par Marie se sauvent nécessairement : *Necessarium est quod hi ad quos convertit oculos suos justificentur et glorificentur* (P. 4, tit. XV).

La Sainte Vierge a eu raison de prédire que toutes les générations l'appelleraient bienheureuse, dit S. Ildéphonse : *Beatam me dicent omnes generationes* ; puisque par elle tous les élus reçoivent l'éternelle béatitude : *Beata jure dicitur, quia omnes ex ea beatificantur* (De Assumpt. III). Et S. Méthode lui parle en ces termes : *Tu festivitatis nostræ principium, et medium et finis* (De Sim. et Anna.). Vous êtes, ô Mère de Dieu ! le commencement, le milieu et la fin de notre félicité. Il dit : **LE COMMENCEMENT**, parce que Marie nous obtient le pardon de nos péchés ; **LE MILIEU**, parce qu'elle nous obtient la persévérance dans la grâce ; **LA FIN**, parce qu'elle nous obtient finalement le paradis. Oui, ajoute S. Bernard, par vous le ciel a été rempli ; par vous l'enfer a été dépeuplé ; par vous, le paradis a été relevé ; par vous, en un mot, la vie éternelle a été accordée à tant de misérables qui méritaient la mort éternelle : *Per te cælum repletum; infernus evacuatus est; instauratæ ruinæ cælestis Jerusalem; expectantibus miseris vita perdita data* (In Assumpt. IV).

Mais ce qui doit le plus nous encourager à espérer avec confiance le bonheur des élus, c'est la belle promesse faite par Marie elle-même à ceux qui l'honorent et spécialement à ceux qui, par leurs discours et leurs exemples, travaillent à la faire connaître et honorer des autres : *Qui operantur in me, non peccabunt, qui elucidant me, vitam æternam habebunt* (Eccli. xxiv). Heureux donc, s'écrie S. Bonaventure, heureux ceux qui obtiennent les bonnes grâces de Marie ! les habitants de la céleste Jérusalem les reconnaîtront pour leurs concitoyens ; tout chrétien portant la livrée de Marie, sera inscrit au livre de vie ! *Qui acquirit gratiam Mariæ, agnosceatur a civibus paradisi, et qui habuerit caracterem ejus, adnotabitur in libro vitæ* (Psalt. v, 91).

Ne nous embarrassons plus dans les questions curieuses : la prédestination à la gloire précède-t-elle ou suit-elle la prévision des mérites ? Suis-je inscrit, ou non, au livre de vie ? Soyons de vrais serviteurs de Marie, obtenons sa protection et nous serons certainement du nombre des élus ! car, selon la parole de S. Jean Damascène, Dieu n'accorde la dévotion envers sa Sainte Mère qu'à ceux qu'il veut sauver. Cela paraît conforme à ce qui fut révélé à S. Jean : *Qui vicerit, scribam super eum nomen Dei mei, et nomen civitatis Dei mei* (Apoc. iii). Celui qui doit vaincre et se sauver, portera écrit dans son cœur le nom de la cité de Dieu. Quelle est donc cette cité de Dieu, sinon Marie, comme l'entend S. Grégoire dans l'explication de ce passage de David : *Gloriosa dicta sunt de te, civitas Dei* : On a dit de vous des choses glorieuses, ô cité de Dieu (Ps. LXXXVI).

On peut donc très bien dire, en prenant les expressions de S. Paul : *Habens signaculum hoc, cognovit Dominus qui sunt ejus* (II Tim. ii). Celui qui portera ce signe, la dévotion à Marie, est reconnu de Dieu comme lui appartenant. Aussi, Pelbart assure que la dévotion à la Mère de Dieu est le signe le plus cer-

tain que l'on est dans la voie du salut : *Servire Mariæ, est certissimum signum salutis æternæ consequendæ* (Stell. B. V. XII). Alain de la Roche dit aussi en parlant de l'Ave Maria : Celui qui honore souvent la Sainte Vierge, par la récitation de cette prière, porte une grande marque de prédestination : *Habentibus devotionem ad hanc, signum est prædestinationis permagnum ad gloriam*. Il en dit autant de la fidélité à réciter chaque jour le saint Rosaire : *Signum sit tibi probabilissimum æternæ salutis, si perseveranter in dies eam in suo Psalterio salutaveris* (De Psal. II et IV). Le Père Nieremberg dit de plus que les serviteurs de Marie ne sont pas seulement privilégiés et favorisés sur la terre, mais qu'ils seront honorés d'une manière particulière dans le ciel (De affect. erga B. V. X). Ils porteront, dans le séjour de la gloire, une devise et une livrée spéciale et plus riche, à laquelle ils seront reconnus pour les familiers de l'auguste Reine et pour les personnages de sa cour, selon le texte des Proverbes : *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus* (Prov. XXXI). Tous ceux de sa maison reçoivent un double vêtement.

Ste Marie Madeleine de Pazzi vit un jour, au milieu de la mer, une nacelle où s'étaient réfugiés les serviteurs de Marie ; la Vierge faisait l'office de nocher, et les conduisait sûrement au port. La sainte comprit par cette vision, que les protégés de Marie, au milieu des périls du monde, sont préservés du naufrage du péché et de la damnation, parce qu'elle les guide sûrement au port de l'éternité. Hâtons-nous donc d'entrer dans cette heureuse nacelle de la dévotion à Marie ; et là, tenons-nous assurés de parvenir au royaume céleste, comme l'Eglise le chante à sa louange : *Sicut lætantium, omnium nostrum habitatio est in te, sancta Dei Genitrix* : Sainte Mère de Dieu, tous ceux qui participeront à la joie éternelle, habitent en vous et vivent sous votre protection.

EXEMPLE

Césaire raconte qu'un religieux cistercien, fervent serviteur de Marie, désirait une visite de sa Reine bien-aimée et lui en faisait continuellement la demande en ses prières. Se promenant une nuit dans le jardin, il regardait le ciel, adressant des soupirs brûlants à sa Souveraine qu'il désirait tant de voir. Tout à coup, il voit descendre une vierge éclatante de beauté et de lumière, qui lui dit : « Thomas, veux-tu m'entendre chanter ? » Il lui répondit : « Avec plaisir. » Alors, elle fit entendre un chant si doux, que le bon religieux se croyait en paradis. Ensuite, elle disparut, laissant à son auditeur une ardente envie de savoir qui elle était. Tout à coup, il voit une autre vierge, non moins belle, qui lui fait aussi entendre son chant. Le religieux se décide à lui demander qui elle est : « Celle que vous venez d'entendre est Catherine, répondit-elle, et je suis Agnès ; nous sommes toutes deux martyres de Jésus-Christ, envoyées par notre Souveraine pour vous consoler. Remerciez Marie, et préparez-vous à une plus grande faveur. » Elle dit et disparaît ; mais le religieux concevoit dès lors une plus grande espérance de voir enfin la Reine du ciel. Son vœu est exaucé ; il aperçoit bientôt une grande lumière, son cœur se remplit d'une joie toute nouvelle ; au milieu de cette lumière, apparaît la Mère de Dieu, environnée d'anges et brillant d'une beauté infiniment supérieure à celle des deux autres apparitions. Elle lui dit : « Mon fils, mon serviteur bien-aimé, j'agréé tes hommages et tes prières ; tu as désiré me voir, me voici ; et je veux même te faire entendre mon chant. » Aussitôt, la Vierge se met à chanter, mais avec une telle suavité que le dévot serviteur perd les sens et tombe la face contre terre. Les matines sonnèrent et les moines se réunirent ; ne voyant pas Thomas, ils vont le cher-

cher dans sa cellule et partout ; enfin, ils vont au jardin et le trouvent étendu, comme mort. Le supérieur lui ordonne de dire ce qui lui est arrivé. Revenu à lui, il raconte, en vertu de l'obéissance, toutes les faveurs de la divine Mère.

PRIÈRE

O Reine des cieux ! Mère du saint Amour ! vous êtes entre toutes les créatures la plus aimable et la plus aimée de Dieu, et sa première amante ! Ah ! daignez agréer l'amour du pécheur le plus ingrat, le plus misérable du monde, mais qui, se voyant délivré de l'enfer par votre intercession, et comblé de vos bienfaits, sans aucun mérite de sa part, brûle de la plus vive ardeur pour vous. Je voudrais, s'il était possible, faire comprendre à tous ceux qui ne vous connaissent pas combien vous êtes digne d'être aimée, afin que tous vous aiment et vous honorent. Et même, je voudrais mourir pour votre amour, en défendant votre virginité, votre maternité divine, votre immaculée Conception, si la mort est nécessaire pour défendre vos glorieuses prérogations.

O Mère bien-aimée ! agréez cette expression de mes sentiments ; ne permettez pas que votre serviteur, qui vous aime, soit exposé à devenir l'ennemi de votre Dieu que vous aimez tant ! Voilà pourtant ce que j'étais autrefois, hélas ! quand j'offensais mon divin maître. Mais alors, je ne vous aimais pas, ô Marie ! je ne me souciais pas d'être aimé de vous ; maintenant, au contraire, mon plus grand désir, après la grâce de Dieu, est de vous aimer et d'être aimé de vous ! Mes fautes passées ne m'interdisent pas cette douce espérance ; car, je le sais, ô Reine si bonne et si généreuse ! vous daignez aimer les plus misérables pécheurs qui reviennent à vous ; et jamais vous ne vous laissez vaincre en amour ! O mon aimable Souveraine ! je veux aller vous

aimer en paradis : là, prosterné à vos pieds, je connaîtrai mieux combien vous êtes aimable, et ce que vous avez fait pour mon salut. Ainsi, je vous aimerai d'un plus grand amour, je vous aimerai éternellement sans craindre de jamais cesser de vous aimer. O Marie, j'ai la ferme espérance d'être sauvé par votre intercession. Priez Jésus pour moi ; je ne veux pas d'autre protection ; vous me sauverez vous-même, vous êtes mon Espérance ! Voici mon refrain pour la vie :

O Marie! ô mon Espérance!
C'est vous qui me sauverez!

CHAPITRE IX

O clemens! ô pia.

Clémence et bonté de Marie.

§ unique

Combien sont grandes la clémence et la bonté de Marie.

S. Bernard, exaltant l'extrême bonté de Marie pour les misérables humains, l'appelle la Terre promise de Dieu, d'où devaient couler le lait et le miel : *Terra repromissionis Maria, lacte et melle manans.* (In salve R). D'après S. Léon, le cœur de Marie est doué d'une telle miséricorde qu'elle mérite d'être appelée, non seulement Reine miséricordieuse, mais la Miséricorde même : *Maria adeo prædita est misericordiæ visceribus, ut non solum misericors, sed ipsa misericordia dici promereatur* (De Nat. Dom.). S. Bonaventure, considérant que la Vierge a été élevée à la dignité de Mère de Dieu, en faveur des misérables, et que le Très-Haut lui a confié le trésor

des grâces, considérant ensuite le vif intérêt qu'elle porte à tous les malheureux, et qui la rend si riche en bonté qu'elle paraît avoir l'unique désir de soulager les nécessiteux, ce saint Docteur disait qu'en regardant la Reine des cieux, il n'apercevait plus la justice, mais uniquement la miséricorde divine, dont elle est remplie : *Certe, Domina, cum te aspicio, nihil nisi misericordiam cerno; nam pro miseris Mater Dei facta es, et tibi miserendi officium est commissum; undique sollicita es de miseris, misericordia vularis, solum misereri videris appetere* (Stim. d. am. 3). En un mot, la bonté de Marie est si grande que, selon l'abbé Gueric, ses entrailles maternelles ne peuvent un seul instant cesser de produire pour nous des fruits de bonté : *Cujus viscera nunquam desinunt fructum parturire pietatis* (1 De Assumpt). Ah! s'écrie S. Bernard, que peut-il jaillir d'une source de bonté, sinon de la bonté? *Quid de fonte pietatis procederet, nisi pietas* (Dom. 1 p. Epiph)?

Aussi, la Sainte Vierge est comparée à l'olivier : *Quasi oliva speciosa in campis* (Eccli. 24). En effet, le fruit de l'olivier produit de l'huile, symbole de la miséricorde; ainsi les mains de Marie ne peuvent produire que des grâces et des miséricordes. On peut donc justement appeler Marie, la source, la mère de l'huile, dit le vénérable Louis Dupont, car elle est la Mère de la miséricorde : *Optime dici potest Mater olei, est enim mater misericordiae* (L. 1 in Cant.). Ainsi, quand nous recourons à cette tendre Mère, pour lui demander l'huile de sa bonté, nous n'avons pas à craindre qu'elle nous la refuse, comme les vierges prudentes la refusèrent aux vierges folles, en alléguant l'insuffisance de leur provision : *Ne forte non sufficiat nobis et vobis* (Matth. 25). Non, Marie est trop riche, l'huile ne peut lui manquer; selon l'expression de S. Bonaventure, elle est remplie de l'huile de la miséri-

corde : *Maria plena est oleo pietatis* (Spec. B. V. 7). Aussi, est-elle appelée par l'Eglise, non seulement Vierge prudente, mais Vierge très-prudente; pour nous rappeler qu'elle est assez riche de grâce et de bonté pour nous en pourvoir tous abondamment, sans risquer de s'épuiser elle-même; ce sont les expressions d'Hugues de Saint-Victor : *Gratia plena, in tantum plena, ut ex tuo redundante oleo totus hauriat mundus ; si enim prudentes virgines oleum acceperunt in vasis cum lampadibus, tu, prudentissima virgo, gestasti vas redundans et indificiens, ex quo, effuso oleo misericordiae, omnium lampades illuminares* (De verb. inc. 3).

Mais pourquoi est-il dit que ce bel olivier est au milieu des champs, *In campis*? Pourquoi n'est-il pas dans un jardin entouré de murs ou de haies? Hugues de Saint-Victor nous répond : *Ut omnes ad ipsam respiciant, omnes ad ipsam confugiant* (De Ass. 2). Afin que tous le voient et s'en approchent, pour obtenir le remède à leurs maux. S. Antonin confirme cette belle pensée, en disant : Quand un olivier est exposé dans une campagne ouverte à tout le monde, chacun peut aller cueillir les fruits; de même, tous les hommes, justes et pécheurs, peuvent recourir à Marie, pour goûter les effets de sa miséricorde : *Ad olivam in campis omnes possunt accedere, et accipere fructum ejus ; sic ad Mariam et justi et peccatores accedere possunt, ut inde misericordiam accipiant*. Puis il ajoute : Oh! combien de condamnations la Bienheureuse Vierge a invoquées par son intercession en faveur des pécheurs qui recourent à elle! *Oh! quot sententias flagellorum, quæ meruit mundus propter peccata sua, hæc sanctissima virgo misericorditer revocavit* (P. 3. t. 31)! Quel refuge plus assuré pouvons-nous trouver ailleurs que dans le cœur compatissant de Marie, nous dit le pieux Thomas à Kempis? Dans ses bras, le pauvre trouve un abri, le malade un remède,

l'affligé une consolation, le cœur perplexe un conseil, le délaissé un appui! *Non est tutior locus ad latendum quam sinus Mariæ; ibi pauper habet domicilium, ibi infirmus invenit remedium, ibi tristis accipit solatium, ibi turbatus meretur consilium, ibi destitutus acquirit juramentum* (Ad nov).

Quel serait notre malheur, si nous n'avions pas cette Mère de miséricorde, si attentive, si empressée à nous secourir dans nos misères? Où la femme manque, dit l'Esprit-Saint, le malade souffrant gémit : *Ubi non est mulier, ingemiscit egens* (Eccli. 36). Cette femme, c'est Marie, nous assure S. Jean Damascène; si elle nous manque, nous sommes infirmes et souffrants; *Ingemiscit infirmus, ubi non fuerit hæc sanctissima mulier*. En effet, Dieu veut que toutes les grâces soient accordées en considération des prières de Marie; si ces prières manquent, il n'y a plus aucune espérance de miséricorde; le Seigneur l'a déclaré à Ste Brigitte : *Nisi preces matris meæ intervenirent, non esset spes misericordiæ* (Rev. 1. 6).

Mais pouvons-nous craindre que Marie ne voie pas nos misères, ou n'y compatisse pas? Non; elle les voit mieux que nous, et s'y intéresse tendrement. Entre tous les saints, nul ne s'attendrit sur nos maux, comme la Bienheureuse Vierge, dit S. Antonin : *Non reperitur aliquem sanctorum ita compati in infirmitatibus sicut mulier hæc, beata virgo Maria* (P. 4. t. 15). Aussi, dès qu'elle aperçoit une misère, elle accourt à l'instant, elle offre les secours de sa miséricorde; cet éloge lui est adressé par Richard de Saint-Victor : *Ubicumque fuerit miseria tua currit et succurrit misericordia* (In cant. 23). Joignons à l'appui la pensée de Mendoza : O Vierge Mère! dès que vous découvrez nos besoins, vous répandez à pleines mains vos miséricordes : *Itaque, ó virgo Mater! ubi nostras miserias invenis, ibi tuas misericordias effundis*

(In 1 Reg. c. 4). Et notre bonne Mère ne cessera jamais de remplir ce ministère de bienfaisance, comme elle nous l'assure elle-même : *Et usque ad futurum sæculum non desinam, et in habitatione sancta coram ipso ministravi* (Eccli. 24). C'est l'interprétation du cardinal Hugues : *Usque ad futurum sæculum, quod est sæculum beatorum, non desinam miseris subvenire, et pro peccatoribus orare* Je ne cesserai pas, jusqu'au dernier avènement, de secourir les hommes, de prier pour les pécheurs, afin de les sauver du malheur éternel.

Suétone rapporte que l'empereur Titus avait une telle ardeur pour accorder ses grâces, que les jours où il n'avait pas eu occasion d'être généreux, il disait avec tristesse : « *Diem perdidit* : J'ai perdu ma journée, car je l'ai passée sans faire du bien à personne. » Vraisemblablement, Titus parlait plutôt par vanité, ou par une recherche ambitieuse de l'estime, que par un sentiment de pure charité; mais notre Reine Marie; si jamais il lui arrivait de passer un jour sans accorder de grâces parlerait ainsi, uniquement parce qu'elle est pleine de charité, parce qu'elle a un extrême désir de nous faire du bien. Elle est plus ardente à nous combler de ses bienfaits, dit Bernardin de Bustis, que nous le sommes pour les recevoir : *Plus desiderat ipsa facere tibi bonum, et largiri gratiam, quam tu accipere concupiscas*. Aussi, ajoute-t-il, si vous recourez à elle, vous la trouverez toujours les mains pleines de miséricordes et de libéralité : *Invenies eam in manibus plenam misericordia et largitate* (Marial. 25).

Rébecca fut une figure de Marie. Le serviteur d'Abraham lui demanda de l'eau pour boire; elle répondit : « Je vous en donnerai non-seulement pour vous, mais encore pour tous vos chameaux. » *Quin et camelis tuis hauriam aquam, donec cuncti bibant* (Gen. xxiv). Ce trait inspire à S. Bernard ces paroles qu'il adresse à la Bienheureuse Vierge : *Domina!*

nec puero Abrahæ tantum, sed et camelis tribuas de supereffluenti hydria tua (In sig. m.). Comme s'il disait : O Marie ! vous êtes pleine de bonté, et plus libérale que Rébecca ; aussi, non contente de répandre vos bienfaits sur le serviteur d'Abraham, qui représente les fidèles serviteurs de Dieu, vous les communiquez même aux chameaux, figure des pécheurs ! Rébecca donna plus que l'on ne demandait ; ainsi Marie dépasse nos prières par ses dons. La générosité de Marie, dit Richard de Saint-Laurent, ressemble à celle de son divin Fils qui accorde toujours plus qu'on ne lui demande, et qui, pour cette raison, est appelé par S. Paul un Dieu riche de grâces, les répandant largement sur ceux qui l'invoquent : *Dives in omnes qui invocant illum* (Rom. x).

Voici les paroles de Richard : *Largitas Mariæ assimilat largitatem Filii sui, qui dat amplius quam petatur* (De Laud. v). De là, cette prière du dévot Guillaume de Paris à la Vierge : Priez vous-même pour moi, car vous solliciterez les grâces de Dieu pour moi avec plus de dévotion que moi-même ; et vous m'obtiendrez plus que je n'oserais demander : *Majori devotione orabis pro me, quam ego auderem petere ; et majora etiam impetrabis, quam petere præsumam* (Rhet. div. 18).

Quand les Samaritains refusèrent de recevoir Jésus-Christ et sa doctrine, S. Jacques et S. Jean dirent au divin Maître : « Voulez-vous, Seigneur, que nous commandions au feu du ciel de descendre sur eux et de les dévorer ? » Mais le Sauveur fit cette réponse : « Vous ignorez quel esprit doit vous animer ! » *Nescitis cujus spiritus estis* (Luc. ix). C'est-à-dire : Mon esprit est miséricorde et douceur ; je suis venu du ciel pour sauver les pécheurs et non pour les punir ; et vous demandez leur perte ! Quoi ! du feu ! des châtiments ! taisez-vous, ne me parlez plus de châtiments, ce n'est pas là mon esprit. Or, l'esprit de Marie est absolument l'esprit de son Fils ;

et, sans aucun doute, elle est toute portée à la miséricorde; en effet, comme elle l'a dit à Ste Brigitte, elle est appelée Mère de miséricorde; et la miséricorde même de Dieu l'a fait si compatissante et si douce envers tout le monde : *Ego vocor mater misericordiæ; vere, filia, misericordiæ filii mei fecit me misericordem* (Rev. II, 23). Aussi, interprétant le passage de l'Apocalypse où S. Jean voit Marie revêtue du soleil : *Et signum magnum apparuit in cælo; mulier amicta sole* (Apoc. XII); S. Bernard adresse ces paroles à la Vierge : *Vestis solem, et ipsa sole vestiris* (In sign. m.). Vous avez revêtu de notre chair le soleil, le Verbe divin; à son tour, le soleil vous revêt de sa puissance et de sa miséricorde.

Telle est donc la bonté, la clémence de notre Reine : quand un pécheur implore son assistance, dit encore S. Bernard, elle ne discute point ses mérites, s'il est digne d'être exaucé ou non, mais elle exauce, elle secourt tous ceux qui se présentent : *Non discutit merita, sed omnibus sese exorabilem præbet* (ibid.). Voilà pourquoi, selon la remarque de S. Hildebert, Marie est comparée à la lune : *Pulchra ut luna* (Cant. VI). En effet, la lune répand sa bienfaisante influence sur les corps les plus bas de la terre; ainsi Marie éclaire et assiste les pécheurs les plus indignes : *Pulchra ut luna, quia pulchrum est benefacere indignis*. La lune reçoit toute sa lumière du soleil, elle va néanmoins plus vite que lui; ce que le soleil fait en un an, elle le fait en un mois, suivant la remarque d'un auteur : *Quod sol facit in anno, luna facit in mense* (Joan. à S. G. 1 de cælo). Par une raison semblable, selon S. Anselme, nous obtenons parfois plus vite la grâce du salut par l'invocation de Marie, que par l'invocation de Jésus : *Velocior est nonnunquam salus, memorato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu* (De Excell. v, 6). Hugues de Saint-Victor ajoute : Si nos péchés nous font craindre de nous approcher de Dieu, parce que nous avons

offensé en lui une majesté infinie, n'hésitons pas devant Marie, en qui nous ne trouvons rien de redoutable ; oui, elle est sainte, immaculée, elle est la Reine de l'univers, la Mère de Dieu ; mais elle est de notre nature, fille d'Adam comme nous : *Si pertimescis ad Deum accedere, respice ad Mariam; non illic invenis quod timeas; genus tuum vides.*

En un mot, dit S. Bernard, tout dans Marie est grâce et bonté ; comme Mère de miséricorde, elle s'est faite toute à tous ; par sa grande charité, elle s'est rendue débitrice des justes et des pécheurs ; elle ouvre à tous le sein de sa miséricorde, afin que tous y viennent puiser : *Plena omnia pietatis et gratiæ, quæ ad eam pertinent; denique, omnibus omnia facta est, sapientibus et insipientibus copiosissima charitate debitricem se fecit; omnibus misericordiæ sinum aperit, ut de plenitudine ejus accipiant universi* (In sig. m.). Ainsi, comme le démon cherche toujours à dévorer tant qu'il peut, selon l'avertissement de S. Pierre : *Circuit quærens quem devoret* ; de même, par opposition, dit Bernardin de Bustis, Marie cherche toujours à donner la vie et le salut à qui elle peut : *Ipsa semper circuit quærens quem salvæet* (Marial. III).

Persuadons-nous aussi, d'après S. Germain, que la protection de Marie est plus grande et plus puissante que tout ce que nous pouvons imaginer : *Patrocinium tuum majus est quam comprehendi possit* (De Zon. Deip.). Et d'où vient, demande Pelbart, que le Seigneur, si rigoureux contre les moindres fautes dans l'ancienne loi, est aujourd'hui si prodigue de miséricorde envers les plus grands pécheurs ? *Quare parcit nunc mundo Deus, qui olim etiam multo his minora peccata acrius punivit?* Il répond : *Totum hoc facit propter beatam Virginem et ejus merita* : Dieu est si clément, pour l'amour de la Vierge, et en considération de ses mérites (Stell. II, 2). Ah ! s'écrie S. Fulgence, depuis combien de temps le

monde ne serait-il pas abîmé, si Marie ne l'avait contenu par son intercession : *Cœlum et terra jam dudum ruissent, si Maria suis precibus non sustentasset!* Mais nous pouvons en toute sûreté, dit Arnauld de Chartres, nous présenter à Dieu, en espérer tous les biens, maintenant que le Fils est notre médiateur auprès du Père, et la Mère auprès du Fils. Comment le Père n'exaucerait-il pas son Fils lui montrant les plaies qu'il a subies pour les pécheurs? Comment le Fils n'exaucerait-il pas sa Mère lui montrant le sein qui l'a nourri? *Securum jam accessum habet homo ad Deum; ubi Mediatorem causæ suæ habet Filium ante Patrem, et ante Filium Matrem. Christus Patri ostendit latus et vulnera; Maria Christo pectus et ubera* (De Laud. B. M.). S. Pierre Chrysologue dit, avec une admirable énergie : Cette Vierge unique, ayant logé le Seigneur dans son chaste sein, exige pour prix de l'hospitalité, la paix du monde, le salut des enfants perdus, la vie des morts : *Una puella sic Deum in sui pectoris capit hospitio, ut pacem terris, salutem perditis, vitam mortuis, pro ipsa domi exigat pensione* (Serm. CXL).

Combien de pécheurs mériteraient d'être condamnés par la justice de Jésus, s'écrie l'abbé de Celles, et qui sont sauvés par la clémence de Marie ! Car elle est le Trésor de Dieu, la Trésorière de toutes les grâces ; ainsi, notre salut est entre ses mains : *Sæpe, quos justitia Filii potest damnare, Matris misericordia liberat; quia Thesaurus Domini est et Thesauraria gratiarum, salus nostra in manibus illius est* (Cant. de V. M. Pr.). Recourons donc toujours à cette auguste Mère de miséricorde, avec le ferme espoir d'être sauvés par son intercession ; puisqu'elle est, comme l'appelle Bernardin de Bustis, notre salut, notre vie, notre espérance, notre conseil, notre refuge, notre secours : *Hæc est nostra salus, vita, spes, consilium, refugium, auxilium nostrum* (Marial. i. 6). Marie, dit encore S. Antonin, est précisé-

ment ce trône de la grâce, auquel l'Apôtre nous exhorte à recourir avec confiance, afin d'obtenir la divine miséricorde et tous les secours nécessaires au salut : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno* (Hebr. IV). Le saint docteur ajoute : *Ad thronum gratiæ, scilicet ad Mariam* (P. IV, t. XV). Voilà pourquoi Ste Catherine de Sienne la nomme : Dispensatrice de la divine miséricorde : *Administratrix misericordiæ*.

Concluons par cette belle et tendre exclamation de S. Bernard, sur ces paroles : *O clemens ! o pia ! o dulcis Virgo Maria !* O Marie, dit-il, vous êtes clémente envers les misérables, bonne envers ceux qui vous prient, douce envers ceux qui vous aiment ; vous êtes clémente envers les pénitents, bonne envers ceux qui font des progrès, douce envers ceux qui sont arrivés à la perfection ! Vous montrez votre clémence en nous préservant des châtimens, votre bonté en nous dispensant les grâces, votre douceur en vous donnant à ceux qui vous cherchent : *O clemens indigentibus, pia exorantibus, dulcis diligentibus ! O clemens pœnitentibus, pia proficientibus, dulcis contemplantibus ! O clemens liberando, pia largiendo, dulcis te donando* (In Salve.R.).

EXEMPLE

Le Père Charles Bovio (Es. e Mir. p. 5 et 32) rapporte qu'à Dozmanns, en France, un homme marié entretenait un commerce criminel avec une femme. Son épouse indignée appelait continuellement les châtimens de Dieu sur les deux coupables. Un jour, principalement, elle était dans une église, devant l'autel de la Vierge, et lui demandait justice contre celle qui lui avait ravi l'affection de son époux. Or, la pécheresse venait aussi prier à cet autel, et y récitait chaque jour un *Ave Maria*. Une nuit, la divine

Mère apparut à l'épouse affligée, qui, à cette vue, répète son invocation ordinaire : « Justice, ô Mère de Dieu, justice ! » Marie lui répondit : « Quoi ! justice ! c'est à moi que vous demandez justice ! Adressez-vous à d'autres ; moi, je ne le puis ! Sachez que cette pécheresse me récite chaque jour une prière, et je ne puis souffrir que la personne qui récite cette prière soit punie pour ses péchés. » A l'aube du jour, cette pauvre femme se rendit à la même église pour y entendre la messe ; en sortant, elle rencontra celle qui lui causait tant de peines. Elle l'injurie aussitôt, l'appelant : sorcière, et lui reprochant d'ensorceler même la Sainte Vierge. On lui cria : « Taisez-vous ! Que dites-vous là ? » Elle répondit : « J'ai trop raison de parler ; la Sainte Vierge m'est apparue ; comme je lui demandais justice, elle m'a répondu qu'elle ne pouvait m'exaucer à cause d'une prière que cette scélérate lui récite tous les jours. » On demanda à l'accusée quelle prière elle récitait à la Mère de Dieu. Elle répondit que c'était l'*Ave Maria*. Mais voyant de quelle miséricorde la Bienheureuse Vierge usait envers elle pour cette simple dévotion, la pécheresse alla se jeter aux pieds de la sainte image ; et là, devant tout le monde, demanda pardon du scandale qu'elle avait donné, et fit vœu de continence pour le reste de ses jours. Bientôt même, elle prit l'habit religieux, se construisit une cellule dans le voisinage de l'église, s'y renferma, et persévéra dans les exercices de la pénitence jusqu'à la mort.

PRIÈRE

O Mère de miséricorde ! puisque vous êtes si compatissante ; puisque vous avez un tel désir de faire du bien à des misérables tels que nous, et d'exaucer nos demandes ; je viens, moi, le plus misérable de tous, implorer votre bonté, solliciter une faveur. Que d'autres vous demandent la santé, les biens, les avan-

tages temporels ; pour moi, ô Marie ! je vous demande ce que vous désirez le plus de moi, ce qui est le plus conforme et le plus agréable à votre très saint cœur. Vous êtes si humble ; obtenez-moi donc l'humilité et l'amour des humiliations. Vous êtes si patiente dans les épreuves de la vie ; obtenez-moi la patience dans les contrariétés. Vous êtes si remplie de l'amour de Dieu ; obtenez-moi le don du pur et saint amour. Vous êtes remplie de charité pour le prochain ; obtenez-moi la charité envers tous, et surtout envers mes ennemis. Vous êtes toujours unie à la divine volonté ; obtenez-moi une entière conformité à toutes les volontés de Dieu sur moi. En un mot, vous êtes la plus sainte de toutes les créatures, ô Marie ! rendez-moi saint ! L'amour ne vous manque point ; vous voulez et vous pouvez également me faire du bien ; je puis trouver un seul obstacle à vos grâces : ou ma négligence à vous invoquer, ou mon peu de confiance en votre intercession ; mais cette fidélité à vous invoquer et cette confiance en vous doivent être encore un de vos dons. Je vous les demande, je les attends de vous, je les espère de vous, ô Marie ! ô ma Mère ! mon espérance, mon amour, ma vie, mon refuge, mon secours et ma consolation ! Amen !

CHAPITRE X

O dulcis Virgo Maria!

Douceur du nom de Marie.

§ unique.

Combien le nom de Marie est doux pendant la vie et à la mort.

Le grand nom de Marie, donné à la Mère de Dieu, n'a pas été trouvé sur la terre, ni inventé par l'esprit ou le caprice des hommes, comme les autres

noms ; il descend du ciel, a été imposé par un décret divin, comme l'attestent S. Jérôme (De Nat. M. V.), S. Epiphane (De Præs. Deip.), S. Antonin (hist. 1. 4) et d'autres auteurs. Ce nom est tiré du trésor de la Divinité, dit S. Pierre Damien : *De thesauro Divinitatis Mariæ nomen evoluitur* (S. de Ann.). O Marie ! ajoute Richard de Saint-Laurent, votre nom sublime et admirable est sorti du trésor de la Divinité ; car c'est la sainte Trinité toute entière qui vous a donné ce nom, le plus élevé de tous après celui de votre divin Fils, et qui l'a enrichi d'une telle majesté, d'une telle puissance, que tout genou, dès qu'il est prononcé, doit fléchir de respect dans le ciel, sur la terre et aux enfers : *Dedit tibi, Maria, tota Trinitas nomen quod est super omne nomen, post nomen Filii tui, ut in nomine tuo omne genuflectatur, cœlestium, terrestrium, et infernorum* (De Laud. B. M. 1). Mais, entre les autres prérogatives que le Seigneur a voulu attacher au nom de Marie, considérons ici combien il l'a rendu doux aux serviteurs de cette céleste Reine, soit pendant la vie, soit à l'heure de la mort. Voyons d'abord combien il est doux pendant la vie. Le S. Anachorète Honorius trouve le nom de Marie plein de tout ce qu'il y a de douceur et de suavité en Dieu : *Hoc nomen Mariæ plenum est omni dulcedine ac suavitate divina*. Aussi le glorieux S. Antoine de Padoue retrouvait dans le nom de Marie les mêmes charmes que S. Bernard goûtait dans celui de Jésus. Le nom de Marie, comme le nom de Jésus, disait-il, est pour ses serviteurs une joie au cœur, un miel à la bouche, une mélodie à l'oreille. *Nomen Jesu, nomen Mariæ, jubilus in corde, mel in ore, melos in aure*. Le vénérable Juvenal Ancina, évêque de Saluce, comme le dit son historien, éprouvait, en prononçant le nom de Marie, une telle douceur sensible qu'il se léchait les lèvres. On lit aussi qu'une dame de Cologne dit à l'évêque Massilius : « Toutes les

fois que je prononce le nom de Marie, je sens dans la bouche une saveur plus douce que le miel. » Massilius le prononça depuis avec la même dévotion, et sentit la même douceur.

Les anges demandèrent trois fois le nom de la Vierge dans son Assomption, comme on le voit dans le Cantique des Cantiques; d'abord : *Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi?* (cap. 3). Ensuite : *Quæ est ista quæ progreditur quasi aurora consurgens?* (cap. 6). Enfin : *Quæ est ista quæ ascendit de deserto deliciis affluens?* (cap. 8). Richard de Saint-Laurent demande pourquoi les anges demandèrent si souvent le nom de cette Reine. Et il répond : *Forsitan quia dulce nomen sibi desiderant responderi* : C'est vraisemblablement la suavité de ce nom qui les engage à solliciter souvent le bonheur de l'entendre (De Laud. B. M. 1. 2). Mais ne parlons pas ici de cette douceur sensible, accordée à un trop petit nombre; parlons spécialement de la douceur salutaire de consolation et de force que le nom de Marie procure communément à ceux qui le prononcent avec dévotion.

L'abbé Francon dit à ce sujet qu'après le saint nom de Jesus, le nom de Marie est si riche en toute sorte de biens, qu'on ne peut prononcer, sur la terre ou dans le ciel, un nom qui porte plus de grâces, d'espérances et de consolations aux âmes dévotes : *Neque enim, post Filii sui nomen, aliud nomen cælum aut terra nominat, unde tantum gratiæ, tantum spei, tantum suavitatis piæ mentes concipiant.* En effet, ajoute-t-il, le nom de Marie renferme je ne sais quoi d'admirable, de doux et de divin; et s'il rencontre des cœurs amis, il y répand une odeur de sainte suavité, et il conclut : La merveille de ce grand nom, la voici : mille fois répété, il est toujours écouté comme nouveau par ceux qui aiment l'auguste Vierge, parcequ'ils goûtent toujours la même douceur à l'entendre : *Nomen namque Mariæ*

mirum quid suave, ac divinum, in se continet, ut, cum sonuerit amicis cordibus, amicæ suavitatis odorem spiret. Et mirum illud est de nomine Mariæ, ut, millies auditum, semper audiatur quasi novum (De grat. D. 6).

Le bienheureux Henri Suzon parlant aussi de cette douceur, nous dit qu'en prononçant le nom de Marie pénétré d'une telle confiance, embrasé d'un tel amour, que, parmi les transports de joie, et les larmes dont il accompagnait ce nom chéri, il aurait désiré que le cœur lui bondît de la poitrine sur les lèvres; car, dit-il, ce nom si doux se liquéfiait, comme un rayon de miel, au fond de son âme. Après quoi, il s'écriait : « O nom plein de suavité! O Marie! que devez-vous être vous-même, si votre nom seul est si aimable et si gracieux! »

Le cœur brûlant de S. Bernard adresse à sa bonne Mère ces paroles de tendresse : *O magna, ô pia, ô multum amabilis Maria! tu nec nominari potes, quin accendas, nec cogitari, quin recrees affectus diligentium te* (Deprec. ad V). O grande, ô pieuse, ô tout aimable Vierge Marie! votre nom est si doux, si aimable qu'on ne peut le prononcer sans être aussitôt embrasé d'amour, et pour vous et pour Dieu! Il suffit que votre nom se présente à la pensée de ceux qui vous aiment, pour les consoler, et ranimer puissamment leur amour! Ah! si les richesses consolent les pauvres, en soulageant leurs misères, combien plus, ajoute Richard de Saint-Laurent, votre nom, ô Marie! nous consolera dans nos misères, puisque, bien mieux que les richesses de la terre, il adoucit les maux de la vie présente! *Mariæ nomen longe melius quam divitiæ, quia melius angustiam relevat* (De Laud. B. M.).

En un mot, votre nom, ô Mère de Dieu! est tout rempli de grâces et de bénédictions divines, comme le dit S. Méthode : *Tuum, Dei Genitrix, nomen divinis benedictionibus et gratiis ex omni parte re-*

fertum (De Sim. et Anna). Et, comme le déclare S. Bonaventure, on ne peut le prononcer, sans en retirer quelques biens : *Nomen tuum devote nominari non potest sine nominantis utilitate* (Spec. B. V. 9). Trouvez le pécheur le plus endurci, le plus désespéré, dit le pieux Idiota ; s'il vous nomme seulement, ô Vierge toute clémente ! telle est la vertu de votre nom ; sa dureté s'amollira aussitôt merveilleusement, et vous élèverez ce misérable à l'espérance du pardon et de la grâce : *Tanta est virtus tui sanctissimi nominis, ô semper benedicta virgo Maria! quod mirabiliter emollit duritiam cordis humani; peccator per te respirat, in spe veniæ et gratiæ* (Cant. de V. M.).

Votre doux nom, dit S. Ambroise, est un parfum ! Oh ! que ce parfum descende au fond de nos âmes, ce parfum par lequel Marie exhalait l'odeur de la grâce divine ! *Unguentum nomen tuum. Descendat istud unguentum in animæ præcordia, quo sancta Maria divinæ gratiæ spiramenta redolet* (Inst. Virg. 13). Voici donc ce que le saint vous demandait par cette prière : O Reine ! inspirez-nous de vous invoquer souvent avec amour et confiance ! Car cette invocation de votre nom est un signe que l'on possède la grâce de Dieu, ou une assurance de la recouvrer bientôt.

Oh ! oui, s'écrie Ludolphe de Saxe, le souvenir de votre nom console les affligés, ô Marie ! il remet les égarés dans la voie du salut, il fortifie les pécheurs contre le désespoir, comme l'assure Ludolphe de Saxe : *O Maria! tui recordatio nominis mæstos lætificat, errantes ad viam salutis revocat, et peccatores ne desperent confortat* (Vita Christi. p. 2. c. 86). Et le dévot Pelbart ajoute : Comme Jésus, par ses cinq plaies, a préparé au monde le remède pour tous les maux, ainsi, Marie, par la vertu de son saint nom, composé de cinq lettres, procure tous les jours le pardon aux pécheurs : *Sic Maria, suo sanctissimo nomine, quod*

quinque litteris constat, confert quotidie veniam peccatoribus (Stell. 6. 1). Aussi, le nom de Marie est comparé à l'huile : *Oleum effusum nomen tuum*. Voici, sur ces paroles, le commentaire d'Alain des îles : *Gloria nominis ejus oleo effuso comparatur; oleum egrotantem sanat, odorem parit, flammam nutrit* (In Cant. 1). L'huile guérit les malades, exhale une odeur, nourrit la flamme; ainsi, le nom de Marie guérit les pécheurs, récrée les âmes et les embrase du divin amour. Pour cette raison Richard de Saint-Laurent exhorte les pécheurs à invoquer ce nom puissant; ce nom tout seul suffit pour les délivrer de leurs maux, la maladie, même la plus pernicieuse, est vaincue par sa vertu salutaire : *Peccator, ad Mariæ nomen confugias; ipsum solum sufficit ad medendum; nulla enim pestis quæ, ad nomen Mariæ, non cedit continuo* (De Laud. V. 1. 2). D'autre part, les démons redoutent à tel point la Reine du ciel, nous assure Thomas à Kempis, qu'ils fuient à l'instant celui qui l'a prononcé, comme ils fuiraient une flamme dévorante : *Expavescunt cœli reginam spiritus maligni, et diffugiunt, audito nomine ejus, velut ab igne* (Ad Nov. 23). La Bienheureuse Vierge révéla elle-même à Ste Brigitte, que le pécheur le plus froid envers Dieu, s'il invoque le nom de Marie avec la résolution de se convertir, peut éloigner le démon à l'instant même : *Nullus tam frigidus ab amore Dei est, nisi sit damnatus, si invocaverit hoc nomen hac intentione ut nunquam reverti velit ad opus solitum, quod non discedat ab eo statim diabolus*. Elle lui confirma cette vérité une autrefois en lui disant : Les démons venèrent et craignent tellement ce nom, qu'ils laissent échapper une âme de leurs griffes, dès qu'ils l'entendent prononcer : *Omnes dæmones verentur hoc nomen et timent; qui audientes hoc nomen Mariæ, statim relinquunt animam de unguibus, quibus tenebant eam*. D'autre part, dit aussi Notre-Dame à la même

sainte, pendant que les anges rebelles s'éloignent des pécheurs qui invoquent le nom de Marie, les bons anges se rapprochent de plus près encore des âmes justes qui le prononcent dévotement : *Angeli boni, audito hoc nomine, statim appropinquant magis justis* (Rev. I. I. 9).

Selon S. Germain, comme la respiration est un signe de vie, ainsi l'invocation fréquente du nom de Marie est un signe, ou que déjà la grâce vit en nous, ou qu'elle y revivra bientôt ; car ce nom puissant a la vertu d'obtenir à ceux qui l'invoquent, les secours de Dieu et la vie : *Quomodo corpus vitalis signum operationis habet respirationem, ita sanctissimum nomen tuum, ô virgo! quod in ore servorum tuorum versatur assidue, vitæ et auxilii non solum signum est, sed etiam ea procurat et conciliat* (De Zona Deip.). Enfin, selon l'expression de Richard de Saint-Laurent, ce nom admirable est comme une tour inexpugnable, où les pécheurs trouvent un refuge contre la mort, où les pécheurs de tout degré, même les plus désespérés, trouvent le salut. *Turris fortissima nomen Dominæ; ad ipsam fugiet peccator et liberabitur; hæc defendit quos libet et quantumlibet peccatores* (De Laud. V. 11). Et cette forte tour, ajoute-t-il, non seulement délivre les pécheurs des châtimens qu'ils ont mérités, mais encore protège les justes contre les assauts de l'enfer ; après le nom de Jésus, aucun n'offre aux hommes autant de secours, autant de moyens de salut que l'auguste nom de Marie : *Non est in aliquo nomine tam potens adjutorium; nec est aliquod nomen datum hominibus, post nomen Jesu, ex quo tanta salus refundatur hominibus* (De Laud. V. 2).

Et spécialement, pour la chasteté, on le sait partout, et les serviteurs de Marie en font tous les jours l'expérience, le nom tout-puissant de Marie donne la force contre les tentations de la chair. Sur ces paroles de S. Luc : *Et nomen virginis Maria,*

(Luc. 1), le même Richard fait observer que les deux mots *Marie* et *Vierge* sont joints immédiatement par l'Évangéliste, pour nous faire entendre que le nom de cette Vierge très-pure doit être inséparablement uni à la chasteté : *Nomini Mariæ virginitas et sanctitas inseparabiliter sunt adjuncta* (Ibid). Aussi, S. Pierre Chrysologue dit que le nom de Marie est un indice de chasteté : *Nomen hoc, indicium castitatis* (Serm. 146). Ainsi, dans le doute, si l'on a consenti à une tentation impure, celui qui se souvient d'avoir invoqué le nom de Marie, a un signe certain qu'il n'a pas blessé la chasteté.

En toute occasion donc, suivons le conseil de S. Bernard : *In periculis, in angustiis, in rebus dubiis, Mariam cogita, Mariam invoca; non recedat ab ore, non recedat a corde* (De Laud. B. M. hom. 2). Dans vos périls, dans vos embarras, dans vos doutes, pensez à Marie; que son nom soit toujours dans votre bouche, toujours dans votre cœur. Toutes les fois que nous sommes en danger de perdre la grâce de Dieu, pensons à Marie, invoquons Marie conjointement avec Jésus; car ces deux noms sont inséparables. Que ces deux noms si doux, si puissants ne s'éloignent jamais de nos cœurs ni de nos lèvres; ils nous donneront la force de résister invinciblement à toutes les tentations.

Les grâces promises par Jésus-Christ à ceux qui honorent le nom de Marie, sont bien précieuses, comme il a daigné le révéler lui-même à Ste Brigitte. Elle entendit Jésus parler à sa sainte Mère, et lui dire : Quiconque invoquera votre nom avec confiance, avec un ferme propos de conversion recevra trois grâces signalées : un parfait repentir de ses péchés, les moyens de satisfaire, et la force de parvenir à la perfection : de plus il aura le Paradis : *Habitatores mundi indigent tribus : contritione pro peccatis, satisfactione, fortitudine ad faciendum bona. Quicumque invocaverit nomen tuum, et spem*

habet in te cum proposito emendandi commissa, ista tria dabuntur ei, insuper et regnum cæleste. Et Jésus ajouta : Car vos paroles, ô ma Mère, me sont si douces et si agréables, que je ne puis vous refuser rien de ce que vous me demandez : *Tanta enim est mihi dulcedo in verbis tuis, ut non possim negare quod petis* (Rev. I. c. 50). S. Ephrem va jusqu'à dire : Le nom de Marie est la clef du ciel pour ceux qui l'invoquent dévotement : *Nomen Mariæ est reseratorium portæ cæli* (De Laud. Dei Gen.). Aussi S. Bonaventure a raison d'appeler Marie le salut de ceux qui l'invoquent : *O salus te invocantium!* comme si c'était la même chose d'invoquer le nom de Marie et d'obtenir le salut éternel; car Richard de Saint-Laurent nous assure que l'invocation de ce nom si saint et si doux nous mérite une grâce surabondante en cette vie et un sublime degré de gloire en l'autre : *Devota invocatio nominis hujus ducit ad virorem gratiæ in præsentî, et ad virorem gloriæ in futuro* (De Laud. B. M. 1. 2).

Concluons avec Thomas à Kempis : Si vous cherchez la consolation dans vos peines, recourez à Marie, invoquez Marie, honorez Marie, recommandez-vous à Marie, réjouissez-vous avec Marie, pleurez avec Marie, priez avec Marie, marchez avec Marie, cherchez Jésus avec Marie, désirez vivre et mourir avec Jésus et Marie. *Si consolari in omni tribulatione quæritis, accedite ad Mariam, Mariam invocate, Mariam honorate, Mariæ vos commendate; cum Maria gaudete, cum Maria dolete, cum Maria ambulate, cum Maria orate, cum Maria Jesum quærite, cum Maria et Jesu vivere et mori desiderate.* Par ce moyen, ajoute-t-il, vous avancerez toujours dans la voie du Seigneur; car Marie priera volontiers pour vous, et le Fils exaucera certainement la Mère : *Fratres, si ista exercetis, proficietis; Maria libenter pro vobis orabit, et Jesus libenter matrem suam exaudiet* (Ad Nov. I. 21).

Le saint nom de Marie est donc bien doux à ses serviteurs pendant leur vie, à cause des grâces distinguées qu'il leur procure, comme nous l'avons vu ; mais il leur devient encore plus doux au dernier moment, en leur obtenant une douce et sainte mort.

Le père Sertorio Caputo, de la compagnie de Jésus, exhortait tous ceux qui devaient assister les moribonds à leur répéter souvent le nom de Marie ; car, disait-il, ce nom de vie et d'espérance, prononcé à l'heure de la mort, suffit pour mettre en fuite les démons, et fortifier les mourants dans leursangoisses.

De même, S. Camille de Lellis a beaucoup recommandé à ses religieux de rappeler souvent aux moribonds l'invocation des noms de Jésus et de Marie. Il fut toujours fidèle à cette pratique à l'égard des autres ; mais il le fut pour lui-même à l'heure de sa mort, et avec les plus délicieuses consolations. En ce moment suprême, il prononçait les noms chéris de Jésus et de Marie, avec une telle tendresse, que les flammes d'amour dont il était consumé, embrasaient aussi les assistants ; enfin, les yeux fixés sur les images de Jésus et de Marie, et les bras en croix, il expira avec une sérénité céleste, prononçant jusqu'à la fin ces noms si doux de Jésus et de Marie. La courte prière, qui consiste à invoquer les saints noms de Jésus et de Marie, est tout à la fois, selon Thomas à Kempis, facile à retenir douce à méditer, efficace à nous protéger contre tous les ennemis du salut : *Hæc sancta oratio* : « *Jesus et Maria* » *brevis ad legendum, facilis ad tenendum, dulcis ad cogitandum, fortis ad protegendum* (Vall. lil). Heureux, s'écrie S. Bonaventure, celui qui aime votre doux nom, ô Marie ! *Beatus vir qui diligit nomen tuum, Maria!* Ce nom est si glorieux, si admirable ! tous ceux qui l'invoquent à la mort, peuvent mépriser les attaques de l'ennemi :

Gloriosum et admirabile est nomen tuum! qui illud retinent, non expavescunt in puncto mortis (Psalt. B. V. 1. 110).

Quel bonheur de mourir comme le père Fulgence d'Ascoli, capucin, qui rendit le dernier soupir en chantant :

O Marie! ô Marie! la plus belle des vierges! Je veux partir en votre compagnie!

Quel bonheur de mourir comme le bienheureux Henri, de l'ordre de Citaux, qui, selon les annales de l'ordre, expira en articulant le nom de Marie : *Inter ipsam dulcissimi nominis articulationem!*

Prions donc, pieux lecteurs, prions Dieu de nous accorder cette grâce, que la dernière parole sortant de nos lèvres au moment de la mort soit le nom de Marie, comme le désirait et le demandait S. Germain : *Dei Matris nomen sit mihi ultimus lingue loquentis motus* (In Annunt. Deip.). O mort bien douce! ô mort pleine de sécurité, la mort accompagnée et protégée de ce nom salulaire, de ce nom dont l'invocation à l'heure de la mort est divinement accordée au seuls prédestinés!

O ma douce Reine, ô ma Mère! Je vous aime avec ardeur; parceque, je vous aime, j'aime aussi votre nom. Je fais la résolution, et j'espère, avec votre secours, de l'invoquer toute ma vie, et à ma mort. Pour conclure, à la gloire de votre nom, je vous adresse la tendre prière de S. Bonaventure : Quand mon âme sortira de ce monde, venez au-devant d'elle, ô Notre-Dame! daignez la recevoir entre vos bras : *In exitu animæ meæ de hoc mundo, occurre illi, Domina! et suscipe eam.* Daignez la consoler par votre sainte présence; soyez son échelle et sa voie pour monter au paradis; obtenez-lui la grâce du pardon et l'éternelle repos! *Consolare eam vultu sancto tuo; esto illi scala et iter ad paradisum Dei; impetra ei indulgentiam pacis et sedem lucis.* O Marie, notre Avocate! défendez vos serviteurs, pre-

nez en mains leur cause au tribunal de Jésus-Christ :
Sustine devotos ante tribunal Christi; suscipe causam eorum in manibus tuis (Psalt. B. V. Ps. 113).

EXEMPLE

Le père Rho, (Sabb. del G.) et le père Lyrœus (Tris. Mar.) racontent le fait suivant. Vers 1465, dans la Gueldre, une jeune fille, nommée Marie, fut envoyée par son oncle au marché de Nimègue, pour acheter divers objets, avec ordre de se retirer le soir chez une tante qu'elle avait en cette ville. Elle obéit; mais elle fut durement repoussée par la tante. Elle se remit en chemin, pour revenir à la maison paternelle; mais voyant arriver la nuit, elle entra dans un tel dépit qu'elle appela le démon. Satan apparaît sous une forme humaine, et promet de l'aider à une condition. « Je suis disposée à tout, répondit la jeune personne. » « Voici tout ce que je veux, dit l'ennemi infernal; à l'avenir, vous ne ferez plus le signe de la croix, vous changerez de nom. » Elle répondit : « Je consens à ne plus faire le signe de la croix; mais j'aime trop le nom de Marie, je ne veux pas le changer. » Le démon lui répartit : « Alors, je vous refuse mon secours. » Enfin, après beaucoup de débats, il fut convenu qu'elle conserverait pour son nom la première lettre seulement, et qu'elle s'appellerait *Emme*. Puis, ils partirent pour Anvers, où cette malheureuse passa six années en cette exécrationnable compagnie, menant la vie la plus dissolue, la plus scandaleuse. Elle dit un jour au démon qu'elle voulait revoir son pays; après quelques répugnances, il fut contraint d'acquiescer à son désir. Comme ils entraient à Nimègue, on y représentait un drame tiré de la vie de la Sainte Vierge. A cette vue, la malheureuse, par un effet de la faible dévotion qu'elle conservait pour la Mère de Dieu, se mit à pleurer. « Que faisons-nous

ici? lui dit son compagnon; voulons-nous donner une autre comédie? » Il la saisit en même temps, pour l'entraîner ailleurs; mais elle résiste; alors, voyant qu'elle allait lui échapper, furieux, il l'élève en l'air et la jette au milieu du théâtre. La malheureuse raconte son histoire, et se confesse près du curé, qui la renvoie à l'évêque de Cologne, qui à son tour, la renvoie au Pape. Le saint Père entendit sa confession, et lui donna pour pénitence de porter continuellement trois anneaux; l'un au cou, deux aux bras. La pénitente obéit. Arrivée à Maëstricht, elle s'enferma dans un couvent de repentir, où elle vécut dans l'exercice des plus rudes pénitences. Un matin, en se levant, elle trouva ses trois anneaux rompus d'eux-mêmes; deux ans après, elle mourut en odeur de sainteté! Elle voulut être ensevelie avec ces trois mêmes anneaux, qui, d'esclave de l'enfer, l'avaient rendue l'heureuse captive de sa Libératrice.

PRIÈRE.

O Marie, auguste Mère de Dieu! ô Marie, ma Mère, il est vrai, je ne suis pas digne de prononcer votre nom; mais vous qui m'aimez et désirez mon salut, vous m'accorderez le pouvoir d'invoquer toujours, malgré l'impureté de ma langue, votre nom si saint, si puissant, ce nom, notre soutien pendant la vie, notre salut à l'heure de la mort. O Marie! la pureté, la douceur même, faites que votre nom soit désormais la respiration de mon âme. O ma Mère, quand je vous invoquerai, ne tardez pas à me secourir; car dans toutes mes tentations, dans toutes mes détresses, je ne cesserai jamais de vous appeler à mon secours, en répétant toujours : Marie! Marie! Oui, je l'espère, je le ferai pendant la vie, je le ferai particulièrement à l'heure de la mort, pour avoir le bonheur de louer éternellement dans le ciel votre nom chéri : *O clemens! o pia! o dulcis Virgo Maria!*

O clémente, ô bonne, ô douce Vierge Marie ! Ah ! très-aimable Marie ! quelle consolation, quelle douceur, quelle confiance, quelle tendresse éprouve mon âme, quand je puis seulement vous nommer, quand je puis seulement penser à vous ! Grâce à Dieu, mon Seigneur, qui vous a donné pour mon bonheur ce nom si doux, si aimable et si puissant !

Mais je ne me contente pas de dire votre nom, ô ma Reine ! je veux le dire par amour ; je veux que mon affection m'avertisse de vous répéter à toute heure, en sorte que je puisse m'écrier avec S. Anselme de Lucques : O nom de la Mère de Dieu ! tu es mon amour ! *O amor mei, nomen Matris Dei !*

O ma bien-aimée Marie ! O mon bien-aimé Jésus ! que vos noms si doux vivent à jamais dans mon cœur et dans tous les cœurs ! que mon âme oublie tous les autres noms, pour se rappeler uniquement, pour invoquer sans fin vos noms vénérés ! Ah ! Jésus, mon Rédempteur ! ô Marie, ma Mère ! quand je serai à mon dernier instant, à ce moment décisif où mon âme devra quitter cette vie, je vous en conjure par vos mérites, accordez-moi la grâce de répéter pour mes dernières paroles, cette prière : Je vous aime, ô Jésus ! ô Marie ! Jésus et Marie, je vous donne mon cœur et mon âme !

PRIÈRES FERVENTES

DE PLUSIEURS SAINTS A LA MÈRE DE DIEU

Les prières suivantes sont destinées, non-seulement à être récitées, mais encore à montrer quelle haute idée les saints ont eue de la puissance et de la bonté de Marie, et quelle confiance ils avaient en sa protection.

PRIÈRE DE S. EPHREM

O Marie! Vierge immaculée et toute pure ! O Mère de Dieu, Reine de l'univers, notre excellente Souveraine ! vous êtes élevée au-dessus de tous les saints, vous êtes l'unique espérance de nos pères dans la foi, et la joie des saints. Par vous nous avons été réconciliés avec Dieu, vous êtes l'unique avocate des pécheurs, le port qui recueille les naufragés. Vous êtes la consolation du monde, la rançon des captifs, le soulagement des malades, l'allégresse des affligés, le refuge, le salut de tous les hommes.

O princesse auguste, Mère du Très-Haut, couvrez-nous des ailes de votre miséricorde, ayez pitié de nous. Notre confiance est en vous seule, ô Vierge sans tache, nous sommes à vous, consacrés à votre service ; nous sommes appelés vos serviteurs, ne permettez pas que Satan nous entraîne au feu éternel. O Vierge immaculée ! nous sommes vos protégés, à ce titre nous recourons uniquement à vous ; nous vous en supplions, obtenez que votre Fils irrité par nos crimes, ne nous abandonne pas au pouvoir du démon.

O pleine de grâce, éclairez mon intelligence, déliez

ma langue pour chanter vos louanges et surtout pour répéter la Salutation Angélique si digne de vous.

Je vous salue, ô paix, ô joie, ô consolation de l'univers ! Je vous salue, ô vous, incomparable merveille du monde, paradis de délices, port assuré de l'âme en péril, source de grâce, médiatrice entre Dieu et les hommes (De Laud. Dei gen.) !

PRIÈRE DE S. BERNARD

Nous levons les yeux vers vous, ô Reine du monde ! Nous devons comparaître devant notre Juge ; après tant de péchés, qui peut l'apaiser ? Vous mieux que personne, ô Vierge sainte, qui avez tant aimé notre Juge, et qui en êtes si tendrement aimée ! Ouvrez donc, ô Mère de miséricorde, les oreilles de votre cœur à nos soupirs, à nos prières. Nous recourons à votre protection, calmez l'indignation de votre Fils, faites-nous rentrer dans sa grâce. Vous ne rejetez pas le pécheur, même le plus indigne, vous ne le méprisez pas s'il vous invoque, s'il réclame avec repentir votre médiation ; votre main compatissante le protège contre le désespoir ; vous lui rendez la confiance, vous le fortifiez et vous ne l'abandonnez point que vous ne l'ayez réconcilié avec son Juge.

Vous êtes cette femme unique dans laquelle le Sauveur a trouvé son repos, a déposé l'immensité de ses trésors. Voilà pourquoi le monde entier, ô ma sainte Reine, honore votre chaste sein, comme le temple de Dieu, où a commencé le salut du monde ; où s'est opérée la réconciliation entre Dieu et l'homme. Auguste Mère de Dieu, vous êtes ce jardin fermé, où la main du pécheur n'a jamais pénétré pour en cueillir la fleur. Vous êtes le beau jardin où Dieu a mis toutes les fleurs qui ornent l'Eglise, où brillent entre toutes la violette de votre humilité, le lis de votre pureté et la rose de votre charité. A qui vous comparer, ô Mère de grâce et de beauté. Vous

êtes le paradis de Dieu, de vous est sortie la source d'eau vive qui arrose toute la terre. Oh ! que de bienfaits vous avez apportés au monde, en méritant de devenir un aqueduc si salubre !

C'est de vous qu'il est dit : Quelle est celle qui s'élève brillante comme l'aurore, belle comme la lune, pure comme le soleil ? Vous êtes donc venue au monde, ô Marie, comme une aurore resplendissante, précédant par l'éclat de votre sainteté la venue du soleil de justice. Le jour où vous avez paru sur la terre peut bien s'appeler un jour de salut, un jour de grâce. Vous êtes belle comme la lune ; en effet, la lune reflète parfaitement le soleil, ainsi vous reflétez les perfections de Dieu même ; la lune éclaire la nuit par la lumière qu'elle reçoit du soleil, et vous éclairez nos ténèbres par la splendeur de vos vertus ; mais vous êtes plus belle que la lune parce qu'en vous il n'y a ni tache, ni ombre. Vous êtes brillante comme le soleil, je veux dire ce soleil qui a créé le soleil : il brille entre tous les hommes, et vous brillez entre toutes les femmes. O douce, ô grande, ô toute aimable Marie ! on ne peut prononcer votre nom sans avoir le cœur embrasé d'amour ; ceux qui vous aiment ne peuvent penser à vous sans être portés à vous aimer davantage.

O sainte Reine ! assistez notre faiblesse. Ah ! qui, mieux que vous, peut parler à Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous, admise à goûter si intimement les douceurs de sa conversation ? Parlez, parlez, auguste Souveraine ! car votre Fils vous écoute, et vous obtiendrez tout ce que vous lui demanderez.

PRIÈRE DE S. GERMAIN DE CONSTANTINOPLE

O mon unique Souveraine ! vous, l'unique consolation que je reçoive de Dieu ; vous, la seule rosée qui vienne du ciel me rafraîchir dans mes peines ; vous, l'unique lumière de mon âme environnée de

ténèbres ; vous, mon guide dans mon exil, ma force dans mes faiblesses, mon trésor dans ma pauvreté, le remède à mes blessures, ma consolation dans les larmes ; vous, mon refuge dans mes misères et l'espérance de mon salut ! Exaucez mes prières, ayez pitié de moi, comme il convient à la Mère d'un Dieu qui a tant d'amour pour les hommes. Accordez-moi tout ce que je vous demande, ô vous, notre défense et notre joie ! Rendez-moi digne de partager avec vous cette grande félicité dont vous jouissez dans les cieux. Oui, ma souveraine, mon refuge, ma vie, mon aide, ma défense, ma force, mon allégresse, mon espérance, attirez-moi près de vous en paradis. Vous pouvez, je l'atteste au nom de votre Maternité divine, vous pouvez m'obtenir ce bonheur si vous le voulez. O Marie ! vous êtes toute-puissante pour sauver les pécheurs, votre recommandation seule suffit, parce que vous êtes la Mère de la véritable vie.

PRIÈRE DE L'ABBÉ DE CELLES, SURNOMMÉ IDIOTA

Attirez-moi sur vos pas, ô Vierge Marie, afin que je coure à l'odeur de vos parfums. Attirez-moi, car je suis retenu par le poids de mes péchés et par la malice de mes ennemis. Nul ne va à votre Fils, si le Père ne l'attire ; ainsi, j'ose le dire en quelque manière, nul ne va à lui, si vous ne l'attirez par vos saintes prières. Vous enseignez la véritable sagesse ; vous obtenez la grâce aux pécheurs, car vous êtes leur avocate. Vous promettez la gloire à vos serviteurs fidèles, car vous êtes la trésorière des grâces.

Vous avez trouvé grâce devant Dieu, ô très douce Vierge, car vous avez été préservée de la tache originelle, vous avez été remplie du Saint-Esprit et vous avez conçu le Fils de Dieu. Vous avez reçu toutes ces grâces, ô très humble Marie, non-seulement pour vous, mais aussi pour nous, afin que vous nous assistiez dans toutes nos détresses. Oh ! avec

quel empressement vous nous assistez : les bons, en les conservant en état de grâce ; les méchants, en les ramenant au trône de la divine miséricorde. Vous les assistez à la mort, en les protégeant contre les embûches du démon ; vous les assistez après la mort, en recevant leurs âmes et les conduisant au séjour des bienheureux.

PRIÈRE DE S. MÉTHODE

Votre nom, ô Mère de Dieu, est rempli de toutes les grâces, de toutes les bénédictions divines. Vous avez renfermé en vous celui que rien ne peut contenir ; vous avez nourri celui qui nourrit tout. Le Dieu qui remplit le ciel et la terre, à qui tout appartient, a bien voulu avoir besoin de vous, car vous lui avez donné ce vêtement de chair qu'il n'avait pas auparavant. Réjouissez-vous, ô Mère et servante de Dieu, réjouissez-vous, réjouissez-vous ! vous avez pour débiteur celui qui donne l'être à toutes les créatures ; nous sommes tous redevables à Dieu, mais Dieu est redevable à vous-même. C'est pourquoi, ô très sainte Mère de Dieu, vous avez plus de bonté, plus de charité que tous les autres saints ; plus que tous les autres, vous avez accès dans le ciel auprès de Dieu, puisque vous êtes sa Mère. Ah ! nous vous en supplions, occupés à chanter vos louanges et persuadés de vos bontés infinies ; nous vous en supplions, souvenez-vous de nos misères.

PRIÈRE DE S. JEAN DAMASCÈNE

Je vous salue, ô Marie ! vous êtes l'espérance des chrétiens ; recevez la supplique d'un pécheur qui vous aime tendrement, qui vous honore d'une manière spéciale, et met en vous toute l'espérance de son salut. Je vous dois la vie ; vous me rétablissez dans la grâce de votre Fils ; vous êtes le gage cer-

tain de mon salut ; veuillez donc, je vous en supplie, me décharger du poids de mes péchés, dissiper les ténèbres de mon esprit, bannir de mon cœur les affections terrestres, réprimer les attaques de mes ennemis et régler si bien ma vie, que je puisse, par votre assistance et sous votre conduite, parvenir à l'éternelle félicité du paradis.

PRIÈRE DE S. ANDRÉ DE CRÈTE OU DE JÉRUSALEM

Je vous salue, ô pleine de grâces, le Seigneur est avec vous. Je vous salue, instrument de notre joie, ô vous par qui la sentence de notre condamnation a été révoquée et changée en un jugement de bénédiction ! Je vous salue, ô temple de la gloire divine, demeure sacrée du roi des cieux. Vous êtes la réconciliation de Dieu avec les hommes. Je vous salue, ô Mère de notre allégresse ! vous êtes vraiment bénie, puisque, seule entre toutes les femmes, vous avez été trouvée digne d'être la Mère de votre Créateur. Toutes les nations vous appellent bienheureuse.

O Marie, si je mets ma confiance en vous, je serai sauvé ; si je suis sous votre protection, je n'ai rien à craindre ; car, être votre serviteur fidèle, c'est avoir les armes invincibles de salut que Dieu n'accorde qu'à ceux qu'il veut sauver. O Mère de miséricorde, appelez votre Fils. Dans votre vie mortelle vous occupiez une petite place sur la terre ; aujourd'hui, vous êtes élevée au plus haut des cieux, le monde vous considère comme le propitiatoire commun de toutes les nations. Nous vous supplions donc, ô Vierge sainte, de nous accorder le secours de vos prières auprès de Dieu ; prières qui nous sont plus chères et plus précieuses que tous les trésors de la terre, prières qui nous obtiennent de Dieu le pardon de nos péchés et une grande abondance de grâces pour pratiquer la vertu, prières qui arrêtent nos en-

nemis, confondent leurs desseins et triomphent de leurs efforts.

PRIÈRE DE S. ILDEFONSE

Je viens à vous, ô Mère de Dieu, je vous en supplie, obtenez-moi le pardon de mes péchés, faites que je sois purifié de toutes les fautes de ma vie. Je vous en prie, accordez-moi la grâce d'être uni de cœur à votre Fils et à vous : à votre Fils, comme à mon Dieu, et à vous, comme à la Mère de mon Dieu.

PRIÈRE DE S. ATHANASE

Ecoutez nos prières, ô très-sainte Vierge, ne nous oubliez pas. Distribuez-nous les dons de vos richesses et la plénitude de grâces qui est en vous. L'archange vous salue et vous appelle pleine de grâce ; toutes les nations vous proclament bienheureuse, toutes les hiérarchies célestes vous bénissent, et nous, qui sommes de la hiérarchie terrestre, nous vous disons aussi : Salut, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous ; priez pour nous, ô Mère de Dieu, notre Dame et notre Reine.

PRIÈRE DE S. ANSELME

O très sainte Reine, au nom de la faveur que Dieu vous a faite de vous élever si haut et de vous rendre avec lui toutes choses possibles ; nous vous prions d'étendre sur nous la plénitude de la grâce que vous avez méritée et de nous rendre ainsi participants de votre gloire. Daignez, ô Mère miséricordieuse, nous procurer le bien pour lequel un Dieu a consenti à se faire homme dans vos chastes entrailles. Soyez indulgente à nous écouter ; si vous daignez prier pour nous votre Fils, il vous exaucera

aussitôt. Si vous voulez nous sauver, il suffit ; notre salut est assuré. Et qui pourra resserrer les entrailles de votre miséricorde ? Si vous n'avez pas compassion de nous, vous qui êtes la Mère de la miséricorde, que deviendrons-nous quand votre Fils viendra nous juger ?

Secourez-nous donc, ô Reine très-miséricordieuse, sans vous rebuter par la multitude de nos péchés. Pensez, considérez que notre Créateur a pris de vous la chair de l'homme, non pour condamner les pécheurs, mais pour les sauver. Si vous eussiez été élevée à la Maternité divine, pour votre seul avantage, on pourrait dire que vous êtes indifférente à notre salut ou à notre damnation ; mais Dieu s'est revêtu de votre chair pour notre salut et pour celui de tous les hommes. Que nous servira-t-il que vous jouissiez d'une telle puissance et d'une telle gloire, si vous ne nous faites partager votre bonheur ? Assistez-nous et protégez-nous ; vous savez combien votre assistance nous est nécessaire. Nous nous recommandons à vous ; faites que nous ne nous damnions pas, mais que nous servions et que nous aimions éternellement votre divin Fils Jésus.

PRIÈRE DE S. PIERRE DAMIEN

Sainte Vierge Mère de Dieu, secourez ceux qui implorent votre assistance ; tournez-vous vers nous. Quoi ! pour avoir été déifiée, auriez-vous oublié les hommes ? Oh ! non, assurément. Vous savez les périls dans lesquels nous sommes engagés, et l'état misérable de vos serviteurs. Non, il ne convient pas à une miséricorde aussi grande que la votre d'oublier une misère comme la nôtre. Tournez-vous vers nous avec votre puissance, puisque le Tout-Puissant vous a donné la toute-puissance dans le ciel et sur la terre. Rien ne vous est impossible, puisque vous pouvez même rendre aux plus désespérés l'espé-

rance de leur salut. Plus vous êtes puissante, plus vous devez être miséricordieuse.

Tournez-vous aussi vers nous par amour. Je sais, ô ma Reine, que vous êtes bonne, et que vous nous aimez d'un amour qui ne peut être surpassé par aucun autre amour. Combien de fois n'avez-vous pas apaisé la colère de notre Juge, lorsqu'il était sur le point de nous punir ! Tous les trésors de la miséricorde divine sont en vos mains. Oh ! ne cessez jamais de nous prodiguer vos bienfaits ; vous cherchez l'occasion de sauver tous les malheureux, d'étendre sur eux votre miséricorde ; car votre gloire s'accroît toutes les fois que vous obtenez aux pénitents le pardon de leurs fautes, et leur entrée dans le Paradis. Tournez-vous donc vers nous, afin que nous puissions aller vous voir dans le ciel ; car la plus grande gloire dont nous puissions jouir, c'est de vous voir après Dieu, de vous aimer et d'être sous votre protection. Ah ! exaucez-nous, puisque votre Fils veut vous honorer en ne vous refusant rien de ce que vous lui demandez.

PRIÈRE DE GUILLAUME, ÉVÊQUE DE PARIS

O Mère de Dieu, j'ai recours à vous, et je viens vous conjurer de ne pas me rejeter ; puisque toute l'Eglise vous appelle et vous proclame : Mère de la miséricorde. Vous êtes si chère à Dieu qu'il vous exauce toujours ; votre bonté n'a jamais manqué à personne ; votre bienveillante affabilité n'a jamais rejeté un seul pécheur, malgré l'énormité de ses crimes, dès qu'il s'est recommandé à vous. Eh ! quoi ! est-ce en vain que l'Eglise vous nomme son avocate et le refuge des malheureux ? Ah ! puissent mes fautes ne vous empêcher jamais de remplir l'auguste ministère de miséricorde dont vous êtes investie, et qui fait de vous l'avocate et la médiatrice de paix, l'unique espérance et l'asile assuré des mal-

heureux. Oh ! non, que jamais la Mère de mon Dieu, celle de qui est sorti, pour le bonheur du monde entier, la source même de la miséricorde, ne refuse sa commisération à un seul des malheureux qui l'implorent ! Votre office est de réconcilier les hommes avec Dieu ; laissez-vous toucher en ma faveur, par votre immense bonté, infiniment plus grande que tous mes péchés ensemble.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE

DEUXIÈME PARTIE

OU L'ON PARLE DE SES PRINCIPALES FÊTES,
DE SES DOULEURS EN GÉNÉRAL,
DES SEPT DOULEURS EN PARTICULIER, DE SES VERTUS,
ET DES DÉVOTIONS A ACCOMPLIR EN SON HONNEUR

DISCOURS SUR LES PRINCIPALES FÊTES DE MARIE

1^{er} DISCOURS

Sur l'Immaculée Conception.

Combien il était convenable aux trois personnes divines de préserver Marie du péché originel.

Le péché avait précipité Adam et sa postérité dans un abîme de malédictions; en effet, le premier homme perdit à la fois, et la grâce et tous les autres biens dont il avait été enrichi dès le commencement, et attira sur lui et sur tout le genre humain, la haine de Dieu, et par suite, le comble de tous les maux. Mais Dieu voulut exempter de cette commune disgrâce la Vierge bénie destinée pour être la Mère du nouvel Adam, Jésus-Christ, qui devait réparer le désastre causé par le premier. Voyons maintenant combien il convenait à Dieu, à chacune des trois personnes divines, d'en préserver Marie : le Père lui devait ce privilège comme à sa fille; le Fils, comme à sa mère; le Saint-Esprit, comme à son épouse.

PREMIER POINT

Dieu le Père devait préserver Marie du péché originel, parce qu'elle était sa fille, et sa fille aînée,

comme elle l'atteste elle-même : *Ego ex ore Altissimi prodioi, primogenita ante omnem creaturam* (Eccli. xxiv). Les interprètes sacrés, les saints Pères, l'Eglise elle-même, dans l'office de la Conception, appliquent ce texte à Marie. Soit qu'on l'appelle fille aînée, parce qu'elle fut prédestinée en même temps que son Fils dans les décrets divins, avant toutes les autres créatures, comme prétend l'école des Scotistes ; soit qu'on la dise fille aînée de la grâce, comme prédestinée pour être la mère du Rédempteur, après la prévision du péché, suivant l'école des Thomistes ; tous sont unanimes à l'appeler la fille aînée de Dieu. Cela posé, il convenait que Marie ne fût jamais esclave du démon, mais qu'elle fût au contraire uniquement et toujours la possession de son Créateur, comme elle le fut en effet, selon sa propre parole : *Dominus possedit me ab initio viarum suarum* (Prov. viii). Elle est donc justement appelée par S. Denis, patriarche d'Alexandrie : *Una et sola filia vitæ* (Ep. c. Paul. Sam.). Seule et unique fille de la vie, bien différente des autres âmes, nées dans le péché et filles de la mort. Il convenait en outre que le Père éternel la créât en état de grâce, parce qu'il la destinait à être la Réparatrice du monde perdu, et la Médiatrice de paix entre Dieu et les hommes, comme l'appellent les saints Pères, notamment S. Jean Damascène, qui lui parle ainsi : O Vierge bénie ! vous êtes née pour être l'instrument du salut de toute la terre ! *In vitam produisti, ut orbis universi administram te præberes* (In Nat. V. S. 1). S. Bernard dit aussi que Marie a été figurée par l'arche de Noé ; en effet, les hommes échappèrent au déluge par le moyen de cette arche, ainsi nous sommes sauvés du naufrage du péché par Marie ; mais avec une différence : l'arche sauva seulement un petit nombre de personnes ; et Marie a délivré le genre humain tout entier : *Sicut per illam omnes evaserunt diluivium, sic per istam peccati naufragium. Per illam pauco-*

rum facta est liberatio, per istam humani generis salvatio (S. de B. M. Deip.). De là, Marie est appelée par S. Athanase : *Nova Eva, mater vitæ* (In Annunt.). Nouvelle Eve, car la première fut mère de la mort, tandis que Marie est mère de la vie. S. Théophane, évêque de Nicée, lui disait : Salut, ô vous qui avez enlevé le mal apporté par Eve : *Salve, quæ sustulisti tristitiam Evæ*. S. Basile de Séleucie l'appelle : *Médiatrice de la paix entre Dieu et les hommes : Ave, Dei hominumque sequestra constituta*. Et S. Ephrem : la Réconciliatrice de l'univers : *Ave, totius orbis conciliatrix*.

Or, il ne convient certainement pas que le négociateur de la paix soit l'ennemi de l'offensé, et encore moins, le complice de l'offense. S. Grégoire dit : Si l'on est ennemi du juge, on ne peut se présenter devant lui pour l'apaiser ; car, loin de l'adoucir, on l'irriterait davantage. Ainsi, Marie devant être la *Médiatrice de paix* entre Dieu et les hommes, il fallait absolument qu'elle ne fût point pécheresse et ennemie de Dieu, mais une amie parfaite exempte de tout péché.

Il convenait encore que Dieu la préservât de la tache originelle, parce qu'il la destinait, comme il l'a déclaré lui même, à écraser la tête du serpent infernal, qui, en séduisant nos premiers parents, causa la mort de tous les hommes : *Inimicitias ponam inter te et mulierem, et semen tuum et semen illius; ipsa conteret caput tuum* (Gen. III). Si Marie devait être la femme forte donnée au monde pour vaincre Satan, certes, il ne convenait point qu'elle fût d'abord la victime et l'esclave de Satan ; elle devait au contraire être exempte de toute tache et de toute sujétion à l'égard de son ennemi. Comme cet esprit superbe a infecté de son poison tout le genre humain, il eut voulu atteindre pareillement l'âme de cette Vierge très pure ; mais, louée soit à jamais la divine bonté, qui la prévint d'une grâce si abondante,

qu'elle fut préservée de toute souillure, et put confondre, écraser l'orgueil du démon, comme le dit S. Augustin (ou l'auteur, quel qu'il soit, du commentaire sur la Genèse) : *Cum subjectio originalis peccati caput sit diaboli, tale caput Maria contrivit; quia nulla peccati subjectio ingressum habuit in animam Virginis, et ideo ab omni macula immunis fuit.* S. Bonaventure dit encore plus clairement : *Congruum erat ut Beata Virgo Maria, per quam auferatur nobis opprobrium, vinceret diabolum, ut nec ei succumberet ad modicum* (In Sent. 3, dist. 3).

Mais surtout, il convenait que le Père éternel rendit cette fille bien-aimée entièrement exempte du péché d'Adam, parce qu'il la destinait à être la mère de son Fils unique. C'est la parole même de S. Bernardin de Sienna : *Tu ante omnem creaturam in mente Dei præordinata fuisti, ut Deum ipsum hominem procreares* (Pro fest. M. I. 4). Le Père éternel devait donc la créer sans tache, sinon pour un autre motif, du moins pour l'honneur de son Fils qui était Dieu.

D'après le docteur angélique, tout ce qui est disposé en vue de Dieu, doit être saint, exempt de toute souillure : *Sanctitas illis rebus attribuitur, quæ in Deum sunt ordinatæ* (P. 1. Q. 36). Aussi, David, méditant la construction du temple de Jérusalem, avec la magnificence qui convenait au Seigneur, disait : Il s'agit de préparer une habitation, non pas à un homme, mais à Dieu : *Non enim homini præparatur habitatio, sed Deo* (I Paral. 29). Or, il est encore plus raisonnable de croire, avec le vénérable Denis le Chartreux, que le souverain Créateur, destinant Marie pour être la mère de son propre Fils, a dû orner son âme de tous les dons les plus excellents, pour qu'elle fût une demeure digne d'un Dieu : *Omnium artifex, Deus, Filio suo dignum habitaculum fabricaturus, eam omnium gratificantium charismatum adornavit* (De Laud.

V. l. 2). Et l'Eglise elle-même nous l'assure, lorsqu'elle atteste que Dieu prépara le corps et l'âme de la Vierge, pour être sur la terre une habitation digne de son Fils unique : *Omnipotens sempiterna Deus, qui gloriosæ Virginis Matris Mariæ corpus et animam, ut dignum Filii tui habitaculum effici mereretur, Spiritu sancto cooperante, preparasti.*

Le premier avantage d'un enfant est de naître de parents nobles : *Gloria filiorum, patres eorum* (Prov. 17). Ainsi dans le monde, on tolère plutôt la réputation d'homme dépourvu de biens ou de sciences, que celle d'une méprisable naissance ; car le pauvre peut s'enrichir par son industrie, et l'ignorant peut se rendre savant par l'étude ; mais celui qui naît dans l'objection peut difficilement s'anoblir ; et s'il y parvient, on peut toujours lui reprocher la tache de son origine. Comment donc penserions-nous que Dieu, pouvant faire naître son Fils d'une mère noble, en la préservant de toute souillure, ait voulu lui faire prendre un corps dans le sein d'une mère infectée par le péché, et permettre que Satan pût toujours lui reprocher l'opprobre d'une mère autrefois son esclave et l'ennemie de Dieu ? Non, le Seigneur ne l'a point permis ; mais il a pourvu à l'honneur de son Fils en accordant à sa mère le privilège d'être toujours sans tache, afin qu'elle fût digne d'un tel Fils ; ainsi nous l'atteste l'Eglise grecque : *Providentia singulari perfecit, ut sanctissima virgo, ab ipso vitæ suæ principio, tam omnino existeret pura, quam decebat illam quæ Christo digna existeret* (Ménol. 25 mart.).

C'est un axiome parmi les saints docteurs que, de tous les dons accordés aux créatures les plus privilégiées, il n'en est pas un dont la Bienheureuse Vierge n'ait été enrichie. Ainsi parle S. Bernard : *Quod vel paucis mortalium constat fuisse collatum, fas certe non est suspicari tantæ Virgini esse negatum* (Epist. 174). Et S. Thomas de Villeneuve :

Nihil unquam alicui sanctorum concessum est, quod non a principio vitæ accumulatius præfulgeat in Maria (De Ass. c. 1). Et, comme il y a certainement une distance infinie entre la Mère de Dieu et les serviteurs de Dieu, selon le mot célèbre de S. Jean Damascène : *Matris Dei et servorum Dei infinitum est discrimen* (De Dorm. B.); on doit également tenir pour certain, avec S. Thomas, que Dieu a conféré de plus grands privilèges de grâces en tout genre à la Mère qu'aux serviteurs : *Quod præ omnibus aliis majora privilegia gratiæ acceperit* (l. 3, q. 27, a. 1). Or, cela posé, S. Anselme, le grand défenseur de Marie immaculée, demande si la sagesse divine n'a pu préparer au Fils de Dieu une habitation pure, en la préservant de toutes les souillures du genre humain : *Impotensne fuit sapientia Dei mundum sibi habitaculum condere, remota omni labe conditionis humanæ?* Dieu, continue-t-il, a pu conserver intacts les anges du ciel, au milieu de la ruine d'un si grand nombre, et il n'aurait pu préserver de la chute commune des hommes la Mère de son Fils et la Reine des anges ? *Angelis aliis peccantibus, bonos a peccatis servavit; et Matrem ab aliorum peccatis exortem servare non valuit?* (De Conc. B. M.). A quoi j'ajouterai : Dieu a pu donner à Eve la grâce de venir au monde sans tache, et il n'aurait pu l'accorder à Marie ?

Assurément non : Ce que Dieu a pu faire, il l'a fait; parce qu'il était convenable sous tous les rapports, comme le dit encore S. Anselme, que cette Vierge, à laquelle Dieu voulait donner son Fils unique, fût ornée d'une pureté, non-seulement supérieure à celle des hommes et des anges, mais encore la plus grande que l'on puisse concevoir après celle de Dieu : *Decens erat ut ea puritate, qua major sub Deo nequit intelligi, virgo illa niteret, cui Deus Pater Unicum suum Filium dare disponebat* (De Conc. V. c. 18). S. Jean Damascène parle encore

plus clairement : *Sic virginis una cum corpore animam conservans, ut eam decebat quæ Deum in sinu suo exceptura erat, sanctus enim ipse cum sit, in sanctis requiescit* (De Fide ort., L. 4, c. 15). Ainsi, le Père éternel pouvait bien dire à cette Fille chérie : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias* (Cant. 2). Ma Fille, vous êtes entre toutes mes autres filles, comme un lis entre les épines ; car elles sont toutes souillées par le péché, et vous avez toujours été sans tache et toujours mon amie.

SECOND POINT

Il convenait à Dieu le Fils de préserver Marie du péché, comme sa Mère. Il n'est pas donné aux autres fils de choisir une mère à leur gré, mais si cette faculté était accordée, un seul préférerait-il une esclave pour mère, s'il pouvait avoir une reine ? Qui choisirait une mère ignoble, ennemie de Dieu, s'il pouvait choisir une mère noble et amie de Dieu ? Or, le Fils de Dieu a pu se choisir une mère selon son bon plaisir, donc il l'a certainement choisie telle qu'elle devait être pour convenir à un Dieu ; ainsi parle S. Bernard : *Factor hominum, nasciturus de homine, talem sibi debuit eligere Matrem qualem se decere sciebat* (De Laud. V. M. Hom. 2). Et, comme il convient à un Dieu très-pur d'avoir une mère sans tache, il se fit une mère d'une pureté parfaite, sans aucune souillure originelle, comme dit S. Bernardin de Sienne : *Tertio fuit sanctificatio maternalis, et hæc removet culpam originalem. Hæc fuit in beata virgine. Sane Deus talem, tam nobilitate naturæ quam perfectione gratiæ, condidit Matrem, qualem eam decebat habere suam majestatem* (Profest. V. M.). Je trouve aussi une preuve dans ces paroles de l'Apôtre : *Talis enim decebat ut nobis esset Pontifex, sanctus, innocens, impollutus, segre-*

gatus a peccatoribus (Hebr. 7). Un savant auteur observe que, d'après ce texte, notre Rédempteur a dû être séparé non-seulement du péché, mais encore des pécheurs, suivant l'explication de S. Thomas : *Oportuit eum qui peccata venerat tollere esse a peccatoribus segregatum quantum ad culpam cui Adam subjacuit* (Pars 3, p. 3, q. 4). Mais comment Jésus-Christ pourrait-il être appelé Pontife séparé des pécheurs, s'il avait eu une mère pécheresse?

Selon S. Ambroise, le Fils de Dieu a pris un vase du ciel pour descendre sur la terre : *Non de terra, sed de cælo vas sibi hoc, per quod descenderet, Christus elegit, et sacravit templum pudoris* (Inst. Virg. 5). Le saint docteur fait allusion au texte de S. Paul : *Primus homo de terra terrenus; secundus homo de cælo, cælestis* (1 Cor. 15). Il appelle donc Marie un vase céleste, non qu'elle n'ait pas été terrestre par nature, selon le rêve de certains hérétiques, mais parce qu'elle était céleste par grâce, étant supérieure en sainteté et en pureté aux anges du ciel, comme il convenait au Roi de gloire qui devait habiter dans son sein. S. Jean-Baptiste l'a révélé à Ste Brigitte : *Non decuit Regem gloriæ jacere, nisi in vase purissimo et electissimo præ omnibus angelis et hominibus* (Rev., l. 1, ch. 31). Joignons à ces paroles celles que le Père éternel dit à la même sainte : *Maria fuit vas mundum et non mundum : mundum, quia tota pulchra; sed non mundum, quia de peccatoribus natu est; licet sine peccato concepta, ut Filius meus de ea sine peccato nasceretur* (Rev., liv. 5). Remarquons les derniers mots : Marie a été conçue sans péché, afin que le Fils de Dieu naquît d'elle sans péché; sans doute, le Verbe divin ne pouvait contracter de souillure, mais il fallait lui épargner l'opprobre d'avoir une mère infectée du péché et esclave du démon.

L'esprit-Saint dit que l'honneur du père est la gloire du fils, et que le déshonneur du père est

l'opprobre du fils : *Gloria hominis ex honore patris ejus; et dedecus filii, pater sine honore* (Eccli. 3). C'est pourquoi, selon S. Augustin, Jésus-Christ préserva le corps de Marie de la corruption après sa mort, car un déshonneur eût réjailli sur lui-même, si la chair virginale, dont il s'était revêtu, eût été flétrie par la pourriture du tombeau : *Putredo namque humanæ est opprobrium conditionis, a quo cum Jesus sit alienus, natura Mariæ excipitur; caro enim Jesu caro Mariæ est*. Or, si Jésus-Christ eût été déshonoré en naissant d'une mère sujette à la pourriture, combien eût été plus grand le déshonneur s'il fût né d'une mère dont l'âme eût été infectée par le péché! En outre, il n'est pas douteux que la chair de Jésus ne soit la même que celle de Marie, si bien que la chair du Sauveur, ajoute S. Augustin, est demeurée; après sa résurrection, la même chair qu'il avait reçue de sa mère : *Caro Jesu caro est Mariæ; et quamvis gloria resurrectionis fuerit magnificata, eadem tamen mansit quæ suscepta est de Maria* (De Assumpt. 5). En conséquence, comme dit Arnaud de Chartres, la gloire du Fils et de la Mère est une seule et même gloire : *Una est Mariæ et Christi caro; Filii gloriam cum Matre non tam communem judico, quam eandem* (De Laud. V. M.). Dès lors, si la Bienheureuse Vierge avait été conçue avec le péché originel, bien que son Fils n'en eût point contracté de souillure, c'eût été néanmoins pour lui une tache de s'être uni à une chair autrefois infectée du péché, vase impur soumis au pouvoir de Satan.

Marie fut, non-seulement la mère, mais encore la digne mère du Sauveur. Ainsi l'appellent tous les saints Pères, notamment S. Bernard : *Tu sola inventa es digna, ut in tua virginali aula rex regum primam sibi mansionem eligeret* (Depr. ad Virg.). Et S. Thomas de Villeneuve : *Antequam conciperet, jam idonea erat ut esset Mater Dei* (De Nat. V. M.,

S. 3). L'Eglise elle-même nous atteste que la Vierge mérita d'être la Mère de Jésus-Christ : *Beata virgo, cujus viscera meruerunt portare Christum Dominum*. Le docteur angélique explique ainsi ces paroles : *Beata virgo dicitur meruisse portare Dominum omnium, non quia meruit ipsum incarnari, sed quia meruit ex gratia cœli data, illum puritatis ac sanctitatis gradum, ut congrue posset esse Mater Dei* (Pars 3, q. 2). Sans doute, Marie n'a pu mériter l'Incarnation du Verbe; mais, par la grâce divine, elle a mérité d'arriver à un degré de perfection qui la fit digne Mère d'un Dieu. S. Augustin dit la même vérité en d'autres termes : *Promeruit hoc singularis sanctitas ejus et singularis gratia, qua susceptione Dei singulariter æstimata est digna* (De Ass. 4).

Or, si Marie fut une mère digne de Dieu, reprend S. Thomas de Villeneuve, quelle a dû être son excellence sa perfection! *Quæ autem excellentia, quæ perfectio decuit eam ut esset idonea Mater Dei* (De Nat. V. M. S. 3)! D'après le docteur angélique, lorsque le Seigneur destine quelqu'un à une dignité, il le rend en même temps capable d'en être revêtu; donc, en choisissant Marie pour sa Mère, il la rendit certainement, par sa grâce, digne de l'être : *Beata autem virgo fuit electa divinitus, ut esset Mater Dei; et ideo non est dubitandum quin Deus, per suam gratiam, eam ad hoc idoneam reddiderit, juxta illud : « Invenisti enim gratiam apud Deum; ecce concipies in utero et paries Filium* (Luc. 1. 30) ». Et le Saint docteur tire cette conséquence : La Vierge Marie ne commit jamais un péché actuel, pas même véniel, sans quoi elle n'aurait pas été une Mère digne de Jésus-Christ, car l'ignominie de la Mère serait retombée sur le Fils, qui aurait eu une pécheresse pour Mère : *Non fuisset idonea Mater Dei, si peccasset aliquando, quia ignominia Matris ad Filium redundasset* (P. 3. q. 27). Or, si un seul péché véniel, qui n'ôte point la grâce de Dieu, eût

rendu Marie indigne de la Maternité divine, combien en eût-elle été plus indigne encore, si elle se fût trouvée coupable du péché originel, qui la rendrait ennemie de Dieu, esclave du démon!

Dans ce même esprit, S. Augustin exprima cette célèbre maxime : En parlant de péché, je ne veux pas qu'il soit jamais question de Marie, pour l'honneur du Seigneur qu'elle a mérité d'avoir pour Fils et qui lui accorda la grâce de vaincre entièrement le péché : *Excepta itaque sancta virgine Maria, de qua propter honorem Domini nullam prorsus, cum de peccatis agitur, habere volo quæstionem; unde enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum ex omni parte peccatum, quæ concipere et parere meruit quem constat nullum habuisse peccatum* (De Nat. et Grat. c. 36). Il faut donc tenir pour certain que le Verbe Incarné s'est choisi la Mère qui lui convenait et dont il n'eût pas à rougir, comme parle S. Pierre Damien : *Christus talem Matrem sibi elegit, quam meruit habere, de qua non erubesceret*; et aussi S. Proclus : *Intra viscera, quæ citra ullam sui dedecoris notam creaverat, habitavit* (De Nat. Dom.). Ce ne fut donc pas un opprobre à Jésus-Christ de s'entendre appeler par les Juifs fils de Marie, comme ayant pour mère une femme pauvre : *Nonne Mater ejus dicitur Maria* (Matth. 13); car il était venu sur la terre pour donner des exemples de patience et d'humilité; mais au contraire, quel déshonneur c'eût été pour lui si les démons avaient pu dire : *Nonne Mater ejus extitit peccatrix?* N'est-il pas né d'une mère pécheresse, qui a été notre esclave? Il n'eût pas même été décent que le Sauveur naquît d'une femme difforme, ou estropiée, ou possédée du démon; mais combien eût-il été encore plus indigne de lui d'avoir pour mère une femme dont l'âme aurait été difforme et possédée de Satan!

Ah! Dieu, qui est la sagesse même, sut bien préparer sur la terre, et d'une manière convenable, la

maison où il devait habiter : *Sapientia ædificavit sibi domum* (Prov. IX). *Sanctificavit tabernaculum suum Altissimus..... adjuvabit eam Deus mane diluculo* (Ps. XLV). Le Très-Haut a sanctifié son Tabernacle dès le matin ; il a visité et sanctifié Marie, dès le commencement de son existence, *mane diluculo*, afin de la rendre digne de lui ; car il ne convenait point à un Dieu saint de se choisir une maison qui ne fût pas sainte : *Domum tuam decet sanctitudo* (Ps. XCII). Et la sagesse éternelle déclare qu'elle n'entrera jamais dans une âme de mauvaise volonté, ni dans un corps assujetti au péché : *In malevolam animam non intrabit sapientia, nec habitabit in corpore subdito peccatis* (Sap. I). Comment pouvons-nous penser qu'elle ait voulu habiter dans l'âme et dans le corps de Marie, sans l'avoir d'abord sanctifiée et préservée de toute souillure ? car, selon l'enseignement de S. Thomas, le Fils de Dieu n'habita pas seulement dans l'âme de Marie, mais encore dans son sein : *Dei Filius in ipsa habitavit, non solum in anima, sed etiam in utero* (Pars. III, q. 27). La sainte Eglise chante : Seigneur, qui n'avez point eu horreur d'habiter dans le sein de la Vierge : *Non horruisti Virginis uterum*. Le Fils de Dieu aurait eu horreur de s'incarner dans le sein d'une Agnès, d'une Gertrude, d'une Thérèse ; car ces vierges, bien que saintes, ont été quelque temps souillées du péché originel ; mais il n'eut point horreur de se faire homme dans le sein de Marie, parce que cette Vierge bien-aimée fut toujours exempte du péché, et ne fut jamais sous le pouvoir du serpent infernal ; privilège qui fit de Marie une demeure incomparablement digne du Fils de Dieu, comme dit S. Augustin : *Nullam digniorem domum sibi Filius Dei ædificavit, quam Mariam, quæ nunquam fuit ab hostibus capta, neque suis ornamentis spoliata*. D'un autre côté, nous dit S. Cyrille d'Alexandrie, quel architecte, bâtissant une maison pour son propre usage, commence par

la mettre en possession de son plus grand ennemi? *Quis unquam audivit architectum, qui sibi domum edificavit, ejus occupationem et possessionem primo suo inimico cessisse* (Hom. in Concil. Eph.)? Ajoutons avec S. Méthode: Le Seigneur qui nous a donné le précepte d'honorer nos parents, a voulu, en se faisant homme comme nous, l'observer lui-même en comblant sa Mère de grâce et d'honneur: *Qui dixit: « Honora patrem et matrem; » ut decretum a se promulgatum servaret, omnem matri gratiam et honorem impendit* (De Sim. et Ann.). C'est pourquoi, selon S. Augustin, déjà cité tout à l'heure, nous devons croire avec certitude que Jésus-Christ a préservé de la corruption le corps de Marie après sa mort; car, autrement il n'aurait pas observé la loi qui ordonne au fils d'honorer sa mère et d'empêcher son déshonneur: *Sicut honorem matris præcipit, ita inhonorationem damnat* (In Ass. B. V.). Or, à plus forte raison, Jésus aurait manqué à l'honneur de sa mère, en ne la préservant pas du péché originel? Un fils péchait certainement, dit le Père Thomas de Strasbourg, augustin, si, pouvant exempter sa mère de la tache originelle, il ne le faisait pas; or, ajoute-t-il, ce qui serait un péché pour nous, ne serait point digne du Fils de Dieu, qui, pouvant rendre sa mère immaculée, ne l'aurait point fait. Oh! non, ajoute Gerson, Roi des Rois, si vous avez voulu avoir une mère, vous avez dû l'honorer; mais certes vous auriez manqué à cette loi, si vous aviez livré un seul instant à l'abomination du péché originel, la vierge en qui devait résider la pureté infinie: *Cum tu, summus Princeps, vis habere matrem, illi debes honorem, nunc autem apparet illam legem non bene adimpleri, si in hujusmodi abominatione peccati aliquo tempore permitteres illam, quæ esse debet habitaculum totius puritatis.*

En outre, le Fils de Dieu est venu au monde pour racheter Marie, plus que tous les autres hommes,

comme dit S. Bernardin de Sienne : *Christus plus pro ipsa redimenda venit quam pro omni alia creatura*. Or, il y a deux manières de racheter, d'après S. Augustin et Suarez : l'une, en relevant celui qui est tombé ; l'autre, en préservant de la chute : *Duplex est redimendi modus : unus, redimendo lapsum ; alter, præveniendo jamjam lapsurum, ne cadat* (De Inc. p. 2). Sans aucun doute, nous dit S. Antonin, la seconde manière est la plus excellente : *Nobilius redimitur, cui providetur ne cadat, quam ut lapsus erigatur* (P. I, q. 8). Car, de cette manière, l'âme est préservée du dommage ou de la tache qu'elle contracte toujours par la chute. Cela posé, croyons, avec S. Bonaventure, que Marie a été rachetée de la manière la plus excellente, comme il convenait à la Mère d'un Dieu : *Credendum est enim quod novo sanctificationis genere, in ejus conceptionis primordio, Spiritus Sanctus eam a peccato originali, non quod infuit, sed quod infuisset, redemit, atque singulari gratia præservavit* (De B. V. S. 2. Ce sermon est vraiment de S. Bonaventure, comme le prouve Frassen, in Scot. acad.). A ce sujet, le cardinal de Cusa dit également : *Præliberatorem Virgo sancta habuit, cæteri postliberatorem* : les autres ont eu un Rédempteur qui les a délivrés de la tache déjà contractée ; mais la Sainte Vierge a eu un Rédempteur, son propre Fils, qui la préserva de cette tache. Enfin, concluons avec Hugues de S. Victor : On connaît l'arbre par son fruit ; si l'agneau fut toujours sans tache, la mère dut être aussi toujours immaculée : *Talis agnus, qualis mater agni ; quoniam omnis arbor ex fructu suo cognoscitur* (De Verb. Inc.). Avec le même docteur, saluons Marie en ces termes : *O digna digni ! O digne Mère d'un digne Fils ! signifiant par là que nulle autre n'était digne d'un tel Fils, et que Jésus-Christ seul était digne d'être le Fils d'une telle Mère ; il ajoute : O formosa pulchri, excelsa Altissimi Mater Dei* (S. de Ass.) ! O Mère la

plus belle du Fils le plus beau, Mère la plus élevée du Fils le plus grand, Mère de Dieu ! Disons-lui avec S. Ildephonse : Allaitiez, ô Marie, allaitiez votre Créateur ; allaitiez celui qui vous a faite, et qui vous a faite assez pure, assez sainte pour qu'il prît en vous la nature humaine : *Lacta, o Maria, creatorem tuum ; lacta eum qui fecit te, qui talem fecit te, ut ipse fieret ex te* (De Nat. B. V.).

TROISIÈME POINT

S'il convenait au Père de préserver Marie du péché, comme sa fille ; s'il convenait au Fils de l'en préserver, comme sa mère ; il convenait aussi à l'Esprit-Saint de l'en préserver, comme son épouse.

Marie, dit S. Augustin, mérite seule d'être appelée Mère et Epouse de Dieu : *Hæc est quæ sola meruit Mater et Sponsa vocari* (De Ass.). En effet, selon l'expression de S. Anselme, l'Esprit-Saint descendit corporellement en Marie, et l'ayant élevée au-dessus de toutes les créatures par la grâce dont il l'enrichit, il reposa en elle, et fit Reine du ciel et de la terre son Epouse bien-aimée : *Ipse Spiritus Dei, ipse amor Patris et Filii corporaliter venit in eam, singularique gratia præ omnibus requievit in ea, et Reginam cæli et terræ fecit eam* (De Excell. Virg. 4). Cette expression : *descendit corporellement*, signifie l'effet produit ; car le Saint-Esprit vint pour former du corps immaculé de Marie, le corps immaculé de Jésus-Christ, comme l'ange le lui avait annoncé : *Spiritus Sanctus superovent in te* (Luc. 1). Voilà pourquoi, dit S. Thomas, Marie est appelée le temple du Seigneur, le sanctuaire du Saint-Esprit, parce qu'elle fut Mère du Verbe incarné par l'opération du Saint-Esprit : *Unde dicitur templum Domini, sacrarium Spiritus Sancti, quia concepit de Spiritu Sancto* (Opusc. VIII).

Si un excellent peintre pouvait avoir une épouse

belle ou difforme, selon le portrait qu'il en ferait lui-même, avec quel soin s'appliquerait-il à lui donner le plus de beauté possible ! Qui donc pourrait croire que l'Esprit-Saint ait agi différemment à l'égard de Marie, et que, pouvant former une épouse parfaite, comme il convenait, il ne l'ait point fait ? Non, il a fait ce qu'il convenait qu'il fit, comme le Seigneur lui-même l'atteste à Marie, dans les louanges qu'il lui adresse : Vous êtes toute belle et sans tache : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (Cant. IV). S. Ildephonse et S. Thomas, cités par le père Cornélius, disent que ces paroles s'entendent proprement de Marie. S. Bernardin de Sienne (Profest. V. M. S. 4), assure avec S. Laurent Justinien (In Nat. B. V.) qu'elles s'appliquent précisément à son Immaculée Conception ; c'est pourquoi le pieux Idiota les développe ainsi : *Tota pulchra es, Virgo gloriosissima ! non in parte, sed in toto ; et macula peccati, sive mortalis, sive venialis, sive originalis, non est in te* (Contempl. de V. N. 2). Vous êtes toute belle, ô Vierge glorieuse, non en partie, mais en tout ; sans aucune tache de péché, ni actuel ni originel.

L'Esprit-Saint exprime la même vérité, quand il appelle son épouse, un jardin fermé et une fontaine scellée : *Hortus conclusus, soror mea sponsa, hortus conclusus, fons signatus* (Cant. IV)

Marie fut précisément, selon l'expression de S. Sophronien, ce jardin fermé et cette fontaine scellée, puisque les ennemis n'entrèrent jamais en elle pour lui nuire, mais qu'elle fut toujours intacte, toujours sainte de corps et d'âme : *Hæc est hortus conclusus, fons signatus, ad quam nulli potuerunt doli irrumperere ; nec prevaluit fraus inimici, sed permansit sancta mente et corpore* (De Assumpt.). De même S. Bernard : *Hortus conclusus tu es, ad quam deflorandum manus peccatorum nunquam introivit* (Depr. ad Gl. V.).

Ce divin Epoux a aimé Marie plus que tous les saints et tous les anges réunis ensemble, ainsi que l'affirme Suarez avec S. Laurent Justinien et d'autres docteurs; il l'aima dès le commencement, et l'éleva en sainteté au-dessus de toutes les créatures, d'après le témoignage du roi-prophète : *Fundamenta ejus in montibus sanctis; diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob..... Homo natus est in ea, et ipse fundavit eam Altissimus* (Ps. LXXXVI). Paroles qui toutes signifient que Marie fut sainte dès l'instant de sa conception. L'Esprit-Saint indique cette même vérité ailleurs : *Multæ filiæ congregaverunt divitias; tu supergressa es universas* (Prov. XXXI). Beaucoup de filles ont amassé des richesses, mais vous les avez toutes surpassées. Si Marie a surpassé tout le monde en richesses spirituelles, elle a donc aussi la justice originelle, aussi bien qu'Adam et Eve et les anges. *Adolescentularum non est numerus; una est columba mea, perfecta mea*, (l'hébreu signifie aussi : *integra, immaculata*) *una est matris suæ* (Cant. VI). Toutes les âmes justes sont filles de la grâce; mais entre elles, Marie fut la *colombe* sans le fiel du péché, la *parfaite* sans tache d'origine, *l'unique* conçue en état de grâce.

Aussi, avant même qu'elle fût Mère de Dieu, l'ange la salue comme pleine de grâce : *Ave, gratia plena!* Ces paroles montrent, dit S. Sophronius, que la grâce est donnée partiellement aux autres saints, et qu'elle est donnée toute entière à Marie : *Bene gratia plena dicitur, quia cæteris per partes præstatur; Mariæ vero simul se tota infundit plenitudo gratiæ* (De Assumpt.). De sorte que, dit S. Thomas, cette plénitude de grâce sanctifia non-seulement son âme, mais encore sa chair virginale, afin qu'elle pût ensuite en revêtir le Verbe éternel : *Anima Beatæ Virginis ita fuit plena, quod ex ea refudit gratiam in carnem, ut de ipsa conciperet Deum* (Op. VIII). Tout ceci concourt à prouver que Marie fut enrichie et comblée de

la grâce du Saint-Esprit dès l'instant de sa conception, selon le raisonnement de Pierre de Celles : *Simul in ea collecta est gratiæ plenitudo, quia ab exordio suæ conceptionis, aspersione Spiritus Sancti, tota Deitatis gratia est superfusa* (De Pan. XII). Ce qui fait dire à S. Pierre Damien : *A Deo electam, et præelectam, totam eam rapturus erat sibi Spiritus Sanctus* (De Annunt.). Les expressions du saint docteur expriment très-bien l'empressement du Saint-Esprit à prévenir Satan afin de posséder Marie dès le premier instant et dans toute son intégrité, pour l'empêcher de tomber au pouvoir de l'ennemi, et pour la faire sa digne épouse.

CONCLUSION, OÙ PLUTOT, CONSIDÉRATIONS COMPLÉMENTAIRES

(Tout ce morceau est extrait textuellement de la consciencieuse traduction du R. P. Dujardin.)

Je me suis plus étendu dans ce discours que dans tous les autres, parce que notre humble Congrégation a pour patronne spéciale la très-sainte Vierge Marie, précisément sous le titre de son Immaculée Conception; je veux le terminer en exposant brièvement quels sont les motifs qui me donnent la certitude, et qui à mon avis, devraient la donner à tout le monde, de cette croyance si pieuse et si glorieuse pour la Mère de Dieu, savoir : qu'elle a été préservée du péché originel.

Beaucoup de docteurs vont jusqu'à soutenir que Marie a été exempte même de contracter la dette du péché, tels sont : Galatin (De Arc. l. VII, passim), De Cusa (Excit. l. VIII, sicut lil.), Du Pont (In Cant. l. II, exh. 19), Salazar (Pro Imm. Conc. c. vii), Catharinus (De Pecc. orig. c. ult.), Novarin (Umbra Virg. exc. 18), Viva (P. VIII, d. 1 q. 2 a. 2), De Lugo (De Inc. d. 7, s. 3-4), Gilles de la Présentation (De Imm. Conc. l. II q. 4 a 5), Denis le Chartreux (De Dign. M.

l. 1, a. 13), et d'autres. Or, cette opinion est au moins probable; car, si c'est un sentiment probable que dans la volonté d'Adam, comme chef du genre humain, furent renfermées les volontés de tous les hommes, ainsi que l'enseignent Gonet (Clyp. p. II, t. v, d 7 a. 2), Habert, (Tr. de Vit. et Pecc. c. VII, § 1), et d'autres théologiens, en se fondant sur le texte de S. Paul : *In quo (Adam) omnes peccaverunt* (Rom. v, 12); si, dis-je, ce sentiment est probable, il est probable aussi que Marie n'a point contracté la dette du péché, puisque Dieu, l'ayant éminemment distinguée du commun des hommes dans l'ordre de la grâce, on doit pieusement croire qu'il n'a pas renfermé sa volonté dans celle d'Adam.

Cette opinion n'est que probable, et j'y adhère, parce qu'elle est plus glorieuse pour celle que je fais profession d'honorer; mais je tiens pour certain le sentiment que Marie n'a point contracté le péché originel, d'accord en cela avec le cardinal Everard Duval (De Pecc. q. ult. a. 7), Raynauld (Pict. Lugd. erga V. Imm. n. 29), Lossada (Disc. Thomist. de Imm. Conc.), Viva (P. 8. d. 1), et beaucoup d'autres, qui même regardent cette question comme mûre pour une définition dogmatique : *Proxime definibilem de fide.*

Je passe sous silence les révélations que je pourrais citer à l'appui de cette doctrine, notamment celles qui ont été faites à Ste Brigitte (Rev. l. 6. c. 12), et qui furent approuvées, d'abord par le cardinal Turrecremata et ensuite par quatre papes. Mais je ne puis aucunement me dispenser de rapporter les sentiments des saint Pères sur un tel sujet, pour montrer avec quelle unanimité ils ont reconnu ce privilège à la Mère de Dieu. Ainsi pensait S. Ambroise : *Suscipe me, non ex Sara, sed ex Maria, ut incorrupta sit virgo, sed virgo per gratiam ab omni integra labe peccati* (In Ps. 118). De même Origène : *Nec serpentis venenosis afflatibus*

infecta est (In Div. hom. 1). S. Ephrem : *Immaculata et ab omni peccati labe alienissima* (Orat. ad Deip.). S. Augustin, sur les paroles de l'ange : « *Ave, gratia plena!* » *Quibus verbis ostendit ex integro* (Remarquez *Ex integro*) *iram exclusam primæ sententiæ, et plenam benedictionis gratiam restitutam* (Serm. 123. E. B. app.). S. Jérôme : *Nubes illa non fuit in tenebris, sed semper in luce* (Brev. In Ps. 77). S. Cyprien ou un autre auteur : *Nec sustinebat justitia ut illud vas electionis communibus taxaretur injuriis; quoniam, plurimum a cæteris differens, natura communicabat, non culpa* (De Chr. Op. de Nat.). S. Amphiloque : *Qui antiquam virginem sine probro condidit, ipse et secundam sine nota et crimine fabricatus est* (In S. Deip. et Sim.). S. Sophronius : *Virginem ideo dici immaculatam, quia in nullo corrupta est* (In Conc. œcum. 6). S. Ildephonse : *Constat eam ab originali peccato fuisse immunem* (Contra Disp. de Virg. M.). S. Jean Damascène : *Ad hunc paradisum serpens aditum non habuit* (In Dorm. Deip. or. 2). S. Pierre Damien : *Caro virginis, ex Adam assumpta, maculas Adæ non admisit* (In Ass). S. Bruno : *Hæc est incorrupta terra illa cui benedixit Dominus, ab omni propterea peccati contagione libera* (In Ps. 104). S. Bonaventure : *Domina nostra fuit plena gratia præveniente in sua sanctificatione, gratia scilicet præservativa contra fæditatem originalis culpæ* (De B. V. S. 2). S. Bernardin de Sienne : *Non est credendum quod ipse Filius Dei voluerit nasci ex virgine, et sumere ejus carnem, quæ esset maculata ex aliquo peccato originali* (Quadr. s. 49. p. 1). S. Laurent Justinien : *Ab ipsa sui conceptione, in benedictionibus est præventa* (In Annunt). L'abbé de Celles, sur ces paroles : « *Invenisti gratiam;* » *Invenisti, ó dulcissima virgo, gratiam cœlestem, quia fuerunt in te ab originis labe præservatio* (Cont. de V. M. c. 6). Grand nombre d'autres docteurs tiennent le même langage.

Du reste, il y a deux motifs qui nous garantissent la vérité de cette pieuse croyance.

Le premier est le consentement universel des fidèles. Le père Gilles de la Présentation (De Imm. Conc. l. 3. q. 6. a. 3) atteste que tous les ordres religieux tiennent notre sentiment; car, dans l'ordre même de S. Dominique, dit un auteur moderne, si l'on compte quatre-vingt-douze écrivains pour l'opinion contraire, il ne s'en trouve pas moins de cent trente-six qui sont avec nous. Mais, ce qui doit surtout nous persuader que notre croyance est conforme au sentiment des catholiques, c'est le témoignage qu'en donne le pape Alexandre VII dans sa célèbre bulle, *Sollicitudo omnium Ecclesiarum*, publiée en 1661; il y constate qu'elle était reçue à cette époque par les diverses écoles et par presque tous les catholiques : *Aucta rursus et propagata fuit pietas hæc et cultus erga Deiparam... Ita ut, accedentibus plerisque celebrioribus academiis ad hanc sententiam, jam fere omnes catholici eam amplectantur*. En effet, cette opinion est soutenue par les universités de Sorbonne, d'Alcala, de Salamanque, de Coïmbre, de Cologne, de Mayence, de Naples, et par beaucoup d'autres, où, pour être promu au grade de docteur, on doit s'engager par serment à défendre l'immaculée conception de Marie. Cette preuve, qui se tire du sentiment unanime des fidèles, est le principal fondement sur lequel s'appuie le docteur Petau (De Inc. l. 14. c. 2) pour en établir la vérité; et le très-savant évêque Jules Torni dit que cette raison doit convaincre nécessairement; car, si le commun consentement des fidèles suffit seul pour nous assurer de la sanctification de Marie dans le sein de sa mère, et de son Assomption au ciel en corps et en âme, pourquoi ce même consentement ne nous donnerait-il pas la certitude de son immaculée Conception?

Le second motif, plus solide encore que le pre-

mier, c'est la célébration de la fête de l'Immaculée Conception, ordonnée par l'Eglise universelle. Sur ce point, je vois, d'une part, que l'Eglise célèbre le premier instant où l'âme de Marie fut créée et unie à son corps, comme le déclare Alexandre VII dans la bulle que nous avons citée; il y est dit expressément que l'Eglise honore la Conception de la Sainte Vierge conformément à la pieuse croyance qui la reconnaît exempte du péché originel. D'autre part, je vois qu'il est certain que l'Eglise ne peut honorer une chose qui ne serait pas sainte, d'après les oracles des papes S. Léon (Ep. décr. 4. c. 2) et S. Eusèbe : *In sede apostolica, extra maculam semper est catholica servata religio* (Decr. causa 24. q. 1. c. In sede). Et c'est ce qu'enseignent tous les théologiens, avec S. Augustin (S. 310 — 314. 4. B), S. Bernard (Epist. 174), et S. Thomas, lequel, pour prouver que Marie fut sanctifiée avant de naître, s'appuie précisément sur ce que l'Eglise célèbre la fête de sa Nativité : *Ecclesia celebrat Nativitatem Beatæ Virginis; non autem celebratur festum in Ecclesia, nisi pro aliquo sancto; ergo beata virgo fuit in utero sanctificata* (P. 3. q. 27. a. 1). Or, s'il est certain, comme le dit le Docteur Angélique, que Marie fut sanctifiée dans le sein de sa mère, parce que l'Eglise célèbre la fête de sa Nativité; pourquoi ne devrions-nous pas aussi tenir pour certain qu'elle fut préservée du péché dès le premier instant de sa Conception, lorsque nous savons que c'est dans ce sens que l'Eglise en célèbre la fête?

A l'appui de ce grand privilège de Marie, on connaît les grâces innombrables et miraculeuses que le Seigneur se plaît à répandre chaque jour dans le royaume de Naples, par le moyen des petites images de l'Immaculée Conception. Je pourrais en rapporter beaucoup dont les pères de notre humble Congrégation ont été les instruments; mais je ne veux en citer que deux exemples, qui sont vraiment admirables.

I^{er} EXEMPLE

Dans une de nos maisons du royaume de Naples, une femme vint dire à l'un de nos pères que son mari ne s'était point confessé depuis longtemps, et qu'elle ne savait plus quel moyen prendre pour le ramener à son devoir; car, toutes les fois qu'elle lui parlait de confession, il l'accueillait à coups de bâton. Le père lui conseilla de donner à son mari une image de la Vierge immaculée. Le soir, elle l'engagea de nouveau à se confesser; il fit la sourde oreille, selon sa coutume, aussitôt elle lui donna cette image. A peine l'eût-il reçue, qu'il dit à sa femme : « Eh bien! Quand veux-tu que j'aie me confesser? J'y suis disposé. » La femme pleura de joie, en voyant un changement si subit. Le lendemain matin, le mari vint à notre église, et se présenta au même père qui lui demanda depuis combien de temps il ne s'était point confessé. « Depuis 28 ans, répondit-il. » Et comment, lui dit le Père, vous êtes-vous décidé à vous confesser aujourd'hui? Il répondit : « Ah! mon père, j'étais obstiné; mais hier soir ma femme me donna une image de la Sainte Vierge; et je me sentis aussitôt le cœur tellement changé, que chaque instant de cette nuit me semblait retarder de dix siècles le jour où je pourrais venir me confesser. » Il se confessa avec une grande componction, changea de vie, et continua pendant longtemps à se confesser fréquemment au même père.

II^e EXEMPLE

Dans un autre endroit, au diocèse de Saverne, pendant que nous y faisons la mission, il y avait un homme qui gardait une grande inimitié contre quelqu'un qui l'avait offensé. Un de nos pères lui

parla du pardon des offenses ; mais il répondit : « Mon père, m'avez-vous jamais vu au sermon ? Non, sans doute ; et c'est pour cela que je n'y vais pas : je vois bien que je suis damné ; mais, coûte que coûte, je veux me venger. » Le père s'épuisa inutilement pour le convertir, mais voyant qu'il parlait en vain : « Prenez, lui dit-il, cette image de la Vierge. » Le pécheur répondit d'abord : « A quoi bon cette image ? » Cependant il l'accepta, et dit aussitôt, comme s'il n'eût jamais refusé le pardon : « Mon père, ne faut-il que pardonner ? Me voici prêt à le faire. » On fixa le jour suivant pour la réconciliation ; mais il changea de sentiment, et ne voulait plus rien faire. Alors, le père lui présenta une autre image ; il ne voulut d'abord pas la recevoir, il la prit enfin avec peine ; mais aussitôt qu'il l'eût reçue, il s'écria : « Allons, hâtons-nous, où est mon ennemi ? » Il pardonna aussitôt, et se confessa.

PRIÈRE

O ma Reine immaculée ! Je me réjouis de vous voir enrichie d'une si grande pureté. Je remercie et remercierai sans cesse notre commun Créateur de vous avoir préservée de toute souillure ; car, telle est ma ferme croyance ; et, pour défendre le grand et singulier privilège de votre Immaculée Conception, je suis prêt, je le jure, à donner, s'il le faut, ma vie même. Je voudrais que tout le monde vous proclamât hautement cette belle Aurore, toujours ornée de la divine lumière ; cette Arche de salut, préservée du commun naufrage du péché ; cette Colombe parfaite et immaculée, comme vous nommait votre divin Epoux ; ce Jardin fermé, qui fit les délices de Dieu ; cette Fontaine scellée, où l'ennemi ne porta jamais la main pour en troubler les eaux ; enfin, ce Lis éclatant de blancheur ! Oui, vous êtes ce lis, né parmi les épines, parmi les enfants d'Adam,

souillé du péché, ennemis de Dieu dans leur naissance ; vous, au contraire, vous êtes venue au monde, toute pure, toute brillante, et en tout l'amie de votre Créateur.

Permettez donc que je vous loue moi-même, comme votre Dieu vous a louée : *Tota pulchra es, et macula non est in te* : O Colombe très-pure, toute blanche, toute belle, toujours amie de Dieu ! *Quam pulchra es, amica mea, quam pulchra es!* O très-douce, très-aimable Marie immaculée ! Vous qui êtes si belle aux yeux de votre Seigneur, daignez jeter un regard compatissant sur les horribles plaies de mon âme ; regardez-moi, ayez pitié de moi, et guérissez-moi. O doux Aimant des cœurs ! Attirez aussi mon misérable cœur. Vous qui, dès le premier instant de la vie, avez paru pure et belle devant Dieu, ayez pitié de moi, qui, non-seulement suis né dans le péché, mais encore, depuis mon baptême, ai souillé de nouveau mon âme. Ce Dieu qui vous a choisie pour sa Fille, sa Mère et son Epouse, qui, à cet effet, vous a préservée de toute tache, et vous a préférée dans son amour à toutes les créatures, que pourrait-il vous refuser ? O Vierge Immaculée ! c'est à vous de me sauver, vous dirai-je avec S. Philippe de Néri ; faites que je me souvienne toujours de vous, et ne m'oubliez pas. Il me semble que j'ai encore mille ans à passer sur la terre, tant il me tarde de voir votre beauté dans le paradis, pour vous louer et vous aimer davantage, ô ma Mère, ma Reine, ma bien-aimée, très-belle, très-douce, très-pure, ô Marie immaculée ! Amen !

II^e DISCOURS

Sur la Nativité de Marie

A sa naissance, Marie fut sainte et très-sainte, parce que Dieu l'enrichit de grâces incomparables dès le commencement; et parce qu'elle répondit sans délai et parfaitement à la grâce divine.

Les hommes ont coutume de célébrer la naissance de leurs enfants par des fêtes et des réjouissances; mais ils devraient plutôt donner des signes de tristesse et de deuil, en considérant que ces pauvres créatures viennent au monde, non-seulement privées de mérite et de raison, mais encore infectées du péché, enfants de colère, et, pour cette raison, condamnées aux souffrances et à la mort. Il est bien juste au contraire que la naissance de Marie soit célébrée par une fête et une joie universelle, car en arrivant à la lumière, si elle est petite en âge, elle est grande en mérite et en vertu; elle naît sainte et grande sainte. Mais pour comprendre le degré de sainteté qu'elle apporte en naissant, il faut considérer : premièrement, combien fut grande la première grâce dont Dieu l'enrichit; secondement, combien fut grande sa fidélité à correspondre sans délai à cette grâce.

PREMIER POINT

Marie fut certainement la plus belle âme que Dieu ait créée; elle fut même l'œuvre la plus grande que le Tout-Puissant ait faite en ce monde, et la plus digne de lui après l'Incarnation du Verbe; une œuvre que Dieu seul surpasse, comme l'appelle S. Pierre Damien : *Videbis solum Opificem opus istud supergredi*. Aussi la grâce ne tombe pas goutte à goutte

sur Marie comme sur les autres saints; mais elle descendit, selon l'expression de David, comme la pluie sur une toison : *Sicut pluvia in vellus* (Ps. LXXI).

L'âme de Marie absorba heureusement cette abondante pluie de grâce, sans en perdre une seule goutte, comme dit S. Thomas avec S. Basile : *Virgo sancta totam sibi hauserat Spiritus gratiam* (Cat. aur. In Luc. 1). Elle pouvait dire, par la bouche de l'Écclésiastique : *In plenitudine sanctorum detentio mea* (Eccli. XXIV); parole que S. Bonaventure développe en ces termes : *Totum teneo in plenitudine, quod alii sancti tenent in parte* (De B. V. S. III). Je possède en plénitude tout ce que les autres saints possèdent en partie. S. Vincent Ferrier, parlant spécialement de la sainteté de Marie avant sa naissance, dit qu'elle surpassa celle de tous les saints et de tous les anges : *Virgo fuit sanctificata super omnes sanctos et angelos*.

La grâce conférée à la Bienheureuse Vierge surpassa, non-seulement celle de chaque saint en particulier, mais encore celle de tous les saints et de tous les anges réunis, comme le prouve le très docte François Pépé, de la Compagnie de Jésus dans son bel ouvrage sur les grandeurs de Jésus et de Marie (T. III, 136). Il assure que cette opinion, si glorieuse pour notre Reine, est aujourd'hui commune, et admise comme certaine par les théologiens modernes, tels que Carthagena, Suarez, Spinelli, Recupito, Guerra et beaucoup d'autres qui l'ont traitée *ex professo*, ce que les anciens n'avaient pas fait. De plus, il rapporte que la Mère de Dieu envoya le père Gutierrez remercier de sa part le père Suarez, d'avoir défendu vaillamment cette même opinion, qui, selon le témoignage du père Segneri, dans son *Dévoit serviteur de Marie*, a été ensuite unanimement adoptée par l'école de Salamanque.

Or, si cette opinion est commune et certaine, il

faut admettre aussi comme très probable que Marie reçut cette grâce, supérieure à celle de tous les saints et de tous les anges ensemble, dès le premier instant de son Immaculée Conception. Le Père Suarez (De Incar. p. 2) soutient fortement cet avis ; les pères Spinelli (M. Deip. 4), Recupito (Sign. præd. III), La Colombière (S. sur l'Imm. Conc.), l'ont adoptée. Mais, outre l'autorité des théologiens, nous avons en sa faveur deux raisons fortes et convaincantes.

Premièrement, Marie fut choisie de Dieu pour être la Mère du Verbe ; ce qui fait dire au vénérable Denys le Chartreux que Marie ayant été choisie dans un ordre supérieur à toutes les créatures, vu que la dignité de Mère de Dieu appartient en quelque sorte, selon le père Suarez, à l'ordre de l'union hypostatique, a dû recevoir, dès le commencement de son existence, des privilèges extraordinaires, incomparablement supérieurs aux dons accordés à toutes les autres créatures. Et certes, on ne peut douter qu'à l'instant même où les décrets divins prédestinaient la personne du Verbe à se faire homme, la Mère dont il devait recevoir la nature humaine, ne lui ait été aussi préparée ; cette Mère, ce fut Marie. Or, S. Thomas enseigne que le Seigneur donne à chacun la grâce proportionnée à la dignité qu'il lui destine : *Unicuique a Deo datur gratia secundum hoc ad quod eligitur* (P. III, q. 27). Cette doctrine est conforme à ce qu'a dit S. Paul : *Qui et idoneos nos fecit ministros novi testamenti* (II Cor. III) ; nous signifiant que les Apôtres ont reçu de Dieu des dons proportionnés au grand ministère pour lequel ils étaient choisis. S. Bernardin de Sienne ajoute : Un sujet destiné par la divine Providence à un état reçoit non-seulement les dispositions rigoureusement exigées, mais encore les dons nécessaires pour en accomplir les fonctions avec honneur : *Regula firma est in sacra theologia, quod, quandocumque Deus aliquem eligit ad aliquem statum, omnia dona illi dispensat quæ illi statui ne-*

cessaria sunt, et illum copiose decorant (Pro fest. V. M. S. x). Or, Marie fut choisie pour être la Mère d'un Dieu ; il était donc nécessaire que Dieu l'ornât, dès le premier instant, d'une grâce immense et d'un ordre supérieur aux grâces de tous les autres hommes et de tous les anges ; car cette grâce devait correspondre à l'immense et sublime dignité que Dieu lui destinait ; ainsi concluent tous les théologiens avec S. Thomas : *Virgo fuit electa ut esset Mater Dei ; et ideo non est dubitandum quin Deus, per suam gratiam, eam ad hoc idoneam reddidit*. De sorte que Marie avant d'être Mère de Dieu, fut ornée d'une sainteté si parfaite, qu'elle devint propre à cette grande dignité : *In Beata Virgine fuit perfectio quasi dispositiva, per quam reddebatur idonea ad hoc quod esset Mater Christi, et hæc fuit perfectio sanctificationis* (P. III, q. 27).

Observons cependant avec le saint docteur que Marie est nommée pleine de grâce, non par rapport à la grâce même, car elle ne l'eut point dans le suprême degré d'excellence absolument possible. La grâce habituelle de Jésus-Christ lui-même ne fut pas souveraine, car la puissance divine pouvait absolument la rendre plus grande encore, bien qu'elle correspondît suffisamment à la fin à laquelle la divine sagesse avait destiné l'humanité du Sauveur, c'est-à-dire, à l'union avec la personne du Verbe : *Virtus divina, licet possit facere aliquid majus et melius quam sit habitualis gratia Christi, non tamen posset facere quod ordinaretur ad aliquid majus quam sit unio personalis ad Filium unigenitum a Patre, cui unioni sufficienter correspondet talis mensura gratiæ, secundum definitionem divinæ sapientiæ* (P. III, q. 7). Ainsi, dirons-nous encore avec le Docteur Angélique, la puissance divine est si grande, qu'elle peut indéfiniment augmenter ses dons ; la puissance naturelle de recevoir est limitée dans la créature, elle peut être entièrement remplie, c'est

vrai; mais sa puissance d'obéir à la volonté divine est illimitée, et Dieu peut ajouter indéfiniment à ce qu'il lui donne, en la rendant plus capable de recevoir : *Potentia naturalis ad recipiendum potest tota impleri, potentia obedientiæ non potest impleri* (De Ver. q. 29). Appliquons cette doctrine à notre sujet : la Bienheureuse Vierge est nommée pleine de grâce, non par rapport à la grâce, mais par rapport à elle-même, ayant reçu une grâce immense, suffisante et correspondante à son immense dignité, de sorte que cette grâce la rendit propre à devenir la Mère d'un Dieu : *Beata Virgo est plena gratiæ, non ex parte ipsius gratiæ, quia non habuit gratiam in summa excellentia qua haberi potest, nec ad omnes effectus gratiæ; sed dicitur fuisse plena gratiæ per comparationem ad ipsam, quia scilicet habebat gratiam sufficientem ad statum illum ad quem erat electa a Deo, ut esset Mater Unigeniti ejus* (P. III, q. 7). Ajoutons avec Benoit Fernandez : La dignité de Mère d'un Dieu est la règle pour apprécier la grandeur des grâces communiquées à l'auguste Vierge : *Est igitur dignitas Matris Dei regula, per quam metiendum est quidquid Virgini ab eo collatum credimus*.

David disait donc justement que les fondements de la cité de Dieu doivent être posés sur la cime des monts : *Fundamenta ejus in montibus sanctis* (Ps. LXXXVI). C'est-à-dire, les premiers moments de la vie de Marie ont dû être plus élevés en sainteté que tous les saints les plus consommés en perfection ; car elle tenait la première place dans l'amour de son Seigneur : *Diligit Dominus portas Sion super omnia tabernacula Jacob*. Le roi-prophète indique la cause de cette éminente distinction : Le Verbe éternel doit se faire homme dans son sein virginal : *Homo natus est in ea*. Marie devait donc recevoir, dès le premier instant de sa vie, une grâce correspondante à sa Maternité divine.

Isaïe veut faire entendre la même vérité : Dans

les temps à venir, la montagne de la maison du Seigneur, (qui est la Bienheureuse Vierge) sera préparée sur le sommet des montagnes, au-dessus des collines; et toutes les nations doivent y affluer pour recevoir les divines miséricordes : *Et erit in novissimis diebus præparatus mons domus Domini in vertice mons Sion, et elevabitur super colles; et fluent ad eum omnes gentes* (Is. II). Pour S. Grégoire, cette montagne, c'est Marie élevée au-dessus de tous les saints : *Mons quippe in vertice mons fuit, quia altitudo Mariæ supra omnes sanctos refulsit* (In I Reg. 1). S. Jean Damascène l'appelle avec le Psalmiste la Montagne que Dieu s'est plu à choisir pour sa demeure : *Mons in quo beneplacitum est Deo habitare in eo* (Ps. LXVII). Pour la même raison Marie est appelée cyprès de la montagne de Sion; elle est aussi appelée cèdre, mais cèdre du Liban; olivier, mais olivier distingué par sa beauté. Elle est appelée choisie, mais choisie comme le soleil : en effet, dit S. Pierre Damien, le soleil surpasse en éclat toutes les étoiles, au point de les faire disparaître; de même, l'auguste Vierge surpasse en mérite toute la cour céleste; *Siderum rapit positionem, ut sint quasi non sint; sic Virgo merita singulorum et omnium titulos antecedit* (In Assumpt.). Enfin, dit élégamment S. Bernard, telle fut la sublimité de la Vierge sainte : nulle autre mère que Marie ne convenait à Dieu, nul autre fils qu'un Dieu ne convenait à Marie : *Neque enim filius alius Virginem, nec Deum decuit partus alter* (In Assumpt. S. IV).

La seconde raison qui nous prouve la supériorité spirituelle de Marie sur tous les saints ensemble dès le premier instant de sa vie est fondée sur le grand office de médiatrice des hommes qu'elle exerça dès le commencement. Cette auguste fonction lui rendit nécessaire, dès les premiers instants, un fonds plus abondant de grâces que celui de tous les hommes ensemble. On sait combien ce titre de médiatrice est

fréquemment donné à Marie par les docteurs et les saints Pères, pour avoir obtenu par sa puissante intercession et par mérite de congruité le salut à tout le genre humain, en procurant au monde perdu le bienfait de la Rédemption. Nous disons : mérite de congruité, parce que Jésus-Christ seul est notre médiateur par voie de justice et par mérite *de condigno*, comme parle l'École, ayant offert ses mérites au Père Eternel, qui les a acceptés pour notre salut. Marie est notre médiatrice de grâce, par voie de simple intercession, avec mérite *de congruo*, ayant offert à Dieu, comme disent les théologiens avec S. Bonaventure, ses mérites pour le salut de tous les hommes, et Dieu les ayant acceptés, par grâce, avec les mérites de Jésus-Christ. Ainsi, elle a coopéré à notre salut avec Jésus-Christ, selon l'expression d'Arnauld de Chartres : *Cum Christo communem in salute mundi effectum obtinuit* ; elle a désiré, demandé, obtenu et même opéré le salut de tous les hommes, comme parle Richard de Saint-Victor : *Omnium salutem desideravit, quæsivit, obtinuit ; imo salus omnium per ipsam facta est* (In Cant. c. 26). En sorte que tout bien, tout don de vie éternelle, accordé à chacun des saints, leur a été dispensé par le moyen de Marie.

L'Eglise nous le fait entendre, quand elle applique en l'honneur de la Mère de Dieu, les passages suivants de l'Ecclésiastique : *In me gratia omnis viæ et veritatis* : en moi toute grâce de voie et de vérité. Elle dit : *viæ*, parce que toutes les grâces dans la voie de ce monde nous sont dispensées par Marie ; elle dit : *veritatis*, parce que la lumière de la vérité nous est donnée par Marie. Ensuite : *In me omnis spes vitæ et virtutis* : En moi toute espérance de vie et de vertu. *Vitæ*, parce que nous pouvons espérer par Marie, la vie de la grâce sur la terre et la vie de la gloire dans le ciel, *virtutis*, parce que nous acquérons par Marie les vertus, et spécialement les vertus

théologiques, qui sont les principales vertus des saints. Marie dit encore : *Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis et sanctæ spei* : j'obtiens pour mes serviteurs les dons du divin amour, de la crainte salutaire, de la lumière céleste et de la sainte confiance. S. Bernard conclut de là que, selon l'enseignement de l'Eglise, Marie est la médiatrice universelle de notre salut : *Magnifica gratiæ inventricem, mediatricem salutis, restauratricem sæculorum. Hæc mihi de illa cantat Ecclesia, et me eadem docuit decantare* (Ep. 174).

L'archange Gabriel salua Marie pleine de grâce ; *Ave, gratia plena!* parce que, nous dit S. Sophrone patriarche de Jérusalem, la grâce lui a été donnée tout entière, tandis qu'elle est donnée aux autres saints avec mesure : *Bene dicitur plena, quia cæteris per partes præstatur, Mariæ vero se tota infudit plenitudo gratiæ* (De Assumpt.). Il en fut ainsi, selon S. Basile de Séleucie, pour la rendre une digne médiatrice entre Dieu et les hommes : *Ave, gratia plena! propterea Deum inter et homines mediatrix intercedens*. En effet, sans cette plénitude de grâce, poursuivait S. Laurent Justinien, comment aurait-elle pu être l'échelle du paradis, l'avocate du monde, et la vraie médiatrice des hommes avec Dieu ? *Quomodo non est Maria plena gratia, effecta est para disi scala, interventrix mundi, Dei et hominum verissima mediatrix* (De Annunt.).

La seconde raison que nous avons annoncée acquiert donc le suprême degré de l'évidence. Si Marie, en qualité de Mère destinée au commun Rédempteur, reçut dès le commencement la fonction de médiatrice pour tous les hommes, et conséquemment pour tous les saints, il fallut nécessairement qu'elle reçût aussi, dès le commencement, une grâce supérieure à celle qui fut accordée à tous les saints pour qui elle devrait intercéder. Disons plus clairement encore : si tous les hommes devaient devenir agréables

à Dieu par la médiation de Marie, nécessairement, Marie devait être plus sainte et plus agréable à Dieu que tous les hommes ensemble. Autrement, comment aurait-elle pu intercéder pour tous les hommes? Pour qu'un intercesseur obtienne d'un prince la grâce de tous ses sujets, il est absolument nécessaire qu'il en soit plus aimé qu'eux tous. Ainsi Marie a pu être la digne réparatrice du monde ruiné, conclut S. Anselme, parce qu'elle fut la plus pure et la plus sainte de toutes les créatures : *Pura sanctitas pectoris ejus omnis creaturæ puritatem sive sanctitatem transcendens, promeruit ut reparatrix perditæ orbis dignissima fieret* (De Excell. V.).

Oui, Marie fut la médiatrice des hommes, dira-t-on; mais comment peut-elle être encore appelée médiatrice des anges? Beaucoup de théologiens assurent que Jésus-Christ mérita la grâce de la persévérance aux anges mêmes, il fut leur médiateur *de condigno*; Marie peut être aussi appelée leur médiatrice *de congruo*, ayant accéléré par ses prières la venue du Rédempteur; du moins en méritant *de congruo* d'être la mère du Messie, elle obtint aux anges la réparation des vides faits dans leurs rangs par la chute des démons, et leur procura du moins cette gloire accidentelle. Pour cette raison, Richard de Saint-Victore affirme qu'elle sut en même temps réparer les pertes des anges, réconcilier à Dieu le genre humain : *Utraque creatura per hanc reparatur : et Angelorum ruina per hanc restaurata est, et humana natura reconciliata* (In Cant. XXIII). Pensée exprimée aussi par S. Anselme : *Cuncta per hanc Virginem in statum pristinum revocata sunt et restituta* (De Excell. V.).

Ainsi Marie, à double titre, et comme médiatrice du monde, et comme destinée à être la Mère du Rédempteur, reçut dès le premier instant de sa vie, une grâce supérieure à celle de tous les saints réunis. Quel charmant spectacle dut offrir au ciel et à la

terre la belle âme de cette heureuse enfant, même lorsqu'elle était encore renfermée dans le sein de sa mère ! Elle était la plus aimable des créatures aux yeux de Dieu ; car, déjà comblée de grâces et de mérites elle pouvait déjà dire alors : toute petite, je plais au Très-Haut : *Cum essem parvula, placui Altissimo*. Elle était en même temps la créature la plus enflammée d'amour divin qui ait paru jusque là dans le monde ; et si elle fut née immédiatement après sa conception très-pure, elle serait venue au monde plus riche en mérites et en sainteté que tous les saints ensemble. Figurons-nous donc combien plus elle dut acquérir de sainteté après avoir multiplié ses mérites durant les neuf mois qu'elle vécut dans le sein de sa mère.

Considérons maintenant combien fut grande la fidélité avec laquelle Marie correspondit sans délai à la grâce divine.

SECOND POINT

Ce n'est pas une opinion particulière, dit le savant père de la Colombière, mais c'est l'opinion de tout le monde, que Marie, en recevant dans le sein de sa mère la grâce sanctifiante, reçut en même temps le parfait usage de la raison, avec une grande lumière divine correspondant à la grâce dont elle fut enrichie. Nous pouvons donc croire que, dès l'instant où sa belle âme fut unie à son corps très-pur, elle fut éclairée de toutes les lumières de la divine sagesse, pour bien connaître les vérités éternelles, la beauté des vertus, et surtout la bonté infinie de son Dieu, le droit qu'il a d'être aimé de tout le monde, mais principalement d'elle-même, à cause des dons inestimables dont le Seigneur l'avait ornée, et par lesquels il l'avait distinguée de toutes les créatures, en la préservant de la souillure du péché originel, en lui donnant une grâce immense, et en

la destinant à être la mère du Verbe et la reine de l'univers.

Il suit de là que Marie, reconnaissante envers son Dieu, sans perdre un instant, opéra tout le bien qu'elle put, faisant fructifier fidèlement ce grand capital de grâces qui lui avait été confié. Appliquée tout entière à aimer la bonté divine et à lui plaire, elle l'aima de toutes ses forces dès le premier instant, et continua de l'aimer sans cesse durant les neuf mois qui précédèrent sa naissance, s'unissant toujours de plus en plus à Dieu par des actes fervents d'amour. Exempte de la tache originelle, elle était par là-même libre de tout attachement terrestre, de tout mouvement désordonné, de toute distraction, de toute opposition de sens qui aurait pu retarder ses progrès dans l'amour divin; tous ses sens étaient d'accord avec son esprit pour s'élever à Dieu : ainsi sa belle âme, libre de tout obstacle, ne s'arrêtant jamais, volait sans cesse vers Dieu, l'aimait sans cesse, et croissait sans relâche dans son amour. Voilà pourquoi Marie s'est comparée elle-même à un platane qui s'élève sur le bord des eaux : *Quasi platanus exaltata sum juxta aquam* (Eccli. xxiv). Car elle fut cette noble plante qui ne cessa jamais de croître, arrosée par le courant des grâces de Dieu. Elle s'est aussi comparée à une vigne : *Ego quasi vitis fructificavi suavitatem odoris* (Ibid.). Non-seulement parce qu'elle fut si humble aux yeux du monde, mais encore parce que la vigne va toujours croissant, suivant le proverbe reçu : *Vitis nullo fine crescit*. Les autres arbres, l'oranger, le mûrier, le poirier, ont une hauteur déterminée; mais la vigne croît toujours, et grandit à l'égal de l'arbre auquel elle s'attache; ainsi la Sainte Vierge croissait toujours en perfection : *Ave, vitis semper vicens*. Ainsi la saluait S. Grégoire Thaumaturge (In Annunt. i). Toujours elle fut unie à son Dieu, qui était son unique appui, comme dit l'Esprit Saint : *Quæ est*

ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum (Cant. VIII)? S. Ambroisse commente ainsi ce passage : *Hæc est quæ ascendit, ita ut inhæreat Dei Verbo sicut vitis propago* (De Isaac et An.). Quelle est celle qui, se tenant unie au Verbe divin, croît comme un plant de vigne s'appuyant à un grand arbre?

Selon plusieurs graves théologiens, l'âme qui possède une habitude de vertu, produit toujours un acte égal en intensité à l'habitude qu'elle possède, toutes les fois qu'elle correspond fidèlement à la grâce actuelle qu'elle reçoit ensuite de Dieu, d'où il suit qu'elle acquiert chaque fois un nouveau et double mérite, égale à la somme des mérites qu'elle avait déjà acquis. Cette augmentation, comme ils disent, fut accordée aux anges, lorsqu'ils étaient dans la voie ; et si elle fut accordée aux anges, qui pourra croire qu'elle ait été refusée à la divine Mère pendant qu'elle vécut sur la terre, mais surtout dans le temps dont je parle, où elle était dans le sein de sa mère, époque à laquelle sa fidélité à correspondre à la grâce surpassa certainement celle des anges ? Donc Marie, pendant tout ce temps-là, doublait à chaque instant cette grâce sublime, qu'elle posséda dès le commencement de sa conception, puisqu'en correspondant de toutes ses forces et d'une manière parfaite dans chacun des actes qu'elle produisait, elle multipliait conséquemment ses mérites à chaque instant. De sorte que, si dans le premier instant elle eut mille degrés de grâces, elle en eut deux mille dans le second, quatre mille dans le troisième, huit mille dans le quatrième, seize mille dans le cinquième et trente-deux mille dans le sixième. Nous ne sommes maintenant qu'au sixième instant ; mais multipliez cette somme par un jour entier, multipliez-la par neuf mois, et considérez quels trésors de grâces, de mérites et de sainteté Marie apporta au monde lors de sa naissance.

Réjouissons-nous donc avec cette enfant, qui naît si sainte, si agréable à Dieu et si pleine de grâce. Réjouissons-nous et pour elle et pour nous ; car elle vient au monde comblée de grâce, non-seulement pour sa gloire, mais encore pour notre bien. La Bienheureuse Vierge fut pleine de grâce en trois manières, comme l'observe S. Thomas : premièrement, pleine de grâce dans son âme, de sorte que sa belle âme fut tout à Dieu dès le commencement ; secondement, pleine de grâce dans son corps, de sorte qu'elle mérita de revêtir de sa chair très-pure le Verbe éternel ; troisièmement, pleine de grâce pour notre avantage commun, afin que tous les hommes puissent y participer : *Fuit etiam gratia plena, quantum ad refusionem ad omnes homines*. Plusieurs saints, ajoute le docteur angélique, ont assez de grâce pour sauver avec eux beaucoup d'autres hommes, mais pas tous les hommes ; Jésus et Marie ont seuls reçu une grâce suffisante pour sauver tous les hommes : *Sed quando quis haberet tantum quod sufficeret ad salutem omnium, hoc esset maximum, et hoc est in Christo et in Beata Virgine* (Exp. in Sal. Ang.). Aussi, la parole de S. Jean sur Jésus-Christ : Nous avons tous reçu de sa plénitude, *et de plenitudine ejus nos omnes accepimus* (Jo. 1), est appliquée à Marie par les saints, comme S. Thomas de Villeneuve : *Gratia plena, de cujus plenitudine accipiunt universi*. Tellement, dit S. Anselme, qu'il n'y a personne qui ne participe à la grâce de Marie : *Ita ut nullus sit, qui de plenitudine gratiæ Virginis non sit participis*. Est-il au monde une seule âme envers qui Marie ne soit pas bonne, à qui elle n'accorde pas quelque miséricorde ? *Quis unquam reperitur, cui Virgo propitia non sit ? Quis, ad quem ejus misericordia non se extendat ?* Remarquons cependant que nous recevons la grâce de Jésus comme auteur de la grâce, et de Marie comme Médiatrice ; de Jésus comme Sauveur, et de Marie comme Avocate ; de

Jésus comme source, et de Marie comme canal. Pour cette raison, S. Bernard dit que Dieu a établi Marie comme l'aqueduc des miséricordes qu'il veut départir aux hommes, et qu'il l'a remplie de grâce afin que chacun participe à cette plénitude : *Plenus aqua ductus, ut accipiant ceteri de plenitudine, sed non plenitudinem ipsam*. De là, il nous exhorte à considérer avec quel amour Dieu veut que nous honorions cette auguste Vierge, puisqu'il a placé en elle tout ce trésor de ses biens, afin que nous témoignions toute notre reconnaissance à cette tendre Souveraine, pour tout ce que nous avons d'espérance, de grâce et de moyens de salut, car tout nous vient par ses mains et par son intercession : *Intueamini quanto devotionis affectu a nobis eam voluerit honorari, qui totius plenitudinem posuit in Maria; ut proinde, si quid spei in nobis est, si quid salutis, ab ea noverimus redundare* (De Aquæd.). Plaignons l'âme qui néglige de se recommander à Marie, et se ferme le canal des grâces ! Holopherne, voulant s'emparer de Béthulie, en fit rompre les aqueducs : *Incidi præcepit aquæductum illorum* (Judith. vii). Ainsi fait le démon, quand il veut s'emparer d'une âme : il commence par lui faire abandonner la dévotion envers la Sainte Vierge ; ce canal une fois fermé, l'âme perdra facilement la vérité, la crainte de Dieu, et le salut éternel. Apprenez par l'exemple suivant toute la bonté du cœur de Marie, voyez à quelle perte s'expose l'âme qui se ferme ce canal salutaire en abandonnant la dévotion envers la Reine du ciel.

EXEMPLE

Trithème, Canisius et d'autres auteurs racontent qu'il y avait à Magdebourg, ville de Saxe, un homme appelé Udon, qui fut dans sa jeunesse le jouet de ses condisciples, à cause de son peu d'in-

telligence. Un jour, extraordinairement affligé de son incapacité, il alla se recommander à la Très-Sainte Vierge, devant une de ses images. Marie lui apparut en songe, et lui dit : Udon, je veux te consoler, et je veux t'obtenir de Dieu, non-seulement une habileté suffisante pour te soustraire à la moquerie, mais encore des talents qui te rendront admirable ; en outre, je te promets, qu'après la mort de l'évêque de cette ville, tu seras élu en sa place. Tout se vérifia comme Marie le lui avait dit ; il avança rapidement dans les sciences, et il obtint l'évêché de cette ville ; mais Udon fut si ingrat envers Dieu et envers sa bienfaitrice, qu'après avoir abandonné toute dévotion, il devint le scandale du monde. Une nuit qu'il était dans son lit avec une compagne sacrilège, il entendit une voix qui lui disait : « *Udo, cessa de ludo ; lusisti satis, Udo* ». Udon, cessez vos jeux qui offensent Dieu ; vous avez assez joué, Udon. La première fois, il s'irrita en entendant ces paroles, pensant qu'un homme les lui adressait pour le corriger ; mais, entendant répéter la même chose, la seconde et la troisième nuit, il craignit que ce ne fût une voix du ciel ; néanmoins il continua sa mauvaise vie. Mais voici le châtiment qui lui arriva après que Dieu lui eut encore donné trois mois pour rentrer en lui-même. Un vieux chanoine, nommé Frédéric, était une nuit dans l'église de Saint-Maurice, priant Dieu qu'il voulût bien remédier au scandale que donnait le prélat, lorsqu'un vent furieux ouvrit la porte de l'église ; deux jeunes gens entrèrent ensuite portant à la main des torches allumées, et se placèrent aux côtés du grand autel. Deux autres les suivirent et vinrent étendre devant l'autel un tapis sur lequel ils placèrent deux sièges d'or. Bientôt après vint un autre jeune homme, vêtu d'un habit militaire, tenant une épée à la main, et qui, arrêté au milieu de l'Eglise, s'écria : O vous, saints du ciel, dont les saintes reliques sont dans

cette église, venez assister à la grande justice que va faire le juge souverain. A ces mots, plusieurs saints et même les douze apôtres, comparurent, comme assesseurs du juge. Enfin Jésus-Christ entra, et il alla s'asseoir sur l'un des deux sièges. Marie parut aussi, entourée d'un grand nombre de vierges et elle fut placée sur l'autre siège à côté de son fils; alors le juge ordonna qu'on lui amenât le coupable, et ce fut le malheureux Udon. S. Maurice parla, et il demanda justice, de la part du peuple, scandalisé de la vie infâme du coupable; tous élevèrent la voix, et dirent : Seigneur, il mérite la mort. Qu'il meure donc, dit le juge éternel; mais, voyez combien est grande la bonté de Marie ! Avant que la sentence fût exécutée, la pieuse mère sortit de l'église pour ne pas assister à cet acte terrible de justice; et ensuite le ministre qui était entré des premiers avec l'épée s'approcha d'Udon, et, d'un seul coup, il lui trancha la tête; et la vision disparut. L'église était restée dans l'obscurité; le chanoine, tout tremblant, va allumer un flambeau à une lampe qui brûlait sous l'église; de retour, il voit le corps d'Udon séparé de sa tête, et le pavé tout ensanglanté. Lorsque le jour parut, et que le peuple accourut à l'église, le chanoine raconta toute la vision, et le fait de cette horrible tragédie. Le même jour, le malheureux Udon apparut sous la forme d'un réprouvé, à un de ses chapelains, qui ignorait ce qui s'était passé dans l'église. Cependant le cadavre d'Udon fut jeté dans un borbier, et son sang demeura comme un monument perpétuel sur le pavé, qu'on tient toujours couvert d'un tapis. Depuis cette époque, on observe la coutume de le découvrir lorsqu'un évêque prend possession de ce siège, afin qu'à la vue d'un tel châtiment, il pense à bien régler sa vie, et à ne pas payer d'ingratitude les grâces du Seigneur et de sa très-sainte mère.

O sainte et céleste enfant, destinée à devenir un jour la mère de mon Rédempteur, et la grande Médiatrice des misérables pécheurs, ayez pitié de moi. Voici à vos pieds un ingrat qui vous implore et vous demande grâce. Je mériterais, sans doute, par mes ingratitude envers Dieu et envers vous d'être abandonné et de Dieu et de vous ; mais j'entends dire, et je crois, connaissant l'immensité de votre miséricorde, que vous secourez toujours celui qui se recommande à vous avec confiance. Ainsi, ô la plus sublime des créatures, puisque Dieu seul est au-dessus de vous, et les plus grands dans le ciel sont petits devant vous ! ô sainte des saints ! ô abîme de grâce ! ô pleine de grâce ! secourez un malheureux qui a perdu ce trésor par sa faute. Vous êtes si agréable à Dieu, qu'il ne vous refuse rien ; votre bonheur est d'employer votre puissance à secourir les pécheurs. Ah ! montrez la grandeur de votre crédit auprès de Dieu, en m'obtenant une lumière et une flamme divine si puissante, qu'elle me change de pécheur en saint, et me détachant de toute affection terrestre, m'embrasse tout entier d'amour divin. Faites-le, ô Reine ! puisque vous le pouvez. Faites-le pour l'amour de ce Dieu qui vous a rendue si grande, si puissante et si miséricordieuse. Telle est mon espérance. Ainsi soit-il !

III^e DISCOURS

Sur la Présentation de Marie.

L'offrande que Marie fit d'elle-même à Dieu fut prompte et entière.

Les siècles n'ont jamais vu et ne verront jamais une offrande de créature plus grande et plus parfaite que l'offrande faite à Dieu par Marie à l'âge

de trois ans, quand elle vint offrir au temple, non des parfums, ni des victimes, ni des talents d'or, mais le parfait holocauste de toute sa personne se consacrant comme une victime perpétuelle en son honneur. Elle avait bien compris la voix du Seigneur, qui l'invitait dès lors à se dédier tout entière à son amour : Lève-toi, hâte-toi, ma bien-aimée, et viens à moi : *Surge, propera, amica mea, et veni* (Cant. 2). Son Seigneur voulait qu'elle oubliât, dès ce moment, sa patrie, ses parents et tout le reste, pour s'appliquer uniquement à l'aimer et à lui plaire : *Audi, filia, et vide, et inclina aurem tuam, et obliviscere populum tuum et domum patris tui.* (Ps. 44). Marie obéit avec promptitude à la voix divine. Considérons combien fut agréable à Dieu l'offrande que Marie lui fit d'elle-même, parce qu'elle la fit promptement et entièrement. Offrande prompte et sans délai, premier point; offrande entière et sans réserve, second point.

PREMIER POINT

D'abord, Marie s'offrit à Dieu promptement. Aussitôt que cette enfant céleste fut sanctifiée dans le sein de sa mère, c'est-à-dire dès le premier instant de son immaculée conception, elle reçut le parfait usage de la raison, pour pouvoir commencer dès lors à mériter. C'est le sentiment commun des théologiens, d'accord avec ce mot de Suarez : La manière la plus parfaite que Dieu prend pour sanctifier une âme étant de la sanctifier par son propre mérite, comme l'enseigne S. Thomas, (P. 3. q. 19), la Bienheureuse Vierge a dû être sanctifiée de cette manière : *Sanctificari per proprium actum, est perfectior modus; ergo credendum est hoc modo fuisse sanctificatam Virginem* (De Inc. P. 2). Si ce privilège fut accordé aux anges et à Adam, comme l'observe le Docteur angélique, à plus forte raison nous devons

croire qu'il fut donné à la Mère de Dieu, car il faut admettre que Dieu, la choisissant pour sa Mère, lui a conféré des dons supérieurs à ceux de toutes les autres créatures, comme l'enseigne le même saint docteur : *Ex ea accepit humanam naturam ; et ideo præ cæteris majorem debuit a Christo gratiæ plenitudinem. obtinere* (P. 3. q. 27). En effet, ajoute Suarez, sa qualité de Mère lui donne un droit particulier à tous les dons de son Fils : *Unde fit ut singulare jus habeat ad dona Filii sui* (De Inc. P. 2). Comme l'union hypostatique demandait pour Jésus-Christ la plénitude des grâces ; de même la maternité divine demandait que le Christ, comme par une dette naturelle, décorât Marie de grâces supérieures aux grâces données à tous les saints et à tous les anges.

Ainsi, dès le commencement de sa vie, Marie connut Dieu, et le connut tellement, que, selon la parole de l'ange à Ste Brigitte, aucune langue ne saurait exprimer combien l'intelligence de la Sainte Vierge pénétra dans les profondeurs de Dieu, aussitôt qu'elle le connut. Dès lors, éclairée par cette première grâce, Marie se donna au Seigneur, se consacra parfaitement à son amour et à sa gloire, comme l'ange le dit encore à Ste Brigitte : Notre Reine résolut aussitôt de sacrifier à Dieu sa volonté avec tout son amour, pour tout le temps de sa vie ; nul ne peut comprendre avec quelle générosité son cœur fit vœu d'embrasser tout ce qui lui serait agréable (Serm. Ang. 14).

L'enfant immaculée apprit bientôt que ses parents, S. Joachim et Ste Anne avaient promis à Dieu et même par vœu, comme le rapportent divers auteurs, de lui consacrer, pour le servir dans le temple, l'enfant qu'il voudrait bien leur donner. C'était d'ailleurs une ancienne coutume chez les Juifs d'enfermer leurs filles dès l'enfance dans quelques-unes des cellules qui entouraient le temple, pour les y élever convenablement ; coutume attestée par Ni-

céphore, Sédrénus, Baronius, par Suarez, d'après l'historien Josèphe, et d'après l'autorité de S. Jean Damascène, de S. George de Nicomédie. de S. Anselme, de S. Ambroise; coutume indiquée clairement dans le second livre des Machabées : *Pro eo quod in contemptum locus esset venturus, virgines quæ conclusæ erant, procurrebant ad Oniam* (II Mach. 3). Lorsque Héliodore vint piller le temple, les jeunes filles renfermées dans les cellules coururent vers Onias. Connaissant le vœu de ses parents, Marie, à peine âgée de trois ans, comme l'affirment S. Germain et S. Epiphane : *Tertio anno, oblata est in templo*, à cet âge où les enfants désirent le plus l'assistance de leurs parents, et en ont le plus grand besoin, Marie se consacra volontairement et solennellement à Dieu dans le temple; elle prévint même ses parents, en les priant avec instance de la conduire au temple, pour accomplir leur promesse. Et sa sainte mère, dit S. Grégoire de Nysse, la conduisit promptement et l'offrit à Dieu : *Anna haud cunctata est eam ad templum adducere, ac Deo offerre* (In Nat. Chr.). Contemplons Joachim et Anne sacrifiant généreusement à Dieu ce qu'ils ont de plus cher au monde; ils partent de Nazareth, portant dans leurs bras, l'un après l'autre, leur enfant bien-aimée; car elle ne pouvait faire à pieds ce long voyage de Nazareth à Jérusalem, voyage de quatre-vingts milles, selon plusieurs auteurs. Peu de parents les accompagnaient; mais des troupes d'anges formaient le cortège, nous dit S. George de Nicomédie (De Ingr. B. V.), et servaient la Vierge immaculée qui allait se consacrer à la divine majesté. Ils chantaient sans doute : *Quam pulchri sunt gressus tui, filia principis?* (Cant. 7). Oh! qu'ils sont beaux, vos pas, qu'ils sont agréables à Dieu, les pas que vous faites pour aller vous offrir à lui, ô fille bien-aimée de notre Seigneur! Dieu lui-même, selon Bernardin de Bustis, fit en ce jour, avec toute la cour céleste,

une grande fête en voyant conduire son épouse au temple, car il n'avait jamais vu s'offrir à lui une créature plus sainte et plus chérie : *Magnam quoque festivitatem fecit Deus cum angelis, in deductione sue sponsæ ad templum; quia nullus unquam Deo gratior usque ad illud tempus ascendit* (Marial.). Allez donc, ô Reine du monde, s'écrie S. Germain de Constantinople; ô Mère de Dieu! allez avec allégresse à la maison du Seigneur, pour attendre la venue de l'Esprit-Saint qui vous rendra mère du Verbe éternel : *Abi ergo, ô Domina Mater Dei! in atria Domini, exultans et expectans sancti Spiritus adventum, et unigeniti Filii conceptionem* (Enc. in. S. Deip.).

Le saint cortège est arrivé au temple, l'aimable enfant se tourne vers ses parents, se met à genoux, leur baise les mains, et demande leur bénédiction; puis, sans regarder en arrière, elle monte les quinze degrés du temple, comme rapporte Arias Montanus d'après l'historien Josèphe; elle se présente au prêtre S. Zacharie, comme le dit S. Germain. Alors elle dit adieu au monde, renonce à tous les biens promis aux mondains, elle s'offre et se consacre à son Créateur.

Au temps du déluge, le corbeau que Noë fit sortir de l'arche resta dehors pour se nourrir de cadavres; mais la colombe y revint promptement sans avoir mis le pied à terre : *Reversa est ad eum in arcam*. (Gen. VIII. 9). Grand nombre d'infortunés, envoyés de Dieu en ce monde, s'y arrêtent pour se repaître de biens terrestres; mais il n'en fut pas ainsi de la colombe Marie; elle connut que notre unique bien, notre unique espérance, notre unique amour doit être Dieu; elle connut que le monde est plein de périls, et que celui qui l'abandonne le plus tôt est le plus libre de ses filets; c'est pourquoi elle s'empressa de le faire dès l'âge le plus tendre, et alla s'enfermer dans la retraite sacrée du temple,

où elle pouvait mieux entendre la voix de Dieu, mieux l'honorer, mieux l'aimer. Ainsi, la très-sainte Vierge, dès le premier instant où elle fut capable d'agir, se rendit toute chère et tout agréable à son Seigneur, selon le langage que l'Eglise lui prête : « *Congratulamini mihi, omnes qui diligitis Dominum, quia cum essem parvula, placui Altissimo.* Pour cette raison elle est comparée à la lune : comme cette planète décrit son cours plus rapidement que les autres, ainsi Marie parvint à la perfection plus vite que tous les autres saints, en se donnant à Dieu promptement et sans délai, entièrement et sans réserve. Ceci nous conduit au second point, très-riche qui nous offrira d'amples instructions.

DEUXIÈME POINT

Eclairée d'en haut, la sainte enfant savait bien que Dieu n'accepte pas un cœur divisé, mais qu'il le veut tout entier consacré à son amour, selon le précepte qu'il nous a donné : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo.* Ainsi, au premier instant de sa vie, elle aima Dieu de toutes ses forces, et se donna toute à lui; mais sa très-sainte âme attendait avec un ardent désir le jour où elle pourrait se consacrer à lui solennellement. Considérons quelle ferveur éprouva cette affectueuse Vierge, une fois renfermée dans le saint lieu; elle se prosterna d'abord pour baiser la terre, comme se trouvant dans la maison de Dieu; elle adore ensuite sa majesté infinie, le remercie de la faveur qu'il lui avait faite en l'obligeant à demeurer pour un temps dans son temple; puis elle s'offre à Dieu, sans réserve, lui consacre toutes ses facultés et tous ses sens, tout son esprit et tout son cœur, toute son âme et tout son corps; car ce fut alors, comme on le croit, qu'elle fit son vœu de virginité, vœu qui n'avait jamais été fait avant elle, comme dit l'abbé

Rupert : *Votum virginittatis primo emisit* (I De Inst. Virg.). Elle s'offrit pour toujours, ainsi que l'assure Bernardin de Bustis : *Maria seipsam perpetuis Dei obsequiis obtulit et dedicavit* : (Marial. P. 4. S. 1). Car elle eut alors l'intention de se vouer au service de la majesté divine dans le temple, durant toute sa vie, si telle était la volonté du Seigneur, et de ne sortir jamais du saint lieu. Avec quelle ardeur elle dut dire alors : *Dilectus meus mihi, et ego illi* : (Cant. 2). Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui ! Le cardinal Hugues commente ainsi ces paroles : *Ego illi tota vivam, et tota moriar*. Mon Seigneur et mon Dieu, disait-elle, je suis venue ici pour vous plaire, pour vous rendre tout l'honneur que je puis, ici je veux vivre et mourir toute à vous, si telle est votre volonté ; acceptez le sacrifice de votre pauvre servante ; donnez-moi la grâce de vous être fidèle.

Considérons aussi combien fut sainte la vie de Marie dans le temple. Elle y croissait en perfection comme l'aurore croît en lumière : *Quasi aurora consurgens* (Cant. 6). Qui pourrait expliquer avec quel éclat de plus en plus beau, de jour en jour, brillaient en elle les vertus : la charité, la modestie, l'humilité, le silence, la mortification, la douceur ? Plantée dans la maison du Seigneur, dit S. Jean Damascène, ce bel olivier, arrosé par l'Esprit-Saint, produisit toutes les vertus : *Ad templum adducitur ; ac deinde in domo Dei plantata, atque per spiritum saginata, instar olivæ frugiferæ, virtutum omnium domicilium efficitur*. (De fid. orth. 4. 15). Marie, dit ailleurs le même saint, avait l'air modeste, l'esprit humble, la parole affectueuse, sortant d'un intérieur bien réglé (De Nat. B. M.). Eloignant sa pensée, dit-il encore, (De Fide orth. Ibid.), de tous les objets terrestres, elle embrassait toutes les vertus ; et, pratiquant ainsi la perfection, elle fit tant de progrès qu'elle devint en peu de temps un sanctuaire digne de Dieu.

S. Anselme parle aussi de la vie que la Bienheureuse Vierge menait dans le temple : elle était docile, elle parlait peu, avait un extérieur toujours bien composé, sans jamais rire ni se troubler. Elle persévérait dans l'oraison, dans la lecture des livres saints, dans les jeûnes et dans toutes les œuvres de vertu (Forma et mor. B. M.).

S. Jérôme et S. Bonaventure rapportent des détails plus particuliers : Marie avait ainsi réglé son temps : le matin, jusqu'à la troisième heure (9 heures), elle était en oraison; de la troisième heure à la neuvième (3 heures après midi), elle s'occupait à quelque ouvrage; à la neuvième heure elle reprenait l'oraison, jusqu'à ce que l'ange lui apportât à manger, suivant sa coutume. Elle était la première dans les veilles, la plus exacte dans l'observation de la loi de Dieu, la plus profonde en humilité, la plus parfaite dans toutes les vertus. On ne la vit jamais en colère; toutes ses paroles étaient si pleines de douceur, qu'on y reconnaissait toujours l'Esprit divin (Vie de Marie, par le père Joseph de Jésus, carme déch. 2. 1).

S. Bonaventure nous rapporte cette révélation faite par la Mère de Dieu elle-même, à Ste Elisabeth, bénédictine du monastère de Schœnau : Lorsque mes parents m'eurent laissée dans le temple, je résolus d'avoir Dieu seul pour père; et je pensais souvent à ce que je pourrais faire pour lui être agréable : *Cum pater meus et mater mea me dimiserunt in templo, statui in corde meo habere Deum in patrem, et sæpe cogitabam quid possem facere illi gratum* (De vita Christi. III). Elle fit encore cette révélation à Ste Brigitte : Je fis alors le vœu de virginité, je renonçai à tous les biens du monde, je consacrai à Dieu toute ma volonté : *Vovi observare virginitatem, nihil unquam possidere in mundo; et Deo omnem voluntatem meam commisi* (Rev. I, 10).

Elle dit aussi à la même Ste Elisabeth, qu'elle

avait principalement devant les yeux le précepte de l'amour divin : *Diliges Dominum Deum tuum* ; qu'elle allait au milieu de la nuit, devant l'autel du temple, demander au Seigneur la grâce d'accomplir parfaitement la loi, la faveur de voir la Mère du Rédempteur venue au monde, le suppliant de lui conserver les yeux pour la contempler, la langue pour la louer, les mains et les pieds pour la servir, et les genoux pour adorer son divin Fils dans son sein. A ce discours, la sainte s'écria : « Ma Reine ! n'étiez-vous pas pleine de grâce et de vertu ? » Marie lui répondit : « Je me croyais la plus méprisable des créatures, la plus indigne de la grâce de Dieu ; voilà pourquoi je demandais ainsi la grâce et la vertu. » Enfin, pour nous persuader de la nécessité absolue où nous sommes tous de demander à Dieu les grâces nécessaires, elle ajouta : « Pensez-vous que j'aie obtenu la grâce et les vertus sans peine ? Apprenez que je n'ai reçu aucune grâce sans une grande peine, sans l'oraison continuelle, sans un désir ardent, sans une grande abondance de larmes et de pénitences ? »

Mais considérons surtout les révélations faites à Ste Brigitte sur les vertus et les exercices pratiqués par la Bienheureuse Vierge dans son enfance. Nous lisons : Marie fut remplie du Saint-Esprit dès ses plus tendres années ; à mesure qu'elle croissait en âge, la grâce croissait en elle. Elle résolut dès lors d'aimer Dieu de tout son cœur, de ne l'offenser jamais, ni en actions, ni en paroles. A cet effet, elle méprisait tous les biens de la terre et donnait aux pauvres tout ce qu'elle pouvait. D'une tempérance parfaite dans ses repas, elle prenait le simple nécessaire pour soutenir son corps. Ayant compris bientôt, par les Saintes Ecritures, que le Fils de Dieu devait naître d'une vierge pour racheter le monde, son cœur s'embrasa tellement du divin amour que toutes ses pensées, tous ses désirs étaient concentrés en Dieu ; et trouvant son bonheur en Dieu seul, elle

évitait même la conversation de ses parents, pour n'être jamais détournée du souvenir de Dieu. Elle désirait ardemment se trouver au temps de la venue du Messie, pour se faire la servante de la Vierge bienheureuse qui mériterait d'être sa mère. (Rev. l. III, c. VIII; l. I, c. X.).

Ah! sans doute le Sauveur accéléra le moment de sa venue, pour l'amour de cette auguste enfant; car, tandisque, par humilité, elle s'estimait indigne de devenir la servante de la divine mère, elle fut choisie elle-même pour être cette mère; et elle attira le divin Fils dans son sein virginal, par l'odeur de ses vertus et par la puissance de ses prières. C'est pour cela que Marie fut appelée tourterelle par son divin Epoux : *Vox turturis audita est in terra nostra* (Cant. II, 12); non seulement parce qu'elle aima la solitude comme les tourterelles, vivant dans ce monde comme dans un désert; mais encore parce que, semblable à la tourterelle qui va gémissant dans les campagnes, Marie gémissait sans cesse dans le temple, touchée de compassion pour les misères du monde perdu, et demandait à Dieu la commune rédemption. Oh! avec combien plus d'affection et d'ardeur elle répétait à Dieu dans le temple les prières et les soupirs des prophètes : Seigneur, envoyez-nous cet Agneau qui fera régner la justice sur la terre : *Emitte Agnum, Domine, dominatorem terræ* (Is. XVI). Cieux, envoyez sur nous votre rosée; faites descendre le Juste comme une pluie salutaire : *Rorate, cæli desuper; et nubes pluant justum* (Is. XLV). O Sauveur du monde! ouvrez enfin les cieux, venez à nous. *Utinam dirumperes cælos et descenderes* (Is. LXIV). En un mot, Marie était l'objet des complaisances, qui voyait cette jeune vierge s'avancer toujours à une plus haute perfection, et monter comme une colonne de parfums, chargée des odeurs de toutes les vertus. Ainsi que l'a décrit le Saint-Esprit dans les cantiques : *Quæ est ista, quæ ascendit*

per desertum sicut virgula fumi ex aromatibus myrrhæ et thuris, et universi pulveris pigmentarii (Cant. III). Cette petite enfant était vraiment le jardin de délices du Seigneur, dit S. Sophronius, car il trouvait en elle toutes les espèces de fleurs avec l'odeur de toutes les vertus : *Vere Virgo erat hortus deliciarum, in quo consita sunt universa florum genera et odorama virtutum* (De Assumpt.). Ce qui fait dire à S. Jean Chrysostome (Ap. Canis. De M. Deip. I. 13) : Dieu choisit Marie pour être sa Mère sur la terre, parce qu'il ne trouva pas au monde une vierge plus sainte ni plus parfaite que Marie, ni un lieu plus digne d'être sa demeure que son sein très-pur. S. Bernard exprime la même pensée : *Nec in terris locus dignior uteri virginis templo* (In Assumpt. I). Oui, assurément, dirons-nous avec S. Antonin, la Bienheureuse Vierge, pour être élue et destinée à la maternité divine; devait posséder une perfection si consommée, qu'elle surpassât celle de toutes les autres créatures : *Ultima gratia perfectionis est præparatio ad Filium Dei concipiendum* (P. IV, t. 15).

A l'exemple de cette jeune prédestinée qui se présenta et s'offrit à Dieu dans le temple, promptement et entièrement, présentons-nous aussi dans ce jour, sans délai et sans réserve, à Marie; prions-la de nous offrir elle-même à Dieu; il nous acceptera, nous voyant offerts par les mains de celle qui fut le temple vivant du Saint-Esprit, les délices de son Seigneur, et la mère choisie du Verbe éternel. Espérons beaucoup en cette sublime et gracieuse Reine, qui récompense avec tant d'amour les hommages de ses dévots serviteurs, comme on peut s'en convaincre par l'exemple suivant.

EXEMPLE

On lit dans la vie de la sœur Dominica de Paradis, écrite par le père Ignace del Viente, dominicain, que cette vierge naquit de parents pauvres dans un village nommé Paradis, près de Florence. Elle commença à servir la Mère de Dieu dès son enfance. Elle jeûnait en son honneur tous les jours de la semaine, donnait aux pauvres le samedi la nourriture dont elle s'était privée, allait ce même jour dans un jardin de la maison, ou dans les champs voisins, recueillir toutes les fleurs qu'elle pouvait trouver, et les plaçait sur une image de la Vierge, tenant entre ses bras l'Enfant-Jésus, qu'elle avait chez elle. Mais, voyons maintenant par combien de faveurs la Reine très reconnaissante récompensa les hommages que lui rendait sa servante. A l'âge de dix ans, Dominica étant un jour à la fenêtre, vit une dame d'un bel extérieur, et avec elle un petit enfant, l'un et l'autre levant les mains comme pour demander l'aumône. Dominica va chercher le pain, mais au même moment, sans que la porte fut ouverte, elle les voit dans sa chambre, et s'aperçoit que le petit enfant avait les mains, les pieds et la poitrine blessés. Elle demande donc à la dame : « Qui a blessé cet enfant ? » La mère lui répondit : « C'est l'amour. » Dominica ravie de la beauté et de la modestie de cet enfant, lui demanda si ses plaies lui faisaient mal ; mais il ne répondit que par un sourire. Cependant, comme ils s'approchaient tous de l'image de Jésus et de Marie, la dame dit à Dominica : « Dis-moi, ma fille, qui te porte à couronner ces images de fleurs ? » Elle répondit : « C'est l'amour que j'ai pour Jésus et Marie. » — Et comment les aimes-tu ? — Je les aime autant que je peux. — Et jusqu'à quel point peux-tu les aimer ? — Autant qu'ils me donnent la grâce de le faire. Alors, la divine Mère lui dit :

Continue, Dominica, continue à les aimer, car ils te paieront bien ton amour en paradis.

Dominica sentit alors une odeur céleste qui sortait des plaies de l'enfant, et elle demanda à la mère avec quelle essence elle le parfumait, et si elle pouvait elle-même en acheter de semblable. La mère lui répondit : On l'achète par la foi et par les œuvres. Dominica lui offrit le pain ; mais elle lui répondit : Le pain dont se nourrit mon fils, c'est l'amour : dis-lui que tu aimes Jésus, et tu le contenteras. A ce nom d'amour, l'enfant tressaillit, et s'adressant à la petite Dominica, il lui demanda comment elle aimait Jésus. Cette jeune enfant lui ayant répondu qu'elle l'aimait tellement qu'elle ne pensait qu'à lui jour et nuit, et qu'elle ne cherchait qu'à lui être agréable : Eh bien ! lui dit-il, aime-le, et l'amour t'instruira de ce qu'il faut faire pour le contenter. En ce moment, l'odeur qui sortait des plaies de l'enfant croissant toujours, Dominica s'écria : Oh Dieu ! cette odeur me fait mourir d'amour. Si l'odeur que répand un petit enfant est si douce, quelle sera l'odeur du paradis ! Mais alors la scène changea : la mère apparut avec des vêtements de reine, et environnée de lumière ; le petit enfant brillant de beauté, comme le soleil, prit les fleurs qui couronnaient l'image et les répandit sur la tête de Dominica, qui, ayant reconnu dans ces personnages Jésus et Marie, s'était prosternée pour les adorer. Ainsi finit la vision. Dominica prit ensuite l'habit de l'ordre des Dominicaines, et mourut l'an 1553 en odeur de sainteté.

PRIÈRE

O Marie ! aimable enfant, ô bien aimée de Dieu ! que ne puis-je vous offrir aujourd'hui les premières années de ma vie, pour me donner tout entier à votre service, ô ma sainte et douce Souveraine, comme vous vous êtes présentée au temple,

pour vous consacrer sans délai et sans réserve à la gloire et à l'amour de votre Seigneur ! Mais je n'en ai plus le temps, malheureux que je suis ; car j'ai perdu tant d'années à servir le monde et mes caprices, dans un triste oubli de vous-même et de mon Dieu. Je maudis ces années où je ne vous ai point aimée : *Væ tempori illi in quo non amavi te* ! Mais il vaut mieux commencer tard que de ne commencer jamais ; ô Marie ! je me présente aujourd'hui, je m'offre tout entier à votre service, pour le temps, court ou long, qui me reste à vivre sur la terre. Avec vous je renonce à toutes les créatures, je me consacre sans réserve à l'amour de mon Créateur. Ainsi, ô ma Reine, je vous consacre mon esprit pour penser toujours à l'amour que vous méritez ; ma langue pour chanter vos louanges, mon cœur pour vous aimer. Acceptez, ô Très-Sainte Vierge, l'offrande que vous fait ce misérable pécheur ; acceptez-la, je vous en prie, par cette consolation que sentit votre cœur quand vous vous donnâtes à Dieu dans le temple. Je commence bien tard à vous servir ; il est bien juste que je rachète le temps perdu en redoublant de zèle et d'amour. Par votre puissante intercession, ô Mère de miséricorde, aidez ma faiblesse, en m'obtenant de votre Jésus la persévérance et la force de vous être fidèle jusqu'à la mort, afin qu'en vous servant fidèlement sur la terre, je puisse vous louer éternellement dans le ciel. Ainsi soit-il !

IV^e DISCOURS

Sur l'Annonciation de Marie.

Dans l'Incarnation du Verbe, Marie ne pouvait s'abaisser plus profondément ; de son côté, Dieu ne pouvait lui donner plus de grandeur et de gloire.

Celui qui s'élève, sera abaissé ; et celui qui s'abaisse, sera élevé. C'est l'oracle infallible de Notre-Sauveur : *Qui se exaltaverit, humiliabitur ; et qui se humiliaverit, exaltabitur* (Matth. XXIII). Dieu voulait se faire homme pour racheter l'homme perdu, et pour manifester à l'univers sa bonté infinie. Pour se choisir une mère ici-bas, il cherchait la femme la plus simple et la plus humble. Parmi toutes les femmes, il en distingua une seule, la Vierge Marie, parfaite en vertus, et, comme la colombe, simple et humble dans ses pensées : *Adolescentularum non est numerus ; una est columba mea, perfecta mea* (Cant. VI). C'est pourquoi le Seigneur dit : Je la choisis pour ma Mère. Considérons combien Marie fut humble et combien Dieu l'éleva à cause de son humilité. Marie, dans l'Incarnation du Verbe, ne pouvait s'abaisser plus profondément, premier point ; Dieu ne pouvait lui donner plus de grandeur et de gloire, sujet du second point.

PREMIER POINT

L'Esprit-Saint a précisément en vue l'humilité de cette Vierge très-humble, lorsqu'il lui fait dire dans les cantiques : Pendant que le roi reposait, mon nard a exhalé son odeur : *Dum esset rex in accubitu suo, nardus mea dedit odorem suum* (Cant. 1). S. Antoine expliquant ces paroles, dit que la plante du

nard, si basse et si petite, figurait l'humilité de Marie, dont l'odeur monta jusqu'au ciel, et attira, du sein du Père éternel, le Verbe divin dans ses entrailles virginales : *Nardus est herba parva, quæ significat Beatam Virginem, quæ dedit humilitatis odorem qui odor usque ad cælum ascendit, et in cælo accumbentem fecit quasi evigilare et in utero suo quiescere* (P. 4. t. 15). De sorte que le Seigneur, attiré par l'odeur de cette humble Vierge, la choisit pour sa Mère, lorsqu'il voulut se faire homme pour racheter le monde. Mais pour augmenter la gloire et le mérite de cette mère chérie, il ne voulut point devenir son Fils avant d'obtenir son consentement, dit l'abbé Guillaume : *Nec carnem volebat sumere ex ipsa, non dante ipsa* (In Cant. 1). Ainsi, tandis que l'humble Vierge était dans sa pauvre maison, soupirant après la venue du Rédempteur, priant Dieu, plus ardemment que jamais, de nous l'envoyer, selon la révélation de Ste Elisabeth, religieuse bénédictine, l'archange Gabriel vient remplir auprès d'elle son auguste ambassade. Il entre, et la salue en disant : *Ave, gratia plena, Dominus tecum : benedicta tu in mulieribus* (Luc. 1). Je vous salue, ô Vierge pleine de grâces, car vous fûtes toujours plus riche en grâce que tous les autres saints. Le Seigneur est avec vous, parce que vous êtes si humble. Vous êtes bénie entre toutes les femmes, puisque toutes les autres ont encouru la malédiction du péché, et vous, au contraire, devant mettre au monde la source des bénédictions, vous avez toujours été et serez toujours bénie et préservée de toute souillure.

Que répond l'humble Marie à cette salutation si flatteuse ? Elle ne répond pas, elle réfléchit et se trouble : *Quæ cum audisset, turbata est in sermone ejus, et cogitabat qualis esset ista salutatio*. Pourquoi ce trouble ? Craint-elle une illusion, ou, sa modestie est-elle effrayée en voyant un homme, selon l'opi-

nion de plusieurs, qui croient que l'ange lui apparut sous la forme humaine. Nullement; le texte est clair : *Turbata est in sermone ejus*. Elle est troublée par les paroles de l'ange, et non par son aspect, comme l'observe Eusèbe d'Emèse : *Non in vultu, sed in sermone ejus*. Son trouble venait donc uniquement de son humilité, alarmée d'entendre des louanges si contraires à ses humbles pensées. Ainsi, plus elle se voit élevée par l'ange, plus elle s'abaisse, et entre dans la considération de son néant. D'après S. Bernardin, si l'ange avait dit à Marie : Vous êtes la plus grande pécheresse du monde, elle n'eut pas été si étonnée; mais à de tels éloges elle se trouble : *Si dixisset : Tu, ó Maria! es lascivior quæ sit in mundo; non ita admirata fuisset; unde turbata fuit de tantis laudibus*. Elle se trouble, parce que sa parfaite humilité déteste les louanges et désire que son créateur, l'auteur de tous les biens soit loué et béni. La Bienheureuse Vierge l'a dit elle-même à Ste Brigitte, en parlant du moment où elle devint mère de Dieu : *Nolui laudem meam, sed solius datoris et creatoris* (Rev. 2. 23). Vous direz peut-être : Mais la Bienheureuse Vierge savait d'après les saintes Ecritures, que le temps prédit par les Prophètes pour la venue du Messie était arrivé; que les semaines de Daniel étaient accomplies; que, selon la prophétie de Jacob, le sceptre de Juda était passé dans les mains d'Hérode, prince étranger. Elle savait qu'une Vierge devait être la Mère du Messie. Quand elle entendit l'ange lui donner des louanges, qui semblent ne pouvoir convenir qu'à la Mère d'un Dieu, ne soupçonna-t-elle pas doucement qu'elle pouvait être la Vierge choisie de Dieu pour sa mère? Non; sa profonde humilité ne lui permit pas même d'avoir cette pensée; au contraire elle fut pénétrée d'une telle crainte, que l'Archange, voyant cette consternation, dut la rassurer, comme plus tard un ange dut aussi venir fortifier Jésus-Christ; c'est la

réflexion de S. Pierre Chrysologue : *Sicut Christus per angelum confortari voluit, ita decuit virginem per angelum animari*. S. Gabriel la rassura donc en lui disant : *Ne timeas, Maria; invenisti enim gratiam apud Deum* (Luc. 1). Ne craignez point, ô Marie, ne soyez pas surprise des titres glorieux que je vous ai donnés en vous sauvant; car, si vous êtes basse et petite à vos propres yeux, celui qui élève les humbles vous a rendue digne de trouver la grâce que les hommes ont perdue. Pour une si haute dignité, il vous a préservée de la souillure commune à tous les enfants d'Adam; dès l'instant même de votre Conception, il vous a ornée d'une grâce supérieure à celle de tous les saints; enfin, il vous élève maintenant au point de vous choisir pour sa mère : *Ecce concipies in utero, et paries Filium, et vocabis nomen ejus Jesum*.

Ici, quelle est notre attente? Laissons parler S. Bernard : *Expectat angelus responsum; expectamus et nos, ô Domina! Verbum miserationis, quos miserabiliter premit sententia damnationis* : L'ange attend votre réponse, ô Reine; et nous, malheureux condamnés à la mort éternelle, nous attendons avec plus d'impatience encore un oracle de miséricorde. *Ecce offertur tibi pretium salutis nostræ, statim liberabimur, si consentis* : O notre Mère! le prix de notre salut vous est offert, le Verbe divin fait homme dans votre sein virginal; si vous l'acceptez pour Fils, nous serons à l'instant délivrés de la mort. *Ipsæ quoque Dominus, quantum concupivit decorem tuum, tantum desiderat et responsionis assensum, in qua nimirum proposuit salvare mundum* (De laud. V. M. 4) : Et le Seigneur lui-même, plus il s'est épris de vos perfections, plus il désire ce consentement, par lequel il veut sauver le monde. S. Augustin ajoute : Répondez donc à l'instant, ô Vierge bénie! ne retardez point le salut du monde qui dépend de votre consentement : *Responde jam,*

virgo sacra! vitam quid tardas mundo. (Serm. 21 de Temp.)?

Mais voici la réponse de Marie : *Ecce ancilla Domini; fiat mihi secundum verbum tuum* (Luc. 1) : Je suis la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole. O réponse plus belle, plus humble, plus prudente, que tout ce que la sagesse des anges et des hommes réunis aurait pu inventer, après y avoir réfléchi un million d'années! O réponse puissante, qui réjouit le ciel, et qui apporte à la terre un immense océan de grâces et de bienfaits; réponse qui, à peine sortie de l'humble cœur de Marie, attire du sein du Père éternel son Fils unique, pour se faire homme dans le sein très-pur de la Vierge! Oui; à peine a-t-elle proféré ces paroles : *Ecce ancilla Domini : fiat mihi secundum Verbum tuum*; et déjà, le Fils de Dieu est devenu aussi le Fils de Marie : *Et Verbum caro factum est.* O puissant *Fiat*, s'écrie S. Thomas de Villeneuve; *ô Fiat* bien-faisant, le plus digne de tous nos hommages! *ô Fiat potens! ô Fiat efficax! ô Fiat super omne fiat venerandum!* Par les autres *fiat*, Dieu créa la lumière, le ciel et la terre; mais par ce *Fiat* de Marie, dit le saint, un Dieu devint homme comme nous.

Poursuivons notre sujet, et considérons la grande humilité de la Vierge dans cette réponse. Eclairée comme elle l'était, elle savait combien était sublime la dignité de Mère de Dieu; et un ange lui annonce qu'elle est cette Bienheureuse Mère choisie par le Seigneur. Néanmoins, elle ne conçoit point une plus haute estime d'elle-même; elle ne s'arrête point à se complaire dans son élévation. Elle voit d'un côté son néant; de l'autre elle voit la majesté infinie de son Dieu qui l'a choisie pour sa mère; elle se reconnaît indigne d'un tel honneur, mais elle ne veut point s'opposer à sa volonté. Son consentement lui est demandé; que fait-elle? Que dit-elle? tout anéantie en elle-même, et tout enflammée du désir de

s'unir plus parfaitement à Dieu par ce moyen, elle s'abandonne entièrement à la volonté divine, et répond : *Ecce ancilla Domini* : je suis la servante du Seigneur; mon devoir est de faire ce qu'il me commande. Comme si elle eût dit : Si le Seigneur me choisit pour sa Mère, moi qui n'ai rien de moi-même, et qui ai tout reçu de sa bonté, qui pourra jamais supposer qu'il m'ait choisie à cause de mon mérite? *Ecce ancilla Domini* : quel mérite peut avoir une esclave pour devenir la mère de son Seigneur? *Ecce ancilla Domini* : que la bonté du Seigneur soit louée seule, et non pas l'esclave; car c'est un pur effet de sa bonté, de jeter les yeux sur une créature aussi basse que moi pour l'élever si haut.

Le saint abbé Guéric s'écrie : *O humilitas! Augusta tibi, ampla divinitati; insufficiens tibi, sufficiens ei quem non capit orbis!* O grande humilité de Marie, qui la rend petite à ses yeux, mais sublime devant Dieu; indigne à ses propres yeux, mais digne aux yeux du Maître infini que le monde ne peut contenir! Mais plus belle encore est l'acclamation de S. Bernard admirant aussi l'humilité de Marie : O ma Reine! comment avez-vous pu allier dans votre cœur des sentiments si humbles de vous-même avec tant de pureté, tant d'innocence, et avec cette plénitude de grâce que vous possédez? *Quanta humilitatis virtus cum tanta puritate, cum innocentia tanta, imo cum tanta gratiæ plenitudine!* Et comment, ô bienheureuse Vierge! comment cette humilité, et une si profonde humilité a-t-elle pu s'enraciner en vous, tandis que vous vous voyiez si honorée et si élevée par votre Dieu? *Unde tibi humilitas, et tanta humilitas, ô beata!* Lucifer se voyant doué d'une grande beauté, s'écria : J'établirai mon trône au-dessus des astres, je serai l'égal du Très-Haut : *Super astra Dei exaltabo solium meum, similis ero Altissimo* (Is. 14). Que n'aurait pas dit et prétendu cet Esprit superbe, s'il s'était vu orné des grâces que

reçut Marie? L'humble Marie ne fit point ainsi; plus elle se vit élevée, plus elle s'humilia. Auguste dame! conclut S. Bernard. Ah! votre parfaite humilité vous a mérité de Dieu ce regard privilégié d'amour; elle est cette beauté qui vous a gagné le cœur de votre Roi; votre humilité est la suave odeur qui attira le Verbe éternel du sein de Dieu dans votre sein très-pur : *Digna plane quam respiceret Dominus, cujus decorem concupisceret rex, cujus odore suavissimo ab æterno illo paterni sinus attraheretur accubitu* (In Ass. 4).

Aussi, Bernardin de Bustis dit que, par cette humble réponse : *Ecce ancilla Domini*; Marie mérita plus que ne pourraient mériter toutes les créatures par toutes leurs bonnes œuvres : *Beata virgo plus meruit dicendo humiliter : Ecce ancilla Domini, quam simul mereri possent omnes puræ creaturæ*. Oui, reprend S. Bernard, cette innocente Vierge s'est rendue agréable à Dieu par sa virginité; mais son humilité l'a rendue digne, autant que peut l'être une créature, d'être la mère de son créateur : *Et si placuit ex virginitate, tamen ex humilitate concepit* (De laud. V. M. 1). S. Jérôme exprime le même sentiment : Dieu choisit Marie pour sa mère, plutôt à cause de son humilité qu'à cause de toutes ses autres sublimes vertus : *Maluit Deus de beata Maria incarnari propter humilitatem, quam propter aliam quamcumque virtutem*. Elle-même le déclare à Ste Brigitte, en ces termes : Comment ai-je mérité la grâce de mettre au monde mon Seigneur, sinon parce que j'ai connu mon néant et me suis humiliée? *Unde promerui tantam gratiam, nisi quia cogitavi, et scivi me nihil a me esse vel habere* (Rev. l. 2)? Déjà elle avait exprimé la même vérité dans son très-humble cantique : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ... Fecit mihi magna qui potens est*. S. Laurent Justinien fait observer que la bienheureuse Vierge ne dit pas : Il a regardé ma virginité et mon inno-

cence; mais elle dit : Il a regardé la bassesse de sa servante : *Non ait : Respexit virginitatem, innocentiam; sed humilitatem tantum.* Par ce mot, ajoute S. François de Sales, elle ne veut point préconiser sa vertu d'humilité; elle veut dire que Dieu a regardé son néant : *Humilitatem, id est nihilitatem;* et qu'il a voulu l'élever par un pur effet de sa bonté.

En un mot, dit S. Augustin, l'humilité de Marie fut comme une échelle par où le Seigneur daigna descendre du ciel sur la terre pour se faire homme dans son sein : *Facta est Mariæ humilitas scala cœlestis, per quam Deus descendit ad terras* (Ser. CCVIII). S. Antonin confirme ce sentiment : La profonde humilité de la Vierge fut sa plus parfaite et plus prochaine disposition à devenir Mère de Dieu : *Ultima gratia perfectionis est preparatio ad Filium Dei concipiendum; quæ preparatio fuit per profundam humilitatem* (P. IV, t. 15). Isaïe l'avait déjà exprimé dans sa prophétie : Il sortira un rejeton de la tige de Jessé; et une fleur naîtra de sa racine : *Egredietur virga de radice Jesse, et flos de radice ejus ascendet* (Is. XI). Le bienheureux Albert-le-Grand fait cette remarque avec l'abbé de Celles : La fleur divine, c'est-à-dire, le Fils unique de Dieu, devait naître, non du sommet ni du tronc de la plante de Jessé, mais de la racine, précisément pour marquer l'humilité de sa mère : *In radice humilitas cordis intelligitur; nota quod non ex summitate virgo ascendit flos.* C'est pourquoi le Seigneur dit à cette Vierge bien-aimée : *Averte oculos tuos a me, quia ipsi me avolare fecerunt* (Cant. VI) : Détournez vos yeux de moi, car ils m'ont forcé à prendre l'essor, c'est-à-dire, selon S. Thomas de Villeneuve, m'ont fait voler du sein de mon Père dans votre sein très pur : *Unde, avolare, nisi a sinu Patris in uterum matris* (De Ass. III)? Le savant interprète Fernandez dit à ce sujet : Les yeux très humbles de Marie, si ardents à contempler toujours la grandeur de Dieu, sans jamais perdre de vue son

néant, firent une telle violence au Verbe divin, qu'ils l'attirèrent dans ses chastes entrailles : *Ita illius oculi humillimi Deum tenuerunt, ut, suavissima quadam violentia, ipsummet Dei Patris Verbum in uterum suum attraxerit* (In Gen. xxiv). On voit par là, dit l'abbé Francon, pourquoi l'Esprit-Saint a tant loué la beauté de son épouse à cause de ses yeux de colombe : *Quam pulchra es, amica mea! quam pulchra es! oculi tui columbarum* (Cant. iv). Marie, en regardant son Dieu avec la simplicité et l'humilité de la colombe, le charma tellement par sa beauté, qu'elle le captiva dans son sein virginal, par les liens de l'amour : *Ubinam terrarum tam speciosa, quæ Filium Dei de sinu Patris alliceret, et vinculis charitatis pia violentia captivum traheret* (De Grat. I, l. 6)?

Ainsi, pour conclure, Marie, dans l'Incarnation du Verbe, ne pouvait s'humilier plus profondément, comme nous l'avons dit au commencement; il nous reste à considérer comment Dieu, en prenant Marie pour sa mère, ne pouvait lui donner plus de gloire et de grandeur.

SECOND POINT

Pour comprendre à quel degré Marie fut élevée, il faudrait comprendre la sublime majesté et la grandeur de Dieu même. Il suffira donc de dire que Dieu la rendit sa mère pour comprendre qu'il ne pouvait l'élever plus haut. Armand de Chartres a raison d'affirmer que le Seigneur, en devenant le Fils de la Vierge, la mit au-dessus de tous les saints et de tous les anges : *Maria constituta est super omnem creaturam* (De laud. B. M.). Ainsi, après Dieu, elle est incomparablement supérieure à tous les esprits célestes, dirons-nous avec S. Ephrem : *Nulla comparatione, cæteris superis est gloriosior* (De laud. D. Gen.); avec S. André de Crète : *Excepto Deo omni-*

bus altior (In Dorm. S. M. III). S. Anselme s'exprime ainsi : O ma Souveraine ! rien ne vous égale, car tout ce qui existe est au-dessus ou au-dessous de vous ; Dieu seul vous est supérieur ; et toutes les créatures vous sont inférieures : *Nihil tibi, Domina, est æquale; omne enim quod est, aut supra te est, aut subtus te: quod supra, solus Deus; quod infra, omne quod Deus non est* (De Concept. V). En un mot, ajoute S. Bernardin, l'élevation de Marie est telle que Dieu seul puisse la comprendre : *Tanta fuit perfectio Virginis, ut soli Deo cognoscenda reservetur* (Pro fest. M.).

Il ne faut donc pas s'étonner, dit S. Thomas de Villeneuve, que les évangélistes, riches de louanges pour S. Jean-Baptiste et Ste Magdeleine, parlent si brièvement sur les prérogatives de Marie ; il leur suffit de nous apprendre que Jésus-Christ est son Fils : *Sufficit quod scriptum : Quia de illa natus est Jesus*. Que pourraient-ils de plus sur les grandeurs de la Vierge, poursuit le saint docteur. Ils attestent qu'elle est Mère de Dieu, c'est assez ; ce mot exprime sa principale gloire ou plutôt toute sa gloire, il n'était plus utile de prodiguer les détails : *Quid ultra requiris? sufficit tibi quod Mater Dei est. Ubi ergo totum erat, pars scribenda non fuit* (De Nat. v. 2). Evidemment, reprend S. Anselme, dire simplement de Marie qu'elle est Mère de Dieu, c'est dire excellemment tout ce que l'on peut exprimer ou imaginer de plus grand après Dieu même : *Hoc solum de sancta Virgine prædicari, quod Dei Mater sit, excedit omnem altitudinem quæ post Deum dici vel cogitari potest* (De excell. V. 2). Pierre de Celles ajoute : Appelez Marie de tous les plus grands noms : Reine du ciel, Souveraine des anges ; donnez-lui tous les titres d'honneur, nul titre ne l'honore jamais autant que ce simple nom : Mère de Dieu ! *Si cæli Reginam, si angelorum Dominam, vel quodlibet aliud protuleris, non assurges ad hunc honorem, quo prædicatur Dei Genitrix* (De Pan. XXI).

La raison en est évidente ; en effet, comme l'enseigne le docteur angélique, plus une chose approche de son principe, plus elle en reçoit de perfection ; Marie est la créature la plus rapprochée de Dieu, elle en a donc obtenu le plus de grâce, de perfection, de grandeur : *Quanto aliquid magis appropinquat principio in quolibet genere, tanto magis participat effectum illius principii. Beata autem Virgo Maria propinquissima Christo fuit, quia ex ea, accepit humanam naturam; et ideo præ cæteris majorem debuit a Christo gratiæ plenitudinem obtinere.* (P. III, q. 27). Le docte Suarez déduit de ce principe la raison pour laquelle cette maternité divine est d'un ordre supérieur à toute autre dignité créée : cette dignité appartient d'une certaine manière à l'ordre d'union avec une personne divine, ordre auquel elle se trouve nécessairement liée : *Dignitas Matris est altioris ordinis : pertinet enim quodammodo ad ordinem unionis hypostaticæ; illam enim intrinsece respicit, et cum illa necessariam conjunctionem habet* (De Inc. P. II).

De là, nous pouvons dire avec le vénérable Denys le Chartreux : Après l'union hypostatique, nulle autre n'est aussi excellente que l'union de la Mère de Dieu avec son Fils : *Post hypostaticam conjunctionem, non est alia tam vicina, ut unio Matris Dei cum Filio suo* (De laud. V. M.). Cette union, ajoute Suarez, s'appuyant sur S. Thomas, est l'union suprême d'une pure créature avec Dieu : *Est suprema quædam conjunctio cum persona infinita.* Albert-le-Grand assure que la maternité divine est la dignité qui vient immédiatement après l'être divin : *Immediate post esse Deum, est esse Matrem Dei* (Super Miss.). D'où il conclut : Marie ne pouvait être plus unie à Dieu, qu'à moins de devenir Dieu même : *Magis Deo conjungi, nisi fieret Deus, non potuit.*

Disons même avec S. Bernardin : La très sainte Vierge, pour être Mère de Dieu, a dû être élevée à

un certain état d'égalité avec les personnes divines, par une certaine infinité de grâces : *Quod fœmina conciperet et pareret Deum, oportuit eam elevari ad quamdam equalitatem divinam, per quamdam infinitatem gratiarum* (Pro fest. V. M. v). Comme les enfants sont réputés une même chose avec leurs parents, moralement parlant, comme les biens et les honneurs sont communs entre eux, il suit de là, dit S. Pierre Damien, que Dieu, habitant diversement dans ses créatures, habite en Marie d'une manière toute spéciale, devenant une même chose avec elle : *Quarto modo inest Deus uni creaturæ, videlicet Mariæ Virgini, identitate, quia idem est quod illa*. Le saint prononce ensuite ces paroles extraordinaires : *Hic taceat et contremiscat omnis creatura, et vix audeat aspicere tantæ dignitatis immensitatem. Habitat Deus in Virgine, cum qua unius naturæ habet identitatem* (In Nat. B. V. I). Que toute créature se taise et tremble, osant à peine contempler cette immense dignité : Dieu habite dans la Vierge, ayant avec elle une même nature.

C'est pourquoi S. Thomas assure que Marie, devenant Mère de Dieu, reçut, à cause d'une union si étroite avec un bien infini, une certaine dignité infinie, que Suarez appelle infinie en son genre : *Dignitas Matris Dei suo genere est infinita (Ubi supra)*. Car la dignité de Mère de Dieu est la plus grande qui puisse être conférée à une simple créature. En effet, comme l'enseigne le docteur angélique, l'humanité de Jésus-Christ aurait pu, il est vrai, recevoir de Dieu une plus grande grâce habituelle, puisque la puissance infinie du Créateur peut toujours augmenter un don créé ; néanmoins, cette même humanité ne pouvait être élevée plus haut qu'elle ne l'a été par son union avec une personne divine : *Quum enim gratia habitualis sit donum creatum, confiteri oportet quod habet essentiam finitam. Est cujuslibet creaturæ determinata capacitatis mensura, quæ ta-*

men divinæ potestati non præjudicat, quin possit aliam creaturam majoris capacitatis facere (Comp. theol. c. II, 15). *Virtus divina, licet possit facere aliquid majus et melius quam sit habitualis gratia Christi, non tamen posset facere quod ordinaretur ad aliquid majus quam sit unio personalis ad Filium Unigenitum a Patre* (P. III, q. 7). De même aussi, la Bienheureuse Vierge ne pouvait être plus grande en dignité qu'elle ne le fut en devenant Mère de Dieu, puisque cette dignité est en quelque sorte infinie : *Beata Virgo, ex hoc quod est Mater Dei habet quamdam dignitatem infinitam, ex bono infinito quod est Deus; et ex hac parte, non potest aliquid fieri melius* (P. I, q. 25). S. Thomas de Villeneuve dit de même : *Utique habet quamdam infinitatem esse Matrem infiniti* (De Nat. V. III), S. Bernardin dit aussi que l'état auquel Dieu éleva Marie, en la faisant sa mère, fut le comble de la dignité auquel une pure créature puisse être élevée : *Status maternitatis Dei erat summus status, qui puræ creaturæ dari posset* (Pro fest. V. M. VIII). Le bienheureux Albert-le-Grand exprime la même pensée : *Deus Beatissimæ Virgini summum donum donavit, cujus pura creatura capax fuit scilicet Dei Maternitatem* (Super Miss. 138). De là cette célèbre maxime de S. Bonaventure : Dieu pourrait faire un monde plus grand, un ciel plus vaste ; mais il ne peut élever une créature plus haut que de la rendre sa mère : *Quid mirabilius quam esse Dei Matrem? Ipsa est qua majorem Deus facere non posset : majorem mundum posset facere Deus, majus cælum, majorem Matrem quam Matrem Dei non posset facere* (Spec. B. V.). Mais bien mieux que tous les docteurs, Marie exprime elle-même la grandeur à laquelle Dieu l'a élevée : Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses : *Fecit mihi magna qui potens est*. Et pourquoi n'explique-t-elle pas ces grandes choses qu'elle a reçues du Tout-Puissant ? Parce qu'elles sont trop grandes pour être expliquées, ré-

pond Novarin avec S. Thomas de Villeneuve : *Non explicat quænam hæc magna fuerint quia inexplicabilia* (Umbra Virg. XIV).

S. Bernard dit avec raison que Dieu a créé le monde pour cette Vierge qui devait être sa mère : *Propter hanc totus mundus factus est* (In Salve, Regina 3). De même S. Bonaventure : O Vierge, par vos soins est conservé le monde, que vous avez concouru à former : *Dispositione tua, Virgo, perseverat mundus quem et tu cum Deo ab initio fundasti* (Balt. B. V. Ps. CXVIII). En parlant ainsi, le saint s'appuie sur le texte des Proverbes que l'Eglise applique à Marie : *Cum eo eram cuncta componens* (Prov. VIII). Et S. Bernardin ajoute : Dieu, à cause de son amour spécial pour la Vierge, ne détruit point l'homme après le péché d'Adam : *Propter singularissimam dilectionem quam habebat ad Virginem, præservavit*. Aussi, l'Eglise applique avec raison cet éloge à Marie : elle a choisi la meilleure part : *Optimam partem elegit* (Evang. Assumpt.); car cette Mère Vierge, non contente de choisir les meilleures choses, a choisi, dans les meilleures choses, la meilleure part, le Seigneur l'ayant douée, au suprême degré, comme l'assure le Bienheureux Albert-le-Grand, de tous les dons généraux et particuliers conférés à toutes les autres créatures, précisément à cause de la maternité divine : *Beatissima Virgo fuit gratia plena, quia omnes gratias generales et speciales in summo habuit* (Bibl. Mar. Luc. XIII). Ainsi Marie fut enfant, mais elle eut de cet âge l'innocence, et non le défaut de capacité ; car, dès sa conception, elle posséda le parfait usage de sa raison. Elle fut vierge, mais sans éprouver l'ignominie de la stérilité. Elle fut mère, mais en gardant le trésor de la virginité. Elle fut belle et même très-belle, dit Richard de Saint-Victor avec S. George de Nicomédie, avec S. Denys l'Aréopagite, qui eut, dit-on, le bonheur de la voir une fois, et assura qu'il l'aurait adorée comme une divi-

nité, si la foi ne lui avait appris qu'elle était une créature. Le Seigneur révéla aussi à Ste Brigitte que la beauté de sa mère surpassa la beauté de tous les anges, quand il lui laissa entendre ces paroles adressées à sa mère : *Omnes angelos, et omnia quæ creata sunt, excessit pulchritudo tua* (Rev. 1. 51). Mais sa beauté n'exposait à aucun péril ceux qui la regardaient ; au contraire, elle dissipait les mouvements impurs, inspirait l'amour de la vertu, comme l'assure S. Ambroise : *Tanta erat ejus gratia, ut, non solum in se virginitatis gratiam reservaret, sed etiam, his quos viseret, integritatis insigne conferret* (Inst. Virg. 7). S. Thomas dit de même : *Gratia sanctificationis non tantum repressit in Virgine motus illicitos, sed etiam in aliis efficaciam habuit ; ita ut, quamvis esset pulchra corpore, a nullo unquam concupisci potuit* (In 3, dist. III, 1). Pour cette raison, elle est appelée Myrrhe, comme préservant de la corruption : *Quasi myrrha electa, dedit suavitatem odoris*. Elle se livrait aux exercices de la vie active, mais sans se détourner de l'union avec Dieu ; dans la vie contemplative, elle était recueillie en Dieu, mais sans négliger les choses extérieures et les devoirs de charité envers le prochain. La mort put l'atteindre, mais sans angoisse et sans corruption corporelle.

Concluons. Cette divine Mère est infiniment inférieure à Dieu, mais elle est immensément supérieure à toutes les créatures ; s'il est impossible de trouver un Fils plus noble que Jésus, il est impossible aussi de trouver une Mère plus noble que Marie. Cette considération doit être pour les fidèles serviteurs de cette auguste Reine, non-seulement un motif de joie à la vue de ses grandeurs, mais encore un motif de confiance en sa puissante protection ; car, étant la Mère de Dieu, dit le père Suarez, elle a un droit spécial sur ses dons, pour les obtenir à ceux qu'elle recommande : *Unde fit ut singulare jus habeat ad dona Filii sui* (de Inc. p. 2) ; d'un autre côté, S. Ger-

main assure que Dieu ne peut manquer d'exaucer ses prières, parce qu'il ne peut ne point la reconnaître pour sa véritable et Immaculée Mère; il s'adresse ainsi à la Vierge elle-même : *Tu autem, quæ materna in Deum auctoritate polles, etiam iis qui enormiter peccant, eximiam remissionis gratiam concilias; non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi ut veræ ac immaculatæ Matri suæ, in omnibus morem gerat* (In Dorm. V. M. 2).

Ainsi, ô Mère de Dieu et notre Mère, vous avez à la fois et la puissance et la volonté de nous secourir : *Nec facultas ei deesse poterit, nec voluntas* (S. Bern. In Assumpt.). J'ajouterai avec votre serviteur l'abbé de Celles : Vous savez que Dieu ne vous a point créée seulement pour lui, mais qu'il vous a donnée aux anges pour réparer leurs pertes, aux hommes, pour les relever, et aux démons pour les abattre; par votre médiation nous recouvrons la grâce de Dieu, et par vous notre ennemi est vaincu et terrassé : *Non solum sibi ipsi te fecit, sed te angelis dedit in instauracionem, hominibus in reparacionem, demonibus in hostem; per te Deus homini pacificatur, diabolus vincitur et conteritur* (Cont. de V. M. c. IV).

Si nous voulons plaire à la divine Mère, adressons-lui souvent la Salutation Angélique. Elle apparut un jour à Ste Mechtilde et lui dit que cet hommage lui était le plus agréable. Nous obtiendrons aussi par cette prière des grâces spéciales, comme on le voit par l'exemple suivant.

EXEMPLE

Le fait suivant, cité par le P. Segneri dans son *Chrétien instruit* (p. 3, r. 54) est très-connu. Un jeune homme, chargé de péchés déshonnêtes et de mauvaises habitudes, alla se confesser à Rome au Père Nicolas Zucchi; le confesseur l'accueillit avec

charité, et compatissant à sa misère, il lui dit que la dévotion à Notre-Dame pouvait le délivrer de ce maudit vice. Il lui imposa donc, pour pénitence, de réciter, chaque jour, jusqu'à sa prochaine confession, un *Ave, Maria*, en l'honneur de la Vierge, en se couchant et en se levant, de lui offrir ses yeux, ses mains et tout son corps, en la priant de le garder comme sa propriété, et en baisant trois fois la terre. Le jeune homme pratiqua cette pénitence, et dans le commencement, avec très-peu de succès pour son amendement. Mais le père continua de lui suggérer de ne jamais l'abandonner, l'encourageant à se confier en la protection de Marie. A cette époque le pénitent partit avec d'autres compagnons, et il courut le monde pendant plusieurs années. De retour à Rome, il se présenta de nouveau à son confesseur, qui fut ravi de joie et d'admiration en le trouvant tout changé, et délivré de ses anciennes souillures. Mon enfant, lui dit-il, comment avez-vous obtenu de Dieu un si beau changement? Le jeune homme répondit : Mon père, Notre-Dame m'a obtenu cette grâce, pour cette petite dévotion que vous m'aviez enseignée. Mais ce n'est pas tout encore. Le confesseur ayant raconté ce fait en chaire, fut entendu par un capitaine qui avait contracté une mauvaise liaison avec une femme; il résolut donc, lui aussi, de pratiquer la même dévotion pour briser cette horrible chaîne, qui le retenait dans l'esclavage du démon; c'est ce que doivent avoir en vue les pécheurs, s'ils veulent que la Vierge les secoure. Le capitaine parvint ainsi à quitter sa mauvaise habitude et à changer de vie.

Mais au bout de six mois, se fiant trop en ses propres forces, il veut un jour se rendre imprudemment chez cette femme, pour voir si elle a aussi changé de vie. Comme il approchait de la maison, où il allait manifestement courir le risque de retomber, il sentit une force invisible qui le repoussait en arrière, et il

se trouva distant de cette maison de toute la longueur de la rue, et placé devant sa porte ; il vit alors, comme par un trait de lumière, que Marie le délivrait ainsi de sa perdition. On peut comprendre par là combien notre bonne mère a soin, non-seulement de nous retirer du péché, lorsque nous nous recommandons à elle dans ce dessein, mais encore de nous préserver du danger d'y retomber.

PRIÈRE

O Vierge sainte, Vierge immaculée ! ô créature la plus humble et la plus grande devant Dieu ! vous avez été petite à vos propres yeux ; mais vous avez été si grande aux yeux de votre Seigneur, qu'il vous éleva jusqu'à vous choisir pour sa Mère et jusqu'à vous établir la Reine du ciel et de la terre. Je remercie Dieu qui vous a élevée si haut ; je me réjouis avec vous de vous voir si unie à Dieu, qu'il n'est pas possible à une simple créature de s'y unir plus parfaitement, en vous voyant si humble avec tant de perfections, je rougis de paraître devant vous, moi qui suis si orgueilleux avec tant de péchés. Cependant tout misérable que je suis, j'ose aussi venir vous saluer : *Ave, Maria, gratia plena!* Vous êtes pleine de grâce, ah ! obtenez-m'en une partie. *Dominus tecum* : le Seigneur qui a toujours été avec vous depuis le premier moment de votre existence, s'est uni à vous d'une manière encore plus étroite en devenant votre Fils. *Benedicta tu in mulieribus* : ô Femme bénie entre toutes les femmes ! obtenez aussi pour nous les divines bénédictions. *Et benedictus Fructus ventris tui* : ô Plante bienheureuse, qui avez donné au monde un Fruit si noble et si saint ! *Sancta Maria, Mater Dei!* je reconnais que vous êtes la véritable Mère de Dieu ; et pour soutenir cette vérité, je suis prêt à donner mille fois ma vie. *Ora pro nobis peccatoribus.* Mais, si vous

êtes la Mère de Dieu, vous êtes aussi la Mère de notre salut, et de nous tous, pauvres pécheurs ; car c'est pour sauver les pécheurs que Dieu s'est fait homme, et il vous a rendue sa mère afin que vos prières eussent la vertu de les sauver tous. Priez donc, ô Marie ! priez pour nous. *Nunc et in hora mortis nostræ* : Priez toujours ; priez maintenant pendant que nous vivons, exposés aux tentations, et à mille dangers de perdre Dieu ; mais priez surtout à l'heure de notre mort, quand nous quitterons ce monde pour comparaître au redoutable tribunal ! Priez, afin que, sauvés par les mérites de Jésus-Christ et par votre intercession, nous puissions un jour, sans craindre de nous perdre, aller vous saluer avec votre Fils dans le ciel pendant toute l'éternité, Ainsi soit-il !

V° DISCOURS

Sur la Visitation de Marie.

Marie est la trésorière de toutes les grâces. Celui qui désire les grâces doit invoquer Marie ; celui qui invoque Marie est certain d'obtenir toutes les grâces qu'il désire.

Une maison visitée par quelque personnage royal, s'estime heureuse, et pour l'honneur qu'elle en reçoit et pour les avantages qu'elle en espère. Mais combien doit s'estimer plus heureuse, une âme visitée par la très-sainte Vierge Marie, la Reine de l'univers, qui ne peut manquer d'apporter les trésors de la grâce aux âmes favorisées de son auguste présence. La maison d'Obédédom fut bénie, lorsqu'elle fut visitée par l'Arche du Seigneur : *Benedixit Dominus domui ejus* (I Par. XIII). Mais de quelles bénédictions ne sera pas enrichie l'âme qui recevra une visite amoureuse de

la Mère de Dieu, cette arche vivante de la divinité! *Felix domus, quem Maria visitat* (Engelgrave)! La maison de Jean-Baptiste en fit l'heureuse expérience : dès sa première entrée, Marie combla toute cette famille de grâces et de bénédictions célestes; pour cette raison, la fête de la Visitation est communément appelée la fête de Notre-Dame des grâces. Ce discours doit nous montrer aujourd'hui la Mère de Dieu comme la trésorière des grâces et se divisera en deux parties. Premièrement : celui qui désire les grâces doit invoquer Marie; secondement : celui qui invoque Marie est certain d'obtenir toutes les grâces qu'il désire.

PREMIER POINT

L'archange Gabriel avait appris à la Bienheureuse Vierge que sa cousine Elisabeth était enceinte de six mois, et le Saint-Esprit lui fit connaître intérieurement que le Verbe incarné dans son chaste sein voulait commencer à manifester au monde les richesses de sa miséricorde, en répandant ses premières grâces sur toute cette famille. Marie se lève à l'instant, comme dit S. Luc, et va en diligence vers les montagnes : *Ersurgens autem Maria abiit in montana cum festinatione* (Luc. 1); c'est-à-dire sortant du repos de la contemplation, son exercice habituel, et quittant sa chère solitude, elle part sans délai, pour se rendre à la maison d'Elisabeth. La charité supporte tout : *Omnia suffert* (I Cor. XIII); la grâce ne connaît pas les retards, comme le dit S. Ambroise, précisément à ce sujet : *Nescit tarda molimina Sancti Spiritus gratia*. Aussi, méprisant les fatigues du voyage, la vierge tendre et délicate se met tout de suite en chemin.

Elle entre chez sa cousine, et la salue : *Et intravit in domum Zachariæ, et salutavit Elisabeth* (Luc. 1). S. Ambroise fait observer que Marie, la première,

salua Elisabeth : *Prior salutavit*. Mais la visite de la Sainte Vierge ne fut point comme les visites mondaines qui se réduisent le plus souvent à des cérémonies et à de fausses démonstrations. La visite de Marie apporta dans cette maison une abondance de grâces ; dès qu'elle fut entrée, dès qu'elle eut fait le premier salut, Elisabeth fut remplie du Saint-Esprit, Jean fut délivré du péché et sanctifié, et manifesta sa joie en tressaillant dans le sein de sa mère. Il voulait ainsi exprimer la grâce qu'il avait reçue par la visite de la Sainte Vierge, comme Elisabeth le déclare elle-même : *Ut facta est vox salutationis tuæ in auribus meis, exultavit in gaudio infans in utero meo*. Ainsi, suivant la réflexion de Bernardin de Bustis, ce fut par le salut de Marie que Jean reçut la grâce de l'Esprit divin, qui le sanctifia : *Christus fecit Mariam salutare Elisabeth ut sermo procedens de utero Matris, ubi habitabat Dominus ; per aures Elisabeth ingressus, descenderet ad Joannem, ut illic eum ungeret in prophetam* (Marial. VI).

Or, si les premiers fruits de la Rédemption passèrent tous par Marie, si elle fut le canal qui communiqua la grâce à Jean-Baptiste, l'Esprit-Saint à Elisabeth, le don de prophétie à Zacharie et tant d'autres bénédictions à toute cette famille, premières grâces que nous sachions avoir été accordées par le Verbe après son Incarnation, il est juste de croire que Dieu avait dès lors établi Marie, suivant l'expression de S. Bernard, comme l'aqueduc universel qui devait désormais nous communiquer toutes les grâces que le Seigneur voulait nous dispenser, comme nous l'avons montré déjà dans les gloires de Marie (Ch. v).

C'est donc avec raison que cette divine mère est appelée le trésor, la trésorière, la dispensatrice des grâces. Ainsi la nomme le vénérable abbé de Celles : *Thesaurus Domini et thesauraria gratiarum* (Cont. de V. M. Prol.) ; S. Pierre Damien : *Thesaurus divinarum gratiarum* ; le bienheureux Albert-le-Grand :

Thesauraria Jesu-Christi; S. Bernardin : *Dispensatrix grátiarum*. Un docteur grec (cité par le père Petau) appelle Marie le réservoir de tous les biens : *Promptuarium omnium bonorum*. Selon S. Grégoire Thaumaturge, Marie est tellement comblée de grâces, qu'elle en possède tout le trésor : *Maria sic gratia plena dicitur, quod in illa totus gratiæ thesaurus reconditus erat* (In Ann. i). D'après Richard de Saint-Laurent, Dieu a placé en Marie, comme dans un trésor de miséricorde, tous les dons de la grâce; et tire de là tous les biens dont il enrichit ses serviteurs : *Maria est thesaurus, quia in ea, ut in gazophylacio, reposuit Dominus omnia dona grátiarum; et de hoc thesauro largitur ipse larga stipendia suis militibus et operariis* (De Laud. B. M. iv). Jésus-Christ, dans l'Évangile, parle d'un champ où est caché ce trésor que l'on doit acheter à tout prix : *Simile est regnum cælorum thesauro abscondito in agro; quem qui invenit homo, abscondit, et præ gaudio illius vadit, et vendit universa quæ habet, et emit agrum illum* (Matth. xiii). S. Bonaventure dit que ce champ est notre Reine Marie, en qui nous trouvons le trésor de Dieu, Jésus-Christ, et avec Jésus-Christ la source de toutes les grâces : *Ager iste est Maria, in qua thesaurus Dei Patris absconditus est* (Spec. B. V. vii). S. Bernard avait déjà dit : Le Seigneur a déposé entre les mains de Marie toutes les grâces qu'il veut nous dispenser, afin que nous sachions que tout ce que nous recevons de biens, nous le recevons par ses mains : *Totius boni plenitudinem posuit in Maria, ut proinde, si quid spei in nobis est, si quid gratiæ, si quid salutis, ab ea noverimus redundare* (De aquæd.). Et Marie nous l'assure elle-même dans ces paroles que l'Église lui applique (Eccli. xciv) : En moi sont toutes les grâces, et les vrais biens que les hommes peuvent désirer dans la vie. Oui, ô notre Mère et notre espérance, disait S. Pierre Damien, nous savons que tous les trésors

des divines miséricordes sont entre vos mains. Avant lui, S. Ildephonse l'avait assuré d'une manière plus expresse ; il s'adresse à la Vierge : O notre Reine, le Seigneur a voulu faire passer par vos mains toutes les grâces qu'il a résolu d'accorder aux hommes ; dans cette intention il vous a confié tous les trésors de grâces : *Omnia bona quæ illis summa Majestas decrevit facere, tuis manibus voluit commendare; commissi quippe sunt tibi thesauri et ornamenta gratiarum* (De cor. V, c. 15). Ainsi, ô Marie, conclut S. Germain, aucune grâce n'est donnée à un mortel, sans qu'elle ne passe par vos mains : *Nullus qui salvus fiat, nisi per te; nemo cui donum concedatur, nisi per te* (De Zona Deip.). L'archange avait rassuré la Vierge en ces termes : *Ne timeas, Maria, invenisti enim gratiam apud Deum* (Luc. 1). Le bienheureux Albert-le-Grand y joint ce beau commentaire : *Ne timeas, quia invenisti, non rapuisti, ut primus angelus; non perdidisti, ut primus parens; non emisti, ut Simon Magus; sed invenisti, quia quæsivisti, invenisti gratiam increatam, et in illa omnem creatam* (Sup. Miss. 204). O Marie, vous n'avez point usurpé la grâce, comme voulait l'usurper Lucifer ; vous ne l'avez point perdue comme Adam ; vous n'avez point voulu l'acheter comme Simon le Magicien ; mais vous l'avez trouvée, parce que vous l'avez désirée et demandée ; vous avez trouvé la grâce créée, qui est Dieu même devenu votre Fils ; avec elle, vous avez trouvé et obtenu tous les biens créés. S. Pierre Chrysologue appuie ce sentiment : Notre auguste Mère a trouvé cette grâce pour rendre le salut à tous les hommes : *Hanc gratiam accepit Virgo, salutem sæculis redditura* (Serm. CXLIII). Il dit ailleurs : Marie a trouvé une grâce pleine, suffisante pour sauver tous les hommes : *Invenisti gratiam; quantam? quantam superius dixerat plenam, quæ largo imbri totam infunderet creaturam* (Serm. CXLII). Animé de cette pensée, Richard de Saint-Laurent s'écrie :

Dieu a créé le soleil pour éclairer la terre; ainsi il a fait Marie, pour dispenser par elle au monde entier toutes ses miséricordes : *Sicut sol factus est ut illuminet totum mundum, sic Maria facta est ut misericordiam impetret toti mundo* (De Laud. B. M. VII). Et S. Bernardin va jusqu'à dire : La Vierge, en devenant la Mère du Rédempteur, obtint une certaine juridiction sur toutes les grâces : *A tempore quo Virgo Mater concepit in utero Verbum Dei, quamdam, ut sic dicam, jurisdictionem in omni Spiritus Sancti processione temporali; ita quod nulla creatura aliquam a Deo obtinuit gratiam, nisi secundum ipsius piæ Matris dispensationem* (Pro Fest. V. M. s. v.). Concluons avec Richard de Saint-Laurent : Si nous désirons obtenir quelque grâce, recourons à Marie, elle ne peut manquer d'obtenir à ses serviteurs tout ce qu'elle demande, puisqu'elle a trouvé la grâce et la trouve toujours : *Cupientes invenire gratiam, quæramus Inventricem gratiæ, quia semper invenit, frustrari non poterit* (De laud. B. M. II). Avant lui, S. Bernard nous avait fait la même exhortation : *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus; quia quod quærit invenit, et frustrari non potest* (De aquæd.). Si donc nous désirons les grâces, il faut aller à la Trésorière, à la Dispensatrice des grâces; car c'est la volonté suprême de l'auteur de tous les biens, que toutes les grâces nous soient distribuées par les mains de Marie, comme nous l'assure le même S. Bernard : *Quia sic est voluntas ejus, qui totum nos habere voluit per Mariam*. (Ubi supra). *Totum, totum*, absolument tout, le saint docteur ne fait aucune exception. Mais, comme la confiance est nécessaire pour obtenir les grâces, voyons maintenant combien nous devons être certains de les obtenir, en recourant à Marie.

SECOND POINT

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il placé entre les mains de sa Mère toutes les richesses des miséricordes dont il veut user à notre égard, sinon pour qu'elle enrichisse tous ses pieux serviteurs qui l'aiment, qui l'honorent, et recourent à elle avec confiance? Elle nous le déclare elle-même dans ces paroles que l'Eglise lui applique : *Mecum sunt divitiæ, ut ditem diligentes me* (Prov. VIII). C'est donc uniquement pour notre bien, dit l'abbé Adam, que les richesses de la vie éternelle sont gardées par Marie; le Sauveur a déposé ce trésor dans son sein, afin que les pauvres puissent se rendre riches en venant y puiser : *Divitiæ salutis penes Virginem nostris usus reservantur; Christus in Virginis utero pauperum gazophylacium collocavit, inde pauperes spiritu locupletati sunt* (Alleg. utr. Test. In Eccli. XXIV). S. Bernard ajoute ces mémorables paroles déjà citées par d'autres auteurs : Marie a été donnée au monde comme un canal de miséricorde, afin que par son moyen les grâces descendent continuellement du ciel sur les hommes : *Ad hoc enim data est ipsa mundo quasi aquæductus, ut per ipsam a Deo ad homines dona cælestia jugiter descenderent.*

S. Bernard se demande pourquoi S. Gabriel, ayant trouvé Marie déjà pleine de grâces, comme il le dit en la saluant : *Ave, gratia plena*; lui annonce ensuite que l'Esprit-Saint doit survenir en elle pour ajouter de nouvelles grâces. Si elle est déjà comblée, que fera de plus la venue du divin Esprit? Le saint répond : *Ad quid, nisi ut, adveniente jam spiritu plena sibi, eodem superveniente, nobis quoque superplena et supereffluens fiat* (In Assumpt. 2). Marie était déjà pleine de grâce; mais le Saint-Esprit lui en apporte une surabondance pour notre bien, afin que cette surabondance pût pourvoir aux besoins

des misérables. Pour cette raison elle a été comparée à la Lune : *Luna plena sibi et aliis.*

Qui me invenerit, inveniet vitam, et hauriet salutem a Domino (Prov. 8). Heureux qui me trouve en recourant à moi, dit notre auguste Mère; il trouvera la vie, et la trouvera facilement.

En effet, il est facile de trouver et de puiser à une fontaine abondante autant d'eau que l'on désire; de même, il est facile de trouver les grâces et le salut éternel en recourant à Marie. Une âme sainte disait : Il suffit de demander des grâces à Notre-Dame pour les obtenir. Avant la naissance de Marie, nous dit S. Bernard, le monde n'avait pas cette abondance de grâces que nous voyons aujourd'hui sur la terre, précisément parce qu'il lui manquait ce canal désirable, c'est-à-dire Marie : *Propterea tanto tempore humano generi fluentia gratiarum defuerunt, quod necdum intercederet is Aquæductus* (De Aquæd). Mais aujourd'hui, possédant cette Mère de miséricorde, quelles grâces pourrions-nous craindre de ne point obtenir en nous jetant à ses pieds? S. Jean Damascène la fait ainsi parler : Je suis la Cité de refuge pour tous ceux qui recourent à moi! Venez donc, mes enfants, vous recevrez de moi les grâces avec plus d'abondance que vous ne pensez : *Ego Civitas refugii iis qui ad me confugiunt; accedite, et gratiarum dona affluentissime haurite* (De Dorm. B. M. 2).

Plus d'une âme, sans doute, éprouvera ce qui fut montré à la vénérable mère Marie Villani dans une vision céleste. La servante de Dieu vit un jour la Mère de Dieu sous la forme d'une grande fontaine, à laquelle une multitude de gens venaient puiser abondamment les eaux de la grâce; mais qu'arrivait-il? ceux qui portaient des vases en bon état conservaient les grâces reçues; mais ceux qui portaient des vases brisés, c'est-à-dire ceux dont l'âme était blessée par le péché, perdaient la grâce aussitôt

qu'ils l'avaient reçue. Du reste, il est certain que les hommes, même les ingrats et les plus misérables pécheurs obtiennent chaque jour par Marie des grâces innombrables, comme le dit S. Augustin : *Per te hæreditamus misericordiam, miseri; ingrati, gratiam; veniam, peccatores; sublimia, infirmi; cælestia, terreni; mortales, vitam; et patriam, peregrini* (Serm. de Ass. B. V).

Ranimons donc de plus en plus notre confiance, nous qui sommes les serviteurs de Marie, toutes les fois que nous recourons à elle pour obtenir les grâces nécessaires; à cette fin, rappelons-nous toujours deux grandes qualités de cette bonne Mère : Son ardent désir de nous faire du bien, la puissance qu'elle a auprès de son Fils pour obtenir tout ce qu'elle demande.

Pour connaître le désir qu'a Marie de secourir tout le monde, il suffirait de considérer le mystère que l'Eglise célèbre en cette fête, c'est-à-dire la visite que fait Marie à Ste Elisabeth. Depuis Nazareth, habitation de la Bienheureuse Vierge, jusqu'à la ville d'Hébron, appelée par S. Luc la cité de Juda, où demeurait Ste Elisabeth, selon Baronius et d'autres auteurs, le voyage était bien de quatre-vingt-seize milles environ. D'après l'auteur de la vie de Marie, le frère Joseph de Jésus-Marie, carme déchaussé, s'appuyant sur le témoignage de Bède et de Brocard, malgré cette longue distance, la jeune vierge délicate, peu habituée à de semblables fatigues, n'hésite pas à se mettre en chemin. Elle se sent excitée par cette grande charité inséparable de son cœur, à se rendre près de sa cousine, et à commencer dès cet instant sa noble fonction de dispensatrice des grâces. C'est la pensée exprimée par S. Ambroise : *Non quasi incredula de oraculo, sed quasi læta pro voto, religiosa pro officio, festina præ gaudio, in montana perrexil* (In Luc. 1). Marie, comme l'insinue ce texte de S. Ambroise, ne fit pas

ce voyage pour vérifier si l'ange lui avait dit la vérité sur Elisabeth; mais, brûlant du désir d'être utile à cette famille, excitée par la joie qu'elle éprouvait de faire du bien aux autres, elle se livra tout entière à cet emploi de charité. Observez que l'Évangéliste, parlant du départ de Marie pour la maison d'Elisabeth, dit qu'elle s'y rendit en toute hâte : *Exurgens abiit cum festinatione*; au contraire, parlant de son retour, il ne fait plus mention d'empressement, mais dit simplement qu'elle revint chez elle trois mois après : *Mansit autem Maria cum illa quasi mensibus tribus, et reversa est in domum suam* (Luc. 1). Quel autre motif, demande S. Bonaventure, aurait forcé la Mère de Dieu à se donner tant de mouvement pour visiter Jean-Baptiste, sinon le désir de faire du bien à cette famille : *Quid eam ad officium charitatis festinare cogebat, nisi charitas quæ in corde ejus fervebat?* (Spec. B. V. 4). Or, en montant au ciel, Marie ne s'est point dépouillée de cette tendre charité à l'égard des hommes; au contraire, elle l'exerce avec plus d'étendue, car elle connaît mieux nos besoins, et compatit mieux à nos misères. Et même son désir de nous prodiguer ses bienfaits est plus ardent que notre désir de les recevoir, comme nous l'assure Bernardin de Bustis : *Plus desiderat ipsa facere tibi bonum et largiri gratiam, quam tu accipere concupiscas* (Marial. 2. 5). Et c'est tellement vrai, qu'elle se tient pour offensée, dit S. Bonaventure, quand on ne lui demande pas des grâces : *In te, Domina, peccant, non solum qui tibi injuriam irrogant, sed etiam qui te non rogant*. En effet, si le penchant naturel de Marie est d'enrichir tout le monde de grâces, elle enrichit surabondamment ses serviteurs, selon l'expression du pieux Idiota : *Maria thesaurus Domini est, et thesauraria gratiarum ipsius; donis spiritualibus ditat copiosissime seroientes sibi*. Et il ajoute : En trouvant Marie, on trouve tous les biens. Chacun peut la trouver,

fût-il le plus grand pécheur du monde, car elle est si bonne qu'elle ne repousse jamais celui qui l'implore : *Inventa Maria, invenitur omne bonum. Tanta est ejus benignitas, quod nulli formidandum est ad eam accedere; tantaque misericordia, quod ab ea nemo repellitur* (Cant. de B. V. In prol). Thomas a Kempis la fait ainsi parler elle-même : J'invoque tous les hommes à m'invoquer; je les attends, je les désire tous; je ne méprise aucun pécheur, même le plus indigne, s'il implore mon assistance : *Omnes invito, omnes expecto, omnes venire desidero; nullum peccatorem despicio*. Elle ne fait jamais attendre celui qui l'invoque, nous dit Richard de Saint-Laurent : *Inveniet semper paratam auxiliari*; on la trouve toujours disposée, toujours prête à secourir, et à nous obtenir, par ses puissantes prières, toutes les grâces nécessaires au salut éternel. J'ai dit : Par ses puissantes prières; car, le second motif d'augmenter notre confiance, c'est que Marie obtient tout ce qu'elle demande. Observez attentivement, dit S. Bonaventure, au sujet de cette visite de Marie à Elisabeth, considérez la grande vertu de ses paroles, puisqu'à sa voix la grâce de l'Esprit-Saint fut conférée à Elisabeth aussi bien qu'à Jean, son fils, comme nous l'apprend l'Évangéliste : *Et factum est, ut audivit salutationem Mariæ Elisabeth, exsultavit infans in utero ejus; et repleta est spiritu sancto* (Luc. 1). Voilà pourquoi S. Bonaventure a fait cette réflexion : *Vide quanta sit virtus in verbis Dominæ; quia ad eorum pronunciationem confertur spiritus sanctus* (Med. vitæ Chr. 5). Suivant Théophile d'Alexandrie, Jésus-Christ se réjouit quand Marie le prie pour nous, parce qu'alors, en nous accordant les grâces par les prières de Marie, il les regarde comme accordées à sa Mère plutôt qu'à nous : *Gaudet Filius, orante Matre; quia omnia quæ nobis, precibus suæ Genitricis evictus, donat, ipsi Matri se donare putat*. Remarquez ces

paroles : *Precibus suæ Genitricis evictus, donat* : Jésus-Christ cède aux prières de sa mère. Sans doute, comme l'assure S. Germain, Jésus se fait un devoir d'exaucer toutes les supplices de Marie, pour faire acte d'obéissance filiale envers sa véritable Mère; aussi le saint ajoute que ses prières ont une certaine autorité sur Jésus-Christ, au point d'en obtenir le pardon pour les plus grands pécheurs qui l'implorent : *Tu autem, materna in Deum auctoritate pollens, etiam iis qui enormiter peccant, eximiam remissionis gratiam concilias; non enim potes non exaudiri, cum Deus tibi, ut veræ et intemeratæ Matri, in omnibus morem gerat* (In Dorm. V. M. s. 2). Nous en avons une preuve dans ce qui s'est passé aux noces de Cana. Marie ayant dit à son divin Fils que le vin manquait : *Vinum non habent* (Jo. 2). Jésus lui répondit que son heure n'était pas encore venue : *Quid mihi et tibi est, mulier? nondum venit hora mea*; c'est-à-dire, que le temps destiné aux miracles n'était pas encore arrivé, comme l'expliquent S. Jean Chrysostôme et Théophylacte. Toutefois, remarque S. Jean Chrysostôme, le Sauveur, pour obéir à sa Mère, fit le miracle qu'elle demandait, et changea l'eau en vin : *Et licet ita responderit, maternis tamen precibus obtemperavit* (In Jo. hom. 21).

L'apôtre nous exhorte à recourir avec confiance au trône de la grâce, afin d'obtenir miséricorde et de trouver les secours nécessaires : *Adeamus ergo cum fiducia ad thronum gratiæ, ut misericordiam consequamur, et gratiam inveniamus in auxilio opportuno* (Héb. 4). Le trône de la grâce, c'est Marie; d'après le bienheureux Albert-le-Grand : *Thronus gratiæ est beata virgo Maria* (Serm. 53). Si nous voulons des grâces, allons à Marie, le trône de la grâce; allons-y avec l'espérance d'être exaucés, puisque nous avons pour nous l'intercession de celle qui obtient tout ce qu'elle demande à son Fils. Répé-

tons avec S. Bernard : *Quæramus gratiam, et per Mariam quæramus*. Appuyés sur ce que la Vierge-Mère dit elle-même à Ste Mechtilde : L'esprit-Saint m'ayant remplie de toute sa douceur, m'a rendue si agréable à Dieu que tous ceux qui demandent les grâces par mon intercession, les obtiennent infailliblement : *Spiritus Sanctus, tota sua divina dulcedine me penetrando, tam gratiosam efficit, ut omnis qui per me gratiam quærit, ipsam invenit* (Spir. Grat. 1. 67).

Et même, si nous croyons cette maxime célèbre de S. Anselme : *Velocior est nonnunquam salus, memorato nomine Mariæ, quam invocato nomine Jesu* (De Excel. V. 6); nous obtiendrons quelquefois plus vite les grâces du salut, en invoquant Marie, qu'en invoquant notre propre Sauveur Jésus. Jésus-Christ est la source et le Souverain maître de toutes les grâces, il est vrai; mais, quand nous recourons à sa mère, sa prière pour nous a plus de force que les nôtres, parce que c'est la prière d'une mère. Ainsi, restons toujours aux pieds de cette trésorière des grâces; disons-lui sans cesse avec S. Jean Damascène : *Misericordiæ januam aperi nobis, benedicta Deipara, Tu enim es salus generis humani*. O mère de Dieu, ouvrez-nous la porte de votre miséricorde, en priant sans cesse pour nous; car vos prières sont le salut de tous les hommes.

Enfin, en nous adressant à Marie, le mieux serait de la prier simplement qu'elle demande et nous obtienne les grâces qu'elle sait être les plus utiles à notre salut. Telle fut, dit-on, l'expérience du frère Réginald, dominicain, comme il est rapporté dans les Chroniques de l'Ordre (L. I. p. 1). Ce serviteur de Marie, se trouvant malade, lui demandait la santé corporelle. La Reine du ciel lui apparut, accompagnée de Ste Cécile et de Ste Catherine, et lui dit avec douceur : « Mon fils, que désirez-vous de moi ? » Le religieux, à cette offre si obligeante de Marie,

resta confus. Une des deux saintes lui donna ce conseil : « Réginald, veux-tu savoir ce qu'il faut faire ? ne précise rien, remets-toi entièrement aux mains de Marie ; elle saura te donner une grâce meilleure que celle que tu pouvais demander ». Le malade suivit ce conseil, et la Mère de Dieu lui obtint sa guérison.

Si nous désirons aussi le bonheur d'être visité par la Reine du ciel, il nous sera très-utile de la visiter souvent elle-même, soit dans ses images, soit dans les églises dédiées à son honneur. Lisez l'exemple suivant ; vous verrez par quelles faveurs spéciales Marie récompense les pieuses visites de ses serviteurs.

EXEMPLE

Nous lisons dans les chroniques des franciscains, que deux religieux de cet ordre, partis pour aller visiter le sanctuaire de Notre-Dame de Lorette, furent surpris par la nuit dans une forêt. Embarrassés et affligés, ils ne savaient que devenir ; mais, s'avançant un peu plus, du milieu de l'obscurité où ils étaient, ils crurent voir devant eux une maison ; ils approchent leurs mains, et tâtent les murs ; ils cherchent la porte, ils frappent, et entendent quelqu'un demander : Qui est là ? Ils répondent qu'ils sont deux pauvres religieux égarés par hasard dans le bois durant la nuit, et qui cherchent un refuge pour éviter d'être mangés par les loups. La porte s'ouvre, deux pages richement vêtus les reçoivent avec une grande politesse. Les religieux leur ayant demandé qui habitait ce palais, les pages répondirent que c'était une dame fort pieuse. Nous voulons la saluer, dirent les religieux, et la remercier de sa charité. Nous vous conduirons à l'instant devant elle, répondirent-ils, parce qu'elle veut vous parler.

Ils montent les escaliers, et trouvent les appartements éclairés, décorés, et parfumés d'une odeur céleste. Ils entrent dans l'appartement de la maîtresse, et y trouvent une dame très-belle et très-majestueuse, qui les accueille avec une extrême bonté, et leur demande ensuite quel était le but de leur voyage. Ils répondirent qu'ils allaient visiter une église de la Bienheureuse Vierge : Eh bien ! si cela est, répondit alors cette dame, je veux vous donner à votre départ une lettre qui vous sera d'un grand secours. Pendant qu'elle leur parlait, ils sentaient leurs cœurs tout enflammés de l'amour de Dieu, et ils éprouvaient une joie intérieure qui leur avait été inconnue jusque là. Ils allèrent ensuite se livrer au sommeil, si toutefois il leur fut possible de dormir en éprouvant une si grande joie. Le matin ils allèrent de nouveau prendre congé de la maîtresse, la remercier, et recevoir la lettre ; et ils partirent. Dès qu'ils furent un peu éloignés de la maison, ils s'aperçurent que cette lettre ne portait point d'adresse ; mais ils ont beau tourner et retourner en tous sens, ils ne trouvent plus la maison. Enfin ils ouvrent la lettre pour voir à qui ils devaient la remettre, et ce qu'elle contenait ; ils reconnaissent qu'elle leur était adressée à eux-mêmes par la Très-Sainte Vierge, pour leur expliquer qu'elle était cette dame qu'ils avaient vue la nuit, et leur dire qu'elle avait voulu, pour récompenser la dévotion qu'ils lui portaient, leur fournir dans cette forêt l'asile et la nourriture. Elle les engageait à continuer de l'aimer et de la servir, leur promettant de bien récompenser les hommages qu'ils lui rendraient, et de les secourir durant la vie et à la mort. Au bas de la lettre était la signature suivante : Moi, Marie Vierge. Quelles actions de grâces rendirent à la mère divine les bons religieux, et avec quelle nouvelle ardeur ils furent embrasés du désir de l'aimer et de la servir durant toute leur vie !

PRIÈRE

O Vierge immaculée et bénie ! puisque vous êtes la dispensatrice universelle de toutes les grâces divines, vous êtes donc mon espérance, et l'espérance de tous les hommes. Je rends d'éternelles actions de grâces au Seigneur qui m'a présenté le moyen à prendre pour obtenir la grâce et le salut ; ce moyen, c'est vous, auguste Mère de mon Dieu ; car je comprends que mon salut dépend, d'abord et principalement des mérites de Jésus-Christ ; ensuite, de votre intercession. O ma Reine ! vous, si empressée de visiter et sanctifier la maison d'Elisabeth ; ah ! daignez visiter, hâtez-vous de visiter la pauvre maison de mon âme. Oui, hâtez-vous ; vous savez mieux que moi combien elle est misérable, remplie d'affections déréglées, de mauvaises habitudes, et de péchés commis, autant de maladies pestilentielles qui la conduiraient à la mort éternelle. Vous pouvez l'enrichir, ô Trésorière de Dieu ! vous pouvez la guérir de toutes ses infirmités. Visitez-moi donc pendant ma vie, visitez-moi surtout au moment de la mort ; parce qu'alors votre assistance me sera encore plus nécessaire. Je ne prétends pas, et je ne mérite nullement que vous me visitiez par votre présence visible, comme vous avez visité un grand nombre de vos serviteurs, qui n'étaient point des serviteurs indignes et ingrats comme je le suis ; je me contente d'espérer vous voir un jour dans votre royaume céleste, pour vous y aimer davantage et vous remercier de tous les biens que vous m'avez faits. En cette vie, je m'estime assez heureux que vous me visitiez par votre miséricorde, il me suffit que vous priiez pour moi.

Priez donc, ô Marie ! et recommandez-moi à votre Fils. Vous connaissez mieux que moi mes besoins et mes misères. Je suis si misérable et si ignorant, que je ne sais pas même demander les grâces dont j'ai

le plus besoin. O ma Reine ! ô ma tendre Mère ! demandez pour moi, obtenez-moi de votre Fils les grâces que vous savez être les plus utiles et les plus nécessaires à mon âme. Je m'abandonne entièrement entre vos mains ; je prie seulement la divine Majesté de m'accorder, par les mérites de mon Sauveur Jésus, les grâces que vous demandez pour moi. Demandez donc ; demandez pour moi, ô Vierge très-sainte, ce que vous jugez préférable. Vos prières ne sont jamais repoussées ; ce sont les prières à un fils qui vous aime tant, et qui se plaît à faire tout ce que vous lui demandez, pour vous honorer davantage et vous témoigner en même temps le grand amour qu'il vous porte. Je n'ai pas d'autre vœu, ô ma Souveraine ! je me confie en vous ; votre cœur se chargera de mon salut ! Ainsi soit-il !

VI° DISCOURS

Sur la Purification de Marie.

Le grand sacrifice que fait aujourd'hui Marie en offrant à Dieu la vie de son Fils.

Il y avait deux préceptes dans l'ancienne loi, touchant les premiers-nés. Le premier obligeait la mère, comme impure, à vivre retirée dans sa maison pendant quarante jours ; l'autre obligeait les parents à porter le premier-né au temple pour l'offrir à Dieu. La Très-Sainte Vierge veut obéir en ce jour à ces deux préceptes. Assurément, elle n'était pas tenue à la loi de la Purification, étant restée vierge et toujours pure ; néanmoins elle veut, par amour de l'humilité et de l'obéissance, se purifier comme les autres mères. Elle obéit encore au second précepte, en présentant son divin Fils au Père éternel : *Et postquam impleti sunt dies purgationis ejus, secun-*

dum legem Moysis, tulerunt illum in Jerusalem, ut sisterent eam Domino (Luc. II). Mais l'offrande de Marie fut bien différente de celle des autres femmes. Les autres, dans cet acte, voyaient une simple cérémonie légale; en rachetant leur enfant, elles le reprenaient en propre, sans crainte de le dévouer plus tard à la mort. Marie offrit réellement son fils à la mort, certaine que le sacrifice de la vie de Jésus, qu'elle fit alors, devait se consommer un jour sur l'autel de la croix : offrir ainsi la vie de son Fils était vraiment se sacrifier elle-même tout entière à Dieu, à cause de l'amour qu'elle portait à ce divin Enfant. Nous ne toucherons pas à toutes ces considérations que pourraient nous inspirer les nombreux mystères de cette solennité; nous méditerons seulement sur la grandeur du sacrifice que Marie fit d'elle-même à Dieu, en lui offrant en ce jour la vie de son Fils. Ce sera l'unique sujet de ce discours.

Le Père éternel avait résolu de sauver l'homme perdu par le péché, et de l'arracher à la mort éternelle; mais comme la divine justice ne pouvait être frustrée de la satisfaction qui lui était due, il n'épargna point la vie de son propre Fils fait homme pour racheter les coupables; et il voulut que la sainte victime prît sur elle toutes les peines méritées par le genre humain, selon la parole de l'Apôtre : *Qui proprio Filio suo non pepercit, sed pro nobis omnibus tradidit illum* (Rom. VIII). Ainsi, Dieu envoie son fils sur la terre pour y prendre la nature humaine; il lui choisit une mère, il choisit la Vierge Marie. Mais, comme il n'avait pas voulu que son Verbe devînt le Fils de Marie avant qu'elle y eût donné son consentement, de même, il ne voulut pas sacrifier la vie de Jésus pour le salut des hommes sans le concours de la volonté maternelle, afin qu'avec la vie du Fils fût en même temps immolé le cœur de la Mère. S. Thomas enseigne que la qualité de mère donne un droit spécial sur les enfants; aussi Jésus

étant l'innocence même, ne méritant aucun supplice pour des fautes propres, il convenait de ne le point destiner à la mort de la croix, en qualité de victime pour le monde coupable, sans le consentement et l'offrande spontanée de Marie.

Marie, consentant à devenir la mère du Rédempteur, donnait par là même son consentement à la mort de son divin Fils; néanmoins, le Seigneur voulut qu'elle fit aujourd'hui dans le temple un solennel sacrifice d'elle-même, en lui offrant solennellement son Fils, et sacrifiant sa vie précieuse à la justice divine. Voilà pourquoi S. Epiphane lui donne le titre de prêtre : *Virginem appello velut sacerdotem* (De laud. S. M). Considérons ici combien ce sacrifice lui coûta de douleur, quelle vertu héroïque elle dut exercer, en se voyant obligée de souscrire elle-même la sentence qui condamnait son cher Jésus à la mort. Voyons Marie s'acheminer vers Jérusalem pour offrir son Fils; elle hâte ses pas vers le lieu du sacrifice, et porte elle-même dans ses bras la victime bien-aimée. Elle est dans le temple, elle s'approche de l'autel; et là, toute pleine de modestie, d'humilité et de dévotion, elle présente son Fils au Très-Haut; en même temps, le saint vieillard Siméon, à qui Dieu avait promis qu'il ne mourrait pas avant d'avoir vu le Messie attendu, prend le divin Enfant des bras de sa Mère; éclairé par l'Esprit-Saint il annonce à Marie tout ce que devra lui coûter le sacrifice qu'elle fait de son Jésus, avec qui son âme bénie doit aussi être immolée. Ici S. Thomas de Villeneuve contemple le saint vieillard qui se trouble et se tait, au moment de proférer la funeste prédiction à cette pauvre Mère. Ensuite le saint considère Marie qui lui adresse ces paroles : *Unde tibi tanta turbatio?* O Siméon! pourquoi vous troublez-vous au milieu de ces grandes consolations? Et le vieillard lui répond : *O virgo regia! nollem tibi talia nuntiare, sed audi* : O noble et sainte Vierge,

dit-il, je voudrais bien ne pas vous apporter une nouvelle si affligeante; mais Dieu le veut pour augmenter votre mérite; écoutez : Cet enfant aujourd'hui pour vous la cause d'une joie si grande et si légitime, doit vous occasionner un jour la plus déchirante douleur que jamais créature ait éprouvée dans ce monde : Vous le verrez persécuté de toutes parts, placé sur la terre comme le but des railleries et des outrages des hommes, qui le poursuivront jusqu'à lui infliger sous vos yeux le supplice de la mort : *Nimum nunc pro isto infante lateris; ecce positus est hic in signum cui contradicetur*. Plus tard, des milliers de martyrs, pour l'amour de votre Fils, subiront aussi les tourments et la mort; mais, pour eux, le martyre sera seulement dans le corps; pour vous, ô divine Mère! il sera dans le cœur : *Oh! quot millia hominum pro isto puero laniabuntur, jugulabuntur! sed etsi omnes patiantur in corpore, tu, virgo, amplius in animo patieris* (De Purif. B. V).

Oui, Marie devait souffrir le martyre dans son cœur; puisque sa compassion pour les peines de ce Fils bien-aimé devait être proprement ce glaive de douleur dont son cœur maternel serait percé, suivant la prophétie de Siméon : *Et tuam ipsius animam doloris gladius pertransibit* (Luc. 2). La très-sainte Vierge, éclairée par les divines Ecritures, comme le dit S. Jérôme, connaissait déjà les souffrances que le Rédempteur devait endurer pendant sa vie et surtout au moment de sa mort. Elle avait appris des Prophètes qu'il serait trahi par un de ses amis : *Qui edebat panes meos, magnificavit super me supplantationem* (Ps. 40), et abandonné de ses disciples : *Percute pastorem, et dispergentur oves* (Zach. 13). Elle connaissait les mépris, les soufflets, les crachats, les dérisions, qu'il recevrait des soldats : *Corpus meum dedi percutientibus, et genas me vellentibus; faciem meam non averti ab increpantibus et conspuentibus in me* (Is. 50). Elle savait qu'il

serait l'opprobre des hommes, le rebut de la plus vile populace, jusqu'à se voir rassasié d'injures et d'ignominies : *Ego autem sum vermis et non homo, opprobrium hominum et abjectio plebis* (Ps. 21), *saturabitur opprobriis* (Thren. 3).

Elle savait qu'à la fin de sa vie ses chairs sacrées seraient déchirées et brisées par les fouets : *Ipse autem vulneratus est propter iniquitates nostras, attritus est propter scelera nostra* (Is. 53). Son corps devait être défiguré, comme celui d'un lépreux, et tout couvert de plaies jusqu'à laisser les os à découvert : *Non est species ei, neque decor; et nos putavimus eum quasi leprosum* (Is. 53). *Dinumeraverunt omnia ossa mea* (Ps. 21). Il aura les pieds et les mains percés de clous : *Foderunt manus meas et pedes meos* (Ps. 21). Il sera placé entre des malfaitteurs : *Et cum sceleratis reputatus est* (Is. 53). Enfin, il mourra sur une croix pour le salut des hommes : *Et aspicient ad me, quem confixerunt* (Zach. 12).

Déjà Marie connaissait toutes les peines destinées à son divin Fils; mais les paroles de S. Siméon : *Et tuam ipsius animam gladius pertransibit*, lui dévoilèrent, comme le Seigneur l'a révélé à Ste Thérèse, toutes les circonstances particulières des souffrances, intérieures et extérieures, qui devaient tourmenter son cher Jésus dans sa passion. Marie accepte tout, avec une fermeté qui étonne les anges; elle prononce la sentence qui condamne son Fils à mourir, à mourir d'une mort si pleine de douleurs et d'ignominies : Père éternel! puisque vous le voulez, j'unis ma volonté à votre volonté sainte : *Non mea voluntas, sed tua fiat*; je vous sacrifie mon Fils bien-aimé : je consens à l'immoler pour votre gloire et pour le salut du monde. Avec lui je vous immole aussi mon cœur, qu'il soit percé de douleur autant qu'il vous plaira; pourvu que vous soyez satisfait et glorifié, ô mon Dieu! *Non mea voluntas,*

sed tua fiat! O charité sans mesure ! O constance sans exemple ! O victoire de l'admiration éternelle du ciel et de la terre !

Voilà pourquoi Marie garda le silence dans la passion de Jésus, quand on l'accusait injustement ; voilà pourquoi elle ne dit rien à Pilate, certain de son innocence et cherchant à le délivrer. Elle paraît seulement en public, pour assister au grand sacrifice qui doit s'accomplir sur le calvaire ; elle accompagne Jésus au lieu du supplice, se tient près de lui dès qu'il est élevé en croix ; elle y reste jusqu'au moment où il expire, jusqu'à la consommation du sacrifice : *Stabant autem juxta crucem Jesu Mater ejus...* (Jo. 19). Ainsi, Marie accomplit l'offrande qu'elle avait faite à Dieu dans le temple.

Pour comprendre la violence que Marie dut se faire à elle-même dans un tel sacrifice, il faudrait comprendre l'amour de cette tendre mère pour Jésus. Tel est généralement l'amour des mères pour leurs enfants. Quand elles les voient en danger de mort et craignent de les perdre, elles oublient tous leurs défauts de corps ou d'esprit, et même les injures qu'elles en auraient reçues, elles souffrent une douleur inexprimable. Cependant cet amour maternel est souvent partagé entre plusieurs enfants, ou du moins se porte sur d'autres créatures. Marie n'a qu'un Fils, un Fils plus beau que tous les autres enfants d'Adam ; très-aimable, car il a toutes les qualités qui font aimer : obéissance, vertu, innocence et sainteté ; en un mot, il est Dieu. De plus, l'amour de cette Mère n'est point partagé ; elle a placé toutes ses affections sur ce Fils unique ; elle ne craint point de l'aimer à l'excès, puisque ce Fils est Dieu, un Dieu digne d'un amour infini, et ce Fils est la victime qu'elle doit dévouer volontairement à la mort !

Voyez donc tous la torture de ce cœur maternel ; voyez quelle force d'âme Marie a déployée dans cet

acte où elle dévoue au sacrifice de la croix la vie d'un Fils si aimable. Voilà comment la plus heureuse des mères, parce qu'elle était la mère d'un Dieu, fut, en même temps la mère la plus digne de compassion parce qu'elle fut la plus affligée, voyant son Fils destiné au gibet dès le jour où il lui fut donné pour enfant. Quelle mère accepterait un Fils, sachant qu'elle aurait bientôt le malheur de le perdre par une mort infâme, et qu'elle se trouverait présente au supplice? Marie accepte de grand cœur ce Fils avec des conditions si dures; non-seulement elle l'accepte, mais elle l'offre elle-même en ce jour à la mort, de ses propres mains, l'immolant à la justice divine. La Bienheureuse Vierge aurait accepté bien plus volontiers pour elle-même les peines et la mort de son Fils, nous dit S. Bonaventure; mais, pour obéir à Dieu, elle fit l'immense sacrifice de la vie de son bien-aimé Jésus, surmontant, quoique avec une douleur extrême, toute la tendresse de son amour pour lui : *Placuit ei quod Unigenitus suus pro salute generis humani offerretur; et tantum etiam compassa est, ut, si fieri potuisset, omnia tormenta quæ Filius pertulit, ipsa multo libentius sustinuisset* (In sent. 1). Ainsi, dans cette offrande, Marie dut se faire plus de violence et se montra plus généreuse que si elle se fût dévouée à souffrir elle-même tout ce qui était préparé à son Fils. Sa générosité surpassa celle de tous les martyrs; car les martyrs offrirent leur propre vie, et la Sainte Vierge offrit la vie d'un Fils qu'elle aimait et qu'elle estimait immensément, plus que la sienne. Et même, la peine que lui coûta cette douloureuse offrande ne se borna point là, au contraire, elle ne fit que commencer; car dès lors, durant toute la vie de Jésus, Marie eut continuellement devant les yeux la mort et toutes les douleurs qu'il devait endurer dans ce dernier moment. Plus elle découvrait en lui de perfections, plus elle trouvait son Fils gracieux et aimable, plus

elle sentait déchirer son cœur maternel. O Mère de douleurs ! si vous eussiez moins aimé votre Fils, ou si votre Fils eût été moins aimable, ou s'il vous eût moins aimée, vous eussiez sans doute moins souffert en l'offrant à la mort ! Mais il n'y eut jamais, il n'y aura jamais de mère plus attachée à son fils que vous ; parce qu'il n'y eut jamais et il n'y aura jamais de fils plus aimable et plus attaché à sa mère que votre Jésus. Ah ! si nous avions vu la beauté, l'air majestueux de ce divin enfant, aurions-nous eu le courage de sacrifier une telle vie pour notre salut ? Et vous, ô Marie, vous, vous sa mère, une si tendre mère ! vous avez pu offrir votre Fils innocent pour le salut des hommes, et l'offrir à une mort si douloureuse et si infâme que nul criminel n'en souffrit jamais de semblable sur la terre ! Hélas ! quelle funeste scène l'amour maternel a dû mettre continuellement sous les yeux de Marie, en lui représentant tous les outrages et tous les supplices réservés à son cher enfant ! Son amour le lui montre tantôt agonisant de tristesse dans le jardin, tantôt flagellé, déchiré et couronné d'épines dans le prétoire, et enfin suspendu à un bois infâme sur le Calvaire. O mère ! lui disait son amour ; voilà ce Fils aimable et innocent que vous avez offert à tant de souffrances, à une si horrible mort ! De quoi vous servira de l'avoir soustrait aux mains d'Hérode, pour le réserver à une fin si déplorable ? Ainsi, Marie n'offrit pas seulement dans le temple son Fils à la mort, elle l'offrit encore à tous les moments de sa vie. Elle a révélé à Ste Brigitte que le glaive de douleur prédit par Siméon déchira continuellement son cœur jusqu'à son assumption dans le ciel : *Dolor iste, usque dum assumpta fui corpore et anima in cælum, nunquam defuit a corde meo* (Rev. 6). C'est pourquoi S. Anselme lui dit : O ma Reine, je ne saurais croire que vous eussiez pu vivre un seul instant avec une telle douleur, si l'auteur même de la vie ne vous

eût fortifiée par sa vertu divine : *Pia Domina! Non crediderim te potuisse ullo puncto stimulos tanti cruciatus, quin vitam amitteres, sustinere, nisi ipse spiritus vitæ te confortaret.* S. Bernard, parlant de l'extrême affliction dont Marie fut accablée en ce jour, nous assure que dès lors elle vécut en mourant à chaque instant parce que chaque instant renouvelait le douloureux souvenir de la mort de son bien-aimé Jésus, image plus cruelle que la mort même : *Moriebatur vivens, dolorem ferens, morte crudeliorem.*

Aussi, cette divine Mère, à cause du mérite immense qu'elle acquit en offrant à Dieu un tel sacrifice pour le salut du monde, est justement appelée par S. Augustin, la Réparatrice du genre humain : *Reparatrix generis humani*; par S. Epiphane, la Rédemptrice des captifs : *Redemptrix captivorum*; par S. Anselme, la Réparatrice du monde perdu : *Reparatrix perditionis orbis*; par S. Germain, le remède à nos misères : *Restauratio calamitatum nostrarum*; par S. Ambroise, la Mère de tous les fidèles : *Mater omnium credentium*; par S. Augustin encore, la Mère des vivants : *Mater viventium*; et par S. André de Crète, la Mère de la vie : *Mater vitæ*; car, à la mort de Jésus, dit Arnaud de Chartres, Marie unit sa volonté à celle de son Fils, si parfaitement que tous deux offrirent un même sacrifice; ainsi le Fils et la Mère opéraient ensemble la rédemption des hommes : Jésus, en satisfaisant pour nos péchés, et Marie, en nous obtenant l'application de ses mérites : *Omnino tunc erat una Christi et Mariæ voluntas, unumque holocaustum ambo pariter offerebant Deo, cum Christo communem in salute mundi effectum obtinuit* (De Laud. B. M.). Le vénérable Denys-le-Chartreux assure également que la Sainte Vierge peut être appelée Rédemptrice du monde, parce qu'en sacrifiant volontairement son Fils à la justice divine, et en s'unissant à ses douleurs, elle mérita

que les mérites de la Rédemption soient communiqués aux hommes : *Virgo dici potest mundi salvatrix propter meritum suæ compassionis, qua, patienti Filio acerbissime condolendo, excellenter promeruit ut, per preces ejus, meritum passionis Christi communicetur hominibus* (De Laud. V. M. II).

Puisque Marie, par le mérite de ses douleurs et de l'offrande qu'elle fit de son divin enfant, est devenue la Mère de tous les hommes rachetés, il est juste de croire que nous recevons uniquement par ses mains le lait de la grâce, c'est-à-dire, le fruit des mérites de Jésus-Christ et les moyens pour acquérir la vie éternelle. S. Bernard insinue cette vérité, en disant : Dieu a mis dans les mains de Marie tout le prix de notre Rédemption : *Redempturus humanum genus, pretium universum contulit in Mariam* (De Aquæd.). Le saint nous fait entendre que les mérites du Rédempteur sont appliqués à nos âmes par l'intercession de la Bienheureuse Vierge, puisque les grâces, qui sont précisément les mérites de Jésus-Christ, nous sont distribuées par ses mains.

Si Dieu regarda avec tant de faveur Abraham lui sacrifiant son fils Isaac, qu'il lui promit, en récompense, de multiplier sa postérité comme les étoiles du ciel : *Quia fecisti hanc rem, et non pepercisti filio tuo unigenito propter me, benedicam tibi, et multiplicabo semen tuum sicut stellas cæli* (Gen. xxii); nous devons croire qu'il reçut bien plus favorablement encore le sacrifice plus précieux de Jésus, fait au Seigneur par son auguste Mère, et qu'il accorda, pour récompense à Marie, de multiplier par ses prières le nombre des élus, c'est-à-dire, l'heureuse postérité de ses dévots serviteurs qu'elle protège comme ses enfants.

S. Siméon reçut de Dieu la promesse de ne pas mourir sans voir le Messie : *Responsum acceperat a Spiritu Sancto non visurum se mortem nisi prius videret Christum Domini* (Luc. II). Mais cette grâce

ne lui fut faite que par l'entremise de Marie, car il trouva le Sauveur dans ses bras. Ainsi, toute âme qui veut trouver Jésus, doit s'adresser à Marie. Allons donc à cette divine Mère, si nous voulons trouver Jésus ; allons-y avec une grande confiance : Marie a promis à sa fidèle servante, Prudentienne Lagnoni, que tous les ans, au jour de la Purification, une grande miséricorde serait accordée à un pécheur. Qui sait ? l'un de nous sera peut-être aujourd'hui ce pécheur privilégié ! Si nos péchés sont grands, la puissance de Marie est plus grande encore. Le Fils ne sait rien refuser à cette Mère, dit S. Bernard : *Exaudiet utique Matrem Filius* (De Aquæd.). Si Jésus est courroucé contre nous, Marie l'apaise à l'instant. Antipater écrivit à Alexandre-le-Grand une longue lettre pleine d'accusations contre Olympias, mère de ce prince. Alexandre, après avoir lu cette lettre, lui répondit : Antipater ignore-t-il que la moindre larme de ma mère suffit pour effacer une multitude de lettres écrites contre elle ? *Ignorare Antipatrem sexcentas epistolas una deleri matris lacrymula* (Plut. in Alex.). Figurons-nous que Jésus-Christ répond de même aux accusations que le démon nous intente près de lui quand Marie prie pour nous : Satan ne sait-il pas qu'une seule prière de ma Mère en faveur d'un pécheur suffit pour me faire oublier toutes les accusations d'offenses commises contre moi ? En voici la preuve dans l'exemple suivant.

1^{er} EXEMPLE

Ce fait n'est consigné dans aucun livre, mais un prêtre de notre congrégation à qui il est arrivé, me l'a rapporté. Pendant que ce prêtre confessait dans une église située dans un pays que je ne nommerai pas pour de bonnes raisons, quoique le pénitent ait donné au confesseur la permission de publier le fait, un jeune homme qui paraissait indécis de se confesser,

vint se placer près de lui. Après l'avoir plusieurs fois considéré, le confesseur lui demanda enfin s'il voulait se confesser; le jeune homme répondit affirmativement; mais comme la confession devait être bien longue, le prêtre le conduisit dans une chambre solitaire. Là, le pénitent commença par dire qu'il était noble, mais qu'il ne savait pas comment Dieu pourrait lui pardonner après avoir vécu comme il avait fait. Outre les innombrables péchés d'impureté, les homicides et les autres crimes, il dit qu'ayant désespéré tout à fait de son salut, il avait commis de grands péchés, moins pour se satisfaire, que par le mépris de Dieu et par la haine qu'il lui portait. Il dit, entre autres choses, qu'il tenait sur lui un crucifix, et qu'il l'avait frappé par mépris. Il raconta ensuite que le matin du même jour il était allé faire une communion sacrilège, et pourquoi? pour fouler aux pieds l'hostie consacrée; qu'en effet, ayant pris l'hostie, il allait accomplir son infâme projet, mais qu'il ne l'avait pu faire à cause des personnes qui avaient les yeux sur lui. Il remit alors au confesseur les espèces consacrées qu'il avait mises dans un morceau de papier. Il raconta ensuite qu'en passant devant cette église, il avait été porté à y entrer par une impulsion intérieure à laquelle il n'avait pu résister; qu'y étant entré, il avait éprouvé un grand remords de conscience, joint à une certaine volonté confuse et irrésolue de se confesser; qu'il s'était en conséquence placé devant le confessionnal; mais qu'alors sa confusion et sa défiance furent si grandes qu'il voulait se retirer, quoiqu'il semblât que quelqu'un le retenait de force. Mon père, lui dit-il enfin, vous m'avez appelé; maintenant je me trouve ici, et je me confesse, je ne sais trop comment. Alors le confesseur lui demanda s'il avait pratiqué quelque dévotion durant ce temps envers Marie, vu que des conversions semblables sont des coups qui ne viennent que des mains puissantes de cette Vierge.

Rien, mon père, répondit le jeune homme ; et quelles dévotions aurais-je pu faire ? Je me croyais damné. Mais tâchez de mieux vous le rappeler, lui dit le père. — Mon père, rien, et voilà tout. Mais, portant la main sur sa poitrine, comme pour la découvrir, il s'aperçut qu'il y portait un scapulaire de Notre-Dame-des-Douleurs. Ah ! mon fils, dit le confesseur, vous ne croyez point que c'est Notre-Dame qui vous a obtenu cette grâce ? Sachez, ajouta-t-il, que cette église est dédiée à cette Vierge. A ces mots, le jeune homme s'attendrit, et il commença à éprouver des sentiments de douleur et à verser des larmes ; comme il continuait à découvrir ses péchés, la componction qu'il en eut augmenta tellement, et ses larmes devinrent si abondantes, qu'il parut s'évanouir aux pieds du confesseur ; celui-ci, l'ayant fait revenir au moyen de liqueurs spiritueuses, acheva d'entendre sa confession, lui donna l'absolution avec une grande consolation, et le renvoya dans sa patrie contrit et résolu à changer de vie, après avoir obtenu de lui la permission de publier et de prêcher partout la grande miséricorde dont Marie avait usé à son égard.

PRIÈRE

O sainte Mère de Dieu et ma mère ! O Marie ! vous vous êtes donc intéressée bien vivement à mon salut, puisque vous avez pu dévouer à la mort le plus cher objet de votre cœur, votre bien-aimé Jésus ! Si vous avez un tel désir de me voir sauvé, je dois mettre en vous, après Dieu, toutes mes espérances. Oui, ô Vierge bénie, je me confie entièrement en vous. Ah ! par le mérite de ce grand sacrifice que vous avez offert aujourd'hui à Dieu, en lui offrant la vie de votre Fils, priez-le d'avoir pitié de mon âme, pour laquelle cet Agneau sans tache a bien voulu mourir sur la croix.

Je voudrais aussi, ô ma Reine, offrir mon pauvre cœur à Dieu ; mais je crains qu'il ne le refuse, en le voyant si corrompu et si souillé. Mais, si vous daignez l'offrir vous-même, il ne le refusera point ; il agréé et reçoit toutes les offrandes qui lui sont présentées par vos mains très-pures. Je viens donc à vous aujourd'hui, ô Marie, et, tout misérable que je suis, je me donne entièrement à vous, présentez-moi avec Jésus au Père éternel comme votre propriété ; priez-le qu'il me reçoive, et qu'il prenne possession de moi, par les mérites de son Fils et pour l'amour de vous. Ah ! ma très-douce Mère, pour l'amour de ce Fils immolé, secourez-moi toujours et ne m'abandonnez point ; ne permettez pas que je perde jamais par mes péchés cet aimable Rédempteur, que vous offrez aujourd'hui si douloureusement au supplice de la croix. Dites-lui que je suis votre serviteur ; dites-lui que j'ai mis en vous toute mon espérance ; dites-lui, en un mot, que vous voulez mon salut, et vous serez certainement exaucée. Ainsi soit-il.

VII^e DISCOURS

Sur la mort de Marie.

L'Eglise nous propose aujourd'hui un double événement à célébrer en l'honneur de Marie : d'abord, son heureux départ de ce monde, objet d'un premier discours ; ensuite, sa glorieuse entrée dans le ciel, objet d'un second discours.

La mort de Marie fut précieuse, premièrement, par les avantages qui l'accompagnèrent ; secondement, par la manière dont elle arriva.

La mort étant la peine du péché, il semble que la Mère de Dieu, toute sainte et sans tache, ne devait

point y être assujettie comme les autres enfants d'Adam tous infectés de la contagion du péché. Mais, Dieu voulant rendre Marie semblable en tout à Jésus, il convenait que, après la mort du Fils, la Mère mourût aussi. De plus, le Seigneur, pour donner aux justes un exemple de la mort précieuse qu'il leur prépare, voulut que la Sainte Vierge mourût, mais d'une mort pleine de douceur et de félicité. Considérons combien fut précieuse la mort de Marie : premièrement, par les avantages qui l'accompagnèrent; secondement, par la manière dont elle arriva.

PREMIER POINT

Ordinairement, la mort est très amère pour trois causes : l'attachement à la terre, le remords des péchés commis, et l'incertitude du salut. Mais la mort de Marie fut tout à fait exempte de ces amertumes; au contraire, elle fut accompagnée de trois avantages excellents qui la rendirent précieuse et agréable. Elle mourut détachée des biens terrestres, comme elle l'avait été pendant sa vie; elle mourut avec une grande paix de conscience; elle mourut avec la certitude de la gloire éternelle.

I. Et d'abord, il est certain que l'attachement aux biens de la terre rend amère et misérable la mort des mondains, comme le déclare l'Esprit-Saint : *O mors! quam amara est memoria tua homini pacem habenti in substantiis suis* (Eccli. xli). Mais, comme les saints meurent détachés des vanités mondaines, leur mort, loin d'être amère, est douce, aimable et précieuse, c'est-à-dire, digne d'être achetée à tout prix, selon l'expression de S. Bernard. *Beati mortui, qui in Domino moriuntur* : heureux sont les morts qui meurent dans le Seigneur (Apoc. xiv). Quels sont donc ceux qui meurent étant déjà morts? Ce sont les âmes qui, au moment d'entrer dans l'éternité sont heureusement déjà détachées du monde,

et comme mortes à toutes les affections terrestres, ayant trouvé en Dieu seul tout leur bien comme l'avait trouvé S. François d'Assise quand il répétait : *Deus meus et omnia* : Mon Dieu et mon tout ! Mais quelle âme fut jamais plus détachée de ce monde et plus unie à Dieu que la belle âme de Marie ? Elle était détachée de ses parents, puisque, dès l'âge de trois ans, époque où les enfants tiennent le plus à leurs parents et ont le plus grand besoin de leur secours, Marie les quitta avec tant de courage, et alla se renfermer dans le temple, afin de penser uniquement à Dieu. Marie était détachée des richesses, puisqu'elle résolut de vivre toujours dans la pauvreté, en se procurant le nécessaire par le travail de ses mains. Elle était détachée des honneurs, car elle aimait la vie humble et obscure, quoiqu'elle méritât les plus grands honneurs, comme issue du sang royal. La Vierge elle-même révéla à Ste Elisabeth, religieuse bénédictine, que, quand ses parents la laissèrent dans le temple, elle résolut dans son cœur de n'avoir point d'autre père et de n'aimer point d'autre bien que Dieu.

S. Jean a vu Marie sous l'emblème d'une femme revêtue du soleil, et tenant la lune sous ses pieds : *Signum magnum apparuit in cælo : Mulier amicta sole, et luna sub pedibus ejus* (Apoc. XII). Selon les interprètes, la lune signifie les biens terrestres, caducs et sujets à décliner comme cet astre ; Marie n'eut jamais de tels biens dans son cœur ; toujours elle les méprisa et les tint sous ses pieds, vivant en ce monde comme une tourterelle solitaire dans un désert, détachant son affection de toute chose créée, comme il est écrit : *Vox turturis audita est in terra nostra* (Cant. II) ; *quæ est ista quæ ascendit per desertum* (Cant. III) ? Paroles ainsi développées par l'abbé Rupert : *Talis ascendisti per desertum, id est, animum habens solitarium* ; vous traversez le désert, c'est-à-dire, vous tenez votre âme dans la solitude.

Ainsi, pour Marie qui avait toujours vécu détachée du monde, et toujours unie à Dieu seul, la mort ne pouvait avoir d'amertume; elle lui fut, au contraire, douce et désirable, puisqu'elle l'unissait plus étroitement à Dieu dans le paradis par des liens éternels.

II. Ensuite, la paix de la conscience vient donner du charme à la mort des justes. Les fautes commises durant la vie sont les vers qui rongent et tourmentent le plus cruellement les pauvres pécheurs moribonds. Sur le point de paraître au divin tribunal, leurs péchés les assiègent, se dressent devant eux et les épouvantent, et leur crient sans cesse, comme dit S. Bernard : *Opera tua sumus, non te deseremus* : Nous sommes tes œuvres, nous ne te quitterons point. Assurément, à l'heure suprême, Marie ne pouvait être affligée par aucun remords de conscience, puisqu'elle fut toujours sainte, toujours pure, toujours exempte de toute ombre de faute actuelle et originelle, comme l'atteste le Saint-Esprit : *Tota pulchra es, amica mea, et macula non est in te* (Cant. IV). Dès qu'elle jouit de la raison, c'est-à-dire, dès l'instant de son immaculée conception, elle aima Dieu de toutes ses forces; elle continua toute sa vie, s'avancant toujours de plus en plus dans la perfection et l'amour divin. Toutes ses pensées, tous ses désirs, toutes ses affections furent pour Dieu seul. Elle ne dit aucune parole, elle ne fit aucun mouvement, elle ne jeta pas un seul coup d'œil, elle ne respira pas une seule fois, que ce ne fût pour Dieu et pour sa gloire, sans jamais s'écarter d'un pas, sans jamais se séparer un instant de l'amour divin. Ah ! sans doute, à l'heure de sa bienheureuse mort, toutes les excellentes vertus qu'elle avait pratiquées durant sa vie vinrent environner son lit : cette foi constante, cette confiance amoureuse de Dieu, cette patience courageuse dans un océan de peines, cette humilité au milieu de tant de privilèges, cette modestie, cette douceur, cette compassion pour les âmes,

ce zèle infatigable pour la gloire divine, et surtout cette parfaite charité envers Dieu, avec cette entière conformité avec sa sainte volonté, en un mot, toutes les vertus vinrent l'entourer et la consoler, en lui disant : *Opera tua sumus, non te deseremus* : O notre Maitresse et notre Mère ! nous sommes toutes les filles de votre bon cœur ; maintenant que vous quittez cette misérable vie, nous ne voulons point vous abandonner ; nous irons aussi vous former un éternel cortège, et vous honorer dans le Paradis, où vous devez être, à cause de nous, établie reine de tous les anges et de tous les hommes.

III. Enfin, l'assurance du salut éternel adoucit la mort. La mort est appelée le passage, parce qu'elle nous fait passer d'une vie courte à une vie éternelle. Ainsi, tandis que la frayeur de ceux qui meurent dans l'incertitude de leur salut est extrême, parce qu'ils approchent de l'heure fatale avec la juste crainte de passer à une mort éternelle, au contraire, on ne peut concevoir la joie que les saints éprouvent à la fin de leur vie, parce qu'ils espèrent avec quelque assurance aller posséder Dieu dans le ciel. Une religieuse de l'Ordre de Ste Thérèse fut si contente lorsque le médecin lui annonça la nouvelle de sa mort prochaine, qu'elle lui répondit : Et comment, monsieur le docteur, me donnez-vous une si agréable nouvelle sans me demander des étrennes ? S. Laurent Justinien près de la mort, entendant ses amis pleurer autour de lui, leur dit : « *Abite cum lacrymis vestris; non est tempus lacrymarum* ». Allez pleurer ailleurs : si vous voulez demeurer avec moi, il faut vous réjouir comme je me réjouis, en voyant la porte du ciel s'ouvrir pour que j'aie me réunir à mon Dieu. Un S. Pierre d'Alcantara, un S. Louis de Gonzague, et un grand nombre d'autres saints, recevant la nouvelle de leur mort, firent de même éclater par leurs discours la joie et l'allégresse qu'ils éprouvaient. Cependant ils n'avaient point une certitude

parfaite d'être dans la grâce de Dieu, et ils n'étaient point sûrs comme Marie de leur sainteté. Mais quel ravissement ne dut point éprouver la divine mère quand elle apprit qu'elle allait mourir ! Elle qui avait une certitude parfaite de posséder la divine grâce, surtout depuis que l'archange Gabriell l'assura qu'elle était pleine de grâce, et qu'elle possédait déjà Dieu : « *Ave, gratia plena, Dominus tecum... invenisti gratiam.* » (Luc. 1). Elle sentait bien que son cœur brûlait continuellement de l'amour divin, en sorte que, selon Bernardin de Bustis, Marie, par un privilège particulier qui n'a été accordé à aucun autre saint, aimait Dieu actuellement à chaque instant de sa vie, avec une telle ardeur que, d'après le témoignage de S. Bernard, il a fallu un miracle continuel pour qu'elle pût vivre au milieu de tant de flammes.

Marie est comparée dans les sacrés cantiques à une colonne de fumée, exhalant l'odeur de la myrrhe, de l'encens, et de tous les parfums : *Quæ est ista quæ ascendit per desertum sicut virgula fumi, ex aromatibus myrrhæ, et thuris, et universi pulveris pigmentarii* (Cant. ? 3). Sa mortification parfaite, figurée par la myrrhe, ses prières ferventes figurées par l'encens, toutes ses saintes vertus, jointes à sa parfaite charité, allumaient en elle un si grand incendie, que sa belle âme, immolée et consumée du divin amour, s'élevait continuellement vers Dieu comme une colonne de fumée, qui répandait de toutes parts l'odeur la plus agréable au Très-Haut, selon l'expression de Rupert : *Talis fumi virgula, tu, ó beata Maria! suavem odorem spirasti Altissimo.* S. Sophrone est encore plus expressif : *Virgula fumi, quia concremata intus in holocaustum incendio divini amoris, ex ea flagrabat suavissimus odor* (De Assumpt.). Telle vécut l'aimante Vierge, telle elle mourut ; l'amour divin lui avait donné la vie, l'amour divin lui donna la mort ; car, selon l'avis commun des Docteurs et des Pères, l'amour divin fut la seule

maladie qui la fit mourir; et S. Ildephonse ajoute : Marie devait, ou ne pas mourir, ou ne mourir que d'amour.

SECOND POINT

Voyons maintenant comment arriva sa bienheureuse mort.

Après l'Ascension de Jésus-Christ, Marie demeura sur la terre pour s'appliquer à la propagation de la foi. C'était à elle que recouraient les disciples de Jésus-Christ; c'était elle qui résolvait leurs doutes, les fortifiait dans les persécutions, et les excitait à travailler pour la gloire de Dieu et pour le salut des âmes rachetées. Elle demeurait volontiers sur la terre, sachant que telle était la volonté de Dieu pour le bien de l'Eglise; mais elle ne pouvait s'empêcher de gémir en se voyant éloignée de la présence et de la vue de son Fils bien-aimé, qui venait de monter au ciel; car, selon la parole du divin Maître, on tient l'amour et le désir de son cœur fixés où l'on croit avoir son trésor et son bonheur : *Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit* (Luc. 12). Si donc Marie n'aimait d'autre bien que Jésus, dès que Jésus fut au ciel, les désirs de Marie y furent aussi. Remarquons les expressions de Tauler : *Mariæ cella fuit cælum* : l'habitation de Marie fut le ciel, car son cœur y faisait sa continuelle demeure. *Schola, æternitas* : son école fut l'éternité; car elle méditait les biens éternels, vivant toujours détachée des biens passagers. *Pædagogus, divina veritas*; son maître était la Vérité même; car elle agissait toujours selon la divine lumière. *Speculum, divinitas* : Son miroir était la Divinité, car elle ne regarde jamais que Dieu seul pour se conformer à sa sainte volonté. *Ornatus ejus, devotio* : toute sa parure fut la dévotion; car elle était toujours disposée à suivre le bon plaisir de Dieu. *Quies, unitas cum Deo* : tout son repos

était l'union avec Dieu. *Cordis illius locus et thesaurus, solus Deus*; en un mot, l'asile et le trésor de son cœur, c'était Dieu seul (Serm. in Nat. V.).

Durant ce pénible éloignement, la très-sainte Vierge consolait son cœur brûlant par la visite des saints lieux de la Palestine signalés par les actes de son Fils; elle visitait souvent, tantôt l'étable de Bethléem où il était né; tantôt la boutique de Nazareth où il avait vécu tant d'années pauvre et méprisé; tantôt le jardin de Gethsémani, où il avait commencé sa passion; tantôt le prétoire de Pilate, où il avait été flagellé. Elle visitait encore le lieu où il fut couronné d'épines; mais surtout elle visitait souvent le Calvaire, où il expira, et le saint sépulcre où elle l'avait enfin quitté. Ainsi l'amoureuse mère soulageait la tristesse de son dur exil. Mais tout cela ne suffisait point pour contenter son cœur, qui ne pouvait trouver le parfait repos sur cette terre. Elle envoyait donc vers le Seigneur des soupirs continuels, s'écriant avec David, mais avec un amour plus ardent : « *Quis dabit mihi pennas sicut columbæ? Volabo, et requiescam.* » (Ps. LVII). Qui me donnera des ailes de colombe pour voler vers mon Dieu, et pour y trouver mon repos? « *Quemadmodum desiderat ceruus ad fontes aquarum, ita desiderat anima mea ad te, Deus.* » (Ps. XLI). Comme le cerf blessé désire trouver une fontaine, ainsi mon âme, blessée par votre amour, ô mon Dieu, vous désire, et soupire après vous. Ah! les soupirs de cette sainte tourterelle ne pouvaient point ne pas pénétrer le cœur de Dieu, dont elle était tant aimée : *Vox turturis audita est in terra nostra.* » (Cant. 2). C'est pourquoi Dieu, ne voulant plus différer de consoler sa bien-aimée, exauce enfin son désir, et l'appelle dans son royaume.

D'après Cédrenus (Comp. hist.), Nicéphore (Hist. 2) et Métaphraste (De Vita et Dorm. M.), quelques jours avant la mort de la Sainte Vierge, Dieu lui

envoya le même archange qui lui avait annoncé autrefois qu'elle était la femme bénie que le Rédempteur avait choisie pour sa Mère. « Ma Maitresse et ma Reine, lui dit Gabriel, le Seigneur exauce enfin vos saints désirs. Je viens vous dire, en son nom, de vous préparer à quitter la terre, parce qu'il veut vous avoir avec lui en paradis. Venez donc prendre possession de votre royaume; toute la cour céleste vous attend et vous désire. » A cette heureuse nouvelle, que dut faire la très-humble et très-sainte Vierge? Elle s'abîme encore davantage dans la profondeur de son humilité, elle répète les paroles qu'elle avait déjà dites au Messager céleste, quand il lui annonça sa divine maternité : *Ecce ancilla Domini*; voici la servante du Seigneur; il m'a choisie pour sa mère par un pur effet de sa bonté; aujourd'hui il m'appelle aux cieux! je ne méritais ni l'un ni l'autre de ces deux honneurs; mais, puisqu'il veut faire éclater en moi son infinie bonté, je suis prête à aller où il veut : *Fiat mihi secundum verbum tuum* : que la volonté du Seigneur s'accomplisse toujours en moi.

Après avoir reçu cet avis si cher à son cœur, Marie en fit part à S. Jean. Nous pouvons penser combien le saint apôtre fut attendri, et avec quelle douleur il apprit cette nouvelle, lui qui, depuis tant d'années, lui rendait les devoirs d'un fils, et jouissait de la céleste conversation de cette divine mère. Elle visita ensuite pour la dernière fois les saints lieux de Jérusalem, prenant avec adresse congé d'eux, et surtout du Calvaire, où son Fils bien-aimé quitta la vie. Puis elle rentra dans sa pauvre maison pour se disposer à la mort. Durant ce temps, les anges ne cessaient de venir visiter cette Reine, se consolant par l'espoir de la voir bientôt couronnée dans le ciel. Plusieurs auteurs, S. André de Crète, (In Dorm. S. M.), S. Jean Damascène (De Dorm. B. M.), Euthymias (Hist. liv. 3), rapportent qu'avant

sa mort, les apôtres et une partie des disciples qui étaient dispersés en diverses contrées, se trouvèrent miraculeusement dans sa chambre, et qu'elle dit à ses chers enfants réunis en sa présence : « Mes bien-aimés, c'est par amour pour vous, c'est pour vous aider que mon Fils m'a laissée sur la terre. Maintenant, la sainte foi est répandue dans le monde, le fruit de la divine semence s'est accru; et le Seigneur ne juge plus ma présence nécessaire ici-bas. Compatissant à la peine que me fait éprouver mon exil prolongé, il exauce mon désir de quitter cette vie et de le posséder dans le ciel. Persévérez donc à travailler pour sa gloire. Je pars, mais mon cœur ne vous quitte point; j'emporte avec moi et je garderai toujours l'amour ardent que je vous porte; je vais en Paradis prier pour vous. »

Qui peut comprendre quels furent, à cette triste nouvelle, les larmes et les gémissements de ces saints disciples, lorsqu'ils virent qu'avant peu ils allaient être séparés de leur mère? « Est-il donc vrai, ô Marie, répondirent-ils en pleurant, que vous voulez nous quitter? sans doute, cette terre n'est point un lieu digne de vous, et nous sommes indignes nous-mêmes d'être dans la société d'une mère de Dieu; mais souvenez-vous que vous êtes notre mère; vous avez été jusqu'à ce jour notre maîtresse dans nos doutes, notre consolatrice dans nos angoisses, notre force dans les persécutions; et vous voulez maintenant nous abandonner, en nous laissant seuls, privés de votre appui, au milieu d'ennemis et de combats? « Nous avons déjà perdu sur la terre notre Maître et notre Père Jésus, qui est monté au ciel; votre présence, ô notre Mère, nous a consolés depuis ce jour. Hélas! comment pouvez-vous aussi nous laisser orphelins de père et de mère? Restez avec nous, ô notre Reine, ou bien emmenez-nous avec vous. »

C'est ainsi que S. Jean Damascène fait parler les

apôtres et les disciples. Marie reprit alors avec douceur : « Non, mes enfants, telle n'est point la volonté de Dieu : contentez-vous de me voir suivre et de suivre vous-mêmes ses dispositions. Il vous reste encore une tâche importante à remplir sur la terre pour la gloire de votre Rédempteur, et pour gagner votre couronne éternelle. Je ne vous quitte point pour vous abandonner, mais pour vous secourir plus puissamment dans le ciel par mon intercession auprès de Dieu. Demeurez en paix. Je vous recommande les âmes que mon Fils a rachetées : que ce soit là mon dernier adieu, et l'unique souvenir que je vous laisse. Si vous m'aimez, faites ce que je vous dis : travaillez pour le salut des âmes et pour la gloire de mon Fils ; car nous nous reverrons un jour, et nous nous réunirons dans le paradis, pour ne plus jamais nous séparer. »

Marie les pria d'ensevelir son corps après sa mort ; elle les bénit, et ordonna à S. Jean, comme rapporte S. Damascène, de donner ses deux vêtements après sa mort à deux vierges qui l'avaient servie durant quelque temps (Nicéphore et Métaphraste, cités dans l'histoire de Marie, par le P. F. J. et M. I. 5). Ensuite elle arrangea modestement son pauvre lit, où elle se mit pour attendre la mort et, avec cette mort qu'elle désirait, la rencontre du divin époux, qui devait dans peu venir la prendre et la conduire au royaume bienheureux. Déjà elle sent dans son cœur une joie qui est l'avant-coureur de la venue de l'époux, et qui remplit de nouveau son âme d'une immense douceur.

Les saints apôtres, voyant que Marie va quitter cette terre, renouvellent leurs larmes ; ils s'agenouillent tous aux pieds de son lit. L'un baise ses pieds sacrés ; l'autre lui demande sa bénédiction particulière ; un autre lui expose quelque besoin particulier ; tous pleurent amèrement, et ont le cœur percé de douleur en songeant qu'ils vont se séparer

pour la vie de leur maîtresse bien-aimée. La tendre mère compatissait à tous, et les consolait chacun en particulier, promettant sa protection à celui-ci, bénissant affectueusement celui-là, et encourageant les autres à l'œuvre de la conversion du monde. Elle s'adressa particulièrement à S. Pierre, et elle lui recommanda principalement comme au chef de l'Eglise et au vicaire de son Fils, la propagation de la foi, lui promettant, à cet effet, une protection spéciale du haut du ciel.

Mais ce fut surtout à S. Jean qu'elle parla ensuite, lui qui était, plus que tous les autres, affligé au moment de quitter sa sainte mère. Cette vierge pleine de reconnaissance, se souvenant de l'affection et du soin extrême avec lesquels le saint disciple l'avait servie tout le temps qu'elle était restée sur la terre après la mort de son Fils, lui dit avec tendresse : « Mon cher Jean, je vous remercie de tous les soins que vous m'avez donnés. Mon fils, soyez assuré que je ne serai point ingrate. Si je vous quitte maintenant, je vais prier pour vous ; demeurez en paix durant cette vie, jusqu'au jour où nous nous reverrons dans le ciel, où je vais vous attendre. Ne m'oubliez pas ; appelez-moi à votre secours dans tous vos besoins, parce que je ne vous oublierai jamais, ô mon fils bien-aimé. Je vous bénis, mon fils, je vous laisse ma bénédiction ; demeurez en paix. Adieu ».

Mais la mort de Marie approche. L'amour divin a consumé presque tous ses esprits vitaux par la brûlante ardeur de ses bienheureuses flammes ; et le céleste Phénix va perdre la vie au milieu d'un si grand embrasement. Les anges arrivent par troupes nombreuses, comme pour se trouver prêts au magnifique triomphe au milieu duquel ils doivent accompagner leur Reine en Paradis. Marie se consolait à la vue de ces Esprits bienheureux, mais sa consolation n'était point parfaite, parce qu'elle ne voyait point encore paraître son bien-aimé Jésus, tout

l'amour de son cœur. Elle répétait souvent aux anges qui descendaient des cieux pour la saluer : *Adjuro vos, filiæ Jerusalem, si inveneritis Dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo* (Cant. v). Anges saints, heureux habitants de la céleste Jérusalem, vous venez en grand nombre pour me consoler, et vous me consolez en effet par votre aimable présence ; je vous en remercie, mais je ne puis être pleinement satisfaite tant que je ne vois point mon Fils auprès de moi. Allez donc, si vous m'aimez, remontez au ciel, et dites de ma part à mon Fils bien-aimé, dites-lui que je languis d'amour pour lui : *Nuntietis ei quia amore langueo*. Dites-lui que je me sens défaillir ; dites-lui de venir promptement, parce que je meurs du désir de le voir.

Mais Jésus vient prendre sa Mère pour la conduire au séjour du bonheur. Il fut révélé à Ste Elisabeth, vierge bénédictine, que Jésus apparut à Marie avant qu'elle expirât, portant la croix à la main, pour montrer la gloire spéciale qu'il avait tirée de la Rédemption, ayant acquis par sa mort cette auguste créature, qui devait l'honorer éternellement plus que tous les hommes et tous les anges. S. Jean Damascène rapporte que Jésus lui-même donna à Marie la communion en viatique, en lui disant avec tendresse : « Recevez, ô ma Mère, recevez de mes mains ce même corps que vous m'avez donné ». Marie, après avoir reçu avec le plus ardent amour cette dernière communion, au moment de rendre le dernier soupir, dit à son divin Fils : Mon Fils, je remets mon âme entre vos mains ; je vous recommande cette âme, que par votre bonté infinie vous avez créée et enrichie de grâces dès le commencement, et que, par un privilège unique, vous avez conservée pure de tout péché. Je vous recommande aussi mon corps, où vous avez daigné prendre votre chair et votre sang. Je vous recommande aussi mes chers enfants, dit-elle en parlant des saints

disciples qui étaient présents; ils sont affligés de mon départ; veuillez bien les consoler, vous qui les aimez encore plus que moi; bénissez-les, et donnez-leur la force d'espérer de grandes choses pour votre gloire (De Ass. v). Quand arriva la dernière heure, on entendit, comme le raconte S. Jérôme, une grande harmonie dans sa demeure; et l'on vit aussi une grande lumière, comme il fut révélé à Ste Brigitte. Cette lumière et cette harmonie merveilleuse, firent comprendre aux apôtres que Marie quittait la terre; ils renouvelèrent donc leurs larmes et leurs prières, et levant les mains au ciel, ils s'écrièrent tous d'une voix : « O notre Mère, vous allez donc au ciel et vous nous quittez! donnez-nous votre dernière bénédiction, et n'oubliez pas vos malheureux enfants. »

Marie, promenant ses regards sur eux tous, leur dit, comme pour prendre un dernier congé : « Adieu, mes enfants, je vous bénis; ne craignez point que je vous oublie ». A l'instant la mort se présente, non pas dans un appareil de deuil et de tristesse, comme elle vient s'offrir aux autres âmes; mais elle est rayonnante de lumière et d'allégresse. Mais, quelle mort! quelle mort! disons mieux : non, c'est l'amour divin qui vient rompre le fil de cette vie sublime. Comme un flambeau jette un plus vif éclat avant de s'éteindre; au milieu de ses dernières lueurs, de même cette belle Vierge, au moment où son Fils l'invite à le suivre, se plonge, comme le papillon, dans les flammes de la charité, et au milieu de ses amoureux soupirs, elle pousse encore un plus grand soupir d'amour : elle expire, elle meurt! C'est ainsi que cette grande âme, cette belle colombe du Seigneur, brise les liens de cette vie, et prend son vol vers la gloire céleste, où elle est, et où elle sera durant l'éternité reine du Paradis.

Marie a donc déjà quitté la terre; déjà elle est dans les cieux. C'est de là que cette tendre mère nous regarde, nous qui sommes encore dans cette

vallée ; c'est de là qu'elle compatit à nos misères, et qu'elle nous promet son secours, si nous voulons l'accepter. Prions-la toujours que, par les mérites de sa sainte mort, elle nous obtienne une mort bienheureuse. Plaise à Dieu qu'elle nous obtienne de mourir un samedi, qui est un jour consacré en son honneur, ou bien l'un des jours de la neuvaine ou de l'octave de l'une de ses fêtes, comme elle l'a obtenu à un grand nombre de ses serviteurs, et particulièrement à S. Stanislas Kostka, à qui elle procura l'avantage de mourir le jour de sa glorieuse Assomption. (Comme nous lisons dans sa vie, écrite par le P. Bartoli, Liv. I. ch. XII).

EXEMPLE

Ce saint jeune homme, si dévoué à l'amour de Marie, écoutait, le premier jour du mois d'août, un sermon du Père Pierre Canisius. Le prédicateur engageait fortement les novices de la compagnie à vivre chaque jour comme si c'était le dernier de leur vie, jour où ils devraient se présenter au tribunal de Dieu. Le sermon fini, Stanislas dit à ses compagnons que ce conseil était pour lui en particulier la voix de Dieu, parce qu'il devait mourir dans ce même mois. Il dit cela, ou parce que Dieu le lui avait expressément révélé, ou parce qu'il lui avait donné au moins un certain pressentiment de ce qui arriva ensuite. Quatre jours après, le bienheureux jeune homme allant avec le P. Emmanuel visiter l'église de Sainte Marie-Majeure, et parlant de la fête prochaine de l'Assomption, lui dit : « Mon père, je crois qu'on voit en ce jour un nouveau paradis dans le paradis, puisque l'on y voit la gloire de la Mère de Dieu, couronnée Reine du ciel, et placée si près du Seigneur au-dessus des chœurs des anges. S'il est vrai, comme je ne saurais en douter, que cette fête se renouvelle dans le ciel, j'espère que

j'en verrai le prochain anniversaire. S. Stanislas ayant ensuite obtenu au sort le glorieux martyr S. Laurent pour son protecteur du mois, selon l'usage de la compagnie, on dit qu'il écrivit une lettre à sa mère Marie, dans laquelle il lui demandait la grâce de se trouver le jour de sa fête en paradis. Le jour de S. Laurent, il communia, et il pria ensuite le saint de présenter cette lettre à la mère de Dieu, et d'interposer son intercession pour que Marie l'exaucât. A la fin du même jour, la fièvre le prit, et quoiqu'elle fût très faible, il ne laissa point de croire qu'il était exaucé, et que sa mort était proche. En effet, dès qu'il se mit au lit, il dit en riant et en manifestant sa joie : Je ne me relèverai plus de ce lit. Et il ajouta, en s'adressant au père Claude Aquaviva : Mon père, je crois que S. Laurent m'a obtenu de Marie la grâce de me trouver au ciel le jour de la fête de son Assomption. Mais personne ne tint compte de ces paroles. La veille de la fête, le mal continuait à paraître fort léger, mais le saint dit à un frère qu'il serait mort la nuit suivante. O mon frère, lui répondit celui-ci, il faudrait un plus grand miracle pour mourir d'un si petit mal, que pour s'en relever. Cependant, après midi, il fut pris d'un évanouissement mortel ; il commença à éprouver une sueur froide et à perdre tout à fait ses forces. Le supérieur accourut, et Stanislas le pria de le faire mettre sur la terre nue, pour mourir en pénitent. On le lui accorda pour le contenter, et il fut placé par terre sur une couverture, et reçut le saint viatique, non sans provoquer les larmes de tous les assistants, parce qu'ils virent ses yeux brillants d'une céleste allégresse, et sa figure tout enflammée de l'amour divin, comme celle d'un séraphin, au moment où le Saint Sacrement entra dans sa chambre. Ayant reçu encore l'extrême-onction, il ne fit plus autre chose que prier, lever les yeux au ciel, regarder, baiser, et presser amoureusement contre son cœur une image

de Marie. Un père lui demanda : De quoi vous sert le chapelet roulé autour de votre main, puisque vous ne pouvez le réciter ? Il répondit : Il me sert à me consoler, parce qu'il est un objet consacré à ma mère. Le père reprit : Combien plus serez-vous consolé en la voyant et en lui baisant bientôt les pieds dans le ciel ! Alors le saint, avec un visage tout embrasé, leva les mains pour exprimer le désir qu'il avait de se trouver bientôt en sa présence. Alors, cette bonne mère lui apparut, comme il le fit connaître aux assistants ; et peu après, dès l'aube du quinzième jour d'août, il expira comme un bienheureux, les yeux fixés vers le ciel, sans faire aucun mouvement ; en lui présentant l'image de la Sainte Vierge, et en voyant qu'il y était insensible, on sut qu'il était allé baiser les pieds de sa Reine bien-aimée en paradis.

PRIÈRE

O très douce reine et notre mère, vous avez quitté la terre ; vous êtes arrivée en votre royaume, où vous êtes placée comme reine au-dessus de tous les chœurs des anges, ainsi que chante la sainte Eglise : *Exaltata est super choros angelorum, ad cœlestia regna*. Nous le savons bien, de misérables pécheurs tels que nous n'étaiènt point dignes de vous posséder en cette vallée de ténèbres ; mais, dans vos grandeurs, vous ne nous oubliez pas ; tout élevée que vous êtes à ce haut degré de gloire, vous n'avez point perdu, mais vous sentez plus vivement la compassion que votre cœur éprouvait pour nous, pauvres enfants d'Adam. O Marie, du trône sublime où vous régnez, tournez donc les yeux vers nous, et ayez pitié de nous. Souvenez-vous au moins qu'en quittant cette terre, vous nous avez promis de ne point nous oublier. Regardez-nous, et secourez-nous. Voyez combien de tempêtes et de périls nous as-

sailent à toute heure, et continueront de nous assaillir jusqu'au dernier moment de notre vie. Par les mérites de votre bonne mort, obtenez-nous la sainte persévérance dans l'amitié de Dieu, pour que nous sortions enfin de ce monde en état de grâce, et que nous puissions, nous aussi, aller un jour baiser vos pieds dans le ciel, nous unissant aux esprits bienheureux pour vous louer et pour chanter votre gloire comme vous le méritez. Ainsi soit-il !

VIII° DISCOURS

Sur l'Assomption de Marie.

1° *Combien fut glorieux le triomphe de Marie à son entrée dans le ciel; 2° combien est sublime le trône où elle fut élevée.*

Il semblerait juste que l'Eglise, dans ce jour de l'Assomption de Marie au ciel, nous invitât plutôt à pleurer qu'à nous réjouir, puisque notre douce Mère quitte la terre, et nous prive de sa chère présence, comme dit S. Bernard : *Plangendum nobis quam plaudendum magis esse videtur* (Serm. I de Ass.). Mais non, la sainte Eglise nous invite à nous réjouir : *Gaudeamus omnes in Domino, diem festum celebrantes sub honore beatæ Mariæ Virginis*. Et c'est avec raison : car, si nous aimons notre Mère, nous devons plutôt nous réjouir de sa gloire que de notre consolation particulière. Quel est le fils qui ne se réjouit point, même en se séparant de sa mère, quand il sait qu'elle va prendre possession d'un royaume ? Aujourd'hui Marie va être couronnée Reine du ciel ; si nous l'aimons, comment pourrions-nous ne pas fêter ce jour ? *Gaudeamus omnes, gaudeamus*. Et pour mieux nous consoler de l'exaltation de Marie,

considérons 1^o combien fut glorieux son triomphe à son entrée dans le ciel; 2^o combien est sublime le trône sur lequel elle fut élevée.

PREMIER POINT

Après que Jésus-Christ, notre Sauveur, eut accompli, par sa mort, l'œuvre de notre Rédemption, les anges désiraient le posséder dans leur patrie céleste, en sorte qu'ils lui répétaient continuellement la prière de David : *Surge, Domine, in requiem tuam, tu et arca sanctificationis tuæ* (Psalm. CXXXI). Allons, Seigneur, maintenant que vous avez racheté les hommes, venez nous rejoindre dans votre royaume, et conduisez avec vous l'arche vivante que vous avez sanctifiée en habitant dans son sein. Tel est justement le langage que S. Bernard met dans la bouche des anges : *Ascendat etiam Maria, tua sanctissima mater, tui conceptione sanctificata* (Serm. de Ass.). Le Seigneur voulut enfin combler les souhaits des habitants du ciel, en appelant Marie au paradis. Mais s'il voulut que l'arche de l'ancien Testament fut introduite avec une grande pompe dans la cité de David : *Et David, et omnis domus Israel ducebat arcam Testamenti Domini in júbilo et clangore buccinæ* (II Reg. VI), il ordonna que sa Mère entrât dans le ciel avec une pompe bien plus solennelle et bien plus glorieuse. Le prophète Elie fut transporté au ciel dans un char de feu, c'est-à-dire, d'après les interprètes, par une compagnie d'anges qui le ravirent à la terre. O Mère de Dieu! dit l'abbé Rupert, une compagnie d'anges ne suffisait point pour vous; le Roi même du ciel vient vous accompagner avec toute sa cour céleste : *Ad transferendam te in cælum, non unus tantum currus igneus, sed totus cum Rege suo Filio tuo, venit atque occurrit angelorum exercitus* (In Cant. l. v).

S. Bernardin pense aussi que Jésus-Christ, pour

honorer le triomphe de Marie, vint du Paradis à sa rencontre pour l'accompagner : *Surrexit gloriosus Jesus in occursum suæ dulcissimæ Matris*. Et même, assure S. Anselme, le Rédempteur voulut monter au ciel avant sa mère, non-seulement pour lui préparer un trône dans son palais, mais encore pour rendre plus glorieuse son entrée dans le ciel, en l'accompagnant lui-même avec tous les esprits bienheureux : *Prudentiori consilio usus, præcedere illam volebas, quatenus ei locum in regno tuo præparares, et sic comitatus tota curia tua festiviùs ei occurreres, eamque sublimius, sicut decebat tuam Matrem, ad te ipsum exaltares* (De excell. v, c. 7). Aussi, S. Pierre Damien, contemplant la splendeur de cette Assomption, va jusqu'à dire : Nous trouverons ce triomphe plus pompeux que l'Ascension même de Jésus-Christ ; car les anges vinrent seuls à la rencontre du Rédempteur ; mais la divine Mère entra dans la gloire, accompagnée du Seigneur même de la gloire, et avec toute la bienheureuse assemblée des saints et des anges : *Invenies occursum hujus pompæ non mediocriter digniorem; soli quippe angeli Redemptori occurrere potuerunt, Matri vero Filius ipse cum tota curia tam angelorum quam Justorum, solemniter occurrens, evenit ad beatæ consistorium sessionis* (In Assumpt.) Sur quoi l'abbé Guéric fait parler ainsi le Verbe divin : *Ego, ut Patrem honorarem, in terram descendi; ut Matrem honorarem, in cælum reascendi* (In Assumpt. s. II). Pour honorer mon Père, je suis descendu du ciel sur la terre; mais pour honorer ma mère, je suis remonté au ciel, afin de pouvoir venir à sa rencontre, et l'accompagner en personne à son entrée dans le paradis.

Considérons comme le Sauveur vient du ciel à la rencontre de sa Mère, et la console en ces termes, dès qu'il l'aperçoit : *Surge, propera, amica mea, columba mea, formosa mea, et veni, jam hiems transiit et recessit*. (Cant. II). Allons, ma chère mère, ma

belle et pure colombe, quittez cette vallée de larmes, où vous avez eu tant à souffrir pour l'amour de moi : *Veni de Libano, sponsa mea, veni de Libano, veni, coronaberis* (Cant. IV). Venez en corps et en âme, venez jouir de la récompense que votre vie a méritée. Si vous avez beaucoup souffert sur la terre, la gloire que je vous ai préparée dans les cieux est bien plus grande encore que vos souffrances. Venez vous asseoir à mes côtés; venez recevoir la couronne de reine de l'univers, que je vais vous donner. A l'instant Marie quitte la terre, et, se rappelant les grâces qu'elle y a reçues de son Seigneur, elle la regarde avec une tendre compassion, parce qu'elle y laisse une multitude de pauvres enfants au milieu des misères et des dangers. Jésus lui tend la main, et déjà la bienheureuse mère s'élève dans les airs; déjà elle traverse les nuages et les globes du firmament : la voilà parvenue aux voûtes du ciel. Lorsque les monarques font leur entrée solennelle pour prendre possession de leur royaume, ils ne passent point par les portes de la capitale, mais on enlève ces portes, ou les princes passent par-dessus. Ainsi, comme les anges disaient lorsque Jésus-Christ entra dans le paradis : *Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit rex gloriæ* (Psalm. XXIII). De même, en ce jour où Marie va prendre possession du royaume des cieux, les anges qui l'accompagnent disent à ceux qui sont dans la sainte cité : *Attollite portas, principes, vestras, et elevamini, portæ æternales, et introibit regina gloriæ*. Princes du ciel, enlevez, ôtez vite les portes, parce que la reine de la gloire va y faire son entrée.

Marie entre dans la bienheureuse patrie : mais en ce moment où les esprits célestes la voient si belle et si glorieuse, ils demandent aux anges qui l'accompagnent, selon la pensée d'Origène : *Una omnium in cælo erat lætantium vox : Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dile-*

ctum suum (Cant. VIII)? Et quelle est cette créature si ravissante qui vient du désert de la terre, lieu rempli d'épines et de tribulations? Mais elle vient si pure et si riche de vertus, appuyée sur son bien-aimé Seigneur, qui daigne l'accompagner lui-même avec tant d'honneur! qui est-elle? Les anges qui l'accompagnent répondent : C'est la mère de notre roi, notre reine, la femme bénie entre toutes les femmes, pleine de grâces, la sainte des saintes, la bien-aimée de Dieu, l'immaculée, la colombe, la plus belle des créatures. Enfin, tous ces esprits bienheureux se mettent à la bénir et à la louer en chantant, avec plus de raison que les Juifs ne chantaient en l'honneur de Judith : *Tu gloria Jerusalem, tu lætitia Israel; tu honorificentia populi nostri* (Judith. xv). Oh! notre dame et notre reine, vous êtes donc la gloire du ciel et l'allégresse de notre patrie, vous êtes l'honneur de nous tous; soyez la bienvenue, soyez toujours bénie : voilà votre royaume; nous sommes tous vos sujets, prêts à exécuter vos ordres.

Tous les saints qui étaient alors en paradis vinrent la féliciter et la louer comme leur reine : les saintes vierges vinrent d'abord : *Viderunt eam filie, et beatissimam predicaverunt..... et laudaverunt eam* (Cant. vi). O bienheureuse Marie, dirent-elles, nous sommes reines de ce royaume, mais vous, vous êtes notre reine, parce que vous nous avez donné, la première, le grand exemple de consacrer notre virginité à Dieu : nous vous en bénissons, et nous vous en remercions toutes. Les saints confesseurs vinrent ensuite la saluer comme la maîtresse qui leur avait enseigné tant de sublimes vertus par la sainteté de sa vie. Les saints martyrs, la saluèrent à leur tour comme leur reine, parce qu'elle leur avait enseigné, par sa constance inaltérable au milieu des douleurs qu'elle ressentit de la passion de son Fils, et qu'elle leur avait obtenu, par ses mérites, la force de donner leur vie pour la foi. S. Jacques, le seul apôtre qui se

trouvât alors en paradis, vint également la remercier au nom de tous les autres apôtres, de la force et de l'appui qu'elle leur avait accordés lorsqu'elle était sur la terre. Vinrent ensuite les Prophètes qui lui dirent : O Marie, vous avez été celle que désignaient nos prophéties. Puis les saints Patriarches parurent, et lui dirent : O Marie, c'est donc vous qui étiez notre espérance, et depuis si longtemps l'objet de nos soupirs ! Mais parmi eux, aucun ne la remercia avec plus d'affection que nos premiers parents, Adam et Eve. O fille bien-aimée, lui disaient-ils, vous avez réparé le mal que nous avions fait au genre humain ; vous avez obtenu au monde cette bénédiction que nous avons perdue par notre faute ; nous sommes sauvés par vous, soyez-en bénie à jamais.

S. Siméon vint ensuite lui baiser les pieds, et lui rappeler avec joie le jour où il reçut de ses mains l'enfant Jésus. Zacharie et Elisabeth vinrent la remercier de nouveau de cette amoureuse visite qu'elle leur avait faite dans leur maison avec tant d'humilité et de charité, visite qui leur procura des trésors si abondants de grâces. S. Jean-Baptiste vint aussi la remercier avec plus d'empressement de ce qu'elle l'avait sanctifié par sa parole. Mais que ne durent pas lui dire ses parents, S. Joachim et Ste Anne, lorsqu'ils se présentèrent ? O fille bien-aimée ! quel bonheur a été le nôtre en vous obtenant pour notre fille ! Ah ! vous êtes maintenant notre reine, parce que vous êtes la mère de notre Dieu : nous vous saluons et vous révérons comme telle. Mais qui pourrait concevoir la tendresse avec laquelle Joseph, son cher époux, vint lui rendre hommage ? qui pourra jamais dépeindre l'allégresse qu'éprouva le saint Patriarche en voyant son épouse arrivée au ciel au milieu d'un si grand triomphe, et couronnée reine de tout le paradis ? Avec quelle affection ne dût-il point lui dire : Ah ! ma dame et mon épouse, quand pourrai-je remercier notre Dieu

comme je le dois, pour m'avoir rendu votre époux, vous qui êtes sa véritable mère? Par vous j'ai mérité d'être le témoin de l'enfance du Verbe incarné, de le tenir tant de fois dans mes bras, et d'en recevoir tant de faveurs signalées! Qu'ils soient bénis les moments que j'ai employés à servir Jésus, ainsi que vous, ma sainte épouse! Voici notre Jésus; consolons-nous maintenant qu'il n'est plus étendu sur la paille dans une étable, comme nous le vîmes lorsqu'il naquit à Bethléem; qu'il n'est plus pauvre et méprisé dans une boutique comme il vécut autrefois avec nous à Nazareth; qu'il n'est plus cloué à un bois infâme comme il le fut à Jérusalem lorsqu'il mourut pour le salut du monde. Il est assis à la droite de son Père, comme le roi et le maître de toute la terre. Et vous voilà pour toujours à ses pieds sacrés, ô ma Reine! pour le bénir et pour l'aimer éternellement.

Tous les saints anges vinrent ensuite saluer l'auguste reine. Marie les remercia tous de l'assistance qu'ils lui avaient donnée sur la terre : elle remercia particulièrement l'archange S. Gabriel, ambassadeur fortuné, qui lui apporta le bonheur lorsqu'il vint lui annoncer qu'elle serait mère de Dieu. Se prosternant ensuite, l'humble et sainte Vierge adore la divine Majesté, et tout abîmée dans la connaissance de son néant, elle la remercie de toutes les grâces qu'elle lui a accordées par sa seule bonté, et surtout de l'avoir rendue Mère du Verbe éternel. Comprenne qui peut avec quel amour la très-sainte Trinité la bénit. Qu'il comprenne l'accueil que le Père fit à sa fille, le Fils à sa mère, et l'Esprit-Saint à son épouse. Le Père la couronna en la faisant participer à sa puissance, le Fils en lui communiquant sa sagesse, l'Esprit-Saint en lui inspirant le divin amour. Les trois personnes l'ayant placée sur son trône, à la droite de Jésus, la déclarèrent reine universelle du ciel et de la terre, et elles ordonnèrent

aux anges et à toutes les créatures de la reconnaître pour leur reine, de la servir et de lui obéir en cette qualité. Considérons maintenant combien est sublime le trône sur lequel Marie fut élevée dans le ciel.

SECOND POINT

Si l'esprit humain, dit S. Bernard, ne peut comprendre la gloire immense que Dieu a préparée dans le ciel à ceux qui l'auront aimé sur la terre, comme l'Apôtre nous l'enseigne, qui pourra jamais concevoir quelle gloire il a préparée à sa Mère? *Quod preparavit gignenti se* (In Ass. 1)? A cette Mère bien-aimée qui l'a chéri sur la terre plus que tous les hommes, et qui même, dès le premier instant de sa création, l'aima plus que tous les hommes et que tous les anges ensemble? Marie ayant donc aimé Dieu plus que tous les anges, c'est avec raison que l'Eglise chante qu'elle a été élevée dans le ciel au-dessus de tous les anges : *Exaltata est sancta Dei Genitrix super choros angelorum ad celestia regna* (In Fest. Ass.). Elle s'élève, dit S. Guillaume, abbé, au-dessus des anges, de telle sorte qu'elle ne voit au-dessus d'elle que son Fils, qui est le Fils unique de Dieu : *Matrem dico exaltatam super choros angelorum, ut nihil contempletur super se mater, nisi Filium suum* (De Ass.). C'est pourquoi le savant Gerson assure que, tous les ordres des anges et des saints étant distingués en trois hiérarchies, comme l'enseigne le Docteur Angélique, (P. 1. q. 108) avec S. Denis, Marie constitue dans le ciel une hiérarchie à part, qui est la plus sublime de toutes, et la deuxième après Dieu : *Virgo sola constituit hierarchiam secundam, sub Deo hierarcha primo.* (Sup. Magn.).

Et de même, ajoute S. Antonin, que la maîtresse diffère incomparablement des serviteurs, ainsi la

gloire de Marie surpasse incomparablement celle des anges : *Virgo est Domina angelorum; ergo et impropotionabiliter est supra omnem hierarchiam angelorum exaltata.* (P. 4. l. 15). Et pour s'en convaincre, il suffit de savoir ce que dit David : La Reine fut placée à la droite de son Fils : *Astitit regina a dextris tuis* (Ps. 44). Parole que S. Athanase explique précisément dans ce sens : *Collocatur Maria a dextris Dei* (S. de Deip.).

Les œuvres de Marie, dit S. Ildephonse, surpassent incomparablement en mérite les œuvres de tous les saints; c'est pourquoi il n'est pas possible de concevoir la récompense et la gloire qu'elle mérita : *Sicut incomparabile est quod gessit, ita et incomprehensibile præmium et gloria ultra omnes sanctos, quam promeruit* (De Ass. s. 2). Et s'il est hors de doute que Dieu récompense selon le mérite, ainsi que l'apôtre nous le déclare : *Reddet unicuique secundum opera ejus* (Rom. 2); assurément, dit S. Thomas, la bienheureuse Vierge, dont le mérite surpassa celui de tous les hommes et de tous les anges, dut être élevée au-dessus de tous les ordres célestes : *Sicut habuit meritum omnium, et amplius, ita congruum fuit ut super omnes ponatur* (S. de Ass. ex Ep.). En un mot, ajoute S. Bernard, qu'on mesure la grâce singulière qu'elle acquit sur la terre, et, après cela, on pourra mesurer la gloire singulière qu'elle obtint dans le ciel : *Quantum enim gratiæ in terris adeptæ est præ cæteris, tantum et in cælis obtinet gloriæ singularis* (In Ass. s. 1).

Un savant orateur, le père La Colombière (1 S. sur l'Ass.) observe que la gloire de Marie fut une gloire pleine et une gloire complète, bien différente de celle dont les autres saints jouissent dans le ciel. Là, il est vrai, tous les bienheureux jouissent d'une paix parfaite et d'un plein contentement, néanmoins aucun d'eux ne possède la gloire qu'il aurait pu mériter s'il eût servi et aimé Dieu avec une plus

grande fidélité. Ainsi, quoique les saints dans le ciel ne désirent rien de plus que ce qu'ils ont, néanmoins ils pourraient encore avoir quelque chose à désirer. Il est vrai encore que, dans cet heureux séjour, ni les péchés commis, ni le temps perdu, ne peuvent causer de peine; mais on ne peut nier qu'il ne résulte un parfait contentement du plus grand bien pratiqué pendant la vie, de l'innocence conservée, et du temps mieux employé. Marie ne désire rien et n'a rien à désirer dans le ciel. Quel est le saint dans le paradis, demande S. Augustin (De Nat. et Grat. VII, 36) qui, interrogé s'il a commis des péchés, pourrait répondre que non, excepté Marie? Il est certain, comme l'a défini le saint Concile de Trente (Sess. VI, can. 23), que Marie n'a jamais commis une seule faute, et qu'elle n'eut jamais le moindre défaut; non-seulement elle ne perdit et ne blessa jamais la grâce divine, mais elle ne la retint jamais oisive : elle ne fit aucune action qui ne fût méritoire; elle ne dit aucune parole, elle n'eut aucune pensée, elle ne poussa aucun soupir, sans rapporter le tout à la plus grande gloire de Dieu. En un mot, elle ne se refroidit jamais; jamais elle ne cessa d'avancer vers Dieu, elle ne perdit rien par sa négligence; ainsi, elle correspondit à la grâce de toutes ses forces, et elle aima Dieu autant qu'elle pouvait l'aimer. « Seigneur, dit-elle maintenant dans le ciel, si je ne vous ai point aimé comme vous le méritez, du moins, je vous ai aimé autant que je le pouvais. »

Dans les saints, les grâces ont été différentes, comme dit S. Paul : *Divisiones gratiarum sunt*. Chacun d'eux s'est rendu excellent dans quelque vertu, en correspondant à la grâce reçue et en s'appliquant, l'un au salut des âmes, l'autre aux travaux de la pénitence; celui-ci à la patience dans les tourments, celui-là à la contemplation. C'est pourquoi l'Eglise, en célébrant leur fête, dit de chacun d'eux : *Non est inventus similis illi* : et ils sont distin-

gués dans la gloire céleste selon leurs mérites : *Stella enim a stella differt.* (I Cor. 12). Les apôtres sont distingués des martyrs, les confesseurs des vierges, les innocents des pénitents. La Sainte Vierge ayant été remplie de toutes les grâces, fut plus élevée que chacun des autres saints en toutes sortes de vertus : elle fut l'apôtre des apôtres, elle fut la reine des martyrs, puisqu'elle eut plus à souffrir qu'eux tous; elle fut le porte-étendard des vierges, le modèle des épouses; elle joignit une parfaite innocence à une parfaite mortification; en un mot, elle réunit dans son cœur toutes les héroïques vertus que tout saint ait jamais pratiquées. C'est pourquoi il fut dit à son sujet : *Astitit regina a dextris tuis, in vestitu deaurato, circumdata varietate* (Ps. 44). C'est-à-dire : toutes les grâces, les dons et les mérites de tous les autres saints se trouvaient rassemblés en Marie, comme dit l'abbé de Celles : *Sanctorum omnium privilegia, o virgo! omnia habens in te congesta.*

Comme l'éclat du soleil surpasse la splendeur de toutes les étoiles réunies ensemble, ainsi, dit S. Basile de Séleucie, la gloire de la divine mère surpasse celle de tous les bienheureux : *Maria universos tantum excedit quantum sol reliqua astra* (Or. de Ann.). Et S. Pierre Damien ajoute : Comme la lumière des étoiles et de la lune disparaît totalement en face du soleil, ainsi Marie éclipe tellement dans la gloire la lumière des hommes et des anges, qu'ils ne paraissent presque plus dans le ciel : *Sol ita sibi siderum et lune rapit positionem, ut sint quasi non sint; similiter et virgo Jesse utrorumque spirituum hebetat dignitatem, ut in comparatione Virginis nec possint apparere* (Serm. de Ass.). De là, S. Bernardin de Sienne avec S. Bernard assurent que les bienheureux communiquent en partie à la gloire de Dieu, mais que la Sainte Vierge en a été tellement enrichie, qu'il semble qu'une créature ne puisse

s'unir à Dieu plus que Marie : *Divinæ gloriæ participatio cæteris quodammodo per partes datur, sed secundum Bernardum, beata Virgo Maria divinæ sapientiæ penetravit abyssum, ut, quantum creaturæ conditio patitur, illi luci inaccessibili videatur immensa* (Pro Fest. V. M.). A ce témoignage, il faut joindre celui du bienheureux Albert-le-Grand : Notre Reine contemple Dieu de plus près, et incomparablement mieux que tous les autres esprits célestes : *Visio Virginis matris super omnes creaturas incomparabiliter contemplatur majestatem Dei* (Sup. Miss. 61). S. Bernardin, que nous venons de citer, dit encore : Comme le soleil communique la lumière aux autres planètes, de même tous les bienheureux reçoivent de la vue de Marie une lumière et une joie plus grandes : *Quodammodo sicut cætera luminaria illuminantur à sole, sic tota cælestis curia à gloriosa Virgine lætificatur* (Loc. cit.). Et il assure ailleurs que la mère de Dieu, en montant au ciel, a augmenté la joie de tous ceux qui l'habitent : *Gloriosa Virgo cum cælos ascendit, supernorum gaudia civium cumulavit* (Serm. I de Ass.). Ce qui fait dire à S. Pierre Damien : Les Bienheureux dans le ciel, après la vue de Dieu, n'ont pas de gloire plus grande que de jouir de la vue de cette belle reine : *Summa gloria est, post Deum, te videre* (Serm. I de Nat.). S. Bonaventure dit aussi : *Post Deum, major gloria nostra et majus nostrum gaudium ex Maria est.*

Félicitons Marie du haut degré de gloire auquel Dieu l'a élevée dans le ciel, et félicitons-nous-en nous-mêmes ; car si notre très sainte Mère nous a privés de sa présence en allant jouir du bonheur céleste, elle ne nous a point retiré son amour ; au contraire, se trouvant là plus près de Dieu et plus unie à lui, elle connaît mieux nos misères, elle y compatit davantage, et elle peut nous secourir plus efficacement. Eh quoi ! s'écrie S. Pierre Damien, ô Bienheureuse Vierge, nous auriez-vous oubliés, mi-

sérables que nous sommes, parce que vous êtes si élevée dans les cieux? *Numquid, quia ita deificata es, ideo nostræ humanitatis oblita es?* Dieu nous préserve de le penser! ajoute-t-il : un cœur si bon ne peut s'empêcher de compatir à de si grandes misères : *Nequaquam, domina! non enim convenit tantæ misericordiæ, tantam miseriam oblivisci* (Loc. cit.). Si la miséricorde de Marie pour nous fut si grande, quand elle vivait sur la terre, dit S. Bonaventure, elle est bien plus grande encore maintenant qu'elle règne en paradis : *Magna erga miseros fuit misericordia Mariæ exulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cælo* (Spec. B. V. x).

Consacrons-nous donc à cette grande Reine, pour la servir, l'honorer et l'aimer de toutes nos forces. Marie n'est point comme les puissants de la terre, qui accablent leurs sujets de charges et de tributs. Au contraire, dit Richard de Saint-Laurent, notre Reine enrichit ses serviteurs de grâces, de mérites et de récompenses : *Regina Maria largitur serois suis dona gratiarum, thesauros meritorum, et magnitudinem præmiorum* (De laud. B. M.). Disons-lui avec l'abbé Guéric : O Mère de miséricorde! assise tout près de Dieu comme la reine du monde, sur un trône si élevé, rassasiez-vous de la gloire de votre Jésus, envoyez à vos serviteurs les restes de votre bonheur. Vous jouissez de la table de votre Seigneur; et nous, habitants de la terre, nous sommes sous cette table comme de pauvres petits, et nous vous demandons miséricorde : *O Mater misericordiæ! saturare gloriæ Filii tui, et dimitte reliquias tuas parvulis tuis; tu ad mensam Domina, nos sub mensa catelli* (De Ass. s. IV).

EXEMPLE

Le père Sylvain Razzi (lib. III, Mar. B. V.), rapporte qu'un pieux ecclésiastique, très fervent servi-

teur de notre reine Marie, ayant entendu louer sa beauté, désira ardemment la voir une fois, et lui demanda très humblement cette grâce. La bonne Mère lui envoya dire par un ange qu'elle voulait bien lui procurer cette satisfaction, mais à la condition que, après l'avoir vue il resterait aveugle, condition que le pieux personnage accepta. En conséquence, un jour, la bonne Vierge lui ayant apparu, il voulut d'abord la regarder d'un œil pour ne pas devenir tout à fait aveugle; mais bientôt, ravi de la grande beauté de Marie, il voulut ouvrir les deux yeux pour la contempler, et en ce moment, la mère de Dieu disparut. Lorsqu'il eut perdu de vue la présence de sa Reine, il ne pouvait se rassasier de pleurer, non pour l'œil qu'il avait perdu, mais pour ne l'avoir pas vue des deux yeux. C'est pourquoi il la supplia encore de se montrer à lui de nouveau, se mettant peu en peine de perdre l'œil qui lui restait et de demeurer tout à fait aveugle. O Marie, disait-il, je serais heureux et content de devenir tout à fait aveugle pour une si belle cause, d'où résultera en moi un accroissement d'amour pour vous et pour votre beauté. Enfin Marie, voulant de nouveau le satisfaire, le consola une seconde fois en se produisant à ses regards; mais comme cette aimable Reine ne sait faire de mal à personne, en lui apparaissant la seconde fois, elle lui rendit l'œil qu'il avait perdu, au lieu de lui ôter celui qui lui restait.

PRIÈRE

O grande; sublime et glorieuse Reine! prosternés aux pieds de votre trône, nous vous rendons, de cette vallée de larmes, nos profonds hommages; nous nous réjouissons de la gloire immense dont le Seigneur vous a comblée. Maintenant que vous êtes reine du ciel et de la terre, ah! n'oubliez point vos pauvres serviteurs, ne dédaignez point, du haut de

ce trône sublime où vous êtes élevée, de jeter un regard de pitié sur vos misérables enfants. Plus vous êtes près de la source des grâces, plus vous pouvez nous en communiquer. Vous connaissez mieux dans le ciel nos misères; ainsi, vous devez éprouver pour nous plus de compassion, et nous accorder plus de secours; faites que nous soyons sur la terre vos serviteurs fidèles, afin que nous puissions aller vous bénir en paradis. En ce jour où vous avez été établie reine de l'univers, nous nous consacrons à votre service. Du sein de votre bonheur, consolez-nous aujourd'hui, en nous acceptant pour vos sujets. Vous êtes donc notre Mère; ah! très douce Mère, très aimable Mère, vos autels sont environnés d'un grand nombre d'hommes qui vous demandent, l'un d'être guéri de quelque maladie, l'autre d'être secouru dans ses besoins; celui-ci sollicite une bonne récolte, celui-là veut gagner un procès. Pour nous, ô Marie! nous vous demandons les grâces les plus agréables à votre cœur: obtenez-nous l'humilité, le détachement de la terre, la résignation à la volonté divine; obtenez-nous la crainte de Dieu, la bonne mort et le paradis. O Marie, changez-nous de pécheurs en saints; faites ce miracle qui vous honorera plus que si vous rendiez la vue à mille aveugles, et que si vous ressuscitiez mille morts. Vous êtes si puissante auprès de Jésus! il suffit de dire que vous êtes sa mère bien-aimée et pleine de grâces; que pourrait-il vous refuser? O belle Reine, nous ne prétendons point vous voir sur la terre, mais nous voulons aller vous voir en paradis: c'est à vous de nous obtenir cette grâce, que nous espérons avec certitude. Ainsi soit-il.

IX^e DISCOURS

Sur les douleurs de Marie.

Marie a été la Reine des martyrs, parce que son supplice a été plus long et plus douloureux que celui de tous les autres martyrs.

Quel cœur assez dur ne s'attendrirait pas au récit du fait le plus lamentable qui soit arrivé dans le monde? Une mère noble et sainte avait un fils unique; cet enfant était le plus aimable qu'on puisse imaginer : innocent, vertueux et beau; si affectueux envers sa mère qu'il ne lui avait jamais causé le moindre déplaisir; au contraire, il lui avait toujours témoigné tout le respect possible, une obéissance, une affection parfaite. Aussi, cette mère avait concentré dans son fils tout son amour sur la terre. Mais qu'arriva-t-il? ce fils, objet de l'envie, fut cruellement calomnié par ses ennemis; et le juge, craignant de leur déplaire, condamna cet innocent à la mort la plus infâme, telle précisément qu'ils le demandaient, quoiqu'il eût reconnu et confessé lui-même l'innocence de l'accusé. Cette pauvre mère dut souffrir la cruelle douleur de se voir enlever injustement le plus aimable et le plus aimé des fils, à la fleur de l'âge, et par une mort barbare : car après avoir versé tout son sang dans les plus affreux supplices, on le fit mourir aux yeux du public, sur un gibet infâme. Qu'en dites-vous, âmes pieuses? Ce récit peut-il vous attendrir? Cette mère est-elle digne de compassion? Vous comprenez de qui je parle : ce fils cruellement immolé, c'est Jésus, notre Rédempteur, qui nous aima jusqu'à la mort. Cette mère, c'est la Bienheureuse Vierge Marie, qui, pour l'amour de nous, consentit à le voir sacrifié à la divine justice par la barbarie des hommes. Cette immense douleur

que Marie a soufferte pour nous, douleur plus cruelle que mille morts, est bien digne de notre compassion et de notre reconnaissance ; et, si nous ne pouvons rien lui offrir en compensation d'un tel amour, arrêtons-nous du moins aujourd'hui quelques instants à considérer toute l'amertume de cette douleur par laquelle Marie devint la Reine des martyrs ; oui, son supplice a surpassé celui de tous les martyrs, car il fut, premièrement, le plus long ; et secondement, le plus douloureux.

PREMIER POINT

Comme Jésus est appelé Roi des douleurs et Roi des Martyrs, parce qu'il souffrit durant sa vie plus que tous les martyrs ; ainsi Marie est justement appelée la Reine des martyrs, parce qu'elle a mérité ce titre en souffrant le plus cruel martyre qu'il fût possible d'endurer après celui de son divin Fils. Aussi, Richard de Saint Laurent l'appelle avec raison Martyre des Martyrs. On peut, en lui appliquant les paroles d'Isaïe, dire qu'elle fut couronnée de tribulations : *Coronans coronabit te tribulatione* (Is. XXII). C'est-à-dire, la couronne qui la fait reconnaître comme Reine des martyrs, fut sa douleur même qui surpassa les supplices de tous les martyrs réunis.

Marie a été véritablement martyre ; cette vérité est mise hors de doute par Denys-le-Chartreux, Pelbart, Catharin et d'autres docteurs ; car une douleur capable de causer la mort suffit pour constituer le martyre, quoique la mort ne s'en suive pas. S. Jean l'Évangéliste est révérend comme martyr, bien qu'il ne soit point mort dans la chaudière d'huile bouillante, mais en soit sorti plus vigoureux qu'auparavant : *Vegetior exiverit, quam intraverit* (Brev. rom. 6 maii). Pour la gloire du martyre, dit S. Thomas, il suffit que l'on obéisse jusqu'à s'offrir soi-

même à la mort : *Martyrium complectitur id quod summum in obedientia esse potest, ut scilicet aliquis sit obediens usque ad mortem* (2. 2. q. 24). Marie fut martyre, dit S. Bernard, non par le fer du bourreau, mais par la douleur amère du cœur : *Non ferro carnificis, sed a verbo dolore cordis* (De serm. In cœna. § 4). Si son corps ne fut point meurtri par la main du bourreau, son cœur béni fut percé par la douleur que lui causa la position de son Fils, douleur suffisante pour lui faire souffrir, je ne dis pas une mort, mais mille morts à la fois. Par là nous pourrions comprendre non-seulement que Marie fut une vraie martyre, mais que son martyre surpassa tous les autres, parce qu'il fut plus long, et que toute sa vie fut pour ainsi dire une longue mort.

La passion de Jésus-Christ commença dès sa naissance, comme le remarque S. Bernard : *A nativitate exordio, passio crucis simul exorta* ; ainsi Marie, semblable en tout à son divin Fils, souffrit son martyre toute sa vie. Le nom de Marie, selon le bienheureux Albert-le-Grand, signifie, entre autres choses, Mer amère : *Mare amarum* (De laud. B. M. l. I. c. III). C'est pour cela qu'on lui applique ce passage de Jérémie : *Magna est enim velut mare contritio tua* (Thren. II). Votre douleur est comparable à une mer ; — car, comme l'eau de la mer est salée et tout amère, ainsi la vie de Marie fut toujours remplie d'amertumes à la vue de la passion du Rédempteur, laquelle fut toujours présente à son esprit. On ne peut douter que Marie, plus éclairée par le Saint-Esprit que tous les prophètes, ne comprit mieux qu'eux toutes les prédictions relatives au Messie, qu'ils avaient consignées dans toutes les Ecritures ; c'est précisément ce que l'ange a déclaré à Ste Brigitte : *Procul dubio est credendum quod, ex inspiratione Spiritus sancti, ipsa perfectius intellexit quidquid Prophetarum eloquia figurabant*. Ainsi, comme le même ange l'assura, la Vierge sachant

tout ce que devait souffrir le Verbe incarné pour le salut des hommes, commença même avant d'être sa mère, à compatir aux souffrances du Sauveur innocent, qui devait subir une mort si atroce pour des crimes qui n'étaient point les siens; elle commença en même temps son grand martyre : *Ex Scripturis Deum incarnari velle intelligens, et quod tam diversis pœnis deberet cruciari, tribulationem non modicam in corde suo sustinuit* (Serm. Ang. XVI). Sa douleur s'accrut ensuite sans mesure lorsqu'elle fut mère du Sauveur. Ainsi, à la vue de toutes les souffrances que devait endurer ce fils bien-aimé, elle souffrit un long martyre, un martyre qui dura toute sa vie, comme le lui dit l'abbé Rupert : *Tu longum, præscia futuræ passionis filii tui, pertulisti martyrium* (In Cant. III). La vision de Ste Brigitte, à Rome, dans l'église de Ste Marie-Majeure, a précisément la même signification. La Bienheureuse Vierge lui apparut avec S. Siméon et un ange qui portait une longue épée, et ruisselante de sang (Rev. liv. VII). Cette épée figurait la longue et amère douleur qui perça le cœur de Marie durant sa vie. Aussi Rupert, que nous venons de citer, la fait-il parler en ces termes : âmes rachetées, et mes bien-aimées-filles, ne compatissez point seulement à mes souffrances pour le moment où j'ai vu mourir, sous mes propres yeux, mon cher fils Jésus; car le glaive de douleur que Siméon me prédit à percé mon âme durant toute ma vie : lorsque j'allais mon fils, et lorsque je le réchauffais entre mes bras, je voyais la cruelle mort qui l'attendait; considérez donc quel long et cruel martyre je devais endurer : *Nolite solum attendere horam illam in qua vidi talem Dilectum mori; nam gladius, antequam pertransiret, longum per me transitum fecit. Cum igitur talem Filium sinu meo foverem, uberibus lactarem, et talem ejus mortem præ oculis haberem, quam prolixam me putatis pertulisse passionem* (In Cant. I. I)!

Marie pouvait donc bien dire par la bouche de David : *Defecit in dolore vita mea, et anni mei in gemitibus* (Ps. XXX). *Et dolor meus in conspectu meo semper* (Ps. XXXVII). Toute ma vie s'est écoulée dans l'affliction et dans les larmes ; car ma douleur, causée par la compassion que je portais à mon fils bien-aimé, était toujours présente à mes yeux, et je voyais continuellement les tortures et la mort qu'il devait endurer un jour. La Mère de Dieu révéla à Ste Brigitte que le souvenir de la passion de son fils, même depuis sa mort et son ascension, était toujours fixé et présent à son cœur compatissant : *Tempore quod post ascensionem Filii mei vixi, sic passio sua in corde meo fixa erat, quod, sive comedebam, sive laborabam, quasi recens erat in memoria mea* (Rev. l. VI. c. LXI). Ainsi, dit Tauber, Marie passa toute sa vie dans une douleur continuelle, et son cœur fut toujours occupé de tristesse et de souffrance : *Beatissima Virgo pro tota vita fecit professionem doloris* (Vit. chr. 18).

Et même, le temps qui adoucit ordinairement les afflictions, augmentait la douleur de Marie, loin de la calmer. A mesure que Jésus croissait, il se montrait à elle de jour en jour plus beau et plus aimable ; d'un autre côté, le temps de sa mort approchant toujours, le cœur maternel sentait croître de plus en plus la peine de le perdre bientôt sur la terre. Comme la rose croît parmi les épines, dit l'ange à Ste Brigitte, ainsi la Mère de Dieu voyait ses jours s'avancer au milieu de la souffrance ; et comme les épines croissent en même temps que la rose, ainsi Marie, cette rose choisie du Seigneur, voyait croître les épines de ses douleurs avec le nombre de ses années : *Sicut rosa crescere solet inter spinas, ita hæc venerabilis Virgo in hoc mundo crevit inter tribulationes ; et quemadmodum, quanto rosa in crescendo se plus dilatat, tanto fortior et acutior spina efficitur ; ita hæc electissima Roma, Maria, quanto*

plus ætate crescebat, tanto tribulationum spinis acutius pungebatur (Serm. Ang. 16).

Après avoir considéré combien fut longue la douleur de Marie, nous allons considérer combien elle fut amère.

SECOND POINT

Oui, certes ! Marie est la Reine des martyrs, non-seulement parce que son martyre fut le plus long, mais encore parce qu'il fut le plus douloureux. Ah ! qui pourrait jamais en mesurer la grandeur ? Jérémie ne savait à qui comparer cette mère de douleur, lorsqu'il considérait la peine extrême qu'elle devait endurer à la mort de son Fils : A qui vous comparer, dit-il, à qui vous comparer, ô fille de Jérusalem ? Comment vous consoler, ô Vierge, fille de Sion ? Votre affliction est grande comme la mer ; qui pourra vous consoler ! *Cui comparabo te, vel cui assimilabo te, filia Jerusalem ? Cui exæquabo te et consolabor te, Virgo filia Sion ? Magna est enim velut mare contritio tua ; quis medebitur tui* (Thren. 2). Le cardinal Hugues, interprétant ce texte, s'adresse ainsi à la Mère de Dieu : O Vierge bénie, comme l'amertume des eaux de la mer surpasse toutes les autres amertumes, ainsi votre douleur surpasse toutes les autres douleurs : *Quemadmodum mare est in amaritudine excellens, ita tuæ contritioni nulla calamitas æquari potest*. Aussi S. Anselme nous assure que, si Dieu n'eût point conservé les jours de Marie par un miracle, sa douleur eût suffi pour lui donner la mort à chaque instant : *Utique, Domina, non crediderim te potuisse stimulos tantæ cruciatus, quin vitam amitteres, sustinere, nisi ipse Spiritus Filii tui te confortaret* (De excel. v, 5). S. Bernardin de Sienne va jusqu'à dire : La douleur de la Vierge fut si grande, que, si on la partageait entre tous les hommes, elle suffirait pour les faire mourir tous à l'instant. *Tantus*

fuit dolor Virginis, quod, si in omnes creaturas quæ pati possunt divideretur, omnes subito interirent (Profest. V. M. 13);

Mais, considérons pourquoi et comment le martyr de Marie a été plus douloureux que tous les autres martyrs.

D'abord, les martyrs ont souffert dans leurs corps les tourments du fer et du feu; Marie, au contraire, a souffert dans son âme, selon la prédiction de S. Siméon : *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius* (Luc. II). Comme si le saint vieillard lui eût dit : O Vierge très-sainte ! les autres martyrs auront le corps déchiré par le fer ou le feu; mais vous aurez l'âme percée et martyrisée par la passion de votre Fils. Ainsi, autant l'âme est supérieure au corps, autant les douleurs de Marie surpassent les douleurs de tous les martyrs, comme Jésus-Christ le dit un jour à Ste Catherine de Sienne : *Inter dolorem animæ et corporis nulla est comparatio*. En sorte que, selon Arnaud de Chartres, sur le Calvaire, au moment du sacrifice de l'Agneau sans tache on aurait pu voir deux grands autels : l'un dans le corps de Jésus, l'autre dans le cœur de Marie; tandis que le Fils immolait son corps, Marie sacrifiait son âme par la compassion : *Nimirum, in tabernaculo illo, duo videres altaria : aliud in pectore Mariæ, aliud in corpore Christi; Christus carnem, Maria immolabat animam* (De 7 Verbis tr. 3).

Bien plus, dit S. Antonin (P. 4. t. XV), les martyrs souffraient en sacrifiant leur propre vie; mais la Bienheureuse Vierge souffrait en sacrifiant la vie de son Fils qu'elle aimait plus que sa propre vie. Ainsi, non-seulement elle souffrit dans son âme tout ce que Jésus-Christ souffrit dans son corps, mais la vue des peines de son Fils affligea plus son cœur que si elle les eût endurées elle-même. On ne peut douter que Marie n'ait souffert dans son cœur tous les supplices dont elle vit tourmenter son bien-aimé Jésus.

Chacun sait que les peines des enfants sont aussi les peines de leurs mères, lorsque celles-ci en sont témoins. S. Augustin, considérant le tourment qu'éprouva la mère des Macchabées, présente au supplice de ses sept fils, dit qu'elle souffrit par la vue, toutes les peines de chacun d'eux : *Illa, videndo, in omnibus passa est : amabat omnes ; ferebat in oculis, quod in carne omnes* (Serm. 300). C'est ce qui arriva à Marie ; tous les tourments, les fouets, les épines, les clous, la croix, qui déchirèrent la chair innocente de Jésus, entrèrent en même temps dans le cœur de Marie pour accomplir son martyre, selon ce qu'exprime le bienheureux Amédée : *Ille carne, illa corde passa est* (De laud. B. V. hom. 5). En sorte que le cœur de la Mère, ajoute S. Laurent Justinien, devint comme le miroir des douleurs du Fils ; on y voyait les crachats, les coups, les plaies, et tout ce que souffrit Jésus : *Passionis Christi speculum effectum erat cor Virginis ; in illo agnoscebantur sputa, convicia, verbera, vulnera* (De Tr. Chr. Ag. c. XXI)

S. Bonaventure remarque aussi que les plaies, répandues par tout le corps de Jésus, étaient toutes réunies dans le cœur de Marie : *Vulnera, per ejus corpus dispersa, sunt in corde tuo unita* (Stim. div. am. 1). Ainsi, par la compassion qu'elle portait à son Fils la Sainte Vierge fut, dans son cœur aimant, flagellée, couronnée d'épines, outragée, attachée à la croix. Le même saint, contemplant Marie sur le Calvaire pendant qu'elle assistait à la mort de son divin Fils, lui adresse ces paroles : *O Domina mea ! ubi stabas ? Numquid tantum juxta crucem ? Imo in cruce ; cum Filio crucifixa eras* (Ubi sup.). O ma Reine ! où étiez-vous alors ? Étiez-vous seulement auprès de la croix ? Non ; ou plutôt vous étiez sur la croix même, vous étiez crucifiée avec votre Fils. A la plainte du Sauveur exprimée par Isaïe : *Tout le monde me délaisse de gentibus non est vir mecum* (Is. 63), Richard-de-Saint-Laurent fait cette réponse :

Verum est, Domine, quod non est vir tecum; sed mulier una tecum est, quæ omnia vulnera quæ tu suscepisti in corpore, suscepit in corde (De laud. B. M. 1). Oui, Seigneur, dans l'œuvre de la Rédemption, vous n'avez pas un homme pour compatir à vos douleurs; mais vous avez avec vous une femme; votre sainte Mère, qui souffre dans son cœur tout ce que vous souffrez dans votre corps.

Mais tout ce que nous disons est trop faible pour exprimer de telles douleurs; comme nous l'avons déjà dit, Marie a plus souffert en voyant souffrir son bien-aimé Jésus que si elle eût enduré elle-même tous les tourments et la mort de son Fils. Généralement, dit Erasme, les parents sentent plus vivement les souffrances de leurs enfants que leurs souffrances personnelles : *Parentes atrocius torquentur in liberis quam in seipsis* (Lib. de Macch.). Cette parole souffre exception; mais elle s'est vérifiée sans aucun doute en Marie; car il est certain qu'elle aimait son Fils et la vie de son Fils bien plus qu'elle-même et que mille vies propres. Aussi, le bienheureux Amédée assure justement que cette Mère affligée, à la vue des douleurs de son bien-aimé Jésus, souffrit beaucoup plus que si elle eut enduré elle-même toute sa passion : *Maria torquebatur magis quam si torqueretur in se; quoniam supra se incomparabiliter diligebat id unde dolebat* (De laud. B. V. hom. 5). Cela est évident, puisque, comme le dit S. Bernard, l'âme est plus en celui qu'elle aime qu'en celui qu'elle anime : *Anima magis est ubi amat quam ubi animat* : Et c'est ce que notre Sauveur a déclaré lui-même, en disant que notre cœur est là où est notre trésor : *Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit* (Luc. 12). Si donc Marie, par l'amour, vivait plus en son Fils qu'en elle-même, elle a dû beaucoup plus souffrir de la mort de son Fils, que si on lui eût fait subir à elle-même la mort la plus cruelle du monde. Voici une autre considé-

ration qui nous fera juger que le martyre de Marie fut immensément plus grand que le supplice de tous les martyrs : non-seulement elle souffrit beaucoup dans la passion de Jésus, mais elle souffrit sans consolation.

Les martyrs, dans les tourments que leur infligeaient les tyrans, souffraient sans doute ; mais leur amour pour Jésus-Christ rendait douces et aimables leurs souffrances. S. Vincent étendu sur le chevallet, déchiré par des ongles de fer, brûlé par des lames ardentes, souffrait sans doute ; mais, disons avec S. Augustin : *Alius videbatur pati, alius loqui*. Vincent parle au tyran avec une telle force et un tel mépris des tourments, que l'on croyait voir à la fois deux hommes, un Vincent qui souffrait, et un autre Vincent qui parlait, tellement Dieu le fortifiait au milieu des tourments par la douceur de son amour ! S. Boniface, quand on déchirait son corps par le fer, quand on lui enfonçait des roseaux pointus entre les ongles et la chair, quand on lui versait du plomb fondu dans la bouche, sentait la douleur, certainement ; et cependant il ne se rassasiait point de répéter : Je vous rends grâce, ô mon Seigneur Jésus : *Gratias tibi ago, Domine Jesu Christe*. S. Marc et S. Marcellin souffraient, liés à un poteau avec les pieds percés de clous ; le tyran leur disait : Malheureux ! rendez-vous, et délivrez-vous de ces tourments. Et ils répondaient : De quels tourments parles-tu ? Nous n'avons jamais goûté d'aussi joyeux festin qu'en ce moment où nous avons le bonheur de souffrir pour l'amour de Jésus-Christ : *Nunquam tam jucunde epulati sumus, quam hæc libenter Jesu Christi causa perferimus*. S. Laurent souffrait, assurément ; mais, pendant qu'on le brûlait sur le gril, la flamme intérieure de l'amour divin était plus forte pour consoler son âme, dit S. Léon, que le feu extérieur pour tourmenter son corps : *Segnior fuit ignis qui foris ussit, quam qui intus accendit* (In Nat. S. Laur.). L'amour divin le rendait tellement

fort qu'il insultait le tyran et lui disait : Cruel tyran, si tu veux manger de ma chair, elle est cuite d'un côté; retourne-moi, et mange : *Assatum est jam, versa et manduca*. Mais comment le saint pouvait-il être si joyeux au milieu de ses affreux tourments et de cette mort prolongée? Ah! répond S. Augustin, il est enivré de l'amour de Dieu, il ne sent ni les tourments ni la mort : *In illa longa morte, in illis tormentis, illo calice ebrius, tormenta non sentit* (In Jo. Tr. 27). Ainsi, plus les martyrs aimaient Jésus-Christ, moins ils sentaient les tourments et la mort; la vue d'un Dieu crucifié suffisait pour les consoler. Mais notre douloureuse mère était-elle consolée par l'amour de son Fils et par le spectacle de ses souffrances? Non, au contraire; car ce Fils souffrant était la cause de son affliction, et son amour pour lui était son unique et cruel bourreau. Tout le martyre de Marie consistait dans la vue d'un Fils innocent et bien-aimé souffrant de si horribles supplices; ainsi, plus elle l'aimait, plus sa douleur fut cruelle, inconsolable. *Magna est velut mare contritio tua* : O Reine du ciel! l'amour adoucissait la peine des autres martyrs; il guérissait leurs plaies; mais qui pourra calmer votre extrême douleur? qui pourra guérir les cruelles plaies de votre cœur? *Quis medebitur tui?* Si votre Fils lui-même qui seul pourrait vous soulager, est l'unique cause de vos souffrances, par les siennes, et si l'amour que vous lui portez fait tout votre martyre? Aussi, remarque Diez, comme on représente les martyrs chacun avec l'instrument de son supplice, S. Paul avec l'épée, S. André avec la croix, S. Laurent avec le gril, on représente Marie tenant son divin Fils mort entre ses bras, parce que Jésus-Christ fut l'instrument de son martyre, à cause de l'amour qu'elle avait pour lui. Richard-de-Saint-Victor confirme en peu de mots tout ce que je viens de dire : *In martyribus, magnitudo amoris dolorem lenivit*

passionis; sed beata virgo, quanto plus amavit, tanto plus doluit, tantoque ipsius martyrium gravius fuit (In Cant. c. 26).

Plus on aime un objet, plus sa perte devient affligeante : la mort d'un frère est assurément plus sensible que celle d'un animal, la mort d'un fils est plus cruelle encore que la perte d'un ami. Aussi, dirons-nous avec Corneille de la Pierre, pour comprendre toute la douleur de Marie à la mort de son divin Fils, il faudrait, comprendre tout l'amour qu'elle lui portait : *Ut scias quantus fuerit dolor beatæ Virginis, cogita quantus fuerit amor* (In Thren. 1). Mais qui pourra jamais mesurer l'amour de Marie? Le bienheureux Amédée observe que deux amours étaient réunis dans le cœur de Marie à l'égard de Jésus : l'amour surnaturel qui aimait Jésus comme un Dieu, l'amour naturel qui l'aimait comme un Fils : *Duæ dilectiones in unam conveniant, et ex duobus amoribus factus est amor unus, cum Virgo Filio divinitatis amorem impenderet, et in Deo amorem Nato exhiberet* (De laud. V. 5). Ainsi, de ces deux amours se forma un seul amour, mais un amour si grand que la bienheureuse Vierge aimait Jésus autant qu'une pure créature est capable d'aimer, selon l'expression de Guillaume de Paris : *Quantum capere potuit puri hominis modus* : Et cet amour ne put être égalé que par sa douleur, ajoute Richard-de-Saint-Victor : *Unde, sicut non fuit amor sicut amor ejus, ita nec fuit dolor similis dolori ejus* (In Cant. c. 26). Et si l'amour de Marie envers son Fils fut immense, la douleur qu'elle eut de le perdre dut être également immense, comme dit Albert-le-Grand : *Ubi improportionabilis amor, ibi improportionabilis dolor* (Sup. Miss. q. 78).

Figurons-nous maintenant que la Mère de Dieu, voyant son Fils mourant sur la croix, nous dit, en s'appliquant à elle-même les paroles de Jérémie : *O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et*

videle si est dolor sicut dolor meus (Thren. 1). O vous tous qui passez sur le chemin de la vie, sans me porter la moindre compassion ! Arrêtez-vous un moment pour considérer une mère qui voit mourir sous ses yeux son Fils bien-aimé ; et voyez si, dans tous les cœurs affligés et tourmentés, il se trouve une douleur semblable à ma douleur. O Mère désolée, lui répond S. Bonaventure, non, il n'est pas de douleur semblable à la vôtre : *Nullus dolor amarior, quia nulla proles carior*. Ah ! poursuit Richard-de-Saint-Laurent, il n'y eut jamais au monde un Fils plus aimable que Jésus ; jamais une mère n'aima son fils comme Marie. S'il n'y eut jamais au monde un amour semblable au sien, comment trouveriez-vous une douleur semblable à la douleur de Marie ? *Non fuit talis Filius, non fuit talis Mater ; non fuit tanta charitas, non fuit dolor tantus ; ileo, quanto dilexit tenerius, tanto vulnerata est profundius* (De laud. B. M. 3). Aussi, S. Ildephonse ne craint pas de dire : Nous restons bien au-dessous de la vérité, en disant que les douleurs de Marie surpassèrent tous les tourments des martyrs, même pris ensemble : *Parum est Mariam in passione Filii tam acerbos pertulisse dolores, ut omnium martyrum collective tormenta superaret* (V. Sinisc. Mart. di M. con. 36). S. Anselme ajoute : Tout ce que les martyrs ont subi de plus cruel fut léger, ou plutôt ne fut rien, en comparaison du martyre de Marie : *Quidquid crudelitatis inflictum est corporibus martyrum, leve fuit aut potius nihil, comparatione tuæ passionis* (De Excel. V. 5). Et selon S. Basile de Séleucie, autant le soleil surpasse en éclat tous les autres astres ; autant les souffrances de Marie surpassèrent toutes celles des martyrs : *Virgo universos martyres tantum excedit, quantum sol reliqua astra*. Le docte père Pinamenti conclut par cette belle pensée : La douleur éprouvée par cette tendre mère dans la passion de Jésus fut si grande, qu'elle

seule put compatir dignement à la mort d'un Dieu fait homme.

Ici, S. Bonaventure interpelle ainsi cette mère éplorée : Notre-Dame, pourquoi donc avez-vous aussi voulu vous sacrifier sur le Calvaire? Un Dieu crucifié ne suffisait-il pas à notre Rédemption; et fallait-il que sa mère fût crucifiée avec lui? *O Domina! cur ivisti immolari pro nobis? Numquid non sufficiebat Filii passio, nisi crucifigeretur et Mater?* (Stim. div. am. 1. 3). Ah! sans doute, la mort de Jésus était plus que suffisante pour sauver le monde, et même une infinité de mondes; mais cette bonne mère pressée par l'amour qu'elle nous porte voulut aussi coopérer à notre salut, par les mérites de ses douleurs qu'elle offrit pour nous sur le Calvaire. Pour cette raison, nous dit le bienheureux Albert-le-Grand, comme nous sommes obligés envers Jésus-Christ, à cause de la passion qu'il a soufferte pour notre amour; de même, nous sommes obligés envers Marie, à cause du martyre spontané qu'elle a voulu souffrir pour nous à la mort de son Fils : *Sicut totus mundus obligatur Deo per suam passionem, ita et Dominae per compassionem* (Sup. Miss. p. 150) Oui, son martyre fut bien spontané; en effet, comme l'ange l'a révélé à Ste. Brigitte, cette miséricordieuse et charitable mère embrassa de grand cœur toutes les tribulations, plutôt que de voir les âmes non rachetées et abandonnées à leur ancienne perdition : *Sic pia et misericors fuit et est, quod maluit omnes tribulationes sufferre, quam quod animæ non redimerentur* (Rev. l. 3). Ainsi, pouvons-nous dire, l'unique soulagement de Marie dans l'extrême douleur que lui causait la passion de son Fils, fut de voir le monde racheté par sa mort, et les hommes auparavant ennemis de Dieu, réconciliés avec lui; comme dit Simon de Cascia : *Lætabatur dolens quod offerretur sacrificium in redemptionem omnium, quo placatur iratus* (De Gest. D. l. 2).

Un tel amour, de la part de Marie, mérite notre reconnaissance ; que cette reconnaissance nous porte au moins à méditer ses douleurs, pour y compatir. Elle se plaignit un jour à Ste Brigitte de ce qu'un trop petit nombre d'âmes éprouvent pour elle cette compassion, et de ce que la plupart oublie complètement ce qu'elle a souffert pour nous ; aussi elle lui recommande fortement le souvenir de ses douleurs : *Respicio ad omnes qui in mundo sunt, si forte sint aliqui qui compatiantur mihi et recogitent dolorem meum, et valde paucos invenio ; ideo, filia mea, licet a multis oblita sim, tu tamen non obliviscaris me : vide dolorem meum, et imitare quantum potes, et dole* (Rev. l. II). Pour comprendre combien Marie désire que nous célébrions ses douleurs, il suffirait de savoir qu'elle apparut en 1239 à sept de ses fidèles, qui furent ensuite les fondateurs de l'ordre des Servites : elle leur présenta un vêtement noir, en leur disant que, s'ils voulaient lui être agréables, ils devaient méditer souvent ses douleurs, en mémoire desquelles ils porteraient dorénavant cet habit de deuil (Gian. Ann. S. cent. 1). Notre-Seigneur lui-même daigna révéler à la bienheureuse Véronique de Binasco, qu'il aimait mieux nous voir compatir aux souffrances de sa Mère qu'à ses propres souffrances : Ma fille, lui dit-il, les larmes que l'on répand sur ma passion me sont bien chères ; mais, comme j'aime d'un amour immense Marie, ma mère, la méditation des douleurs qu'elle souffrit à ma mort m'est plus chère encore (Boll. 13 jan.).

Aussi, Jésus promet des grâces extraordinaires aux âmes dévotes qui célèbrent les douleurs de Marie. Pelbart (Stell. l. III) rapporte qu'il fut révélé à Ste Elisabeth, vierge bénédictine, que S. Jean l'évangéliste, après l'Assomption de Marie, désirait la revoir et obtint cette faveur : sa chère mère lui apparut et même Jésus avec elle ; il entendit ensuite Marie demander à son Fils des grâces particulières

pour ceux qui auraient de la dévotion à ses douleurs, et Jésus promet pour eux quatre grâces spéciales : la première, ceux qui invoquent cette divine mère par ses douleurs, mériteront de faire avant la mort une sincère pénitence de leurs péchés ; la seconde, Jésus les protégera dans leurs tribulations, surtout à l'heure de la mort ; la troisième, il gravera en eux la mémoire de sa passion, et leur en donnera la récompense dans le ciel ; la quatrième, il les remettra entre les mains de Marie afin qu'elle en dispose selon son bon plaisir et leur obtienne toutes les grâces qu'elle voudra.

L'histoire suivante nous montrera combien la dévotion aux douleurs de Marie est efficace pour obtenir le salut éternel.

EXEMPLE

(Tiré des Révélations de Sainte Brigitte. Liv. VI, ch. xcviij).

Un seigneur aussi méprisable et décrié par ses mœurs qu'il était noble par sa naissance avait fait un pacte avec le démon, et l'avait servi durant soixante ans, menant la vie la plus désordonnée, sans jamais s'approcher des sacrements. Or, ce prince se trouvant à l'article de la mort, Jésus-Christ, pour lui faire miséricorde, ordonna à Ste Brigitte de dire à son confesseur d'aller le visiter et de l'exhorter à se confesser. Le confesseur y alla, et le malade répondit qu'il n'avait point besoin de confession, parce qu'il s'était confessé assez souvent. Le prêtre y alla une seconde fois, et ce pauvre esclave de l'enfer persévéra dans l'obstination à refuser de se confesser. Jésus dit de nouveau à la sainte que le confesseur eût à y retourner. Il y retourna, et cette troisième fois il rapporta au malade la révélation qu'avait eue la sainte, ajoutant qu'il y était retourné tant de fois, parce qu'ainsi l'avait ordonné le Sei-

gneur, qui voulait lui faire miséricorde. A ces mots, le pauvre malade s'attendrit, et il commença à pleurer. Mais comment, s'écria-t-il ensuite, puis-je obtenir le pardon, moi qui, depuis soixante ans, ai servi le démon, en qualité de son esclave et qui ai chargé mon âme d'une foule innombrable de péchés ? Mon fils, lui répondit le père en l'encourageant, n'en doutez point, si vous vous repentez, je vous promets le pardon de la part de Dieu. Alors commençant à prendre confiance, il dit au confesseur : Mon père, je me croyais damné, et j'avais désespéré de mon salut ; mais je sens maintenant une si vive douleur de mes péchés, qu'elle ranime ma confiance. Puis donc que Dieu ne m'a pas encore abandonné, je veux me confesser. En effet, il se confessa trois fois ce jour-là, avec une grande douleur ; le jour suivant il reçut le saint Viatique, et le sixième jour après il mourut tout contrit et résigné. Après sa mort, Jésus-Christ parla encore à Ste Brigitte et lui dit que ce pécheur était sauvé, puisqu'il se trouvait en purgatoire, et qu'il devait son salut à l'intercession de la Vierge, sa mère ; vu que le défunt, quoiqu'il eût mené une si mauvaise vie, avait toujours conservé la dévotion à ses douleurs, et qu'il y avait compati chaque fois qu'il s'en était souvenu.

PRIÈRE

O Mère de douleurs, Reine des martyrs ! combien vous avez pleuré votre Fils mort pour mon salut ! mais à quoi me serviront vos larmes, si je viens à me damner ? Par les mérites de vos douleurs, obtenez-moi donc une vraie douleur de mes péchés et un vrai changement de vie, avec une perpétuelle et tendre compassion pour les souffrances de Jésus et pour les vôtres. Si Jésus et vous, tous deux l'innocence même, vous avez tant souffert pour moi, obtenez pour moi, trop digne de l'enfer, la grâce de souffrir.

frir quelque chose pour votre amour. O ma Souveraine, vous dirai-je avec S. Bonaventure, si je vous ai offensée, blessez mon cœur, la justice le réclame ; si je vous ai servie, je demande ces mêmes blessures pour ma récompense ; car il ne convient pas que je reste intact en voyant Jésus et vous percés de douleurs pour moi : *O domina ! si te offendi, pro justitia cor meum vulnera ; si tibi servivi, nunc pro mercede peto vulnera : opprobriosum est mihi videre Dominum meum Jesum vulneratum, te convulneratam, et me illæsum* (Stim. div. am. 1).

Enfin, ô ma Mère, par la peine que vous avez éprouvée en voyant votre Fils livré à tant de souffrances ; baissant la tête, expirant sur la croix, je vous supplie de m'obtenir une bonne mort. Ne m'abandonnez pas dans ce moment, ô avocate des pécheurs, assistez mon âme affligée et combattue dans le terrible passage à l'éternité. Comme je pourrais alors perdre la parole, et ne plus invoquer votre nom et celui de Jésus, noms qui sont toutes mes espérances, je vous supplie maintenant, votre Fils et vous, de me secourir à la dernière heure ; et je vous dis : Jésus et Marie, je vous recommande mon âme. Amen.

RÉFLEXIONS SUR CHACUNE DES SEPT DOULEURS DE MARIE

PREMIÈRE DOULEUR

La prophétie de S. Siméon.

Dans cette vallée de larmes, tout homme naît pour pleurer ; chacun voit tous les jours lui apporter de nouvelles peines. Mais combien la vie serait plus amère, si nous savions à l'avance les douleurs qui

nous attendent? ce serait le comble de la misère, dit Sénèque : *Calamitosus est animus futuri præsciis, et ante miserias miser* (Ep. xcviii). Le Seigneur, si bon à notre égard, nous laisse ignorer les croix qui nous attendent, afin que du moins, si nous devons les porter, nous ne les portions qu'une fois; mais il ne fit pas la même grâce à Marie : il voulait qu'elle fût reine de douleur, et en tout semblable à son Fils; aussi elle eut toujours devant les yeux et dut souffrir continuellement toutes les peines qui lui étaient réservées, c'est-à-dire, la passion et la mort de son bien-aimé Jésus.

Voyons S. Siméon dans le temple : il reçoit le divin enfant dans ses bras et prédit à sa mère qu'il sera en butte à toutes les contradictions et à toutes les persécutions des hommes : *Positus est hic in signum cui contradicetur*; et que son cœur maternel serait percé d'un glaive de douleur : *Et tuam ipsius animam pertransibit gladius* (Luc. II).

La Sainte Vierge a dit elle-même à Ste Mechtilde que la prophétie de S. Siméon changea sa joie en tristesse : *Omnis lætitia mea, ad verba Simeonis, versa est mihi in mærorem*. Sans doute, cette mère bénie savait déjà, comme il fut révélé à Ste Thérèse; que son Fils bien-aimé devait être immolé pour le salut du monde, néanmoins elle connut alors en particulier et plus distinctement les souffrances et la mort qu'il devait subir. Elle connut qu'il devait être contredit en toutes choses : contredit dans sa doctrine, puisque loin de le reconnaître pour le Fils de Dieu, quand il affirmerait sa divinité, on le traiterait de blasphémateur, comme l'a traité l'impie Caïphe : *Blasphemavit, reus est mortis*; contredit dans son honneur, car noble et de race royale, il devait être dédaigné comme un ouvrier obscur : *Nonne hic est fabri filius* (Matth. XIII)? *Nonne hic est faber, filius Mariæ* (Marc. VI)? Etant la sagesse même, il devait passer pour ignorant : *Quomodo hic litteras scit, cum*

non didicerit (Jo. VII)? il serait traité comme un faux prophète : *Et velaverunt eum, et percutiebant faciem ejus dicentes : Prophetiza, quis est qui te percussit* (Luc. XXII)? il passerait pour un insensé : *Insanit, quid eum auditis* (Jo. X)? pour un buveur, un gourmand, un ami des méchants : *Ecce homo devorator et bibens vinum, amicus publicanorum et peccatorum* (Luc. VII). Pour un magicien : *In principe dæmoniorum ejicit dæmones* (Matth. IX). Pour un hérétique et un démoniaque : *Nonne bene dicimus nos, quia Samaritanus es tu et dæmonium habes* (Jo. VIII). Enfin, il serait traité comme un scélérat assez notoire pour être condamné sans procès, comme les Juifs le déclarèrent à Pilate : *Si non esset hic malefactor, non tibi tradidissemus eum* (Jo. XVIII).

Il devait être contredit en son âme, puisque son Père Eternel, pour satisfaire sa justice refuserait de l'exaucer quand il demanderait l'éloignement de son calice : *Pater mi, si possibile est, transeat a me calix iste* (Matth. XXVI); et l'abandonnerait à la crainte, à l'ennui, à la tristesse, au point que son âme serait triste jusqu'à la mort, et que sa peine intérieure lui ferait même suer le sang : *Tristis est anima mea usque ad mortem* (Matth. XXVI). Enfin, il devait être contredit et persécuté dans son corps et dans sa vie, puisqu'il serait tourmenté dans tous ses membres sacrés, ses mains, ses pieds, son visage, sa tête, en un mot, dans tout son corps, jusqu'à mourir de douleur, épuisé de sang, rassasié d'outrages sur un gibet infâme. David, au milieu de ses délices et des pompes royales, entendit le prophète Nathan lui annoncer la mort de son fils : *Filius qui natus est tibi, morte morietur* (II Reg. XII). Dès lors, il fut inconsolable, il pleura, il jeûna, il coucha sur la terre. Marie reçut avec une parfaite résignation la prophétie de la mort de son fils, et continua de supporter cette peine avec calme ; mais quelle douleur elle dut éprouver sans cesse, ayant toujours

sous les yeux cet aimable fils, écoutant les paroles de vie éternelle, admirant sa conduite si sainte? Abraham souffrit un horrible tourment pendant les trois jours qu'il dut passer avec son cher Isaac, sachant qu'il devait le perdre.

Grand Dieu! Marie eut à souffrir une peine semblable, non pas durant trois jours, mais durant trente-trois ans; et que dis-je? sa douleur fut d'autant plus grande, que son divin fils était plus aimable que le fils d'Abraham.

La Bienheureuse Vierge révéla elle-même à Ste Brigitte qu'elle ne fut pas un instant sur la terre sans avoir le cœur percé de douleur; si je regardais mon fils bien-aimé, si je l'enveloppais de langes, si je voyais ses mains et ses pieds, mon âme était livrée à une peine toujours nouvelle, parce que je pensais aux circonstances de la passion : *Quoties aspicebam filium meum, quoties involvebam pannis, quoties videbam ejus manus, et pedes, toties animus meus quasi novo dolore absorptus est; quia cogitabam quomodo crucifigeretur* (Rev. l. VI).

L'abbé Rupert contemple Marie disant à son fils, pendant qu'elle l'allaitait : *Fasciculus myrrhæ, dilectus meus mihi, inter ubera mea commorabitur* (Cant. 1) : Ah! mon fils! je te presse entre mes bras, car tu m'es extrêmement cher; mais, plus je t'aime plus tu deviens pour moi un bouquet de myrrhe qui pénètre mon sein d'amertume, à la pensée des souffrances que tu dois endurer. Marie considérait, dit S. Bernardin (Pro fest. V. M. S. 2), que la Force des saints devait être livrée à une cruelle agonie, que la Beauté du Paradis devait être défigurée; que le Maître du monde serait enchaîné comme un criminel. Le Créateur de l'univers tout meurtri de coups; le Juge universel devait subir une condamnation, la gloire des cieux devait être méprisée; et le Roi des rois serait couronné d'épines et traité comme un roi de théâtre.

Le Père Engelgrave, parlant de la révélation faite à Ste Brigitte, dit que cette mère affligée, sachant combien son fils devait souffrir, se représentait, chaque fois qu'elle le nourrissait de son lait, le fiel et le vinaigre dont il serait abreuvé; quand elle serrait ses bras dans les langes, les liens dont il serait chargé; quand elle le portait, la croix sur laquelle il serait un jour élevé; quand il dormait, sa mort et sa sépulture : *Cum lactans, cogitabat de felle et aceto; quando fasciis involvebat, funes cogitabat quibus ligandus erat; quando gestabat, cogitabat in crucem confixum; quando dormiebat, cogitabat mortuum* (L. Ev. infra Oct. Nat.). De même, quand elle le revêtait de sa tunique, elle pensait qu'un jour on la lui arracherait violemment, pour le crucifier; quand elle regardait ses mains et ses pieds sacrés, elle pensait aux clous qui devaient les percer; et ses yeux se remplissaient de larmes, et la douleur déchirait son âme, comme elle le dit à Ste Brigitte : *Oculi mei replebantur lacrymis, et cor meum quasi scindebatur præ tristitia* (Rev. l. I).

L'Évangile nous dit que Jésus-Christ, croissant en âge, croissait aussi en sagesse et en grâce devant Dieu et devant les hommes : *Et Jesus proficiebat sapientia, et ætate, et gratia, apud Deum et homines* (Luc. II). C'est-à-dire : Il croissait en sagesse et en grâces aux yeux des hommes, quant à leur opinion; il croissait devant Dieu, en ce que toutes ses actions, selon l'explication de S. Thomas, auraient pu augmenter progressivement son mérite, s'il n'eût reçu dès le commencement la plénitude consommée de la grâce, en vertu de l'union hypostatique. Mais, si Jésus croissait dans l'estime et l'affection des hommes, combien plus croissait-il devant sa mère ! Mais, plus l'amour croissait en elle, plus s'augmentait la douleur de le perdre un jour par une mort si cruelle; plus le temps de la passion s'approchait, plus le glaive de douleur prédit par Siméon perçait son cœur

d'une cruelle souffrance, comme l'ange le révéla à Sainte Brigitte : *Ille doloris gladius cordi Virginis omni hora tanto se propius approximabat, quanto Filius passionis tempori magis appropinquabat* (Serm. Ang. c. XVII).

Puisque Jésus notre roi, et sa très sainte mère, ne refusèrent point, pour notre amour, de souffrir durant toute leur vie une peine si cruelle, il n'est point juste de nous plaindre quand nous avons quelque chose à souffrir. Jésus crucifié apparut un jour à la sœur Magdeleine Orsini dominicaine, qui souffrait depuis longtemps une grande tribulation, et l'encourageait à demeurer avec lui sur la croix, en supportant sa peine. Sœur Magdeleine lui répondit en se plaignant : « Seigneur ! vous n'avez souffert que trois heures en croix ; et je porte ma croix depuis de longues années ». Le Rédempteur reprit : « Que dites-vous, ignorante ? Dès l'instant de ma conception, j'ai souffert dans mon cœur tout ce que j'ai souffert plus tard sur la croix ». Ainsi, quand nous sommes dans la peine et que nous nous plaignons, figurons-nous que Jésus et Marie nous font la même réponse.

EXEMPLE

Le Père Boriglione, de la compagnie de Jésus, raconte (Fasc. Ros. p. 2) qu'un jeune homme avait la dévotion de visiter tous les jours une image de la Vierge des Douleurs qui avait sept glaives dans le cœur. Une nuit le malheureux tomba en péché mortel ; étant allé le lendemain matin visiter l'image, il regarda le cœur de Marie, et au lieu de sept glaives il en vit huit. Or, pendant qu'il considérait ce prodige, il entendit une voix qui lui dit que son péché avait enfoncé le huitième glaive dans le cœur de Marie : plein d'attendrissement et de componction,

il alla se confesser à l'instant, et par l'intercession de son avocate, il recouvra la grâce divine.

PRIÈRE

Ah ! ma mère bénie, ce n'est pas un seul glaive que j'ai enfoncé dans votre cœur, mais autant de glaives que j'ai commis de fautes. Ah ! ma reine, ce n'est pas à vous, innocente créature, mais c'est à moi, coupable de tant de péchés, que sont dûes les souffrances. Mais puisque vous avez voulu tant souffrir pour moi, ah ! par vos mérites, obtenez-moi une grande douleur de mes fautes, et une grande patience pour supporter les travaux de cette vie, qui seront toujours légers en comparaison de ce que je mérite, puisque j'ai mérité tant de fois l'enfer. Amen.

DEUXIÈME DOULEUR

La fuite en Égypte.

Le cerf blessé d'une flèche, porte avec lui partout la flèche et sa douleur ; ainsi la Mère de Dieu, après la prophétie de Siméon, porta toujours avec elle sa douleur avec la pensée continuelle de la passion de son divin Fils. Nous lisons dans les cantiques : *Et comæ capitis tui, sicut purpura Regis vincta canalibus* (Cant. VII). Les cheveux de votre tête sont comme la pourpre royale. Alegrain explique ainsi ce texte : Cette chevelure pourprée de Marie, signifie la pensée continuelle des souffrances de Jésus, qui lui montre toujours comme présent le sang qui devait un jour couler de ses plaies divines : *Mens tua, o Maria! et cogitationes tuæ tinctæ sunt in memoria sanguinis Dominicæ passionis, et affectæ sunt quasi recentem viderent sanguinem de vulneribus profluen-*

tem (In Cant. VII). Ainsi, la flèche qui devait percer le cœur de Marie était son propre Fils; car plus il lui paraissait aimable, plus elle était pénétrée de douleur à la pensée qu'elle le perdrait un jour par une mort si cruelle.

Considérons maintenant le second glaive qui lui perça le cœur, lorsque Jésus, son cher enfant, persécuté par Hérode, dut fuir en Egypte.

Hérode apprend la naissance du Messie, et craint follement qu'il ne lui enlève sa couronne. S. Fulgence lui reproche sa démente en ces termes : *Quid est quod sic turbaris, Herodes? Rex iste qui natus est, non venit reges pugnando superare, sed moriendo mirabiliter subjugare* (De Epiph.). Pourquoi te troubler? Ce roi nouveau-né ne vient pas détrôner les rois; il vient les attacher à son amour en mourant pour eux. Ce tyran espérait savoir par les Mages où le Messie venait de naître, pour lui ôter la vie; mais, trompé dans son attente, il ordonna la mort de tous les enfants qui se trouvaient à Bethléem et aux environs. Un ange apparaît en songe à S. Joseph et lui dit : Lève-toi, prends l'enfant et sa mère, et fuis en Egypte : *Surge, et accipe puerum et matrem ejus, et fuge in Ægyptum* (Matth. II). Gerson croit que dès la même nuit Joseph avertit la divine Mère, prit l'enfant Jésus, et qu'ils se mirent en route à l'instant, comme le dit clairement le texte de l'Évangile : *Qui consurgens et accepit puerum et matrem ejus nocte, et secessit in Ægyptum*. O Dieu! dut s'écrier Marie, selon la pensée du bienheureux Albert-le-Grand, celui qui vient sauver les hommes, doit-il fuir leur présence? *Debet fugere qui salvator est omnium*. Cette mère affligée comprit dès lors que la prophétie de Siméon commençait à s'accomplir : *Positus est hic in signum cui contradicetur*. En voyant son enfant déjà pour suivi presque au moment de sa naissance, quelle peine dut ressentir le cœur de Marie, dit S. Jean Chrysostôme, quand elle en-

tendit son fils condamné avec elle à ce dur exil : *Fuge a tuis ad extraneos, a templo ad dæmonum fana! Quæ major tribulatio quam quod recens natus, a collo matris pendens, cum ipsa matre paupercula fugere cogatur?*

On peut se figurer combien Marie dut souffrir dans ce voyage. Le chemin de Bethléem en Egypte est bien long ; les auteurs prétendent généralement avec Baradus (lib. X), que cette distance était de quatre cents milles, en sorte que le voyage fut au moins de trente jours. La route était âpre, inconnue, couverte de forêts et peu fréquentée, comme la décrit S. Bonaventure : *Viam silvestrem, obscuram, asperam et inhabitatam*. C'était en hiver ; ils eurent la neige, la pluie et le vent, à travers les chemins rompus et fangeux. Marie avait alors quinze ans, c'était une jeune vierge délicate, étrangère à de telles fatigues. Ils n'avaient personne pour les servir, dit S. Jean Chrysostôme : *Joseph et Maria non habent famulum, non ancillam ; ipsi domini et famuli* (Hom. de Nat. D.). O Dieu, quel spectacle de voir cette vierge avec cet enfant nouveau-né dans ses bras, fuyant par le monde ! S. Bonaventure se demande comment se nourrissaient-ils ? où passaient-ils la nuit ? qui leur donnait l'hospitalité ? *Quomodo faciebant de victu ? Ubi nocte quiescebant ? Quomodo hospitabantur* (In Vit. Chr. 13) ? Ah ! quelle pouvait être leur nourriture ? Peut-être un morceau de pain dur, que Joseph portait avec lui ou qu'il recevait en aumône ! où pouvaient-ils passer la nuit, surtout dans les cent milles de désert qu'ils devaient traverser, où ne se trouvait aucune habitation ? sur le sable peut-être, ou sous un arbre dans la forêt, exposés aux injures de l'air, aux insultes des brigands et des bêtes sauvages si communes en Egypte. Oh ! celui qui eût alors rencontré ces grands personnages, les aurait pris pour trois pauvres mendiants et trois vagabonds.

Ils arrivent en Egypte et demeurent dans le pays

appelé Matharée, comme le pensent Brocard et Jansénius; quoique S. Anselme prétende qu'ils aient habité Héliopolis, nommée auparavant Memphis et maintenant le Caire. Considérons ici l'extrême pauvreté qu'ils eurent à souffrir durant les sept ans qu'ils y demeurèrent, comme l'assurent S. Antonin, S. Thomas et d'autres auteurs. Etrangers, inconnus, sans parents, sans argent et sans revenus, à peine pouvaient-ils s'entretenir par leur pauvre travail, comme nous le dit S. Basile : *Cum enim essent egeni, manifestum est quod sudores frequentabant, necessaria vitæ inde sibi quærentes*. Ludolphe de Saxe assure même, et ses paroles doivent servir à consoler les pauvres, que l'indigence de Marie était si grande qu'il lui est arrivé plusieurs fois de ne pouvoir donner un morceau de pain à son enfant pressé par la faim : *Aliquando filius, famem patiens, panem petit, nec unde daret mater habuit* (Vit. Chr. I. 13).

Après la mort d'Hérode, l'ange apparut de nouveau en songe à S. Joseph, et lui ordonna de retourner en Judée. S. Bonaventure, parlant de ce retour, contemple la cruelle souffrance que Marie dut éprouver, voyant son Jésus, alors âgé de sept ans, trop grand pour être porté, et trop faible pour faire la route à pieds : *Sic magnus est, quod portari non prævalet; et sic parvus, quod per se ire non potest* (Med. Vit. Chr. XIII).

En voyant Jésus et Marie aller ainsi par le monde, errants et fugitifs, nous apprenons à vivre comme des voyageurs, sans nous attacher aux biens que le monde nous offre, puisque nous devons les quitter bientôt pour entrer dans l'éternité : *Non habemus hic manentem civitatem, sed futuram inquirimus* (Ep. Hebr. XIII). S. Augustin ajoute : Etrangers sur la terre, vous voyez et vous passez : *Hospes es, vides, et transis*. Apprenons aussi à porter courageusement nos croix; car on ne peut vivre en ce monde sans croix. La bienheureuse Véronique de Binosco, reli-

gieuse augustine, fut un jour conduite en esprit à la suite de Marie et de l'enfant Jésus dans le voyage d'Égypte, à la fin duquel la divine Mère lui dit : « Ma fille, vous avez vu avec combien de peines nous sommes arrivés en ce pays; or, sachez que personne ne reçoit la grâce sans souffrir. » Et si l'on veut moins sentir les souffrances de la vie présente, il faut prendre avec soi Jésus et Marie : *Accipe puerum et matrem ejus*. Pour celui qui porte dans son cœur, avec amour, le divin enfant et sa mère, les peines deviennent légères, et même douces et agréables. Aimons-les donc, consolons Marie en accueillant dans nos cœurs son Jésus, poursuivi encore aujourd'hui par les péchés des hommes.

EXEMPLE

La Sainte Vierge apparut un jour à la Bienheureuse Colette, de l'Ordre de Saint-François, et lui montra dans un bassin l'enfant Jésus mis en pièces, et lui dit : « Voilà comme les pécheurs traitent continuellement mon Fils, en renouvelant sa mort et mes douleurs. Ma fille, priez pour leur conversion » (Boll. vi mart.). Il faut joindre à cette vision celle dont fut favorisée la vénérable sœur Jeanne de Jésus et Marie, du même Ordre. Elle méditait un jour sur l'enfant Jésus persécuté par Hérode; elle entendit un grand bruit, semblable à celui que feraient des gens armés poursuivant l'ennemi; elle vit ensuite un bel enfant qui fuyait hors d'haleine et lui dit : Jeanne, secourez-moi et cachez-moi! je suis Jésus de Nazareth; je fuis les pécheurs qui veulent me mettre à mort et qui me persécutent comme Hérode; sauvez-moi (P. Genov. serv. dol. di Mar.).

PRIÈRE

Ainsi, ô Marie ! même depuis que votre divin Fils est mort de la main des hommes, ces ingrats continuent de le persécuter par leurs péchés, et de vous affliger cruellement, ô Mère de douleur ! ô mon Dieu ! ne suis-je pas moi-même de ce nombre ? Ah ! ma très douce Mère ! obtenez-moi le don des larmes pour que je puisse pleurer une si grande ingratitude ; et par les souffrances que vous avez endurées dans votre voyage d'Égypte, prêtez-moi votre secours durant le voyage que je fais vers l'éternité, afin que je puisse aller un jour avec vous aimer mon Sauveur persécuté, dans la patrie des bienheureux. Amen.

TROISIÈME DOULEUR

La perte de Jésus dans le temple.

L'apôtre S. Jacques dit que notre perfection consiste dans la vertu de patience : *Patientia autem opus perfectum habet, ut sitis perfecti et integri, in nullo deficientes* (Jac. VII). Le Seigneur nous ayant donné Marie pour modèle de perfection, a dû la combler de tribulations, pour nous donner lieu d'admirer et d'imiter son héroïque patience. Parmi les douleurs que cette divine mère eut à souffrir durant sa vie, une des plus grandes est celle que nous allons considérer : la perte de son divin Fils dans le temple.

Celui qui naît aveugle, sent moins la peine d'être privé de la lumière ; mais pour celui qui a joui de la vue et de la lumière, la cécité est un état extrêmement pénible. De même, les âmes malheureuses que la fange de ce monde aveugle, et qui n'ont presque pas connu Dieu, sentent peu la peine qu'il y a de ne

le point trouver ; mais pour l'âme éclairée de la lumière céleste, qui a goûté par l'amour, la douce présence du Souverain Bien, ah ! quelle douleur d'en être privé ! Ainsi, considérons combien fut douloureux pour Marie, habituée à jouir de la présence continuelle de son aimable Jésus, combien fut douloureux ce troisième glaive qui perça son cœur, quand elle le perdit à Jérusalem et fut séparée de lui durant trois jours.

La Bienheureuse Vierge (Luc. ch. II), avait coutume de visiter le temple, chaque année, à la solennité de Pâques, avec S. Joseph et l'enfant Jésus. Ils y allèrent à l'époque où Jésus était âgé de douze ans ; mais cette fois, Jésus resta seul à Jérusalem, et sa mère ne s'en aperçut pas d'abord, parce qu'elle le croyait dans une autre compagnie. Arrivée à Nazareth, elle demanda son fils ; mais ne le trouvant pas, elle retourne à Jérusalem pour le chercher, et le retrouve seulement le troisième jour. Figurons-nous quelle dut être l'affliction de cette tendre mère, durant ces trois jours qu'elle employa à chercher partout son Fils, comme l'épouse des Cantiques cherchant son bien-aimé, et n'en recevant pas de nouvelles : *Num quem diligit anima mea vidistis* (Cant. III) ? Ruben, ne voyant point son frère Joseph, s'écriait éperdu, qu'il ne savait que devenir : *Puer non comparet, et ego, quo ibo* (Gen. XXXVII) ? Ah ! avec combien plus de désolation, Marie, épuisée de fatigue, sans avoir pu retrouver l'objet de sa tendresse, devait tenir le même langage : Mon Jésus ne reparait point, je ne sais plus que faire pour le découvrir ; hélas ! où irai-je sans ce trésor de mon âme ? Durant ces trois jours, elle versait des larmes et répétait avec David : Mes pleurs sont toute ma nourriture le jour et la nuit ; j'entends me dire à chaque instant : Où est ton Dieu ? *Fuerunt mihi lacrymæ meæ panis die ac nocte, dum dicitur mihi quotidie : Ubi est Deus tuus* (Ps. XLI) ? Pelbart ajoute avec

raison que cette mère affligée ne prit aucun repos pendant ces nuits, mais qu'elle gémissait et priait Dieu de lui rendre son Fils : *Illas noctes insomnes duxit illacrymosis orationibus, Deum deprecando ut daret sibi reperire Filium* (Stell. III). Souvent elle lui adressait à lui-même, selon S. Bernard, les paroles de l'épouse des Cantiques : *Indica mihi, quem diligit anima mea, ubi pascas, ubi cubes in meridie, ne vagari incipiam* (Cant. I). O mon Fils ! dites-moi où vous êtes, afin que je cesse de courir et de vous chercher en vain.

Cette douleur, selon quelques maîtres de la vie spirituelle, ne fut pas seulement l'une des plus grandes que Marie éprouva, mais elle fut la plus grande et la plus cruelle de toutes : en voici les raisons :

D'abord, dans les autres douleurs, Marie avait Jésus avec elle ; elle souffrit à la prophétie de S. Siméon ; elle souffrit dans la fuite en Egypte ; mais toujours avec Jésus ; au contraire, dans cette circonstance, elle souffre loin de Jésus et sans savoir où il est. Elle disait avec larmes : *Lumen oculorum, et ipsum non est mecum* (Ps. xxxvii). Hélas ! la lumière de mes yeux, mon cher Jésus n'est plus avec moi ! il vit loin de moi, et je ne sais où il est. D'après Origène, la très sainte Mère, à cause de l'amour qu'elle portait à son divin Fils, souffrit plus en le perdant, que tout martyr a pu souffrir en perdant la vie : *Vehementer doluit, quia vehementer amabat. Plus doluit de ejus amissione, quam aliquis martyr dolorem sentiat de animæ a corpore separatione* (In Epiph.). Ces trois jours furent si longs pour Marie, qu'ils lui parurent trois siècles, jours pleins d'amertume ; personne ne pouvait la consoler. Hélas ! disait-elle avec Jérémie, qui pourra me consoler, si la source de toute ma consolation est éloignée de moi ? Voilà pourquoi mes yeux ne peuvent se rassasier de larmes : *Idcirco ego plorans, et oculus meus deducens aquas, quia longe factus*

est a me consolator (Thren. I). Elle répétait aussi avec Tobie : Quelle joie me reste ? Je suis plongée dans les ténèbres ; je ne vois plus la lumière du ciel ! *Quale gaudium mihi erit qui in tenebris sedeo, et lumen cœli non video* (Tob. V) ?

En second lieu, Marie comprenait bien la cause et la fin de ses autres douleurs, c'est-à-dire, la Rédemption du monde et l'accomplissement des décrets divins ; mais ici elle ignore pourquoi son divin Fils est éloigné d'elle. Son humilité mettait le comble à sa peine, dit le dévot Lansperge, elle se croyait indigne de rester plus longtemps près de l'Homme-Dieu, de l'assister sur la terre et d'avoir soin d'un si précieux trésor : *Tristabatur ex humilitate, quia arbitrabatur se indignam cui tam pretiosus fuerat commissus thesaurus*. Qui sait, disait-elle peut-être en elle-même, si je l'ai servi comme je le devais, si quelque négligence de ma part ne l'aurait point porté à me quitter ? Ses parents le cherchaient avec sollicitude, dit Origène, craignant qu'il ne les eût abandonnés : *Querebant eum, ne forte reliquisset eos* (Hom. in Luc.). Il est certain que la plus grande peine pour l'âme qui aime Dieu, c'est la crainte de lui avoir déplu. Voilà pourquoi Marie, qui n'exhala aucune plainte dans ses autres douleurs, se plaignit amoureusement à Jésus quand elle l'eut retrouvé : *Fili, quid fecisti nobis sic? Ecce pater tuus et ego dolentes querebamus te* (Luc. II). Mon fils, pourquoi cette absence ? Votre père et moi, nous vous cherchions en pleurant. Son intention n'est pas de réprimander Jésus, selon l'interprétation blasphématoire des hérétiques, elle veut seulement lui exprimer la peine que son absence avait fait éprouver à son amour, comme l'observe Denys le Chartreux : *Non erat increpatio, sed amorosa conquestio*.

En un mot, ce troisième glaive fut si douloureux pour le cœur de Marie que la bienheureuse Benvenuta désirant un jour lui tenir compagnie dans

cette affliction, et l'ayant priée de lui en faire la grâce, ne put supporter une telle épreuve. Marie lui apparut avec son divin Jésus dans les bras; mais, tandis que Benvenuta contemplait dans toute sa joie le divin enfant, il est tout à coup enlevé à ses yeux. La peine qu'elle en éprouva fut si grande, qu'elle recourut à Marie, et lui demanda en grâce de ne la pas faire mourir de douleur. La divine mère lui apparut de nouveau trois jours après, et lui dit : « Sachez, ma fille, que votre douleur est une bien faible partie de celle que j'éprouvai à la perte de mon Fils. » (Marchese, Diar. 30 oct).

Cette douleur de Marie doit servir, premièrement, à fortifier les âmes désolées, qui ne jouissent plus comme auparavant de la douce présence de leur Seigneur. Qu'elles pleurent, mais sans se troubler, comme Marie pleura l'absence de son fils; qu'elles se rassurent, et ne craignent pas pour cela d'avoir perdu la grâce de Dieu, comme le Seigneur a daigné le dire lui-même à Ste Thérèse : « Personne ne se perd sans le savoir, et personne n'est trompé s'il ne veut être trompé. » Si Dieu s'éloigne parfois des yeux d'une âme fidèle, il ne s'éloigne pas de son cœur. Souvent il se cache, afin qu'on le cherche avec plus de désir et d'amour. Mais quiconque veut trouver Jésus doit le chercher, non dans les délices et les plaisirs du monde, mais dans les croix et les mortifications, à l'exemple de Marie : Nous vous cherchions en pleurant, disait-elle à son Fils : *Dolentes quærebamus te*. Apprenons de Marie à chercher Jésus, dit Origène : *Disce a Maria quærere Jesum* (Hom. in Luc).

Ensuite nous ne devons chercher ici-bas d'autre bien que Jésus. Job ne fut pas malheureux quand il perdit tous ses biens de la terre, ses richesses, ses enfants, sa santé, ses honneurs, jusqu'à tomber du trône sur un fumier; Dieu restait avec lui, il était heureux. Il avait perdu ce que Dieu lui avait donné,

dit S. Augustin, mais il conservait Dieu lui-même : *Perdiderat illa quæ dederat Deus ; sed habebat ipsum Deum*. Les âmes vraiment misérables sont celles qui ont perdu Dieu. Si Marie pleura l'absence de son Fils durant trois jours, quelles larmes doivent verser les pécheurs qui ont perdu la grâce divine, et à qui le Seigneur dit ces terribles paroles : Vous n'êtes plus mon peuple, et je ne suis plus à vous : *Vos non populus meus, et ego non ero vester* (As. 1). En effet, voilà ce que fait le péché : il sépare l'âme d'avec Dieu : *Iniquitates vestræ dividerunt inter vos et Deum vestrum* (Is. 59). En vain, on posséderait tous les biens de la terre ; si on a perdu Dieu, tout devient fumée et affliction, comme le proclame Salomon : *Ecce universa vanitas et afflictio spiritus* (Eccl. 1). Mais voici le plus grand malheur de ces pauvres aveugles, dit S. Augustin : Si leur bœuf est égaré, ils s'empressent de courir ; ils cherchent partout une brebis perdue ; la perte d'un vil animal ne leur laisse aucun repos ; mais s'ils ont perdu le souverain Bien qui est Dieu, ils mangent, ils boivent et dorment tranquillement. *Perdit homo bovem, et post eum vadit ; perdit ovem, et sollicitè eam quærit ; perdit asinum, et non quiescit. Perdit homo Deum, et comedit, et bibit, et quiescit.*

EXEMPLE

(Tiré des lettres annuelles de la Compagnie de Jésus).

Un jeune homme, dans les Indes, sortant de sa chambre, pour aller commettre un péché mortel, entendit ces paroles : « Arrête ! où vas-tu ? » Il se retourna, et vit une statue de Notre-Dame-des-Douleurs qui se trouvait là, et qui, tirant le glaive plongé dans son sein, le lui présenta en disant : « Prends ce poignard, frappe-moi, plutôt que de frapper mon fils par ce péché. » A ces mots, le jeune

homme se prosterna à terre, et, touché de repentir, versa des larmes abondantes, et obtint son pardon, en le demandant à Dieu et à Marie.

PRIÈRE

O Vierge bénie, pourquoi vous affligez-vous en cherchant votre fils perdu? Ignorez-vous donc où il est? Mais ne voyez-vous pas qu'il est dans votre cœur? Ne savez-vous pas qu'il se nourrit parmi les lis? Vous l'avez dit vous-même : *Dilectus meus mihi, et ego illi, qui pascitur inter lilia.* (Cant. 1). Vos saintes pensées, vos sentiments si humbles, si purs et si saints, sont les lis qui invitent le divin époux à habiter en vous. O Marie! vous soupirez après Jésus, vous n'aimez que Jésus! Laissez à moi, laissez à tant d'autres pécheurs qui ne l'aiment pas, et qui l'ont perdu en l'offensant, le soin de soupirer après lui. Aimable Mère, si votre fils n'est point encore rentré dans mon âme par ma faute, faites que je le trouve. Je sais bien qu'il se laisse trouver par celui qui le cherche : *Bonus est Dominus..... animæ querenti illum* (Thren. 3). Mais faites que je le cherche comme je le dois chercher. Vous êtes la porte par laquelle tout le monde doit trouver Jésus; c'est par vous que j'espère aussi le trouver. Amen.

QUATRIÈME DOULEUR

Jésus conduit à la mort.

Pour nous faire une idée de la grande douleur que Marie éprouva quand la mort lui ravit son Jésus, il faut, dit S. Bernardin, considérer l'amour de cette tendre mère pour un tel Fils. Toutes les mères ressentent les peines de leurs enfants comme si elles

leur étaient propres ; ainsi, la Chananéenne, priant le Sauveur de délivrer sa fille du démon, lui dit : « Ayez pitié de moi » et non pas : Ayez pitié de ma fille : *Miserere mei, Domine, Fili David : Filia mea male a dæmonio vexatur.* (Matth. 15). Mais quelle mère aima jamais son fils comme Marie aimait Jésus ? il était son Fils unique, élevé au milieu de tant d'angoisses, le fils le plus aimable, le plus affectueux pour sa mère ; il était en même temps son fils et son Dieu. Il était venu sur la terre pour allumer dans les cœurs le feu du divin amour, comme il l'a déclaré lui-même : *Ignem veni mittere in terram ; et quid volo, nisi ut accendatur ?* (Luc. 12). Quelles flammes ne dût-il pas allumer dans le cœur de sa sainte Mère, ce cœur si pur et si vide de toute affection terrestre ? Nous peindrons cet amour avec une seule parole, révélée par la bienheureuse Vierge elle-même à Ste Brigitte : Mon cœur et celui de mon fils étaient un seul cœur : *Unum erat cor meum et cor Filii mei.* Ce mélange de qualités diverses, sa servante et sa Mère, son Fils et son Dieu, forma dans le cœur de Marie un incendie composé de mille incendies. Mais, au moment de la Passion, tout cet incendie d'amour devient un océan de douleur et, comme le dit S. Bernardin, si l'on réunissait toutes les douleurs de l'univers, elles ne pourraient égaler celles de Marie : *Omnes dolores mundi, si essent simul conjuncti, non essent tanti quantus fuit dolor gloriosæ Mariæ* (T. 3. S. 5). En effet, ajoute Richard-de-Saint-Laurent ; plus était grande sa tendresse maternelle pour son Fils, plus sa douleur fut extrême en le voyant souffrir : *Quanto dilexit tenerius, tanto vulnerata est profundius ;* surtout, après la condamnation à mort quand elle le rencontra portant sa croix au lieu du supplice. C'est le quatrième glaive de douleur que nous allons considérer.

La bienheureuse Vierge révéla à Ste Brigitte,

qu'aux approches de la Passion de Notre-Seigneur, ses yeux étaient continuellement remplis de larmes, en pensant qu'elle devait bientôt perdre ce fils bien-aimé; une sueur froide coulait même de tous ses membres, quand elle entrevoyait avec horreur un si douloureux spectacle : *Imminente passione Filii mei, lacrymæ erant in oculis meis, et sudor in corpore præ timore* (Rev. l. 4).

Le moment est arrivé; Jésus vient en pleurant prendre congé de sa Mère, et marche à la mort. S. Bonaventure, considérant ce que fit Marie dans cette affreuse nuit, s'écrie : Le sommeil fut loin de vos yeux, tous dormaient, et vous veilliez seule : *Absque somno duxisti, et, soporatis cæteris, vigil permansisti*. Dès le matin, les disciples de Jésus venaient apporter à cette mère affligée différentes nouvelles, et de plus en plus déchirantes; ainsi s'accomplissaient en elle ces paroles de Jérémie : *Plorans ploravit in nocte, et lacrymæ ejus in maxillis ejus; non est qui consoletur eam ex omnibus choris ejus* (Thren. 1). Elle pleura toute la nuit, ses joues sont trempées de larmes; aucun de ses amis ne peut la consoler. L'un venait lui raconter les mauvais traitements que son Fils avait endurés chez Caïphe; l'autre, les mépris dont il avait été abreuvé par Hérode. Mais venons au sujet principal. S. Jean vient annoncer que l'injuste Pilate a condamné Jésus à mourir en croix. Je dis : « l'injuste Pilate », parce que, selon la remarque de S. Léon, ce juge inique prononce une sentence de mort, après avoir proclamé lui-même l'innocence. Ah! Mère désolée, dit S. Jean à Marie, votre bien-aimé Fils est condamné à mort; déjà il est en chemin, portant sa croix, pour monter au Calvaire : *Et bajulans sibi crucem, exivit in eum, qui dicitur Calvarie locum* (Jo. 19). Venez, si vous voulez le voir, et lui donner le dernier adieu, venez sur la route où il doit passer.

Marie part avec S. Jean; elle reconnaît le pas-

sage de son Fils aux traces du sang répandu le long du chemin; comme elle l'a révélé à Ste Brigitte : *Ex vestigiis Filii mei cognoscebam incessum ejus; quo enim procedebat, apparebat terra infusa sanguine* (Rev. l. 1). S. Bonaventure contemple cette mère désolée, prenant une voie plus courte, et se plaçant dans un endroit par où il devait passer : (M. d. Vit. Ch.). Ainsi la mère affligée va au-devant de son fils affligé, dit S. Bernard : *Mæstissima mater mæstissimo Filio occurrit*. Marie s'est arrêtée; combien de paroles blessantes dut-elle entendre contre son cher Fils et peut-être combien de railleries contre elle-même, de la part des Juifs qui la connaissaient.

Hélas! quel appareil de cruauté vient s'offrir à ses yeux : les clous, les marteaux, les cordes, les instruments destinés au supplice, portés devant lui! quel glaive traversa son cœur, quand le hérault publia, au son de la trompette, la sentence portée contre son Jésus! Mais après avoir vu passer les instruments, le crieur public, et les ministres de la justice, Marie lève les yeux, et voit, ô ciel! Elle voit un jeune homme tout couvert de sang et de plaies de la tête aux pieds, avec une couronne d'épines sur la tête, et deux lourdes pièces de bois sur les épaules. Elle le regarde, et ne le reconnaît presque plus; elle peut dire avec Isaïe : *Et vidimus eum, et non erat aspectus*; car, les blessures, les contusions, un sang noir qui découle l'ont rendu semblable à un lépreux, que l'on ne peut plus reconnaître : *Putavimus eum quasi leprosum; et quasi absconditus vultus ejus, et despectus; unde nec reputavimus eum* (Is. 53).

Mais sa tendresse lui fait découvrir celui qu'elle cherche; elle l'a reconnu. Ah! quels sentiments d'amour et de crainte agitent à la fois le cœur de Marie, s'écrie S. Pierre d'Alcantara! d'un côté elle désire voir son fils; de l'autre elle n'ose arrêter sa vue sur un objet si déchirant (Médit. p. 1). Enfin, ils

se regardent : le fils écarte de ses yeux le sang caillé qui lui obscurcit la vue, comme il fut révélé à Ste Brigitte; (Rev. l. 1) le fils regarde la mère, et la mère regarde son fils. Ah! regards douloureux qui percent, comme autant de traits, ces deux belles âmes si fortement attachées l'une à l'autre. Marguerite, fille de Thomas Morus, rencontrant son père que l'on conduisait à la mort, ne put proférer que ces paroles : « O mon père! O mon père! » Puis elle tomba évanouie à ses pieds. Marie à la vue de son fils allant au Calvaire ne s'évanouit point; car il ne convenait pas que cette divine Mère perdit l'usage de la raison, dit le père Suarez; elle ne mourut pas non plus, parce que Dieu la réservait encore à de plus grandes douleurs; mais, si elle ne mourut pas, sa douleur était capable de lui donner mille fois la mort.

Marie voulait embrasser son fils, comme dit S. Anselme; mais les bourreaux la chassent en l'injuriant, et poussent en avant le Seigneur affligé. Marie le suit. Ah! Vierge sainte! Où allez-vous? au Calvaire? aurez-vous donc la force de voir attaché à un bois infâme celui qui est votre vie! *Et erit vita tua pendens ante te* (Deut. xxviii). S. Laurent Justinien se figure le Sauveur adressant ces paroles à sa tendre mère : O ma mère! arrêtez! à quoi vous exposez-vous? où voulez-vous aller? si vous me sauvez, vous serez tourmentée par mon supplice, et je le serai par le vôtre : *Ut quid venisti, mater mea? Dolor tuus meum auget; cruciatus tuus transfigit me*. Mais le cœur enflammé de Marie brave les plus extrêmes douleurs que puisse lui causer la vue de Jésus mourant; elle ne veut point le quitter : le fils précède, la mère le suit, pour être crucifiée avec lui, selon l'expression de l'abbé Guillaume : *Tollebat et ipsa crucem suam, et sequebatur eum, crucifigenda cum eo* (In Cant. vii).

Nous ne sommes pas insensibles aux souffrances

même des animaux, comme dit S. Jean Chrysostome : *Ferarum etiam miseremur* (In Phil. iv). La vue d'une lionne suivant son lionceau conduit à la mort nous inspirerait de la pitié ; et nous resterions insensibles, en voyant Marie suivant son divin fils, cet agneau sans tache conduit à la mort ! Ah ! unissons-nous à ses douleurs ; accompagnons le fils et la mère, en portant patiemment la croix que nous envoie le Seigneur. S. Jean Chrysostome demande pourquoi Jésus-Christ, qui a voulu souffrir seul les autres peines, veut, pour porter la croix, être aidé par le Cyrénéen ; et il répond : *Ut intelligas Christi crucem non sufficere sine tua* : La croix de Jésus ne suffit pas pour nous sauver, si nous ne portons aussi la nôtre avec résignation jusqu'à la mort.

EXEMPLE

Un jour le Sauveur apparut à sœur Diomire, religieuse à Florence, et lui dit : « Pense à moi et aime-moi ; et je penserai à toi et je t'aimerai ». En disant ces mots, il lui présenta un bouquet de fleurs avec une croix, voulant lui faire comprendre que les consolations des saints sur la terre doivent être mêlées de croix. La croix unit les âmes à Dieu. Le bienheureux Jérôme Emilien, étant soldat et rempli de vices, fut enfermé dans une tour par les ennemis. Là, touché par cette tribulation, et éclairé de Dieu, pour changer de vie, il recourut à la très sainte Vierge ; alors avec le secours de cette divine mère, il commença à mener une vie sainte, tellement qu'il mérita de voir un jour dans le ciel la place élevée qui lui était préparée. Il devint fondateur des pères Somasques, mourut comme un saint, et fut récemment déclaré Bienheureux par la sainte Eglise.

PRIÈRE

O ma douloureuse mère, par les mérites de cette douleur que vous avez éprouvée en voyant votre bien-aimé Jésus conduit à la mort, obtenez-moi la grâce de porter aussi avec patience les croix que Dieu m'envoie. Heureux si je savais aussi vous accompagner en portant ma croix jusqu'à la mort ! Vous et Jésus innocent, vous avez porté une croix bien pesante, et moi, pécheur, qui ai mérité l'enfer, je refuserais la mienne ? Oh ! Vierge immaculée, j'espère de vous le secours nécessaire pour souffrir mes croix avec patience. Amen.

CINQUIÈME DOULEUR

La mort de Jésus.

Nous allons admirer un nouveau genre de martyre : une mère condamnée à voir mourir sous ses yeux, par la main du bourreau et dans les plus cruels tourments son fils innocent, un fils qu'elle aime de toute son âme. S. Jean nous peint d'un seul trait le martyre de Marie ; près de la croix de Jésus était sa mère : *Stabat autem juxta crucem Jesu mater ejus* (Jo. XIX). Comme s'il disait : Regardez-la au pied de la croix, devant son fils mourant, et voyez s'il est une douleur semblable à sa douleur. Arrêtons-nous donc aussi sur le Calvaire, et considérons ce cinquième glaive qui transperce le cœur de Marie.

Notre douloureux Rédempteur est arrivé sur le Calvaire ; les bourreaux le dépouillent de ses vêtements ; ils attachent ses pieds et ses mains sacrés avec des clous sans pointe, comme le remarque S. Bernard : *Non acutis : sed obtusis*, afin de le faire

souffrir davantage. Après l'avoir crucifié, ils affermissent la croix et le laissent ainsi mourir. Les bourreaux le quittent, mais Marie ne l'abandonne point ; au contraire, elle s'approche pour assister à sa mort, comme elle l'a révélé à Ste Brigitte : *Ego non separabar ab eo et stabam vicinius cruci ejus* (Rev. I. I).

Mais de quoi servait-il, ô ma Reine ! de venir au Calvaire voir mourir votre fils ? Vous devriez être retenue par la honte, car vous êtes sa mère et vous partagez son opprobre ; vous devriez au moins être arrêtée par l'horreur d'un tel forfait : Un Dieu crucifié par ses propres créatures : *Quare, Domina, ad Calvariæ locum venisti? cur non te tenuit verecundia virginalis, horror facinoris?* Ah ! répond le saint Docteur : *Non considerabas horrorem, sed dolorem* (Stim. div. am. 3). Ah ! vous ne pensiez point à vos propres peines, mais à la douleur et à la mort de votre fils bien-aimé ; voilà pourquoi vous avez voulu l'assister vous-même, au moins en compatissant à ses souffrances. O véritable mère, ajoute l'abbé Gueric, mère pleine de tendresse ! l'horreur de la mort n'a pu vous séparer de votre fils bien-aimé : *Plané mater, quæ, nec in terrore mortis, filium deserebat* (In Assumpt. IV).

O Dieu ! quel douloureux spectacle ! le Fils de Dieu agonisant sur la croix ! au pied de cette même croix la divine Mère en proie à la même agonie, éprouvant le contre-coup de toutes les douleurs que souffrait son Fils ! Marie a révélé à Ste Brigitte l'état pitoyable de son divin Fils mourant sur la croix : « Mon cher Jésus était accablé et agonisant : je voyais ses yeux enfoncés, à moitié fermés et éteints ; ses lèvres pendantes et sa bouche ouverte ; ses joues livides et collées à ses dents ; sa peau contractée, son nez resserré, tout son visage pâle et triste ; sa tête penchait sur sa poitrine ; ses cheveux étaient noircis par le sang ; son ventre retiré, ses jambes et ses bras tout

raidis, tout le reste de son corps était une plaie sanglante » (Rev. l. I, l. IV).

Marie ressentait toutes les souffrances de Jésus, dit S. Jérôme : *Quot læsiones in corpore Christi, tot vulnera in corde matris*. Si vous eussiez été alors sur le Calvaire, nous dit Arnaud de Chartres, vous eussiez pu voir deux autels, où se consummaient deux grands sacrifices; l'un dans le corps de Jésus, l'autre dans le cœur de Marie. Mais j'aime mieux avec S. Bonaventure, y voir un seul autel, la croix de Jésus, sur laquelle la tendre mère était sacrifiée en même temps que le divin Agneau. Aussi, le saint lui adresse ces paroles : *O Domina, ubi stas? Numquid juxta crucem? imo in cruce cum Filio cruciaris* (Stim. div. am. 1. 3). O Marie! où êtes-vous? près de la croix? Ah! je dirai plutôt que vous êtes sur la croix même, crucifiée avec votre Fils bien-aimé. S. Augustin exprime le même sentiment : *Crux et clavi Filii fuerunt et Matris; Christo crucifixo, crucifigebatur et Mater*. En effet, dit S. Bernard, ce que les clous opéraient sur la chair de Jésus, l'amour l'opérait sur le cœur de Marie : *Quod in carne Christi agebant clavi, in Virginis mente affectus erga Filium*. En sorte que, pour conclure avec S. Bernardin, pendant que le Fils sacrifiait sa chair, la Mère sacrifiait son âme : *Dum ille corpus, ista spiritum immolabat* (T. I. s. 51). Dans l'excès de sa douleur, une mère détourne souvent les yeux de son fils mourant; si elle assiste à ses derniers moments, elle tâche au moins de lui donner quelque soulagement, elle accommode sa couche, pour lui rendre la position plus douce; elle lui présente un rafraîchissement; une pauvre mère console ainsi sa douleur. Mais, vous, ô Marie, la plus affligée de toutes les mères! vous devez assister à la mort de votre Jésus bien-aimé, sans pouvoir lui donner le moindre soulagement. Marie entendit Jésus se plaindre d'une soif brûlante : *Sitio!* il ne lui fut point

permis de lui donner une goutte d'eau pour le rafraîchir; elle ne pouvait lui offrir que l'eau de ses larmes, comme nous la représente S. Vincent Ferrier : *Fili, non habeo nisi aquam lacrymarum* (S. in Parasc.). Elle voyait son Fils retenu par trois pointes de fer sur ce lit de douleur, sans pouvoir trouver aucun repos; elle voulait l'embrasser pour lui donner quelque soulagement, ou du moins pour le voir mourir entre ses bras; mais elle ne le pouvait, dit S. Bernard : *Volebat eum amplecti, sed manus frustra protensæ in se complexæ redibant* (De Lam. V. M.). Elle voyait son cher Fils plongé dans un abîme de souffrances, cherchant vainement un consolateur, comme il l'avait prédit par la bouche de son Prophète : *Torcular calcavi solus. Circumspexi, et non erat auxiliator; quæsivi, et non fuit qui adjuvaret* (Is. LXIII). Mais quelle consolation pouvait-il attendre des hommes, si tous étaient ses ennemis? Au contraire, ils le regardaient sur la croix, et ils lui jetaient des railleries et des blasphèmes : *Prætereuntes autem blasphemabant eum, moventes capita sua* (Matth. xxvii). Les uns lui criaient en face : Si tu es le Fils de Dieu, descends de la croix. *Si Filius Dei es, descende de cruce*. D'autres disaient : Il a sauvé les autres, et il ne peut se sauver lui-même : *Alios salvos fecit, seipsum non potest salvum facere*. D'autres encore : S'il est le Roi d'Israël, qu'il descende maintenant de la croix. De plus, la Bienheureuse Vierge a dit elle-même à Ste Brigitte : « J'entendais les uns traiter mon Fils de voleur, d'autres, d'imposteur; d'autres disaient que personne n'était aussi digne de la mort que lui. Toutes ces injures étaient pour maintenant de nouveaux glaives de douleur. » (Rev. I. I). Le cœur de Marie fut encore bien plus déchiré, lorsqu'elle entendit Jésus se plaindre d'être abandonné même du Père éternel : *Deus meus! Deus meus! ut quid dereliquisti me* (Mat. xxvii)? Elle assura à Ste Brigitte que ces pa-

roles ne purent jamais s'effacer de son âme durant toute sa vie. (Rev. l. IV). Ainsi, cette mère de douleur voyait son fils affligé de toutes parts; elle voulait le soulager et ne pouvait pas. Mais voici le comble de la désolation : sa présence et sa compassion, loin de consoler Jésus, augmentaient sa peine. L'amertume qui remplissait le cœur de Marie, dit S. Bernard, remontait au cœur de Jésus : *Repleta Matre, ad Filium redundabat inundatio amaritudinis*. Le saint docteur dit même que Jésus crucifié souffrait plus de la compassion de sa mère que de ses propres douleurs; il exprime ainsi cette pensée par la bouche de la Bienheureuse Vierge : *Stabam ego videns eum; et ipse, videns me, plus dolebat de me quam de se* (Ap. Sinisc. Cons. 28). Aussi le même saint ajoute que Marie, aux pieds de son Fils expirant, vivait mourante, et mourait vivante, sans pouvoir mourir : *Juxta crucem stabat Mater; vox illi non erat, moriebatur vivens, vivebat moriens; nec mori poterat, quæ vivens mortua erat* (De laud. V. M).

Passino rapporte que Jésus-Christ lui-même dit à la Bienheureuse Baptista Varani, de Camerino : « J'étais si affligé de voir ma mère à mes pieds dans une telle désolation, que ma compassion pour elle me fit mourir sans consolation ». La bienheureuse servante de Dieu, ayant connu par une lumière d'en haut cette extrême douleur de Jésus, s'écria : « Seigneur! ne me parlez plus de cette souffrance, car je n'en puis plus ». (Boll. 31 mai).

On s'étonnait, dit Simon de Cascia, de voir cette pauvre mère garder le silence, ne proférer aucune plainte dans une telle douleur : *Stupebant omnes qui noverant hujus Hominis matrem, quod etiam in tantæ angustie pressura silentium serrabat*. Marie se taisait de bouche, mais elle parlait du cœur; pendant tout ce temps, elle offrait à la divine justice la vie de son fils pour notre salut. Nous savons qu'elle a coopéré, par le mérite de ses souffrances, à nous

faire naître à la vie de la grâce; ainsi, nous sommes les enfants de ses douleurs. Elle est devenue notre mère, dit le pieux Lansperge, car elle devait nous enfanter pour le salut au pied de la croix : *Voluit eam Christus cooperatricem nostræ redemptionis sibi adstare, quam nobis constituerat dare Matrem, debebat enim ipsa sub cruce nos parere filios* (De Pass. Chr. Hom XLVIII). S'il est entré quelque goutte de consolation dans cet océan d'amertume, je veux dire, dans le cœur de Marie, ce fut la seule pensée qu'elle nous rendait le salut éternel au prix de ses douleurs; en effet, par sa compassion et sa charité, Marie est devenue la mère de tous, dans le ciel et sur la terre, comme Jésus-Christ lui-même l'a révélé à Ste Brigitte : *Maria, mater mea, propter compassionem et charitatem, facta est mater omnium in cælis et in terris* (Rev. l. VIII). Et, telles furent les dernières paroles que Jésus lui adressa avant de mourir, telle fut sa dernière pensée : nous déclarer dans la personne de S. Jean, les enfants de sa mère : *Mulier, ecce filius tuus* (Jo. XIX). Dès cet instant, Marie commença à remplir son office de bonne Mère; car, selon Pierre Damien, les prières de la Bienheureuse Vierge obtinrent au bon larron sa conversion et son salut : *Idcirco resipuit bonus latro, quia Beata Virgo, inter cruces Filii et latronis posita, Filium pro latrone deprecabatur, hoc suo beneficio antiquum latronis obsequium recompensans*. Il recevait ainsi la récompense d'un service qu'il avait rendu autrefois, comme le rapportent plusieurs auteurs, à l'enfant Jésus, fuyant en Egypte. Depuis ce jour, la Bienheureuse Vierge a continué et continue encore de se montrer notre mère.

EXEMPLE

Un jeune homme de Pérouse, promet au démon de lui donner son âme, s'il lui procurait la satisfaction

de commettre un certain péché. Il écrivit cette promesse et la signa de son sang. Lorsque le péché fut commis, le démon, voulant exiger l'acquit de l'engagement, transporta le jeune homme près d'un puits et menaça de le précipiter, corps et âme, en enfer, s'il ne se jetait pas dans ce gouffre. Le misérable jeune homme, ne croyant pas pouvoir s'échapper de ses mains, monte sur le puits pour s'y précipiter; mais, épouvanté par la mort, il dit à l'ennemi qu'il ne se sentait pas le courage de se tuer lui-même, et le démon devait le pousser dans le puits, s'il voulait lui ôter la vie. Ce jeune homme portait le scapulaire de Notre-Dame des Douleurs; c'est pourquoi le démon lui dit : Ote ce scapulaire, et je te pousserai. Mais le malheureux, reconnaissant dans le scapulaire la protection que lui accordait encore Marie, ne voulut point l'ôter; après une longue contestation, le démon partit confus, et le pécheur, reconnaissant envers la Mère des Douleurs, alla lui témoigner sa reconnaissance. Contrit de ses péchés, il voulut laisser, comme monument de ce qui lui était arrivé, un tableau qu'il suspendit à son autel, dans l'église de Sainte Marie-la-Neuve, à Pérouse (Monum. conv. pec. ap. Sinisch.).

PRIÈRE

O la plus affligée de toutes les mères ! il est mort, votre fils, fils aimable et dont vous étiez tant aimée ! Pleurez, et vous avez bien sujet de pleurer. Qui pourra jamais vous consoler ? Une seule chose peut adoucir votre peine : c'est la pensée que Jésus, par sa mort, a vaincu l'enfer, ouvert aux hommes le paradis qui leur avait été fermé et fait la conquête d'un grand nombre d'âmes ; c'est la pensée que, du trône de la croix, il règne sur tous les cœurs qui, gagnés par son amour, le serviront avec amour. Ne dédaignez point, ô ma Mère, de me garder près de vous,

pour pleurer avec vous ; car j'ai bien plus que vous sujet de pleurer, à cause des offenses que j'ai faites à votre divin Fils. Ah ! mère de miséricorde ! j'espère obtenir, par la mort de mon Rédempteur et par les mérites de vos douleurs, mon pardon et mon salut éternel. Ainsi soit-il.

SIXIÈME DOULEUR

Jésus percé d'une lance, et descendu de la croix.

O vos omnes qui transitis per viam, attendite, et videte si est dolor sicut dolor meus (Thren. 1). Ames pieuses, écoutez ce que dit aujourd'hui la mère des douleurs : Mes chers enfants, je ne veux point que vous veniez me consoler ; non, parce que mon cœur ne peut plus recevoir de consolation sur la terre, après la mort de mon bien-aimé Jésus. Si vous voulez me plaire, voici ce que je vous demande ; regardez-moi, et voyez s'il y eut jamais dans le monde une douleur semblable à la mienne, depuis que je me suis vu ravir avec tant de cruauté l'objet de tout mon amour. Mais puisque vous ne voulez pas être consolée, ô ma Reine, puisque vous avez une si grande soif de souffrance, je viens vous annoncer que vos peines ne sont pas finies avec la vie de votre Fils. Aujourd'hui votre cœur sera percé d'un nouveau glaive ; vous verrez une lance cruelle ouvrir le côté de votre Fils déjà mort ; vous le recevrez entre vos bras quand il sera descendu de la croix.

Nous allons considérer cette sixième douleur qui affligea le cœur de cette tendre mère. Elle mérite notre attention et nos larmes. Jusqu'ici les douleurs sont tombées une à une sur cette mère désolée ; mais en ce moment, il semble qu'elles se réunissent toutes pour l'accabler.

Il suffit de dire à une mère que son fils est mort, pour exciter tout son amour envers celui qu'elle vient de perdre. Quelquefois, pour alléger sa peine, on lui rappellera peut-être les chagrins qu'elle a éprouvés de la part de son enfant. Mais si je voulais, ô ma Reine, adoucir par ce moyen la douleur que vous cause la mort de Jésus, pourrais-je vous rappeler un seul déplaisir qu'il vous ait causé? Ah! certes, il vous aimait toujours, toujours il vous obéit, toujours il vous respecta. Maintenant que vous l'avez perdu, qui pourrait exprimer votre douleur? Vous qui l'avez éprouvée, vous pourriez seule nous en donner une idée. Dès que notre Sauveur fut mort, dit un pieux auteur, la première pensée de son auguste mère, fut d'accompagner son âme très sainte et de la présenter au Père éternel; je vous présente, ô mon Dieu! dut-elle dire alors, je vous présente l'âme immaculée de votre Fils et du mien, qui vous a obéi jusqu'à la mort; recevez-la entre vos bras. Votre justice est satisfaite, votre volonté est accomplie; voilà le grand sacrifice consommé pour votre gloire éternelle. Ensuite elle s'adressa aux membres morts de son Jésus, en disant : O plaies sacrées ! plaies d'amour ! je vous adore, et je vous rends grâce de ce que vous avez sauvé le monde. Vous resterez ouvertes, pour être le refuge de ceux qui recourront à vous.

Oh ! combien de pécheurs recevront par vous le pardon de leurs fautes ! combien d'âmes seront par vous enflammées d'amour pour le Souverain Bien !

Les Juifs voulaient enlever de la croix le corps de Jésus pour ne point troubler la joie du jour suivant, qui était le sabbat de la semaine de Pâques; mais comme on ne pouvait détacher les condamnés qu'après la mort, des soldats vinrent armés de barres de fer pour leur rompre les jambes, ce qu'ils firent aux deux larrons crucifiés avec Jésus. Ainsi, pendant que Marie pleure la mort de son Fils, elle voit s'ap-

procher de lui ces hommes armés. A cette vue, elle frissonne d'effroi, et s'écrie : Ah ! mon fils est déjà mort ; ne l'insultez pas davantage ; épargnez ce nouveau tourment à sa pauvre Mère. C'est ainsi qu'elle les suppliait, dit S. Bonaventure. *Oravit eos ne frangerent crura.* Mais, en leur parlant, elle voit un soldat qui enfonce violemment sa lance dans le côté de Jésus : *Unus militum lancea latus ejus aperuit, et continuo exivit sanguis et aqua* (Jo. 19). Ce coup de lance fit trembler la croix et partagea le cœur de Jésus en deux parties, comme il fut révélé à Ste Brigitte : *Ita ut ambæ partes cordis essent in lancea* (Rev. l. II). Il en sortit du sang et de l'eau ; ces dernières gouttes de sang restaient dans le corps du Sauveur ; il a voulu achever de les répandre, pour nous faire comprendre qu'il n'avait plus une seule goutte de sang à nous donner. La blessure de ce coup de lance fut pour Jésus ; mais la douleur fut pour Marie, comme dit le pieux Lansperge : *Divisit Christus cum Matre sua hujus vulneris injuriam, ut ipse vulnerationem acciperet, mater vero dolorem.*

Les saints Pères pensent que ce fut là proprement le glaive prédit par S. Siméon à la divine Mère, glaive, non de fer, mais de douleur, qui perça son âme bénie dans le cœur de Jésus, dont elle était inséparable. Ainsi parle entre autres, S. Bernard : *Lancea quæ ipsius aperuit latus, animam Virginis penetravit, quæ inde nequibat avelli* (In sign. magn.). La Vierge révéla elle-même à Ste Brigitte : La lance retirée était rougie de sang, il me sembla que mon cœur était percé, en voyant ainsi ouvert le cœur de mon Fils bien-aimé : *Cum extraheretur hasta, apparuit cuspiꝯ rubea sanguine. Tunc mihi videbatur quod quasi cor meum perforaretur, cum vidissem cor filii mei charissimi perforatum* (Rev. l. I). L'ange dit aussi à Ste Brigitte qu'il fallut un miracle pour que Marie survécût à une telle douleur : *Non parvum miraculum a Deo factum est, cum Virgo Mater,*

tot doloribus sauciata, spiritum non emisit (Serm. ang. c. 18). Dans les autres douleurs, elle avait du moins son Fils qui lui compatissait; mais aujourd'hui elle ne l'a plus.

Craignant pour ce Fils bien-aimé d'autres insultes, la Mère de douleurs pria Joseph d'Arimathie d'obtenir de Pilate le corps de son Jésus, afin qu'elle pût, au moins après sa mort, le garder et le préserver d'outrage. Joseph se rendit chez Pilate, et lui exposa la douleur et le désir de cette mère affligée. S. Anselme croit que Pilate fut touché de cette douleur maternelle et consentit à rendre le corps du Sauveur par pitié pour la Mère. On détache de la croix le corps de Jésus. O Vierge sainte! vous aviez donné votre Fils au monde avec tant d'amour pour notre salut; et le monde vous le rend! Mais dans quel état me le rendez-vous! s'écrie la Mère désolée: *Dilectus meus candidus, et rubicundus* (Cant. v). Mon Fils était blanc et vermeil, et vous me le rendez tout noirci de meurtrissures, et tout rougi du sang de ses plaies! Il était beau, et le voilà tout défiguré; son aspect inspirait l'amour, et maintenant il fait horreur à ceux qui le voient! Oh! combien de glaives, s'écrie S. Bonaventure, vinrent blesser l'âme de cette tendre mère, quand on lui présenta son Fils descendu de croix! *Oh! quot gladii animam Matris pertransierunt!* Figurez-vous la douleur d'une mère à qui l'on présente le corps inanimé d'un fils unique.

D'après la révélation faite à Ste Brigitte (L. 2), on appuya trois échelles sur la croix pour détacher le corps de Jésus. Les pieux disciples déclouèrent d'abord les mains, ensuite les pieds; ils remirent les clous à Marie, d'après Métaphraste; puis, l'un tenant le corps d'en haut, et l'autre d'en bas, ils le descendirent de la croix. Bernardin de Bustis contemple la pauvre mère, se dressant sur la pointe des pieds, tendant les bras pour recevoir son cher Fils; elle l'embrasse, et puis s'assied au pied de la croix. Elle

voit sa bouche ouverte, ses yeux éteints ; elle passe en revue ses chairs déchirées, ses os découverts ; elle lui ôte la couronne d'épines, examine les blessures faites par les pointes sur sa tête sacrée ; elle regarde ses mains et ses pieds percés, et dit : Ah ! mon Fils ! à quoi vous a réduit votre amour pour les hommes ? Quel mal leur avez-vous fait pour qu'ils vous aient ainsi maltraité ? Vous étiez mon père, lui fait dire Bernardin de Bustis, vous étiez mon frère, mon époux, mes délices, ma gloire ; vous étiez tout pour moi : *Tu mihi pater eras ; tu frater, sponsus, meæ delicie, mea gloria ; tu mihi omnia eras* (Mar. p. 10). Mon fils, voyez comme je suis affligée, regardez-moi, consolez-moi ! Mais vous ne me regardez plus ! parlez, dites-moi une parole, et consolez-moi ! Mais, vous ne parlez plus, hélas ! vous êtes mort ! Elle s'adresse ensuite aux barbares instruments de la passion : O épines cruelles ! ô clous ! ô lance impitoyable ! comment avez-vous pu tourmenter ainsi votre créateur ? Mais pourquoi accuser les épines, les clous ? Ah ! malheureux pécheurs ! s'écriait-elle enfin ; c'est vous qui avez ainsi maltraité mon Fils.

Telles étaient alors les plaintes de Marie ; mais, si elle pouvait encore souffrir, que dirait-elle aujourd'hui ? quelle serait sa douleur en voyant les hommes, après la mort du Rédempteur, continuer à le persécuter et à le crucifier par leurs péchés ! Oh ! cessons de tourmenter cette Mère éplorée, si nous l'avons affligée jusqu'ici par nos fautes. Écoutons l'exhortation qu'elle nous adresse avec Isaïe : *Redite, prævaricatores, ad cor* (Is. XLVI). Pécheurs, revenez au cœur blessé de mon Jésus ; venez avec repentir, et il vous accueillera. Elle nous dit aussi avec l'abbé Gueric : Réfugiez-vous en lui contre lui-même ; invoquez sa miséricorde contre sa justice ; abritez-vous au pied de sa croix contre les rigueurs de son tribunal : *Ab ipso fuge ad ipsum, a Judice ad Redem-*

ptorem, a tribunali ad crucem (In Dom. Palm. s. iv).

La Ste Vierge révéla aussi à Ste Brigitte qu'elle ferma les yeux à son Fils déposé de la croix, mais qu'elle ne put lui croiser les bras : *Ejus brachia flectere non potui*. Jésus-Christ nous fait entendre par là qu'il a voulu tenir ses bras toujours ouverts, pour recevoir tous les pécheurs repentants qui reviendraient à lui. O monde ! continue Marie : *Ecce tempus tuum, tempus amantium* (Eze. xvi). O monde, maintenant que mon fils est mort pour ton salut, ce n'est plus pour toi le temps de craindre, mais c'est le temps d'aimer.

C'est le temps d'aimer celui qui, pour te montrer l'amour qu'il te porte, a voulu tant souffrir pour toi. Le cœur du Christ a été blessé, dit S. Bernard, afin que la blessure visible nous montrât la blessure invisible de son amour : *Propterea vulneratum est cor Christi, ut, per vulnus visibile, vulnus amoris invisibile videamus* (Lib. de Pass. iii). Marie conclut ainsi avec S. Bonaventure : Si mon fils a voulu, dans l'excès de son amour, que son côté fût ouvert, c'est pour te donner son cœur : *Præ nimio amore aperuit sibi latus, ut tibi tribuat cor suum* (Stim. div. am. i). Il est donc juste, ô homme ! que tu lui donnes aussi ton cœur.

Enfants de Marie, nous dit Hubertin de Casal, si vous voulez trouver un asile sûr dans le cœur de Jésus, allez-y avec cette bonne Mère : *Fili hujus matris, ingredi cum ipsa intra penetralia cordis Jesu* (Arb. vit. iv). Elle vous obtiendra la grâce que vous désirez ; voici un bel exemple qui en sera la preuve.

EXEMPLE

Hérolt (Prompt. ex. litt. M. xxi) rapporte qu'un malheureux pécheur, après bien d'autres crimes, avait tué son père et un de ses frères, et par suite

errait à travers le monde. Il assista, un jour de carême, à un sermon sur la miséricorde divine ; il se confessa au prédicateur, qui, après sa confession, l'envoya prier devant un autel de Notre-Dame-des-Douleurs, afin d'obtenir le repentir et le pardon de ses péchés. Le pénitent obéit, se met en prières ; un instant après, il tombe mort de repentir. Le lendemain, le même prêtre recommandait au peuple de prier pour le défunt ; une colombe blanche paraît dans l'église, et laisse tomber un billet aux pieds du prédicateur. Celui-ci le prend et lit ce qui suit : « L'âme du défunt, à peine sortie de son corps, est allée en paradis. Et vous, continuez de prêcher la miséricorde infinie de Dieu. »

PRIÈRE

O Vierge de douleurs, âme grande en vertu, grande aussi en affliction, puisque les unes et les autres ont pour principe la flamme d'amour dont vous brûlez pour Dieu ; et votre cœur ne sait aimer que lui ! Oh ! ma Mère, ayez pitié de moi qui n'ai point aimé Dieu, et qui l'ai tant offensé ; vos douleurs m'inspirent une grande espérance d'obtenir mon pardon. Mais cela ne suffit pas : je veux aimer mon Seigneur ; et qui peut m'obtenir cette grâce mieux que vous, qui êtes la Mère du bel amour ? Oh ! Marie, vous êtes la consolatrice de tous les hommes, consolez-moi aussi. Amen.

SEPTIÈME DOULEUR

Jésus est mis dans le tombeau.

Lorsqu'une mère voit souffrir et mourir son fils, elle ressent toutes les peines que son enfant souffre lui-même ; mais quand il faut ensevelir ce fils, après

une mort si cruelle; quand la mère désolée va lui dire son dernier adieu, oh! alors, la pensée qu'elle ne le reverra plus, lui cause une douleur plus accablante que toutes les autres. Tel est donc le dernier glaive qui va transpercer le cœur de Marie après avoir assisté au crucifiement de son divin fils, après l'avoir embrassé, lorsqu'il fut mort, elle va donc le livrer à la sépulture, elle ne jouira plus de son aimable présence.

Mais, pour mieux considérer cette dernière douleur de Marie, retournons au calvaire, voyons encore une fois cette mère affligée tenant dans ses bras le corps inanimé de son Fils; elle semble lui dire alors avec Job : Oh ! mon cher fils ! vous êtes devenu cruel pour moi : *Mutatus es mihi in crudelem* (Job. xxx) ! Oui, tout ce qu'il y avait en vous de ravissant, la beauté, la grâce, les vertus, les manières aimables, toutes les marques spéciales d'amour que vous m'avez données, les faveurs singulières que j'ai reçues de vous, tout s'est changé pour moi en traits de douleur, qui me font maintenant sentir plus cruellement le regret de vous avoir perdu. Oh ! mon fils bien-aimé ! en vous perdant, j'ai tout perdu. Ainsi la fait parler S. Bernard : *O vere Dei nate ! tu mihi pater, tu mihi filius, tu mihi sponsus, tu mihi anima eras ; nunc orbor Patre, viduor sponso, desolor Filio, omnia perdo* (De Lam. V. M.).

Marie se consumait ainsi de douleur, en serrant dans ses bras son fils inanimé; mais les disciples craignant que cette pauvre mère n'expirât dans son affliction, se pressèrent d'éloigner de son sein le corps de son Jésus, pour l'ensevelir. Ils lui firent donc une respectueuse violence, pour l'arracher de ses bras, ils l'embaumèrent avec des aromates et l'enveloppèrent dans un suaire qui était préparé, suaire sur lequel Notre-Seigneur a voulu laisser au monde l'empreinte de son visage, comme on le voit encore aujourd'hui à Turin. On porte Jésus au lieu

de sa sépulture ; le triste convoi se met en marche ; les pieux disciples élèvent sur leurs épaules la dépouille sacrée ; les anges du ciel forment le cortège ; viennent ensuite quelques saintes femmes, au milieu desquelles la Mère éplorée suit son Fils au tombeau. On arrive ; ah ! comme elle voudrait y être ensevelie toute vivante avec lui ! elle l'a dit à Ste Brigitte : *Oh ! quam libenter tunc posita fuisset viva cum Filio meo, si fuisset voluntas ejus* (Rev. l. I) ! Mais telle n'était point la volonté de Dieu ; elle accompagna cependant elle-même le très saint corps de Jésus jusque dans le sépulcre, où furent aussi placés les trois clous et la couronne d'épines, d'après Baronius. Au moment de lever la pierre pour fermer l'entrée, les disciples durent avertir la Sainte Vierge, en lui disant : O notre Mère ! nous allons fermer le tombeau ; fortifiez votre âme, regardez votre divin Fils pour la dernière fois, et prenez congé de lui. Alors la Mère de douleurs dut lui adresser ces paroles : Je ne vous verrai donc plus, ô mon fils bien-aimé ! c'est donc la dernière fois que je vous vois ! Oh ! en recevant le dernier adieu de votre mère, recevez aussi son cœur, qui reste enseveli avec vous ! Tout le désir de la Vierge, dit S. Fulgence, était d'ensevelir son âme avec le corps du Christ : *Animam cum corpore Christi contumulari Virgo vehementer exoptavit*. Elle dit aussi à Ste Brigitte : Vraiment, quand mon Fils fut enseveli, deux cœurs furent enfermés dans le même tombeau : *Vere dicere possum quod, sepulto Filio meo, quasi duo corda in uno sepulcro fuerunt*. On prend enfin la pierre, et on enferme dans le saint sépulcre le corps de Jésus, le plus précieux trésor qui soit sur la terre et même dans le ciel. Faisons ici un retour sur nous-mêmes : nous voyons Marie ensevelir son cœur avec Jésus, parce que Jésus est tout son trésor : *Ubi enim thesaurus vester est, ibi et cor vestrum erit* (Luc. XII). Et nous, où ensevelirons-nous notre cœur ? dans les créatures, dans la fange

du monde? Ah ! plutôt, déposons-le dans le sein de Jésus ; en montant au ciel, ce divin Maître a voulu rester, non pas mort, mais vivant, dans l'auguste sacrement de nos autels, précisément pour attirer à lui et pour posséder nos cœurs. Mais revenons à Marie ; S. Bonaventure croit qu'avant de quitter le sépulcre, elle bénit cette pierre sacrée qui en fermait l'entrée, et dit : O bienheureuse pierre, qui renfermes maintenant celui qui fut renfermé neuf mois dans mon sein ! je te bénis et je te porte envie ! je te laisse la garde de mon fils, tout mon bien et tout mon amour. Puis elle s'adressa au Père éternel : O Père ! je vous recommande celui qui est mon Fils et le vôtre, elle fait ainsi les derniers adieux à son divin Fils et au sépulcre, et reprend le chemin de sa demeure. La pauvre mère marchait si tristement, dit S. Bernard, qu'elle faisait compassion à tout le monde, et tirait des larmes de tous les yeux : *Multos etiam invitos ad lacrymas provocabat ; omnes plorabant qui obviabant ei*. Et les disciples, et les saintes femmes qui l'accompagnaient pleuraient plus sur elle que sur Jésus : *Super ipsam potius quam super Dominum plangebant* (De Lam. V. M.).

S. Bonaventure dit que les sœurs de Marie la couvrirent d'un manteau de deuil comme une veuve : *Sorores Domine velaverunt eam tanquam viduam cooperientes quasi totum vultum* (Med. Vit. Chr. c. 83). Il dit aussi qu'en repassant devant la croix, toute baignée du sang de son Jésus, elle fut la première à l'adorer : O croix sainte ! s'écria-t-elle, je te baise et je t'adore ; car tu n'es plus maintenant un bois infâme, mais un trône d'amour ; un autel de miséricorde, consacré par le sang de l'Agneau de Dieu, qui vient d'être immolé pour le salut du monde. Elle quitte ensuite la croix, et rentre en sa maison. Là, ses yeux cherchent encore son Jésus, et ne le voient plus ; au lieu d'une présence si chère, elle ne trouve plus que des souvenirs de son admirable vie

et de sa cruelle mort; elle se rappelle les doux baisers qu'elle donnait au céleste Enfant dans l'étable de Bethléem, les entretiens qu'elle avait eus avec lui durant tant d'années dans la pauvre maison de Nazareth, ses marques d'affection réciproque, ses regards pleins d'amour, les paroles de vie éternelle sorties de sa bouche divine. Elle se rappelle aussi l'horrible scène de ce jour; elle se représente les clous, les épines, les chairs déchirées de son Fils, ses plaies profondes, ses os décharnés, sa bouche ouverte, ses yeux éteints. Oh! quelle nuit douloureuse pour Marie! Elle s'adresse au disciple bien-aimé : Jean, qu'est devenue votre mère? Elle s'adresse à Madeleine : Ma fille, dites-moi, où est votre bien-aimé? O ciel! qui nous l'a enlevé? Cette mère désolée pleurait sans cesse, et avec elle tous ceux qui étaient présents.

Et toi, mon âme, tu ne pleureras pas! Adresse-toi à Marie, dis-lui avec S. Bonaventure : *Sine, Domina mea, sine me flere; tu innocens es, ego sum peccator* : O Reine! c'est à moi de pleurer; vous êtes innocente, et je suis coupable. Prie-la du moins qu'elle te permette de partager sa douleur : *Fac ut tecum lugeam*. Marie pleure d'amour; et toi, pleure de repentir pour tes péchés; ainsi tu pourras obtenir le même bonheur que celui dont il est parlé dans l'exemple suivant.

EXEMPLE

Le père Engelgrave raconte (Dom. infra oct. Nat.) qu'il y avait un religieux si tourmenté par les scrupules, qu'il était quelquefois sur le point de tomber dans le désespoir; mais comme il avait une tendre dévotion envers Notre-Dame-des-Douleurs, il recourait à elle dans ses angoisses spirituelles, et en contemplant ses douleurs, il se sentait fortifié. A l'article de la mort, le démon l'embarassait plus que

jamais de ses scrupules, et le poussait au désespoir. Cependant la bonne mère, voyant ce pauvre fils rempli d'angoisses, lui apparut, et lui dit : *Et tu, Fili mi, cur mærore conficeris, qui in mærore meo toties me consolatus es?* Mon fils, pourquoi craindre et vous affliger si fort, vous qui m'avez si souvent consolée en compatissant à mes douleurs? Maintenant, Jésus m'envoie vers vous pour vous consoler aussi; consolez-vous donc, courage! venez avec moi en paradis. A ces paroles, le dévot religieux expira doucement, rempli de confiance et de consolation.

PRIÈRE

O ma douloureuse mère, je ne veux point vous laisser pleurer seule; non, je veux unir mes larmes aux vôtres. Je vous demande aujourd'hui cette grâce : obtenez-moi un souvenir continuels de la passion de Jésus et de la vôtre, avec une tendre dévotion envers elle, afin que je consacre le reste de mes jours à pleurer sur vos douleurs, ô ma mère, et sur celles de mon Rédempteur! J'espère que ces douleurs me rempliront de confiance et de force à l'heure de ma mort, afin que je ne désespère pas à la vue des offenses que j'ai commises contre mon Seigneur. Ces douleurs doivent m'obtenir le pardon, la persévérance et le paradis, où j'espère aller me réjouir avec vous, et chanter les miséricordes infinies de mon Dieu durant toute l'éternité; ainsi j'espère. Ainsi-soit-il.

VERTUS DE MARIE

Pour obtenir plus sûrement et plus largement la faveur des saints, il faut, dit S. Augustin, imiter leurs vertus : car, en nous voyant suivre les exem-

ples qu'ils ont donnés, ils sont plus disposés à prier pour nous. Marie, la Reine des saints et notre première avocate, dès qu'elle a soustrait une âme à la tyrannie de Satan pour l'unir à Dieu, veut que cette âme s'applique à l'imiter; autrement, la voyant mener une conduite opposée à la sienne, elle ne pourrait à son gré l'enrichir de ses dons. Aussi elle appelle bienheureuse toute âme ardente à imiter ses vertus : *Nunc ergo, Filii, audite me : beati qui custodiunt vias meas* (Prov. 8). Celui qui aime, est déjà semblable à la personne aimée, ou cherche à lui ressembler, selon la maxime connue : *Amor aut pares invenit aut facit*. En conséquence, S. Jérôme nous donne cet avertissement : Si vous aimez Marie, vous devez l'imiter; car l'imitation est le plus glorieux hommage que vous puissiez lui offrir : *Colite quam amatis; quia tunc eam vere amatis, si imitari velitis quam laudatis* (De Assumpt.) Et Richard-de-Saint-Laurent appelle vrais enfants de Marie ceux qui s'efforcent d'imiter ses vertus : *Filii Mariæ, imitatores ejus*. Et S. Bernard conclut : Que l'enfant ait soin d'imiter sa mère, s'il aspire à sa faveur; car elle ne peut manquer de traiter comme un enfant chéri celui qui l'honore comme sa mère.

Les Evangiles nous donnent bien peu de particularité sur les vertus de Marie; mais nous y lisons qu'elle fut pleine de grâce; c'est assez pour nous faire connaître qu'elle eut toutes les vertus et toutes à un degré héroïque. Les autres saints, dit S. Thomas, ont excellé, chacun dans une vertu spéciale, comme l'humilité, la chasteté ou la charité; mais la bienheureuse Vierge a excellé dans toutes et nous est donnée comme un modèle parfait et universel : *Alii sancti specialia opera exercuerunt : alius fuit humilis, alius castus, alius misericors; sed beata Virgo datur in exemplum omnium virtutum* (In Sal. ang). S. Ambroise résume ainsi la même pensée : *Talis fuit Maria, ut ejus unius vita omnium sit*

disciplina. Et il ajoute : *Sit vobis tanquam in imagine descripta virginitas vitæque Mariæ, de qua refulgeat forma virtutis; hinc sumatis exempla vivendi : quid corrigere, quid effugere, quid tenere debeatis* (De Virginib. 2) : que la vie de Marie soit devant vos yeux comme un tableau où la vertu brille dans toute sa perfection ; prenez de ce modèle tous les exemples à suivre ; voyez-y ce que vous devez corriger, ce que vous devez fuir, ce que vous devez pratiquer.

Comme l'humilité, selon tous les maîtres de la vie spirituelle, est le fondement de toutes les vertus, considérons en premier lieu combien fut grande l'humilité de Marie.

§ 1.

Humilité de Marie.

L'humilité, dit S. Bernard, est le fondement et la sauvegarde de toutes les vertus : *Humilitas est fundamentum custosque virtutum* (In Nat. Dom. S. 1). En effet, sans l'humilité, nulle vertu ne peut être dans une âme. Admettons qu'elle les possède toutes, elle les perdra toutes, si elle perd l'humilité. Au contraire, disait S. François de Sales écrivant à Ste Jeanne de Chantal, Dieu aime tant l'humilité, qu'il court aussitôt où il l'aperçoit. Cette vertu si belle et si nécessaire était inconnue au monde ; mais le Fils de Dieu vint sur la terre, pour l'enseigner par son exemple ; il nous a spécialement recommandé de l'imiter en cette vertu : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur : *Discite a me quia mitis sum et humilis corde* (Math. 11). Or, Marie, la première et la plus parfaite imitatrice de Jésus-Christ dans toutes les vertus, le fut aussi dans l'humilité, qui fut la grande cause de son élévation au-dessus de toutes les créatures. Ste Mechtilde

désirait savoir quelle fut la première vertu à laquelle Marie s'exerça particulièrement dès l'enfance; la Vierge répondit : Ce fut l'humilité; *Respondit : Humilitas, obedientia et amor* (Spir. grat. 1).

Le premier acte de l'humilité, c'est d'avoir une basse opinion de soi-même. Or, d'après une autre révélation faite à Ste Mechtilde, Marie eut toujours une si basse opinion d'elle-même, qu'elle ne se préféra jamais à personne, malgré la plénitude de grâce dont elle était privilégiée : *Abinfantia enim tantæ humilitatis fui, quod nunquam me creaturæ prætuli*. En expliquant ce texte des cantiques : *Vulnerasti cor meum, soror mea, sponsa, in uno crine colli tui*; vous avez blessé mon cœur, épouse bien-aimée, par les cheveux de votre cou. L'abbé Rupert dit que ce cheveu de l'épouse est précisément l'humble opinion que Marie avait d'elle-même; en effet, qu'y a-t-il de plus mince qu'un cheveu? *In uno crine, id est, in nimia humilitate cordis tui; iste est crinis colli, humilis cogitatus. Quid uno crine gracilius?* Sans doute, Marie ne se croyait pas une pécheresse, puisque l'humilité est la vérité, comme le dit Ste Thérèse; et Marie savait bien qu'elle n'avait jamais offensé Dieu. Elle ne pouvait pas non plus méconnaître les grâces incomparables dont elle était prévenue; car un cœur vraiment humble reconnaît volontiers les faveurs spéciales reçues du Seigneur, mais pour s'humilier davantage; ainsi la mère de Jésus, ayant reçu plus de lumières pour connaître la bonté et la grandeur infinie de son Dieu, connaissait aussi plus clairement sa propre petitesse; par conséquent, elle s'humiliait plus que toute autre, et disait avec l'épouse des Cantiques, que le soleil l'avait décolorée : *Nolite me considerare quod fusca sim; quia decoloravit me sol* (Cant. 1), paroles ainsi interprétées par S. Bernard : *Approprians illi, ex eo me obscuram deprehendo, nigram invenio, sedam despicio* (In Cant. 28). Quand je regarde le soleil de

justice, je me trouve obscure, noircie, et toute laide. S. Bernardin de Sienne ajoute que la Sainte Vierge avait toujours devant les yeux, d'un côté la majesté de Dieu, et de l'autre, son propre néant : *Virgo continuo habebat actualem relationem ad divinam majestatem et ad suam nihilitatem*. Une mendicante, que l'on aurait parée de riches habits, loin d'en tirer vanité, reconnaît mieux encore son indigence, et s'humilie de plus en plus en présence de son bienfaiteur ; ainsi Marie, plus elle se voyait enrichie, plus elle s'humiliait, se rappelant que tout en elle était un bienfait divin. Aussi elle assura un jour à Ste Elisabeth, bénédictine, qu'elle se regardait comme la créature la plus vile et la plus indigne des grâces de Dieu : *Pro firmo scias quod me reputabam vilissimam et gratia Dei indignam* (Ap. S. Bonav. de Vit. Chr). En un mot, dit S. Bernardin, s'il n'y a pas de créature élevée comme Marie au comble de la grâce, il n'y en a pas non plus qui soit abîmée comme elle dans l'humilité : *Sicut nulla, post Filium Dei, creatura tantum ascendit in gratiæ dignitatem, sic nec tantum descendit in abyssum humilitatis* (Pro fest. V. M. S. 4).

C'est aussi un acte d'humilité, de tenir cachés les dons célestes. Marie voulut cacher à S. Joseph la grâce de sa maternité divine, quoiqu'il y eût alors, ce semble, nécessité de lui en donner connaissance, pour préserver son époux des soupçons qu'il pouvait former, ou du moins pour le délivrer de la perplexité où il se trouva, quand, d'une part, connaissant la chasteté de Marie, et, d'autre part, ignorant le mystère en elle, il crut devoir la renvoyer secrètement : *Voluit occulte dimittere eam* (Matth. 1). Et si l'ange ne lui eût révélé que sa chaste épouse avait conçu par l'opération du Saint-Esprit, il l'aurait en effet congédiée. De plus, l'âme véritablement humble refuse les louanges pour soi-même, et les renvoie toutes à Dieu. Aussi Marie se trouble dès qu'elle

entend la salutation élogieuse de S. Gabriel. Et quand Ste Elisabeth lui dit : Vous êtes bénie entre toutes les femmes ; et d'où me vient cet honneur d'être ainsi visitée par la mère de mon Seigneur ? Vous êtes heureuse d'avoir cru : *Benedicta tu inter mulieres ; et unde hoc mihi, ut veniat mater Domini mei ad me ? Beata quæ credidisti* (Luc. 1). Marie attribue toutes ces louanges à Dieu, et répond par ce cantique plein d'humilité : *Magnificat anima mea Dominum* : Mon âme glorifie le Seigneur. Comme si elle eût dit : Elisabeth, vous me louez ; et moi, je loue le Seigneur, à qui seul tout honneur est dû. Vous vous émerveillez de ce que je viens à vous ; et moi, j'admire la divine bonté, qui seule fait toute ma joie : *Et exultavit Spiritus meus in Deo salutari meo*. Vous me louez, parce que j'ai cru ; et moi, je loue mon Dieu qui daigne élever si haut mon néant : *Quia respexit humilitatem ancillæ suæ*. De là, ces paroles de Marie à Ste Brigitte : Pourquoi me suis-je humiliée, ou comment ai-je obtenu une telle grâce, sinon parce que j'ai pensé et j'ai su que je n'étais rien et n'avais rien de moi-même ? Voilà pourquoi, j'ai refusé tout éloge pour moi-même, et j'ai tout rapporté à mon bienfaiteur, à mon créateur : *Ut quid enim ego me tantum humiliabam aut unde promerui tantam gratiam, nisi quia cogitavi et scivi me nihil a me esse vel habere ? ideo nolui laudem meam, sed solius Datoris et Creatoris* (Rev. 1. II). En considérant l'humilité de Marie, S. Augustin s'écriait : *O vere beata humilitas, quæ Deum hominibus peperit, paradisum aperuit, et animos ab inferis liberavit* (S. 208) ! O heureuse humilité, qui a donné un Dieu aux hommes, ouvert le paradis, et délivré les âmes de l'enfer !

De plus, le propre des humbles est d'aimer à servir les autres. Aussi, Marie se rendit chez Elisabeth, pour la servir durant trois mois. Ce qui fait dire à S. Bernard : Elisabeth s'étonnait que Marie fût venue

chez elle ; elle devait bien plus s'étonner de ce qu'elle était venue, non pour être servie, mais pour servir : *Venisse Mariam mirabatur Elisabeth ; sed magis miratur quod ipsa non ministrari venerit, sed ministrare* (De aquæd.).

Les humbles se tiennent à l'écart, et choisissent la dernière place. C'est pourquoi Marie, désirant parler à son fils pendant qu'il prêchait dans une maison (Matth. XII), ne voulut point y entrer de sa propre autorité, comme le remarque S. Bernard : *Foris stabat, nec materna auctoritate aut sermonem interrupit, aut habitationem irrupit in qua Filius loquebatur* (In sign. magn.). Pour la même raison, se trouvant dans le cénacle avec les Apôtres, elle voulut se mettre à la dernière place ; ainsi que S. Luc le donne à entendre : *Hi omnes erant perseverantes unanimiter in oratione cum mulieribus et Maria, matre Jesu* (Act. 1). L'écrivain sacré connaissait bien le mérite de la divine mère, et la convenance qu'il y aurait eu à la nommer en premier lieu ; mais, Marie s'étant placée après les apôtres et les autres femmes, il a voulu, suivant la remarque d'un auteur, nous indiquer les noms selon les places occupées par les personnes ; de là S. Bernard a dit : *Merito facta est novissima prima, quæ, cum prima esset omnium, sese novissimam faciebat* (In sign. magn.).

Enfin, les humbles aiment les mépris. Aussi nous ne lisons nulle part que Marie ait paru à Jérusalem, quand son divin Fils y fut reçu par le peuple avec de si grands honneurs ; mais nous la voyons, à la mort de ce même fils, se montrer courageusement sur le calvaire, et subir le déshonneur de se faire connaître comme la mère d'un condamné mourant de la mort des infâmes. Voilà pourquoi elle dit à Ste Brigitte : Quoi de plus humiliant que d'être appelée insensée, de manquer de tout, et de se croire au-dessous de tout le monde ? Voilà, ma fille, quel

fut mon abaissement ; là était toute ma joie, tout mon désir ; car je ne pensais à plaire qu'à mon Fils : *Quid contemptibilius quam vocari fatua, omnibus indigere, omnibus se credere indigniorem? talis, o filia! erat humilitas mea, hoc gaudium meum, hæc voluntas tota, qua nulli, nisi Filio meo, placere cogitabam* (Rev. l. II).

La V. sœur Paula de Foligno vit dans une extase combien grande avait été l'humilité de la Sainte Vierge ; elle en fit la relation à son confesseur, et lui dit toute stupéfaite : « L'humilité de Marie ! ô mon père ! l'humilité de Marie ! il n'est personne au monde qui ait un seul degré d'humilité au regard de l'humilité de Marie ». Le Seigneur fit voir une fois à Ste Brigitte deux dames, dont l'une n'était que faste et vanité : « Celle-là, lui dit-il, représente l'Orgueil ; l'autre que vous voyez la tête baissée, serviable envers tous, ayant Dieu seul dans l'esprit, et se regardant comme un rien, c'est l'Humilité ; elle se nomme Marie » (Rev. l. I). Par là, Dieu a voulu faire comprendre que Marie était si humble, qu'on pouvait la regarder comme l'Humilité même.

Pour notre nature corrompue par le péché, comme le dit S. Grégoire de Nisse, aucune vertu n'est plus difficile dans la pratique. Cependant nous ne pouvons jamais être les vrais enfants de Marie, si nous ne sommes humbles. Ainsi, conclut S. Bernard, si vous ne pouvez imiter la virginité de Marie, soyez au moins les imitateurs de son humilité : *Si non potes virginitatem, humilis imitare humilitatem Virginis* (De laud. V. M. 1). Marie abhorre les superbes, invite les humbles près d'elle : *Si quis est parvulus, veniat ad me* (Prov. ix). Richard de Saint-Laurent dit qu'elle nous protège sous le manteau de son humilité : *Maria protegit nos sub pallio humilitatis*. La Mère de Dieu le déclare elle-même à Ste Brigitte : *Ergo tu, filia mea, veni, et absconde te sub mantello meo; hic mantellus humilitas mea est*. Puis elle

ajoute que la considération de son humilité est un bon manteau qui réchauffe, mais à condition qu'on le porte, non par la pensée seulement, mais en réalité; dès lors, son humilité profite uniquement à ses imitateurs; en conséquence, l'enfant de Marie doit se revêtir de son humilité : *Nec humilitas mea proficit, nisi unusquisque studuerit eam imitari; ergo, filia mea, indue te hac humilitate* (Rev. l. II).

Oh! que les âmes humbles sont chères à Marie! La Vierge reconnaît et chérit ceux qui l'aiment, dit S. Bernard; elle est près de ceux qui l'invoquent, et surtout de ceux en qui elle voit les fidèles imitateurs de sa chasteté et de son humilité : *Agnoscit Virgo et diligit diligentes se, et prope est invocantibus se, præsertim quos videt sibi conformes factos in castitate et humilitate* (In Salve, Reg. 1). En conséquence, il exhorte tous ceux qui aiment Marie à être humbles comme elle : *Æmulamini hanc virtutem, si Mariam diligitis* (In Sign. M.). Martin Alberro, de la Compagnie de Jésus, faisait dans la maison les œuvres les plus humbles et les plus viles pour l'amour de l'humble Vierge. Un jour, comme le rapporte dans sa vie, le père Nieremberg, la Mère de Dieu lui apparut et lui dit, comme pour le remercier : « Combien m'est cher cet acte d'humilité fait pour l'amour de moi »!

O ma reine! sans l'humilité, je ne pourrai jamais être du nombre de vos vrais enfants; et cependant, vous le voyez, mes péchés, après m'avoir rendu ingrat envers mon Seigneur, m'ont aussi rendu orgueilleux! O ma Mère! c'est à vous de remédier à ce mal; par les mérites de votre humilité, obtenez-moi la grâce d'être humble, et d'être ainsi votre véritable enfant. Ainsi soit-il!

§ 2.

Charité de Marie envers Dieu.

Le bienheureux Albert-le-Grand a dit : *Ubi major puritas, ibi major charitas* (Sup. Miss.) : plus un cœur est pur et vide de lui-même, plus il est rempli de charité envers Dieu. La Très Sainte Vierge fut parfaitement humble et vide d'elle-même ; aussi fut-elle embrasée de l'amour divin à tel point qu'elle surpassa tous les hommes et tous les anges, dans l'amour divin, comme l'assure S. Bernardin de Sienne : *Superat omnium creaturarum amores in Filium suum*. S. François de Sales l'appelle donc à juste titre la Reine de l'amour.

Le Seigneur a dit à l'homme : Aime-moi de tout ton cœur : *Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo* (Matth. xxii). Mais ce précepte, dit S. Thomas, ne sera parfaitement accompli que dans le ciel, et ne peut l'être qu'imparfaitement sur la terre : *Plene et perfecte in patria implebitur hoc præceptum; in via autem impletur, sed imperfecte* (2. 2. q. 44. a. 6). Cependant, remarque le bienheureux Albert-le-Grand, il eût été en quelque sorte peu digne de Dieu d'imposer un précepte que personne n'aurait accompli parfaitement ; ainsi, quelqu'un a dû observer le grand précepte dans toute sa perfection, et cette personne fut la divine Mère : *Aut aliquis implet hoc præceptum, aut nullus; si aliquis, ergo Beatissima Virgo* (Sup. Miss.). Richard de Saint-Victor exprime la même pensée : *Emmanuelis nostri Puerpera in omni fuit virtutum consummatione perfecta. Quis illud primum mandatum sic unquam implevit : « Diliges Dominum Deum tuum ex toto corde tuo » ? Divinus amor in ea adeo convaluit ut qualiscumque defectus in eam incidere non posset*

(De Emmanuele, l. II). L'amour divin, ajoute S. Bernard, blessa et transperça tellement le cœur de Marie, qu'il n'en resta aucune partie qui ne fût embrasée; aussi accomplit-elle ce premier commandement dans toute son étendue et sans la moindre imperfection : *Amor Christi Mariæ animam non modo transfixit, sed etiam pertransiuit, ut nullam particulam vacuum amore relinqueret, sed toto corde, tota anima, tota virtute diligeret, et esset gratia plena* (In Cant. S. 29). Marie pourrait donc bien dire : *Dilectus meus mihi, et ego illi* (Cant. II) : Mon Bien-Aimé s'est donné tout à moi, et je me suis donnée toute à lui : Ah ! s'écrie Richard, les Séraphins eux-mêmes pouvaient descendre du ciel, pour apprendre dans le cœur de Marie la manière d'aimer Dieu : *Seraphim de cælo descendere poterant, ut amorem discerent in corde Virginis.*

Dieu qui est amour : *Deus charitas est*, (I. Jo. 4) vint sur la terre pour allumer dans tous les cœurs le feu de son saint amour; mais nul cœur ne s'embrasa comme celui de Marie, cœur entièrement exempt d'affections terrestres, et par là même tout disposé à brûler de ce doux feu. Écoutons S. Jérôme : *Totam eam incenderat divinus amor, ita ut in ea nihil esset mundanum quod ejus violaret affectus, sed ardor continuus et ebrietas profusi amoris* (De Assumpt.). Ainsi, le cœur de Marie était une ardeur continuelle, une ivresse d'épanchement d'amour divin; son cœur était tout feu et flamme, comme il est dit dans les Cantiques : *Lampades ejus, lampades ignis atque flammarum* (Cant. 8). C'était un feu, selon l'explication de S. Anselme, (Apud Corn. a Lap.) parce qu'il brûlait d'amour intérieurement; c'était une flamme, parce qu'il resplendissait extérieurement aux yeux de tous par l'exercice des vertus. Quand Marie portait Jésus dans ses bras, on pouvait bien dire que c'était le feu portant le feu : *Ignis gestans ignem*, avec plus de raison qu'Hippo-

crate avait pu le dire, dans un autre sens, d'une femme qui portait du feu dans sa main. Disons avec S. Ildephonse : Le Saint-Esprit a pénétré Marie des célestes flammes, comme le feu pénètre le fer, et à tel point que l'on ne voit et l'on ne sent en elle que le feu de l'amour divin : *Mariam, velut ignis ferrum, Spiritus Sanctus totam ignivit, ita ut in ea Spiritus Sancti flamma tantum videatur, nec sentiatur nisi tantum ignis amoris Dei* (De Assumpt. 1). Selon S. Thomas de Villeneuve, le cœur de Marie fut figuré par le buisson que Moïse a vu brûler sans se consumer. C'est donc avec raison, dit S. Bernard, que Marie apparut à S. Jean comme revêtue du soleil : *Signum magnum apparuit in cælo, mulier amicta sole* (Apoc. 12); car elle fut si étroitement unie à Dieu qu'il semble que nulle créature ne puisse lui être unie d'une manière plus parfaite : *Jure ergo Maria sole perhibetur amicta, quæ divinæ sapientie, ultra quam credi valeat penetravit abyssum; ut, quantum sine personali unione creaturæ conditio patitur, luci illi inaccessibili videatur immersa* (In Sign. M.). De là, S. Bernardin de Sienne atteste que la Très-sainte Vierge ne fut jamais tentée par l'enfer; en effet, un grand feu éloigne les mouches; ainsi le cœur de Marie, enflammé de charité, éloignait tellement les démons, qu'ils n'osaient pas même s'approcher : *Sicut magnus ignis effugat muscas, sic a sua inflammata charitate demones pellebantur, in tantum quod non erant ausi illi appropinquare.* (Pro fest. V. M. 4). Richard-de-Saint-Victor exprime la même pensée : *Virgo principibus tenebrarum terribilis fuit, ut ad eam accedere eamque tentare non præsumperint; deterrebat eos flamma charitatis* (In Cant. c. 26). Marie révéla elle-même à Ste Brigitte qu'elle n'eut jamais en ce monde d'autre pensée, d'autre désir, ni d'autre joie, que Dieu : *Nihil nisi Deum cogitalam; nulla mihi, nisi Deus, placuerunt* (Rev. l. 1). Ainsi, sa bienheureuse âme

était presque toujours occupée à contempler Dieu ; elle produisait des actes d'amour sans nombre, comme dit le père Suarez : *Actus perfectæ charitatis, quos beata Virgo habuit in hac vita, innumerabiles fuerunt ; quia fere totam vitam in contemplatione transegit, in qua hunc amoris actum frequentissime repetebat* (Inc. p. 2. d. 18). Mais je préfère les expressions de Bernardin de Bustis : Au lieu de répéter successivement les actes d'amour, comme font les autres saints, la très glorieuse Vierge, par un privilège singulier, aimait Dieu actuellement, par un acte unique et sans interruption : *Tamen ipsa gloriosissima Virgo, de privilegio singulari, continue et semper Deum amabat actualiter* (Marial. p. 2. S. 5). Semblable à l'aigle royal, elle tenait sans cesse les yeux fixés sur le divin Soleil, de telle sorte, dit S. Pierre Damien, que les occupations ordinaires de la vie ne l'empêchaient point d'aimer, et l'amour ne l'empêchait point de vaquer à ses occupations : *Adeo ut nec actio contemplationem minueret, et contemplatio non desereret actionem* (In Nat. B. V. S. 1). Aussi Marie a-t-elle été figurée, selon S. Germain, par l'autel de propitiation, sur lequel le feu ne s'éteignait jamais ni jour ni nuit.

Le sommeil même n'empêchait point Marie d'aimer Dieu. Si ce privilège fut accordé à nos premiers parents dans l'état d'innocence, comme l'assure S. Augustin : *Tam felicia somnia erant dormientium, quam vita vigilantium ;* (In Jul. l. 5. c. 10) on ne doit pas le refuser à la mère de Dieu. C'est le sentiment du père Suarez, de l'abbé Rupert, de S. Bernardin de Sienne ; S. Ambroise dit en parlant de Marie : Quand son corps se livrait au repos, son esprit veillait : *Cum quiesceret corpus, vigilaret animus* (De Virginib. 2). Ainsi se vérifiait en elle cette parole du Sage : Sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit : *Non extinguetur in nocte lucerna ejus* (Prov. 31). Oui, ajoute S. Bernardin, tandis que son

corps très pur prenait un léger repos nécessaire pour réparer ses forces, son âme s'élevait librement vers Dieu ; et la contemplation de son âme pendant le sommeil était plus parfaite que celle des autres âmes durant la veille : *Anima sua libere tunc tendebat in Deum; unde, illo tempore, erat perfectior contemplatrix, quam unquam fuerit alius, dum vigilavit* (Pro fest. V. M. 4). Elle pouvait dire, avec l'épouse des Cantiques : *Ego dormio, et cor meum vigilat* : Je dors, et mon cœur veille (Cant. 5). Elle était également heureuse, et dans la veille et dans le sommeil, comme dit Suarez : *Tam felix dormiendo, quam vigilando* (De Inc. p. 2. d. 18). En un mot, comme l'assure S. Bernardin, Marie, durant toute sa vie mortelle, fut continuellement occupée à aimer Dieu : *Mens Virginis in ardore dilectionis continue tenebatur*. Elle ne fit jamais que ce qu'elle savait être agréable à Dieu ; elle l'aima autant qu'elle crut devoir l'aimer : *Nihil unquam elicere voluit, nisi quod Dei sapientia præmonstrabat; tantumque Deum dilexit, quantum a se diligendum illum existimabat* (Pro fest. V. M. S. 4). Nous pouvons bien dire, avec le bienheureux Albert-le-Grand, que Marie fut remplie d'une telle charité, que nulle créature ne pouvait en recevoir une plus grande sur la terre : *Credimus etiam, sine præjudicio melioris sententiæ, beatam Virginem, in conceptione Filii Dei, charitatem talem et tantam accepisse, qualis et quanta percipi poterat a pura creatura in statu viæ* (Sup. Miss.). Ce qui fait dire à S. Thomas de Villeneuve : La Vierge, par son ardente charité, se rendit si belle aux yeux du Seigneur, qu'épris d'amour pour elle, il descendit dans son sein pour se faire homme ; *Hæc Virgo sua pulchritudine Deum a cælis allexit; amore illius captus est, et humanitatis nostræ nexibus irretitus* (In Nat. D. 4). Et S. Bernardin s'écrie : O vertu de la Vierge Mère ! Une jeune Vierge a blessé et ravi le cœur de Dieu : *O virtus Virginis*

Matris! una puella vulneravit et rapuit divinum cor (Pro fest. V. M. 4).

Mais, puisque Marie aime Dieu si ardemment, il n'est rien sans doute qu'elle recommande à ses serviteurs comme d'aimer Dieu de tout leur pouvoir. Aussi, elle dit à la bienheureuse Angèle de Féligno, un jour de communion : « Angèle, soyez bénie de mon fils; tâchez de l'aimer autant que vous le pouvez. » Elle dit aussi à Ste Brigitte : « Ma fille, si vous voulez m'attacher à vous, aimez mon Fils. » *Si vis me tecum devincire, ama Filium meum*. En effet, le plus ardent désir de Marie, c'est de nous voir aimer Dieu, son bien-aimé. Novarin demande pourquoi la Sainte Vierge, figurée par l'Épouse des Cantiques, priait les anges de faire connaître au Seigneur le grand amour qu'elle lui portait : *Adjuro vos, Filiæ Jerusalem, si inveneritis dilectum meum, ut nuntietis ei quia amore langueo* (Cant. 5). Dieu ne savait-il pas combien elle l'aimait? pourquoi vouloir montrer à son bien-aimé une blessure que lui-même avait faite? *Cur vulnus ostendi querit Dilecto, qui vulnus fecit?* C'est, répond le même auteur, que la divine Mère voulait par là faire connaître son amour non à Dieu, mais à nous, afin de communiquer à nos cœurs sa propre blessure : *Ut vulnerata vulneraret*. Et, comme elle fut tout embrasée d'amour pour Dieu, elle enflamme et rend semblable à elle-même tous ceux qui l'aiment et qui l'approchent : *Quia tota ardens fuit, omnes se amantes eamque tangentes incendit, et sibi assimilat* (Bonav. De B. V. M. 1). Aussi Ste Catherine de Sienne appelle Marie, celle qui porte le feu de l'amour divin : *Portatrix ignis*. Ainsi, si nous voulons brûler de cette heureuse flamme, ayons soin de nous approcher sans cesse de Marie par nos prières et nos affections.

O Reine d'amour, ô Marie, la plus aimable, la plus aimée et la plus aimante de toutes les créatures, comme vous appelait S. François de Sales; ô ma

tendre mère, toujours et sans partage vous fûtes embrasée d'amour pour votre Dieu! Ah! daignez m'obtenir au moins une étincelle de cet amour. Vous avez prié votre divin Fils pour les époux de Cana, en lui disant qu'ils manquaient de vin : *Vinum non habent*; (Jo. 2) et vous ne prierez pas pour nous qui manquons d'amour envers un Dieu que nous sommes si obligés d'aimer? Dites seulement : Ils n'ont point d'amour : *Amorem non habent*; et obtenez-nous cet amour. Nous ne vous demandons pas d'autre grâce. O notre Mère! par tout l'amour que vous portez à Jésus, exaucez-nous, priez pour nous. Amen.

§ 3.

Charité de Marie envers le prochain.

Le même précepte nous impose l'amour de Dieu et l'amour du prochain : *Hoc mandatum habemus a Deo : ut, qui diligit Dominum, diligat et fratrem suum* (1 Jo. 4). S. Thomas en donne la raison : Celui qui aime Dieu, aime aussi tout ce qui est aimé de Dieu. Ste Catherine de Gènes disait un jour à Dieu : « Seigneur! vous voulez que j'aime le prochain, et je ne puis aimer que vous! » Et Dieu lui répondit : « Celui qui m'aime, aime aussi tout ce qui est aimé de moi » (Boll. 15 sept). Or, jamais créature ne fut et ne sera plus remplie d'amour divin que Marie; de même, il n'y eut jamais, et il n'y aura jamais de créature plus remplie d'amour envers le prochain.

Nous lisons dans les Cantiques : Le roi Salomon s'est fait une litière; il en a orné l'intérieur de charité pour les filles de Jérusalem : *Ferculum fecit sibi rex Salomon; media charitate constravit propter filias Jerusalem* (Cant. III). Le docte Corneille de la Pierre dit que cette litière est le Sein de la Bienheureuse Vierge, dans lequel réside le Verbe incarné; et que ce divin Fils remplit sa Mère de charité, afin

qu'elle assistât tous ceux qui ont recours à elle : *Beatæ Virginis sinus fuit ferculum ferens Verbum ; ideoque media charitate constratum propter filias Jerusalem, quia Christus, qui est ipsa Charitas, maximam charitatem Beatæ Virgini aspiravit, ut ipsa ad illam recurrentibus opem ferret.*

Telle était la charité de Marie, pendant sa vie sur la terre : elle secourait les nécessiteux, avant même d'être sollicitée. Aux noces de Cana, elle exposa l'affliction de cette famille : *Vinum non habent*, et obtint de son Fils le miracle qui changea l'eau en vin. Oh ! comme elle montrait de l'empressement quand il s'agissait d'aider le prochain ! Elle va remplir un devoir de charité chez Elisabeth ; elle part en toute hâte : *Abit in montana cum festinatione* (Luc.).

Mais la plus grande preuve qu'elle pût donner de son extrême charité, ce fut d'offrir son Fils à la mort pour notre salut ; ce qui fait dire à S. Bonaventure : Marie a aimé les hommes, jusqu'à sacrifier pour eux son Fils unique : *Sic Maria dilexit mundum, ut Filium suum unigenitum daret.* Et S. Anselme s'écrie : O Vierge bénie entre toutes les femmes, vous surpassez les anges par la pureté, et les saints par la bonté ! *O benedicta super mulieres, quæ angelos vincis puritate, et sanctos superas pietate* (Orat. 49) ! Cette charité de Marie pour nous, dit S. Bonaventure, n'est pas diminuée depuis qu'elle règne dans le ciel, au contraire, elle est beaucoup augmentée, parce qu'elle connaît mieux toutes nos misères : *Magna erga miseros fuit misericordia Mariæ adhuc exulantis in mundo, sed multo major est regnantis in cælo ; quia magis nunc videt hominum miseriam.* (Spec. B. V. x). Aussi l'ange assura à Ste Brigitte que personne ne recourt à Marie sans obtenir de sa charité les grâces qu'il désire : *Ex dulcedine Mariæ nullus est qui non, per eam si petit, sentiat pietatem* (Rev. l. III). Combien nous serions à plaindre, si Marie ne priaît pour nous ! Jésus l'a déclaré à la même sainte :

Nisi preces Matris meæ intervenirent, non esset spes misericordiæ (Rev. I. VI).

Heureux, dit la divine Mère, heureux celui qui écoute mes enseignements et qui étudie ma charité, pour l'exercer envers les autres d'après mes exemples : *Beatus homo qui audit me, et qui vigilat ad fores meas quotidie, et observat ad postes ostii mei* (Prov. VIII) ! Rien ne peut mieux nous concilier l'affection de Marie, dit S. Grégoire de Nazianze, que la pratique de la charité envers le prochain : *Nulla res est quæ Virginis benevolentiam conciliat, ac misericordiæ*. Le Seigneur nous exhorte à être miséricordieux comme le Père céleste : *Estote misericordes, sicut et Pater vester misericors est* (Luc. VI). De même Marie semble dire à tous ses enfants : Soyez miséricordieux comme votre Mère est miséricordieuse : *Estote misericordes, sicut et mater vestra misericors est*. Il est certain que notre charité envers le prochain sera la mesure de la charité que Dieu et Marie exerceront envers nous : *Date, et dabitur vobis ; eadem quippe mensura, qua mensi fueritis, remetietur vobis* (Luc. VI). Donnez aux pauvres, disait S. Méthode, et vous recevrez le paradis : *Da pauperi, et accipe paradisum* ; l'Apôtre nous assure que la charité envers le prochain nous rend heureux en cette vie et en l'autre : *Pietas ad omnia utilis est, promissionem habens vitæ quæ nunc est, et futuræ* (I Tim. IV). La Sagesse nous déclare aussi : secourir les indigents, c'est prêter à Dieu : *Fœneratur Domino, qui miseretur pauperis* (Prov. XIX). Nous pouvons conclure avec S. Jean Chrysostôme : Prêter à Dieu, c'est rendre Dieu même notre débiteur : *Si Deo fœneramur, is ergo nobis debitor est* (De pœnit. V).

O Mère de miséricorde, vous êtes remplie de charité envers tous, n'oubliez pas mes misères ; vous les connaissez bien ; recommandez-moi donc à ce Dieu de qui vous n'essuyez jamais un refus ; obtenez-moi

la grâce de pouvoir vous imiter dans le saint amour envers Dieu et envers le prochain. Amen.

§ 4.

La foi de Marie.

La Bienheureuse Vierge est la mère de la charité, comme nous l'avons vu, elle est aussi mère de la foi et de l'espérance : *Ego mater pulchræ dilectionis, et timoris, et agnitionis, et sanctæ spei* (Eccli xxiv). On peut l'appeler justement la mère de la foi : en effet, dit S. Irénée, elle a réparé par sa foi le mal fait par l'incrédulité d'Eve : *Quod Eva ligavit per incredulitatem, Maria solvit per fidem* (Adv. Her. l. III). Eve, ajoute Tertullien, ne crut pas à la parole de Dieu, et crut à la parole du serpent, et apporta la mort au genre humain ; mais notre Reine crut, sur la parole de l'ange, qu'elle deviendrait Mère du Rédempteur, sans perdre sa virginité, et nous apporta ainsi le salut : *Crediderat Eva serpenti, credidit Maria Gabrieli; quod illa credendo deliquit, hæc credendo delevit* (De Carn. Chr.). Oui, dit S. Augustin, Marie, en donnant son consentement à l'Incarnation du Verbe, ouvrit par sa foi, le paradis aux hommes : *Fides Mariæ cælum aperuit, cum angelo nuntianti consensit*. Richard de Saint-Laurent, sur ce texte de l'Apôtre : *Sanctificatus est vir infidelis per mulierem fidelem* (I Cor. VII), fait cette réflexion : Marie est vraiment la femme fidèle dont la foi a sauvé l'homme infidèle, Adam et toute sa postérité : *Hæc est mulier fidelis per cujus fidem salvatus est Adam, vir infidelis, et tota posteritas* (De laud. B. M.). Ste Elisabeth l'appela aussi Bienheureuse à cause de sa foi : *Beata quæ credidisti, quoniam perficientur ea quæ dicta sunt tibi a Domino* (Luc. I). S. Augustin ajoute : Marie fut plus heureuse en recevant Jésus-Christ dans son esprit par la foi, qu'en le recevant

dans son sein par l'Incarnation : *Beatior Maria percipiendo fidem Christi, quam concipiendo carnem Christi.*

Le père Suarez dit que la Sainte Vierge eut plus de foi que tous les hommes et tous les anges ; elle voyait son fils dans l'étable de Bethléem, et elle croyait qu'il était le Créateur du monde ; pendant qu'il fuyait Hérode, elle croyait qu'il était le Roi des rois ; elle le vit naître, et elle le crut éternel ; elle le vit pauvre, manquant du nécessaire, elle le crut maître de l'univers ; quand il était couché sur la paille, elle reconnaissait en lui le Tout-Puissant ; il ne parlait pas encore, et elle crut qu'il est la sagesse infinie ; il gémissait, elle voyait en lui le Dieu qui fait la joie du paradis ; il meurt méprisé et crucifié, la foi de tous les autres est ébranlée, Marie persévère dans la ferme croyance que Jésus est Dieu. Sur ce texte : *Stabat juxta crucem Jesu mater ejus* : Près de la croix de Jésus était sa mère, S. Antonin fait cette réflexion : Marie se tient ferme, soutenue par sa foi en la divinité de son Fils : *Beata Virgo stabat fide elevata et fixa, de Christi divinitate expectans indubie suam resurrectionem* (Pars. IV, t. 15). Voilà pourquoi, ajoute-t-il, dans l'office des Ténèbres, on laisse à la fin un seul cierge allumé. S. Léon, parlant aussi de la foi inébranlable de Marie, lui applique ce passage des Proverbes : *Non extinguetur in nocte lucerna ejus* : Sa lampe ne s'éteindra point pendant la nuit. Sur ce passage d'Isaïe : *Torcular calcavi solus, et de gentibus non est vir mecum* (Is. LXIII), S. Thomas fait cette observation : que nul homme n'assista Jésus dans sa passion, car il ne resta que la Bienheureuse Vierge, dont la foi ne fut amais en défaut : *Dicit : « Vir », propter Beatam Virginem, in qua fides numquam defecit.* Dans cette circonstance, dit le bienheureux Albert-le-Grand, Marie pratiqua la foi au suprême degré, car elle conserva seule toute sa fermeté au milieu des disciples

ébranlés : *Fidem habuit in excellentissimo gradu, quæ, etiam discipulis dubitantibus, non dubitavit* (In Luc. 1). Par cette grande foi, la Mère de Dieu a mérité de devenir la lumière de tous les fidèles, comme l'appelle S. Méthode. *Fidelium pax*; la Reine de la vraie foi; selon S. Cyrille d'Alexandrie : *Sceptrum orthodoxæ fidei*. L'Eglise attribue aussi à la foi de la Vierge l'extinction de toutes les hérésies : *Gaude, Maria Virgo! cunctas hæreses sola interemisti in universo mundo*. A ce texte des Cantiques : *Vulnerasti cor meum in uno oculorum tuorum* (Cant. IV). Vous avez blessé mon cœur par un de vos yeux, S. Thomas de Villeneuve donne l'interprétation suivante : Cet œil désigne la foi de Marie, cette foi par laquelle Marie fut si agréable à Dieu : *Oculus fidem designat, qua Dei Filio Virgo maxime complacuit*.

Ici S. Ildephonse nous exhorte à imiter la foi de la Bienheureuse Vierge : *Imitamini signaculum fidei vestræ, Beatam Mariam*. Mais comment pouvons-nous l'imiter ? La foi est tout ensemble un don et une vertu ; elle est un don, en tant qu'elle est une lumière que Dieu répand dans nos âmes ; elle est une vertu en tant que nous la mettons en pratique. Ainsi la foi doit nous servir de règle, non-seulement pour croire, mais encore pour agir. La pratique, dit S. Grégoire, est le caractère de la véritable foi : *Ille vere credit, qui exercet operando quod credit*. S. Augustin dit de même : Vous vantez votre foi ; pratiquez, et votre foi sera parfaite : *Dicis : credo ; fac quod dicis, et fides est*. Voilà vraiment cette foi vive, qui conforme notre vie à notre croyance. Le juste vit de la foi ; *Justus meus ex fide vivit* (Heb. x). Ainsi vécut la Bienheureuse Vierge, à la différence de ceux qui ne vivent pas selon leur croyance, et dont la foi est morte, comme dit S. Jacques : *Fides sine operibus mortua est* (Jac. II).

Diogène cherchait un homme : *Hominem quæro* ; il semble que Dieu, parmi tant de fidèles, cherche un

chrétien : *Christianum quæro*; les Chrétiens en pratique sont si rares, et la plupart n'en ont que le nom. On devrait appliquer à ceux-ci le mot d'Alexandre à un soldat poltron, qui s'appelait aussi Alexandre : Change de nom, ou change de conduite : *Aut nomen aut mores muta*. Ou plutôt, disait le vénérable Jean d'Avila, on devrait les enfermer comme fous dans une prison, puisque, croyant qu'une éternité de bonheur est préparée à ceux qui vivent bien, et une éternité de malheur à ceux qui vivent mal, ils se conduisent comme s'ils n'y croyaient pas. Pour cette raison, S. Augustin nous exhorte à voir les choses avec des yeux chrétiens, c'est-à-dire, avec les yeux de la foi : *Christianos oculos habete*. Ste Thérèse, attribue tous les péchés au manque de foi. Prions donc la Bienheureuse Vierge de nous obtenir, par les mérites de sa foi, une foi vive comme la sienne ; *Domina, adauge nobis fidem* : O notre Reine, augmentez notre foi.

§ 5.

Espérance de Marie.

L'espérance est un fruit de la foi ; en effet, si Dieu nous amène par la lumière de la foi à la connaissance de sa bonté et de ses promesses, c'est pour nous élever ensuite par l'espérance au désir de le posséder. Ainsi, la Sainte Vierge ayant eu la vertu de Foi dans un degré éminent, eut aussi dans un degré éminent la vertu d'espérance ; en sorte qu'elle pouvait dire avec David : Mon bonheur est de m'attacher à Dieu, et de me confier entièrement en mon Seigneur : *Mihi autem adhærere Deo bonum est, ponere in Domino Deo spem meam* (Ps. LXXII). Marie fut vraiment cette fidèle épouse de l'Esprit-Saint, dont il a été dit : Quelle est celle-ci qui monte du désert, comblée de délices, appuyée sur son bien-

aimé? *Quæ est ista quæ ascendit de deserto, deliciis affluens, innixa super dilectum suum* (Cant. VIII)? En effet, toujours parfaitement détachée du monde, qu'elle regardait comme un désert, et ne mettant sa confiance ni dans les créatures, ni dans ses propres mérites, uniquement appuyée sur la grâce divine, seul fondement de son espérance, elle fit des progrès continuels dans l'amour de son Dieu; ainsi parle Ailgrain : *Ascendit de deserto, scilicet de mundo, quem sic deseruit et tanquam desertum reputavit, quod ab ipso omnem suum avertit affectum.* « *Innixa super Dilectum suum* »; *nam, non suis meritis, sed ipsius innitebatur gratiæ, qui gratiam tribuit* (Ap. Corn. in Cant.).

La Sainte Vierge donna des preuves de sa grande confiance en Dieu, d'abord, quand son époux S. Joseph, ne connaissant pas la cause de sa grossesse miraculeuse, était dans l'agitation, et pensait à la renvoyer : *Joseph autem voluit occulte dimittere eam* (Matth. I). Il y avait bien alors, ce semble, comme nous l'avons remarqué ailleurs, nécessité de découvrir à Joseph ce mystère divin; mais elle ne voulut pas faire connaître elle-même la grâce qu'elle avait reçue; elle pensa qu'il était mieux de s'abandonner à la divine Providence, et de laisser à Dieu le soin de défendre son innocence et sa réputation, comme le dit très bien Corneille de La Pierre, dans son commentaire sur le texte cité : *Beata Virgo autem noluit ultro secretum hoc Josepho pandere, ne sua dona jactare videretur; sed Dei curæ idipsum resignavit, certissime confidens Deum suam innocentiam et famam tutaturum.*

Marie montra encore sa confiance en Dieu, lorsque, sur le point de mettre son Fils au monde, à Bethléem, elle se vit exclue même de l'hospitalité accordée aux pauvres, et réduite à enfanter dans une étable : *Et reclinavit eum in præsepio, quia non erat eis locus in diversorio* (Luc. II). Elle ne laissa pas échapper une

seule plainte en cette occasion ; mais, s'abandonnant tout entière à Dieu, elle espéra qu'il l'assisterait dans ses besoins.

La confiance de la divine Mère en la Providence, ne fut pas moins éclatante, quand S. Joseph l'avertit qu'il fallait fuir en Egypte : elle se disposa dans la même nuit à faire un si long voyage, dans un pays étranger et inconnu, sans provisions, sans argent, sans autre compagnie que celle de l'enfant Jésus et de son pauvre époux : *Qui consurgens accepit puerum et Matrem ejus nocte et secessit in Ægyptum* (Matth. II).

Mais l'espérance de Marie éclata surtout quand elle demanda à son Fils le miracle du vin pour les époux de Cana. Sur l'observation qu'elle fit : Ils n'ont plus de vin : *Vinum non habent* (Jo. II), Jésus lui répondit : Femme, que vous importe à vous et à moi ? mon heure n'est pas encore venue : *Quid mihi et tibi est, mulier ? Nondum venit hora mea*. Ces paroles semblaient exprimer clairement que la demande était rejetée ; néanmoins Marie, se confiant en la bonté divine, dit aux gens de la maison de faire ce que son Fils ordonnerait, parce que la grâce était assurée : *Quodcumque dixerit vobis, facite*. En effet, Jésus-Christ fit emplir les urnes d'eau, et changea l'eau en vin.

Apprenons de Marie quelle doit être notre confiance, principalement en ce qui concerne la grande affaire du salut éternel ; car, bien que notre coopération soit nécessaire, nous devons attendre de Dieu seul la grâce pour nous sauver ; nous devons nous défier entièrement de nos forces, et dire avec l'Apôtre : je puis tout en celui qui me fortifie : *Omnia possum in eo qui me confortat* (Phil. 4).

Ô ma très sainte Reine ! l'Ecclésiastique me dit que vous êtes la Mère de l'espérance : *Mater sanctæ spei* (Eccli. XXIV) : et la sainte Eglise, que vous êtes l'Espérance même : *Spes nostra, salve*. Quelle autre

espérance irais-je donc chercher? vous êtes, après Jésus, toute mon Espérance; ainsi vous appelait S. Bernard : *Tota ratio spei meæ*; ainsi je veux vous appeler. Et je vous dirai toujours avec S. Bonaventure : O Salut de ceux qui vous invoquent! Sauvez-moi : *O Salus te invocantium, salva me.*

§ 6.

Chasteté de Marie.

Depuis la chute d'Adam, la révolte des sens contre la raison rendit extrêmement difficile pour les hommes la pratique de la chasteté. Les combats de la chasteté sont les plus durs, dit S. Augustin; il faut combattre tous les jours, on remporte rarement la victoire : *Inter omnia certamina, duriora sunt prælia castitatis, ubi quotidiana est pugna, et rara victoria.* Cependant, loué soit à jamais le Seigneur qui nous a donné en Marie un grand modèle de cette vertu! C'est avec raison, dit le bienheureux Albert-le-Grand, que Marie est appelée la Vierge des vierges, puisque, la première, sans le conseil ni l'exemple de personne, elle a consacré à Dieu sa Virginité, et lui a par là-même donné toutes les vierges qui l'ont imitée : *Virgo virginum, quia, sine præcepto, consilio, exemplo, munus virginittatis Deo obtulit, et omnes virgines, per sui imitationem, in virginittate genuit* (Sup. Miss.). Ainsi l'avait prédit David : *Adducentur Regi virgines post eam; adducentur in templum Regis* (Ps. XLIV). Nous avons dit : sans le conseil ni l'exemple de personne; nous l'avons dit d'après S. Bernard : *O virgo, quis te docuit Deo placere virginittatem et in terris angelicam ducere vitam* (De laud. V. M. 3)?

O Vierge! qui donc vous avait enseigné à vous rendre plus agréable au Très-Haut par la virginité, et à mener sur la terre une vie angélique? Ah!

reprend S. Sophronius, Dieu s'est choisi pour mère cette vierge très pure, afin d'offrir en elle à tout le monde un modèle de chasteté : *Christus Matrem Virginem ideo elegit, ut ipsa omnibus esset exemplum castitatis* (De Assumpt.). Aussi, S. Ambroise l'appelle le Porte-Etendard de la Virginité : *Quæ signum virginitatis extulit* (De Inst. Virg.).

L'Esprit-Saint avait en vue cette pureté de Marie, quand il comparait sa beauté à celle de la tourterelle : *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis* (Cant. i). Telle est la pensée d'Aponius sur ce texte des Cantiques. Pour la même raison elle est comparée au lis entre les épines : *Sicut lilium inter spinas, sic amica mea inter filias* (Cant. ii). En effet, remarque Denys-le-Chartreux, toutes les autres vierges ont été des épines, ou pour elles-mêmes, ou pour les autres ; et la Bienheureuse Vierge n'a été une épine ni pour les autres, ni pour elle-même : *Omnes aliæ virgines spinæ fuerunt vel sibi, vel aliis ; Beata Virgo nec sibi, nec aliis*. Au contraire, ajoute-t-il, son aspect inspirait à tous des pensées de pureté : *Intuentium corda ad castitatem invitabat*. S. Thomas exprime ainsi la même pensée : *Pulchritudo Beatæ Virginis intuentes ad castitatem excitabat*. S. Jérôme pense que S. Joseph dut la conservation de sa virginité à la compagnie de la Bienheureuse Vierge ; il l'assure en réfutant l'hérétique Helvidius, qui niait la virginité de Marie : *Tu dicis Mariam virginem non permansisse : ego mihi plus vindico etiam ipsum Joseph virginem fuisse per Mariam*.

S. Grégoire de Nysse dit qu'elle était si attachée à cette vertu, que, pour la conserver, elle eût renoncé même à la dignité de Mère de Dieu. On peut le conclure de sa question à l'archange : Comment cela se fera-t-il, puis que je ne connais point d'homme ? *Quomodo fiet istud, quoniam virum non cognosco* (Luc. i) ? On peut le conclure aussi de ces derniers mots qu'elle lui dit : Qu'il me soit fait selon votre

parole : *Fiat mihi secundum verbum tuum*. Car elle faisait entendre par là qu'elle donnait son consentement d'après l'assurance qu'elle deviendrait mère de Dieu uniquement par l'opération du Saint-Esprit.

S. Ambroise dit : *Qui castitatem servavit, angelus est ; qui perdidit, diabolus* : Les chastes deviennent des anges, le Seigneur l'a dit lui-même : *Erunt sicut angeli Dei* ; mais les impudiques s'attirent la haine de Dieu comme les démons. S. Remi assure que la plupart des adultes se perdent par l'impureté. La victoire sur ce vice est rare, avons-nous dit déjà avec S. Augustin ; mais pourquoi l'est-elle ? parce qu'on ne prend pas les moyens nécessaires pour le vaincre.

Ces moyens sont au nombre de trois, comme l'enseignent les maîtres de la vie spirituelle avec Bellarmin : *Jejunium, periculorum evitatio, et oratio* : le jeûne, la fuite des occasions, et la prière.

Par le jeûne, il faut entendre la mortification, surtout celle des yeux et de la bouche. La Très Sainte Vierge était remplie de la grâce divine ; cependant, elle mortifiait tellement ses yeux, selon S. Epiphane et S. Jean Damascène, qu'elle les tenait toujours baissés, et ne les fixait jamais sur personne ; et, dès son enfance, sa modestie faisait l'admiration de tout le monde. Aussi S. Luc fait remarquer la promptitude qu'elle mit dans son voyage vers Ste Elisabeth : *Abiit cum festinatione* ; afin d'être moins exposée à la vue du public. Quant à sa nourriture, Philibert rapporte qu'il fut révélé à un ermite nommé Félix, que Marie enfant prenait le lait une fois le jour ; et S. Grégoire de Tours assure qu'elle jeûna toute sa vie : *Nulla tempore Maria non jejunavit*. Assurément, dit S. Bonaventure, elle n'aurait pu obtenir une telle abondance de grâces sans une sobriété parfaite, car la grâce et la sensualité sont incompatibles : *Nunquam Maria tantam gratiam invenisset, nisi gratia Mariam in cibo temperatissimam invenisset ; non enim se compatiuntur gratia et gula*

(Spec. B. V. 4). En un mot, Marie était mortifiée en toute chose; aussi le Saint-Esprit lui fait dire : Mes mains ont distillé la myrrhe : *Manus meæ stillaverunt myrrham* (Cant. v.).

Le second moyen est la fuite des occasions : *Qui autem cavet laqueos, securus erit* (Prov. 11). La défiance contre les pièges est un gage de sûreté. Dans la guerre des sens, disait S. Philippe de Néri, la victoire est aux poltrons, c'est-à-dire, à ceux qui fuient l'occasion. Marie évitait autant que possible la vue des hommes, comme nous l'avons observé avec S. Luc : *Abiit cum festinatione*. Un auteur fait observer qu'elle partit de chez Ste Elisabeth, avant que celle-ci fût accouchée, comme le fait entendre l'évangile : *Mansit autem Maria cum illa quasi tribus mensibus, et reversa est in domum suam. Elisabeth autem impletum est tempus pariendi, et peperit filium* (Luc. 1). Et pourquoi ce départ? sans doute, pour se dérober aux conversations et aux visites occasionnées par la circonstance.

Le troisième moyen est la prière. J'ai su, dit le Sage, que je ne puis avoir la continence, si Dieu ne me la donne; je me suis adressé à Dieu et lui ai fait ma prière : *Et ut scivi quoniam aliter non possem esse continens, nisi Deus det, adii Dominum et deprecatus sum illum* (Sap. 8). La très sainte Vierge révéla à Ste Elisabeth, bénédictine, qu'elle obtint chaque vertu au prix de grandes peines et d'une prière continuelle (S. Bon. Med. Vit. Chr. 3). Marie est toute pure, dit S. Jean Damascène, elle aime la pureté : *Pura est et puritatem amans* (De Dorm. B. M.); aussi elle ne peut souffrir les impudiques. Mais celui qui a recours à elle, rien qu'en prononçant son nom avec confiance, sera certainement délivré du vice. Le vénérable Jean d'Avila dit que beaucoup de personnes, tentées contre la chasteté, ont triomphé par une simple aspiration affectueuse à Marie immaculée.

O Marie! ô colombe très pure! combien sont en enfer à cause de l'impureté! Faites, ô notre souveraine! que, dans les tentations, nous ayons toujours soin de recourir à vous et de vous invoquer, en disant : Marie! Marie! secourez-nous! Ainsi-soit-il!

§ 7.

Pauvreté de Marie.

Notre affectueux Rédempteur, pour nous enseigner le mépris des biens terrestres, a voulu être pauvre sur la terre; selon l'expression de S. Paul : Pour vous, de riche il s'est fait pauvre, afin de vous enrichir par son indigence : *Propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopia vos divites essetis* (II Cor. 8). C'est pourquoi il exhortait ceux qui voulaient le suivre, à vendre tout ce qu'ils avaient, et à le donner aux pauvres : *Si vis perfectus esse, vade, vende quæ habes, et da pauperibus; et veni, sequere me* (Matth. 19).

Marie, la plus parfaite imitatrice de Jésus, ne pouvait manquer de suivre son exemple de pauvreté. Le père Canisius prouve qu'elle aurait pu vivre à l'aise avec l'héritage de ses parents, mais que, pour rester pauvre, elle se réserva une petite part, et distribua tout le reste en aumônes, au temple et aux indigents. Beaucoup d'auteurs disent même qu'elle fit vœu de pauvreté; elle-même a révélé à Ste Brigitte que, dès le commencement, elle avait fait vœu en son cœur de ne jamais rien posséder au monde : *A principio, novi in corde meo nihil unquam possidere in mundo* (Rev. l. 1).

Les dons reçus des Mages ne devaient certainement pas être de peu de valeur; mais elle distribua le tout aux pauvres, comme S. Antonin l'assure avec S. Bernard : *Aurum sibi oblatum a Magis non modicum, prout decebat eorum regiam majestatem,*

non sibi reservavit, sed pauperibus per Joseph dispersit (P. 4. t. 15). La preuve qu'elle distribua ces dons, c'est qu'elle n'offrit pas un agneau dans le temple, comme il est prescrit par le Lévitique, pour les personnes aisées : *Pro filio deferet agnum* (Lev. 12); mais elle offrit les deux tourterelles ou les deux petits de colombe qui étaient l'offrande des pauvres : *Et ut darent hostiam, secundum quod dictum est in lege Domini, par turturum aut duos pullos columbarum* (Luc. 2). Elle a dit elle-même à Ste Brigitte : J'ai donné aux pauvres tout ce que je pouvais avoir; je me suis réservé seulement l'entretien le plus nécessaire : *Omnia quæ habere potui, dedi indigentibus; nihilque, nisi victum tenuem et vestitum, reservavi* (Rev. l. 1).

Pour l'amour de la pauvreté, Marie ne dédaigna pas d'épouser un pauvre artisan comme S. Joseph et de vivre ensuite du travail de ses mains, en filant et en cousant, comme l'atteste S. Bonaventure. L'ange a révélé à Ste Brigitte que Marie regardait les richesses de ce monde comme de la boue : *Mundane divitiæ velut lutum sibi vilescabant*. En un mot, elle vécut toujours pauvre et elle mourut pauvre; car on n'a pas connaissance qu'à sa mort elle ait laissé autre chose que deux pauvres vêtements, à deux femmes qui l'avaient assistée pendant sa vie, comme le rapportent Métaphraste (De Vit. B. M) et Nicéphore (Hist. l. 2). « Celui qui aime les richesses, disait S. Philippe de Néri, ne deviendra jamais un saint. » Ste Thérèse ajoutait : « Il est juste que celui qui court après des choses perdues, se perde avec elles; au contraire, la vertu de pauvreté est un bien qui renferme tous les autres biens. » Je dis : la vertu de pauvreté, laquelle, selon S. Bernard, ne consiste pas seulement à être pauvre, mais à aimer la pauvreté : *Non paupertas virtus reputatur, sed paupertatis amor* (Epist. 100). Voilà pourquoi Jésus-Christ a dit : *Beati pauperes spiritu,*

quoniam ipsorum est regnum cœlorum (Matth. 5). Bienheureux les pauvres d'esprit, parce que le royaume des cieus est à eux. Oui, ils sont bienheureux, car ceux qui cherchent Dieu seul, trouvent en Dieu seul tous les biens; ils trouvent dans la pauvreté leur paradis sur la terre, comme S. François, qui s'écriait : *Deus meus, et omnia* : Mon Dieu et mon tout.

Aimons donc cet unique bien en qui sont tous les biens, comme S. Augustin nous y exhorte : *Ama unum bonum, in quo sunt omnia bona* (Man: 34). Adressons au Seigneur la prière de S. Ignace : *Amorem tui solum cum gratia mihi dones, et dives sum satis* : Donnez-moi seulement votre amour avec votre grâce, et je suis assez riche. Si la pauvreté nous afflige, consolons-nous par cette pensée : Jésus et sa mère ont été pauvres comme nous. Ce sont les paroles mêmes de S. Bonaventure : *Pauper multum consolari potest de paupertate Mariæ et de paupere Christo* (Spec. B. V. 4).

O ma très sainte Mère ! vous aviez bien raison de dire : Toute la joie de mon esprit est en Dieu mon Sauveur : *Et exultavit Spiritus meus in Deo salutari meo* ! Car, ici-bas, vous n'avez jamais ambitionné ni aimé d'autre bien que Dieu. *Trahe me post te* : O Marie ! détachez-moi du monde; faites qu'à votre exemple j'aime uniquement celui qui seul mérite d'être aimé. Ainsi-soit-il !

§ 8.

L'Obéissance de Marie.

Marie aimait tellement la vertu d'obéissance, qu'elle ne voulut se donner d'autre nom que celui de servante, dans sa réponse au message de S. Gabriel : *Ecce ancilla Domini*. Ce titre est bien à elle, dit S. Thomas de Villeneuve, car, servante fidèle, Marie ne contredit jamais le Seigneur, ni par ses

œuvres, ni par ses pensées; mais, dépouillée de toute volonté propre, elle vécut toujours et en tout soumise à la volonté divine : *O vere ancilla, quæ neque dicto, neque facto, neque cogitatu, unquam contradixit Altissimo, nihil sibi libertatis reservans, sed per omnia subdita Deo* (De ann. Conc. 1). Marie déclara elle-même que Dieu s'était complu dans son obéissance : *Respexit humilitatem ancillæ suæ* : Il a jeté ses regards sur l'humilité de sa servante. En effet, l'humilité propre à une servante consiste dans une entière disposition à obéir. Aussi, comme l'observe S. Irénée, la Vierge répara par son obéissance le mal que la désobéissance d'Eve avait causé à elle-même et à tout le genre humain : *Sicut Eva inobediens, et sibi et universo generi humano, causa facta est mortis, sic et Maria virgo obediens, et sibi et universo generi humano, causa facta est salutis* (Adv. hæres. 3).

L'obéissance de Marie fut beaucoup plus parfaite que celle de tous les autres saints : en effet, tous les hommes, enclins au mal par suite du péché originel, éprouvent de la difficulté à faire le bien; mais il n'en fut pas ainsi de la bienheureuse Vierge. Ce qui fait dire à S. Bernardin de Sienne : *In Virgine beata nullum fuit omnino retardativum; proinde rota volubilis fuit secundum omnem Spiritus Sancti nutum* (Pro fest. V. M. S. 12). Marie, exempte du péché originel, ne rencontrait aucun obstacle dans son obéissance à Dieu; comme une roue libre dans ses mouvements, elle céda aussitôt à toutes les impulsions de l'Esprit-Saint. Aussi, suivant le même saint, toute sa vie fut une observation ardente et continuelle de tout ce qui pouvait plaire à Dieu; *Virgo semper habuit continuum aspectum ad Dei beneplacitum, promptumque consensum* (Ibid. s. 4). On peut bien appliquer à Marie ces paroles : Mon âme s'est liquéfiée à la voix de mon bien-aimé : *Anima mea liquefacta est, ut locutus est* (Cant. 5).

Richard-de-Saint-Laurent ajoute : L'âme de la Vierge était comme un métal fondu, et pouvait prendre à chaque instant toutes les formes qu'il plaisait à Dieu de lui donner : *Anima mea liquefacta est per incendium charitatis, parata, instar metalli liquefacti, decurrere in omnes modulos divinæ voluntatis* (De laud. B. M. 4).

Marie montra son obéissance parfaite, d'abord quand, pour plaire à Dieu, elle voulut obéir même à l'empereur romain, en faisant le voyage de Nazareth à Bethléem, distante de quatre-vingt-dix milles, en temps d'hiver, quoiqu'elle fût enceinte, et si pauvre, qu'elle fut obligée de mettre son Fils au monde dans une étable. Elle montra aussi sa parfaite obéissance, quand, sur l'avis de S. Joseph, elle se mit en chemin, dans la nuit même, pour l'Égypte, voyage bien plus long et plus pénible.

Sylveira demande pourquoi l'ordre de fuir en Égypte fut donné à S. Joseph, et non à la Sainte Vierge qui devait en souffrir davantage ; il fait lui-même la réponse : C'était pour lui donner une occasion de plus d'exercer la parfaite obéissance : *Ne Virgini subtraheretur occasio exercendi actum obedientiæ, ad quam erat promptissima.*

Mais elle donna surtout une preuve de son obéissance héroïque, lorsque, pour se conformer à la volonté de Dieu, elle offrit son divin Fils à la mort, avec un tel courage que, selon S. Anselme, S. Antonin et S. Ildephonse, elle eût été disposée à le crucifier elle-même, si les bourreaux eussent manqué : *Parata enim stetit, si deesset manus percussoris* (Apud Parav. 1, 2, 12).

Le Sauveur prêchait un jour au peuple ; une femme s'écria : Heureux le sein qui vous a porté ! *Beatus venter qui te portavit* (Luc. xi) ! Et Jésus répondit : Heureux plutôt ceux qui écoutent la parole de Dieu, et la pratiquent : *Quinimo beati qui audiunt verbum Dei et custodiunt illud.* Le vénérable Bède fait cette

réflexion : Oui sans doute, Marie fut heureuse d'avoir été choisie pour devenir la Mère de Dieu ; mais elle fut bien plus heureuse d'avoir obéi constamment à la divine volonté (Cap. II. In Luc.). Il suit de là que les âmes attachées à l'obéissance doivent plaire singulièrement à Marie.

Elle apparut un jour à un religieux franciscain, nommé Accorso, dans sa cellule, au moment où l'obéissance l'appelait auprès d'un malade pour le confesser. Il partit, mais, à son retour, il trouva Marie qui l'attendait, et le loua de sa fidélité à l'obéissance. Au contraire, une autre fois, elle reprit fortement un religieux qui, après le signal donné pour se rendre au réfectoire, s'était arrêté pour accomplir quelques dévotions particulières. Un autre jour, parlant à Ste Brigitte de la sûreté que l'on trouve dans l'obéissance au père spirituel, elle lui dit : C'est l'obéissance qui conduit tous les élus à la gloire : *Obedientia omnes introducit ad gloriam* (Rev. I. VI). En effet, disait S. Philippe de Néri, Dieu ne demande pas compte des choses faites par obéissance ; car il a dit lui-même : Qui vous écoute, m'écoute ; celui qui vous méprise, me méprise : *Qui vos audit, me audit ; et qui vos spernit, me spernit* (Luc. X). La Bienheureuse Vierge révéla à Ste Brigitte que, par le mérite de son obéissance, elle a obtenu de Dieu le pardon pour tous les pécheurs qui recourent à elle avec un vrai repentir : *Pro obedientia mea, tantam potestatem obtinui, quod nullus tam immundus peccator est, si ad me cum emendationis proposito convertitur et cum corde contrito, non habebit veniam* (Rev. I. I).

§ 9.

La patience de Marie.

La terre, ce lieu d'épreuve et de mérite, est justement appelée une vallée de larmes, puisque nous y

sommes tous placés pour souffrir, et pour assurer, par la patience, la vie éternelle à nos âmes, selon la parole du Seigneur : *In patientia vestra possidebitis animas vestras* (Luc. XXI).

Dieu nous a donné la Sainte Vierge pour modèle de toutes les vertus, mais spécialement de la vertu de patience. S. François de Sales remarque, entre autres choses, que, si Jésus-Christ, aux noces de Cana, fit à Marie une réponse d'après laquelle il semblait tenir peu de compte de ses prières : *Quid mihi et tibi est, mulier?* Il voulut précisément nous donner un exemple de la patience de sa très sainte Mère. Mais toute la vie de Marie fut un exercice continu de patience; car, suivant la révélation de l'ange à Ste Brigitte, elle vécut toujours dans les peines; et, comme la rose croît parmi les épines, ainsi l'auguste Vierge croissait dans le monde parmi les tribulations : *Sicut rosa crescere solet inter spinas, ita hæc venerabilis Virgo in hoc mundo crevit inter tribulationes* (Serm. ang. XVI). La compassion qu'elle éprouva dès les premiers instants pour les souffrances du Rédempteur a suffi seule, pour en faire une martyre de patience, selon l'expression de S. Bernardin : *Crucifixa crucifixum concepit*. Nous avons considéré, en parlant de ses douleurs, tout ce qu'elle dût souffrir dans son voyage et son séjour en Egypte, et durant tout le temps qu'elle vécut avec son divin Fils à Nazareth. Sa présence seule auprès de Jésus mourant sur le Calvaire suffit pour nous faire comprendre la sublime fermeté de sa patience : *Stabat juxta crucem Jesu Mater ejus*. Ce fut alors, comme le dit Albert-le-Grand, qu'elle devint notre mère par le mérite de sa patience, nous ayant enfantés à la vie de la grâce : *Maria facta est mater nostra, quos genuit Filio compatiendo*. Si donc nous désirons être enfants de Marie, nous devons imiter sa patience. Est-il un meilleur moyen que la patience, demande S. Cyprien, pour nous enrichir de

mérites en cette vie, et de gloire en l'autre? *Quid utilius ad vitam, vel majus ad gloriam* (De Bono pat)? Dieu nous a dit par la bouche du prophète Osée : Je borderai votre voie d'épines : *Sepiam viam tuam spinis* (Os. II). S. Grégoire fait cette réflexion : La voie des prédestinés est bordée d'épines. *Spinis electorum viæ sepiuntur* (Mor. xxxiv). En effet, on entoure la vigne d'une haie d'épines pour la protéger; de même, Dieu entoure de tribulations ses serviteurs, afin qu'ils ne s'attachent pas à la terre. C'est donc la patience, conclut S. Cyprien, qui nous préserve du péché et de l'enfer : *Patientia nos seruat*.

C'est aussi la patience qui fait les saints : *Patientia autem opus perfectum habet* (Jac. I). Elle nous fait supporter en paix, non-seulement les croix qui nous viennent directement de Dieu, comme les maladies, la pauvreté, mais encore celles qui nous viennent des hommes, telles que les persécutions, les injures. S. Jean a vu tous les saints portant en main des palmes, symbole du martyre : *Vidi turbam magnam; et palmæ in manibus eorum* (Apoc. VII). Cela signifie que tous les adultes qui se sauvent doivent être martyrs par le sang ou par la patience. Courage donc ! s'écrie S. Grégoire; nous pouvons être martyrs sans tomber sous le fer des tyrans, pourvu que nous ayons la patience : *Nos sine ferro esse possumus martyres, si patientiam custodiamus*. Oui, si nous souffrons les maux de cette vie avec résignation et avec joie : *patienter et libenter*, comme dit S. Bernard; oh ! combien fructifiera pour nous dans le ciel toute peine soufferte pour Dieu. L'Apôtre nous donne ce motif pour nous animer à souffrir : Les tribulations de cette vie sont courtes et légères; elles nous assurent un poids éternel de gloire : *Momentaneum et leve tribulationis nostræ æternum gloriæ pondus operatur in nobis* (II Cor. IV).

Écoutons aussi la belle réflexion de Ste Thérèse : « La croix se fait sentir à ceux qui la traînent; celui

qui embrasse la croix ne la sent point. » Et ailleurs : « Dès qu'on est résolu à souffrir, il n'y a plus de peines. » Quand nous sentirons la croix peser sur nous, recourons à Marie appelée par l'Eglise : la Consolatrice des affligés : *Consolatrix afflictorum*; et par S. Jean Damascène : Le remède à tous les maux du cœur : *Omnium dolorum cordis medicamentum*.

Oh! ma douce souveraine! vous qui êtes innocente, vous avez souffert avec tant de patience, et moi, coupable, digne de l'enfer, je refuserais de souffrir! O ma Mère, je vous demande aujourd'hui la grâce, non pas d'être délivré des croix, mais de les porter avec patience. Pour l'amour de Jésus-Christ, je vous en prie, obtenez-moi de Dieu cette grâce; ne me la refusez pas, c'est de vous que je l'attends.

§ 10.

De l'esprit de prière en Marie.

Personne ici-bas n'a pratiqué avec autant de perfection que la Bienheureuse Vierge, ce grand enseignement du Sauveur : Il faut toujours prier et ne jamais se lasser : *Oportet semper orare, et non deficere* (Luc. xviii). Mieux que tout autre, dit S. Bonaventure, elle nous enseigne, par son exemple, la nécessité de cette persévérance dans la prière : *Maria exemplum dedit; quam oportet sequi, et non deficere* (Spec. B. V. 4). En effet, cette divine Mère, comme l'assure le bienheureux Albert-le-Grand, fut après Jésus-Christ, dans la vertu d'oraison et de prière, l'âme la plus parfaite qui puisse exister : *Virtus orationis in Beata Virgine excellentissima fuit* (Sup. Miss.).

Premièrement, l'oraison de Marie fut continuelle et persévérante. Dès le premier instant qu'elle reçut la vie, et avec la vie le parfait usage de la raison, comme nous le montrons dans le discours sur sa Na-

tivité, elle commença à prier. Et même, pour mieux vaquer à l'oraison, elle voulut, dès son enfance, à l'âge de trois ans, s'enfermer dans la retraite du temple. Là, parmi les heures qu'elle avait destinées à l'oraison, elle se levait chaque nuit, comme elle l'a révélé à Ste Elisabeth, bénédictine, pour aller prier devant l'autel : *Surgebam semper in noctis medio, et pergebam ante altare templi, et petitiones Domino faciebam* (Ap. Bonav. Med. Vit. Chr. 3). Dans la suite, pour méditer continuellement sur les souffrances de Jésus, dit l'abbé Odilon, elle visitait fréquemment les lieux consacrés par la naissance, la passion et la sépulture du Sauveur : *Loca dominicæ natiuitatis, passionis, sepulturæ, frequenter invisere cupiebat* (De Assumpt.). Ensuite, Marie était toujours profondément recueillie dans sa prière, exempte de toute distraction et de toute affection désordonnée, comme le remarque Denys-le-Chartreux : *Nulla unquam inordinata affectio, distractio, mentem Virginis a contemplationis lumine revocavit, neque occupatio ulla exterior* (De laud. V. 2). Son amour de la prière lui inspira un tel amour de la retraite, qu'elle s'abstint dans le temple de communiquer même avec ses pieux parents, comme elle l'a révélé à Ste Brigitte. En expliquant la prophétie d'Isaïe sur la Vierge Mère du Messie : *Ecce Virgo concipiet, et pariet filium* ; S. Jérôme observe que le mot hébraïque employé pour désigner cette vierge, signifie proprement : « Vierge retirée ». Ainsi le Prophète a vu et prédit l'amour de Marie pour la solitude. Et, selon Richard-de-Saint-Laurent, son amour spécial de la retraite lui mérita précisément la salutation de l'archange : Le Seigneur est avec vous : *Dominus tecum, merito solitudinis, quam summe diligebat* (De laud. B. M. 1). S. Vincent Ferrier ajoute que la divine Mère ne sortait de la maison que pour aller au temple, et qu'elle marchait avec beaucoup de modestie et les yeux baissés : *Numquam exibat e domo, nisi quando ibat ad templum* ;

et tunc ibat tota composita, semper habebat oculos suos ad terram (In Vig. Nat. Chr.). Aussi, quand elle alla visiter Ste Elisabeth, fit-elle grande diligence : *Abiit cum festinatione* ; S. Ambroise conclut de là que les vierges doivent apprendre à éviter de paraître en public. Marie fuyait avec une extrême attention la société et la conversation des hommes ; S. Bernard donne comme premier motif son amour de l'oraison et de la solitude : *In proposito erat hominum fugere frequentias, vitare colloquia, ne orantis perturbaretur silentium* (De laud. V. M. 3). Voilà pourquoi l'Esprit-Saint l'a comparée à la tourterelle : *Pulchræ sunt genæ tuæ sicut turturis* (Cant. I) ; car, suivant l'observation de Vergello, la tourterelle aime la solitude, et représente la vie unitive : *Turtur est solivaga, et signat mentis virtutem unitivam*. Aussi, la Bienheureuse Vierge vécut toujours solitaire en ce monde, comme dans un désert ; et pour cette raison on lui applique ces paroles : *Quæ est ista quæ ascendit per desertum, sicut virgula fumi* (Cant. III) ? Oui, dit l'abbé Rupert, vous traversez le désert, parce que votre âme est amie de la solitude : *Talis ascendisti per desertum, animum habens solitarium*.

Philon a dit : Dieu ne parle aux âmes que dans la solitude : *Dei sermo amat deserta* ; Dieu l'a déclaré lui-même par le prophète Osée : *Ducam eam in solitudinem, et loquar ad cor ejus* (Os. L.). De là cette exclamation de S. Jérôme : *O solitudo, in qua Deus cum suis familiariter loquitur et conversatur !* Heureuse solitude dans laquelle Dieu converse familièrement avec ses amis ! Il doit en être ainsi, ajoute S. Bernard, parce que la solitude, et le silence dont on y jouit, forcent l'âme à s'élever par la pensée au-dessus de la terre et à considérer les biens du ciel : *Silentium, et a strepitu quies cogit cœlestia meditari* (Epist. LXXVIII).

Vierge très sainte, obtenez-nous l'amour de la prière et de la solitude, afin que, détachés des créa-

tures, nous puissions aspirer à Dieu seul et au paradis, où nous espérons vous voir un jour pour louer et aimer sans cesse avec vous votre Fils Jésus, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il!

Transite ad me, omnes qui concupiscitis me, et a generationibus meis implemini (Eccli. **xxiv**).

Approchez-vous de moi, vous tous qui m'aimez, et rassasiez-vous de mes fruits!

Nec primam similem visa es, nec habere sequentem;
Sola sine exemplo placuisti, Femina, Christo.

(Sedulius, Op. pasc. 2).

Vous n'avez jamais eu, ni avant ni après vous, personne qui vous égale! O Femme par excellence, seule, sans exemple, vous avez su plaire au Christ!

PRATIQUES DE DÉVOTION

ENVERS LA MÈRE DE DIEU

La Reine du ciel est si généreuse et si reconnaissante, qu'elle récompense les moindres hommages de ses serviteurs par de grandes grâces, comme le dit S. André de Crète : *Cum sit magnificentissima, solet maxima pro minimis reddere* (In Dorm. B. V. 3). Mais c'est à deux conditions :

Premièrement, nous devons lui offrir nos hommages avec un cœur exempt de péché; autrement, elle nous tiendra le même langage qu'elle tint à un soldat débauché dont parle S. Pierre Célestin (Opus. 6. 23). Il ne passait pas un jour sans rendre quelques hommages à Marie; un jour, il souffrait une faim extrême; la Bienheureuse Vierge lui apparut et lui présenta des mets exquis, mais dans un vase si sale qu'il n'eut pas le courage d'en goûter. Elle lui dit : « Je suis la Mère de Dieu, et je viens

soulager ta faim. — Mais, dans un tel vase, répondit le soldat, je ne saurais y toucher. — Et comment donc veux-tu, reprit Marie, que j'accepte des hommages offerts avec une âme si souillée »? Il n'en fallut pas davantage pour convertir ce pécheur; il se fit ermite, vécut trente ans dans le désert; et, à sa mort, la Sainte Vierge lui apparut de nouveau pour le conduire en paradis. Nous avons dit plus haut, qu'il est moralement impossible qu'un serviteur de Marie se damne; mais c'est à condition qu'il vive sans péché, ou du moins qu'il ait le désir de se corriger; car alors Marie l'aidera. Au contraire, celui qui voudrait s'enhardir à pécher par l'espérance que la Sainte Vierge le sauvera, se rendrait, par sa faute, indigne de sa protection.

Secondement, nous devons persévérer dans la dévotion à Marie; car la persévérance seule mérite la couronne, dit S. Bernard : *Perseverantia sola meretur coronam* (Epist. CXXIX). Thomas a Kempis avait coutume, dans son jeune âge, d'adresser, chaque jour, certaines prières à la Sainte Vierge. Un jour, il y manqua; puis, il les omit une semaine entière; enfin il les omit tout à fait. Une nuit, il vit en songe Marie qui embrassait tous ses compagnons; mais, arrivée à lui : « Qu'attends-tu, dit-elle, toi qui as renoncé à tes pratiques de dévotion? Retire-toi, tu es indigne de mes baisers ». Thomas se réveilla épouvanté, et reprit ses prières accoutumées. Richard de Saint-Laurent dit avec raison : Celui qui s'attache à Marie avec persévérance, verra son espérance heureusement couronnée; tout lui réussira à souhait : *Qui tenuerit Mariam perseveranter, beatus hic erit in spe, quia omnia optata succedent ei* (De laud. B. M. 2. 1). Mais, personne ne peut être assuré de cette persévérance, personne, par conséquent, ne peut être assuré de son salut avant la mort. Aussi, retenons fidèlement la grande leçon que le bienheureux Jean Berchmans, de la Compagnie de Jésus, laissa

en mourant à ses frères. Ils le priaient de leur dire, avant de les quitter, quel hommage pouvait être le plus agréable à Marie, et de leur obtenir sa protection. La moindre chose, dit-il, pourvu qu'on y mette de la constance : *Quidquid minimum, dummodo sit constans.*

Je vais donc, pour finir, exposer d'une manière simple et brève, les diverses pratiques de piété que nous pouvons offrir à Marie, pour nous concilier ses bonnes grâces; et ce sera, je pense, ce que j'aurai écrit de plus utile dans cet humble ouvrage. Mais je n'engage pas précisément mon cher lecteur à suivre toutes ces pratiques à la fois; je lui recommande plutôt de continuer avec persévérance celles qu'il aura choisies, et de craindre que, s'il les néglige, il ne perde la protection de cette divine Mère. Oh! combien d'âmes sont aujourd'hui en enfer, et qui seraient sauvées, si elles eussent persévéré jusqu'à la fin dans les hommages qu'elles avaient commencé d'offrir à la Reine du ciel.

I

L'Ave, Maria.

La salutation angélique plait beaucoup à la Très-Sainte Vierge, parce qu'elle lui renouvelle la joie dont elle fut comblée, quand S. Gabriel lui annonça qu'elle était choisie pour être la Mère de Dieu. Nous devons donc la saluer souvent dans cette intention, par l'*Ave, Maria*, comme nous le dit Thomas à Kempis : *Salutate eam angelica salutatione frequenter; quia hanc vocem audit valde libenter* (Ad Novit. 1. S. 1. 21). Elle-même a déclaré à Ste Mechtilde qu'on ne peut lui adresser de salut plus agréable.

Saluez Marie, elle vous saluera à votre tour. S. Bernard entendit un jour, d'une manière sensible, une statue de la Bienheureuse Vierge qui lui adres-

sait ces paroles : « *Ave, Bernarde* ». Marie, dit S. Bonaventure, aime à nous saluer par une grâce, si nous aimons à la saluer par l'*Ave, Maria : Libenter nos salutatur cum gratia, si libenter eam salutamus cum Ave, Maria* (Spec. B. V. 4). En effet, ajoute Richard-de-Saint-Laurent, peut-elle refuser une grâce à celui qui l'aborde avec la salutation de l'Ange ? *Si quis veniat ad Matrem Domini dicens : Ave, Maria ! numquid ei gratiam poterit denegare* (De laud. B. M. 1. 8) ? Marie promet elle-même à Ste Gertrude autant de secours à l'heure de la mort qu'elle aurait récité d'*Ave, Maria*. Alain de la Roche assure que la récitation de l'*Ave, Maria* fait tressaillir le ciel de joie, fait trembler l'enfer et fuir les démons : *Cœlum gaudet, Satan fugit, cum dico : Ave, Maria !* Thomas à Kempis l'atteste aussi d'après son expérience ; le démon lui apparut ; aussitôt il récite l'*Ave, Maria*, et l'ennemi prend la fuite (Ad Novit. s. 21).

Voici la pratique ordinaire de cette dévotion :

1^o Réciter tous les jours, le matin en se levant, le soir en se couchant, trois *Ave, Maria*, la face contre terre, ou du moins à genoux, en ajoutant à chaque *Ave, Maria* cette courte prière : Par votre pure et Immaculée Conception, ô Marie ! purifiez mon corps et mon âme. Demander ensuite à Marie, comme à notre Mère, sa bénédiction, ainsi que faisait toujours S. Stanislas de Kostka ; puis, nous placer en esprit sous son manteau royal, la priant de nous préserver de tout péché pendant le jour et la nuit qui doit suivre. Il est bon d'avoir à cette fin une belle image de la Sainte Vierge auprès de son lit.

2^o Dire l'*Angelus*, avec les trois *Ave*, le matin, à midi et le soir. Le pape Jean XXII attacha le premier une indulgence à cette dévotion ; ce fut, comme le rapporte le Père Crasset (Ver. dév. II, 6), à l'occasion d'un criminel condamné au feu, qui, ayant invoqué Marie la veille de son Annonciation, demeura vivant au milieu des flammes, sans que ses vêtements

même fussent endommagés. Benoit XIII accorda une indulgence de 100 jours pour chaque fois qu'on récite cette prière, le cœur vraiment contrit ; et de plus, une indulgence plénière, une fois le mois, à ceux qui la récitent tous les jours au son de la cloche, soit le matin, soit à midi, soit le soir, pourvu que, confessés et communiés, ils prient selon les intentions du Souverain Pontife. Le Père Crasset assure que d'autres indulgences ont été accordées par Clément X à ceux qui ajoutent à la fin de chaque *Ave, Maria* ces mots : *Deo gratias et Mariæ* : Grâces à Dieu et à Marie.

Autrefois, au son des cloches, chacun se mettait à genoux pour dire l'*Angelus*, maintenant on rougit de le faire. Mais S. Charles Borromée ne rougissait pas de descendre de voiture et de cheval pour le réciter dans la rue, et même quelquefois au milieu de la boue. Un religieux, par paresse, ne s'agenouillait pas au signal de l'*Angelus* ; le clocher, dit-on, s'inclina trois fois, et une voix se fit entendre : « Voilà que tu ne fais pas ce que font les créatures inanimées. »

Dans le temps pascal, comme l'a expliqué Benoît XIV, on récite l'antienne *Regina cœli* au lieu de l'*Angelus* ; et depuis les vêpres du samedi, pendant toute la journée du dimanche, l'*Angelus* se dit debout.

3° Saluer la Mère de Dieu par un *Ave, Maria*, toutes les fois qu'on entend sonner l'heure. Alphonse Rodriguez saluait Marie à chaque heure ; la nuit, quand l'heure sonnait, les anges l'éveillaient, afin qu'il ne manquât pas à cette dévotion.

4° En sortant de la maison et en rentrant, saluer Marie par un *Ave*, afin que, dehors comme dedans, elle nous garde de tout péché ; lui baiser chaque fois les pieds, comme font les Chartreux.

5° Honorer par un *Ave* toute image de Marie que nous rencontrons. Si on le peut, faire placer dans le

mur de la maison quelque belle statue de la Sainte Vierge, afin qu'elle soit saluée par les personnes qui passent dans la rue. A Naples, et plus encore à Rome, on voit ainsi exposées dans les rues, par la piété des fidèles, des statues de Notre-Dame fort bien faites.

6° La sainte Eglise ordonne que toutes les heures de l'Office canonial commencent et se terminent par la Salutation angélique; de même il serait bien de dire un *Ave, Maria* au commencement et à la fin de toutes nos actions, soit spirituelles, comme l'oraison, la confession, la communion, la lecture spirituelle, l'assistance au sermon et autres semblables; soit temporelles, comme l'étude, les consultations, le travail des mains, le repos, le coucher, etc. Heureuses les actions qui se trouvent ainsi renfermées entre deux *Ave, Maria*. De même, quand on s'éveille, quand on ferme les yeux pour s'endormir, dans toutes les tentations, dans tous les dangers, dans tous les mouvements de colère et dans les occasions semblables, réciter toujours un *Ave, Maria*.

Mon cher lecteur, suivez cette pratique, et vous verrez la grande utilité que vous en retirerez. Remarquez d'ailleurs que pour chaque *Ave, Maria* il y a trente jours d'indulgences. Le Père Auriemma rapporte que la Bienheureuse Vierge promit à Ste Mechtilde une bonne mort si elle récitait chaque jour trois *Ave, Maria*, en l'honneur de sa puissance, de sa sagesse et de sa bonté. Elle révéla aussi à Ste Jeanne de France, que rien ne lui est plus agréable que l'*Ave, Maria*, surtout récité dix fois en l'honneur de ses dix vertus. Voyez à ce sujet le Père Maracci, qui cite nombre d'indulgences attachées à ces dix *Ave, Maria*.

II

Les neuvaines.

Les serviteurs de Marie sont pleins d'attention et de ferveur pour célébrer les neuvaines de ses fêtes ; en retour, la Sainte Vierge se montre alors pleine de tendresse, et leur distribue des grâces sans nombre et toutes spéciales. Ste Gertrude vit un jour sous le manteau de Marie un groupe nombreux d'âmes que l'auguste Reine regardait avec une tendre affection ; et il lui fut dit que ces âmes étaient celles qui, les jours précédents, avaient fait des exercices de dévotion pour se préparer à la fête de l'Assomption.

Voici les exercices propres à ces neuvaines :

1° Faire l'oraison mentale matin et soir avec la visite au Saint-Sacrement, y joindre neuf *Pater*, *Ave* et *Gloria*.

2° Faire trois visites à Marie devant quelque une de ses images, en remerciant le Seigneur des grâces qui lui ont été accordées, en demandant chaque fois à elle-même quelque grâce spéciale ; dans une de ces visites, lire la prière qui termine le discours sur la fête.

3° Faire beaucoup d'actes d'amour, au moins cent ou cinquante, à Marie et à Jésus, puisque nous ne pouvons rien faire qui soit plus agréable à cette divine Mère, que d'aimer son Fils, d'après ce qu'elle a dit elle-même à Ste Brigitte : *Si te mihi vis devincire, ama Filium meum Jesum* : Si vous voulez vous attacher à moi, aimez mon Fils Jésus.

4° Faire chaque jour une lecture d'un quart d'heure sur les gloires de Marie.

5° S'imposer quelque mortification extérieure, comme le cilice, la discipline et autres semblables ; jeûner ou bien s'abstenir à table, du moins en partie,

de fruits ou d'autres mets que l'on aime; ou bien manger des herbes amères; la veille de la fête, jeûner au pain et à l'eau; mais toujours avec la permission du père spirituel.

Les meilleures mortifications à pratiquer dans ces neuvaines, ce sont les mortifications intérieures, par exemple : s'abstenir de voir et d'entendre par curiosité, vivre retiré, observer le silence, obéir, ne pas répondre avec impatience, supporter les contradictions, et choses semblables, qui peuvent se faire avec un moindre risque de vaine gloire et un plus grand mérite; pour ces mortifications, on n'a pas besoin de l'autorisation du directeur.

L'exercice le plus utile sera de se proposer, au commencement de la neuvaine, l'amendement de quelque défaut auquel on est le plus sujet. Ainsi, il sera bon, dans chacune des trois visites conseillées ci-dessus, de demander pardon des chûtes passées, de renouveler le ferme propos, et d'implorer l'assistance de Marie.

L'hommage le plus cher à l'auguste Vierge est l'imitation de ses vertus; ainsi, on fera bien, dans chaque neuvaine, de se proposer quelque vertu spéciale de Marie, qui paraîtra la mieux appropriée au mystère de la fête. Par exemple, à la fête de l'Immaculée Conception, se proposer la pureté d'intention; à celle de la Nativité, le renouvellement de l'esprit intérieur et le commencement d'une vie fervente; à celle de la Présentation, le détachement des objets auxquels nous sommes le plus attachés; à l'Annonciation, l'humilité, qui fait supporter les mépris; à la Visitation, la charité envers le prochain, soit en faisant l'aumône, soit du moins en priant pour les pécheurs; à la Purification, l'obéissance aux supérieurs; enfin à l'Assomption, pratiquer le détachement de toutes choses, dans l'intention de se préparer à la mort, en réglant sa conduite comme si chaque jour devait être le dernier de la vie. De

cette manière, les neuvaines seront d'une grande utilité.

6° Outre la communion au jour de la fête, on fera bien de demander encore au père spirituel qu'il l'accorde plusieurs fois dans la neuvaine. Le père Segneri disait : Nous ne pouvons mieux honorer Marie qu'en nous unissant à Jésus.

Marie révéla elle-même à une sainte âme, comme le rapporte le père Crasset, (Ver. dév. II, 6), qu'on ne peut lui offrir rien de plus agréable que la sainte communion, parce que Jésus-Christ y recueille dans les âmes le fruit de sa Passion. Aussi semble-t-elle ne désirer rien tant de ses serviteurs que la communion, d'après cette invitation qu'elle leur adresse : *Venite, comedite panem meum, et bibite vinum quod miscui vobis* (Prov. IX) : Venez, mangez mon pain, buvez le vin que je vous ai préparé.

7° Enfin, le jour de la fête, après la communion, il faut se consacrer au service de cette divine Mère, et lui demander la vertu qu'on s'est proposée dans la neuvaine, ou quelque autre grâce particulière.

Il est bon aussi de choisir chaque année, entre les fêtes de la Vierge, celle qui inspire mieux notre dévotion et notre affection pour Marie, et de faire, ce jour, une préparation particulière pour nous consacrer de nouveau et d'une manière spéciale à son service, en la déclarant notre Souveraine, notre avocate et notre Mère. Nous lui demanderons alors pardon de notre négligence à la servir l'année précédente, et nous lui promettrons une plus grande fidélité pour l'année qui va suivre. Enfin, nous la prierons de nous accepter pour ses serviteurs, et de nous obtenir une sainte mort.

Nous plaçons un peu plus loin deux formules de cette consécration, l'une pour soi-même, et l'autre pour sa famille.

III

Le Rosaire et l'Office.

On sait que la dévotion du très saint Rosaire a été révélée à S. Dominique par la Ste Vierge elle-même. Le saint était plongé dans l'affliction, et se plaignait à Marie des hérétiques albigeois, qui, dans ces temps-là, faisaient beaucoup de mal à l'Eglise. La Vierge lui dit : « Ce terrain sera toujours stérile, jusqu'à ce que la pluie y tombe. » S. Dominique comprit alors que cette pluie était la dévotion du Rosaire qu'il devait publier. En effet, il prêcha partout cette dévotion; elle fut embrassée par tous les catholiques, à tel point qu'aujourd'hui nulle dévotion n'est plus en usage parmi les fidèles de tout rang que celle du très saint Rosaire. Que n'ont pas dit les hérétiques modernes, Calvin, Bucer, et autres, pour la discréditer? Mais on connaît trop les grands avantages que le monde entier a retirés de cette excellente pratique : combien, par ce moyen, ont été délivrés du péché! combien ont été conduits à une vie sainte! combien ont fait une bonne mort, et sont maintenant sauvés! On peut lire tous les livres qui en parlent; mais il suffit de savoir que cette dévotion est approuvée par l'Eglise, et que les souverains Pontifes l'ont enrichie d'indulgences.

Toute personne qui récite la troisième partie du Rosaire, gagne une indulgence de soixante et dix mille années, ceux qui le récitent en entier quatre-vingt mille, et plus encore si on le récite devant la chapelle du Rosaire. Benoît XIII en dernier lieu attacha au Rosaire pour quiconque en récite au moins un tiers sur un chapelet béni par les Dominicains, toutes les indulgences qui sont attachées au chapelet de Ste Brigitte, c'est-à-dire cent jours pour tout *Ave* et *Pater* que l'on récite. De plus ceux qui réci-

tent le Rosaire gagnent l'indulgence plénière dans toutes les fêtes principales de Marie et de la sainte Eglise, ainsi que des saints de l'ordre de S. Dominique, pourvu qu'on visite leurs églises après s'être confessé et avoir communié. Mais on remarquera que tout cela s'entend uniquement des personnes inscrites dans le livre du Rosaire; celles-là gagnent encore pour le jour où elles s'inscrivent après s'être confessées et avoir communié une indulgence plénière; et si elles portent le Rosaire, une indulgence de cent ans; enfin si elles font une demi-heure d'oraison par jour, une indulgence de sept ans chaque fois qu'elles la font, et une indulgence plénière au commencement du mois.

Pour gagner les indulgences attachées à la récitation du Rosaire, il faut méditer les mystères de chaque dizaine tels qu'ils sont indiqués dans plusieurs ouvrages; et si quelqu'un ne les savait pas, il suffirait de méditer un des mystères de la passion de Jésus-Christ, comme la flagellation, la mort, etc. Ensuite, il faut réciter le Rosaire avec dévotion; à ce sujet on remarquera ce que la Sainte Vierge elle-même dit à la bienheureuse Eulalie, savoir, que cinq dizaines récitées posément et avec dévotion, lui sont plus agréables que quinze récitées à la hâte et avec moins de dévotion. Ainsi, on fera bien de réciter le Rosaire à genoux, et devant quelque image de la Sainte Vierge; comme aussi de faire au commencement de chaque dizaine un acte d'amour à Jésus et à Marie, en leur demandant quelque grâce. On remarquera aussi qu'il vaut mieux réciter le Rosaire en commun que le réciter seul.

Quant au petit office de la Vierge que l'on dit composé par S. Pierre Damien, Urbain II a accordé beaucoup d'indulgences à ceux qui le récitent; et la Sainte Vierge a montré plusieurs fois combien cette dévotion lui est agréable, ainsi qu'on peut le voir dans le père Auriemma. (L. 1. c. 8). Elle aime

aussi beaucoup les litanies, auxquelles sont attachés deux cents jours d'indulgence pour chaque fois qu'on les dit; l'hymne *Ave, maris stella*, qu'elle prescrivit à Ste Brigitte de réciter chaque jour, et par-dessus tout, le cantique *Magnificat*, puisque dans ce cantique nous la louons avec les mêmes paroles dont elle se servit pour louer Dieu.

N. B. — Il faut aujourd'hui, rectifier et compléter les indications de S. Alphonse sur les indulgences attachées au Rosaire; Voici le catalogue des indulgences authentiques, d'après le *Recueil de prières et d'œuvres pies*, traduit de l'italien.

Rosaire. Benoit XIII, pour exciter les fidèles à la dévotion du saint Rosaire, accorda de précieuses indulgences, dans le bref : *Sanctissimus Dei*, du 13 avril 1726. Ainsi, tous ceux qui, avec un cœur au moins contrit, réciteront le saint Rosaire tout entier, c'est-à-dire, quinze dizaines, ou la troisième partie du Rosaire, c'est-à-dire, cinq dizaines, gagneront cent jours d'indulgences pour chaque *Pater* et pour chaque *Ave*. Puis, si pendant une année ils en récitent chaque jour au moins la troisième partie, ils gagneront l'indulgence plénière, au jour qu'ils auront choisi pour se confesser et communier.

Par un décret de la sacrée Congrégation des Indulgences du 12 mars 1851, le saint-Père Pie IX confirma d'abord toutes les indulgences accordées par Benoit XIII. Sa sainteté accorda ensuite dix années d'indulgences et autant de quarantaines à quiconque récitera, avec un cœur au moins contrit, la troisième partie du Rosaire. On peut la réciter en public ou en particulier; mais ce doit être en union avec d'autres fidèles.

Sa Sainteté accorda aussi une indulgence plénière, chaque mois, à ceux qui auront la louable habitude de réciter cette troisième partie du Rosaire en union avec d'autres personnes, au moins trois fois la semaine. Ils devront, à cet effet, faire la confession et la communion le dernier dimanche du mois, visiter

une église ou oratoire public, et y prier pendant quelque temps selon l'intention du souverain Pontife.

Pour l'acquisition de ces indulgences, il faut que les chapelets soient bénits par les religieux de l'ordre de S. Dominique, et qu'en les récitant, on réfléchisse sur les mystères de la naissance, de la passion, de la mort, de la résurrection etc., de Notre-Seigneur Jésus-Christ, suivant le décret de la sacrée Congrégation des Indulgences du 12 août 1727, qu'approuva le pape Benoît XIII.

Cependant ce même Pontife déclara dans sa constitution Pretiosus, du 26 mai 1727, § 4, que les personnes incapables de méditer les divins mystères peuvent se contenter, pour gagner les indulgences, de réciter dévotement le saint Rosaire.

Office. S. Pie V accorda à tous les fidèles obligés à la récitation de l'office de la Sainte Vierge, cent jours d'indulgences, chaque fois qu'ils le réciteront avec dévotion aux jours prescrits par les rubriques du Bréviaire romain. De plus, sa Sainteté accorda cinquante jours d'indulgences à ceux qui le réciteront par dévotion.

Litanies. Sixte V et Benoît XIII ont accordé deux cents jours d'indulgences chaque fois que l'on réciterait les litanies de la Ste Vierge avec dévotion et avec un cœur contrit. Pie VII, en ratifiant cette indulgence, l'éleva à trois cents jours. Le même Pontife accorde à ceux qui les réciteront chaque jour, l'indulgence plénière aux fêtes suivantes : l'Immaculée Conception, la Nativité, l'Annonciation, la Purification et l'Assomption ; à condition que, véritablement contrits, ils se confesseront et communieront aux dites fêtes, visiteront une église publique et y prieront selon les intentions du souverain Pontife.

IV.

Le jeûne.

Bon nombre de serviteurs de Marie lui offrent, les samedis et les veilles de ses fêtes, un jeûne au pain et à l'eau.

Le samedi est consacré par l'Eglise en l'honneur de la Sainte Vierge, parce que, ce jour-là, dit S. Bernard, elle demeura inébranlable dans sa foi après la mort de son Fils : *Per illud triste sabbatum, stetit in fide; propter quod aptissime tota Ecclesia diem sabbati, per totius anni circulum, celebrare consuevit* (De Pass. 2). Pour cette raison, les serviteurs de Marie ne manquent jamais de lui offrir en ce jour quelque hommage particulier, principalement le jeûne au pain et à l'eau, selon la pratique de S. Charles Borromée, du cardinal Tolet, et de tant d'autres; et même, Nittard, évêque de Bamberg, et le père Joseph Arriaga, de la compagnie de Jésus, passaient le samedi sans prendre aucune nourriture.

On peut voir dans le père Auriemma (Aff. 1. 17), de quelles grâces signalées la mère de Dieu a favorisé ceux qui lui ont rendu cet hommage. Rappelons seulement ici la grande miséricorde dont fut l'objet un chef de brigands, qui, en récompense d'une semblable dévotion, obtint de vivre même après qu'on lui eût coupé la tête : ce misérable était en état de péché mortel, et put se confesser avant de mourir. Après sa confession, il déclara que la Sainte Vierge lui avait conservé la vie parce qu'il jeûnait le samedi en son honneur; et il expira aussitôt après.

Ainsi, pour celui qui professe une dévotion spéciale à Marie, surtout s'il a déjà mérité l'enfer par ses péchés, ce n'est pas trop de jeûner le samedi en son honneur. Je soutiens que le serviteur fidèle à cette pratique sera difficilement damné; cependant

je ne prétends pas que, si la mort le surprend en état de péché mortel, la Sainte Vierge fasse un miracle pour le sauver, comme elle fit en faveur de ce brigand : ces prodiges de la divine miséricorde sont très rares, il y aurait folie d'y compter pour le salut ; mais je dis que l'âme fidèle à cet hommage obtiendra facilement par Marie la persévérance finale et une bonne mort. Tous les membres de notre humble Congrégation, au moins ceux qui en sont capables, jeûnent le samedi au pain et à l'eau en l'honneur de Marie. Je dis ceux qui en sont capables ; car, si vous êtes dans l'impossibilité d'observer ce jeûne dans toute sa rigueur, je vous dirai de prendre un seul mets ce jour-là, ou d'observer le jeûne ordinaire ou bien de vous refuser les fruits ou autres aliments à votre goût. Il faut ajouter, le samedi, certaines dévotions particulières en l'honneur de Marie ; s'approcher de la sainte table, ou du moins entendre la messe, visiter ses images, porter le cilice, etc. Mais du moins, les veilles des sept principales fêtes de Marie, ses pieux serviteurs lui offriront ce jeûne au pain et à l'eau ou tout autre hommage, le mieux qu'il leur sera possible.

V.

La visite aux images de Marie.

Le père Segneri dit que le démon, pour se consoler des pertes qu'ils a essuyées par l'extinction de l'idolâtrie, n'a pu mieux faire que de persécuter les saintes images par le moyen des hérétiques. Mais l'église les a défendues jusqu'à l'effusion du sang dans le martyre ; et la Mère de Dieu a montré même par des prodiges combien elle agrée le culte et les visites rendues à ses images. S. Jean Damascène eut la main coupée, pour avoir défendu de sa plume les images de Marie ; mais sa protectrice la lui ren-

dit miraculeusement. Le père Spinelli raconte qu'à Constantinople, tous les vendredis après vêpres, un voile placé devant l'image de Marie s'ouvrait de lui-même, et qu'il se refermait aussi de lui-même après les vêpres du samedi. S. Jean de Dieu vit aussi une fois s'ouvrir de lui-même le voile tendu devant une statue de la bienheureuse Vierge. Le sacristain, voyant la statue découverte, prit le saint pour un voleur, et voulut lui donner un coup de pied ; mais son pied demeura paralysé.

Aussi, tous les serviteurs de Marie se font un devoir de visiter fréquemment et avec grande piété, les images et les églises consacrées en son honneur. Ce sont là vraiment, dit S. Jean Damascène, des cités de refuge, où nous pouvons échapper aux tentations et aux châtimens dûs à nos fautes. S. Henri, empereur, quand il entrait dans une ville, allait, avant tout, visiter une église dédiée à la Sainte Vierge. Le père Thomas Sanchez ne rentrait d'ordinaire à la maison, qu'après avoir visité une église de Marie. Ainsi, ne regardons pas comme chose pénible une visite quotidienne à notre auguste Reine, dans une église ou chapelle, ou dans notre propre maison. Il serait bon d'avoir à cette fin, chez nous, dans l'endroit le plus solitaire, un petit oratoire avec l'image de Marie, environnée de tentures, de fleurs, de cierges ou de lampes, et devant laquelle on réciterait les litanies, le rosaire, etc. Dans cette intention, j'ai composé un opuscule, déjà réimprimé huit fois, pour la visite à faire chaque jour du mois tant au Saint Sacrement qu'à la Bienheureuse Vierge. Un serviteur de Marie pourrait encore faire célébrer avec solennité, dans une église ou chapelle, quelque'une de ses fêtes en la faisant précéder d'une neuvaine, avec exposition du Saint Sacrement, et même avec instruction.

Je crois utile de rappeler ici un fait raconté par le père Spinelli (Tr. de Exemp. n^o 62). En 1611, la

veille de la Pentecôte, il y avait grand concours de peuple au célèbre Sanctuaire du Mont-Vierge, près de Naples; cette multitude ayant profané la fête par des bals, des débauches et des indécences, on vit tout à coup un incendie éclater dans une maison construite en bois où se tenait la réunion scandaleuse; en moins d'une heure et demie tout fut réduit en cendres. Il y périt plus de quatre cents personnes; cinq seulement survécurent, et déposèrent avec serment avoir vu la Mère de Dieu elle-même qui, avec deux torches ardentes mettait le feu à l'édifice.

En conséquence, je prie, autant qu'il est en moi, les serviteurs de Marie, de s'abstenir eux-mêmes, et d'engager aussi les autres à s'abstenir d'aller en de semblables pèlerinages au temps des fêtes; car, à ces époques, il en revient plus de profit à l'enfer que d'honneur à la Sainte Vierge. Les vrais dévots choisiront les temps où il n'y a pas de concours.

IV

Le Scapulaire.

Les hommes tiennent à honneur d'avoir des gens qui portent leurs livrées; ainsi, la Sainte Vierge aime à voir ses serviteurs porter son Scapulaire, comme un signe qu'ils se sont consacrés à son service et qu'ils appartiennent à sa famille. Les hérétiques modernes tournent cette dévotion en ridicule; mais la sainte Eglise l'a approuvée par un grand nombre de bulles et d'indulgences. Le père Crasset (Vér. dév. 2. 6), et Lezana (Mar. Patr. 5), parlant du Scapulaire du Carmel, rapportent que, vers l'an 1251, la Sainte Vierge apparut à S. Simon Stock, anglais de nation, lui donna son scapulaire, et lui dit: Cher fils, recevez ce scapulaire de votre Ordre; c'est le signe de ma confrérie; je le donne spécialement à

vous et à tous les Carmes; celui qui le portera à sa mort, sera préservé de la damnation éternelle : *Dilectissime mi, recipe hoc tui Ordinis Scapulare, meæ Confraternitatis signum, tibi et cunctis Carmelitis privilegium, in quo moriens æternum non patietur incendium.* Le père Crasset raconte aussi que la mère de Dieu, apparaissant un autre jour au pape Jean XXII, lui ordonna de faire savoir à ceux qui porteraient ce scapulaire, qu'ils seraient délivrés du purgatoire le premier samedi après leur mort. Ce pontife le déclara en effet dans une bulle qui fut confirmée depuis par Alexandre V, Clément VIII, et d'autres papes, comme on peut le voir dans l'ouvrage du père Crasset. On a dû remarquer, d'après ce que nous en avons déjà dit dans la première partie des Gloires de Marie, que Paul V donne à entendre la même chose, et semble expliquer les bulles de ses prédécesseurs, en prescrivant les conditions à observer pour gagner les indulgences attachées à cette pratique, savoir : garder la chasteté, chacun selon son état, et réciter le petit office de la Sainte Vierge; si l'on ne peut réciter cet office, observer au moins les jeûnes de l'Eglise, et s'abstenir de viande les mercredis et les samedis.

Les indulgences attachées au Scapulaire du Carmel, au Scapulaire des douleurs de Marie, ou Scapulaire de là Merci ou de la très sainte Trinité, et surtout au Scapulaire de l'Immaculée Conception, sont sans nombre, quotidiennes, et plénières, pour le moment de la mort. Pour moi, j'ai eu soin de prendre tous ces scapulaires. Remarquez surtout, qu'au scapulaire de l'Immaculée Conception, outre beaucoup d'indulgences particulières, sont attachées toutes les indulgences accordées à quelque ordre religieux, à quelque lieu de dévotion, et à quelque personne que ce soit. Spécialement, quand on récite six *Pater, Ave* et *Gloria*, en l'honneur de la très sainte Trinité et de Marie Immaculée, on gagne

chaque fois toutes les indulgences des stations de Rome, de la Portioncule, de Jérusalem, et de S. Jacques en Galice, c'est-à-dire, d'innombrables indulgences plénières, sans parler des indulgences partielles, qui sont aussi innombrables.

VIII

Les Congrégations en l'honneur de Marie.

Certains gens désapprouvent les Congrégations, sous prétexte qu'elles engendrent quelquefois des querelles, et que plusieurs y entrent par des vues humaines. Mais, si l'on ne peut condamner les églises ou les sacrements, à cause des abus, on ne doit pas non plus condamner les Congrégations. Les Souverains Pontifes, au contraire, les ont approuvées avec de grands éloges, et les ont enrichies d'indulgences. S. François de Sales, dans l'Introduction à la vie dévote (P. 2. ch. 15), exhorte instamment les séculiers à y entrer. Que ne fit pas S. Charles Borromée pour les établir et les multiplier? Dans ses synodes, il dit positivement : Le confesseur engagera, autant que possible, ses pénitents à s'affilier à une Congrégation : *Confessor pro viribus suadebit ut alicui societati pœnitentes adscribantur* (Act. Mediol. 14). C'est avec raison, car les Congrégations, surtout celles de la Sainte Vierge, sont comme autant d'arches de Noë, dans lesquelles ces pauvres séculiers trouvent un refuge contre le déluge de péchés et de tentations dont le monde est inondé. Par la pratique des missions, nous avons pu en constater nous-mêmes la grande utilité; généralement parlant, on trouve plus de péchés dans un seul homme qui ne va point à la Congrégation que dans vingt qui la fréquentent. On peut la comparer à cette tour de David où l'on trouve mille boucliers et des armes de toute espèce : *Turris David; mille clypei pendent*

ex ea, omnis armatura fortium (Cant. IV). Il est facile d'expliquer le grand bien produit par les Congrégations : on y trouve un grand nombre de moyens de défense contre l'enfer, on y pratique les moyens de conserver la grâce ; ce qui est extrêmement difficile aux séculiers hors des Congrégations.

1^o Un des moyens pour se sauver, c'est de penser aux vérités éternelles : *Memorare novissima tua, et in æternum non peccabis* (Eccli. VII). Beaucoup d'âmes se perdent parce qu'elles n'y pensent point : *Desolatione desolata est omnis terra quia nullus est qui recogitet corde* (Jer. XII). Mais ceux qui vont à la Congrégation, y trouvent le recueillement pour penser aux grandes vérités, dans les méditations, les lectures et les sermons qu'ils y entendent. Mes brebis entendent ma voix, dit le bon Pasteur : *Oves mee vocem meam audient* (Jo. X).

2^o Pour se sauver, il est nécessaire de se recommander à Dieu : *Petite et accipietis* (Jo. XVI). Or, c'est l'exercice habituel dans une Congrégation ; Dieu nous y exauce avec plus de complaisance, car il a dit lui-même qu'il accorde volontiers ses grâces aux prières faites en commun : *Si duo ex vobis consenserint super terram, de omni re quamcumque petierint, fiet illis a Patre meo* (Matth. XVIII). Sur quoi S. Ambroise fait cette réflexion : Beaucoup d'hommes faibles réunis ensemble deviennent puissants ; et il est impossible que les prières d'une nombreuse réunion ne soient pas exaucées ; *Multi minimi, dum congregantur unanimes, fiunt magni ; at multorum preces impossibile est ut non impetrent*.

3^o Dans la Congrégation, la fréquentation des sacrements devient plus facile, soit par les règlements, soit par l'exemple des confrères. La persévérance dans la grâce est aussi plus facile ; car le saint Concile de Trente a déclaré que la communion est comme un antidote qui nous délivre des fautes journalières, et nous préserve des péchés graves : *Tanquam an-*

tidotum quo liberemur a culpis quotidianis et a peccatis mortalibus præservemur (Sess. XIII).

4° Dans la Congrégation, on exerce souvent la mortification, l'humilité, la charité envers les confrères malades et envers les pauvres. Il serait bon que, dans toute Congrégation, s'introduisit le saint usage d'assister les pauvres malades de l'endroit.

Ce serait très bien aussi d'établir, en l'honneur de la Mère de Dieu, la Congrégation secrète des confrères les plus fervents. Voici les exercices les plus habituels dans les Congrégations secrètes : 1° On y fait une demi-heure de lecture ; 2° on récite Vêpres et Complies du Saint-Esprit ; 3° on dit les litanies de la Sainte Vierge ; et les confrères désignés font alors quelque acte de mortification, comme de tenir la croix sur les épaules, et autres choses semblables ; 4° on fait un quart d'heure de méditation sur la passion de Jésus-Christ ; 5° chacun s'accuse des fautes contre les règles, et en reçoit la pénitence du directeur ; 6° un confrère désigné lit le bouquet des mortifications pratiquées pendant la semaine ; on fait ensuite l'annonce des neuvaines qui se présentent, etc. ; 7° enfin, on prend la discipline durant un *Miserere* et un *Salve, Regina*, et chacun baise les pieds du Crucifix placé au pied de l'autel. Voici un aperçu du règlement : 1° chaque jour, l'oraison mentale ; 2° la visite au Saint-Sacrement et à la Sainte Vierge ; 3° l'examen de conscience, le soir ; 4° la lecture spirituelle ; 5° éviter les jeux et les divertissements du monde ; 6° la communion fréquente, et la pratique de quelque mortification, comme la chaîne, la discipline, etc. ; 7° recommander chaque jour à Dieu les âmes du purgatoire et les pécheurs ; 8° si un confrère tombe malade, tous les autres seront tenus de le visiter. — Mais, poursuivons notre sujet.

5° Nous avons dit combien est utile pour le salut la dévotion envers la Mère de Dieu, et les confrères font-ils autre chose que la servir dans la Congrégation.

tion ? Là, combien de louanges et de prières lui sont adressées ! on commence par se consacrer à son service, en la choisissant d'une manière toute spéciale pour mère et patronne ; on s'inscrit au nombre des enfants de Marie ; comme serviteur et enfant choisi de la Vierge, on est secouru et protégé d'une manière toute spéciale pendant la vie et à la mort. Ainsi, tout confrère peut dire qu'il trouve tous les biens, quand il entre dans la Congrégation : *Venerunt mihi omnia bona pariter cum illa* (Sap. VII).

Tout confrère doit donc se proposer deux choses : la première est la bonne intention d'aller à la Congrégation uniquement pour servir Dieu et sa sainte mère, et pour sauver son âme ; la seconde est la fidélité à s'y rendre au jour fixe, sans y manquer pour des affaires profanes, car on y va pour traiter l'affaire la plus importante de la vie, l'affaire du salut éternel. On attirera aussi à la Congrégation, tous ceux que l'on pourra ; et surtout, on tâchera de ramener les confrères inconstants.

Oh ! de quels terribles châtimens le Seigneur punit ceux qui abandonnent la Congrégation de la Sainte Vierge ! A Naples, un confrère l'avait quittée ; comme on l'exhortait à y rentrer, il répondit : « J'y rentrerai, quand on m'aura rompu les jambes et coupé la tête. » Ces paroles furent une prophétie : peu de temps après, ses ennemis lui rompirent effectivement les jambes, et lui coupèrent la tête (Sarnelli. Congr. p. 1).

Au contraire, les confrères persévérants sont, grâce à Marie, pourvus de tous les biens temporels et spirituels : *Omnes domestici ejus vestiti sunt duplicibus* (Prov. XXXI). On peut lire dans le Père Auriemma (Aff. p. II, c. IV), les faveurs spéciales que Marie leur procure pendant la vie et à l'heure de la mort, mais surtout à la mort. Le père Crasset raconte (Ver. dév. p. II) qu'en 1586 un jeune homme se trouvant sur le point de mourir et s'étant endormi,

se réveilla tout à coup et dit à son confesseur : O mon père ! j'ai couru le danger de la damnation, mais la Sainte Vierge m'a délivré. Les démons m'accusaient devant le tribunal du Seigneur ; déjà ils allaient m'entraîner dans les enfers, mais la Vierge s'est présentée et leur a dit : « Où menez-vous ce jeune homme ? quel droit avez-vous sur une âme qui m'a servie si longtemps dans ma Congrégation ? » A ces mots, les démons ont pris la fuite ; c'est ainsi que j'ai été sauvé de leurs mains. Le même auteur rapporte ensuite qu'un autre congréganiste eut aussi à soutenir, à l'article de la mort, un grand combat contre l'enfer. Mais, après la victoire, il s'écria transporté de joie : « Oh ! qu'il est bon de servir la Bienheureuse Mère dans sa Congrégation ! » Et il mourut ainsi pleinement consolé.

Crasset ajoute encore que, à Naples, le duc de Popoli disait à son fils, en mourant : « Mon fils, je reconnais devoir à ma Congrégation le peu de bien que j'ai fait ; je ne puis donc vous laisser de meilleur héritage que la Congrégation de Marie. J'estime plus l'avantage d'avoir été congréganiste que celui d'être duc de Popoli »

VIII

Les aumônes en l'honneur de Marie.

Les serviteurs de Marie aiment à faire des aumônes en faveur de cette divine Mère, et principalement le samedi. S. Grégoire parle, dans ses Dialogues, d'un pieux cordonnier appelé Deusdedit, qui distribuait aux pauvres chaque samedi tout ce qu'il gagnait pendant la semaine. Dieu montra à une personne sainte, dans une vision, un palais somptueux qu'il préparait dans le ciel à ce serviteur de Marie, et auquel on travaillait les samedis. S. Gérard ne refusait jamais rien de ce qui lui était demandé au nom de Marie. Le Père Martin Guttierrez, de la Com-

pagnie de Jésus, faisait de même ; aussi, en retour, il pouvait assurer que Marie ne lui avait jamais refusé une seule grâce. Ce serviteur de la Mère de Dieu fut tué par les Huguenots ; elle apparut à ses compagnons avec plusieurs vierges par qui elle fit envelopper le corps d'un linceul et l'enleva. S. Evrard, évêque de Salzbourg, suivait la même pratique ; aussi, un saint religieux le vit semblable à un enfant entre les bras de Marie, qui disait : « Voici mon fils Evrard, qui ne m'a jamais rien refusé : *Hic est filius meus Eberardus, qui nihil mihi unquam negavit.* Alexandre de Halès avait la même dévotion ; un frère convers de l'Ordre de S. François lui ayant demandé, au nom de Marie, de se faire Franciscain, il renonça au monde et entra dans cet Ordre. Que les serviteurs de la Vierge ne refusent donc pas de donner chaque jour une aumône en son honneur, et de l'augmenter le samedi. S'ils ne peuvent donner, qu'ils fassent au moins, pour l'amour de Marie, d'autres œuvres de charité, comme l'assistance des malades, la prière pour les pécheurs et pour les âmes du purgatoire, etc.. Les œuvres de miséricorde plaisent beaucoup au cœur de cette Mère de miséricorde.

IX

L'Invocation fréquente de Marie.

De tous les hommages que nous pouvons offrir à notre auguste Mère, aucun ne lui agréa autant que de recourir souvent à son intercession, en implorant son assistance dans tous nos besoins particuliers, comme dans les conseils à demander ou à donner, dans nos périls, dans nos peines, dans nos tentations et surtout dans les tentations contre la pureté. Elle nous délivrera certainement si nous recourons à elle avec une prière, soit le *Sub tuum*, soit l'*Ave, Maria*, ou même seulement en prononçant le saint nom de

Marie, qui a une vertu toute particulière contre les démons. Le père Santi, franciscain, implorait un jour Marie contre une tentation impure ; la Vierge lui apparut aussitôt, lui posa la main sur la poitrine, et le délivra.

Il est bon également, en pareil cas, de baiser ou de serrer entre ses mains le rosaire ou le scapulaire, ou bien de regarder une image de l'auguste Vierge.

Rappelons ici que Benoît XIII a accordé 50 jours d'indulgences à quiconque prononce les noms de Jésus et de Marie.

X

Diverses pratiques en l'honneur de Marie.

1° Célébrer, ou faire célébrer, ou du moins, entendre la messe en l'honneur de la Sainte Vierge. Sans doute, le saint sacrifice de la Messe doit être offert à Dieu seul ; on le lui offre principalement pour reconnaître son souverain domaine ; mais cela n'empêche pas, dit le Concile de Trente (Sess. xxii), qu'on ne puisse en même temps le lui offrir pour le remercier des grâces accordées aux saints et à sa très sainte Mère, afin d'obtenir leur intercession pour nous qui célébrons ainsi leur mémoire. Par ce moyen, le divin sacrifice sert à leur gloire et à notre salut, selon ce qui est dit dans les prières de la Messe : *Ut illis proficiat ad honorem, nobis autem ad salutem.* La Vierge elle-même a révélé à une âme sainte combien lui est agréable cet hommage d'une messe offerte à son intention, ainsi que trois *Pater*, *Ave* et *Gloria* récités en l'honneur de la sainte Trinité, pour la remercier des grâces qui lui ont été faites ; car, ne pouvant remercier pleinement le Seigneur de toutes les faveurs dont elle a été comblée, elle voit avec plaisir ses enfants unir leurs actions de grâces aux siennes.

2° Révérer les saints qui ont été unis de plus près

à la Bienheureuse Vierge, comme S. Joseph, S. Joachim et Ste Anne. Marie recommanda elle-même à un noble personnage, la dévotion envers Ste Anne, sa mère. Honorez aussi d'une manière spéciale les saints qui lui ont été le plus dévoués, comme S. Jean l'Évangéliste, S. Jean Baptiste, S. Bernard, S. Jean Damascène, défenseur de ses images, S. Ildephonse, défenseur de sa virginité, etc.

3^o Lire chaque jour dans un livre qui parle des gloires de Marie. Prêcher, ou recommander à tous, spécialement à ses proches, la dévotion envers la Mère de Dieu. Elle dit un jour à Ste Brigitte : « Fais en sorte que tes enfants soient aussi les miens. » Priez chaque jour pour les vivants et pour les morts les plus dévôts envers Marie. On remarquera aussi les nombreuses indulgences accordées par les Souverains Pontifes à ceux qui honorent de diverses autres manières cette Reine du ciel : 1^o 100 jours d'indulgences pour chaque fois que l'on dit : Bénie soit la sainte et Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie ! Et lors qu'après le mot Immaculée, on ajoute : et très-pure, on gagne encore, selon le Père Crasset, d'autres indulgences pour les âmes du purgatoire ; 2^o 40 jours pour le *Salve, Regina* ; 3^o 300 jours pour les litanies ; 4^o 20 jours à ceux qui inclinent la tête aux noms de Jésus et de Marie ; 5^o 10000 ans à ceux qui diront cinq *Pater* et cinq *Ave* en mémoire de la Passion de Jésus et des douleurs de Marie.

Dans l'intérêt des personnes pieuses, je vais indiquer d'autres indulgences attachées par les Souverains Pontifes à diverses pratiques : 1^o trois mille huit cents ans à ceux qui entendent la messe ; 2^o sept ans et sept quarantaines à quiconque récite avec dévotion, et fait en même temps de cœur, les actes de Foi, d'Espérance et de Charité ; une indulgence plénière par mois, à qui observe cette pratique tous les jours, pourvu qu'un jour à son choix, il se confesse,

communie et prie pour l'Eglise ; une indulgence plénière à qui fait ces mêmes actes au moment de la mort ; 3° rémission du tiers de ses fautes à qui récite quinze *Pater* et *Ave* pour les pécheurs ; 4° indulgence plénière, une fois le mois, à qui fait chaque jour une demi-heure ou au moins un quart d'heure d'oraison mentale, pourvu qu'un jour à son choix, il s'approche des sacrements et prie selon les intentions de l'Eglise ; 5° 300 jours à qui récite l'oraison : *Anima Christi* ; 6° cinq ans et cinq quarantaines pour accompagner le saint Viatique ; sept ans et sept quarantaines, si c'est avec une lumière ou un cierge allumé ; 100 jours, si, étant empêché d'y aller, on récite alors cinq *Pater* et *Ave* suivant l'intention du souverain Pontife ; 7° un an et une quarantaine à qui se met à genoux devant le Saint-Sacrement ; 8° un an et une quarantaine à qui baise la croix ; 9° 30 jours à ceux qui inclinent la tête au *Gloria Patri* ; 10° 50 ans aux prêtres qui récitent, avant la messe, l'oraison : *Ego volo celebrare* ; 11° cinq ans et cinq quarantaines à ceux qui baisent l'habit régulier. Pour gagner toutes ces indulgences, il faut s'y disposer par un acte de contrition. On peut lire encore dans le Père Viva un catalogue de plusieurs autres indulgences (1).

Je passe sous silence diverses autres pratiques de dévotions, qui se trouvent dans plusieurs livres, comme les sept allégresses, les douze privilèges de Marie, etc.

Je termine par ces belles paroles de S. Bernardin : O femme bénie entre toutes les femmes, vous êtes l'honneur du genre humain, le salut de notre peuple. Vous avez un mérite sans bornes, et un plein pouvoir sur toutes les créatures. Vous êtes la Mère de Dieu, la Souveraine du monde, la Reine du ciel. Vous

(1) Nous avons jugé à propos de compléter et d'actualiser les indications données par S. Alphonse sur les indulgences, d'après la consciencieuse traduction du P. Dujardin.

êtes la dispensatrice de toutes les grâces, l'ornement de la sainte Eglise. Vous êtes l'exemple des justes, la consolation des saints et la source de notre salut. Vous êtes la joie du paradis, la porte du ciel, la gloire de Dieu. Nous avons publié vos louanges, et nous venons vous supplier, ô Mère de bonté, de faire ce qui est impossible à notre faiblesse, d'excuser notre audace, d'agréer nos hommages, et de bénir nos travaux, en imprimant dans tous les cœurs votre amour, afin qu'après avoir aimé et honoré votre Fils sur la terre, nous puissions le louer et le bénir éternellement dans le ciel. Amen. (Pro. fest. V. M. s. 13).

CONCLUSION

Maintenant, mon cher lecteur et frère, affectueux enfant de Marie, notre Mère, je vous quitte, et vous dis en terminant : Continuez de grand cœur à honorer et à aimer cette bonne Mère. Faites aussi tout votre possible pour la faire aimer des autres ; soyez persuadé, ayez la ferme confiance que votre salut est assuré, si vous persévérez jusqu'à la mort dans la dévotion à Marie. Je finis ; il me resterait pourtant beaucoup à dire sur les gloires de notre Reine, mais il faut savoir se borner. Le peu que j'ai dit suffira pour vous inspirer l'amour du précieux trésor enfermé dans la dévotion à la Mère de Dieu ; elle saura bien vous répondre par les effets de sa puissante protection. Agréez donc le désir qui m'a inspiré cet ouvrage, désir de vous conduire au salut et à la sainteté, en faisant de vous un enfant de Marie, un enfant pénétré d'un ardent amour pour cette aimable Reine. Et si vous reconnaissez que mon livre vous a aidé dans ce pieux dessein, je vous prie d'avoir la charité de me recommander à Marie, et de lui demander pour moi la grâce que je lui demande pour vous, la grâce de nous voir un jour en paradis, ré-

unis à ses pieds avec tous ses autres enfants chéris.

Je m'adresse encore une fois à vous, ô Mère de mon Sauveur, et ma Mère ! ô Marie ! Je vous prie d'agréer cet humble travail, et le désir que j'ai eu de vous voir louée et aimée de tous. Vous savez combien j'ai désiré de pouvoir achever cet opuscule avant la fin de ma carrière, qui s'approche de son terme. Maintenant, je puis mourir content, puisque je laisse sur la terre un livre qui continuera de vous louer, de célébrer votre gloire, comme je n'ai cessé moi-même de le faire depuis ma conversion, grâce que vous m'avez obtenue de Dieu. O Marie immaculée ! Je vous recommande tous ceux qui vous aiment, spécialement ceux qui liront ce livre, plus spécialement encore ceux qui auront la charité de m'en recommander à vous : donnez-leur la persévérance, sanctifiez-les tous ; et conduisez-nous ainsi tous ensemble dans le ciel pour vous y louer d'une voix unanime. O ma très douce Mère ! je suis un pauvre pécheur, il est vrai ; mais je me fais gloire de vous aimer ; et j'espère de vous de grandes grâces, entre autres, celle de mourir en vous aimant. J'espère que, dans les angoisses de la mort, si le démon remet tous mes péchés devant mes yeux, j'aurai pour me fortifier la passion de Jésus-Christ d'abord, et puis votre intercession ; ainsi, je pourrai sortir de cette misérable vie dans la grâce de Dieu, et être admis à l'aimer, et à vous remercier, ô ma Mère ! dans les siècles des siècles ! Amen. Ainsi je l'espère. Ainsi-soit-il !

Céleste Rose, si vous avez pitié de moi, si vous m'aimez, inspirez à mon cœur un tel désir, un tel amour, que je puisse mourir pour vous !

O ma Reine ! accordez-moi le bonheur de vous aimer toujours, et d'expirer en prononçant votre nom.

Douce Marie, mon espérance ! vous êtes l'heureuse étoile qui doit me guider au port, et me conduire aux cieux !

Vive Jésus, Marie, Joseph et Thérèse !

ACTES DE CONSÉCRATION A MARIE

I

Consécration de soi-même.

Très sainte Vierge Marie, Mère de Dieu ! moi, N., quoique très indigne d'être votre serviteur, excité néanmoins par votre admirable bonté, et par le désir de vous servir, je vous choisis aujourd'hui, en présence de mon ange gardien et de toute la cour céleste, pour ma Souveraine spéciale, pour mon Avocate et ma Mère ; je prends la ferme résolution de vous aimer et de vous servir désormais, et toujours, et de faire tout ce qui sera en moi pour que vous soyez aimée et servie des autres. Je vous supplie, ô Mère de Dieu, ma bonne et très aimable Mère ! par le sang de votre Fils répandu pour moi, de vouloir bien me recevoir comme votre enfant et votre serviteur dévoué. Assistez-moi dans toutes mes pensées, mes paroles et mes actions, à tous les moments de ma vie ; en sorte que tous mes pas et tous mes soupirs tendent à la plus grande gloire de Dieu ; faites, par votre puissante intercession, que je n'offense plus jamais mon bien-aimé Jésus, que je le glorifie et que je l'aime en cette vie, et que je vous aime aussi, ma chère et bien-aimée Mère, afin que je vous aime ensuite et que je jouisse de votre présence dans le paradis durant tous les siècles des siècles. Ainsi-soit-il !

O Marie ! ô ma Mère ! je vous recommande mon âme, particulièrement à l'heure de ma mort.

II.

Consécration d'une famille à Marie.

Vierge bénie, Reine sans tache, ô notre Mère !
ô refuge et consolation de tous les malheureux !
prosterné devant votre trône avec toute ma famille,
je vous choisis pour ma souveraine, pour ma Mère et
mon Avocate auprès de Dieu. Je me consacre pour
toujours à votre service, avec ceux qui m'appar-
tiennent ; et je vous prie, ô Mère de Dieu ! de nous
recevoir au nombre de vos serviteurs, en nous pre-
nant sous votre protection, en nous secourant durant
la vie, et surtout à l'heure de notre mort. O Mère de
miséricorde, je vous établis la Maîtresse et la Gouver-
nante de toute ma maison, de mes parents, de mes
intérêts, et de toutes mes affaires. Ne dédaignez
pas d'en prendre soin, et disposez de tout selon votre
bon plaisir. Bénissez-moi donc avec toute ma famille,
et ne permettez pas qu'aucun de nous offense jamais
votre Fils. Défendez-nous dans les tentations, déli-
vrez-nous dans les dangers, pourvoyez à nos besoins,
conseillez-nous dans les doutes, consolez-nous dans
les afflictions, assistez-nous dans les infirmités, et
principalement dans les angoisses de la mort. Ne
permettez pas que le démon se glorifie jamais de
tenir sous son esclavage aucun de nous, qui vous
sommes désormais consacrés ; mais faites que nous
allions tous au ciel pour vous remercier, pour louer
et pour aimer avec vous Jésus notre Rédempteur,
durant toute l'éternité ! Amen. Ainsi soit-il !

PRIÈRES A MARIE, POUR TOUS LES JOURS DE LA SEMAINE

AVEC INDULGENCES APPLICABLES AUX AMES DU PURGATOIRE

4^o Trois cents jours d'indulgence, une fois le jour, aux fidèles qui récitent ces prières, le cœur contrit, en y ajoutant trois *Pater* et trois *Ave*, en réparation des blasphèmes contre la Sainte Vierge; 2^o Indulgence plénière une fois par mois, à ceux qui pratiquent cette dévotion tous les jours, pourvu qu'un jour, à leur choix, ils se confessent, communient et prient selon les intentions du souverain pontife (Pie VII, 24 juin 1808).

LE DIMANCHE

POUR OBTENIR LE PARDON DE SES PÉCHÉS

O Mère de Dieu ! voyez à vos pieds un misérable pécheur, esclave de l'enfer, qui recourt à vous et qui met en vous sa confiance. Je ne mérite pas même que vous jetiez un regard sur moi ; mais je sais que la vue de votre divin Fils, mort pour sauver les pécheurs, vous donne un désir immense de les secourir. O Mère de miséricorde, voyez ma misère, ayez pitié de moi. Tout le monde vous appelle refuge des pécheurs, l'espérance des désespérés, le secours des abandonnés ; vous êtes donc mon refuge, mon espérance et mon secours. C'est à vous de me sauver par votre intercession. Secourez-moi pour l'amour de Jésus-Christ ; tendez la main à un malheureux tombé dans un abîme, et qui se recommande à vous. Je sais que vous trouvez votre consolation à secourir un pécheur quand vous le pouvez ; aidez-moi donc maintenant, car vous le pouvez. Par mes péchés, j'ai perdu mon âme et la grâce de Dieu ; maintenant, je me remets entre vos mains ; dites-moi ce que je dois faire pour rentrer en grâce avec mon Dieu, et je suis résolu de l'exécuter. Il m'envoie lui-même à vous, afin que vous me secouriez ; il veut que j'aie recours à votre miséricorde, afin que

je sois aidé à me sauver, non seulement par les mérites de votre divin Fils, mais aussi par vos prières. C'est donc à vous que j'ai recours; vous priez pour tant d'autres, priez aussi Jésus pour moi. Dites-lui de me pardonner, et il me pardonnera. Dites-lui que vous désirez mon salut, et il me sauvera. Faites connaître le bien que vous savez faire à celui qui se confie en vous. Amen. Ainsi je l'espère. Ainsi-soit-il!

LE LUNDI

POUR OBTENIR LA SAINTE PERSÉVÉRANCE

O Reine du ciel, j'ai eu le malheur d'être esclave de Satan; je veux aujourd'hui me consacrer pour toujours à votre service; je m'offre à vous honorer et à vous servir toute ma vie; recevez-moi, ne me rejetez point comme je le mériterais. O ma Mère! j'ai mis en vous toutes mes espérances, et de vous j'attends tout mon bonheur. Je bénis et remercie Dieu, dont la miséricorde m'a inspiré une telle confiance en vous, confiance que je regarde comme le précieux gage de mon salut. Ah! si par le passé j'ai eu le malheur de tomber, c'est pour avoir manqué de recourir à vous. Maintenant, j'espère le pardon de mes péchés par les mérites de Jésus-Christ et par vos prières; mais je pourrais perdre encore la grâce de Dieu; le péril n'a point cessé, mes ennemis veillent toujours; combien de nouvelles tentations ne me reste-t-il pas à vaincre! Ah! ma douce Souveraine! Protégez-moi, ne permettez pas que je redevienne leur esclave : continuez de me secourir. Oui, vous m'aidez, votre secours me donnera la victoire, si je me recommande à vous; mais je crains de manquer à vous invoquer dans les occasions dangereuses, et de me perdre. Voici donc la grâce que je vous demande : obtenez que, dans tous

les assauts de l'enfer, je vous appelle toujours à mon aide, en vous disant : O Marie! assistez-moi! O ma Mère! ne permettez pas que je perde Dieu.

LE MARDI

POUR OBTENIR UNE BONNE MORT

O Marie! quelle sera ma mort? dès maintenant, quand je considère mes péchés, quand je pense au moment qui doit décider de mon salut ou de ma damnation éternelle, moment terrible de la mort où je dois être jugé, je tremble et me confonds. O ma très douce mère! toute mon espérance est dans le sang de Jésus-Christ et dans votre intercession. O consolatrice des affligés, ne m'abandonnez point alors et ne cessez de me consoler dans cette grande affliction. Si les remords de mes péchés, si l'incertitude du pardon, si le péril de retomber, si les rigueurs de la justice divine sont déjà pour moi un tel sujet de tourment, que deviendrai-je alors? sans votre secours, je serai perdu. Ah! ma souveraine! avant que ma mort arrive, obtenez-moi une grande douleur de mes péchés, un vrai changement de vie et la fidélité à Dieu pour tout le reste de ma vie. Lorsque j'arriverai au dernier terme, ô Marie mon espérance! secourez-moi, dans les terribles angoisses que je dois subir; fortifiez-moi contre le désespoir à la vue de mes péchés que le démon me remettra sous les yeux; obtenez-moi la grâce de vous invoquer alors plus souvent, afin que j'expire en prononçant votre doux nom et celui de votre divin Fils. Ou plutôt, venez vous-même, ô ma Reine, pardonnez-moi cette prière, venez vous-même, avant mon dernier soupir, me consoler par votre présence. Vous avez fait cette grâce à un grand nombre de vos serviteurs; je la désire et j'espère aussi l'obtenir. Je suis un pécheur, il est vrai, et je ne la mérite

pas; mais je suis votre serviteur dévoué, je vous aime, et j'ai une entière confiance en vous. O Marie ! je vous attends, ne me laissez pas sans consolation. Mais, si je ne suis pas digne d'une si grande faveur, daignez du moins m'assister du haut du ciel, afin que je sorte de cette vie en vous aimant, en aimant Dieu, pour aller vous aimer éternellement dans le paradis.

LE MERCREDI

POUR OBTENIR D'ÊTRE PRÉSERVÉ DE L'ENFER

O ma bien-aimée Reine ! je vous remercie de m'avoir délivré de l'enfer autant de fois que je l'avais mérité par mes péchés. Malheureux ! j'étais autrefois condamné à cette prison éternelle ; et peut-être l'exécution de la sentence aurait suivi mon premier péché, si votre immense bonté ne m'avait secouru. Même sans en être priée, excitée uniquement par votre bonté, vous avez arrêté la justice de Dieu ; puis, triomphant de ma dureté, vous m'avez amené à mettre toute ma confiance en vous. Ah ! combien d'autres chûtes n'aurais-je pas faites, parmi tant de périls, si vous ne m'aviez préservé, ô tendre Mère ! par toutes les grâces que vous m'avez obtenues ! O ma Reine ! continuez à me garantir de l'enfer ; à quoi me serviront votre miséricorde et tant de faveurs signalées, si je me damne ? Si je ne vous ai pas toujours aimée, maintenant je vous aime, après Dieu, par-dessus toutes choses. Ah ! ne permettez pas que je me détourne de vous et de Dieu, qui m'a prodigué tant de miséricordes par votre intercession. Ma très aimable Reine ! ne permettez pas que j'aie vous haïr et vous maudire à jamais dans l'enfer. Laissez-vous se damner un de vos serviteurs qui vous aime ? O Marie ! que me dites-vous ? Je me damnerai, si je vous abandonne. Mais comment pourrais-je avoir

le cœur de vous abandonner? Comment pourrais-je oublier l'amour que vous m'avez porté? Auguste Dame! puisque vous avez déjà tant fait pour mon salut, achevez votre œuvre, continuez-moi votre secours. Voulez-vous me secourir? Mais que dis-je? si vous m'avez tant favorisé quand je vous oubliais, quelle doit être mon espérance, aujourd'hui que je vous aime et que je me recommande à vous! Non, celui qui se recommande à vous ne peut se perdre; celui-là seul se perd, qui ne recourt point à vous. De grâce, ma Mère! ne me laissez pas à moi-même, car je me perdrais; faites que je recoure sans cesse à vous. Sauvez-moi, mon espérance! sauvez-moi de l'enfer, sauvez-moi du péché, qui seul peut conduire à l'enfer.

LE JEUDI

POUR OBTENIR LE PARADIS

O reine du ciel, assise au-dessus des chœurs des anges, et la plus rapprochée de Dieu! Je vous salue, de cette vallée de misères; je vous salue, moi, pauvre pécheur; et je vous prie de tourner vers moi vos yeux miséricordieux qui répandent les grâces sur tout ce qu'ils regardent. Voyez, ô Marie! en combien de périls je me trouve, et en combien d'autres je dois me trouver dans ce pèlerinage terrestre: dangers de perdre mon âme, le paradis et mon Dieu! J'ai mis en vous, ô ma Souveraine! toutes mes espérances. Je vous aime, et je soupire après le bonheur de vous voir et de vous louer bientôt dans le ciel. O Marie! quand viendra le jour où je me verrai enfin sauvé à vos pieds, où je contemplerai là Mère de mon Seigneur et ma Mère, qui a tant fait pour mon salut? Quand baiserais-je cette main qui m'a délivré si souvent de l'enfer, et qui m'a prodigué tant de grâces, lorsque par mes fautes je méritais d'être haï et abandonné de tout le monde? Ma Souveraine!

j'ai été bieu ingrat envers vous durant ma vie, mais si je vais au ciel, je ne serai plus ingrat : là, je vous aimerai de tout mon pouvoir, pendant toute l'éternité ; et je réparerai mon ingratitude par des bénédictions et des actions de grâces sans fin. Je remercie Dieu de toute mon âme de ce qu'il m'inspire assez de confiance dans le sang de Jésus-Christ et dans votre intercession ; pour croire que vous me sauverez, que vous me délivrerez du péché, que vous m'obtiendrez la lumière et la force nécessaires pour accomplir la volonté de Dieu, et qu'enfin vous me conduirez à l'heureux port du ciel. Tel a été l'espoir de tous vos serviteurs, et aucun d'eux n'a été trompé. Ni moi non plus, je ne serai pas trompé ! O Marie ! c'est à vous de me sauver, cela me suffit. Priez Jésus, votre adorable Fils, comme je le prie moi-même par les mérites de sa passion, de conserver et d'accroître en moi cette confiance, que je serai sauvé.

LE VENDREDI

POUR OBTENIR L'AMOUR ENVERS JÉSUS ET MARIE

O Marie ! je sais que vous êtes la créature la plus noble, la plus sublime, la plus pure, la plus belle, la plus miséricordieuse, la plus sainte, en un mot, la plus aimable de toutes les créatures. Ah ! si tous vous connaissaient et vous aimaient comme vous le méritez, ô ma Souveraine ! mais je me console par la pensée que tant d'âmes bienheureuses dans le ciel et sur la terre sont ravies de votre bonté et de votre beauté. Je me réjouis surtout de ce que Dieu vous aime plus, vous seule, que tous les hommes et tous les anges ensemble. Ma très aimable Reine ! je vous aime aussi, tout misérable pécheur que je suis ; mais je vous aime trop peu. Je désire vous aimer davantage et plus tendrement ; mais cet amour même sera votre ouvrage, c'est à vous de me l'obtenir : car vous

aimer est une grande marque de prédestination, Dieu l'accorde seulement à ceux qu'il veut sauver.

Je sais encore, ô ma Mère ! combien j'ai d'obligation à votre divin Fils ; je sais qu'il mérite un amour infini : ô vous dont tout le désir est de le voir aimé, vous devez surtout me procurer cette grâce ; obtenez-moi donc un grand amour pour Jésus-Christ. Vous obtenez de Dieu tout ce que vous voulez ; je vous en conjure, obtenez-moi la grâce d'être tellement uni à la volonté divine, que je ne m'en sépare plus jamais. Je ne vous demande point les biens de la terre, ni les honneurs, ni les richesses ; je vous demande ce que votre cœur souhaite le plus de moi : je veux aimer mon Dieu. Est-il possible que vous ne vouliez pas seconder mon désir, un désir si doux à votre cœur ? Non, déjà vous me secourez, déjà vous priez pour moi. Priez, priez, ne cessez jamais de prier, jusqu'à ce que je sois dans le paradis, hors du danger de perdre mon Seigneur, et dans l'assurance de l'aimer toujours avec vous, ô Mère si chérie !

LE SAMEDI

POUR OBTENIR LA PROTECTION DE LA TRÈS SAINTE VIERGE

O ma très sainte Mère ! je vois les grâces que vous m'avez obtenues ; et je vois l'ingratitude dont j'ai usé à votre égard. L'ingrat n'est plus digne de bienfaits ; toutefois, je ne cesserai point de me confier en votre miséricorde, plus grande que mon ingratitude. O ma puissante Avocate ! ayez pitié de moi ; vous êtes la dispensatrice de toutes les grâces que Dieu accorde à des misérables comme nous ; il vous a rendue si puissante, si riche et si bonne, afin que vous nous secouriez dans nos misères. Ah ! Mère de miséricorde ! ne m'abandonnez point dans ma pauvreté. Vous êtes l'avocate des criminels les plus misérables et les plus délaissés qui recourent à vous !

Prenez donc aussi ma défense, puisque je vous implore. Ne me dites pas que ma cause est difficile à gagner; car les causes les plus désespérées, dès que vous les prenez en main, sont sûres de triompher. Je vous remets donc mon salut éternel, je vous confie mon âme : elle était perdue, mais votre intercession la sauvera. Je m'inscris au nombre de vos serviteurs les plus dévoués, ne me repoussez point. Vous allez à la recherche des plus malheureux pour les consoler; n'abandonnez point un misérable pécheur qui recourt à vous. Parlez pour moi; votre divin Fils accorde tout ce que vous demandez. Prenez-moi sous votre protection, et cela me suffit; car, si vous me protégez, je n'ai rien à craindre : je ne crains pas mes péchés, parce que vous m'obtiendrez le remède au mal que je me suis fait; je ne crains pas les démons, parce que vous êtes plus puissante que tout l'enfer; je ne crains pas même mon juge, Jésus-Christ, parce qu'une seule de vos prières suffit pour l'apaiser. J'aurais une seule crainte : négliger de me recommander à vous, me perdre par cette négligence. Ma Mère ! obtenez-moi le pardon de tous mes péchés, l'amour de Jésus-Christ, la sainte persévérance, la bonne mort, et enfin le paradis; mais obtenez-moi surtout la grâce de me recommander toujours à vous. Ces faveurs, il est vrai, sont trop grandes pour mon indignité; mais elles ne sont pas trop grandes pour votre bonté, ô Patronne si chère à Dieu qu'il exauce toutes vos prières. Il suffit que vous ouvriez la bouche, il ne vous refuse rien. Priez donc Jésus pour moi; dites-lui que vous me protégez, et il aura pitié de moi. O ma Mère ! je me confie en vous; je me repose et je vis dans cette espérance; et c'est avec une telle confiance que je veux mourir. Ainsi soit-il.

Vive à jamais Jésus, notre Amour !

Vive à jamais Marie, notre Espérance !

TABLE DES MATIÈRES

Avis du traducteur.....	1
Dédicace.....	2
Avis au lecteur.....	3
Introduction.....	7
Prière à la Vierge Marie.....	12
PREMIÈRE PARTIE	
PARAPHRASE DU SALVE, REGINA	
<i>Exposition des grâces nombreuses et abondantes distribuées par la Mère de Dieu à ses serviteurs.</i>	
CHAPITRE I.	
Salut, notre Reine, Mère de Miséricorde!.....	13
CHAPITRE II.	
Notre vie, notre douceur!... ..	57
CHAPITRE III.	
Notre Espérance, salut!.....	85
CHAPITRE IV.	
Nous crions vers vous, enfants d'Eve, exilés.....	107
CHAPITRE V.	
Nous soupirons vers vous, gémissant et pleurant dans cette vallée de larmes.....	127
CHAPITRE VI.	
Nous venons vers vous, ô notre Avocate!.....	153
CHAPITRE VII.	
Tournez vers nous vos yeux miséricordieux.....	185
CHAPITRE VIII.	
Après cet exil, montrez-nous Jésus, le fruit béni de vos entrailles.....	195
CHAPITRE IX.	
Clémente et bonté de Marie....	223
CHAPITRE X.	
Douceur du nom de Marie.....	234

DEUXIÈME PARTIE.

PRINCIPALES FÊTES DE MARIE.

1 ^{er} discours. L'Immaculée Conception.....	257
2 ^o discours. Nativité de Marie..	283
3 ^o discours. Présentation de Marie.....	299
4 ^e discours. Annonciation de Marie.....	313
5 ^o discours. Visitation de Marie.	331
6 ^o discours. Purification de Marie.....	347
7 ^e discours. Mort de Marie.....	360
8 ^o discours. Assomption de Marie.....	317
9 ^o discours. Sur les douleurs de Marie.....	392

VERTUS DE MARIE.

1. Humilité de Marie.....	452
2. Charité de Marie envers Dieu.....	459
3. Charité de Marie envers le prochain.....	465
4. Foi de Marie.....	468
5. Espérance de Marie.....	471
6. Chasteté de Marie.....	474
7. Pauvreté de Marie.....	478
8. Obéissance de Marie.....	480
9. Patience de Marie.....	483
10. Esprit de prière en Marie.	486
Pratiques de dévotion envers la Mère de Dieu.....	489
I. Ave, Maria.....	491
II. Les neuvaines.....	495
III. Le Rosaire et l'Office.....	498
IV. Le jeûne.....	502
V. Visite aux images de Marie.	503
VI. Scapulaire.....	505
VII. Les congrégations en l'honneur de Marie.....	507
VIII. Les aumônes en l'honneur de Marie.....	511
IX. L'invocation fréquente de Marie.....	512
X. Diverses pratiques en l'honneur de Marie.....	513

Conclusion	516	persévérance.....	521
Actes de Consécration à Marie. :	518	Le mardi, pour obtenir une bonne	
I. Consécration de soi-même...	518	mort.....	523
II. Consécration d'une famille à		Le mercredi, pour obtenir d'être	
Marie.....	519	préservé de l'enfer.....	524
Prières à Marie pour tous les		Le jeudi, pour obtenir le paradis.	524
jours de la semaine.....	520	Le vendredi, pour obtenir l'a-	
Le dimanche, pour obtenir le		mour envers Jésus et Marie..	525
pardon de ses péchés.....	520	Le samedi, pour obtenir la pro-	
Le lundi, pour obtenir la sainte		tection de la Sainte Vierge...	526

FIN

154.474

